This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 946,853

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
E PLURIBUS UNUM VERITAS

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

M. GIRARD DE RIALLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. ÉMILE PICOT ET JULIEN VINSON

ET LA COLLABORATION DE DIVERS SAVANTS ET ÉTRANGERS

TOME SEPTIÈME

1er Fascicule — Juillet 1874

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

15, QUAI VOLTAIRE

1874

TABLE.

Pages.

W. van Eys. La langue ibérienne et la langue basque..... 3

Dr Eugène Martin. Examen critique des jugements portés sur la valeur des monuments philosophiques, littéraires, scientifiques des Chinois. Structure de la langue envisagée sous le rapport de sa capacité scientifique..... 16

J. Vinson. Le mot *Tamoul*..... 44

BIBLIOGRAPHIE.

(**Novaković**). Novi rječnik hrvatskoga i njemačkoga jezika (nouveau dictionnaire croate-allemand). — (**Fr. Spiegel**). Zur erklærung des Avesta. — (**Friedrich Mueller**). Allgemeine Ethnographie. — Proceedings of the fifth annual Session of the American Philological Association. — (**Chassang**). Nouveaux exercices grecs élémentaires et gradués en vue de l'étude simultanée de la grammaire et des racines. — (**Van Eys**). Dictionnaire Basque-Français. — (**Dechepare**). Les poésies basques. — (**John Fiske**). Myths and Myth-Makers. — (**F.-M. Tubino**). Le marteau de Thor. — (**H. de Charencey**). De quelques idées symboliques se rattachant au nom des douze fils de Jacob. — (**Ch. Daremberg et Edm. Saglio**). Dictionnaire des antiquités grecques et romaines. — Revue bibliographique de philologie et d'histoire. — Rectification..... 53

(**A. Dureau**). Bulletin bibliographique..... 82

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

M. GIRARD DE RIALLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. ÉMILE PICOT ET JULIEN VINSON

ET LA COLLABORATION DE DIVERS SAVANTS ET ÉTRANGERS

TOME SEPTIÈME

1er Fascicule — Juillet 1874

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

15, QUAI VOLTAIRE

1874

805
1246
L76
V.7-8

ORLÉANS. — TYPOGRAPHIE DE GEORGES JACOB.

Ref-St
84239

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

LA LANGUE IBÉRIENNE

ET LA LANGUE BASQUE.

Plusieurs tentatives ont été faites pour expliquer les noms de lieux de la péninsule ibérique et les légendes des monnaies dites ibériennes. Parmi les auteurs qui se sont spécialement occupés de cette question, il faut citer : W. von Humboldt (*Prüfung der Untersuchungen über die Urbewohner Hispaniens*, Berlin, 1821), P. A. Boudard (*Numismatique ibérienne*, Paris, 1859), et en dernier lieu G. Phillips, de l'Académie de Vienne, qui a publié de 1870 à 1871 différentes brochures très-intéressantes sur l'alphabet, sur les noms de lieux ibériens, etc.

Un des résultats que Humboldt a obtenus de ses recherches est, dit-il, « que la comparaison des anciens noms « de lieux de la péninsule ibérique avec la langue basque « prouve que celle-ci était la langue des Ibères, et que, « comme ce peuple ne paraît avoir eu qu'une seule langue,

« les termes de peuples ibériens et peuples parlant le « basque ont la même valeur. » (Voir *Prüf.*, p. 177.)

Désirant uniquement considérer la question au point de vue de la linguistique basque, nous laissons de côté les autres résultats, historiques ou autres. Humboldt ne s'est pas risqué à l'explication des légendes des monnaies, ne croyant pas le moment venu de le faire (voir *Prüf.*, p. 182). C'est ici que Boudard a repris le travail de Humboldt en interprétant lesdites légendes par le basque.

Phillips, bien que n'admettant pas toutes les explications de ces deux auteurs, admet cependant la méthode d'après laquelle noms de lieux et légendes se déchiffrent au moyen du basque.

M. Bladé (*Études sur l'origine des Basques*, Paris, 1869) combat l'opinion de ses devanciers, et cela au nom de l'histoire, de la géographie et de la langue.

Il y a un peu plus d'un demi-siècle que Humboldt a publié son travail, et, autant que nous sachions, il n'a pas trouvé de contradicteurs sérieux. Il pouvait y avoir deux causes pour cela : ou sa thèse était inattaquable, ou bien on ne se trouvait pas en état de l'attaquer. En effet, depuis Humboldt on s'est très-peu occupé du basque ; et ceux qui ont dû, directement ou indirectement, en parler n'ont trouvé rien de mieux que de copier Humboldt. Ceci est extrêmement regrettable. Si un homme comme Schleicher dans *Die Sprachen Europas in systematischer Uebersicht* (Bonn, 1850) eût voulu se familiariser avec cette langue et donner sa propre opinion au lieu de répéter les paroles de Humboldt, qui sait où en seraient aujourd'hui les études de la langue basque ? — Quoi qu'il en soit, la science du basque, dans des proportions modestes, a fait des pro-

grès, et l'unanimité d'opinion sur l'œuvre de Humboldt s'explique, croyons-nous, pour une bonne part, par l'impuissance où l'on était d'en pouvoir vérifier la valeur.

Quand un nom comme celui du célèbre philologue allemand se trouve au nombre de ceux qui défendent une thèse, il n'est que juste d'exiger des preuves convaincantes de ceux qui la combattent; mais aussi, dès qu'on croit pouvoir le faire, il est nécessaire d'indiquer les points qui semblent demander une autre solution. A l'abri d'un tel nom, les erreurs se propagent.

Mais encore, quelle que soit la valeur de l'auteur, il est très-important pour l'étude de la langue basque de la débarrasser autant que possible de tout ce qui n'est pas bien fondé, et de restreindre plutôt que d'augmenter le nombre des conjectures. Le basque, a dit Ampère, a partagé avec le celtique le privilége de faire dire à son sujet d'innombrables extravagances. Rien de plus vrai.

Plus haut nous avons cité M. Bladé, comme opposé aussi à l'opinion de Humboldt. Pas plus chez lui que chez les autres auteurs, nous n'avons à nous occuper de la question d'histoire; mais puisque M. Bladé invoque la langue basque à l'appui de sa thèse, et que nous arrivons, sous quelques rapports, au même résultat que lui, savoir que le basque n'explique pas l'ibérien, il faut bien dire que nous n'aimerions pas souscrire à bon nombre de ses assertions linguistiques. En voici quelques-unes :

« Le *j* guipuzcoan a le son du *d* mouillé » (p. 270). Comme nous l'avons déjà dit dans notre grammaire, le *j* guipuzcoan a le son de la *jota* espagnole, du *g* hollandais, du *ch* allemand.

« *Sagarnoa* (p. 279) est formé de *sagarra-noa, noa*

« boisson ». Or, c'est de *sagar-arno* que ce mot est formé; boisson est *arno* et non *noa*. C'est comme si l'on coupait le mot vinaigre en vinai-gre. A la page 280, nous trouvons *ug* « fertilité ». Ce mot n'existe pas. On nous renvoie à la page 116, où nous lisons que *ug* est le monosyllabe caractéristique de l'abondance, par exemple *ugatza* et *ugaria*. Les nombreux exemples que nous avons donnés dans notre dictionnaire prouvent que *u* est pour *ur* « eau », et que le *g* appartient au mot suivant; c'est un *h* converti en *g*. *U-gatz* est pour *ur-hatz*, *ugari* pour *ur-hari*. Dans la note de la page 117, on nous dit que *hume* n'est pas le véritable mot; c'est *sumea* ou plutôt *semea* qu'il faut. — Or, *sumea* n'existe pas, autant que nous sachions, et *hume* et *seme* sont deux mots différents. Nous trouvons page 280 : *etz* « fermez ». — C'est *es* ou *ers* que l'auteur veut dire. *Jars* « manger ». Ce mot n'existe pas. Page 205, M. Bladé nous dit que *mintzo* « parole » a été formé avec *mihia* ou *mia* « langue » et *otsoa* ou *otzoa* « bruit ». Il oublie de dire d'où vient le *n*. — Comme *mintzo* est un adjectif et pourrait mieux se traduire par le vieux français « linguard », il est plus que probable que *tsu* est la terminaison caractéristique des adjectifs. En guipuzcoan, on dit *mingaña* ou *miña* pour *mihi* « langue », et de là très-probablement le *n*. — « *Ola* (p. 416) serait un diminutif. » Or, *ola* signifie « planche ».

Mais revenons à notre sujet. Nous voudrions donc examiner ici si la méthode de Humboldt est assez rigoureuse pour qu'on en soit arrivé à une solution définitive de la question. Ce n'est pas dans une Revue qu'on pourrait examiner tous les noms de villes et de peuples mentionnés par Humboldt; mais on nous permettra d'en citer quel-

ques-uns à l'appui de notre opinion. *Iligor*. « De cette espèce (légende dont la lecture est certaine) paraît être *Iligor* qu'on explique en basque sans faire violence au mot, sans changer une seule lettre, par ville de montagne (Hoch-oder Bergstadt.) » (*Prüf.*, p. 5) (1). — Il est vrai que *l* est quelquefois pour *r;* mais *ili* ne se trouve jamais, autant que nous sachions, pour *iri*. *Gor* serait « haut, montagne »; c'est une erreur. *Go* est « haut ». *Gora* signifie aussi « haut », proprement « en haut », et comme *a* est souvent l'article, Humboldt a cru pouvoir retrancher le *a;* mais *a* n'est pas l'article ici; *gora* est formé de *go-ra* « en haut » (vers haut), *nach oben*, allemand.

Navarra. Ce mot dériverait de « nava » encore de nos jours en espagnol « plaine », et de « *arra* ». *Arra,* dit Humboldt, est souvent une terminaison, et ainsi l'étymologie de Navarra, « pays de plaine » (ebene Landstrich), ne peut laisser aucun doute. (*Prüf.*, p. 15.) — *Arra* ou plutôt *ar* est une terminaison, il est vrai, mais indique toujours l'habitant d'un lieu et correspond à peu près à l'all. mann, dans landsmann, « compatriote », *erritar* de *erri-t-ar ; t* paraît être ici pour l'euphonie. *Españar*, « Espagnol », de *España-ar*. Si *Nava* et *arra* combinés signifient quelque chose, ce serait habitants de la plaine et non la plaine même. De plus, une terminaison signifie quelque chose, et si la signification s'en est perdue, elle place le mot, en tout cas, dans une catégorie quelconque. Ici *arra* serait parfaitement superflu, *nava* signifiant déjà « plaine ». *Nava* au fond est espagnol, et Pouvreau cite

(1) Nous ne pouvons malheureusement pas citer la traduction de Humboldt par M. Marrast; elle n'est pas exacte.

nabea, nauea. Nava, selon Covarr., est d'origine arabe; cependant ce mot ne se trouve pas dans le glossaire de M. Dozy.

A la page 21, nous retrouvons le nom des Pleutaures, déjà cités avec les Bardyètes et les Allobriges, à la page 5, où Humboldt dit que ces noms sont donnés par Strabon comme appartenant à des peuplades cantabres. Pleutaures et Allobriges, sous cette forme du moins, ne sont pas des noms basques; *pl. tr.*, etc., ne sont pas tolérés en basque. Humboldt n'ignore pas ceci; il le dit expressément lui-même : « Si ce nom (Pleutaures) n'est pas corrompu, il paraît « appartenir à un peuple non-basque. » Cependant on lit sur la page suivante (§ 12, p. 22) : « Ce qui vient d'être « cité dans les pages précédentes suffira pour démontrer « que les anciens noms ibériens suivent le système phoné- « tique basque. » Ce jugement est très-précipité, d'autant plus que le système phonétique basque, que Humboldt connaît et qu'il cite à l'appui, est très-incomplet. Pour Humboldt, ce système (voir p. 18) se réduit à quatre ou cinq observations, savoir : qu'il n'y a pas de *f* en basque; qu'aucun mot ne commence par *r;* que *r* et *d* permutent entre eux; que deux consonnes ne se suivent pas. Voilà tout. Avec de si faibles ressources, on ne pouvait guère affirmer positivement les mutations ou corruptions violentes d'une langue. Beaucoup de noms de villes, de peuples, etc., ont souffert, sans doute, et il n'y a là rien d'étonnant. Comme le fait remarquer Phillips (*Ueber das iberische alphabet*, p. 11) : « Qui reconnaît dans Grenoble *Gratianopolis?* dans Passau *Batava castra?* dans Saragosa *Cæsarea Augusta?* »

Cependant, en coupant arbitrairement une terminaison par ci et en changeant une lettre par là, on se perdra dans

un dédale de conjectures qui se contredisent réciproquement. Les écrits sur le basque n'en sont que trop la preuve.

Acha, aitza. Ces mots, dont le premier est biscayen et le second guipuzcoan, signifient « rocher ». Humboldt prétend que *asta* en est la variante, et pour preuve il renvoie à ses « *Zusætze* », § 35-40. Là nous trouvons un tableau où *ach* paraît comme dérivé de *as; echun* de *es; ichua* de *is; ochoa* de *os.* Pour *us,* Humboldt n'a rien trouvé. En examinant les mots d'un peu plus près, on voit bientôt que ce tableau n'est pas exact. *Ach,* biscayen, est pour *aitz,* guipuzcoan, *haitz,* labourdin. Le *i* s'est perdu comme dans *aize* que les Biscayens prononcent à peu près *ache. Aitz* ou *ach* n'a donc rien de commun avec *ast,* ce que Humboldt prétend, afin de pouvoir expliquer les noms commençant par *ast,* comme : *Asta, Asteguieta, Astigarraga, Astobiza, Astorga, Astulez, Asturie,* etc. Il eût été bien plus simple de rattacher ces noms à *as, asti, asto.* Disons en passant que *Astigarraga* signifie « lieu planté de tilleuls », de *astigar* « tilleul ». Mais ceci importe peu ; nous ne prétendons pas expliquer ces noms ; nous voulons seulement faire voir que l'explication acceptée jusqu'ici n'a pas de base solide.

Iria. Nous avons déjà parlé plus haut de ce nom, que Humboldt croit être le même que *ili* (voir *Prüf.*, p. 24). Dans ce même paragraphe, Humboldt veut identifier *ula* avec *ura* « eau ». *Ur* « eau » ne se rencontre jamais comme *ul.* Dans les composés le *r* se perd toujours.

Calamua. Humboldt prend ce mot, qui signifie « chanvre » et qui vient de l'espagnol *cañamo,* pour du basque, et par lui il explique *Calaguris.*

Urso ou *ursaon* ou *orson.* La terminaison, dit Humboldt, est *za* et signifie « profusion, quantité ». (*Prüf.*, p. 30.)

Dans une note, il cite Astarloa dont il prend cette explication, qu'il admet. *Ur* est « eau », et *urson* indiquerait un endroit où il y a profusion d'eau. — D'abord nous serions très-embarrassé de citer un seul exemple où *za* signifie « abondance », et Astarloa, que Humboldt copie, éprouverait la même difficulté. Ces mots, qui ne se trouvent nulle part, apparaissent tout à propos pour tirer d'embarras les faiseurs d'étymologies et disparaissent aussitôt sans laisser de trace. Nous verrons plus loin qu'Oihenart trouve *itz* pour « eau ». Mais admettons un moment que *za* signifie « abondance »; alors nous sommes encore bien loin de *saon* ou *son*.

Verurium. Ce serait « la ville des deux eaux », selon Astarloa (*Apologia*, p. 234); et Humboldt ajoute (*Prüf.*, p. 32) que cette explication est selon les règles de la grammaire (sprachkundig), puisque *bi*, au commencement d'un mot, se change en *ber* (sich in *ber* verwandelt). — Ce changement de *bi* en *ber* ne peut malheureusement pas se prouver par la langue, les exemples cités ne prouvant rien. *Berrogei* et *berreun* paraissent plutôt être formés de *berri-ogei* et *berri-eun*, « de nouveau vingt », « de nouveau cent », c'est-à-dire « deux vingts (quarante) », « deux cents ». A cause de cela, Pouvreau écrit aussi *berriz-hogoy*. Humboldt se corrige lui-même à la fin de son article, en partie parce qu'il s'aperçoit que la règle, comme il la pose, n'est pas exacte, en partie parce que, absolue comme elle l'est, elle embarrasse l'explication d'un autre nom, Bituris; ce nom, selon Humboldt, est composé de *bi* « deux » et de *uri* « eau » (eau est *ur*), ou de *bi* et de *iturri* « source »; dans le premier cas, le *t* serait euphonique. Ici donc le *bi*, qui devrait devenir *ber* au commencement d'un mot, le

gêne et, à cause de cela, Humboldt ajoute : « Que des « mots comme *bitan ambat*, « encore une fois de plus » ; « *biderbia* « double » ; *bidertatu* « répéter », prouvent « que *bi* ne devient pas toujours *ber*. » Et, malgré cela, Humboldt pose la règle que *bi* devient *ber*, etc. De pareilles explications nous semblent faire beaucoup plus de mal que de bien ; elles n'expliquent rien, et cependant, quand on n'y regarde pas de trop près, elles paraissent trancher la question d'une façon décisive.

Phillips, comme nous l'avons déjà dit, n'admet pas non plus toutes les explications de Humboldt. « Si nous avons « à dire notre opinion sur la parenté du basque et de « l'ibérien, c'est qu'on ne peut la nier sous un double « rapport. D'abord et en général, il se manifeste une ana- « logie de sens qui n'est pas à méconnaître ; et ensuite « plusieurs noms ibériens s'expliquent parfaitement par le « basque. Seulement le nombre n'est pas aussi grand qu'on « pourrait le désirer, et une grande quantité de noms « restent, malgré tout l'appareil basque, sans explication ; « aussi trouve-t-on chez Humboldt plusieurs explications « auxquelles nous ne pourrions pas souscrire. » (*Prüfung des iberischen ursprunges....* p. 7.)

Nous ne savons si l'assertion de M. Phillips, quand il dit que, « on ne peut pas nier la parenté de l'ibérien et du basque, » pourrait nous faire changer d'opinion. Les données de l'auteur sur la langue basque ne sont pas de nature à jeter un grand poids dans la balance. Généralement il puise chez les autres, et son « commentaire » de sa « *baskische sprachprobe* » trahit à tout moment le nouveau venu sur le terrain de la linguistique basque.

Nous voyons, par exemple, à la page 25, l'auteur expri-

dituzuna, barca eiguzu, Jauna; c'est-à-dire : « Agneau de Dieu qui effaces les péchés du monde, pardonnes-nous, Seigneur. » Le vocatif est rendu quelquefois par le nominatif indéfini (sans article), quelquefois par le nominatif défini (avec l'article). Ici l'auteur de la litanie écrit le vocatif *Jauna* avec l'article; mais il a préféré, au lieu d'écrire *bildotsa* (comme dans le texte labourdin), placer le *a* à la fin de la terminaison verbale, ce qui donne à la phrase le sens de : « Celui qui (les) ôte les péchés ». Comme le verbe basque indique en même temps qu'il s'agit de la deuxième personne, nous traduirions par « toi qui ôte », etc.

Comme Boudard a adopté la manière de voir de Humboldt et l'a appliquée au déchiffrement des légendes des monnaies, nous n'avons qu'à répéter nos doutes sur les résultats obtenus par ce savant. Il nous semble difficile d'admettre que les noms que Boudard nous donne pour ibériens puissent être expliqués par le basque, par exemple : *Akinipo, Abulko, Seoisen, Kinit, Ilaoia, Eodod, Oelihakoem, Ootoot,* etc. Boudard parvient à les expliquer tous, mais, comme Humboldt, en faisant très-large la part des hypothèses, en changeant la signification des mots selon le besoin, et souvent en prêtant aux mots basques un sens qu'il serait très-difficile de justifier.

Par exemple, en parlant du nom des monts Cévennes, nous lisons (p. 121) que *ke* est « vapeur » en basque, ce qui est vrai, et que *pen* ou *phen* est « rocher ». L'auteur coupe ici la terminaison de *penna*, croyant que *a* est l'article; mais le mot est *penna* (*nn*=*ñ*), de l'espagnol *peña* « rocher ». *Peña* vient, selon Covarr., du latin *pinna*, ce que Diez admet aussi.

Les noms en *m*, que Boudard cite, ne peuvent être basques; *m* n'est jamais à la fin d'un mot. Les mots de *ghiz* ou *khitz* « peuplade » (p. 73); *ga* « abondance », *os* « bon » (p. 97); *ontza* « union » (p. 103); *ara* « plaine » (p. 89); *c*, caractéristique de l'ethnique (p. 87), n'existent pas, et ainsi tout l'échafaudage élevé sur ces prétendus mots croule. Et puis, plusieurs explications contre lesquelles il n'y a pas d'objections aussi sérieuses sont-elles très-satisfaisantes? Est-il probable qu'un peuple se nomme « dans les porcs », *Ceretani*, de *cherri-etan;* ou « dans les flèches », *Lusitani* de *lutsi-etan ;* ou « dans les corbeaux », *Belitani* de *bele-etan?*

A propos du nom des *Aquitani* (p. 122), Boudard dit : « Les Basques appellent la ville de Dax *Aquitz*, mot qui « se compose de deux mots ibères (il veut dire basques) : « *ach-itz*, eau de roc. » Humboldt avait déjà fait changer *ach* (toujours pour *aitz*) en *as;* ici *ach* devient *ak*. Où nous arrêterons-nous de cette façon? Et puis Oihenart, qui paraît avoir donné cette explication, pourrait bien avoir ajouté dans quel dialecte *itz* signifie eau.

Nous pourrions toujours continuer nos citations; mais l'article est déjà long, et ce que nous avons dit suffira, croyons-nous, pour démontrer que la parenté des langues ibérienne et basque n'est rien moins que prouvée, et que la conclusion à laquelle arrive Humboldt (p. 120) : « que « les anciens Ibères étaient indubitablement des Basques, » si jamais elle se trouve être vraie, ne sera vraie qu'appuyée sur de tout autres arguments que ceux que l'on a fait valoir jusqu'ici.

W. VAN EYS.

Mai 1874.

dituzuna, barca eiguzu, Jauna; c'est-à-dire : « Agneau de Dieu qui effaces les péchés du monde, pardonnes-nous, Seigneur. » Le vocatif est rendu quelquefois par le nominatif indéfini (sans article), quelquefois par le nominatif défini (avec l'article). Ici l'auteur de la litanie écrit le vocatif *Jauna* avec l'article; mais il a préféré, au lieu d'écrire *bildotsa* (comme dans le texte labourdin), placer le *a* à la fin de la terminaison verbale, ce qui donne à la phrase le sens de : « Celui qui (les) ôte les péchés ». Comme le verbe basque indique en même temps qu'il s'agit de la deuxième personne, nous traduirions par « toi qui ôte », etc.

Comme Boudard a adopté la manière de voir de Humboldt et l'a appliquée au déchiffrement des légendes des monnaies, nous n'avons qu'à répéter nos doutes sur les résultats obtenus par ce savant. Il nous semble difficile d'admettre que les noms que Boudard nous donne pour ibériens puissent être expliqués par le basque, par exemple : *Akinipo, Abulko, Seoisen, Kinit, Ilaoia, Eodod, Oelihakoem, Ootoot,* etc. Boudard parvient à les expliquer tous, mais, comme Humboldt, en faisant très-large la part des hypothèses, en changeant la signification des mots selon le besoin, et souvent en prêtant aux mots basques un sens qu'il serait très-difficile de justifier.

Par exemple, en parlant du nom des monts Cévennes, nous lisons (p. 121) que *ke* est « vapeur » en basque, ce qui est vrai, et que *pen* ou *phen* est « rocher ». L'auteur coupe ici la terminaison de *penna*, croyant que *a* est l'article; mais le mot est *penna* (*nn*=*ñ*), de l'espagnol *peña* « rocher ». *Peña* vient, selon Covarr., du latin *pinna*, ce que Diez admet aussi.

Les noms en *m*, que Boudard cite, ne peuvent être basques; *m* n'est jamais à la fin d'un mot. Les mots de *ghiz* ou *khitz* « peuplade » (p. 73); *ga* « abondance », *os* « bon » (p. 97); *ontza* « union » (p. 103); *ara* « plaine » (p. 89); *c*, caractéristique de l'ethnique (p. 87), n'existent pas, et ainsi tout l'échafaudage élevé sur ces prétendus mots croule. Et puis, plusieurs explications contre lesquelles il n'y a pas d'objections aussi sérieuses sont-elles très-satisfaisantes? Est-il probable qu'un peuple se nomme « dans les porcs », *Ceretani*, de *cherri-etan;* ou « dans les flèches », *Lusitani* de *lutsi-etan ;* ou « dans les corbeaux », *Belitani* de *bele-etan?*

A propos du nom des *Aquitani* (p. 122), Boudard dit : « Les Basques appellent la ville de Dax *Aquitz*, mot qui « se compose de deux mots ibères (il veut dire basques) : « *ach-itz*, eau de roc. » Humboldt avait déjà fait changer *ach* (toujours pour *aitz*) en *as;* ici *ach* devient *ak*. Où nous arrêterons-nous de cette façon? Et puis Oihenart, qui paraît avoir donné cette explication, pourrait bien avoir ajouté dans quel dialecte *itz* signifie eau.

Nous pourrions toujours continuer nos citations; mais l'article est déjà long, et ce que nous avons dit suffira, croyons-nous, pour démontrer que la parenté des langues ibérienne et basque n'est rien moins que prouvée, et que la conclusion à laquelle arrive Humboldt (p. 120) : « que « les anciens Ibères étaient indubitablement des Basques, » si jamais elle se trouve être vraie, ne sera vraie qu'appuyée sur de tout autres arguments que ceux que l'on a fait valoir jusqu'ici.

W. VAN EYS.

Mai 1874.

EXAMEN CRITIQUE

DES JUGEMENTS PORTÉS SUR LA VALEUR DES MONUMENTS PHILOSOPHIQUES, LITTÉRAIRES, SCIENTIFIQUES DES CHINOIS.

STRUCTURE DE LA LANGUE ENVISAGÉE SOUS LE RAPPORT DE SA CAPACITÉ SCIENTIFIQUE.

L'antiquité de l'histoire et de la civilisation chinoises a été et sera longtemps encore l'objet de discussions et de controverses entre les savants.

James Legge, à qui l'on doit la remarquable traduction des livres classiques de la Chine, admet comme date la plus reculée l'an 775 avant J.-C.; il s'appuie sur la concordance de cette date avec la mention d'une éclipse scientifiquement démontrée, tandis que les autres éclipses signalées antérieurement paraissent contestables à cet auteur, qui invoque les vérifications du P. Gaubil, ainsi que celles du Rév. John Chalmers, extraites de son *Astronomie des anciens Chinois*.

Biot, d'après Weber, assigne à cette antiquité une date plus récente encore : ce serait celle de l'an 213 avant J.-C., concordant avec l'incendie général des livres de l'empire, ordonné par Tsin-chi-hoang-ti, de telle sorte qu'on devrait regarder désormais comme apocryphes tous les documents et textes antérieurs à l'année 213 de notre ère.

En 1867, Pauthier publia une série de mémoires sur ce sujet (1).

(1) *Mémoires sur l'antiquité de l'histoire et de la civilisation chinoises d'après les monuments indigènes.* Imprimerie impériale, 1867.

Il compulsa les documents indigènes, et démontra qu'au commencement de l'ère chrétienne, la littérature sinique était suffisamment représentée. Il cite Ma-Touan-Lin qui, passant en revue tous ces monuments, en donne l'énumération d'après les inventaires officiels.

Pauthier dresse des tableaux synoptiques indiquant les chiffres considérables des écrits échappés au barbare édit de proscription, et, renversant les assertions de Weber et de Legge, il montre le degré de crédibilité que comportent les anciennes annales de la Chine.

Mais le débat ne se passe pas seulement entre les sinologues : il s'est aussi élevé entre ces derniers et les indianistes, qui réclament pour l'Inde l'antériorité de l'astronomie chinoise, et dépossèdent ainsi cette nation d'un de ses titres scientifiques le plus généralement admis, en même temps que le plus sérieux.

Vraisemblablement, ces controverses sont loin d'être closes, et, tant qu'elles subsisteront, on ne devra point les regarder comme stériles; elles étendent le champ des investigations; elles sollicitent l'ardeur des savants; elles éclairent le lointain passé des nations si intéressantes de l'Extrême Orient; elles sont donc profitables à l'histoire et à la science. On comprend, d'ailleurs, les divergences lorsqu'il s'agit des problèmes chronologiques, lesquels exigent une rigoureuse exactitude et ne sont point affaires de sentiment. Il n'en est pas de même lorsqu'on entreprend de porter des jugements sur la valeur des monuments littéraires, scientifiques, philosophiques, moraux et religieux d'une nation. Les principes, les systèmes, les idées personnelles, se reflètent toujours dans ces jugements. Se maintenir dans la voie d'une critique indépendante, déga-

gée de toute passion, est une épreuve dont l'esprit humain ne sait pas toujours triompher. C'est pourquoi on constate un désaccord presque absolu dans les jugements émis sur les productions intellectuelles de la race chinoise. Aussi, n'est-il pas sans intérêt de passer en revue ces critiques, afin de montrer ces divergences, bien qu'elles émanent d'écrivains spéciaux ou autorisés par les connaissances qu'ils ont pu acquérir au moyen des traductions et commentaires dus aux sinologues des diverses contrées.

G. de Humboldt (1), visant principalement la valeur littéraire du langage, s'exprime ainsi : « Malgré son appa-
« rente imperfection, elle possède sur les autres cet avan-
« tage : c'est que, dédaignant les couleurs que l'expression
« ajoute à la pensée, elle fait mieux ressortir les idées en
« les rangeant immédiatement les unes à côté des autres ;
« leurs oppositions ou leurs conformités en sont rendues
« plus sensibles, et la pensée, dégagée de toute liaison
« grammaticale, n'en éprouve que plus de hardiesse. »

D'après Grosier, ou plutôt d'après le P. Mailla, dont il n'a fait que colliger les œuvres, la langue est claire, simple, non hyperbolique.

L'abbé Perny (2), auteur d'un remarquable dictionnaire destiné aux dialectes du Sud, dit, dans la préface de ses *Proverbes chinois,* « que rien ne caractérise aussi bien un
« peuple que les proverbes et les dictons populaires. La
« langue chinoise est d'une grande richesse en ce genre.
« Par la mesure, la cadence, l'harmonie et surtout l'anti-
« thèse, ils sont si gracieux et si spirituels, qu'on les dé-

(1) *Lettres sur le génie de la langue chinoise.*
(2) P. Perny, *Proverbes chinois,* 1869.

« figure en les faisant passer dans nos froides et mono-
« tones langues d'Europe. »

D'après Pauthier, les ouvrages de l'antiquité ont beaucoup d'énergie et de profondeur. Il reconnaît toutefois qu'ils exigent une initiation laborieuse qui les rend inaccessibles ou difficilement intelligibles à la pluralité des lettrés eux-mêmes.

Cabanis, envisageant la question au point de vue physiologique, fait dériver l'enfance perpétuelle du peuple chinois de la nature même de sa langue. Il est rationnel, en effet, de penser qu'une nation où les hommes consacrent une partie de leur existence à étudier leur langue finit par ne plus se trouver que des forces insuffisantes lorsqu'il s'agirait de concevoir et de créer.

L'exercice continuel de la mémoire recule incessamment les limites de cette faculté, mais au détriment des autres, et proportionnellement à leur inactivité où à leur passivité relative. Ceci est une des lois du dynamisme cérébral.

Cependant Cabanis va trop loin lorsqu'il attaque la langue au point de vue de la clarté. Il cite, comme exemple, le *Recueil des Lois*. Cet exemple est mal choisi. Qu'il y ait des monuments littéraires d'une impénétrable obscurité, ceci n'est pas contestable : les sinologues en conviennent, et il a fallu toute la sagacité de Stanislas Jullien pour arriver à projeter quelque lumière sur le *Tao-te-King* de Lao-tzeu. L'ouvrage de ce philosophe est considéré comme le plus abstrait, et rien ne le démontre mieux que les divergences des commentateurs indigènes et la variété infinie des interprétations fournies par le P. Amiot, Rémusat, etc. Mais toutes les littératures ont leurs monuments plus ou moins obscurs, et, envisagée dans son ensemble,

celle des Chinois est, de l'avis de la pluralité des sinologues, suffisamment intelligible s'il s'agit d'un ordre de faits et d'idées en rapport avec le génie et la civilisation si spéciale de la race, soit que le traducteur en ait été préalablement pénétré, soit qu'il en cherche l'initiation par la possession des qualités requises pour des travaux de cette nature.

Le *Ta-tsing-leu-lee*, qui est le Code de la Chine, quelque incriminé qu'il soit par Cabanis, est d'une lucidité qu'attestent la concordance des traductions étrangères qui en ont été données, et la netteté de celle due à Th. Staunton.

Que l'on compare encore la traduction des *Analectes de Confucius*, par Pauthier et par Legge, et l'on constatera qu'à part des nuances inévitables, le fond a reçu une interprétation à peu près identique.

Dans son traité *De l'origine du langage*, Renan, renchérissant sur Cabanis, s'exprime ainsi :

« La langue chinoise, avec sa structure inorganique et « incomplète, est l'image de la sécheresse d'esprit et de « cœur qui caractérise la race..... Elle exclut toute philo- « sophie, toute science, toute religion (1). »

Il est difficile de se montrer plus radicalement contempteur des manifestations intellectuelles et morales d'un peuple. Pour ce qui regarde la morphologie, l'opinion de Renan est considérable. Nous verrons plus loin comment il établit une relation nécessaire et fatale entre la valeur d'une langue et l'importance des productions intellectuelles du peuple qui parle cette langue.

Si, portant un tel jugement sur les productions chi-

(1) P. 195.

noises, Renan peut invoquer le témoignage de quelques sinologues, il se rencontre en opposition avec d'autres savants qui sont loin de lui prêter l'appui de leur autorité.

Parmi eux, et l'un, sans contredit, des plus éminents, Meadows, dans un remarquable ouvrage ayant pour titre : *Chinese and their rebellion* (1), étudie le système du philosophe anglais Morell, et il déclare être convaincu que la métaphysique chinoise donne une idée souvent aussi exacte de la Divinité, que l'expositeur de la philosophie religieuse, que nous venons de citer, le fait lui-même.

Meadows aperçoit que Leibnitz est l'auteur de la théorie dynamique qu'on trouve exposée dans les *Commentaires* de Choo-tze, écrivain du XIIIe siècle. Suivant Choo-tze, le Ta-Kei, grande essence, est l'origine de toutes choses. Or, puisque la grande essence est née par elle-même et se développe spontanément, Meadows voit dans ce système les monades de Leibnitz, ainsi que la monade primitive, absolue, de laquelle toutes les autres tirent leur origine. En outre, dans les décrets du Dieu de Leibnitz, lequel harmonisa l'action de toutes les monades, on retrouve le Tien-Ming chinois, créateur de la nature et de l'ordre universel.

Leibnitz, qui s'est occupé de la sinologie, a pu, suivant Meadows, s'occuper également de métaphysique chinoise, et même y puiser la partie essentielle de son système, de telle sorte que tout l'idéalisme germanique procèderait des spéculations chinoises,

(1) London, 1856.

Dans un autre endroit de son ouvrage, Meadows semble un peu moins enthousiaste ; il avoue que le système fondamental des croyances de ce peuple ne peut être désigné par le mot de philosophie, dans le sens restreint de l'expression moderne. Pour ce qui est, selon lui, des recherches sur la nature de l'esprit humain, sur le monde objectif, et pour la déduction syllogistique des principes, on ne trouve que peu ou rien. Le système fondamental est entièrement dépendant des livres sacrés, dont l'écrivain anglais résume ainsi les plus importantes propositions :

1° Unité fondamentale cachée sous une multitude de phénomènes variés.

2° Du milieu de tous les changements se dégage un ordre éternel.

3° A sa naissance, l'homme possède une nature parfaitement bonne.

La première de ces trois propositions, suivant Meadows, légitime le pouvoir suprême d'un seul et consacre le principe monarchique.

La seconde contient que l'ordre ne peut être troublé sans causes. Or, ces causes, le gouvernement les recherche avec soin, et il les trouve soit dans les injustices envers les prisonniers, soit dans les famines, les inondations, les mauvaises récoltes, dans tous les fléaux, en un mot, qui viennent entraver la sécurité et la prospérité du peuple. Alors, on adresse des prières par l'intermédiaire du souverain, fils du Ciel (1).

Quant à la troisième proposition, Meadows affirme qu'elle

(1) C'est ici le lieu de faire remarquer que cette désignation ne doit pas être prise dans son acception physique : elle implique mission d'en haut, providentielle, et rien de plus.

doit être la maxime de tous les gouvernements qui ont une force morale. Or, il est certain que cette maxime se trouve inscrite dans Confucius, qui s'exprime ainsi :

« Les enfants naissent sans taches ; l'âme renferme des « lois naturelles avec lesquelles les actions doivent s'har- « moniser : ces lois sont la droiture, la justice, l'amour. « Mais l'éducation, les défauts corporels, les caprices, les « inclinations perverses, détournent de ces lois. Ils pen- « chent alors vers le mal : la blancheur primitive de l'âme « se ternit.

« D'époque en époque surgissent des êtres nobles qui « ne peuvent jamais s'écarter de ces lois.

« Par la puissance de leur conscience intime, ces êtres « nobles s'harmonisent avec le milieu. Ils apportent la droi- « ture dans toutes les choses, l'amour dans tous leurs dé- « sirs, la justice dans toutes leurs manifestations.

« Ces êtres sont des saints qui, en conservant leur vir- « ginité primitive, font avec le ciel une splendide unité. « Ils sont le ciel même, la loi naturelle incarnée.

« Le ciel les envoie sur la terre, afin d'enseigner aux « autres leurs écarts et les ramener dans la voie par leurs « exemples, leurs dévotions, de manière à reconquérir leur « primitive blancheur.

« Par la pratique des bonnes œuvres, ils arrivent à un « tel degré de perfection morale, qu'ils finissent par ne « plus commettre aucune déviation, ni dans leurs actions, « ni dans leurs pensées. Les hommes qui s'élèvent à cet « état deviennent eux-mêmes des saints. C'est ainsi que « Fou-hi, Cheu-nong, Ya-ho, Chun (1), sont considérés

(1) Noms des premiers empereurs.

« comme saints. Ils sont envoyés par le ciel pour éclairer « le peuple venu au moment où la création s'est faite. « Ils ont indiqué les devoirs qu'on doit aux autres et à « soi-même. Leurs règles saintes sont écrites par le ciel « lui-même (1). »

Pour Meadows, l'esclavage et l'institution des femmes secondaires ou concubines est la seule exception qu'on doive faire à la doctrine du gouvernement chinois, basée sur la morale, et c'est cette exception qui est la source des vices particuliers à la nation.

Dans un autre passage, l'auteur anglais dit qu'il n'y a pas de peuple dont la littérature soit aussi exempte de descriptions licencieuses. On ne voit pas dans les temples une seule indécente idole. « Je pourrais, dit-il, prouver « qu'en éthique, les Chinois sont plus idéalistes que nous « autres Européens. »

Sir John Davis estime que le trait le plus louable est la diffusion de l'éducation morale parmi les plus basses classes.

Toutes ces citations prouvent que les auteurs anglais ont généralement des opinions favorables. Il n'en est pas de même de l'école allemande; car tout ce que ses philosophes, et notamment Hegel, Gutzlaff, Gladish, etc., ont dit de la philosophie chinoise, la montre comme la source de toutes superstitions et la cause de l'infériorité de la vie politique et morale de cette nation.

Les jugements des sinologues français présentent une diversité moins grande et sont généralement plus favorables.

(1) Traduit de l'ouvrage russe du P. Hyacinthe. — *Description statistique de la Chine*, p. 67 et suiv.

Bazin admet deux périodes dans la philosophie chinoise : une première, ontologique, consacrée à la recherche des causes primordiales, dans laquelle apparaît une métaphysique des nombres qui rappelle le système pythagoricien. On trouve dans Grosier que Pythagore a voyagé en Chine ou au moins dans l'Inde, et que, dans ce dernier pays, il a pu se rencontrer avec quelques savants Chinois. On a même supposé que son système dérive de son initiation à la théorie musicale des Chinois. Il est donc dit, dans la métaphysique des nombres, que l'unité est le premier et le dernier terme de tout ; que les êtres sont créés et combinés d'après la loi des nombres, à laquelle sont également soumis les mouvements des astres et la périodicité des saisons.

A cette première période de la philosophie succède la doctrine confucéenne, que Bazin considère comme une simple éthique. Mais Pauthier n'en juge pas ainsi. D'après lui, Confucius ne se borne pas à la formule aphoristique de pensées morales. Ses pensées revêtent encore un cachet scientifique où l'abstraction s'élève à la hauteur de la métaphysique d'Aristote et de Kant. La notion des causes générales et des effets est scrutée, et le principe du développement moral de soi-même est exposé avec soin.

Nous avons vu plus haut, dans le court aperçu que nous avons donné du confucianisme, que le philosophe chinois s'élève, en effet, à une grande hauteur et qu'il s'exprime dans un magnifique langage. Il est vrai que la doctrine de Tao, du philosophe Lao-tzeu, qui parut presque à la même époque, a failli un instant pervertir les progrès déjà faits par la nation, sous l'impulsion des belles maximes de Confucius. Cette doctrine enseignait l'abstention de toute

obligation sociale et la vie solitaire. Prenant peu à peu les allures d'un véritable mouvement religieux, elle enseigna que son fondateur Lao-tzeu, aussi appelé Li-tan, est un dieu fait homme, venu pour illuminer la terre et éclairer l'humanité. Mais Lao-tzeu n'a jamais prétendu fonder une religion; il ne s'est occupé que de morale. Ce sont ses adeptes qui ont faussé sa doctrine. Ce qui prouve que le système tauïste est contraire à l'esprit général de la nation, c'est qu'il n'a jamais pu réussir à s'y inféoder.

Si plus tard le tauïsme a revêtu le caractère d'un mouvement religieux, c'est qu'il a dévié de son origine et a posé des règles nouvelles. D'après elles, l'homme qui a conservé sa blancheur primitive et a perfectionné son être n'a pas une mort naturelle. Il se transforme en un esprit qui se trouve bientôt transporté sur des montagnes inaccessibles où les choses les plus vulgaires lui apparaissent sous des aspects ravissants; avec les autres habitants célestes, il jouit de toutes les béatitudes que la langue des mortels ne saurait traduire. On comprend qu'un tel homme, appartenant encore au monde matériel, soit considéré comme jouissant d'une influence considérable sur le monde spirituel. Il a le secret de la pierre philosophale (1).

En effet, les prêtres tauïstes ont joui un instant d'un grand crédit à la cour, et il est tels empereurs qui, voulant profiter du breuvage d'immortalité, ont professé le plus grand respect pour eux.

Deux siècles avant J.-C., le tauïsme avait pu créer jusqu'à trente-sept sociétés.

Au Ier siècle de notre ère, Chang-tao-ling, prenant pour

(1) D'où l'alchimie et la magie.

base ce système, en construisit une religion. C'est lui qui proclama que Lao-tzeu est un dieu fait homme.

En 424, Ko-tsien-tchi, un des plus savants dignitaires, frappé de la doctrine nouvelle, fit admettre l'un des descendants de Chang-tao-ling au titre de tien-che, c'est-à-dire précepteur du ciel.

En 748, ce titre fut fixé par brevet impérial; mais la dynastie actuelle l'a supprimé et remplacé par celui de gen-gen, vrai homme. Ce titre est encore porté par le chef des tao-sse, qui réside dans la province du Kian-Si. Les tao-sse se divisent en célibataires et en hommes mariés, ce qui les distingue des bouddhistes, tous voués au célibat.

Jadis, le fanatisme a été poussé si loin, qu'ils se tuaient pour être transportés plus vite sur les montagnes célestes. Aujourd'hui, ils se contentent de mener une vie assez sévère et s'occupent d'art divinatoire et de magie.

Nous avons tenu à entrer dans quelques détails relatifs au tauïsme qui, simple système philosophique ou plutôt moral au début, est plus tard devenu une religion, laquelle, ne parvenant pas à répondre au sentiment national, a fini par tomber en discrédit à peu près complet.

C'est là, sans doute, ce qui fait dire à Pauthier que Lao-tzeu n'était qu'un illuminé et un mystique, méprisant la civilisation corruptrice de l'état de nature, qu'il considère comme le seul vrai.

Abel Rémusat n'est guère moins sévère pour Lao-tzeu que Pauthier. C'est une différence que nous devons signaler entre ces deux savants d'une part, et de l'autre le P. Hyacinthe, qui ne reconnaît dans Lao-tzeu que le simple moraliste, non responsable des déviations dues à ses disciples.

Montesquieu, parlant de la morale sociale (et il ne s'agit

évidemment que de celle-là) du philosophe Lao-tzeu, estime qu'elle est admirable. Seulement, ajoute-t-il, les dogmes les plus vrais ont des conséquences mauvaises, s'ils ne sont pas liés avec les principes de la société, et les dogmes les plus faux en ont de bonnes, si on les rapporte aux même principes; et il le prouve en montrant les tao-sse méprisant le corps, mais respectant l'âme, se tuant par milliers et croyant à l'immortalité.

D'autre part, les confucéens nient, d'après l'auteur de l'*Esprit des Lois*, ce dogme de l'immortalité, et, n'ayant de respect que pour le corps, professent, pour l'ordre social, un culte et des principes moraux irréprochables.

Suivant Pauthier, il n'y aurait pas dans le texte chinois la moindre trace de l'immortalité de l'âme. Et il ajoute que nulle part, dans les œuvres du philosophe tout aussi bien que dans les écoles rivales de celle de Confucius, il n'est question de l'âme comme pouvant subsister personnellement après la mort (1). Ce qui, ainsi que le démontre Pauthier, a pu faire admettre que ce dogme aurait été soutenu par Confucius, c'est que dans la traduction d'une dissertation de Tso-Kieou-ming, on trouve cette phrase : « On meurt, mais on ne périt pas tout entier. » Or, d'après notre savant sinologue, cet aphorisme signifie que ceux qui sont supérieurs par leur intelligence aux autres hommes, ainsi que par leurs vertus, leurs mérites et leur sagesse, subsistent éternellement dans la mémoire des hommes et que leurs paroles sont tranmises aux générations futures.

Il est évident qu'on ne saurait voir dans cette phrase l'idée de l'immortalité de l'âme.

(1) Mémoires déjà cités, p. 63 et suiv.

Il est vrai que dans autre endroit de ses écrits, Confucius dit que, n'étant pas éclairé suffisamment sur le problème de la vie, il l'est encore moins sur celui de la mort. Ceci est plus explicite, mais on ne peut y voir ni une négation, ni une affirmation touchant le dogme.

Quant à la morale confucéenne, Montesquieu la trouve fort belle, et se montre ainsi en opposition avec ceux qui prétendent que le philosophe n'a dit à ce sujet que des banalités. Nous n'entreprendrons pas de rechercher s'il est vrai que les Chinois n'aient aucune religion. Il conviendrait plutôt de se demander si le sentiment religieux existe chez eux, tel qu'il existe chez les nations européennes, car si le confucianisme n'est pas une religion, si le tauïsme n'en a été une que très-passagèrement et sans avoir revêtu un caractère national, il ne reste plus que le bouddhisme. Mais la civilisation chinoise comptait déjà, comme on sait, plusieurs milliers d'années d'existence, alors que le bouddhisme fit son apparition en Chine (1). Il eut à soutenir une lutte sérieuse, sans cependant que l'opposition eût un caractère religieux ; et quand le gouvernement se fut convaincu que la nation pouvait donner sa foi au dogme de la transmigration, sans qu'il y eût péril pour les lois et l'ordre social, la religion bouddhique put se généraliser tout à l'aise.

Reste donc le culte des ancêtres, qui est, sans contredit, la pratique la plus universelle et qui domine tous les autres systèmes, au point qu'on peut considérer ces derniers comme secondaires. On sait que les anciens missionnaires

(1) La septième année du règne de Ming-ti, l'an 64 de notre ère.

n'avaient jamais pu parvenir à y faire renoncer leurs plus zélés néophytes.

De ce rapide aperçu il résulte qu'il n'existe aucune religion nationale en Chine. Autre chose plus grave est de décider si le sentiment religieux, tel qu'il est chez nous, existe ou non dans la constitution physique de la race.

On a avancé que le scepticisme et l'indifférence remplacent chez elle ce sentiment. Meadows, à ce propos, s'écrie : « Comment espérer alors la rénovation religieuse de la Chine, « avec une telle erreur sur la nature morale de ce peuple? » Meadows admet donc implicitement cette rénovation.

Quant à nous, nous nous contenterons de rappeler le jugement de Montesquieu sur ce grave sujet : « Tous les « peuples d'Orient, dit-il, excepté les mahométans, croient « que toutes les religions sont, en elles-mêmes, indiffé- « rentes. Ce n'est que comme changement dans le gou- « vernement qu'ils craignent l'établissement d'une autre « religion. Les Européens sont d'abord bien accueillis, à « cause des nouveautés qu'ils apportent; puis, s'il s'élève « quelques difficultés, alors la tranquillité est troublée ; « on proscrit la religion nouvelle et ceux qui l'annoncent. « Les disputes surgissent parmi ceux qui prêchent, et on « commence à se dégoûter d'une religion pour laquelle « ceux-là même qui la proposent ne s'entendent pas. »

Quant aux jugements portés sur le roman, sur le drame, sur les divers genres de poésie, ils sont divers et, du reste, assez rares. Tandis que, d'après du Halde, il n'existe ni tragédies, ni poèmes épiques, l'auteur d'un ouvrage ayant pour titre : *L'inégalité intellectuelle des races* (1), admet

(1) M. le comte de Gobineau.

que la poésie épique n'atteint que le « ridicule des fictions « mythologiques. » Ces aspects divers de la littérature sinologique sont encore trop peu explorés pour que la critique n'apporte pas une réserve prudente dans ses appréciations.

Son avis sur les ouvrages scientifiques, c'est qu'ils méritent plus d'éloges, bien qu'ils ne soient, ajoute-t-il, que des compilations verbeuses manquant de sens critique.

Ce sont là, comme on le voit, des éloges finalement fort atténués ; mais nous ne pouvons pas partager l'avis de l'auteur de l'ouvrage sur l'*Inégalité des races*. Nous pensons, au contraire, que les monuments scientifiques sont la partie la plus faible des productions intellectuelles de la nation.

Passons donc en revue les branches principales des sciences, et voyons jusqu'à quel degré de culture elles ont été avancées.

Certains érudits, emportés par leur enthousiasme immodéré pour les Chinois, ont avancé que cette nation avait connu toutes les méthodes mathématiques modernes, mais que ces méthodes auraient été anéanties dans l'incendie ordonné par Tsin-chi-hoang-ti. Un long intervalle se serait alors écoulé pendant lequel cette science aurait été délaissée, lorsqu'un des ministres de Kang-hi s'occupa de rassembler tous les vieux ouvrages épars. Avec eux, il put recueillir des notes intéressantes et reconstituer en partie les méthodes perdues. Voilà une assertion qu'il serait fort difficile à étayer de preuves. Comment expliquer alors le travail d'initiation complète auquel les missionnaires précepteurs de Kang-hi furent obligés de se livrer pour en-

seigner à ce souverain toutes les sciences, et spécialement la géométrie ?

On sait que le savant empereur connaissait parfaitement les théorèmes d'Euclide et qu'il en entreprit un jour la traduction ; mais il fut obligé d'inventer des caractères spéciaux, et il arriva que son traité ne put être compris que de lui seul, ce qui le conduisit à ajouter de nombreux commentaires explicatifs, qui ne donnèrent, du reste, guère plus de lucidité à son ouvrage.

Quelle qu'ait été la différence entre la méthode géométrique chinoise et la méthode européenne enseignée par le P. Verbiest, on ne s'explique guère comment la géométrie de Kang-hi a pu être une chose aussi incomprise par les mathématiciens de son temps, et on peut, sans forcer la logique, en conclure qu'il s'agissait là d'une science tout à fait nouvelle pour les Chinois.

Quant à la physique, on peut en dire autant ; Kang-hi a reçu des missionnaires une instruction *ab initio,* et son traité de physique a eu le même sort que sa géométrie, celui de n'être compris que de lui seul.

On a beaucoup vanté les découvertes des Chinois en astronomie. Leur histoire renferme incontestablement les preuves d'observations et de calculs d'éclipses. On étudiait les mouvements célestes, afin de connaître le cours des saisons et d'établir le calendrier. Ces observations et ces calculs reposaient-ils sur des procédés réellement scientifiques ? C'est ce qu'il est bien difficile de savoir, puisque les recherches bibliographiques faites dans cette direction n'ont rien pu fournir d'authentique. L'hypothèse que les écrits de l'école de Yin-Yang, antérieurs à l'édit de proscription des Thsin, aurait été anéanti, n'est pas une preuve

suffisante de l'existence de ces calculs. Du reste, Pauthier (1) mentionne 22 copies d'ouvrages et 169 livres échappés à l'incendie, et ils ne renferment rien de sérieusement scientifique. Ce qu'on peut affirmer, c'est que l'astronomie, au temps de Confucius, avait déjà dégénéré, qu'elle n'était plus qu'une astrologie grossière, et que le philosophe et son école luttèrent contre elle, parce qu'ils voyaient jusqu'à quel point elle était la source des superstitions auxquelles le peuple était enclin.

Au XVIIe siècle, lorsque les missionnaires vinrent à Pékin, le tribunal des mathématiques était confié depuis plus de 300 ans aux mahométans. C'est alors que le P. Adam en prit la direction qui, bientôt après, à l'avènement de Kang-hi, fut remise au P. Verbiest. Ces deux savants créèrent l'observatoire qui existe encore aujourd'hui ; ils firent les calculs du calendrier, et c'est d'après ces calculs que l'almanach chinois est dressé chaque année et le sera encore pendant près d'un siècle. Après cette époque, ou bien ils auront été initiés aux procédés, ou bien ils devront recourir aux lumières des savants étrangers.

Ce que nous venons d'exposer démontre quelle confiance on peut accorder à la valeur de la science astronomique des Chinois. Depuis Confucius, elle n'existe pas; avant lui, elle est hypothétique, et, en l'admettant, il est encore permis de se demander si elle n'était pas le produit d'une importation étrangère. Il va sans dire que nous voulons parler de l'Inde.

Suivant la thèse soutenue par d'éminents indianistes, les auteurs chinois qui ont écrit sur les cinq éléments,

(1) Mémoires déjà cités, p. 87.

lesquels représentent le sujet de la physique, ne donnent pas une haute idée de l'état de cette science. Les 652 livres qui en traitent se livrent à des dissertations sur ces cinq éléments formateurs des cinq vertus cardinales. Cette physique a pour base les deux premiers principes mâle et femelle de la lumière et de l'obscurité, etc. Nous n'en dirons pas davantage. Il est facile de voir combien vaines et puériles sont les connaissances des Chinois dans cette partie des sciences, et l'on sait que, sous ce rapport, l'initiation de Kang-hi a dû commencer par les notions les plus rudimentaires.

Quant à la chimie, nous avons vu que la secte des tao-sse s'est occupée de la pierre philosophale et de la composition du breuvage d'immortalité. Chez nous, cette science a eu une période initiale semblable, mais on peut dire que les travaux des alchimistes ont préparé la voie à une science aujourd'hui si féconde. Les alchimistes chinois, au contraire, n'ont inventé que la divination, la magie et la sorcellerie, et n'ont jamais pu pénétrer les lois intimes de la composition des corps et de leurs réactions. Leur chimie céramique est toute empirique, et lorsqu'un procédé industriel est perdu, ils sont incapables de le retrouver. L'invention de la poudre leur est attribuée, et on admet cette découverte comme article de foi. Le P. Amiot est celui qui a le plus contribué à accréditer cette croyance. C'est d'après la traduction d'un manuscrit chinois que ce savant a avancé que la poudre était connue en Chine plusieurs siècles avant J.-C.

D'après M. Lalanne, dans ses *Recherches sur le feu grégois*, Callinique, qui est regardé comme l'inventeur de ce feu, reçut de la Chine cette découverte. Callinique vivait

au VIIe siècle, et l'on sait que les Romains avaient, par la mer Rouge, de nombreux rapports avec l'extrême Orient. Mais comment expliquer pourquoi Marco Polo ne parle ni de la poudre, ni du feu grégois?

Un éminent sinologue russe, l'archimandrite Palladius, n'admet pas que les Chinois aient inventé la poudre à canon. D'après lui, ce serait un régiment musulman ou persan, au service du souverain chinois, qui, au XIe siècle, avait amené avec lui une matière semblable au feu grégois, que les Chinois employèrent aussitôt pour la confection de leurs feux d'artifice.

Quant à l'imprimerie, on sait que les caractères mobiles leur ont toujours été inconnus.

Les connaissances des Chinois, dans les diverses branches des sciences naturelles, ont été exposées avec la plus haute autorité par plusieurs savants, et notamment par Bridgmann, dans sa *Chrestomatie*. Ce remarquable ouvrage fait voir que ces sciences n'ont été, de la part des Chinois, que l'objet de fastidieuses énumérations. Leur idée des corps simples est nulle; ils croient que les cinq métaux sont en rapport avec les cinq couleurs, les cinq planètes, les cinq viscères, etc.

Ce langage, comme on voit, ne signifie absolument rien. La botanique est complètement incomprise. Les classifications sont toujours arbitraires et ne peuvent servir à aucune détermination sérieuse. Les dessins qu'on trouve dans le *Pen-tsao* sont si mauvais, qu'il est impossible de reconnaître les fleurs les plus usuelles et les plus communes (1).

(1) *Chrestomatie de Bridgmann*, p. 438.

Le chapitre XV de l'ouvrage de Bridgmann traite de la zoologie. « Ils n'y entendent absolument rien, dit-il, et « leurs classifications sont absurdes. » Les dessins comprennent souvent la représentation d'animaux fabuleux, tels que phénix, etc. Nous n'insisterons pas davantage, et ce simple exposé suffira à montrer ce que sont les sciences naturelles chez les Chinois.

En est-il autrement dans les sciences médicales? Nous avons, il y a quelque temps, publié un travail spécial sur ce sujet (1). Il a pour titre : *Étude historique et critique sur l'art médical en Chine.*

Dans notre étude, nous avons mentionné qu'avant l'introduction du bouddhisme, il n'était pas même question de médecine parmi les sciences usuelles. Cette science était du ressort exclusif de la magie, les prescriptions austères du bouddhisme n'étant pas faites pour favoriser les études anatomiques, base absolument indispensable d'un art médical sérieux. D'autre part, la doctrine pythagoricienne, qui était profondément enracinée dans les croyances de la nation, s'opposait à toute investigation cadavérique. Enfin, la législation consacrant le principe de la responsabilité, et formulant les clauses les plus sévères contre tout médecin entre les mains duquel un malade ne guérit pas ou meurt, ne devait pas être un grand encouragement. L'assistance publique, qui certainement a eu, aux temps prospères, un grand et sérieux développement, ne s'est occupée que de la question du paupérisme, mais n'a jamais fondé aucun établissement hospitalier

(1) *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, nos 5, 6, 7. — 1873.

pour les études cliniques. Donc, toujours celles-ci ont été nulles.

L'enseignement officiel comprenait et ne comprend encore que l'étude des anciens livres canoniques. Or, si l'on passe en revue les principaux monuments de la littérature médicale, traduits et commentés par des sinologues compétents, tels que Henderson, Bridgmann, etc., on voit que cette littérature ne comprend que des énumérations d'une compendieuse prolixité, où les faits s'entassent pêle-mêle, sans le moindre esprit d'analyse et d'observation sérieuse, sans synthèse, sans déductions logiques, sans lois.

Aussi, est-il impossible à tout médecin éclairé, impartial, de ne pas affirmer le néant de l'art médical en Chine, malgré tout ce qui a pu être écrit, et jusque dans ces derniers temps même, sur les prétendus trésors enfouis dans l'immense collection des livres chinois.

Que doit-on penser de la théorie de Renan, qui considère le langage comme formé d'un seul coup et sorti instantanément du génie de chaque race?

D'après cette manière de voir, si la langue chinoise est éclose du cerveau de son fondateur, privée de toute virtualité scientifique, c'est, sans doute, que le génie de ce fondateur en était lui-même privé; ainsi pourrait s'expliquer comment la langue chinoise est toujours restée inapte à exprimer les phénomènes et les lois scientifiques. En un mot, il n'y a pas eu chez cette nation d'évolution scientifique, parce que le langage n'existe pas *à priori*. Il ne s'agit ici que des sciences exactes, telles que les mathématiques, l'histoire naturelle, etc. Mais certains savants de l'école allemande ont émis une théorie différente de

celle de Renan. Grimm, entre autres, admet que chaque langue lui fait découvrir un progrès artificiel résultant de l'expérience et du temps. Or, la langue chinoise a-t-elle accompli ce progrès?

Nous rappellerons ici, d'une manière succincte, que l'écriture de ce peupe a été, dans le principe, figurative; puis, par des altérations successives, elle était devenue, pour ainsi dire, arbitraire. Ainsi, un caractère a d'abord représenté la chose elle-même; puis, peu à peu, l'image s'est en quelque sorte déformée pour être remplacée par un signe n'ayant plus qu'un rapport plus ou moins éloigné avec elle, mais qui s'est fixé. Plus tard, les idées se combinant, conduisent à la formation des groupes représentatifs. C'est alors que la multiplicité des caractères et des groupes amène l'introduction d'un élément nouveau, l'élément phonétique, destiné à faciliter le langage parlé, car chaque chose et chaque idée possèdent bien un caractère spécial, que l'écriture trace d'une manière qui évite toute confusion; mais, pour la langue parlée, ces caractères ne sont souvent séparés que par des nuances d'émission qu'il n'est pas donné à toute oreille de percevoir instantanément et clairement.

Prenons un seul exemple : les quatre caractères qui se transcrivent en français par *tchu* désignent quatre objets différents. Ils sont, en effet, dissemblables dans l'écriture, et toute confusion est impossible; mais ils se prononcent tous *tchu*. Seulement, il y a pour chacun une nuance dans la manière dont l'*u* se prononce : il signifie *maître*, si on traîne l'*u* et si on aiguise la voix; il signifie *pourceau*, si on prolonge l'*u* sur un ton uniforme; il signifie *cuisine*, si on émet cette *u* avec légèreté et rapidité. Il signifie enfin

colonne, si on le prononce d'une voix forte et énergique (1).

Ce simple exemple fait voir la difficulté de la langue chinoise. L'étude de l'écriture est pure affaire de mémoire, tandis que le chinois parlé exige une aptitude spéciale.

Il est donc évident que la langue chinoise n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était au point d'origine, et si les changements qu'elle a éprouvés peuvent être regardés par les linguistes comme de réels progrès, il y a longtemps qu'elle s'est arrêtée dans cette voie. Depuis, son évolution a consisté dans l'agrégation de caractères nouveaux. Elle n'aurait, par conséquent, conquis qu'un progrès numérique, qui la maintient dans la catégorie de celles que Renan considère comme ayant une structure incomplète, et comme vouée peut-être à rester telle, parce qu'elle ne comporte pas une virtualité initiale qui l'a rendue susceptible d'un développement ultérieur indéfini. Mais y a-t-il un rapport nécessaire entre une nation civilisée et la structure de sa langue?

Schlegel cite des langues très-élaborées, telles que celle des Basques et celle des Lapons, dont la civilisation ne s'est pas élevée bien haut. Il est donc bien difficile de résoudre le problème des relations entre la structure d'une langue et la capacité scientifique du peuple qui la parle. Peut-être les études anthropologiques, les travaux sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie de l'organe cérébral viendront-ils jeter quelques lumières sur ces ques-

(1) Lorsque deux Chinois causent entre eux, il n'est pas rare que l'un d'eux se serve de son index et trace sur la paume de la main un caractère que son interlocuteur n'a pas compris, parce que le ton, ou n'aura pas été saisi par son oreille, ou n'aura pas été le vrai.

tions abstraites. Jusqu'à présent, la science est restée conjecturale et les théories systématiques.

Cependant, on peut se demander si, telle qu'elle est, la langue chinoise n'est pas apte à une assimilation scientifique, ou si elle est réfractaire à la traduction du langage de la science européenne et condamnée, au nom de la théorie de Renan, à rester dans l'état où nous la voyons actuellement.

Quelques sinologues, emportés par leurs sympathies, prétendent que la science chinoise et ses méthodes n'existent plus, parce qu'elles ont sombré dans le désastre dû au barbare édit de Tsin-chi-hoang-ti. Jusqu'à Kang-hi, on ne s'était point occupé de tentatives d'exhumation. Mais l'un des ministres de l'illustre empereur contemporain de Louis XIV entreprit de les retrouver. Or, il arriva à condenser dans un ouvrage assez considérable les débris épars de cette tradition sommeillant depuis tant de siècles. Ses investigations furent-elles infructueuses ? Les méthodes mathématiques, astronomiques, médicales, etc., avaient-elles éprouvé un anéantissement plus complet que la philosophie et la littérature? N'avaient-elles jamais existé? Quoi qu'il en soit, les précepteurs de Kang-hi furent obligés de se livrer à un enseignement *ab initio*. L'impérial élève, étant doué d'une haute intelligence, fit de rapides progrès. Il fut bientôt en état de traduire les théorèmes d'Euclide. Mais, comme nous l'avons dit plus haut, il fut obligé d'inventer des caractères nouveaux et de former des associations spéciales, si bien qu'aucun lettré de l'empire ne put comprendre un seul mot de sa géométrie. Même sort survint à son traité de la physique, et c'est ce qui justifie l'abondante quantité de commentaires an-

nexés aux travaux de cet illustre empereur (1). Malgré ses efforts, la diffusion des sciences européennes, chez son peuple, ne put se produire, et, actuellement, il n'existe parmi les Chinois aucun lettré ayant des notions quelque peu sérieuses de ces sciences.

Auraient-ils pu arriver, par des efforts spontanés, voulus, à acquérir ces notions en se livrant préalablement à l'étude des langues étrangères? Il faut reconnaître qu'ils ne s'en sont, jusqu'ici, que bien peu préoccupés. Quoi qu'en dise Abel Rémusat (2), qui cherche à les défendre du mépris qu'ils ont pour ces langues, nous persistons à croire que ce sentiment est très-enraciné chez eux. Cet auteur cite un Chinois de Batavia qui possédait très-bien le français.

Le latin, que quelques-uns apprennent des missionnaires, prouve-t-il davantage? Sans doute, Hoang était arrivé à posséder suffisamment cette dernière langue pour composer un lexique latin-français, qui n'est pas sans valeur. Mais ces exemples, en admettant qu'ils prouvent l'aptitude, montrent, par leur rareté, combien est faible l'ardeur d'un peuple de plusieurs centaines de millions d'hommes pour les langues européennes.

De nos jours, cependant, ces exemples se multiplient, et quelques Chinois savent l'anglais, le français, le russe, l'espagnol, l'allemand. Mais c'est dans un simple but d'utilitarisme, et leurs connaissances ne dépassent guère

(1) C'est ce qui est également arrivé aux tentatives de traductions de quelques sinologues qui ont fait des ouvrages de sciences reproduisant nos traités classiques. Les Chinois ne les comprennent pas. Cependant, l'on ne doit pas blâmer ces essais, qui prouvent de nobles efforts.

(2) *Mélanges asiatiques*, t. II, p. 143.

la langue parlée nécessaire aux transactions commerciales.

Nous mentionnerons encore les jeunes gens qui apprennent nos langues au collége international de Pékin. Ce collége fut décrété quelque temps après l'établissement des légations à Pékin. Son objet est principalement de former des interprètes indigènes capables de faciliter les relations diplomatiques entre les ministres européens et les membres du ministère chinois. Ils doivent en outre suivre des cours de sciences appliquées, pour lesquels des professeurs étrangers ont été engagés; mais ces derniers n'ont obtenu jusqu'ici que de bien faibles résultats (1). La

(1) Voici la traduction d'une lettre de M. O'Brien, professeur d'anglais de ce collége, écrite en 1870 dans le *North China Hérald :*

« Wo-gen (conseiller d'État, précepteur de l'Empereur) adresse au « souverain Ton-cheu un mémoire ainsi conçu :

« Avoir des relations d'aucune sorte avec les étrangers et les idées étrangères « est chose dont on doit avoir honte. Mais être enseigné par eux est peut-être la « plus profonde dégradation qu'on puisse infliger à un élève. »

« Nonobstant cet avis du tout-puissant Wo-gen, la promulgation du « décret instituant le collége du Toun-Ouen-Kouan parut dans la « *Gazette officielle* de l'Empire. »

Nous remarquerons en passant que l'appellation Toun-ouen-Kouan n'est pas d'un choix très-flatteur pour les professeurs étrangers. Littéralement elle signifie *salle de la littérature unie. Ouen* implique aussi l'idée des sciences. C'est encore le même caractère qu'on trouve dans l'association qui désigne *drogman*. C'est, du reste, le but principal de l'institution qui est destinée à former des traducteurs. Il n'en est pas moins à constater que, dans cette appellation, on évite de parler des étrangers, de telle sorte que la traduction, *Collége international,* qu'on en donne généralement, est inexacte.

La lettre du professeur O'Brien continue ainsi :

« Une fois ce décret promulgué, le Tsong-li-yamen (réunion des « ministres) invita les membres du Han-lin, c'est-à-dire la plus haute « corporation littéraire de l'empire, à se mettre en rapport avec le

lettre dont nous donnons la traduction dans la note ci-dessous est, comme on le voit, fort explicite. Cependant le professeur O'Brien n'en continua pas moins à enseigner l'anglais à ses élèves choisis parmi les parias, les réprouvés, les enfants du commerce de la société pékinoise.

Néanmoins, on doit à la vérité de dire que le Tsong-li-yamen répondit à la protestation du précepteur impérial. Il lui demanda de faire connaître les noms des lettrés capables d'enseigner les sciences. Wo-gen ne répondit pas, et le Tsong-li-yamen, qui, sans aucun doute, savait comme lui à quoi s'en tenir, eut la franchise d'avouer qu'il n'existe pas en Chine un seul savant.

« collége et à y envoyer quelques élèves. Mais les étudiants du Han-
« lin considérèrent cette invitation comme une insulte et la tournèrent
« en dérision. Wo-gen lança une protestation pleine d'indignation.
« C'était l'écho du sentiment national. Le collége était devenu dès lors
« une création mort-née. Y entrer était une flétrissure. Ceux qui s'y
« fourvoyaient n'étaient que les fruits secs des examens, des renégats,
« des traîtres à la cause nationale. Ainsi stigmatisés, de tels élèves ne
« pouvaient donner de bien brillants fruits. Au bout de six mois, six
« d'entre eux furent renvoyés par l'autorité chinoise, qui ne daigna
« même pas consulter les professeurs, et, chose plus incroyable, ces
« six élèves étaient précisément ceux qui promettaient le plus. On ne
« laissa que les plus incapables. L'hostilité du gouvernement et du
« sentiment public était donc manifeste. Non loin de là, la chaire de
« mathématiques étant devenue vacante par la démission du profes-
« seur Von Gumpach, qui n'y avait du reste jamais paru, on confia
« ladite chaire au Chinois Lee. Celui-ci s'adjugea les élèves les moins
« faibles, pour leur enseigner, soi-disant, les mathématiques. Or, ce
« Chinois n'a pas la moindre notion des sciences appliquées et ne
« connait que quelques notations chinoises. Il est aisé de voir que la
« fuite des élèves les moins faibles auprès de Lee n'était nullement
« l'indice de leur passion pour les mathématiques, mais bien la preuve
« de leur ardent désir d'échapper à la honte de siéger aux pieds d'un
« maître étranger. »

Depuis 1870, époque à laquelle ces faits se passaient, le collége international de Pékin a-t-il pu s'organiser d'une façon sérieuse? Quels sont les résultats qu'il a obtenus? Ce collége est né sous de telles auspices, que la réponse n'est pas un instant douteuse. Il n'a que de faibles chances de prospérer.

La régénération scientifique de la Chine est un problème difficile et complexe.

Réformer la langue à ce point de vue, élever le coefficient du concept scientifique de la race, si elle en est susceptible, et, avant tout, vaincre la haine profonde que tout étranger lui inspire, tels sont les éléments dominants qui doivent solliciter les efforts de ceux qui croient à la nécessité et à la possibilité de faire pénétrer, au sein de cette immense nation, les bienfaits de la civilisation européenne.

Docteur E. Martin,
Ex-médecin de la légation de France à Pékin.

1er mai 1874.

LE MOT *TAMOUL*.

Dans la *Geschichte der sprachwissenschaft in Deutschland*, Munich, 1869, on lit à la page 758 (note), à propos des langues dravidiennes: « M. Müller nennt sie die Tamulis-« chen, was aber trotz der scheinbare verschiedenheit « zwischen Drâviḍa und Tamul auf eines herauskommt. « Tamul oder vielmehr Tamiḷ ist die Paliform Damiḷa « und diese nur eine phonetische umwandlung der sans-« kritischen Drâviḍa. »

Il y a là, on le voit, une affirmation catégorique; mais aucune démonstration n'est essayée. Je crois, quant à moi, que ce n'est qu'une hypothèse fort contestable et assez inutile.

Certes, *à priori*, la dérivation proposée n'est pas inadmissible. Il est permis de croire que les Dravidiens, lors de l'invasion aryenne, étaient encore dans un état d'infériorité tel qu'ils n'auraient pas conçu l'idée de nationalité, ni songé à donner un nom distinctif à leur parole. Il est fort possible, dans ce cas, qu'ils aient adopté l'appellation que leur imposaient les envahisseurs, en même temps qu'ils prenaient leurs mœurs, leurs cultes et même leurs caractères physiques. Je m'explique : pour moi, les races qui parlent actuellement les langues dravidiennes sont essentiellement caucasiques dans leur ensemble; elles résultent du mélange des Aryas avec les races autochtones, mélange sans cesse continué par de nouvelles immigrations, à un point tel que, dans la suite des temps, les éléments primitifs du peuple dravidien pur ont presque tous disparu. Il y aurait, en un mot, selon moi, si j'ose m'exprimer ainsi, une substitution lente d'une race à une autre sous le même aspect linguistique : la moderne et si éminemment intéressante opération du rentoilage des vieux tableaux peut donner une idée de ma pensée. Des phénomènes analogues se seraient accomplis chez d'autres nations à idiomes agglutinants, chez les Basques par exemple.

Mais rien ne prouve que le nom donné par les Basques à leur langue ait été emprunté au latin, et je me hâte d'ajouter que personne n'a encore soutenu une thèse pareille. Nous appelons « basque » ce que les gens du

pays nomment « euscara, escuara, uscara ». Y a-t-il parenté, relation, identité entre ces deux désignations? On l'ignore, et on ne s'en préoccupe guère. Il est vrai que, dans le domaine des études euscariennes, prévaut une théorie non moins exclusive que celle de beaucoup de sanscritistes : il y a encore trop de savants ou de prétendus savants qui sont portés à faire de l'antique idiome pyrénéen la mère universelle de toutes les langues des deux mondes, et qui voient tout dans le basque, comme Malebranche voyait tout en Dieu.

Je sais bien qu'il y a aussi quelques rares dravidistes qui prétendent faire dériver le sanscrit tout entier des dialectes de l'Inde méridionale; mais cette hypothèse, plus audacieuse que raisonnée, n'a aucune base scientifique et ne saurait être sérieusement discutée, parce qu'elle accuse tout d'abord un parti pris irraisonné, une ignorance profonde ou une méconnaissance complète des découvertes, des progrès, de l'état actuel des études linguistiques. Mais il y a surtout, parmi les indianistes, des savants, dont l'autorité est généralement respectable, qui veulent trop parfois, à mon avis du moins, dénier toute originalité aux vieux langages préaryaniques de l'Inde.

Si le nom propre de la langue basque est difficilement ou très-mal expliqué dans cette langue même, il en est tout autrement du mot « tamoul », plus exactement *tamiḷ'*, ou *tamij*, ou *tamiṛ*, qui a un sens originel fort précis. C'est proprement « douceur, harmonie », et ce mot est manifestement apparenté avec les radicaux dravidiens suivants : *tama* « abonder », *tamar* « grand bruit », *tami* « solitude », *tambu* « gonfler », *tambi* (télinga *tammuḍu*) « jeune frère », *tamuka* (tél.) « tambour », *tami*, *tama*

(tél.) « aimer », *tabu* « se perdre, se détruire », *tava* « se détruire », *tavar* « se perdre », *taval* « diminuer », *tavaj* « ramper », *tavarr'* « défaillir », *tavi* « languir », *tavir-tavij* « cesser, s'enfuir », *tavu* « se gâter », etc. Je crois ces divers radicaux connexes, et je ne serai pas contredit, je pense, par les linguistes au courant des permutations entre *m, v* et *b* : l'idée mère serait « bruit », d'où d'une part « langage », d'autre part « plainte, faiblesse », puis « destruction », d'autre part enfin « bouillonnement, gonflement, reptation ». Ainsi le mot *tamoul* aurait le sens très-net et très-naturel de « bruit, harmonie ».

Il est donc parfaitement explicable et expliqué en lui-même et par lui-même; quel besoin y avait-il d'aller chercher un mot sanscrit qui se serait furtivement introduit en tamoul sous un déguisement pâli? D'autant plus qu'on pouvait soutenir l'emprunt direct au sanscrit, car il y a des exemples de mots aryas dravidisés et, en apparence, avec beaucoup plus d'altérations.

On sait en effet qu'il y a, en tamoul, deux sortes de mots empruntés aux idiomes sanscritiques: 1° les expressions d'usage moderne, simplement transcrites, mais conformément aux lois de la phonétique dravidienne; ces expressions sont *à priori* reconnaissables, et les grammairiens tamouls en font une catégorie à part désignée sous l'appellation générique de *vadamoji* « mots du nord » (par opposition aux mots censés purement dravidiens et nommés *tenmoji* « mots du sud »), par exemple : *sanam* pour *jana*, *arugan* pour *arhat*, *putti* pour *buddhi*, etc.; 2° les expressions pour ainsi dire de fondation, que les grammairiens locaux n'ont pas su distinguer des radicaux originaux, et dont la dérivation n'est constatée que par les

procédés de la science moderne, parce qu'ils sont plus ou moins tronqués, usés, altérés, ce qui est l'indice certain d'un long emploi. Ce sont certainement là de vieux emprunts, opérés inconsciemment aux dépens, non du sanscrit classique (qui n'a jamais été parlé, comme on sait), mais des dialectes aryens, pères du pâli, du magadhi, du sâurasêni, du paisatchi et autres prâcrits, lesquels, à leur tour, ont dû nécessairement subir l'influence, quelque faible qu'elle pût être, des idiomes anaryens, au contact desquels ils se trouvaient transportés. Les mots de cette catégorie sont, qu'on me permette l'expression, des emprunts populaires, par exemple : *arasu* pour *râjâ*, *irâ* (et *iravu*, son dérivé) pour *râtri*, tandis que ceux de la première sont pédantesques. Aussi existe-t-il de véritables doublets, par exemple : *irâ* et *irâttiri*, *arasu* et *irâsâ*, *ulagu* et *ulôgam* (*lôkha*).

C'est à la seconde espèce, celle des emprunts populaires, spontanés, qu'appartiendrait la forme *tamij* pour *drâviḍa*, dont le doublet pédantesque serait *tirâviḍan*. Mais, phonétiquement, *drâviḍa* a-t-il pu donner la forme *tamiḷ'*? Nous aurions *drâ=ta*, *vi=mi*, et *ḍa=ḷ'* : est-ce possible?

Je concède, à la rigueur, que *drâ=ta* est possible; le durcissement de l'explosive initiale est un phénomène habituel aux idiomes dravidiens; l'abréviation de la voyelle est également possible (cf. *ulagu* pour *lôka*); quant à la chute du *r*, elle est justifiée par des exemples tels que *çamaṇa* pour *çramaṇa*.

J'accorde encore plus volontiers que *mi* est le représentant de *vi* qui sera devenu d'abord *bi*.

En revanche, je ne crois pas du tout que le *ḍa* final ait jamais pu faire *ḷ'* en tamoul. Je n'insiste pas sur la perte de la voyelle. Mais quoique *ḍ* et *ḷ'* soient toutes

deux des cérébrales, il ne me paraît pas qu'elles puissent permuter l'une avec l'autre. La lettre que je représente par *ḷ'* (ou *j*; ou *ṛ*) est le signe d'un son essentiellement dravidien, qui n'est conservé pourtant actuellement qu'en tamoul et en malâyala (dérivé probablement du tamoul à une époque très-ancienne); le canara et le télinga lui substituent généralement, le premier *ḷ*, le second *ḍ*: cf. tam. *êju* « sept », mal. *êju*, can. *êḷu*, tél. *êḍu*; d'autres fois, dans ces idiomes, un *r* lui est substitué, par exemple: tam. *mojam* « coude », devenu *mûra* en telinga; d'autres fois, elle disparaît complètement, par exemple: tam. *kîj*, correspondant à tel. *kinda* (1). En tamoul vulgaire et moderne, on confond souvent ce son avec *ḷ* cérébral, et la confusion s'étend jusqu'à l'orthographe. Mais l'existence indépendante de ce son est démontrée d'abord parce qu'il distingue seul certains homonymes (cf. *kôji* « poule » et *kôḷi* « multipliant », *kêḷ* « entendre » et *kêj* « brillant », *vâḷ* « scie, épée » et *vâj* « prospérité », etc.), ensuite parce qu'il possède un signe graphique particulier, enfin par le témoignage des grammairiens tamouls, qui assurent tous que cette lettre est purement dravidienne, tandis qu'ils rangent le *ḷ* dans la catégorie des sons communs au sanscrit et au tamoul (2).

Quelle est donc la nature primitive de cette lettre? Dans le pays tamoul, on la prononce à peu près *ḷ*; sur la

(1) Le tulu substitue généralement, comme le canara, *ḷ* à *j*, exemple: *êḷu* « sept ». Il le remplace aussi par *n*, *r* et *l*.

(2) Le canara possédait encore ce son (et le signe graphique correspondant, dérivé de celui du *r'* fort) il y a environ deux siècles et demi. Le badaga des Nilgherries (Nîlagiri) l'a conservé; mais le kodagu ne l'a plus.

côte, elle est pourtant devenue *j*, et vers Madras elle est souvent supprimée dans la conversation rapide. En malayala, M. Peet indique (*Grammaire*, p. 3) la prononciation suivante: *r*, en relevant et repliant le bout de la langue en arrière, vers le palais. La majorité des tamulistes y voient un *ḷ* plus gras que le *ḷ* ordinaire (celui-ci est la lettre védique); mais MM. Caldwell et Pope, deux dravidistes autorisés, en font un *ṛ* cérébral, et leur opinion me semble fort probable. Les grammaires indigènes indiquent pour cette lettre le même mode de prononciation que pour la semi-voyelle dentale *r* (cf. *Nannûl*, I, 83; *Tolkâppiyam*, I, 95). Le signe qui la représente ne nous apprend rien, car il paraît dérivé du *m* sanscrit.

Quoi qu'il en soit, je ne connais pas de mots sanscrits adoptés en tamoul où cette lettre ait pris la place du *ḍ* ou du *ḷ* cérébral. Du reste, il importe de ne pas oublier que les cérébrales sont primitivement étrangères au sanscrit, tandis qu'elles sont essentiellement constitutives en dravidien.

Au surplus, quel sens a le mot *drâviḍa* en sanscrit? C'est un nom géographique, rattaché à la racine *dru* « couler, s'enfuir » par son primitif *draviḍa* « homme hors caste, issu d'un Kchatrya dégénéré », et désignant la pointe méridionale de l'Inde, c'est-à-dire la région du tamoul et du malayàla. Dans le Mahâbhârata, le sens de *drâviḍa* est encore restreint: il ne s'applique qu'au pays de Maduré, par opposition à *Tchôla* « pays de Tandjâvûr, côte de Coromandel » (tam. *Çôja*, Σῶρα des géographes grecs). Cependant, quand les pandita sanscrits ont classé les langues de l'Inde, ils ont compris, sous le nom de *drâviḍa*, cinq idiomes parlés sur une étendue de terrain

beaucoup plus considérable : le télinga, le canara, le tamoul, ainsi que le mahratte et le gudjarati, qui ne sont pas des langues dravidiennes. Il importe de remarquer, après Eugène Burnouf (*Journal asiatique,* octobre 1828, p. 256), que c'est seulement par extension que ces langues ont reçu le nom de *drâviḍa ;* ce mot servait primitivement à désigner seulement la réunion de brahmanes habitant le sud de la Péninsule, et en particulier ceux du pays tamoul. Or, les brahmanes constituent incontestablement la partie la moins indigène des populations de l'Inde méridionale. Il paraît néanmoins établi que, par ce mot *drâviḍa*, les écrivains sanscrits ont voulu le plus souvent désigner la langue et le pays des tamouls. Mais est-ce une raison suffisante pour justifier la transformation alléguée de *drâviḍa* en *tamij,* même par l'intermédiaire pâli *damiḷa?*

Ce dernier peut, au contraire, être dérivé du tamoul, et alors la présence du *ḷ* pour *j* est toute naturelle. Qu'on me permette de copier encore Eugène Burnouf (*loc. cit.*, p. 253) : « Les brahmanes, en donnant place au mot *tchola* « dans leurs listes, ne manquent pas d'en proposer une « explication. Selon eux, *tchola* vient de la racine *tchoula* « (*tchoul*) « être élevé » ; mais cette étymologie ne me « paraît pas admissible... Sans chercher ce que peut vou- « loir dire *tchola,* écrit par les tamouls *chôja*, je suis « frappé de l'orthographe de ce mot et de la présence de « cette lettre particulière à leur langue, que le sanscrit n'a « pu représenter autrement que par un *l*. Si l'on veut « que *tchola* dérive du sanscrit, je demanderai quel motif « aurait pu engager les tamouls à écrire *chôja*, quand leur « alphabet leur fournissait un *l* exactement identique à « celui du dévanâgari. Il me semble qu'avec des alphabets

« aussi différents que celui du tamoul et celui du sanscrit, « on conçoit le changement de *chôja* en *tchola* plus facile- « ment que celui de *tchola* en *chôja*, et qu'ainsi l'antério- « rité doit être pour la seconde forme. » En vertu d'un raisonnement analogue, il est plus vraisemblable que le pâli *damiḷa* soit pour *tamij* que celui-ci pour le premier (voy. encore E. Burnouf, *Journal asiatique*, avril 1828, p. 263-266).

En résumé, l'hypothèse de Benfey a contre elle une sérieuse difficulté phonétique ; de plus, l'étymologie qu'elle donne du mot « tamoul » est beaucoup moins satisfaisante et beaucoup moins naturelle que celle donnée par la langue dravidienne elle-même. C'en est assez, je crois, pour la repousser comme aventureuse, mal fondée, et en tout cas inutile.

JULIEN VINSON.

Bayonne, 21 avril 1874.

BIBLIOGRAPHIE.

Novi rječnik hrvatskoga i njemačkoga jezika. II. dio hrv.-niem. Svezak 1-7, a-lučiti (Neues Wœrterbuch der kroatischen und deutschen Sprache). — Zagreb, 1873.

On sait que les érudits pour lesquels est nécessaire la lecture des ouvrages serbes n'ont pas à leur disposition un dictionnaire capable de les satisfaire en tous les cas. Le lexique de Vuk Stef. Karadžić ne vise que la langue purement nationale et ne peut suffire pour la lecture de la littérature. Les anciens et les nouveaux dictionnaires croates sont ou vieillis, ou composés d'une façon trop peu large pour remplir les vides du dictionnaire de Vuk Stef. Karadžić.

C'est pour ce motif que nous annonçons le vocabulaire dont le titre est ci-dessus. Nous ne prétendons pas en faire à présent la critique; nous le signalons simplement comme un manuel propre à servir à l'entendement, sinon à l'étude, de la langue serbe ou croate. En ce qui concerne le parler croate, l'on risque de rencontrer certains mots qui ne sont pas nationaux, mais qui ont été forgés d'après des mots allemands qu'il fallait traduire; l'on risque également de trouver plusieurs provincialismes littéraires croates. Les provinces serbes ne sont pas assez représen-

tées, ce qui, d'ailleurs, ne peut surprendre, dans les circonstances littéraires actuelles. Quoi qu'il en soit, il est utile de faire connaître aux étrangers ce livre, qui pourra leur être utile.

NOVAKOVIĆ.

FR. SPIEGEL, *Zur erklœrung des Avesta*. (Extrait de : *Zeitschr. der d. morgenl. gesellsch.*, t. XXVII.)

M. Spiegel revient, dans un troisième mémoire, sur la question si débattue de la méthode dans l'interprétation de l'Avesta. Les divergences sont dues, dit l'auteur, à l'opposition inconciliable de deux points de départ; certains auteurs prétendent expliquer tout l'Avesta avec l'aide du sanskrit et des autres langues indo-européennes. M. Spiegel, par contre, estime qu'il faut avant tout que la méthode philologique soit historique; qu'il convient, dans l'espèce, de commencer par bien connaître l'ensemble de la vie éranienne; qu'en un mot, la philologie baktrienne doit suivre la voie dans laquelle s'est engagée si heureusement la philologie perse.

FRIEDRICH MUELLER, *Allgemeine Ethnographie*. — Vienne, 1873. In-8° de 550 pages.

Ainsi que l'on pouvait s'y attendre, la linguistique joue un rôle considérable, un rôle presque prépondérant, dans « l'ethnographie générale » de M. Friedr. Müller. Nous ne pouvons nous en plaindre, non que nous professions à ce

sujet une opinion absolument identique à celle de l'auteur, mais en raison des nombreux et intéressants renseignements sur la classification des langues, que nous rencontrons dans son volume.

Nous ne voulons point nous occuper ici de ce qui ne se rapporte pas spécialement à la science du langage. Nous ne développerons donc pas les raisons qui nous empêchent d'accepter la définition trop particulière donnée par M. Fr. Müller à l'anthropologie ; l'unité de race « sémitique, caucasique, basque ; » la dénomination « d'homme » à un être non muni de la faculté du langage articulé ; la classification des races uniquement tirée, avec M. Hæckel, de la chevelure ; l'unité d'apparition de l'homme ; la prépondérance spéciale donnée à la peau et aux cheveux dans la caractéristique des races humaines, au détriment de la proportion des membres et d'autres caractères très-importants ; l'attribution au langage de l'épithète de caractéristique « intellectuelle » (p. 46) ; l'oubli absolu des races européennes préhistoriques qui, pourtant, ont influé d'une façon si considérable sur la formation des races actuelles ; l'occupation de l'Europe, avant l'immigration aryenne, seulement par les Basques et des peuples de la Haute Asie (p. 67) ; l'hypothèse d'unités secondaires indo-européennes (1).

En ce qui concerne plus spécialement les langues, le livre de M. Fr. Müller est plein de renseignements. Nous signalerons quelques points.

L'auteur sépare totalement la langue des Hottentots d'avec tous les autres groupes agglutinants ; de même celle des Boshimans. Il constate chez les idiomes des nègres

(1) Cf. *Revue d'anthropologie*, t. I, p. 475.

un certain nombre de groupes primordialement divers. Par contre, l'origine des divers idiomes cafres est une. Les différentes langues de l'Australie sembleraient également provenir d'une seule souche, absolument distincte des autres groupes glottiques. Il en serait de même des idiomes maléo-polynésiens. — M. Fr. Müller divise le groupe ouralo-altaïque en cinq sections : I. rameau samoyède; II. rameau finnois (suomi, lapon, ostiaque, vogoul, magyar, siryénien, votiaque, tchérémisse, mordvin); III. rameau tatar (yakoute, turc, kirghize, etc.); IV. rameau mongol (kalmouk, bouriate, etc.); V. rameau tongouse (mandchou, etc.). Leur parenté se montre plutôt dans les racines pronominales et verbales que dans les mots eux-mêmes. — L'auteur ne semble pas admettre le rapprochement du japonais avec les autres langues ouralo-altaïques, spécialement le mongol et le mandchou. Le coréen est également indépendant, de même le tibétain (monosyll.), le birmam (monos.), le siamois (monos.), l'annamite (monos.), le chinois (monos.). — M. Fr. Müller divise en neuf branches les langues dravidiennes : tamoul, telinga, kanara, malayala, toulou, toda, khound, braoui. — Il les sépare profondément, d'ailleurs, des langues ouralo-altaïques, ainsi que du basque qu'il regarde comme nettement isolé : les tentatives faites pour rapprocher ce dernier idiome avec d'autres langues ne sont définitivement, dit-il, que des échecs. — En ce qui concerne les langues du Caucase, M. Fr. Müller admet la parenté du géorgien, du suanien, du mingrélien, du laze, mais il n'est pas convaincu de l'origine des idiomes lesghiens, kistes, circassiens, encore moins des liens de ces derniers avec les premiers. — A l'égard des langues néo-hindoues,

l'auteur ne se prononce pas sur l'époque de leur formation. Sur le domaine éranien, il tient l'afghan (pachto) comme descendant de l'ancien baktrien (zend). A ses yeux l'albanais forme un rameau isolé du groupe indo-européen. Ce groupe, a-t-il soin de répéter, n'a rien de commun avec le groupe sémitique, et tous les rapprochements que l'on a cherchés à établir entre eux n'ont aucune base scientifique. Quant à l'étrusque, l'auteur s'abstient, avec raison nous semble-t-il, de le classer définitivement parmi les langues italiques. Le fait est possible, probable, mais non démontré.

A. H.

Proceedings of the fifth annual Session of the American Philological Association. — Hartford, 1873.

Ce bulletin est intéressant à plus d'un titre. Il constitue avant tout un témoignagne non équivoque de la faveur que rencontrent aux États-Unis, dans le monde érudit, la linguistique et la philologie. Ce cinquième congrès a mis au jour de sérieux travaux. Nous signalerons entre autres : sur l'histoire de la prononciation latine, notamment du *c* et des voyelles ; — sur les dialectes anciens de l'Italie ; — sur certains idiomes indiens ; — sur la loi dite « loi de Grimm » dans les langues germaniques ; — sur la possibilité d'introduire au collége l'étude de la grammaire comparée ; — sur l'aphasie et sa contribution à la science du langage.

CHASSANG, *Nouveaux exercices grecs élémentaires et gradués en vue de l'étude simultanée de la grammaire et des racines.* — Paris, 1873. In-12, p. 195.

Ce petit volume, destiné à l'enseignement classique, n'a pas seulement la valeur de sa bonne intention; il possède aussi le mérite d'une bonne exécution. La linguistique, sous le nom de « grammaire comparée », jouera tôt ou tard un rôle significatif dans les études scolaires; nous devons savoir gré aux hommes intelligents qui ont conscience de cet avenir et travaillent à le hâter.

Chacun des 50 à 60 petits exercices de M. Chassang est suivi d'un glossaire où sont relevés les principaux « mots-racines. » Ce terme ne doit être entendu ici que d'une façon très-élastique et ne s'applique guère, dans cet opuscule, qu'à des mots déjà dérivés.

Toutefois, en recommandant ces « exercices », nous devons signaler quelques inexactitudes. Ainsi l'auteur rapproche fautivement *patior* de παθεῖν, *lateo* de λαθεῖν, *deus* de θεός, *condo* de κεύθω (rac. ghudh), *peto* de πόθος, *vox* de βοή, *forma* (thème dharma) de μορφή, *sudor* de ὕδωρ. Tout cela était facile à éviter. M. Chassang ne s'est pas assez inquiété de la restitution des formes organiques. Un certain nombre d'autres rapprochements, qui, par contre, sont très-justes, risquent de n'être pas bien saisis faute d'une courte explication; ainsi les rapports de ἔαρ et *ver*, de ῥήγνυμι et *frango*, de ἵννυμι et *vestis*, de ἕζομαι et *sedes* demandent à être indiqués.

En tous cas, ces incorrections et ces lacunes ne dé-

parent point l'ensemble du livre, et il est à souhaiter que l'auteur persiste avec fermeté dans la voie où il s'est engagé.

A. H.

Dictionnaire Basque-Français, par W.-J. Van Eys. — Paris, Maisonneuve et Cie, 1873, gr. in-8o, IV-XLVIII-415 p.

On a publié, pour les trois principaux dialectes de la langue euscarienne, un assez grand nombre de « Guides de la conversation », de « Vocabulaires », de « Dictionnaires » même, mais la plupart destinés à traduire en basque les mots français ou espagnols. A part le recueil bas-navarrais de M. Salaberry, d'Ibarolle, publié en 1856 par le prince L.-L. Bonaparte, il n'existe, à proprement parler, aucun dictionnaire basque imprimé, et l'on n'en connaît aucun embrassant la généralité des dialectes. M. Van Eys s'est proposé de combler cette lacune; il me semble qu'il y a réussi, en ce sens que son travail, quelque imparfait qu'il puisse paraître à divers points de vue, est une œuvre véritablement scientifique, rédigée conformément aux principes de la bonne méthode, et qui sera très-utile à d'autres même qu'aux linguistes.

Après une préface de quelques lignes, le livre commence par une assez longue introduction où M. Van Eys développe le plan qu'il a suivi, indique les sources qu'il a consultées, examine quelques détails plus ou moins importants de phonétique et d'orthographie, et répond enfin à quelques critiques que lui a suscitées son *Essai de Grammaire,* critiques faites parfois en termes assez peu parlementaires.

Viennent ensuite deux bons appendices; le premier, qui ne sera point nouveau pour nos lecteurs, traite de la forme primitive de l'article-pronom démonstratif; le second est le résumé des principales lois phonétiques de la langue basque. Alors commence le dictionnaire, terminé par un supplément de six pages et suivi de la liste des plus importants verbes simples, « réguliers », conjugués.

Le plan du dictionnaire, avons-nous dit, est excellent; tous les substantifs sont donnés sans l'article; tous les verbes sont représentés par leur forme la plus simple, le participe passé ou adjectif verbal. L'auteur a omis avec raison, ce qui eût surchargé inutilement son livre, les mots d'emprunt inaltérés; ceux de cette catégorie qu'il a cru devoir conserver sont en petites capitales, ce qui les distingue suffisamment des mots purement basques, composés en égyptiennes. Les dérivés, quelle que soit leur origine, sont tous en italique. Chaque article donne le mot d'abord en dialecte guipuzcoan, puis sous la forme qui lui correspond (lorsqu'il en existe une) dans chacun des autres dialectes admis par M. V. Eys. Puis vient le détail des diverses acceptions du mot, et enfin, ce qui constitue la partie la plus intéressante du livre, de nombreuses explications grammaticales accompagnées d'exemples, de citations d'auteurs basques bien choisies. On trouve là souvent de longues discussions philologiques ou linguistiques, et quelquefois des propositions étymologiques. Ajoutons, pour ne rien omettre dans la description de cet intéressant volume, que la série des mots y est complétée, chose aussi utile que commode, par de nombreux renvois. Au point de vue purement typographique, l'exécution serait excellente sans la présence de nombreuses fautes, dues évidemment à ce

que l'auteur était à Londres, tandis que son livre s'imprimait en Hollande, et cela est d'autant plus fâcheux que toutes ces fautes n'ont pas été corrigées dans le long *erratum* placé à la fin du livre, par exemple: p. 91, col. 1, ligne 14, *Dona Phalen* (pour *Phaleu*); p. 317 (au mot *oti*), *puits* sans *s* final; p. 378 (au mot *zen*), *eztor* pour *ertor*, etc.

M. V. Eys n'a admis que les mots guipuzcoans, labourdins, biscayens et bas-navarrais. L'importance des trois dialectes de la Biscaye, du Guipuzcoa et du Labourd est incontestable; mais pour donner une idée générale de l'idiome, ils doivent être complétés par le souletin, et non par le bas-navarrais. Ce dernier est essentiellement un dialecte mixte, très-variable, et d'ailleurs principalement remarquable par son caractère constant d'intermédiarité. Le souletin présente, au contraire, une originalité bien tranchée; il se sert de formes verbales abondantes et particulières, et possède des propriétés phonétiques toutes spéciales. En outre, il a été, littérairement parlant, beaucoup plus cultivé que le bas-navarrais. L'un des livres les plus propres à le faire bien connaître, c'est la traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ* (anonyme, attribué à Martin Maister, curé de Licq), imprimée à Pau en 1757 (réimprimée à Montbéliard en 1828 et à Oloron en 1838). Le plus ancien document imprimé dans ce dialecte est probablement « l'office du prône », daté de 1676, s. t., 33 p. pet. in-4°. Je souhaite que M. V. Eys donne place au souletin dans la seconde édition de son ouvrage. L'étude des quatre dialectes littéraires (biscayen, guipuzcoan, labourdin et souletin) suffit à faire connaître la langue; mais il est indispensable de pouvoir les étudier comparativement tous les quatre.

M. V. Eys a d'ailleurs soin de donner (p. XLVII-XLVIII) la liste des principaux ouvrages qu'il a consultés (1). Celui qui paraît avoir servi de base à tout son travail, et dont l'importance est d'ailleurs grande, vu sa date, est le dictionnaire manuscrit de Pouvreau (composé à la fin du XVIIe siècle), conservé à la Bibliothèque nationale, à Paris. L'auteur a puisé de nombreux renseignements et beaucoup d'exemples dans le célèbre *Nouveau testament* de Liçarrague (La Rochelle, 1571), où il semble voir seulement une collection de textes bas-navarrais; la vérité est que ce précieux livre est écrit dans un dialecte moitié labourdin et moitié bas-navarrais, où le labourdin domine même peut-être.

(1) Je regrette beaucoup que M. V. Eys n'ait pu consulter les divers *thresors* en français, espagnol et basque, publiés à Bayonne en 1642, 1684, 1706. Il y aurait vraisemblablement trouvé des détails intéressants. C'est ainsi que dans l'*Interprect* de Voltoire (Lyon, 1615 ou 1620; l'unique exemplaire que je connaisse est conservé à la Bibliothèque publique de Bordeaux, sous le n° 13189), j'ai trouvé le mot français « lettre » constamment traduit par *gutun*. M. l'abbé Inchauspe, dans l'intéressant appendice joint à sa traduction souletine de l'évangile de S. Mathieu (Bayonne, 1856, 12 exemplaires, publié aux frais du prince Bonaparte), dit p. VIII: « *Guthuna* est un mot « basque employé encore aujourd'hui au pluriel dans une partie de la « Soule pour signifier *un livre, guthunac*. Il est probable que, dans « l'origine, on a employé ce terme au pluriel, parce que les livres « étaient une réunion de plusieurs feuilles ou rouleaux, et qu'on ap- « pelait sans doute une feuille ou un rouleau séparé *guthuna*. » Harriet (*Grammatica*, 1741, p. 379) donne, comme Voltoire, *gutuna* « lettre ».

Je regrette également beaucoup que M. V. Eys n'ait pas consulté, plus qu'il ne paraît l'avoir fait, les publications du prince Bonaparte, si précieuses pour l'étude des variétés dialectales. Lorsque le prince Bonaparte avance un fait linguistique matériel, on peut, en thèse générale, le tenir pour certain; du moins, tous ceux que j'ai eu occasion de vérifier se sont trouvés parfaitement exacts.

Je remarque encore que M. V. Eys cite le *Gueroco guero*, d'Axular, comme imprimé à Bordeaux en 1642; c'est là une erreur trop généralement répandue: les approbations ecclésiastiques sont datées de décembre 1642; or, elles ont dû précéder l'impression, qui n'a pu avoir lieu au plus tôt qu'en 1643, et c'est en effet ce qui est arrivé. Les rarissimes exemplaires de ce livre qui ne portent pas la mention *bigarren edicionea* (deuxième édition) sont datés de MDCXLIII; quant à l'édition, beaucoup moins rare, qui contient la mention ci-dessus, elle ne porte pas de date sur le titre et est manifestement postérieure à l'autre, plus correcte, du reste, ainsi que je viens de m'en assurer par un collationnement minutieux; par exemple, le mot écrit par erreur *ençu* dans l'édition sans date (p. 230) est correctement *euçu* dans celle de 1643, véritablement originale celle-là; de même, à la page 282, on lit deux fois *mairu* dans la première édition, et non *mahiru*, *mairu*, comme dans la seconde.

J'ai dit plus haut que les explications grammaticales de M. V. Eys et ses observations formaient la partie la plus intéressante de son livre. Plusieurs de ces observations sont de véritables dissertations. Je recommande notamment la lecture des articles *argizagi*, *euki*, *J*, *go*, *N*, *ño*, *ona*, *ra*, *ta*, etc. Je dois ajouter pourtant que je n'approuve ni toutes les remarques ni toutes les propositions de M. V. Eys. Ainsi, je crois que beaucoup de ses étymologies sont assez hasardées; ainsi encore l'article *beste* (p. 62), par exemple, me semble tout entier défectueux: le *r* de *bertze* est dur, et c'est parce qu'il est dur que le *t* s'est produit; je ne vois pas comment la suffixation de l'article peut influer sur la production de ce *t*; enfin, l'orthographe *berce*

de Liçarrague n'est point, à mon avis, suffisante pour prouver qu'il ne prononçait pas *bertze;* aujourd'hui encore la double orthographe *rtz*, *ltz*, *ntz* et *rz*, *lz*, *nz* n'a-t-elle pas cours indifféremment pour une seule et même prononciation? Je regrette qu'un article n'ait pas été consacré à la finale verbale *ke*, qui est essentiellement aoristique, ce dont M. V. Eys ne me semble pas assez convaincu : pourquoi demande-t-il, en effet, quelle raison avait Pouvreau d'écrire *geurtz datorken urtean* « dans l'année qui vient prochainement »? C'est fort simple : *datorke* est la troisième personne du singulier de l'aoriste, qui a un sens à la fois futur et conjectural : « il viendra peut-être, il peut venir ».

D'ailleurs, M. V. Eys n'a peut-être pas encore assez analysé le verbe; du moins, c'est ainsi que j'explique quelques erreurs que je lui demande la permission de signaler : p. XIV, *onetsac* n'est point contracté de *onetsi ezac;* c'est une forme simple, « régulière », de même que *egotzak* et *egizu;* — même page, l'emploi de *dadin,* qui n'est point ici le subjonctif, mais l'auxiliaire du prétérit défini, s'explique fort bien (cf. Oihenart, *Notitia Vasconiæ,* 1re éd., p. 65-68; 2e éd., p. 69 ro et vo); *dadinac egon-egui* signifie « qui resta trop »; de pareilles formes se rencontrent *passim* dans Dechepare (1545) et dans Oihenart (1657) (1); elles abondent dans Liçarrague (1571) et sont encore aujourd'hui en usage en biscayen, à Plencia et à Guecho (Zavala, *Verbo Vizcaino,* p. 56, no 148; voir aussi le *Verbe* du pr. Bonaparte, note 4 du dixième tableau supplémentaire de

(1) Pourquoi M. V. Eys écrit-il Oienhart? N'y a-t-il là qu'une faute typographique? L'écrivain dont il s'agit a toujours orthographié lui-même son nom « Oihenart ».

la seconde partie); — p. XXI, il n'y a point en lab., nav. et bisc. de terminaisons auxiliaires *daroát*, etc.; *daroat* « je le fais marcher, je l'emporte » n'a rien de commun avec *drauát* (p. 294), contracté, non de **darauat*, mais de *deraukat* « je l'ai à toi »; — p. 65, *badaçaguzqui* n'est pas assez exactement traduit par « sont connues »; c'est proprement « il les connaît »; — p. 126, *ia bortha ertsia duc* n'est pas « j'ai déjà fermé la porte », mais « tu as déjà la porte fermée », c'est-à-dire « la porte est déjà fermée »; — p. 135 et 70, *biu*; de pareilles formes, où se retrouve, *gune*, le radical de l'auxiliaire actif, ne sont point excessivement rares dans les écrivains basques du XVIIe siècle; cf. *beu* (Axular, 1re et 2e éd., p. 277), *bu, bute* (Oihenart, *Notitia*, 1638, p. 65; 1656, p. 67 r°), *euçue* (Axular, 1re et 2e éd., p. 313); — p. 221, M. Salaberry pouvait parfaitement écrire *haika* avec *a* final, qui n'est nullement une erreur, mais une lettre euphonique habituelle au verbe; cf. *haitsa* « descends », p. 177, et les formes telles que *dabila*, *dacusat*, *dathorra* (*Suppl. Prov.* Oihenart, n° 564); — p. 225, *garreitzalaric* n'est pas assez exactement traduit par « suivant »; c'est proprement « pendant que nous suivons »; — p. 293, *eçar ditzaquedano* n'est point « jusqu'à ce qu'il puisse mettre »; c'est, à la première personne, le correspondant exact du *donec ponam* de la Vulgate; il faut donc analyser *ditzaqued-a-n-o*, dérivé de *ditzaquet*, et il n'y a pas ici de *dano*.

Puisque j'ai commencé à signaler quelques erreurs relevées pendant une lecture attentive de ce beau travail, je me crois autorisé à en indiquer quelques autres, non relatives au verbe, celles-là: p. 16, *ametz* « rouvre »; point du tout, c'est le « tauzin » (*quercus tozza*, *humilis* ou *pyre-*

naica); — p. 140, *erregetzarako begia ezarri zioten* g. « ils jetèrent les yeux sur le roi »; en aucune façon, mais « ils jetèrent les yeux sur lui *pour le faire roi* (*errege-tzat-ra-ko,* roi-pour-vers-de, c'est-à-dire un regard ayant pour conséquence *de* mener *vers* l'idée de le prendre *pour* roi) »; — p. 23, *ardo* g., *arno* l., bn.; la forme bas-navarraise est plutôt *ano* sans *r* (cf. Salaberry, *Vocabulaire*, p. 10); — p. 47, « *ba* était autrefois *bai; Zeren hire anaye hauz hil baitzen eta viztu baita* (Luc, xv, 32; Liçarrague); aujourd'hui on écrit *bada, bazen* »; pas le moins du monde : dans ce sens, on dit encore aujourd'hui, en Labourd, en Basse-Navarre et en Soule, *baita, baitzen*, ou *beita, beitzen;* ce qui a trompé M. V. Eys, c'est que ces formes en *bai* préfixé ne sont pas usitées dans les dialectes guipuzcoan et biscayen; — p. 46, *Bago, fago, pago* (et aussi *phago*) « hêtre », vient, je crois, plutôt directement du latin que de l'espagnol *haya:* ce n'est pas à l'espagnol classique que le basque a fait des emprunts, mais c'est, le plus souvent, à tous les dialectes romans des Pyrénées occidentales, dont les patois français ont parfois mieux conservé les formes que le castillan; — p. 188, « *heyequin;* il aurait fallu *hequin; quin* (*kin*) est suffixé au nominatif pluriel »; soit, mais *heyek* « ceux-là » est employé dans une variété labourdine (cf. Duvoisin, *Déclinaison,* p. 22), et par conséquent *heyekin* « avec ceux-là » est régulièrement formé; — p. 209, *heren* « tiers », est aussi « troisième » en souletin; — p. 89, *diharu* soul. existe fort bien; — p. 237, « *killo,* l. *murkilla,* l. inconnu aujourd'hui »; la forme labourdine générale est *kilo* ou *khilo,* sans mouillement; quant à *murkilla,* je le retrouve sous les formes *murkhula* (*Souvenirs des Pyrénées,* douze airs notés, avec les paroles (souletines et bas-navarraises) par

Mme de la Villéhélio, p. 8) et *urkhila* (Fabre, *Dict. fr.-basq.*, p. 286); en souletin, on dit *mürkhülla;* — p. 333, *Sampanzar* n'est que le français « Saint-Pansard », personnification des plaisirs de la table pendant le carnaval; les gamins de Bayonne ne manquent jamais, le mercredi des Cendres, de procéder à l'exécution d'un mannequin figurant le soi-disant saint, qui est solennellement jeté à l'eau, après avoir été bruyamment promené dans les rues de la ville; — p. 342, *susara;* on dit aussi *susaya;* — p. 396 (suppl.), *aritz* « àrbre » a pour correspondant le biscayen *aretch* (ou *arech*), et non seulement *aritch* (*arich*).

Les remarques suivantes ont trait à certaines particularités phonétiques : p. XLV, je ne crois nullement prouvé qu'en écrivant *nh, lh,* Pouvreau et d'autres anciens écrivains basques aient voulu indiquer les sons mouillés, car si les sons mouillés sont relativement assez rares en labourdin moderne, ils devaient l'être bien plus il y a deux siècles. M. V. Eys se trompe, en effet, quand il dit (p. 101): « Le son mouillé de *n* est rendu dans les dialectes basques-français par *i;* comp. *baino=baiño* »; pas du tout, *baino* se prononce *bai-no* en labourdin; c'est seulement la variété de la côte (Saint-Jean-de-Luz, Guethary) qui dit *baño* avec mouillement, comme elle dit *hurbillago* (pour *hurbilago*); par là s'explique l'orthographe mixte des auteurs originaires de la côte (Chourio, et autres), qui écrivent *iñ, baiño;* Axubar, qui était de la Navarre espagnole, fait de même; or, précisément les Hauts-Navarrais septentrionaux affectionnent le mouillement : ils disent non seulement *baño,* pour g. *baño,* lal. *baino,* soul. *beno,* mais encore *zat'u,* avec *t* mouillé (*ty* magyar) pour *zaitu* l. et g., *zitu* soul.

Voltoire, qui dit avoir écrit dans le basque de Saint-Jean-de-Luz et Ciboure, donne par exemple *hagnys* « beaucoup » (lab. *hainitz*); — p. 156, le *r* final de *gaur* « ce soir » est probablement pour *z* suffixe de l'instrumental; *gaur* serait l'indéfini de *gabaz* employé actuellement à Saint-Jean-de-Luz avec le sens de « de nuit »; — p. 127, l'étymologie de *jauregi* proposée par Pouvreau a été présentée par moi dans cette *Revue* (III, 449, note); à l'appui de la mutation *n=r*, on peut citer le nom propre *Jauretche*, analogue de signification à *Jauregui*, et vraisemblablement formé de *jaun* « seigneur » et *etche* « maison » (1); — p. 300, « eau » se dit *hur*, et non *ur*, en souletin et dans certaines variétés bas-navarraises; donc *hurolde* n'est pas purement arbitraire; — p. 396 (suppl.), *urrega* est certainement le latin *fraga;* il s'est passé ici un phénomène semblable à celui de *formica* devenant *arroumigue* en béarnais, par l'intermédiaire du métathétique *fromic*.

J'aurais encore quelques petites inexactitudes à signaler, mais d'une bien moindre importance. Ainsi, j'ai lu dans un passage que je ne retrouve plus que le dictionnaire de Chaho avait été arrêté à la lettre *l;* c'est *m* qu'il eût fallu, car ce livre, de proportions gigantesques, a été interrompu au mot *manteliña*, à la page 472. M. V. Eys appelle (p. 62) le *Nouveau testament* de Liçarrague le plus ancien livre basque; c'est un *lapsus*, puisque les poésies de Dechepare avaient été publiées en 1545, vingt-six ans auparavant (2).

(1) Autre exemple de cette permutation : *eguraldi* lab. = *egünaldi* soul. « beau temps ».

(2) Comment M. V. Eys semble-t-il admettre (p. 250) l'authenticité de la soi-disant légende de Lelo et Tota, trop naïvement accueillie par M. Von Humboldt, et si bien qualifiée de *conte bleu* par M. Bladé?

Le dissentiment le plus grave entre M. V. Eys et moi est relatif à la permutation *h=k*. La discussion qui remplit les pages VIII à XI ne m'a point convaincu, et je persiste dans mon opinion sur la primitivité du *k*. La question exigerait de trop longs développements pour que je la traite ici; j'y reviendrai dans un article spécial. Mais je dois faire remarquer que la phrase citée p. X est de moi, et non pas du prince Bonaparte.

Quant à ce qui constitue le dictionnaire proprement dit, la série des mots, elle me paraît assez complète, et j'ai été agréablement surpris en constatant que certaines expressions, dont l'usage est fort peu commun, n'ont pas échappé aux laborieuses recherches de M. V. Eys, quoiqu'il manque à son livre surtout de nombreuses variantes dialectales.

Je ne crois ni utile ni intéressant de signaler en détail les points sur lesquels je suis d'accord avec M. V. Eys dans ses appréciations et dans ses propositions (1). Les divergences qui résultent, au contraire, des observations qui précèdent me semblent, en effet, n'avoir qu'une importance relative. En somme, le dictionnaire de M. V. Eys est un travail sérieux, bien conçu, bien exécuté dans son ensemble, éminemment instructif et très-propre à maintenir le linguiste ou l'amateur sur le terrain de la science positive; mais il contient un assez grand nombre d'erreurs de détail qu'il

(1) Ainsi, le « toujours » de la p. 67, col. 1, lig. 6, est éminemment prudent. J'ai réuni un certain nombre d'exemples de composés formés, comme *bidarri*, par la préposition du déterminant au déterminé. Il y a d'ailleurs deux adjectifs, *azken* « dernier » et *basa* « sauvage », qui se placent toujours avant le substantif qu'ils déterminent. J'aime beaucoup aussi les remarques sur les observations pédantesques et maladroites de l'annotateur d'Oihenart (réimpression des *Proverbes*, 1847).

sera facile de faire disparaitre dans une seconde édition. M. V. Eys poursuivra ses patientes études sur le remarquable idiome pyrénéen, et profitant à la fois des faits nouveaux qui lui seront ainsi révélés et des critiques, des observations, des discussions que va provoquer son nouvel ouvrage, il le perfectionnera de plus en plus. Ils sont bien rares, bien heureux, les travailleurs qui, dans le domaine linguistique, réussissent du premier coup à mener à bonne fin une grammaire ou un dictionnaire exempt d'erreurs ou de fausses appréciations! En attendant les progrès inévitables de la linguistique euscarienne, à peine entrée encore dans une voie véritablement scientifique, je maintiens que les livres de M. V. Eys doivent être rangés parmi les meilleurs, au point de vue essentiel de la méthode, et je crois devoir, à ce titre, les recommander vivement aux ennemis de l'*a priori* et des hypothèses métaphysiques.

JULIEN VINSON.

Bayonne, le 21 janvier 1874.

Les poésies basques de B. DECHEPARE. — *Bayonne*, 1874. 1 vol. in-8° de quatre feuilles et demie.

La littérature basque vient de s'enrichir d'un petit volume de poésies, les plus anciennes connues. Il est vrai qu'elles avaient déjà été publiées à Bordeaux en 1847; mais cette édition laissait beaucoup à désirer sous le rapport de l'exactitude. M. Vinson a donc rendu un véritable service en publiant une nouvelle édition conforme à l'exemplaire qui se trouve à Paris, à la Bibliothèque nationale. Le présent volume est très-correct et très-soigné; il est

imprimé sur beau papier de Hollande et au nom de ceux auxquels on a eu l'obligeance de l'offrir. Nous n'avons rencontré, en le parcourant, qu'une seule faute, qui se trouve aussi dans l'autre édition. Dans la préface, p. Aij, ligne 14, il y a *densere* pour *deusere*.

Nous avons lu avec plaisir, sur la couverture dudit volume, qu'il va paraître bientôt un autre ouvrage de M. Vinson, intitulé : *Documents pour servir à l'étude historique de la langue basque.*

J. W. VAN EYS.

JOHN FISKE, *Myths and Myth-Makers.* — Londres, 1873; Trübner, édit. 1 vol. in-12, 251 p.

L'Amérique n'a pas voulu laisser à la vieille Europe le monopole des études qui font l'objet de ce recueil, et les Universités de la grande république anglo-saxonne possèdent des professeurs qui rivalisent avec ceux de la métropole. On a fréquemment parlé ici même de M. Whitney, professeur de sanskrit et de philologie comparée au collége d'Yale (Amérique du Nord); cette fois, nous avons sous les yeux une intéressante publication de M. John Fiske, de l'Université d'Harvard. Hâtons-nous, avant de dire tout le bien que nous pensons de ce livre, de faire à l'auteur une observation critique qui nous semble justifiée, et que M. Fiske admettra peut-être. Malgré la méthode entièrement scientifique et positive qui le dirige dans ses travaux mythologiques, il s'est encore, et cela inconsciemment, nous le supposons, laissé séduire et entraîner par la théorie solaire de M. Max Müller et de

son disciple M. Cox. Cela dit, nous n'avons plus que des éloges à faire d'un livre où la seule méthode qui puisse amener à des résultats sérieux en matière mythologique est sans cesse employée, et exposée souvent en des termes aussi justes qu'excellents.

L'ouvrage de M. Fiske est un ouvrage de mélanges, mais il n'en présente pas moins un grand intérêt. La première étude, *Les origines des traditions populaires*, est fort claire, fort bien faite et remplie de faits curieux. *La descente du feu,* qui est la deuxième, est un court, mais substantiel résumé du grand ouvrage de M. Kuhn; celle qui suit, *Loups-garous et dames aux cygnes*, par son titre seul, indique le caractère d'intérêt qui s'y rattache; la quatrième étude, *Lumière et ténèbres,* est celle où nous aurions le plus de réserves à faire, tandis que la cinquième, *Mythes du monde barbare,* est peut-être, et avant la septième étude, la dernière, *Le premier monde des Esprits,* la meilleure de toutes. L'étude intitulée : *Juventus mundi,* qui est une critique du livre de M. Gladstone portant le même titre, est celle qui a le moins un caractère absolument mythologique.

Nous ne saurions mieux terminer cet article qu'en transcrivant queques phrases de M. Fiske sur l'ensemble des études de mythologie comparative. Cependant, la justice nous commande de lui faire observer que deux ans avant qu'il ait écrit les pages qui composent son livre (la plupart des chapitres sont de l'automne de 1870), c'est-à-dire en 1868 et en 1869, nous avions publié dans la *Revue de linguistique* plusieurs articles sur *la méthode en mythologie* et sur *divers systèmes de critique mythologique,* où la loi d'Auguste Comte, sur les trois états théologiques de

l'humanité, était vérifiée et appliquée aux études sur les traditions religieuses de la race aryenne ; la préexistence du fétichisme y était démontrée, et nous n'hésitions pas à dire : « Sous chaque dieu, vous trouverez un fétiche; l'objet matériel divinisé s'est transformé en agent surnaturel personnifiant une force de la nature (1). » Ceci constaté, laissons la parole à M. Fiske (pp. 141 et suiv.) :

« ..... L'identité phonétique des noms de bien des dieux « et des héros de l'Occident avec les noms des divinités « védiques, qui sont évidemment les personnifications de « phénomènes naturels, inspira la théorie qui, par des « considérations philosophiques, avait été déjà esquissée « dans les ouvrages de Hume et de Comte, et que l'analyse « approfondie des légendes grecques, hindoues, celtiques « et teutoniques a confirmée...

« ..... En premier lieu, il a été prouvé une fois pour « toutes que les langues parlées par les Hindous, les « Perses, les Grecs, les Romains, les Celtes, les Slaves et « les Teutons, proviennent toutes d'une seule langue-mère, « l'aryaque primitif, de la même façon que le français, « l'italien et l'espagnol descendent du latin. Et, de ce fait « indiscutable, il ressort inévitablement que ces diverses « races contiennent, avec d'autres éléments, un élément « ethnique commun, dû à leur origine aryenne. Il est « très-peu probable que les races indo-européennes soient « entièrement aryennes, car partout les pays envahis « par elles étaient occupés par des races inférieures, dont « le sang a dû se mêler à divers degrés avec celui de « leurs conquérants ; mais il n'est plus à mettre en doute

(1) *Revue de linguistique*, t. II, p. 293. — Janvier 1869.

« que chaque peuple indo-européen soit en grande partie
« descendu du tronc aryen commun.

« En second lieu, à côté d'un fond commun d'idées
« religieuses et morales, et de pratiques légales et céré-
« moniales, nous trouvons ces peuples-frères en posses-
« sion d'un fond commun de mythes, de superstitions, de
« proverbes, de poésie populaire et de légendes domes-
« tiques...

« ..... Nous sommes donc poussés à conclure que les
« nations aryennes, qui d'une souche commune originelle
« ont hérité de leurs langues et de leurs coutumes, ont
« aussi hérité de leurs contes du coin du feu. Elles ont
« conservé Cendrillon et Punchkin, absolument comme elles
« ont conservé les mots de *père* et *mère*, etc.; et le premier
« cas, quoique moins frappant pour l'imagination, est
« scientifiquement non moins intelligible que le second.

« Troisièmement, il a été démontré que ces contes vé-
« nérables peuvent être groupés en quelques classes assez
« bien définies, et que le mythe, prototype de chaque
« classe (l'histoire primitive sur le patron de laquelle des
« contes sans nombre ont été postérieurement composés),
« était originairement la simple description d'un phéno-
« mène physique conçue dans la forme poétique d'un âge
« où toute chose était personnifiée, parce qu'on supposait
« que tous les phénomènes naturels étaient dus à l'action
« directe d'une volonté analogue à celle que les hommes
« avaient la conscience de posséder en eux-mêmes.

« Nous sommes ainsi amenés à cette conclusion frap-
« pante, que la mythologie a eu une racine commune à la
« fois avec la science et avec la philosophie religieuse. Le
« mythe d'*Indra* vainqueur de *Vṛtra* fut un des théorèmes

« de la science primitive des Aryas ; ce fut une explication « provisoire de l'orage, assez satisfaisante jusqu'au mo- « ment où une plus ample observation et la réflexion en « fournirent une meilleure. Il contient aussi le germe d'une « théologie, car la vivifiante lumière du soleil (1) contri- « bua pour une part importante à la première conception « de la divinité. Et finalement, il devint le père fécond de « mythes innombrables, qui se sont incarnés, soit dans « les nobles épopées d'Homère et dans les chants du Nie- « belungenlied, soit dans les plus modestes légendes de « saint Georges, de Guillaume Tell ou de l'omniprésent « Roots. »

GIRARD DE RIALLE.

Le marteau de Thor, par M. FRANCISCO TUBINO, secrétaire-général de la Société d'antropologie de Madrid, dans la *Revista de Antropologia,* 3e fascicule. — Madrid, mars 1874, pp. 204-215.

Nous nous hâtons de signaler ici le premier travail de mythologie comparée produit par une plume espagnole. Cette étude sera suivie d'autres du même auteur, et nous félicitons hautement celui-ci d'introduire ainsi en Espagne la science des mythologies. Frappé de l'usage d'un marteau aux adjudications dans les ventes à l'encan, M. Tubino a voulu rechercher si ce n'était pas là une de ces vieilles coutumes dont l'origine ne se retrouve que parmi

(1) Nous faisons toutes nos réserves au sujet du caractère solaire d'Indra, opinion erronée selon nous et contraire aux faits. (G. R.)

les rits oubliés d'antiques religions. Nous estimons qu'il ne s'est pas trompé. Le marteau du commissaire-priseur fut, dit-il, emprunté par les Espagnols aux Anglais établis à Gibraltar ; de la sorte, l'emploi de cet instrument peut donc remonter à l'antiquité anglo-saxonne, par conséquent au vieux monde germanique.

En effet, *Donar* ou *Thor* (forme skandinave), dieu de la foudre et de l'orage, était armé d'un marteau dont il frappait les géants ennemis des dieux ou qu'il lançait contre ses éternels adversaires, ce qui le fit comparer à Hercule par Tacite. Mais Donar était en même temps dieu des champs et de la végétation, car les orages concordent avec le renouveau; et son marteau devint, par conséquent, le symbole du défrichement des champs et, par extension, celui de la propriété de ceux-ci. Thor ou Donar fut particulièrement révéré par les travailleurs, c'est-à-dire par la classe inférieure, tandis que *Wotan* ou *Oðinn* le fut des nobles oisifs et des batailleurs. D'autre part, Thor, à l'aide de son marteau, la foudre, l'éclair, le feu générateur, arrachait aux démons du froid et de l'hiver la déesse Terre, la Demèter, la Cérès germano-scandinave; aussi fêtait-on, au printemps, la bonne fortune de Thor retrouvant son marteau enterré depuis sept ou huit ans, c'est-à-dire pendant sept ou huit mois de l'hiver du Nord. Tous ces mythes concernant le marteau du dieu du tonnerre, de l'agriculture et de la propriété tendent à expliquer comment le coup de marteau terminant des enchères est en quelque sorte la consécration du contrat entre le vendeur et l'acheteur, contrat mis ainsi sous la protection du dieu chargé d'en surveiller la loyale exécution ou de punir les fraudes auxquelles il pourrait donner lieu.

Cette monographie de M. Tubino est donc fort curieuse et fort estimable. Bien des détails mythiques y sont consignés que nous ne citons pas ici. Mais, avant de terminer, qu'il nous soit permis de faire à M. Tubino, dans son intérêt, quelques courtes observations. M. Tubino a trop lu M. Max Müller et a subi de la sorte la fâcheuse influence de cet écrivain à tendances; cela se voit dans l'assertion (p. 211) qu'Indra est « tantôt le soleil bienfaisant » dans la mythologie védique, ce qui est absolument inexact, et ne fut énoncé par M. Max Müller que pour les besoins de ses théories théologico-orthodoxes ; et plus loin, dans cette phrase : « Indra se convertit en Ormuzd chez les peuples éraniens, » M. Tubino avance comme un fait une hypothèse qui, loin d'être démontrée, est au contraire détruite par les éranistes les plus éminents ; la conception d'Ahura-Mazdâ est tout à fait éranienne, d'après l'opinion de MM. Spiegel et Windischmann, et si l'on devait lui chercher quelque analogue dans la mythologie védique, il faudrait plutôt choisir, avec MM. Roth et Whitney, le vieux dieu de la voûte céleste *Varuṇa*. Ce sont là certainement observations de détail; mais nous croyons devoir les faire à M. Tubino, convaincu que nous sommes de rendre service au savant qui introduit si heureusement les études de mythologie comparée en Espagne.

GIRARD DE RIALLE.

De quelques idées symboliques se rattachant au nom des douze fils de Jacob, par H. de CHARENCEY. — Paris, Maisonneuve, 1874, in-8°, 104 p.

Je suis véritablement très-embarrassé pour rendre compte de cette fort intéressante brochure, qui sort du cadre de la linguistique ou de la philologie, pour entrer dans celui de la mythologie comparée. Le nouvel ouvrage de M. de Charencey porte l'empreinte d'un long et patient travail; il est évidemment le résumé de nombreuses lectures et de longues réflexions, et la lecture m'en semble éminemment profitable. On y trouvera de très-curieux détails sur les signes du zodiaque et leur histoire, sur les points cardinaux de l'horizon, sur les saisons, que semblent avoir tour à tour ou en même temps symbolysés les noms des fils de Jacob. On y parcourra des pages un peu longues peut-être, mais très-instructives, sur les variations que présente, dans les divers passages de la Bible, la liste des douze « patriarches ». On y verra enfin le résultat de minutieuses études sur les nombres sacrés chez les Sémites et les Mexicains antiques, ainsi que sur les superstitieuses croyances de ces vieilles populations quant aux propriétés des pierres précieuses et aux personnifications, aux symbolismes qu'on leur a longtemps attribués.

Ce mémoire, pourtant, ne satisfait point entièrement l'esprit. Certes, on est fort heureux d'y constater une certaine tendance à l'indépendance de la science, tendance qui se traduit clairement dans plusieurs passages; mais on y sent aussi tout le temps une arrière-pensée métaphysique, une préoccupation théologique qui paraîtrait bien

gênante aux travailleurs accoutumés à la libre méthode expérimentale. A ce point de vue, les pages 16-19, 85, 103-104, sur l'authenticité des « livres saints », sur l'élasticité probable des extravagantes périodes bibliques, sur l'érudition de Moïse, sont on ne peut plus significatives.

Aussi, si j'avais à apprécier dans son ensemble, au point de vue de l'intérêt général de la science, le nouvel écrit de M. de Charencey, il me suffirait, je crois, de mettre sous les yeux de mes lecteurs les lignes suivantes, tirées des deux dernières pages de cet ouvrage : « Rien de « contraire au respect que doivent inspirer les livres saints « n'est, nous osons l'espérer, sorti de notre plume. Loin « d'ébranler leur autorité, l'étude de la symbolique ne « peut, à notre avis, que la raffermir et faire ressortir la « véracité des vieux écrivains d'Israël... »

La méthode qui a inspiré ce passage ne saurait être la nôtre.

Bayonne, le 13 mai 1874.

JULIEN VINSON.

Ch. DAREMBERG et Edm. SAGLIO, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, 1er et 2e fascicules, A. AB — APOLLON. Paris, Hachette et Cie, 1873.

Bien que cette belle et importante publication ne soit pas, ainsi que le dit dans l'avertissement M. Saglio, un des auteurs, un dictionnaire de mythologie; bien qu'à plus forte raison elle ne soit pas non plus un répertoire de philologie et de linguistique, nous ne pouvons pas cepen-

dant n'en pas parler dans la *Revue*. Nous devons surtout recommander ce beau Dictionnaire à nos lecteurs qui s'occupent de mythologie. En effet, si ceux-ci n'y trouvent rien de ce qui concerne les origines, les rapports entre les dieux grecs et romains et les divinités des autres rameaux aryens, ils devront néanmoins se féliciter d'avoir, dans un article clairement et élégamment rédigé, tout ce que l'antiquité nous a laissé de renseignements divers sur une personnalité mythique, dieu ou héros, tout ce que la critique et l'érudition modernes nous apprennent à ce sujet, tout ce que les monuments nous en enseignent. Et ce n'est pas là une chose de mince importance dans le domaine des recherches mythologiques que de connaître tous les détails concernant les dieux ou les héros de l'Hellade et de l'Italie; dans un petit fait isolé, dans une particularité curieuse d'un culte local, on trouve souvent un anneau qui se rattache directement à la chaîne traditionnelle indo-européenne ou sémitique. Or, nous n'avions en France rien d'approchant à cette nouvelle publication de la maison Hachette; le Dictionnaire de Rich, traduit par M. Chéruel, est trop peu développé pour nous servir de la façon que nous venons d'exposer. C'est donc un véritable service rendu là aussi bien aux savants qu'aux amateurs. Le seul reproche que nous ayons à faire, c'est que le deuxième fascicule porte la date de 1873, et qu'au moment où nous écrivons, fin du premier semestre de 1874, le troisième fascicule n'a pas encore paru.

GIRARD DE RIALLE.

Revue bibliographique de philologie et d'histoire, 1er et 2e numéros, in-8. Leroux, édit.

Nous nous empressons de faire accueil ici à notre nouveau confrère. Non seulement nous le faisons par courtoisie, mais encore par esprit de justice. Cette publication, d'un caractère purement critique et bibliographique, se recommande en premier lieu par une exécution matérielle des plus soignées, ensuite par une rédaction de premier ordre ; les noms de MM. Barbier de Meynard, Foucaux, Hovelacque, Picot et Vinson, qui ont fourni tous les articles contenus dans les deux numéros que nous avons sous les yeux, sont trop bien connus de nos lecteurs pour que nous insistions davantage sur ce point. Un bulletin bibliographique très-complet constitue la seconde partie de chaque numéro. Le retour chaque mois d'un pareil répertoire est fort intéressant et fort utile. C'est donc une bonne idée qu'a eue M. Leroux de publier un catalogue accompagné de critiques autorisées sur quelques-uns des articles, et nous lui souhaitons tout le succès qu'elle mérite.

GIRARD DE RIALLE.

RECTIFICATION. C'est par erreur que, dans son dernier travail sur la langue basque publié par la *Revue de linguistique*, M. de Charencey a attribué à M. Vinson la restitution de la forme *ar* comme étant celle de l'article primitif de la langue basque. L'auteur de cette découverte est M. Van Eys.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Généralités.

Jolly (J.). — Schulgrammatik und sprachwissenschaft. In-8. Munich.

— Vœlkerkunde und sprachforschung. (*Im Neuen Reich,* nº 12, 1874.)

Key (T. H.). Language : its origin and development. In-8, 562 p. Londres, 1874.

Liancourt and Pincott. Primitive and universal laws of the formation, and development of language; a rational and instructive system, founded on the natural basis of onŏmatops. In-8, 280 p.

Leitner. Results of a tour in Dardistan, Kashmir, Little-Tibet, Ladak, Zanskar, etc. In five vol. Vol. I. The languages and races of Dardistan. Gr. 4, III-109 p. Lahore et Londres, 1873.

Lœschhorn. Quæstiones metricæ. Gr. in-8, 34 p. Rostock, 1874.

Müller (Fr.). Einheit oder mehrheit des ursprungs der menschlichen sprachen. (In : *Mittheil. der anthrop. gesellsch. in Wien*, t. III.) Vienne, 1873.

Picot (E.). Tableau phonétique des principales langues usuelles. (*Revue de linguistique,* Paris, avril.)

Raabe (A.). Gemeinschaftliche grammatik der arischen und der semitischen sprachen. In-8, 131 p. Leipzig, 1874.

Raumer (R. v.). Die urverwandtschaft der semitischen und indogermanischen sprachen. (In : *Ztschr. f. vgl. sprachforsch.*, t. XXII, p. 235-249.) Berlin, 1874.

Reinisch (L.). Der einheitliche ursprung der sprachen der alten welt nachgewiesen durch vergleichung der afrikanischen erythräischen und indo-germanischen sprachen. T. Ier. Vienne, 1873.

Rougé (Emm. de). Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien. In-8, 110 p. et pl. Paris, 1874.

Langues Indo-Européennes.

GÉNÉRALITÉS.

Froehde. Zur lateinischen und griechischen lautlehre und etymologie. (In : *Ztschr. f. vgl. sprachf.*, t. XXII, p. 250-269.) Berlin, 1874.

Westphal (Rud.). Vergleichende grammatik der indo-germanischen sprachen. 1er theil. Das indo-germ. verbum. Iéna, 1873. In-8, XLV-663-98 p.

GROUPE HINDOU.

Asubodham Vyakaranam. A new sanskrit Grammar founded on the system of Panini, by Taranath Zarkavachaspati. 2e edit. revised by Jibananda Vidyasagara. In-8, 496 p. Calcutta, 1873.

Bhau Daji. Discovery of complete mss. copies of Bana's Harsha Charita. (*Journal of the Bombay branch of the R. A. S.* Vol. X, no 28.)

Bibliotheca Indica. Sama Veda Sanhita, with the commentary of Sayana Aćharya. Edited by Satyavrata Samasrami. In-8., fasc. X, XXXII-865-936 p. Calcutta.

— The Srauta Sutra of Açvalayana, with the commentary of Gargya Narayana. Edited by Ramanarayana Vidyaratria. In-8, fasc. XI, p. 65-148. Calcuta.

Borrow (George). Romano Lavo-Lilword Book of the Romany or English Gypsy language with many pieces in Gypsy, and specimens of their poetry, etc. In-8, 332 p. Londres.

Burkhard (C.). Flexiones prâcriticæ quas editioni suæ Sâcuntali pro supplemento adjecit. Breslau, Kern.

Childers (R.). The prakrit dekkh. (In : *Beitr. z. vgl. sprach.*, t. VII, p. 450-453). Berlin, 1873.

Colebrooke (H. T.). Miscellaneous Essays by, with life of the author by his son. Vol. II, Essays I, in-8, XIV-542 p.; vol. III, Essays II, 519 p. Londres, 1873.

Delbrück. Das altindisches verbum aus den hymnen des Rigveda seinem baue nach dargestellt. Gr. 8, VIII-248 p. Halle, 1874.

Etherington (W.). The student's Grammar of the Hindi language, 2e edit. In-12, XIII-255 p. Londres, Trubner et Cie, 1874.

Feer. Études boudhiques. (*Journal asiatique*, Paris, janvier 1873, p. 5 à 66.)

Grassman (Hm.). Wœrterbuch zum Rig-Veda. 3e livr., in-8, p. 577-864. Leipzig, Brockhaus, 1874.

Hœrnle (R.). Notes on some prosodical peculiarities of Chând. (In : *The Indian Antiquary*. Bombay, avril 1874.)

Kern. Dissertation on the Era of Boddha and the Asoka inscription. (In : *The Indian Antiquary*. Bombay, avril 1874.)

Klatt (J.). De trecentis Cânakkyæ poetæ indici sententiis, in quibus centum adhuc ignotæ nunc primum foras datæ. In-8, 72 p. et pl. Berlin, Dummer's Verl, 1874.

Leeper. Origin of the Name Kumbhakonam. (In : *The Indian Antiquary*. Bombay, janvier 1874.)

Leland (C. G.). The English Gipsies and their language. In-8, xv-259 p. Londres, 1873.

Miklosich (F.). — Ueber die Mundarten and die Wanderungen der Zigeuner Europas. IV. Mærchen und Lieder der Zigeuner der Bukowina. 1re partie. Texte avec traduction latine interlinéaire. Vienne, 1874.

Minayef (J.). Grammaire palie. Esquisse d'une phonétique et d'une morphologie de la langue palie. Trad. par Guyard. Gr. in-8, xlvi-128 p. Paris, Leroux, 1874.

Pischel. Die wurzeln pekkh, dakkh und dekkh im prakrit. (In : *Beitr. z. vgl. sprachforsch.*; t. VII, p. 453-454.) Berlin, 1873.

Pischel (R.). De grammaticis pracriticis. In-8, 47 p. Breslau, 1874.

Ramkrisha Gopal Bhandarkar. Considerations on the date of the Mahabarata. (*Journal of the Bombay branch of the R. A. S.* Vol. X, n° 28.)

Schlütter. Aristoteles' Metaphysik eine tochter der Sankhya-Lehre des Kapila. Eine Indisch-Griechische studie. Gr. in-8. Münster, 1874.

Sirdar Attar Singh. Sakhee book, or the description of Gooroo Govind Singh's religion and doctrines. Translated from Gooroo Mukhi into Hindi and afterwards in English. In-8, xviii et 205 p., avec portr. Benarès, 1873.

Vinson (J.). Le R vocal sanskrit. (*Revue de linguistique*. Paris, avril 1874.)

Weber (Albr.). Zweites buch des Atharva-Samhitâ. (In : *Indische studien*, t. XIII, p. 129-216). Leipzig, 1873.

Zehetmayr (S.). Lexicon etymologicum latino, etc., sanscritum comparativum quo eodem sententia verbi apologice explicatur. Gr. in-8. Vienne, 1874.

GROUPE ÉRANIEN.

Bunge (A.). Labiatæ persicæ. G. in-4. Leipzig, 1874.

The Book of Arda-Viraf. The Pahlavi text prepared by Destur Hoshangji Jamaspji Asa, revised by M. Haug assisted by E. W. West. Munich.

Bibliotheca Indica. The Tabakat-i-Nasiri translated from the Persian by Major. H. G. Raverty. In-8, fasc. iii et iv. Calcutta.

Hovelacque (A.). Observations critiques sur le XVIIIe Fargard du Vendidad (*Revue de linguistique*. Paris, avril 1874).

Jolly. Der infinitif im Zendavesta. (In : *Beitr. z. vgl. sprachforsch.*; t. VII, p. 416-450.) Berlin, 1873.

Oppert. Note sur la formation de l'alphabet perse (*Journal asiatique*. Paris, février-mars.)

Orterer (G.). Beitræge zur vergleichenden casuslehre des zend und des sanskrit. In-8, 38 p. Munich, 1873.

Spiegel. Zur erklærung des Avesta. (In : *Zeitschr. der d. morgenl. gesellsch.*, t. XXVII, p. 649-668.)

GROUPE HELLÉNIQUE.

Baur. Sprachwissenschaftliche einleitung in das griechisches und lateinisches für obere gymnasialclassen. In-8. Tubingue, 1874.

Born (E.). Conjugations-Tabellen der griechischen unregelmaessigen Verba. 3e édit., in-8. Berlin.

Brandis. Versuch zur entzifferung der kyprischen schrift. Gr. in-8, 30 p. Berlin, 1874.

Chassang (A.). Nouveaux exercices grecs élémentaires et gradués en vue de l'étude simultanée de la grammaire et des racines. In-12, 195 p. Paris, 1873.

Fick. Zum makedonischen dialecte. (In : *Ztschr. f. vgl. sprachforsch.*, t. XXII, p. 193-235.) Berlin, 1874.

Hartman (Th.). De dialecto delphico. In-8, 50 p. Breslau.

Inama. Degli aoristi greci. (In : *Rivista di filologia*, t. II, p. 249-283.) Turin, 1873.

Language (the) of Cyprus. (In : *The Athenæum*, janvier 1874, p. 94.)

Meyer (G.). Die mit nasalen gebildeten præsensstæmme des griechischen mit vergleich. berücksichtigung der anderen indo-germ. sprachen. Iéna, 1873. Gr. in-8, VIII-120 p.

Sophianos (N.) Grammaire du grec vulgaire et traduction en grec vulgaire du traité de Plutarque sur l'éducation des enfants, publiés par Émile Legrand. In-8, 123 p. Paris, 1874.

Wagner. Miscellanea en grec moderne. Νεοελληνικὰ ἀναλέκτα. (In : *The Academy*, oct. 1873, n° 81.)

— Sathas' Mediæval Greck Library. Μεσαιωνικὴ βιβλιοθήκη. 3 vol., 1872-73. (In : *The Academy*, nov. 1873, n° 83.)

Wagner (G.). Histoire de Imbertos et Margarona, imitation grecque du roman français : Pierre de Provence et la belle Maguelonne. In-8, 63 p. Paris.

GROUPE ITALIQUE.

Acta fratrum arvalium quæ supersunt restituit et illustravit G. Henzen. Accedunt fragmenta fastorum in luco arvalium effossa. In-8. Berlin, Reimer, 1874.

Alart. Observations sur la langue du roman de Blandin de Cornouailles et Guillot Ardit de Miramar. (In : *Revue des langues romanes*, t. V, p. 275-304.) Montpellier, 1874.

— Documents sur la langue catalane des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne. Suite. (In : *Revue des langues romanes*, p. 305-329.) Montpellier, 1874.

Boehmer (Ed.). Romanische studien. Heft. III. Romanische texte, engadinisch, greierzisch, altfranzosisch. In-8, 140 p. Strasbourg.

Bordellé (G.). De Linguæ latinæ adjectivis suffixo TO a nominibus derivatis. In-8, 57 p. Breslau.

Boucherie. Formules de conjuration antérieures au IXe siècle. (In : *Revue des langues romanes*, p. 103-113.) Montpellier, 1874.

— Étymologies françaises et patoises. In-8, 46 p. Montpellier, 1874.

— Le dialecte poitevin au XIIIe siècle. In-8, XXIV-392 p. Paris.

Bourgouin. Les Etrechys. Histoire et philologie (*Bull. de la Soc. arch., sc. et litt. du Vendômois*, t. XII, 2e trim., p. 100 à 108).

Breymann (H.). A french grammar based on philological principles. In-12, 266 p. Londres.

Canello (U. A.). Storia di alcuni participii nell' italiano e in altre lingue romanze. (In : *Rivista di filologia romanza*, t. I, nº 1.)

— Sulla storia della lingua italiana. In-8. Padoue, 1873.

Chabaneau. Du Z final en français et en langue d'oc. (In : *Revue des langues romanes*, t. V, p. 330-339.) Montpellier, 1874.

— Grammaire limousine. Deuxième partie. (In : *Revue des langues romanes*, t. V, p. 171-196.) Montpellier, 1874.

Coelho (Ad. F.). Questões da lingua Portugueza. 1a part. Preliminares. O lexico. O consonantismo. In-4o, XXIII-438 p. Porto, 1874.

— Formes divergentes de mots portugais. (In : *Romania*, nº 7.) Paris.

Cuno (J. W.). Etruskische studien. (In : *Neue jahrb. für philologie und pædagogik*, t. CVII-CVIII, fasc. X-XI.) Leipzig, 1873.

Curcio-Rubertini (F.). Corso elementare di filologia generale applicata alla lingua italiana. 1a disp. Naples, 1873.

Dayman. Mediaeval latin-english dictionary. Based upon the great work of Du Cange, translated and edited with additions and corrections. Londres, 1874.

Deecke. *Facere* und *fieri* in ihrer composition mit anderen verbis. In-8. Strasbourg, 1873.

Dræger (A.). Historische Syntax der lateinischen Sprache, t. I, 2e partie, 2e cahier, pp. XXVII-XXXII et 323-626. Leipzig, Teubner, 1874.

Ephemeris epigraphica corporis inscriptionum latinarum supplemen-

tum edita jussu instituti archælogici romani cura Henzeni, Rossii, Mommseni, Wilmansii. Vol. II, fasc. I, II. Berlin, Reimer, 1874.

Flugi (A. von). Die volkslieder des Engadin. Strasbourg, 1873, In-12, IV-85 p.

Gaiter (L.). Sui dialetti italiani (In : *Il Propugnatore*, octobre 1873, p. 1 à 30.)

Gazier. Lettres à Grégoire sur les patois de France. (In : *Revue des langues romanes*, t. V. p. 418-434.) Montpellier, 1874.

Genis (Salvad.). Gramatica catalana. (In : *Renaxensa*, III, nº 16.) Barcelone.

Hintner (Valentin). Kleines Wœterbuch der lateinischen etymologie mit besonderer berücksichtigung des griechischen und deutschen. In-8, 264 p. Brixen, 1873.

Joret. Du C dans les langues romanes. In-8. Paris.

Klotz (Rh.). Handbuch der lateinischen stilistik. nach des Vaters Tode herausgegeben von Rch. Klotz. In-8, VIII-316 p. Leipzig, Teubner.

Kohlmann. De verbi græci temporibus. Halle, 1873. Gr. in-8.

Lefèvre (André). Les dialectes italiques. (In : *La philosophie positive*, t. VI, fasc. VI, p. 366-382.) Paris, 1874.

Littré. La déclinaison latine en Gaule. (In : *Journal des Savants*, octobre 1873, p. 615-625.)

Meissner (A.). The philosophy of the french language. In-12, 132 p. Londres.

Merguet. Bemerkungen zur lateinischen formenbildung. (In : *Ztschr. f. vergleich. sprachf.*, XXII, p. 141-152.) Berlin, 1873.

Meyer (P.). Recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires. 1re partie : bas-latin, provençal. Gr. in-8, 192 p. Paris, 1874.

Montel et **Lambert.** Chants populaires du Languedoc. (In : *Revue des langues romanes*, t. V, p. 482-485.) Montpellier, 1874.

Monaci. Di un articolo pleonastico nel antico Provenzale. (In : *Riv. di filol. romanza*, t. I, nº 1.)

Picot (Émile). Documents pour servir à l'étude des dialectes roumains. (*Revue de linguistique*. Paris, janvier à juillet 1873.)

Pitrè (G.). Nuovo saggio di fiabe e novelle popolari siciliane. (In : *Rivista di filolog. romanza*, t. I, nos 2 et 3.)

Rochat (A.). Ein altladinisches gedicht in Oberengadiner mundat, avec trad. et explic. en allemand. Gr. in-8. Zurich.

Rolland (E.). Vocabulaire du patois de Remilly (Moselle). — (In : *Romania*, nº 8, p. 437-454.) Paris.

Roque-Ferrier. Un recueil de poésies rumonsches. Dialecte de la

haute Engadine. Notice et extraits. (In : *Revue des langues romanes*, t. V, p. 197-218.) Montpellier, 1874..

Sass (Fr.). De numero plurali. Kiel, 1873. In-8, 62 p. (Le pluriel dans Virgile.)

Savelsberg (J.). Umbrische Studien. Berlin, Dümmler.

Schmidt (J.). Ueber die franzœsische Nominalzusammensetzung. Ein Beitrag zur wissenschaftl. Grammatik der franzœs. Sprache, 4, Berlin. (Weber.)

Schœnermark. Beitræge zur geschichte der franzœsischen sprache aus Rabelais werken. Gr. in-4, 29 p. Breslau, 1874.

Schuchardt. Zur romanischen sprachwissenschaft. lateinische und romanische deklination. (In : *Ztschr. f. vgl. sprachf.*, XXII, p. 153-190.) Berlin, 1873.

Talbert (F.). Du dialecte blaisois et de sa conformité avec l'ancienne prononciation française. Gr. in-8. Paris.

Tell (J.). Les grammairiens français depuis l'origine de la grammaire française jusqu'aux dernières œuvres connues (1520-1874). Gr. in-18. Paris, 1874.

Tourtoulon (Ch. de). De quelques formes de l'ancienne langue d'oc. (In : *Revue des langues romanes*, t. V, p. 355-356.) Montpellier, 1874.

Volksprache und Volkspoesie in Sicilien. (In : *Histor. polit.*, Blætter für das kathol. Deutsland. T. 73, cahier 10.) 1874.

Vaniček. Étymologisches Worterbuch der lateinischen sprache. Gr. in-8, VIII-256 p. Leipzig, Teubner, 1874.

Wendler. Zusammenstellung der franzœsischen wœrter germanischen ursprungs. Gr. in-4, 20 p. Greiz, 1874.

Witt. Ueber den genetiv des gerundiums und gerundivums in der lateinischen sprache. Gr. in-4, 30 p. Gumbinnen, 1874.

Zore (L.). Gramatika latinska. Izradio za naše potrebe. Dubrovnik, 1873.

GROUPE CELTIQUE.

Arbois de Jubainville (H. d'). Encore un mot sur le Barzaz-Breiz. In-8, 8 p. Paris, Maisonneuve, 1873.

Bacmeister. Keltische briefe. Herausgegeben von O. Keller. Gr. in-8, VII-134 p. Strasbourg, 1874.

Geddes. The plilologic uses of the celtic tongue. A lecture. In-8, 25 p.

Jerram (C. S.). *Dan an Deorg.* — *Agus Tiom na Ghuill.* — Deux poèmes nouv. trad. en anglais avec le texte gaélique revu, des notes et une introd. In-12, 126 p. Edimbourg.

Luzel (F. M.). *Gwerzion Breiz-Izel.* Chants populaires de la Basse-Bretagne, recueillis et traduits. 2 vol. in-8. Paris.

Whitley Stokes. The Old-Welsh Glosses on Martianus Capella. (In : *Beitr. z. vgl. sprachforsch.*, t. VII, p. 385-416.) Berlin, 1873.

GROUPE SLAVE.

Dal (W. J.). Dictionnaire du grand russe. 1er fasc. In-4, 120 p. Moscou, 1873.

Daničić. *Histoire de la morphologie de la langue serbe ou croate jusqu'à la fin du XVIIe siècle.* In-8, VIII-400 p. Belgrade, 1874. En serbe.

— Nom. sing. masc. na O i na E. (In : *Actes de l'Académie sud-slave*, t. XXVI, p. 53-63.) Zagreb, 1874.

— Prilog za istoriju komparativa u hrvatskom ili srpskom jeziku. (Contribution à l'histoire du comparatif dans la langue croate ou serbe. (In : *Actes de l'Académie sud-slave*, t. XXVI, p. 64 et seqq.) Zagreb, 1874.

Immisch. Die slavischen ortsnamen in der südlichen Oberlausitz. Zittau, 1874. In-4, 32.

Durelać (Fr.). Koje su u nas reči za vuhvenike vuhvenice itd.? (En serbo-croate ; in : *Actes de l'Académie sud-slave*, t. XXIV, p. 49-79.) Zagreb, 1873.

— Mulj govora nespretnâ i nepodobnâ nanešen na obale našega jezika ili : o barbarismih. (En serbo-croate ; in : *Actes de l'Académie sud-slave*, t. XXIV. p. 1-48.) Zagreb, 1873.

Miklosich. Vergleichende grammatik der slavischen sprachen, t. IV, dernier fascicule, p. 641-896. Vienne, 1874. (Le tome Ier de cette grammaire comparée des langues slaves est de 1852, le tome III de 1856; le tome II n'a pas encore paru.)

— Ein zweifelhafter punkt der slavischen grammatik. (In : *Sitzungsber. der akad. der wiss. in Wien*, n. 10, 11.) Vienne, 1874.

Ueber ursprung und bedentung des nationalen namen Serben und Kroaten. (In : *Das Ausland*, n. 22.) 1874.

Pjesme Nik. Dimitrovića i Nik Nalješkovića. (En croato-serbe : Chants de N. Dimitrović et de Nalješković. Ce vol. forme le t. V des « *Anciens écrivains croates* », publ. par l'Académie sud-slave.) Zagreb, 1873. In-8, x-353 p.).

GROUPE GERMANIQUE.

Andresen. Die altdeutschen personennamen in ihrer entwikelung und erscheinung als heutige geschlechtsnamen. In-8, VIII-102 p. Mayence, 1873.

Arndt (Ad.). Versuch einer zusammenstellung der altsæchsischen declination, conjugation und der wichtigsten regeln der syntax. Gr. in-4, 24 p. Francfort-sur-l'Oder, 1874.

Begemann (W.). Das schwaches præteritum der germanischen sprache. Gr. in-8, XVI-186 p. Berlin, 1873.

Belloc (L. de). De la formation des mots en allemand. 2e édit. in-8. Leipzig.

Bernhardt. Der artikel im gotischen. In-4, 19 p. Erfurt, 1874.

Birlinger. Alemannia. Zeitschrift für Sprache, Litteratur, und Volkskunde des Elsasses und des Oberrheins. T. I. Bonn, 1873.

Branstæter. Die Gallicismen in der deustchen schrifsprache. In-8, XI-266 p. Leipzig, 1874.

Diefenbach (L.) et **Wülcker.** Hoch-und niederdeutschen wœrterbuch der mittleren und neueren zeit zur ergœnzung der vorhændenen wœrterbücher, 1re livr. In-8, XI-143 p. Francfort, 1874.

Forstemann (E.). Geschichte des deutschen Sprachstammes. T. I. In-8, VII-618 p. Nordhausen, Forstemann, 1874.

Gering. Ueber den syntact. gebrauch der participia im gotischen. (In : *Ztschr. f. deutsche philologie*, t. V, p. 294-324.) Halle, 1874.

Grein (C. W. M.). Alsfelder Passionsspiel mit Wœrterbuch. Cassel, Kay.

Gruntvig. Sæmundar Edda. In-8, X-258 p. Copenhague, 1874.

Heintzel (R.). Geschichte der niederfrankischen Geschæftssprache. Paderborn, Schoningh.

Haan Hettema (M. de). Idioticon Frisicum-Friesch-Latijnsch-Nederlandsch Woordenbœk, mit onde handsschriften bijeenverzameld. In-8, XII-595 p. Leeuwarden, 1874.

Islendingadrapa Haaks Valdisarsonar-ein islændisches gedicht des XIII jahrhundert, herausgegeben von Th. Mœbius. In-4, 66 p. Kiel, 1874.

Knabe. Zur sintax der mittelhochdeutschen klassiker. A. Die præpositionem. In-4, 40 p. Magdebourg, 1874.

Koberstein (Aug.). Laut-und Flexionslehre der mittelhochdeutschen und der neuhochdeutschen Sprache in ihren Grundzügen Zum Gebrauch auf Gymnasien. 3. verb. Aufl. von Dr. Oscar Schade. 1873. 5 5/8 Bog. gr. in-8.

Koch (Fr.). Ang.-Sachs. io, ëo; eo; io, ëò; iô, eô; îo, êo. (In : *Zeitschrift für Deutsche philologie*, t. V, p. 37-56.) Halle, 1873.

Koelbing (E.) Riddarasœgur, Parcevals Saga, Valvers Pattr. Ivents Saga, Mirmano Saga, publiés pour la première fois. In-8. Strasbourg.

Muth (R. von). Die bairisch-œsterreichische mundart. In-8, 46 p. Vienne, 1874.

Paul. Gab es eine mittelhochdeutsche schriftsprache, 1873.

Piper. Ueber den gebrauch des dativs im Ulfilas und Otfrid. Gr. in-4, 30 p. Altona, 1874.

Regel. Zur endung A in thüringischen ortsnamen. (In : *Ztschr. f. Deutsche philologie*, t. V, p. 324-337.) Halle, 1874.

Rohleder (F.). Ueber deutsche personennamen und ihre lautlichen veræenderungen. Gr. in-8. Landsberg.

Schiller (K.) und Lubben (A.). Mittelniederdeutsches Wœrterbuch. 3e et 4e part., p. 257-512. Brême, Kühlmann et Ce, 1873.

Semrau. Plattdeutsche gedichte. In-8. Konitz.

Tobler. Die aspiraten und tenues in schweizerischer mundart. (In : *Ztschr. f. vergl. sprachf.*, XXII, p. 112-141.) Berlin, 1873.

Zupitza. Altenglisches übungsbuch zum gebrauch bei universitætsvorles., mit einem wœrterbuch. Gr. in-8, VI-137 p. Vienne, 1874.

Langues sémitiques.

Ancessi. Le thème M dans les langues de Sem et de Cham. In-8, 144 p. Paris, Maisonneuve, 1873.

Ancessi (Victor). La loi fondamentale de la formation trilitère des adformantes dans les langues sémitiques. In-8, 72 p. Paris, 1874.

Beaussier. Dictionnaire pratique arabe-français, contenant tous les mots employés dans l'arabe parlé en Algérie et en Tunisie, ainsi que dans le style épistolaire. In-4. Alger, 1874.

Catalogue des manuscrits orientaux de la Bibliothèque nationale. Catalogue des manuscrits syriaques et sabéens (mandaïtes), t. I, 2e série. In-4 à 2 col. Imprimerie nationale, Paris.

Delitzsch (Fr.). Jüdisch-arabische poesien aus Vormuhammedischer zeit. Ein specimen aus Fleischer's Schule. Als Beitrag zur Feier seines Jubilæums. In-8, 40 p. Leipzig, Dœrfling et Franke, 1874.

Derembourg (J.). Inscription de Carthage. (In : *Journal asiatique*, Paris, févr.-mars 1874).

Drival (Van). Grammaire comparée des langues bibliques. 1re partie. De l'origine de l'écriture. 2e édit. in-8, VII-140 p. Paris.

Fremdsprachliche wœrter in den Tamulden und Midrachim. (In : *Jahrb. für jüdische geschichte und liter*, t. I.) Francfort, 1874.

Gergassa (W.). Essai sur un système grammatical de la langue arabe. In-8, VI-147-67 p. Saint-Pétersbourg, 1873.

Guidi. Studii sul testo arabo del libro di Calila e Dimma. In-8. Rome, 1873.

Halévy. Études sabéennes. Examen critique et philologique des

inscriptions sabéennes connues jusqu'à ce jour. (In : *Journal asiatique*, t. II, 7e série, p. 305-365.) Paris, 1873.

— Essai d'épigraphie libyque. (In : *Journal asiatique*. Paris, février-mars 1874.)

— Mélanges d'épigraphie et d'archéologie sémitiques. In-8. Paris, 1874.

Harkavy. Die samaritanische handschriftensammlung in S. Petersburg. (In : *Russiche revue*, t. III, cah. 1.) 1874.

Heath. Phœnician inscriptions. 1re partie. Londres, 1873.

Hofmann (G.) Syrisch-arabische glossen, t. I. Autographie einer gothaischen Handschrift enthaltend Bar-Ali's lexicon von Alaf bis Mim. In-4, VIII-284 p. Kiel, Schwers, 1874.

Koch (Adf.). Der semitische infinitiv. Eine sprachwissenschaftliche untersuchung. In-8, 71 p. Stuttgart, Schweizerbart.

Korânen. Öfversat ifrån arabiscan af C. J. Tornberg. 1re et 2e part. In-8, 17-304 p. Lund, 1873-74.

Martin. Grammatica, chrestomathica et glossarium linguæ syriacæ. In-8, VII-102 p. Paris, 1874.

Menant (Joachim). Le syllabaire assyrien. 2 vol. in-4, IV-155 p. et IV-462 p. Paris, Maisonneuve, 1873.

— Annales des rois d'Assyrie, traduites et mises en ordre sur le texte assyrien. In-8, VII-312 p. Paris, 1874.

Merx. Neusyrisches lesebuch. Texte im dialekte von Urmia. Breslau, 1874.

Nœldeke (Th.). Histoire littéraire de l'Ancien Testament. Traduit de l'allemand par MM. Hartwig Derenbourg et Jules Soury. Paris, Sandoz et Fischbacher. Editions in-8 et in-12.

Palmer (E. H. A.). A grammar of the arabic language. In-8, XXIV-414 p. Londres, 1874.

Petermann. Brevis linguæ samaritanæ grammatica, litteratura, chrestomathia cum glossario. In-18, VII-82 p. Berlin, 1873.

Raabe (A.). Gemeinschaftliche grammatik der arabischen und der semitischen sprachen. In-8, VIII-132 p. Leipzig.

Records of the past : being english translations of the assyrian and egyptian monuments. In-12. Londres.

Renan. Une nouvelle inscription nabatéenne. (In : *Journal asiatique*, 7e sér., t. II, p. 366-384.) Paris, 1873.

— Addition au mémoire sur l'inscription nabatéenne de Pouzzoles. (In : *Journal asiatique*, février-mars 1874.)

Simonet (Francisco Javier). Estudios historicos y filologicos sobre la literatura arabigo-mozarabe. (In : *Revista de la Universitad de Madrid*, t. I, p. 292-310.) Madrid, 1873.

Smith (R. Payne). *Thesaurus Syriacus,* IIIe fasc. In-4. Londres.

Wahrmund (Adf.). Handwœrterbuch der neu-arabischen und deutschen sprache. Ier vol., Ier fasc., 1re part., IIe fasc. 1re part., et IIe vol. In-8, 400-400-560 p. Giessen, Ricker, 1874.

Langues Ouralo-Altaïques.

Adam (L.). Grammaire de la langue tongouse. In-8, 79 p. Paris, Maisonneuve, 1874.

— De l'harmonie des voyelles dans les langues ouralo-altaïques. In-8, 76 p. Paris, Maisonneuve, 1874.

Donner (O.). Vergleichendes Wœrterbuch der Finnisch-Ugrischen sprachen, t. I. In-8, 192 p. Helsingfors, 1874.

Orlof (A.). Grammaire de la langue mandchoue. In-8, 222 p. Saint-Pétersbourg, 1872 (en russe).

Schott (W.). Zur Uigurenfrage. In-4o. Berlin, 1874.

Vadnai (Rdf.). Nyelvünk hangolvadasarol. I. Az oszhangzok olvadasa. In-8, 151 p. Pest, 1873. — De la fusion des sons dans notre langue. I. De la fusion des consonnes.

Weske (M.). Untersuchungen zur vergleichenden grammatik des finnischen sprachstammes. In-8, x-100 p. Leipzig, 1873.

Zenker (Jul. Thdr.). Dictionnaire turc-arabe-persan. Turkisch-arabisch-persisches Handwœrterbuch. 21e livr. In-8, p. 799-838.

Chinois.

Carstairs Douglas. Chinese-English Dictionary of the Vernacular or spoken Language of Amoy. In-4, XIX-612 p. Londres, 1873.

Schott (W.). Zur Litteratur d. chinesischen Buddhismus. 4. Berlin, Dümmler.

Turettini (F.). Ban Zai San, recueil publié à Genève, fasc. VI, *Kan-ing-pien,* texte chinois du livre des récompenses et des peines, fasc. VII et VIII. — *San-Tseu-King* et son commentaire, en chinois et en français, avec un petit dictionnaire, par Stan. Julien. 1874.

Annamite.

Legrand de la Siraye. Dictionnaire élémentaire annamite-français. 2e édit., in-8 à 2 col., 266 p. Paris.

Japonais.

Hepburn. Japanese-English and English-Japanese Dictionary. New-York et Londres, 1874.

Pfizmaier (A.). Ub. japanisch Archaismen. Gr. in-4. Wien, Gerold's Sohn.

Turettini (F.). Asiatic Gosa, recueil publié à Genève. Fasc. XII, [illegible], texte chinois et version japonaise. Fasc. XIII, [illegible], versione di A. Severini. 1874.

Basque.

Charencey (H. de). Recherches sur la nature et le mode de formation du verbe basque. (*Revue de linguistique*, Paris, avril.)

Van Eys. Dictionnaire basque-français. Gr. in-8, XLVIII-414 p. Paris, Maisonneuve. 1873.

Vinson (Julien). La question ibérienne. In-8, 14 p. Paris, Maisonneuve. 1874.

Langues Dravidiennes.

Boyle. Telugu Ballad poetry. (In : *The Indian Antiquary*. Bombay, janvier 1874.)

Skrefsrud. A Grammar of the Santhal language. In-12, XXVII et 370 p. Londres. 1874.

Langues Américaines.

Howse (Joseph). A grammar of the cree language. With which is combined an Analysis of the Chippeway Dialect. In-8, XX-324 p. Londres. 1873.

Nadal. Elementos de gramatica quichua o idioma de los Incas. Londres. 1873.

Langues Australiennes et Polynésiennes.

B. (Meijer). Ein Beitrag zu der kenntniss der sprachen auf Mindanao Solog und Siau, der Papuas. (*Tijdschrift voor indische taal-landen Volkenkunde*. Vol. XX. Batavia, 1873.)

Gabelentz (H. C. v. d.). Die melanesischen sprachen nach ihrem grammatischen bau und ihrer verwandtschaft unter sich und mit den malaüsch-polynesischen sprachen untersucht von... IIe partie. Leipzig, 1873. Petit in-4, p. 186.

Grashuis. De Sœndanesche Tolk. Hollandsch-Sœndanesche Woordenlijst. In-8, VIII-142 p. Leyde, 1874.

Mackensie (A.). Specimens of native Australian languages. (In *The Journal of the anthropological Institute of Great Britain and Ireland*.) P. 247-264. Londres, 1873.

V. (J-F.). Précis de grammaire polynésienne. In-8, 22 p. Paris. Maisonneuve, 1873.

Mythologie.

Bernoulli. Aphrodite. Ein beitrag zur griech. Kunstmythologie. Leipzig, 1873.

Boissier (G.). La religion romaine, d'Auguste aux Antonins. 2 vol. in-8, XI-924 p. Paris, Hachette, 1874.

Dahn. Altgerman. Heidenthum im südd. volksleben der gegenwart, I. (In : *Im neuen reich.*, n° 50.)

— Sind Goetter? Die Halfred Sigskaldsaga. — Eine nordische erzæhlung aus dem 10ten Jahrhundert. In-12, 200 p. Stuttgard.

Damant. Bengali Folk-lore. (In : *The Indian Antiquary.* Bombay, janvier 1874.)

Fœrster. Der raub und die rücker der Persephone. 300 p., 2 pl. Stuttgart, 1874.

Girard de Rialle. Les dieux du vent : Vâyu et Vâta dans le Rig-Véda et dans l'Avesta. (*Revue de linguistique*, Paris, avril 1874.)

Gruesse (J. G.). Der sagenschatz der kœnigreichs Sachsen, 13e et 14e livr., in-8. Dresde.

Foucaux. Note sur le *nirvâṇa* ou délivrance finale des Bouddhistes, à propos du Dictionnaire pâli-anglais de M. Childers. (In : *Revue bibliogr. de philologie et d'histoire*, t. I, p. 21-24.) Paris, Leroux, 1874.

Kœrting (G.). Dictys u. Dares. Ein beitrag zur Geschichte der Troja-Sage in ihrem Uebergange aus der antiken in die romant. Form. Halle, Lippert.

Kroon (T.). Mythologisch woordenboek. Bewerkt naar aanleiding van Terwen, handwoordenboek der mythologie. I. Oostersche. II. Grieksche en Romeinsche. III. Germansche en Noordsche mythologie. In-8. Arnhem.

Kuhn (A.). Ueber entwicklungsstufen der mythenbildung. Berlin, 1874.

Moffat (J. C.). A comparitive history of religions. Part. 2. Later scriptures, progress and revolutions of faith. In-12, 316 p. New-York.

Murray (A. S.). Manual of mythology. 2e éd. In-8, 370 p. Londres.

Müller (M.). Einleitung in die vergleichende religionswissenschaft. 1re partie. In-8, 194 p. Strasbourg, 1874.

Narasimmiyencar. Legends relating to grey Pumpkins. (In : *The Indian Antiquary.*) Bombay, janvier 1874.

Ploennies (L. von). Sagen und legenden nebst eine anhang vermischter gedichte. Gr. in-8. Heidelberg.

Ralston. Russian folk-tales. Gr. in-8, XVI-382 p. Londres, 1873.

Ramkrishna Gopal Bhandarkar. The Veda in India. (In : *The Indian Antiquary.*) Bombay, 1874.

Roscher (H. W.). Zu dem mythus von den Kentauren. (In : *Neue jahrb. f. philologie und pædag*, t. 107-108, fasc. x-xi.) Leipzig, 1873.

Roscher. Studien zur vergl. mythologie der Griechen und Rœmer. I. Apollon und Mars. Gr. in-8, x-94 p. Leipzig, 1873.

Sagen und maerchen. Gestalten sowie geister, wunder und aberglauben der Deutschen Volkes. Gr. in-8. Berlin.

Schiern. Ueber den ursprung der sage von den goldgrabenden ameisen. Leipzig, 1873. In-8, 53 p. (Traduit du danois en allemand.)

Seemann (O.). Kleine mythologie der Griechen und Rœmer. Unter steter hinweisung auf die künstleriche darstellung der gottheiten und die vorzüglichsten vorhandenen kunstdenkmæler. Leipzig, 1874.

Tubino. Mitologia comparada : el martillo de Thor (In : *Revista de antropologia*, t. I, p. 204-215.) Madrid, 1874.

Vollmœller (K.). Kürenberg u. die Nibelungen. Nebst e. Anh. : Der v. Kürenberc. Hrsg. v. K. Simrock. Stuttgard, Meyer et Zeller.

Westropp and Wake. Ancient Symbol-worship. Influence of the phallic idea in the religions of antiquity. In-8. New-York.

Zapf (L.). Der sagenkreis der Fichtelgebirges. Mythe und Geschichte. In-8. Dresde.

A. Dureau.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

M. GIRARD DE RIALLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. ÉMILE PICOT ET JULIEN VINSON

ET LA COLLABORATION DE DIVERS SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

TOME SEPTIÈME

2e Fascicule — Octobre 1874

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

15, QUAI VOLTAIRE

1874

TABLE.

Pages.

Julien Vinson. Encore le verbe basque..... 99

Friedrich Mueller. Πολλὸ..... 110

Abel Hovelacque. Indra..... 111

J. Baissac. Vienna civitas sancta..... 112

BIBLIOGRAPHIE.

(Fr. Spiegel). Arische Studien. — **(O. Donner).** Vergleichendes Wœrterbuch der Finnisch-Ugrischen Sprachen. — **(L. Adam).** De l'harmonie des voyelles dans les langues ouralo-altaïques 169

A. Dureau. Bulletin bibliographique 185

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

M. GIRARD DE RIALLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. ÉMILE PICOT ET JULIEN VINSON

ET LA COLLABORATION DE DIVERS SAVANTS ET ÉTRANGERS

TOME SEPTIÈME

2e Fascicule — Octobre 1874

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

15, QUAI VOLTAIRE

1874

ORLÉANS. — TYPOGRAPHIE DE GEORGES JACOB.

ENCORE LE VERBE BASQUE

Il est fort possible, comme dit M. de Charencey dans sa réplique, que je ne me rende point un compte suffisant du « génie grammatical » de la langue basque; mais comme je crois que la question soulevée par mon contradicteur est essentiellement une question de faits, je demande la permission de ne pas le suivre dans tous les développements où il est entré. J'écarte donc, qu'on me permette l'expression, tous les arguments sentimentaux, pour me maintenir exclusivement sur le terrain de la science expérimentale.

M. de Charencey avait dit que les formes verbales basques *niz* « je suis », *hiz* « tu es », *nintzen* « j'étais », *hintzen* « tu étais », *zen* « il était », ont le sens primitif de « par moi, par toi, mort par moi, mort par toi, mort »; que *da* « il est » est un emprunt aux langues celtiques; il ajoute aujourd'hui que *gare* « nous sommes » vient d'un primitif *gura* « vers nous », et il continue en ces termes : « Les « modifications vocaliques que nous offre la forme verbale « sont moins importantes, à coup sûr, que celles déjà cons- « tatées dans *nuzu* et *nuk* « je suis », traitements respec- « tueux et masculin de l'indéfini *niz* ou *naiz*. » Quelques lignes plus haut, M. de Charencey écrit : « Si le système « de M. Vinson, qui décompose *niz* en *n'iz* ou *ni iz* (moi « être) était vrai, comment des formes telles que *gire* ou « *gare* « nous sommes » eussent-elles été possibles? »

Dans mon précédent article, je crois avoir démontré,

par les faits, que le radical *iz* se représente partout dans la forme primitive reconstituée de l'imparfait de l'indicatif du verbe basque « être »; ce qui supprime l'hypothèse *à priori* de M. de Charencey sur la dérivation étymologique des formes de trois personnes et ruine irrémédiablement sa théorie fonctionnelle, mal à propos, selon moi, transportée dans le domaine morphologique.

Aussi M. de Charencey se raccroche-t-il à la branche de salut suivante : « La forme archaïque supposée *zitz* ou *litz* « se doit rattacher nécessairement au *da* du présent, de « même que *nintzan* se rattache à *niz*. » Je n'y contredis point, mais on m'accordera que le contraire n'est pas moins vrai : *da* doit être à *litz* ce que *niz* est à *nintzen*.

Si mon habile contradicteur, qui m'accuse volontiers de l'avoir mal lu, avait fait attention à un certain passage de mon article (p. 249), il se serait vu renvoyé à un autre travail où (t. V, p. 209-210, et note 2, p. 209) je répondais d'avance à ses objections. Quoi qu'il en soit, pour démontrer clairement la présence du radical *iz* à toutes les personnes de l'indicatif présent, je crois utile de reprendre ici mon ancienne argumentation en dressant des tableaux abrégés comme celui que contenait mon travail précédent pour l'imparfait. Je donne ci-après le tableau pour la première personne du pluriel. A première vue, ce tableau semble très-probant en faveur de la présence de *iz* radical. Cette première impression n'est cependant pas tout à fait exacte. Pour se rendre réellement compte de l'origine du *z*, il importe de comparer les formes du pluriel à celles du singulier. Aussi ai-je placé celles-ci en regard et à la suite des premières. — J'emprunte encore ces diverses formes au précieux *Verbe* du prince Bonaparte.

DIALECTE.	Nous sommes.	Nous sommes à toi.	Nous sommes à eux.	Je suis.	Je suis à toi.	Je suis à eux.
Labourdin.	Gare.	Gaizkik.	Gaizkote.	Naiz.	Natzaik.	Natzayote.
Bas-navarrais occidental d'Aezcoa.	Gira.	Gitzaik.	Gitzaye.	Niz.	Nitzaik.	Nitzaye.
Bas-navarrais oriental de Salazar.	Gra.	»	»	Niz.	»	»
Bas-navarrais oriental.	Gira.	Gitzauk.	Gitzee.	Niz.	Nitzauk.	Nitzee.
Souletin.	Gira.	Gitzaik.	Gitzaye.	Niz.	Nitzaik.	Nitzaye.
Souletin de Roncal.	Gra, gitra.	Gaizkuk.	»	Naz.	Naik.	»
Haut-navarrais méridional.	Gara.	Gaizkik.	Gaizkiote.	Naiz.	Nezaik.	Nezayote.
Guipuzcoan.	Gera.	Gatzaizkik.	Gatzazkiote.	Naiz.	Natzaik.	Natzayote.
Biscayen.	Gara.	Gatchataaz.	Gatchakeez.	Naz.	Natchatat.	Natchakee.

Il est également nécessaire d'examiner les formes singulières et plurielles des autres verbes intransitifs simples,

pour voir comment elles se comportent. On aura, par exemple, dans les quatre principaux dialectes :

	LABOURDIN.	SOULETIN.	GUIPUZCOAN.	BISCAYEN.
Je viens.	Nathor.	»	Nator.	Nator.
Je viens à lui.	Nathorkio.	»	Natorkio.	Natorko.
Nous venons.	Gathortzi.	»	Gatoz.	Gatoz.
Nous venons à lui.	Gathorzkio.	»	Gatozkio.	Gatozko.
Tu vas.	Oha.	Hoa.	Oa.	Oa.
Tu vas à moi.	Ohakit.	Hoakit.	Oakit.	Oat.
Vous allez.	Zohazi.	Zoaza.	Zoaz.	Zoaz.
Vous allez à moi.	Zohazkit.	Zoazkit.	Zoazkit.	Zoataz.
Il marche.	Dabila.	Dabila.	Dabil.	Dabil.
Il marche à eux.	Dabilkiote.	»	Dabilkie.	Dabilkoe.
Ils marchent.	Dabiltza.	Dabiltza.	Dabilza.	Dabiltz.
Ils marchent à eux.	Dabilzkiote.	»	Dabilzkie.	Dabiltzkoez.

Au premier examen de ce dernier tableau, on ne peut manquer de remarquer la présence constante du *z* dans les formes plurielles. Or, ce *z*, ainsi que le démontre d'ailleurs l'étude de tout le verbe basque, notamment dans le dialecte biscayen (cf. *dodaz* « je les ai », bisc. = *ditut*, lab.), est incontestablement un signe de pluralité. On peut donc formuler la règle suivante : en général, dans le verbe intransitif basque, le pluriel du sujet n'est pas marqué seulement par le signe du pronom personnel, mais encore par un signe spécial de pluralité.

Cette insistance a dû se produire aussi dans le verbe « être ». *A priori*, par conséquent, il est probable que le *z* des formes « nous sommes » est seulement un signe de

pluralité. Mais, en comparant ces formes à celles « je suis », on est amené à remarquer : 1° que les formes singulières et plurielles des dialectes navarrais aezcoan, navarrais oriental et souletin sont tout à fait pareilles, et présentent, les unes comme les autres, un *z;* 2° que les formes labourdines et navarraises méridionales sont dissemblables au pluriel et au singulier, quoique ayant un seul *z;* 3° que la forme roncalaise *naik* est probablement tronquée, et qu'ainsi ce dialecte peut être considéré comme ne se comportant pas autrement que les cinq dialectes auxquels se rapportent les deux premières observations; 4° que le biscayen *gatchataaz*, par exemple, a un *z* de plus que son singulier; 5° que le guipuzcoan *gatzaizkik*, par exemple, présente le même phénomène. Arrêtons-nous un moment sur cette forme. Lequel des deux *z* exprime l'insistance de pluralité? Le second évidemment, celui qui précède le *ki,* car c'est la place ordinaire de ce signe (cf. par exemple *dio* « il l'a à lui » labourdin et guipuzcoan, *diozka, diotza* labourdin, et *dizkio* guipuzcoan « il les a à lui », etc.). Mais alors quel sera le rôle du premier? Il ne saurait évidemment être autre que celui de son correspondant au singulier, dans *natzaik*, et dans les biscayens *natchatat*, *gatchataaz,* où le *atz, atch* sont incontestablement des radicaux, probablement réduits de *aitz* (guné de *itz* renforcé de *iz* « être », série de phénomènes qui se produit, moins le renforcement du *z* final, dans les variantes *niz, naiz, naz* « je suis »). Donc on est en droit de conclure : 1° que la forme guipuzcoane plurielle est complète et qu'il faut l'analyser *g* « nous », *atz* « être », *a* guna, *i* voyelle euphonique, *z* insistance de pluralité, *ki* datif, *k* « toi »; 2° que la forme biscayenne est com-

plète aussi, sauf la chute d'un *t*, et qu'elle doit s'analyser *g* nous, *atch* pour *atz* « être », *a* euphonique, *t* datif, *a* euphonique, *t* (tombé) « toi », *a* euphonique, *z* pluriel (1); 3° que le roncalais, le labourdin et le navarrais méridional sont probablement imparfaits et tronqués de formes en *gatz*.... analogue à la guipuzcoane ; 4° que le navarrais oriental, le navarrais aezcoan et le souletin sont, au contraire, complets et primitifs en ce sens que le *itz* y représente le radical *iz* « être », mais que l'insistance de pluralité y manque. En conséquence, il est probable que, dans les formes primaires « nous sommes », *iz* « être » doit se retrouver partout.

Il n'en est nulle part ainsi. Mais si nous considérons que le primitif hypothétique **giz* a pu, en prenant le *z* de pluriel et en intercalant l'*a* euphonique, devenir **gizaz;* que le *z* radical, ainsi placé entre deux voyelles, a pu, au lieu de se renforcer, comme dans les dérivés en *tz*, se changer en *r* (2), ce qui aura donné **giraz* qui, par la chute du *z* final, a très-bien pu se réduire à *gira* (soul., nav. aezc., nav. or., nav. occ.), d'où même les Roncalais et les Salazarais ont fait *gra*, tandis que les autres en sont arrivés à prononcer *gia*, conformément à la règle générale de la chute

(1) Pour ne pas allonger indéfiniment les bornes de cet article, je ne puis démontrer ici la réalité de ces faits habituels à la phonétique euscarienne : *guna* des voyelles, interdiction de gémination ou de conséquence de consonnes prévenue par l'intercalation d'une voyelle euphonique qui est *a* le plus souvent.

(2) Cette permutation n'est point anormale en basque; on sait du reste que le *z* basque n'est qu'un « *s* ». Je citerai comme exemple *gaus* « de nuit, ce soir, aujourd'hui », formé évidemment de *gau* et du suffixe instrumental *z*; *zaurte* « venez, vous pluriel », bas-navarrais = *zauzte, zatozte* des autres dialectes (radical *ator, etor*).

du *r* entre deux voyelles (cf. *Revue*, III, p. 445, n° 53); nous nous expliquons l'apparente contradiction qui résulte de l'absence du *z* radical. Les formes des autres dialectes ne sont pas moins aisées à expliquer. *Gara*, navarrais méridional et biscayen, est pour **gaira* guné de *gira*; *gare*, labourdin, a affaibli la dernière voyelle de *gara*; *gera*, guipuzcoan, a réduit en *e* le guna *ai* ou a affaibli *i* en *e*. La très-bizarre variété roncalaise *gitra* est plus curieuse encore; elle offre ce phénomène, nouveau dans la phonétique euscarienne, du changement de *z* en *r* après son renforcement par *t*, et nous conduit directement à un primitif **gitza*. Le prince Bonaparte dit à ce sujet : « Dans « *gitra*, roncalais, synonyme de *gra* « nous sommes », on « peut voir un ancien *gitza* hypothétique ayant perdu son « *z* ou l'ayant permuté en *r*. » (*Le Verbe basque*, p. XXVIII.)

De tout ce qui précède, je crois avoir le droit et l'obligation de conclure que la première personne plurielle du verbe « être » basque vient du radical *iz* « être », déjà manifesté dans son singulier *niz* « je suis », et qu'elle signifie, non pas « vers vous », mais « nous sommes », ce qui est incontestablement plus conforme au génie, puisque génie il y a, non seulement de la langue basque, mais encore de toutes les autres langues du monde.

On démontrerait de la même façon que la deuxième personne du pluriel était **zizaz* « vous êtes », de *z* « vous », *iz* « être », *a* euphonique, *z* pluriel.

Quant aux formes de la troisième personne, elles sont infiniment plus réfractaires à l'analyse. Je crois pourtant qu'on peut supposer, de l'analogie probable avec les autres

personnes et avec l'imparfait, qu'elles ont dû être *diz, dizaz*. Le pluriel **dizaz* a donné *dira, dra, dire, dere* et se retrouve, je crois, dans des dérivés tels que *ditzauzketzie* navarrais oriental, et *datzaizkizuteke* guipuzcoan, « ils peuvent être à vous », pluriel qu'on doit analyser *d* = *d* « il », *itz* = *atz* « être », *a* = *a* guna, *u* = *i* euphonique, *z* = *z* pluriel du sujet, *ki* datif (manque au navar. or.), *zi* = *zu* « vous », *e* = *te* pluriel du régime indirect, *ke* = *ke* (pas à la même place dans les deux formes), particule aoristique, signe du conditionnel, futur et potentiel. Je copie encore le prince Bonaparte : « On peut citer *niz*, synonyme de *naiz* ou *naz*, et *litzateke*, synonyme de *lirake*. « Ce dernier terminatif fait supposer que *dira, ziza, zizan* « ont eu jadis pour synonymes *ditzate, zitzate, zitzaten*. » (*Verbe*, p. 160, note 1.) Il faut remarquer que *te* est, comme *z*, un signe de pluralité (cf. *du* « il l'a », *dute* « ils l'ont », *dituzte* « ils les ont »; *ziagoztek* « ils demeurent, ô toi mâle », forme employée dans un vieux paroissien du XVIIe siècle), et que, de nos jours encore, des formes telles que *girate* « nous sommes », *dirate* « ils sont », se rencontrent assez fréquemment. *Dirate* confirme l'existence de **dizaz*.

Ce **dizaz* viendrait d'un singulier **diz* dont une trace subsisterait par exemple dans le guipuzcoan *datzakiguke* « il peut être à nous ». Ce *diz*, guné en *daiz* et réduit à *daz* (comme *niz, naiz, naz* « je suis; *hiz, haiz, haz* « tu es »), a fort bien pu perdre son *z* final et, dans tous les dialectes, devenir l'actuel *da*.

Je crois donc pouvoir dresser le paradigme suivant pour la forme primitive du présent et de l'imparfait de l'indicatif du verbe « être » basque :

	PRÉSENT.	IMPARFAIT.
1re pers. sing.	Niz.	Ninz.
2e — —	Kiz.	Kinz.
3e — —	Diz.	? iz.
1re pers. plur.	Gizaz.	Ginzaz.
2e — —	Zizaz.	Zinzaz.
3e — —	Dizaz.	? izaz.

Les deux premières personnes du singulier du présent existent encore (*kiz* sous la forme *hiz*); dans mon article précédent, j'ai démontré l'existence antique des six formes de l'imparfait; j'ai retrouvé ci-dessus les deux premières personnes plurielles du présent. La troisième personne plurielle est presque certaine; la troisième personne singulière est très-probable.

Si les arguments développés ci-dessus paraissaient insuffisants, en ce qui concerne la troisième personne singulière, que M. de Charencey dit être empruntée au celte, je demanderais à mon tour qu'on m'expliquât la nature, l'origine, la dérivation de ce *da* celtique. Est-il d'un emploi courant et général? est-il borné à un seul idiome de la famille? à quelles racines se rattache-t-il? sa forme phonétique n'a-t-elle jamais varié? enfin quel est son sens primitif, exact et précis? Autant de questions à résoudre, ce me semble, avant d'insister en faveur de l'hypothèse; car, sans cela, qui m'empêcherait d'affirmer à mon tour que c'est le bas-breton qui a pris le *da* au basque?

Mais, pour m'en tenir exclusivement aux seuls arguments sérieux et scientifiques, j'ai encore trois points à relever dans l'article de M. de Charencey. *Nuzu* et *nuk* ne signifient pas du tout « je suis », mais « vous m'avez »,

« tu m'as, ô mâle ». En général, les formes allocutives du verbe « être » sont empruntées au verbe « avoir ». Cette confusion des deux auxiliaires est si familière aux Basques, qu'en parlant français, ils disent constamment : « où avez-vous »? pour « où est »? « j'ai mieux de faire » pour « il est mieux que je fasse », etc. Zavala (*Verbo Vizcaino*, p. 9, § 8, n° 32) cite un remarquable exemple : « Esta sustitu-« cion », dit-il, « de las conjugaciones activas puras de « 2as personas para significar el *ser* ó *haber*, está aun « mas bien recibida que las otras entre los buenos vas-« congados : y usando de ella, M. Larregui en su *Testa-« ment zaharreco.... historia*, t. I, cap. XXIII, p. 72, tra-« duce elegantemente esta pregunta de Isaac á su hijo « Jacob : « quis *es* tu fili mi »? de esta suerte : « nor « *zaitut*, ene semea. » *Zaitut* signifie « j'ai vous ».

Dans la permutation *etzen* pour *ez zen*, il y a incontestablement renforcement et non pas adoucissement. Voici ce qui se produit. Une loi générale de la phonétique basque interdit le redoublement d'une consonne et même la rencontre de deux consonnes différentes. Lorsque ces phénomènes devraient avoir lieu, la première consonne, par ordre d'émission vocale, tombe, et la seconde se renforce alors, par compensation, si elle est susceptible de renforcement. Devant *zen, ez* perd son *z* final, mais le *z* initial de *zen* se renforce en *tz*. Que *tz* soit le renforcement de *z*, cela résulte, d'ailleurs, notamment de la comparaison de *baitzen*, par exemple (bai + zen), avec *baita* (bai + da) et *baikare* (bai + gare).

Ce n'est pas moi qui ai démontré que la forme primitive de l'article basque est *ar;* cette découverte est de M. Van Eys (*Revue*, VI, 183, note reproduite dans l'in-

troduction de son dictionnaire). Je ne m'arrête pas à discuter la question oiseuse de l'emprunt de *ar* aux Celtes par les Basques ou aux Basques par les Celtes (l'un serait tout aussi possible que l'autre), mais je profite de l'occasion pour signaler une forme remarquable. Dans l'évangile de saint Luc, en labourdin du XVIe siècle, par Liçarrague, on lit ainsi le verset 13 du chap. xv : *Eta egun gutiren buruan, guciac bilduric seme* gastenor *ioan cedin herri urrun batetara*, « et au bout de quelques jours, le « plus jeune fils, ayant tout réuni (ou ramassé), s'en alla « vers quelques régions lointaines ». Dans *gastenor*, la finale *or*, qui remplace l'article, n'est évidemment que le pronom démonstratif *hori*.

L'excellente note de M. Hovelacque me dispense de répondre aux considérations par lesquelles M. de Charencey termine sa réplique.

Bayonne, le 31 mai 1874.

JULIEN VINSON.

ΠΟΛΛΌ —.

Le thème πολλό —, qui, dans le dialecte attique, excepté πολύς et πολύν est la base de la déclinaison de πολύ —, doit être ramené à πολFό — (Curtius, *Etym.*, 282, 332). Cette explication est définitivement inexacte, car d'une part πολFό — ne donne pas πολλό —, mais bien πουλό —, et d'autre part l'analogie avec les langues sœurs s'y oppose. On sait qu'en lituanien et en gotique, dans l'intérieur de la déclinaison à côté des thêmes en *u* se rencontrent des thêmes en *ya*, qu'ils remplacent aussi dans la plupart des formes de cas; exemple :

LITUANIEN.	GOTIQUE.
Nom. *kartùs.*	Nom. *hardus.*
Loc. *karczamè* = *kart-yamè.*	Acc. *hard-jana.*
Dat. *karczám* = *kart-yám.*	Dat. *hard-jamma.*
Gén. *kàrczo* = *kàrt-yo.*	Gén. *hard-jis.*
Etc.	Etc.

A cela correspond complétement le grec :

Nom. πολύς.
Gén. πολλοῦ = πολjοῦ.
Dat. πολλῷ = πολjῷ, etc.

Vienne, 14 juin 1874.

FRIEDRICH MUELLER.

INDRA

Le nom de la divinité hindoue *Indra* — a donné lieu à plusieurs tentatives d'explications. Nombre d'auteurs ont pensé à la racine *ind* « regere » (Bopp, *Glossar.*, p. 44). M. Bergaigne opine pour *indh* « lucere, flagare », avec changement de *dh* en *d*. Dans le Dictionnaire de Pétersbourg, nous lisons qu'il n'y aura rien à attendre de toute explication qui envisagerait le *d* de *Indra* — comme appartenant à la racine; que si, par contre, l'on part de la racine *in, inv,* à laquelle se serait annexé le suffixe *ra,* — avec l'entremise d'un *d* euphonique, — l'on arrive au sens absolument satisfaisant de « vainqueur; » cf. *indriya* —, n. « potentia. »

Ces assertions différentes ne sont que des hypothèses peu probantes et bien peu appuyées. Nous ne pensons pas être arrivé, de notre côté, à une solution évidente; mais nous ne pouvons nous empêcher de rappeler aux indianistes qu'il existe chez les Éraniens un démon *Andra* —. A la vérité, le Vendidad l'appelle indifféremment Andra ou Indra; mais — et M. Justi l'a remarqué dans son *Manuel,* p. 55 — la forme *Andra* — paraît préférable, si l'on fait attention au huzvâresh *andr*. — La question, d'ailleurs, est très-obscure, et notre observation n'a pour but que de mettre en garde contre des conclusions trop hâtives.

ABEL HOVELACQUE.

VIENNA CIVITAS SANCTA[1]

J'ai laissé entendre (2) que la colonie grecque de Marseille, après avoir dépossédé les Phéniciens ou Carthaginois, avait dû n'avoir rien de plus à cœur que de neutraliser leurs succursales sur les bords de la mer et le long du Rhône. C'était pour elle une condition de salut ; elle ne pouvait la négliger. Nous sommes donc autorisé à induire d'une manière générale que, partout où nous trouvons un comptoir grec, dans le midi de la Gaule, il a pu y avoir à l'origine un comptoir phénicien ou, en termes plus généraux, un établissement sémitique. D'autres motifs encore viennent confirmer cette opinion.

En remontant le Rhône, on trouve à Vienne, sur la rive gauche du fleuve, une montagne dont la dénomination populaire est celle de mont Salomon (3). Cette même montagne est désignée, dans les auteurs de l'époque gréco-latine, sous le nom grec de *Sospolis* et sous le nom latin de *mons salutis :* l'un est la traduction de l'autre. Sospolis, de σῶς et de πόλις, veut dire la « ville » ou plutôt, exactement comme le *mons salutis* du temps des Romains, la « montagne du salut » : le mot grec πόλις, quelle qu'en soit l'étymologie, paraît avoir été appliqué, en effet, dans le

(1) Dans les armes de la ville de Vienne (Isère).

(2) Ce travail est détaché d'un ouvrage inédit destiné à une prochaine publication.

(3) *Locus juxta civitatem Viennensem, qui dicitur Mons Salomonis* (Bulle de Callixte II). *Mons Salomonis,* Lelièvre, *Hist. de l'antiquité et saincteté de la cité de Vienne, passim.*

principe, de préférence aux hauteurs, comme à Athènes, où πόλις signifiait l'acropole ou haute ville, tandis que le reste de la cité portait le nom d'ἄστυ. Or, *Sospolis* et *mons salutis* ne sont eux-mêmes que des traductions du sémitique *Salomon,* qui veut également dire « salut ». En hébreu שָׁלוֹם (Schalom) répond littéralement, comme adjectif, ou grec σῶς et au latin *salvus*. Mais ce même mot a aussi le sens de « sûr », « assuré », « qui est à l'abri et à couvert », ainsi qu'on le voit dans Job (1), où *Bathekhem Schalom* est dit d' « une maison fortifiée et défendue ». Il désigne donc, comme le grec πόλις, une ville haute ou citadelle : c'est le *burg* des Celtes et des Germains. Sospolis est ainsi, à tous égards, le représentant fidèle de *Salomon,* et, de même que celui-ci, il désignait une enceinte fortifiée sur une hauteur. Les villes sémitiques des noms de Salem, Salamine, Solyme doivent être ramenées à ce sens particulier. Jérusalem elle-même, originairement Solyme, n'a pas d'autre étymologie possible : τὴν μέντοι Σόλυμα ὕστερον ἐκάλεσαν Ἱεροσόλυμα (2).

Le radical Salom, employé pour désigner une citadelle ou *burg*, paraît même remonter à une époque tout à fait antérieure aux colonisations de Sidon et de Tyr. Il est certain, en effet, que les colonies parties de cette dernière ville ne l'ont pas propagé : on n'en rencontre pas de trace dans les établissements fondés directement par Carthage. Nous le voyons, au contraire, usité dans le pays de Chanaan, où se trouvent Salem et Solyme; puis en Crète, où l'on rencontre encore, à l'extrémité orientale de l'île, un

(1) Ch. XXI, v. 9.
(2) Joseph, *Arch.*, I, 10.

cap. autrefois acropole, du nom de Salomon ; à Chypre, dont la capitale était Salamis, et enfin dans les montagnes de la Pamphylie, où il y avait, dès la plus haute antiquité, une population sémitique qu'on appelait les Solymes. D'après Chærilos, cité par Josèphe (1), ces Solymes parlaient la langue phénicienne, et Plutarque (2) assure que leur pays était appelé Phénicie. Leur religion, du reste, était toute sémitique. Homère et Chærilos les représentent comme un peuple guerrier, et Movers en conclut avec raison que ce ne pouvait être une colonie de Sidon : cette ville, en effet, de même que Tyr, n'établissait que des comptoirs sur la côte des mers ou à l'embouchure des fleuves.

Salom désignant de préférence, comme nous venons de le dire, une enceinte fortifiée ou à l'abri sur une hauteur, il est tout naturel que les Phéniciens de la côte orientale de la Méditerranée, dont les villes étaient généralement sur l'eau, n'aient pas fait usage de cette dénomination. Partout où on la rencontre, il n'est donc guère probable qu'on ait affaire à une colonie venue de Sidon ou de Tyr : il faut dès lors remonter à une migration sémitique antérieure à la fondation de ces comptoirs. Peut-être convient-il de voir dans les populations du midi de l'île de Crète, des îles de Chypre et de Rhodes, et dans les Solymes de Cilicie, soit, notamment pour ces derniers, des ramifications ludo-araméennes (3) prolongées sur l'Asie-Mineure, soit, pour les îles, des établissements héthéens. Quand on considère, entre autres, les liens tout particuliers

(1) *Contra Apion.*, I, 22.
(2) *Alexandre*, c. 17. Q. Smyrneus, III, 243.
(3) De Lud et Aram, qualifiés de fils de Sem par la Genèse, x, 22.

qui paraissent avoir uni la Crète méridionale à la Palestine, on est bien tenté de les expliquer par une ancienne parenté. Que le midi de la Crète ait été sémitisé de bonne heure, depuis le cap Sammonium à l'est jusqu'au-dessus de Phalasarna à l'ouest, c'est un fait dont il n'est pas possible de douter : les noms de la plupart des ports de la côte trahissent, en effet, une origine sémitique, comme Sammonium ou Salmoné, le cap Salomon d'aujourd'hui, Bienna, Itan, l'île Gaudos, Lebena, Phœnix, Tarrha, Bienon, Phalasarna. D'autre part, nous savons que cette partie de la Crète se rattachait à Gaza par les mêmes dénominations religieuses, et que les historiens de l'antiquité s'accordaient même à reconnaître la communauté d'origine des dieux de Gaza et de Crète. Les prophètes Ezéchiel (1) et Sophonie (2) donnent aux Philistins le nom de Crethim, pluriel de Crethi, et de même que les Crétois parmi les Grecs, les Philistins passaient, en Palestine, pour d'habiles archers. Peut-être, ajoute M. Munk (3), le corps des Crethi, que nous trouvons si souvent mentionné comme faisant partie de la garde royale de David, n'était-il qu'une compagnie d'archers formée sur le modèle des troupes philistines : la version chaldaïque de Jonathan traduit, en effet, Crethi כרתי par Caschthi קשתי qui signifie « archers ». Enfin, Étienne de Byzance (4) rapporte que la ville de Gaza était appelée plus anciennement Minoa, du nom de Minos, qui, d'après cet auteur, y aurait conduit une colonie. On ne saurait douter, par con-

(1) 25, 16.
(2) 2, 5.
(3) *Palestine*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 83.
(4) Ἐθνικά, au mot Γαζα.

séquent, que l'île de Caphthor, dont les Philistins auraient été tirés, comme les Israélites le furent de la terre d'Égypte, et les Araméens ou Syriens de celle de Kir (1), n'ait été, pour les Hébreux, l'île de Crète (2). L'immigration philistine est placée communément au XVIIIe siècle avant notre ère. Du temps des patriarches, en effet, les Philistins, quoique mentionnés dans la Genèse (3), n'existaient pas encore. Leur établissement sur la côte de Palestine est postérieure à la mort de Jacob et date du séjour des Israélites en Égypte. S'il est dit, au verset 34 du c. XXI et au v. 1 du c. XXVI de la Genèse, qu'Abimélech, roi de Gerar, régnait dans le pays des Philistins, on doit l'entendre dans ce sens qu'il régnait dans le pays où les Philistins s'établirent ultérieurement ; le même livre, en effet, au c. X, v. 19, étend les limites de Chanaan jusqu'a Gerar et à Gaza. Il est certain que, du vivant des patriarches, les allées et venues de Chanaan en Égypte avaient lieu sans obstacle par grandes caravanes, comme le montrent les voyages d'Abraham et ceux des fils de Jacob. A l'époque de Moïse, au contraire, des précautions sont commandées, et ce fut même pour éviter une rencontre avec les Philistins, évidemment immigrés depuis, que le libérateur des Hébreux fit faire à son peuple le grand détour par l'Arabie-Pétrée. « Pharaon ayant laissé sortir de ses terres le « peuple d'Israel, le Seigneur ne les conduisit point par

(1) Amos, 9, 7. Jérémie, 47, 4.

(2) Movers identifie ce nom avec celui d'Aptera, ville et territoire au nord-ouest de cette île. — M. Ebers propose un composé égyptien, *Kef-toer*, la grande *Kef-t*, nom que, en Égypte, dit-il, on donnait à la Phénicie et qui rappelle le roi Céphée, de Joppé, et les Céphènes.

(3) Gen., c. X, 14; c. XXI, 33 et 34.

« le chemin du pays des Philistins qui est voisin, de peur « qu'ils ne vinssent à se repentir d'être ainsi sortis, s'ils « voyaient s'élever des guerres contre eux, et qu'ils ne re- « tournassent en Égypte (1). »

L'invasion des Crethi sur le littoral précédemment occupé par les Hévéens aurait donc eu lieu dans les mêmes conditions que celle des tribus d'Israël en Chanaan : un peuple qui se replie. Les Crethi, en effet, paraissent avoir appartenu à la fraction sémitique dite des Hethei, dont on trouve un rameau détaché, au temps d'Abraham, dans le sud de la Palestine. Quant aux causes qui déterminèrent leur départ de l'île de Crète, ce furent évidemment des causes violentes : un peuple n'émigre pas en masses aussi nombreuses à la fois sans y être forcé par une nécessité souveraine. Il y a donc lieu de conjecturer que les Créto-Philistins furent en grande partie chassés par une irruption de Pélasges (2) : l'invasion des îles de la mer Égée par ces derniers, qui, sous le règne du pharaon Merenphtah, dès le seizième siècle avant Jésus-Christ, y avaient déjà formé le nœud d'une ligue puissante contre l'Égypte, semble concorder avec l'arrivée des Philistins en Chanaan un ou deux siècles plus tôt.

Le dix-huitième siècle avant notre ère fut, pour la race sémitique, une période des plus agitées. Refoulée des îles

(1) Exode, XIII, 17.

(2) La présence de Pélasges en Crète à une époque anté-hellénique est confirmée par Homère : « Au milieu des sombres flots de la mer est l'île de Crète, terre fertile et riante ; des hommes en nombre infini habitent ses quatre-vingt-dix cités, où leurs langues diverses se confondent. Des Achéens se mêlent avec les Crétois indigènes au cœur altier, avec les Cydoniens, les Doriens en trois tribus et *les divins Pélasges*. » (*Odyssée*, XIX, 173 et suiv.)

de l'archipel par les Pélasges, et vaincue définitivement dans la Basse-Égypte, où elle avait dominé près de cinq cents ans et fourni les 15e, 16e et 17e dynasties dites des Hyksos ou « rois pasteurs », cette race se replia en partie sur sa base originelle ou se dispersa sur tout le littoral de la Méditerranée. C'est peut-être à l'époque de cet ébranlement général que remontent les établissements sémitiques du midi de la Gaule. Ce n'étaient assurément pas des colonies de Sidon ou de Tyr, car ils paraissent avoir existé avant que Sidon, Tyr et Carthage les eussent successivement et à tour de rôle comptés au nombre de leurs comptoirs. Il nous a été conservé, à cet égard, une tradition relative à la fondation de Vienne, qui, éclairée par d'autres rapprochements, ne saurait être dédaignée. Après avoir mentionné une localité du nom de Biennos au sud-est de l'île de Crète, Étienne de Byzance ajoute : « Il y a une « autre ville de ce nom en Gaule. Une grande sécheresse « désolant la Crète entière, les habitants se dispersèrent en « d'autres endroits, les uns allant à Hydronte, en Italie, « ville non encore habitée. Mais un oracle leur fit entendre « qu'ils devaient s'établir là où ils trouveraient un endroit « marécageux. Étant donc venus sur le Rhône, en Gaule, où « il y avait des marais, ils s'y établirent, et ils appelèrent « leur ville du nom de Vienne, parce qu'une des vierges « qui étaient avec eux, nommée Vianna (βίαννα), fut, en dan- « sant, engloutie dans un gouffre, ainsi qu'Eusèbe le rap- « porte dans son *Histoire ecclésiastique* (1). »

Nous avons dit, dans une autre partie de ce travail, qu'une des conditions premières pour l'établissement d'un

(1) Ἐθνικά, au mot βιεννος.

sanctuaire chthonien était le voisinage de l'eau, souvent aussi un terrain marécageux, et l'abri des montagnes. A cette occasion, nous avons cité l'emplacement d'Éphèse et de la plupart des tumuli et sanctuaires connus dans l'antiquité. Or, la ville de Vienne ayant été, à l'origine, un de ces sanctuaires, ainsi que nous allons le démontrer, la tradition rappelée par Étienne de Byzance s'explique d'elle-même. Les Crétois, à la recherche d'un emplacement pour y construire leur ville, firent exactement ce que font aujourd'hui encore les Chinois, du moins dans les provinces méridionales, avant d'élever une construction : ils cherchèrent le vent et l'eau. Au mot *choùy*, p. 343 du *Dictionnaire chinois* édité par Deguignes, il est dit que le composé *Fong-Choùy,* qui signifie « vent et eau », désigne une superstition consistant à choisir, pour construire ou inhumer, un endroit à l'abri du vent et où il y ait de l'eau. Des renseignements particuliers, que nous devons à l'obligeance d'un ancien consul français à Schang-Haï, ajoutent que des hommes spéciaux sont chargés d'étudier le pays à ce point de vue; qu'ils parcourent la campagne, sondent le terrain, pour savoir s'il est bien effectivement humide, et s'orientent de façon à mettre la rivière, le marais ou l'humidité entre la construction et l'abri de la montagne ou de la hauteur, quelle qu'elle soit. Généralement l'eau doit être au midi et la hauteur au nord. Les Chinois sont guidés dans cette recherche par des idées qui se rattachent à des dogmes religieux de la plus haute antiquité. L'eau, suivant cette doctrine, est le principe de la vie, et le vent, celui qui dessèche, est censé en arrêter le développement. Or, la vie, dans ces opinions, a sa base au foyer domestique, et la tombe est une matrice dans la-

quelle le mort, replié sur lui-même comme l'enfant dans le sein de sa mère, s'informe à nouveau pour renaître. Faciliter l'œuvre du foyer et celle de la tombe, en appelant à concourir à cette œuvre l'eau qui vivifie, et en la mettant à l'abri du vent, tel est donc l'objet du *Fong-Choùy*. Tout le chthonisme des temps primitifs est là. Il importe d'ajouter, comme complément de démonstration, qu'aujourd'hui encore toute génération animale et toute production végétale sont attribuées, en Chine, à un esprit appelé *Ché*, qui est l'esprit de la terre : *spiritus Terræ præsidens omnibus generationibus* (1). L'esprit n'est ici qu'une superfétation métaphysique d'une époque évidemment plus récente, pour désigner l'énergie ou principe de génération résidant dans la terre. C'était peut-être aussi, à l'origine, un de ces esprits comme les conçoivent les sauvages, esprits qu'ils mettent dans tout, même dans ce qui est inanimé, et qui sont comme le simple spectre des objets.

La tradition conservée par Étienne de Byzance est d'autant plus remarquable, que cet auteur n'en comprenait certainement pas le premier mot. Il était, en effet, très-naturel de représenter un peuple qui cherchait le voisinage de l'eau ou un pays marécageux, pour y fonder une ville, comme chassé de sa patrie par une sécheresse (2).

Outre l'eau et le vent, et même avant l'eau et le vent, un

(1) *Dict. chinois*, éd. Deguignes, p. 489.

(2) Chorier, dans ses *Recherches des Antiquités de Vienne*, prétend que l'endroit n'a jamais été marécageux. « Cette opinion est fausse, dit Cl. Chervet (*Fastes de la ville de Vienne*), et Chorier connaissait mal sa patrie. J'ai été le témoin de plusieurs excavations, et je n'en ai jamais vu faire de profondes qu'on n'ait trouvé des pilotis plantés par bouquets. »

des traits les plus caractéristiques des cultes chthoniens, c'est la nature du symbolisme : grotte, abîme, entrebaillement du sol et tumulus. Le tumulus ou tumescence de la terre mère est l'image du sein divin *in statu prægnationis*. Isolé de tout autre emblême, c'est la mère conçue dans l'état absolu, abstraction faite du générateur : c'est, en d'autres termes, la vierge-mère. Quand cette idée se forma, les genres n'avaient pas encore été déterminés, car il fut d'abord un temps où l'énergique vertu du mâle n'était pas aussi incontestablement reconnue qu'elle l'est devenue depuis. Il a fallu bien des années d'observation, au début de la conscience humaine, pour arriver à établir un rapport certain entre le fait de l'union sexuelle et la naissance du produit. Prise à ce début, la femme est une cause *neutrius generis*, l'allemand *das Weib*.

En Syrie, la mère divine, principe de toutes choses, avait son symbole dans un entrebaillement du sol, qui était en même temps l'ouverture d'un gouffre. Lucien, qui avait visité le temple d'Hiérapolis, dédié à la déesse syrienne, une terre-mère, dit que, deux fois par an, il arrivait des pèlerins de la Syrie, de l'Arabie et d'au-delà de l'Euphrate, pour faire leurs dévotions au sanctuaire. Ces pèlerins se rendaient d'abord sur le rivage de la mer et y remplissaient des vases d'eau, qu'ils portaient ensuite au temple. Là, ils versaient cette eau sur le pavé sacré, et elle s'écoulait en pente douce vers un trou assez petit, mais profond, dans lequel elle s'absorbait toute. Ce trou, emblême du Kteis, donnait dans un abîme, par où les flots du déluge, suivant la tradition du pays, auraient disparu, et sur lequel Deucalion fit élever ensuite le sanctuaire. « D'autres pré-« tendent, ajoute Lucien, que ce temple fut érigé par Sémi-

« ramis, qui le consacra, non pas à Héra, mais à sa mère « Derkéto. Il y en a aussi qui croient que la déesse du sanc- « tuaire est Rhea, et que le temple a été construit par Attis. « Pour moi, je goûte de préférence l'opinion de ceux qui le « considèrent comme l'œuvre de Bacchus, fils de Sémélé, et « qui estiment qu'il fut dédié à Hera. On voit, en effet, dans « le parvis, deux priapes d'une grandeur extraordinaire, « avec cette inscription : *Bacchus à sa belle-mère Hera* (1). »

Rhea et Junon, ou plutôt Hera, ne sont que des variantes du même principe femelle, généralement la terre. Le vrai nom de la déesse syrienne paraît, néanmoins, n'avoir été aucun de ceux-là. Il ne faut généralement voir, du reste, dans les dénominations grecques, quand il s'agit de divinités orientales, que des termes de comparaison ou d'assimilation avec des divinités helléniques de même caractère. La circonstance du trou au milieu du sanctuaire, le symbolisme de l'arrosement, la présence des phalles, le nom de Derkéto ou Atergatis donné ailleurs à la déesse (2), tout concourt à faire de cette divinité la matrice divine. Le nom de Derkéto ou d'Atergatis, notamment, est tout à fait significatif. C'est le terme sémitique *Tirhatha* (תרעתא) ou, avec affixe de l'article, *Atirhatha,* que l'on peut aussi prononcer Atirghatha, la lettre *aïn* de l'alphabet hébraïque, reproduite ici par *ha,* ayant, suivant les cas, la double prononciation de l'*aïn* et du *ghaïn* de l'alphabet arabe. Cette seconde prononciation explique la transformation de Tirghata en Derketo et d'Atirghata en Atergatis. La preuve,

(1) *De Deâ Syr.*, 13 et 14.

(2) Pline, *Hist. nat.*, V, 19 : *Ibi* (*Hierapoli*) *prodigiosa Atergatis, Græcis autem Derketo dicta, colitur.* Athénée, XVI, 4, où Xanthus appelle du nom d'Atergatis la déesse Derketo d'Ascalon.

du reste, que תרעתא Thirhata est bien l'origine des deux formes en question et par conséquent le nom de la déesse syrienne, c'est l'application qui en est faite à cette divinité par le Talmud de Babylone (1). « Les temples idolâtres « fixes, y est-il dit, sont ceux-ci : le temple de Bel à Baby- « lone, celui de Tirhata à Maboug (Hiérapolis), etc. » Or, le sens de ce mot dans les dialectes araméens qui l'ont conservé, comme en syriaque et en chaldéen, est celui de « fente », *hiatus*, et de « gouffre béant », et répond exactement au terme grec χάσμα dont Lucien se sert pour qualifier l'ouverture de l'abîme sur lequel fut construit le sanctuaire de la déesse de Syrie.

Ce même terme de χάσμα est précisément celui encore qu'emploie Étienne de Byzance pour désigner le gouffre où fut précipitée, en dansant, la vierge qui a donné son nom à la ville de Vienne. Cette vierge, avons-nous dit, était appelée Bianna. En rapprochant ce nom du gouffre dans lequel disparut la jeune fille, la tradition fait clairement entendre qu'il y a eu originairement identité entre la vierge Bianna et le trou en question. Or, ce trou étant un véritable Kteis, une matrice divine, ainsi que nous allons le voir, et répondant exactement au Thirhata des dialectes araméens appliqué à la déesse syrienne, il ne nous paraît pas téméraire d'expliquer le nom dont il s'agit par un substantif *beïanna*, féminin de *beïan* ou *beïn*, avec le sens d' « intersection », « solution de continuité », *hiatus*. Bianna n'est donc, dans cet état, qu'un équivalent dialectique de Thirhata. Je trouve, du reste, en Crète, entre les deux villes de *Biennos* ou *Bienna* et de *Bienon*, qui,

(1) Avodah Zara, f. 11, 6. Movers, *Relig. der Phœnizier*, p. 594.

appartenant au même radical, ne peuvent être ramenées qu'à la racine *beïn*, une autre ville du nom de *Tarrha*, dont la signification explique celle des premières. Tarrha, ou, en composition, Tarrhath, veut dire, en effet, une « ouverture », un « trou en terre où il y a de l'eau » (1). Comme il ne peut s'agir, dans cette Tarrha crétoise, que d'un sanctuaire analogue à celui de la Tirhata syrienne, dont la dénomination est, du reste, exactement la même, il n'est pas douteux que les Crétois n'aient eu le culte du *Kteis ;* qu'ils n'aient étendu le nom de la divinité au sanctuaire et à la ville même ou localité, et qu'enfin l'idée, plus que le mot, étant l'objet du culte, ils n'aient pu rendre cette idée par *Bienna* aussi bien que par *Tarrha*. Nous croyons, du reste, avoir une preuve directe de l'existence, dans le sémitisme, d'une dénomination de *Beïna* pour désigner la divine matrice. Il a été démontré qu'un des noms les plus anciens et les plus ordinaires de cette matrice était *Anah* ou Anath. Or, un sanctuaire de cette divinité femelle en Israël, ביתענח *(Beith Anah),* de la tribu de Nephthali, est appelé, dans le Talmud (2), du nom de *Beïnah* (באינח), aujourd'hui El-Baneh, au sud de Kefar-Soumeïa (3). Nul doute, par conséquent, que Beïnah n'ait été un des noms d'*Anath,* et peut-être faut-il voir dans la déesse *Bin-te* des inscriptions cunéïformes un correspondant infléchi par l'adformante féminine *th,* au lieu de *ăh*, dont la fonction est identique.

On ne saurait, du reste, contester que, dans la vierge Bienna du récit d'Étienne de Byzance, nous n'ayons af-

(1) Arabe
(2) Tosiftha, kilaim, c. II.
(3) Ad. Neubauer, *Géographie du Talmud,* p. 236.

faire à une divinité chthonienne. Movers (1), rappelant l'enlèvement d'Europe, celui d'Io, le rapt et la disparition de Proserpine dans l'antre de Pluton, fait remarquer que les divinités qui, d'après la mythologie, disparaissent, s'abîment ou sont enlevées, appartiennent généralement au chthonisme. C'est en jouant avec ses jeunes compagnes et en cueillant des fleurs dans les prairies d'Enna, sur les bords du lac Pergos, que Proserpine, entre autres, fut surprise par le sombre roi des Enfers. Europe, d'après Bacchylides ; Io, d'après Eschyle ; Oreithya, d'après Chœrilos, furent de même enlevées au milieu de leurs jeux, au moment encore où elles cueillaient des fleurs. Et ce qu'il y a de caractéristique, c'est que cet enlèvement a toujours lieu dans le voisinage des eaux, près de quelque abîme sans fond, d'un gouffre ou d'une cavité sur le flanc escarpé de la montagne, d'où la légende fait sortir le ravisseur et où elle le montre ensuite disparaissant avec sa proie (2). En outre, toutes ces belles enlevées sont des vierges.

Telle qu'Étienne de Byzance l'a transmise, la légende de Bienna reproduit si bien les données générales du mythe, qu'il ne nous est pas possible d'y méconnaître, dès ce premier abord, le sens que nous avons dit. Tout s'y retrouve, en effet : le voisinage de l'eau, le gouffre, la circonstance du jeu sur le bord de l'abîme, la disparition, la virginité et l'origine de la jeune fille. Il est vrai qu'elle n'est point enlevée ; mais ce trait, qui établit la transition de la vierge-mère à l'amante, du principe femelle *neutrius*

(1) *Das Phœniz. Alterthum*, II, p. 84.
(2) Preller, *Griech. Myth.*, I, p. 594.

generis ou concevant et produisant de lui-même au principe femelle fécondé, n'est pas un trait primitif ; ce qui est originel, c'est l'abîme noir et sans fond, c'est la virginité. Nous devons, néanmoins, ajouter que le mythe phénicien s'est déjà compliqué du principe mâle et que, quoique vierge, le principe femelle n'y est tel que par opposition et a perdu son caractère d'absolu. Adonis y apparaît à côté d'Astarté, comme en Phrygie Attys à côté de Cybèle : *Quarta* (Vénus) *Syriâ Cyproque concepta, quæ Astarte vocatur, quam Adonidi nupsisse creditum est* (1). Cette singulière transition de la vierge-mère à l'épouse-vierge, qui a embarrassé tous les mythographes, s'explique naturellement dès qu'on veut tenir compte de la nécessité où l'on fut, une fois constatée et posée l'énergique vertu du mâle, de ménager par un compromis l'orthodoxie première. Marie, la mère divine, épouse Joseph et se subordonne à lui comme à son mari ; mais elle continuera à enfanter sans son secours, jusqu'à ce que, le mâle ayant décidément établi sa priorité absolue, la maternité de la vierge toujours vierge passe à l'état de mystère. C'est ainsi que le dogme, qui reproduit toujours un moment du progrès humain, devient, par l'effet de l'éloignement, de plus en plus inaperçu et finit par ne plus rien être du tout au regard de la raison ; la foi s'en saisit alors, et il n'est quelque chose que pour elle. Le mythe d'Attys et de Cybèle, auquel nous venons de faire allusion, est surtout instructif à cet égard. Cybèle épouse Attys, mais à la condition qu'ils garderont l'un et l'autre une éternelle virginité. Cybèle, cependant, est la mère universelle, et Attys

(1) Cicéron, *De nat. Deor.*, III, 23.

figurait dans le temple de la déesse sous la forme d'un pin, emblême phallique. Aussi Bœttiger (1) voit-il dans ce singulier mythe l'image du dualisme des sexes ramené à ce qu'il appelle l'unité primordiale.

Il faut remonter à cette période du développement de la donnée chthonienne, pour avoir la raison de la *Dame* opposée au *Seigneur,* de Marthe opposée à Mar. C'est à cette période qu'appartiennent les vierges-mères d'origine asiatique, et qu'il convient de rattacher, en conséquence, la Bienna en question. Si la légende, en effet, ne dit rien du mâle, de ce Mar ou Seigneur dont nous avons constaté la présence à côté de la vierge le long de la côte de Phénicie, en Crète et sur certains points de la Gaule, l'histoire supplée à cette lacune en nous faisant connaître qu'il y avait à Vienne, consacré à la double divinité de Mars et de Victoire, un même sanctuaire dont la tradition reportait l'origine à une époque tout à fait reculée. Ce sanctuaire était situé en un lieu éminent de la cité, qui avait retenu encore le nom de Mars au VIe siècle de l'ère chrétienne, ainsi que le rappelle Lelièvre (2), et où fut construit plus tard, des ruines mêmes du temple, un monastère dédié à sainte Blandine. Les deux dénominations en question sont de l'époque romaine, il est vrai ; mais de même que Mars est ici pour Mar, comme partout où ce nom s'est offert à nous dans de semblables conditions de chthonisme, de même la déesse Victoire est pour la vierge Marthe. Il est, en effet, incontestable que, depuis le triomphe de Marius sur les Ambrons, la divinité chtho-

(1) Amalthea, *Ueber die Hermaphroditen Fabel und Bildung.*
(2) *Hist. de l'antiquité et saincteté de la cité de Vienne,* p. 26.

nienne du Garagaï, au-dessus de Vauvenargues, avait ajouté à son nom de Marthe ou de Dame la qualification de Victoire : les Romains avaient voulu reconnaître par ce nouveau titre ce qu'ils croyaient devoir à l'assistance de la déesse (1). Du reste, l'aspect militaire et triomphateur paraît avoir été de bonne heure un de ceux de la mère universelle. La divine génératrice des inscriptions cunéiformes, en effet, est aussi une *Victoria :* « C'est, dit H. Rawlinson, « en parlant d'Ischtar, une Vénus babylonienne, la déesse « des batailles, la reine des victoires, celle qui conduit « les armées au combat, celle qui juge les exploits de « guerre (2). » La plus ancienne dénomination de la mère chthonienne, Anath, l'Anaïtis des Perses, a été identifiée par quelques-uns avec Enyo et Bellone (3), et à Pergame, à Smyrne, à Argos, à Samnium, on adorait une Vénus *victrix* (Ἀφροδίτη νικηφόρος) (4). Le vocable de *Blandine,* au-

(1) Le nom de *mar,* employé aujourd'hui dans le Liban pour désigner un « saint », comme Mar Elia, Mar Ioussouf, Mar Yakoub, etc., n'était pas seulement autrefois un mot du dictionnaire. Philon (*in Flaccum*) dit expressément que c'était ainsi qu'on appelait le « Seigneur » en Syrie : Μάριν τὸν Κύριον ὀνομάζεσθαι παρὰ Σύρους. Le dieu de Gaza, qui, d'après Étienne de Byzance, était le même que le Jupiter de Crète, se nommait *Mar-na* ou « Notre-Seigneur », et saint Paul (I Ép. aux Corinthiens, XVI, 22) applique ce terme à Jésus; l'expression *maranatha* dont il se sert doit, en effet, être décomposée en *mar-na-atha,* qui signifie : *Notre-Seignenr est venu.* Quant au féminin *Mar-th,* il fut également en usage en Crète, où nous trouvons une divinité femelle du nom de Brito-Martis, assimilée par les Grecs à Artémis ou Diane et qui ne fut, comme le Baalath-Beer dont il est question un peu plus loin, qu'un « Puits de la Dame » ou une « Dame du Puits » : *Berouth-Marth,* dont les Grecs ont fait *Brito-Martis.*

(2) *Dissert.*, dans le t. IV de la trad. d'Hérodote de G. R. p. 634.

(3) Strabon, XII, 2, 3.

(4) Polybe, 17, 2. Paus., 2, 19, 6. Plut., *Parall.*, 37.

quel fut dédié le monastère chrétien contruit à Vienne sur les ruines du temple de la Victoire, nous paraît être, dans la circonstance et comme représentant une des dénominations les plus communes de la divine Mère, quelque chose de tout à fait caractéristique. Il est, dirons-nous d'abord, très-présumable, comme la suite autorise à le conjecturer, que le monastère ne prit cette dénomination que parce qu'elle se trouvait là toute faite sur les lieux. Or, nous pensons que *Blandina* doit être ramené à un composé sémitique *Balthina* ou *Belathina,* qui est un des équivalents très-fréquents de *Marthana* et, comme ce dernier, signifie *Notre-Dame.* Nous ne voulons pas dire, néanmoins, qu'une vierge chrétienne du nom de Blandine n'ait point souffert le martyre en l'année 177 de Jésus-Christ, ni moins encore pensons-nous à dériver ce nom, qui est ici bien latin, du composé sémitique *Belathina;* tout ce que nous croyons pouvoir affirmer, c'est que les deux mots en question, si tant est qu'il faille en compter deux, ont été associés de telle manière, que Belathina s'est fondu dans *Blandina,* en prêtant à la légende de sainte Blandine quelques-uns des traits caractéristiques de la primitive Notre-Dame chthonienne de Fourvières. C'est par un procédé analogue que *Marthana,* l'équivalent de *Balthana, Balthina* et *Belathina,* s'est fondu dans *Martine.*

En Syrie, d'où est originaire le nom de Marthe, avec le sens de *Dame,* et où l'on connaissait aussi le composé *Marth-na* ou Notre-Dame, ainsi que le prouve la présence, sur la côte, du correspondant masculin *Mar-na* (1),

(1) Le Marnas de Gaza.

« Notre-Seigneur », Tacite signale, en effet, une femme appelée *Martina,* célèbre empoisonneuse, que Cneius Sextius envoya à Rome sous l'accusation de complicité dans l'empoisonnement présumé de Germanicus (1). Des détails fournis par l'historien il ressort que cette Martina, dont Plancine, l'épouse de Pison, aimait à s'entourer, était plutôt une enchanteresse dans le genre de la fabuleuse Circé ou de Médée, et que ses poisons consistaient surtout en des charmes et des maléfices, ce qui la range parmi les prêtresses ou confidentes de ces divinités chthoniennes, dont le culte avait dégénéré de bonne heure en une sorte de magie (2). « Le mal dont souffrait Germa-« nicus était aggravé, dit Tacite, par la persuasion où il « était que Pison l'avait empoisonné. On trouvait à terre et « contre les murs, autour du palais, des lambeaux de « corps humains déterrés, des charmes et des conjurations « magiques, avec le nom de Germanicus gravé sur des lames « de plomb, des cendres à demi-brûlées et humectées d'un « sang noir, et autres maléfices, auxquels on attribue la « vertu de vouer les âmes aux divinités infernales (3). »

Entre les substantifs Balth ou Balath, Marth ou Marath, et le suffixe *na,* qui signifie *notre,* il n'y a, tant en hébreu que dans les autres dialectes sémitiques, qu'une voyelle brève et sourde, dont l'écriture ne tient même aucun compte. Dans les langues en question, chaque consonne se sépare et est mue par une voyelle dont la nuance, très-souvent imperceptible ou chatoyante, reproduit vaguement, selon l'angle sous lequel on la considère, tous les reflets de la

(1) Tacite, *Annales,* II, 74.
(2) Voir Alfred Maury, *La magie et l'astrologie, passim.*
(3) *Annal.,* II, 69.

vocalisation. Aussi les dictionnaires qui prétendent figurer pour notre usage cette prononciation louche ne sont-ils jamais d'accord entre eux sur la figuration des voyelles brèves. Ce que l'un représente par *a*, d'autres le représentent par *e* muet ou par *i*. Du reste, dans les pays sémitiques eux-mêmes, où l'arabe s'est généralement substitué à tous les autres dialectes de même souche, la prononciation de ces voyelles varie de nuance d'un pays à l'autre, inclinant ici vers le son de l'*e*, là vers le son de l'*i*, ailleurs vers celui de l'*a* bref. Quant au système de vocalisation plus caractérisée introduit dans la Bible par la Maçorah, il ne reproduit que la prononciation emphatique du chant ou de la lecture publique des synagogues, exactement comme la ponctuation du Coran, en arabe, donne une prononciation qui n'est, à la rigueur, que pédagogique.

Il ressort de ces explications que Balthina ou Belathina est une figuration phonétique aussi peu étrange que Balthana, quoique cette dernière réponde mieux à la lecture emphatique du chant et de l'enseignement. Dans tous les cas, on ne peut contester qu'il ne faille tenir peu de compte de la voyelle brève euphonique introduite pour relier le nom au suffixe *na*. Une preuve, du reste, que la prononciation Balthina a bien existé, c'est qu'on la trouve en Syrie, où la ville de Biram, aujourd'hui Birat, sur la route de Mésopotamie, était appelée aussi *Beth-Balthina* ou « sanctuaire de Notre-Dame ».

Tandis que les uns présentent sainte Blandine comme une vierge, esclave de quelque riche dame de Lyon, et font du jeune Ponticus, l'associé de son martyre, un étranger par rapport à elle, d'autres traditions portent que cette

même Blandine était une veuve, native de Vienne, « sainte et honorable matrone », et que Ponticus était son fils (1). En outre, son corps, suivant les premiers, après avoir été retiré du Rhône où on l'avait jeté, aurait été inhumé dans une crypte de l'église d'Ainay, à Lyon, avec les cendres d'autres martyrs, au lieu que, d'après les secondes traditions, ce même corps et tous ceux des autres saints confesseurs de la foi, « ayant été brûlés et réduits en « cendres et icelles jetées audit fleuve du Rhône, s'apparu- « rent toutes ramassées et entières, révélées par permission « divine avec leurs noms, et puis transportées par le clergé « de Lyon dessus le Rhône sous l'autel majeur de l'église « des Apôtres à Vienne (2). » Sainte Blandine étant originaire de cette cité, ajoute Lelièvre, « en mémoire d'icelle, « et pour ses vertus et mérites, fut bâti un fort beau « temple par les chrétiens, et dressé un monastère de « veuves sanctimoniales, au lieu où jadis, au temps de « Jules César, fut construit le château appelé Quiriacum, « sur un mont artificiel d'une admirable entreprise. » Vierge ou veuve, Blandine, associée aux souvenirs chthoniens du temple de Mars et Victoire à Vienne et du coteau de Fourvières à Lyon, est une « Notre-Dame » ou Belathina. Vierge, elle a le jeune Ponticus pour parèdre virginal : ce jeune adolescent, un homme qui n'est point fait et qui ne peut rien, est vis-à-vis d'elle ce que fut Attis vis-à-vis de la vierge-mère de Pessinonte. Veuve, Blandine a Ponticus pour fils : elle est la mère sans mari.

(1) Lelièvre, *Hist. de l'antiquité et saincteté de la cité de Vienne*, c. x, p. 71.

(2) Id., *ibid.*, c. x, p. 69 et 70.

Dans l'un et l'autre de ces deux états, elle appartient à la période de transition dont il a été parlé plus haut, où la femme opposait le mâle en elle-même, se possédant toujours et restant sa maîtresse, sans s'épancher au dehors ni se livrer : *eadem mas et femina.*

Le nom de Blandine, que le cartulaire de Savigny et d'Ainay offre constamment, dans tous les cas où on le rencontre, sous la forme de Bladine, au masculin *Bladinus*, se rapporte à une prononciation Belathina. Quant à Ponticus, est-il possible de supposer que Marc-Aurèle, si humain, si droit et si éclairé, lui qui avait déjà expressément défendu d'accuser les chrétiens et qui, au témoignage de Tertullien, les protégeait même, ait pu ordonner le massacre de cet enfant de quinze ans ? Ce que son légat, sollicité, pressé de toutes manières, au milieu d'une population fanatique et violente, avait craint d'exécuter, le meilleur des empereurs, de sang-froid et sans colère, n'aurait pas hésité à le commander ! Car la lettre des chrétiens de Lyon à leurs frères d'Orient, « monument des plus authentiques, des plus incontestables « quant à sa date, » dit M. de Champagny (1), porte que ce fut après avoir soumis l'affaire au prince et pris ses ordres que le légat fit torturer et mettre à mort les saints martyrs, au nombre de quarante-huit, parmi lesquels étaient Blandine et Ponticus, réservés tous les deux seuls pour le couronnement de la fin. « A bout de voie et craignant cette « multiple exécution, qui serait pour lui une multiple « défaite, ajoute le même M. de Champagny (2), il dé-

(1) *Les Antonins*, t. III.
(2) *Id.*, t. III, p. 205.

« couvrit, après avoir épuisé tous les genres de tortures,
« qu'Attale (un des confesseurs) était citoyen romain ; que
« l'empereur seul pouvait disposer de sa vie ; qu'il fal-
« lait consulter l'empereur sur Attale et sur tous les
« autres, heureux de pouvoir en rester là des supplices
« et abriter son embarras derrière le nom de l'empe-
« reur. »

Les persécutions contre les chrétiens, celles même du règne de Marc-Aurèle, sont des faits historiques, nous le croyons ; mais les passions populaires, plus encore que l'initiative des autorités, en ont suscité la plupart, et ce serait être injuste à l'égard de ces mêmes autorités que d'en faire peser toujours sur elles directement la responsabilité tout entière. Les hésitations du légat de Lyon, torturant les chrétiens, comme Pilate fit flageller et couronner d'épines Jésus pour attendrir une indigne populace et détourner des colères impies ; les prétextes qu'il invoque pour différer leurs supplices, le renvoi de leur cause à l'empereur afin de gagner dn temps, tout paraît indiquer qu'on a affaire à un homme peu passionné, sur le compte duquel il est difficile de mettre l'assassinat juridique d'un enfant. Nous avons donc, en y ajoutant les contradictions relatives à Blandine, les meilleures raisons de conjecturer que la Lettre aux Frères d'Orient est d'une date de beaucoup postérieure à celle du martyre des quarante-huit confesseurs de Lyon, et que, en ce qui concerne la jeune vierge et l'adolescent Ponticus, il s'est introduit dans leur légende une foule de traits appartenant au mythe chthonien de la mère divine de Fourvières et de la Victoire de Vienne, auxquelles sainte Blandine a été substituée pour une part. La finale du récit est, au reste,

tout à fait caractéristique : le mythe de la vierge-mère et de son chaste parèdre y reprend le dessus. Ponticus, en effet, meurt sur le sein de Blandine, comme Léandre sur le sein de Héro, Atys sur celui de Cybèle, Adonis sur le sein de Vénus, comme meurent, en un mot, aux pieds de la divine amante ou contre son sein béni les amants de tant de légendes. « La bienheureuse femme, ajoute la « lettre, reste la dernière de tous ; comme une mère géné- « reuse, elle a soutenu le courage de ses enfants et les a « envoyés vainqueurs à son Roi ; à son tour, après avoir « combattu tous leurs combats, elle part maintenant, impa- « tiente de les retrouver ; joyeuse de partir, il semble « qu'elle marche, non vers les bêtes qui doivent la dévo- « rer, mais vers un fiancé dont le festin l'attend. »

Une tradition fort ancienne, puisqu'on la trouve consignée dans la chronique de Saint-Adon, qui date du milieu du IXe siècle, veut que Ponce-Pilate, condamné au bannissement perpétuel par l'empereur Caïus Caligula, ait été exilé à Vienne, où il serait mort. D'après une légende de Saint-Mamert, Pilate aurait été poursuivi dans son exil pour des crimes atroces, car « c'était un personnage fort « caut, rusé, plein de toute meschanceté, maculé vilaine- « ment de toute infamie abominable, dur, inhumain, « opiniâtre, lequel en sa jeunesse tua son propre frère « et en après, par grande trahison, occit dans Rome « l'ambassadeur d'Hérimère, duc des François, avant nos « rois establis, et exerça plusieurs autres semblables ho- « micides (1). » Enfermé en une prison étroite, où il fut

(1) Lelièvre, c. IV, p. 32.

longtemps détenu, il se serait étranglé avec ses liens. Son corps fut jeté dans le Rhône, où, pendant des siècles, le gouffre dans lequel il gisait inspira aux navigateurs, qui n'osaient en approcher de crainte du naufrage, une sorte de terreur superstitieuse à peine guérie aujourd'hui. Vers la fin du Ve siècle, des malheurs de toute espèce, des tremblements de terre, incendies, inondations, invasions de loups dans la cité, désolant le pays, « saint Mamert « eut révélation du ciel que tels encombres ne cesse- « raient que le corps désastré de Pilate ne fût retiré du « Rhosne, où il avait été jeté par l'antiquité. » En conséquence, le corps en question fut retiré avec des crochets du gouffre maudit, dont les eaux se divisèrent miraculeusement pour faciliter l'opération, et reporté dans un puits de grande profondeur, qui fut comblé de pierres. « Et lors cessa l'ire de Dieu et persécution de Vienne. » Ce puits aurait été à l'endroit dit de la Tour-Ronde, près de la porte de Lyon. Du temps de Lelièvre, au commencement du XVIIe siècle, on voyait encore des gens qui avaient ouï dire à leurs aïeuls, ajoute cet auteur, que cette tour, où était le puits, avait servi de prison à Pilate.

Néanmoins, pour expliquer à sa manière des traditions analogues qui se rattachent au mont Pilat, dans le Forez, Lelièvre (1) incline de préférence vers l'opinion de ceux qui « assurent avec le plus d'apparence de raison, dit-il, « que le corps dudit Pilate retiré du Rhosne y fut porté « ou bien plustost transporté par les malins esprits. » Il y avait autrefois sur cette montagne un marais ou étang, dit le puits de Pilate, dans lequel avait aussi été jeté le

(1) *L. c.*, p. 42.

corps de ce grand coupable. Tous les orages, toutes les tempêtes dont le pays avait à souffrir sortaient de ce puits, que l'on se décida enfin à combler, comme on avait comblé celui de Vienne : depuis lors tout est tranquille.

Près de Lucerne, en Suisse, il y a également une montagne du nom de Pilate, où est de même un lac ou étang dans lequel Pilate aurait encore été jeté. Les diables le hantaient, et l'ancien procurateur de la Judée y apparaissait tous les ans, vêtu en robe de juge, présageant la mort dans l'année à celui qui avait le malheur de le voir. Quand on jetait quelque chose dans cet étang, il en sortait d'effroyables tempêtes, qui désolaient le pays. Aussi, même au XVIe siècle, était-il expressément defendu d'aller le visiter sans une permission du magistrat de Lucerne, et ceux qui y jetaient quoi que ce fût étaient-ils sévèrement punis.

Nous avons dit qu'un des correspondants dialectiques de Marth ou Marath, pour désigner la « Dame » et l'opposer au Mar ou Baal, le « Seigneur », était Baalath, féminin de Baal. Ce terme était de la sorte un qualificatif de genre et s'appliquait à toutes les divinités femelles, dont l'idée, au fond, était la même : terre-mère, qu'elle fût la vierge ou la prostituée. Astarté était donc une Baalath, comme Tanith, Mylitta, Atergatis, Tirhata ou Derketo, etc. Néanmoins, ces dénominations divines, originairement communes, qui ne reproduisaient que les aspects différents d'une même chose, ayant été séparées et individualisées dans la suite, Baalath devint la sœur d'Astarté, et c'est avec ce titre qu'elle figure dans la cosmogonie de Sanchoniathon. Dans cet état de division du Divin absolu primitif, œuvre du polythéisme, les divinités

ne sont plus que des dénominations : *numina nomina.* Baalath désigna donc ultérieurement de préférence la déesse de Byblos. La forme grecque de ce mot est *Baaltis* dans Sanchoniathon et Philon, et *Beltis* dans Mégasthène et Abydène, cités par Eusèbe, et dans Hesychius, qui identifie la déesse à Aphrodite et à Hera. Le premier représente Baalath, inflexion féminine du masculin prononcé *Baal,* et le second *Belath,* du masculin prononcé Bel. La lettre sémitique figurée ici par *aa* et par *e* est un *aïn,* sorte d'articulation du fond du gosier, qui étrangle le son au passage et peut le mouvoir en *a*, en *o*, en *e* ou en *i*, la voyelle, quelle qu'elle soit, selon la circonstance, conservant toujours, d'ailleurs, quelque chose de sourd et de très-vague. Aussi, ce que les uns reproduisent par Baal et Baalath, d'autres peuvent très-légitimement le figurer par Bel et Belath : dans la version des Septante, c'est même généralement par un *êta* que l'aïn est reproduit, de sorte que, en prenant cette voyelle pour *i*, ainsi que l'*êta* a été prononcé de très-bonne heure en Grèce, on a, pour les mots en question, la prononciation Bil et Bilath. Dans la colonie gréco-marseillaise de Vienne, il y a tout lieu de conjecturer que ce fut cette prononciation qui prévalut, comme elle prévalut aussi et s'est conservée partout où l'on parle aujourd'hui la langue grecque.

Nous croyons, du reste, pouvoir inférer d'une tradition rapportée par Étienne de Byzance que la dénomination de Balath était usitée en Crète, concurremment avec celle de Marth, pour qualifier la divinité mère. La Japygie, à l'extrémité de l'Italie, avait reçu de cette île, à une époque où les Œnotriens n'avaient pas encore poussé jusque-là, des colonies qui paraissent avoir été nombreuses. Nous avons

vu plus haut qu'une émigration crétoise fonda Hydronte sur la côte orientale de cette même Japygie. D'autres témoignages encore confirment cette colonisation. Or, Étienne de Byzance cite, dans le pays en question, une ville qu'il appelle Brettos et qui aurait pris son nom d'un fils d'Hercule et de Balethia. L'origine crétoise de la colonie japygienne ne permet pas de douter qu'il ne s'agisse ici de l'Hercule de Crète, qui était, comme on sait, un Mar ou Baal, d'où il ressort que Balethia est bien une véritable Balath. Quant au nom même de la ville, *Brett-os* ou Bruttium, on va voir qu'une des dénominations assez ordinaires de la divine matrice, en Palestine, c'est-à-dire parmi des populations parentes de celles dont il est question, était *Ber,* qui signifie « puits » et dont le pluriel d'excellence est *Berouth,* avec le sens du singulier. La cité phénicienne de *Beryt-os,* dont le primitif est également *Ber,* offre un exemple certain de ces sortes de pluriel avec signification d'unité. En résumé, l'association d'Hercule et de Balethia, c'est-à-dire de Baal et Balath, avec Brett-os, dans un pays d'origine sémitique, détermine le sens de ce dernier mot, comme celui-ci, à son tour, réagit sur les deux autres en manière de confirmation. Il résulte de ce qui précède que Balath était bien, en Crète, une des dénominations des puits sacrés, symboles de la matrice divine. Rien de plus naturel, en conséquence, que cette dénomination se retrouve à Vienne, pour qualifier un de ces puits, si Vienne est une ville d'origine crétoise.

Le χασμα ou Beïnna, gouffre qualifié de puits de Pilate, étant une matrice divine, analogue à la Tirhata de Syrie et à toutes les déesses-mères, auxquelles était donné, entre autres noms, celui de *Belath* ou de « Dame, » nous

sommes autorisé, croyons-nous, eu égard à l'origine sémitique de la colonie en question, à inférer que Pilate est ici pour Belath ou Bilath, et que, par conséquent, la tradition relative à l'exil de l'ancien procurateur de Judée en Gaule n'est que la substitution chrétienne d'un nom maudit, mais parfaitement sûr, à un autre également maudit, mais dont le sens disparaissait. L'existence de gouffres de Pilate dans le Forez et en Suisse, sur le flanc des montagnes, avec le même accompagnement de traditions superstitieuses qu'à Vienne, prouve suffisamment, du reste, que nous avons affaire ici à autre chose qu'au Ponce-Pilate des Évangiles.

Il y avait en Palestine plusieurs localités du nom de Balath, qui me paraissent avoir appartenu aussi, dans le principe, aux cultes chthoniens. Une de ces localités, dans la tribu de Siméon, est même complétée d'un terme qui confirme cette opinion : c'est *Balath-Beer* qui, traduit littéralement, signifie la « Dame du puits » ou le « puits de la Dame ». Or, ce sens est exactement celui que donnerait Belath Beïnna ou Belath Tirhata. Le mot *Beer*, en effet, qui veut dire « puits », a désigné en Judée, comme Beïnna et Tirhata chez d'autres populations sémitiques, un sanctuaire de la mère divine. Voici nos preuves.

Parmi les endroits livrés à des cultes idolâtriques, du temps du prophète Amos (1), figurait, à côté de Bethel et de Galgala, la ville de Bersabée (באר שבע = Beer-Scheba). Ce nom peut se traduire par le « puits du serment » ou « le puits des sept » ; en arabe, aujourd'hui,

(1) Amos, c. v, v. 5; et viii, 14.

c'est ce dernier sens qui a prévalu, car l'endroit en question est appelé *Bir-es-seba*, qui ne veut pas dire autre chose que le « puits des sept ». L'alliance contractée près de ce puits entre Abraham et Abimélech est d'abord une preuve que ce lieu était sacré, et ensuite les circonstances qui accompagnent le pacte montrent que le nombre sept s'y rattachait bien réellement. « Abraham, est-il dit, se « plaignit à Abimélech de ce que ses serviteurs lui avaient « enlevé violemment un puits. Abimélech répondit : « Je « n'ai pas su qui l'a fait ; tu ne m'en avais pas parlé toi-« même, et je n'en avais rien ouï dire jusqu'à ce jour. » « Abraham prit des brebis et des bœufs qu'il donna à « Abimélech, et ils firent alliance ensemble. Abraham « ayant mis à part sept jeunes brebis tirées de son trou-« peau, Abimélech lui dit : « Que signifient ces sept jeunes « brebis que tu as ainsi mises à part ? » Abraham ré-« pondit : « Tu recevras ces sept brebis de ma main, afin « qu'elles me soient un témoignage que c'est moi qui ai « creusé ce puits. » C'est pourquoi cet endroit fut appelé « Ber-Schaba (Bersabée), parce qu'ils avaient juré là tous « les deux (1). »

Il est possible que le serment qu'auraient fait Abraham et le roi de Gérar ne soit ici que l'effet du miroitement d'un mot à double entente : la Bible abonde en histoires imaginées pour rendre raison de choses dont le sens n'était plus compris à l'époque de la dernière rédaction des textes sacrés. De cette manière, le puits des sept serait devenu le puits du serment. Néanmoins, le fait peut être tenu pour ce qu'on le donne, car l'idée de jurer et celle

(1) Gen., c. XXI.

du nombre sept étaient intimement liées, et ce double sens, dans le mot *scheba*, n'était point une rencontre fortuite de deux courants différents de dérivation. Jurer équivalait à « septenner » ; il n'y avait pas double entente; c'était même chose. Le serment d'Abraham peut fort bien, en conséquence, avoir été associé aux sept jeunes brebis, sans que, pour cette fois, l'on ait joué sur les mots. Mais comme on ne jurait qu'en prenant la divinité à témoin, il n'est pas douteux que la « septenarité » dont il s'agit ici ne doive être rapportée à une pratique du culte. « Vous « ne craindrez que le Seigneur votre Dieu ; vous ne ju- « rerez que par son nom (1). » Or, nous savons déjà que le culte des sept planètes s'était superposé à celui de la divine matrice et du phalle. C'était donc par les sept planètes que l'on jurait (2). D'autre part, l'offrande des sept jeunes brebis, qui accompagne le serment d'Abraham, est une allusion évidente à quelque sacrifice, et si la Bible ne le dit pas expressément, c'est que, dans la période de jéhovisme où se fit le remaniement des textes sacrés, il importait d'écarter cette circonstance trop compromettante pour le père de la race ou trop éloignée peut-être dans le passé pour pouvoir être comprise. De toutes manières, par le serment et par le sacrifice, le puits de Bersabée était un lieu saint. « Garde-toi, est-il dit dans le « Deutéronome (3), d'offrir tes sacrifices dans tous les « lieux que tu verras ; mais tu sacrifieras dans celui que « Jehovah aura choisi. » On ne sacrifiait donc que dans

(1) Deut., VI, 13; X, 20.

(2) Au lieu de « planètes », il serait mieux de dire les sept « astres mobiles », puisque le soleil comptait dans ce nombre.

(3) XII, 13 et 14.

des sanctuaires. La sainteté primitive du Puits des Sept ou Bersabée est, du reste, confirmée par le prophète Amos (1) :

« En ce temps-là, les belles vierges mourront de « soif, et avec elles les jeunes hommes qui jurent par « le péché de Samarie, en disant : O Dan, vive votre « Dieu ! vive la religion de Bersabée ! »

Il ressort évidemment de ce passage que le Puits des Sept était un vieil endroit de culte devenu idolâtrique pour les jéhovites. Le sacrifice qu'y fit Abraham s'explique dès lors d'une manière satisfaisante : le père des Hébreux jura par le divin « septenaire » de Bersabée et offrit un holocauste aux sept planètes. Le verset 33 de ce même chapitre XXI de la Genèse achève de lever tout reste de doute. « Abraham, « y est-il dit, planta un bois à Bersabée, et il y invoqua « le nom de Jehovah, le Dieu éternel. » Il ne saurait être question ici, en effet, que d'un de ces bois sacrés si rigoureusement condamnés plus tard dans la rédaction jéhovite des saintes Écritures. La Bible le fait suffisamment entendre en disant que le père des Hébreux y invoqua le nom de l'Éternel. Pourquoi là plutôt qu'ailleurs ? Pourquoi, immédiatement après la mention du bois, celle du culte qu'y rendit Abraham, s'il ne se fût agi d'un bois sacré ? Quant à l'invocation de Jehovah, il est bien évident que ce nom n'est ici que par suite du remaniement de la tradition elohimite originelle dans le sens plus restreint du jéhovisme.

De tout ce que venons d'exposer il ressort que le puits était bien réellement un symbole religieux en Chanaan et qu'il était saint à l'égal de la Déesse syrienne, qui y cor-

(1) VIII, 13 et 14.

respond. Si l'on veut bien, dès lors, considérer que les guerres des tribus sémitiques étaient des guerres de leurs dieux archigètes entre eux, on ne devra pas s'étonner que nous proposions de donner une signification religieuse aux luttes dont il est parlé notamment au chapitre XXVI de la Genèse. Les puits appartenant à la famille d'Abraham, que les gens de Gérar faisaient combler de terre, en haine d'Isaac, étaient, croyons-nous, des puits sacrés. On pourrait penser, au premier abord, que les ennemis de la tribu hébraïque ne comblaient ses puits et ses citernes que pour la priver d'une ressource, comme on a fait, par exemple, en Algérie à l'égard des tribus révoltées ; nous ne voudrions pas contester que cette considération n'entrât même pour une bonne part dans l'objet de ces sortes de guerres ; mais si ce motif a existé, il n'a pas dû être le seul. A peine de retour, en effet, dans les environs de Gerar, où Abraham avait été établi longtemps auparavant, Isaac n'eut rien de plus pressé que de « faire creuser de « nouveau et déboucher les puits que les serviteurs « d'Abraham, son père, avaient creusés et que les Phi- « listins, après sa mort, avaient remplis de terre (2). » Il est bien évident que, si les Philistins avaient comblé les puits du père des Hébreux quand il n'était plus là et que son fils demeurait au loin, ce ne pouvait être dans la seule pensée de nuire à la famille du patriarche. Il y avait donc, au fond de tout cela, une raison d'un autre ordre. Cette raison, nous croyons qu'elle existe dans l'interprétation que nous proposons ici. Nous remar-

(1) Jérémie, 17, 2 ; I, Rois, 14, 23 ; II, *id.*, 17, 10.
(2) Gen., XXVI, 18.

quons d'ailleurs que, étant revenu à Bersabée, où nous savons qu'Abraham avait planté un bois, invoqué le nom de Dieu et fait alliance avec Abimélech, en immolant sept jeune brebis (1), Isaac y eut une vision de Jehovah la nuit suivante, et que, à la suite de cette vision, il fit « creuser un puits » en cet endroit, y éleva un autel et adora Dieu (2). Il y a bien des contradictions dans cette fin du chapitre XXVI de la Genèse. Ainsi, en disant qu'Isaac fit creuser le puits en question et, quelques versets plus bas, que, après y avoir trouvé l'eau cherchée, il l'appela Beer-Scheba (Bersabée), ce que la Vulgate traduit cette fois par « abondance », le rédacteur de la tradition sacrée paraît avoir oublié entièrement que, au chapitre XXI, le puits est donné comme existant déjà et qu'il aurait été appelé Beer-Scheba (Bersabée) ou le « Puits du serment », en mémoire de l'alliance qu'y avaient jurée Abraham et Abimélech. La Bible, avons-nous dit, fourmille de ces histoires accommodées pour les besoins d'une étymologie, le plus souvent fausse. Ici le délit est flagrant : un seul mot, le même, désignant une seule et même chose, divisé en deux par une double interprétation, qui a produit deux choses différentes. Nonobstant ces contradictions, il ressort du contexte qu'Isaac ne fit pas creuser le puits de Bersabée, mais que, ce puits ayant été comblé depuis le départ d'Abraham, le fils du patriarche, à son retour sur les lieux, le fit déboucher et y retrouva l'eau. L'autel qu'il y dressa ensuite et les actes d'adoration qu'il y pratiqua indiquent bien que, dans le

(1) Gen., XXI.
(2) Gen., XXVI, 23, 24 et 25.

déblai de tous ces puits, il s'agissait surtout d'une restauration religieuse. Le sacrifice qu'Abraham lui-même avait offert en cet endroit, quand il fit alliance avec Abimélech, ne paraît pas avoir eu d'autre objet. Le puits de Bersabée, que le père des Hébreux affirmait, en prenant la divinité à témoin, avoir creusé de ses propres mains (1), existait déjà, en effet, antérieurement à cette alliance. La preuve en est tout au long dans ce même chapitre XXI, quelques versets plus haut. Abraham ayant congédié sa concubine Agar, celle-ci, est-il dit, se retira dans le désert de Bersabée. L'eau qu'elle avait emportée avec elle étant épuisée, la pauvre mère « laissa son enfant couché sous « des arbres qui étaient là, et, s'éloignant de lui de la « portée d'un arc, elle s'assit vis-à-vis et dit : Je ne verrai « pas mourir mon enfant !... Mais Dieu lui ayant ouvert « les yeux, elle vit un puits plein d'eau. Y étant allée, elle « remplit son outre, et donna à boire à l'enfant. » Il y a donc lieu de conjecturer qu'Abraham n'avait fait, comme fit plus tard Isaac, que déboucher le fameux puits en question, et que les plaintes du patriarche à Abimélech, au sujet d'un puits qui lui avait été enlevé par les serviteurs de celui-ci, doivent s'entendre du comblement de ce même Bersabée par les Philistins. Dans les deux cas, sous Isaac comme sous Abraham, les pratiques religieuses exercées à l'occasion de la réouverture du Puits des Sept déterminent d'une manière très-nette un des sens de ces sortes de déblais, et par conséquent aussi un des objets qu'avaient en vue, en comblant ces puits de terre, les tribus ennemies ou rivales.

(1) Gen., XXI, v. 30.

La signification de Balath-Beer ou « Puits de la Dame » ne paraît, d'après cela, plus douteuse, quand, en outre, on considère que le titre de Dame était un des qualificatifs les plus ordinaires de la Mère divine, et le puits un de ses symboles les plus fréquents et les plus généraux.

Ces principes établis, l'étymologie vraie ou, du moins, la plus probable des noms de puits mentionnés dans le chapitre XXVI de la Genèse ressortira d'elle-même. Isaac, dit le texte saint, donna aux puits qu'il fit déboucher les mêmes noms que son père leur avait donnés auparavant. Immédiatement après avoir constaté ce fait, la Bible, dans les versets qui suivent, n'en explique pas moins ces noms par des circonstances qu'elle relie exclusivement à l'histoire d'Isaac. Cette nouvelle contradiction est une preuve de plus de l'arrangement après coup dont il vient d'être parlé : une fausse étymologie donnant lieu à des explications de faits dont le sens était perdu à l'époque de la dernière rédaction biblique. Les pasteurs de Gerar, suivant le texte remanié actuel, ayant revendiqué un puits que les serviteurs du fils d'Abraham venaient de découvrir, Isaac appela ce puits « Injustice », parce qu'ils avaient agi « injustement » à son égard. Ayant creusé un autre puits au sujet duquel les pasteurs de Gerar lui cherchèrent encore querelle, il l'appela « Dispute ». Un troisième, qu'il fit aussi creuser, n'ayant provoqué aucune réclamation, il l'appela « Largeur », en disant : « Jehovah nous a mis maintenant au large, et nous « nous développerons sur la terre. » Les mots auxquels le singulier commentaire du texte fait signifier « injus- « tice », « dispute » et « largeur » sont, en hébreu,

Esther (1), *Sheman* (2) et *Rehoboth* (3), appliqués à des symboles de la divine nature, ne nous disent nécessairement appartenir à d'autres symboliques que celles-là. Partant de ce fait qu'il s'agit là de quelque chose d'entièrement analogue à la Triade de Syrie, ne pourrait-on pas les expliquer par des racines ou des sens plus en harmonie avec leur nature ? En conséquence, nous proposons, pour le premier, l'arabe *[illegible]*, qui exprime le « désir de s'unir amoureusement » et convient très-bien à un emblème de Vénus ; pour le second, le composé également arabe *[illegible]* qui veut dire « Notre-Dame », une des dénominations les plus communes de la mère universelle. Pour le troisième, enfin, c'est le pluriel de *[illegible]*, mais comme ce pluriel ne désigne qu'une seule chose, il n'est pas possible d'y méconnaître ce que l'on appelle en hébreu un pluriel d'excellence, de sorte qu'on est tout d'abord tenté de voir dans le mot ainsi construit une dénomination sacrée (4). Or, le singulier Rahab est, comme on sait, le nom d'une courtisane de Jéricho, dont la maison fut la seule que Josué vainqueur épargna, lors du sac de la ville (5), parce que, d'après une histoire qui paraît avoir été arrangée pour rendre compte de l'exception, cette femme aurait caché deux espions israélites envoyés pour reconnaître le pays (6). En reliant le mot au

(1) עשתר

(2) שמנה

(3) רהבות

(4) V. *Gram. hebr.* Gesenius, § 107, 2, 6.

(5) Josué, c. VI.

(6) Jos., c. II.

sens de « dilater » et « ouvrir », qui est ici, du reste, le vrai sens originel, on a dans Rahab un correspondant de Tirhata, que nous savons être le nom du Kteis appliqué à la déesse syrienne et qui signifie aussi « ouverture ». La conduite de Josué à l'égard de Rahab s'explique donc naturellement, et l'on comprend, avec l'idée de Mère divine, qui y était attachée, la tradition rabbinique suivant laquelle le Messie devait descendre de cette femme (1).

La dénomination de Dame, avons-nous dit, est une des plus fréquentes et des plus ordinaires de la divinité d'aspect femelle chez les populations de race sémitique ; l'aspect mâle était le Seigneur. Je m'appuie de ce principe et des faits que je viens d'exposer pour interpréter dans le sens du chthonisme l'histoire de l'eau de Marah et l'épreuve des eaux amères. Nous avons fait connaître qu'un des noms du Seigneur, chez les Sémites, était Mar, dont le féminin est Marah, qui, en composition, se prononce et s'écrit aussi Marath et Marth. Or, ce même mot est également le féminin d'un adjectif qui signifie « amer », de sorte que l'eau sainte du puits de Marah ou de la Dame est devenue plus tard, quand le sens primitif a été perdu, l'eau amère du désert de Schour. Et pour expliquer comment les Israélites purent, néanmoins, boire de cette eau, la Bible a recours au miracle. « Jéhovah ayant in- « diqué un arbre à Moïse, celui-ci le jeta dans l'eau, qui, « d'amère qu'elle était, devint douce (2). » Le mot *Eç*

(1) Fr. Nork, *Vollst. Hebr. Chald. Rabb. Wœrterbuch*, au mot רחב.

(2) Exode, xv, 25.

(עץ), traduit par « arbre », veut dire aussi un « poteau ». A l'appui de notre interprétation, nous devons rappeler que l'arbre ou la colonne de bois était, comme emblême phallique, un des accessoires les plus fréquents du culte de la matrice divine : on le plantait d'ordinaire dans le sein même de la grotte. C'était sous la forme d'un pin qu'Atys figurait dans la plupart des sanctuaires de la Cybèle asiatique.

L'habitude où est la Bible de rattacher des mots incompris lors du remaniement à des étymologies de fantaisie, qu'elle ne manque, d'ailleurs, jamais d'accompagner d'un commentaire, est déjà une forte présomption contre elle dans cette nouvelle circonstance. Si l'on ajoute à cela que le nom de Marah ou de Dame était effectivement une des dénominations les plus ordinaires des grottes et des eaux saintes de la Mère divine, il paraîtra difficile de ne pas voir un jeu de mots dans les eaux amères du désert de Schour, miraculeusement converties en eaux douces pour les besoins d'Israël.

Le voyageur Burkhard raconte néanmoins que, à une quinzaine de lieues du point où les Arabes placent aujourd'hui ce qu'ils appellent la Fontaine de Moïse (Ayoun-Mousa) (1), se trouvent des eaux amères que les animaux ne boivent que lorsqu'ils ont bien soif. Il en conjecture naturellement que ce pourrait être là le fameux puits de Marah. Il s'est bien enquis, ajoute-t-il, auprès des gens du

(1) Le nom de fontaine de Moïse n'a pas ici la portée qu'on pourrait être tenté de lui donner. Les Arabes, en effet, appliquent cette dénomination à une foule de sources qui n'ont jamais rien eu de commun avec Moïse, comme on en a plusieurs exemples en Palestine. (Burkhard, *Travels in Syria and the Holy Land*, p. 473 et 474.)

pays s'ils ne connaissaient pas un bois qui eût la propriété d'adoucir cette amertume ; mais, malgré les complaisances habituelles de l'imagination arabe, personne n'a pu le renseigner à cet égard. Cela ne l'empêche pourtant pas de pousser ses conjectures jusqu'à supposer que Moïse employa les baies rouges d'un arbuste appelé gharkad, le *peganum retusum* de Forskal, très-commun dans ces contrées. Loin de douter de la sincérité de Burkhard, nous sommes persuadé que si, dans le cours de son voyage, il se fût appliqué comme il l'a fait ici à chercher d'autres eaux saumâtres, il en aurait trouvé tant qu'il aurait voulu : les côtes de la mer Rouge et les déserts sablonneux de l'Arabie-Pétrée ne peuvent en manquer. Ce qui est ici le point important et caractéristique, c'est le moyen qu'employa Moïse pour changer la nature de ces eaux. Que Burkhard ait imaginé de faire intervenir les baies rouges du gharkad, on peut le concevoir ; mais nous sommes étonné qu'un hébraïsant du mérite de M. Munk ait pu, sous l'impression des idées de ce voyageur, plier le texte biblique au point de lui faire dire que ce fut en jetant une plante dans le puits que Moïse en adoucit l'amertume. Le mot, en effet, employé par la Bible ne signifie pas autre chose qu'un *arbre*, un *tronc d'arbre* ou un *poteau*. Partout où on le rencontre, dans les Écritures, il n'a pas d'autre sens (1). C'est de ce mot que se sert la Genèse pour désigner l'arbre de la science du bien et du mal, qui était au milieu de l'Éden. Peut-être, au pluriel,

(1) Genèse, 1, 11, *arbre ; id.*, 40, 19 ; Levit, 1, 7, 4, 12, au plur., avec le sens de *bois ;* Exode, 25, 10, *bois* d'acacia de l'arche ; Deutéronome, 21, 22, *poteau ;* Jos., 10, 26, *arbre ;* Jérémie, 2, 27, *bois* des idoles.

pourrait-on, comme le pense Gesenius, l'entendre, dans quelques passages du Lévitique, de morceaux de bois coupés ; mais le singulier *Eç* ne signifie que ce que nous venons de dire. Or, dans le cas dont il s'agit, c'est le singulier que porte le texte hébreu. Nous avons donc ici un arbre ou un tronc.

Le tronc en question *Eç* ou *Aç* (עץ) se rattachant à la racine arabe *aç,* qui signifie « dur », « fort », et cette racine ayant pour correspondant, en hébreu, la forme *Az* qui veut dire « dur » et « fort » également, il en ressort que *Aç* et *Az* ne sont que des aspects dialectiques d'un même primitif. Du reste, le *çad* et le *zaïn* (*ç* et *z*) sont souvent en hébreu même employés l'un pour l'autre dans le même mot, comme on le voit pour *zaab* ou *çaab* « crier », *alaz* ou *alaç* « être joyeux », *zahab* « or » et *cahab* « jaune d'or », etc. Ajoutons, en abondance de preuve, que l'arabe, où nous venons de voir *aç* pour « fort » et « dur », a aussi *az* pour la même idée. Or, Az a formé El Aza, qui signifie « le Fort » et qui était, chez les anciens Koreïchites et Gathfanides d'Arabie, un dieu phallique adoré sous la forme d'un arbre. Nous avons donc là déjà une grande présomption que l'arbre jeté dans le puits de Marah, et qui était, lui aussi, un Aç ou Aza, répondait à ce sens. Ce qui nous semble tout à fait le confirmer, c'est que ce même dieu était connu des Israélites, qui l'avaient dédoublé en *Aza* « le Fort » et *Aza-El* « le Dieu fort », d'après un procédé de développement sur lequel nous aurons occasion d'insister, et que ce ne peut être qu'à ce dédoublement singulier que fait allusion Josèphe dans son récit du miracle des eaux amères :

« Après avoir longtemps marché, dit cet auteur, les « Israélites arrivèrent sur le soir dans un lieu appelé « Mar, à cause de l'amertume des eaux..... Moïse s'a- « dressa à Dieu pour obtenir de sa bonté qu'il voulût « bien rendre douces ces eaux amères, et Dieu lui fit « connaître qu'il lui accordait cette grâce. *Alors il prit « une pièce de bois qu'il partagea en deux,* et, après l'avoir « jetée dans le puits, il dit au peuple que Dieu avait exaucé « sa prière et qu'il ôterait à cette eau tout ce qu'elle avait « de mauvais, pourvu qu'ils exécutassent ce qu'il leur or- « donnerait. Ils lui demandèrent ce qu'ils devaient faire, et « il commanda aux plus robustes d'entre eux de tirer une « grande partie de l'eau de ce puits, les assurant que « celle qui resterait serait bonne. Ils obéirent et furent « récompensés par la réalisation de la promesse qui leur « avait été faite (1). »

Il est incontestable qu'Aza et Azaël étaient des divinités phalliques. C'étaient eux, en effet, dans la croyance superstitieuse du peuple israélite, qui provoquaient les pollutions nocturnes, et le livre mystique de Sohar ajoute que, séduits par la beauté de Naama, ils oublièrent leur origine céleste pour s'unir à ce démon femelle, qu'ils rendirent mère de tous les autres démons (2). Or, Naama, qui signifie « maîtresse » dans le sens de « bonne amie » (3), était à Tyr et dans le Liban une des dénominations d'Astarté et des autres mères divines, considérées dans leurs rapports soit avec Adonis, soit avec tout autre principe

(1) *Annal.*
(2) Nork, *Hebr. Wœrterbuch,* au mot נעמה.
(3) *Cant.* 7, 6.

mâle (1). Les Grecs l'identifièrent à Aphrodite. De leur côté, les rabbins ont traduit par Vénus ce même nom de Naama appliqué à la femme de Lamech (2).

A l'origine, Aza était un et avait son symbole dans un seul arbre; mais lorsque le principe divin, transformé par suite de l'introduction de la dualité ourano-chthonienne, eut été scindé abstractivement en deux, l'arbre, colonne, poteau ou pilier, se dédoubla, et l'on eut le double phalle. Nous ne voulons pas dire que les cultes astronomiques se soient développés des cultes phalliques plus anciens; nous constatons seulement le fait de la transformation.

Or, cette transformation ressort de ce que nous allons exposer.

Il n'est pas douteux que les deux colonnes, un des traits caractéristiques les plus généraux des religions sémitiques, n'aient symbolisé, à une époque plus rapprochée de nous, les deux aspects du temps, le jour et la nuit. Le Cronos à double face de Sanchoniathon, une face exprimant le repos et l'autre le mouvement (3) ; celui du temple de Babylone, décrit par Diodore de Sicile, qui le représente debout et marchant, évidemment par opposition aux autres statues assises (4), donnent, en effet,

(1) Movers, *Relig. der Phæniz.*, 636.

(2) Id., *ibid.*

(3) Le dieu Taaut imitant Uranus avait fait le portrait des dieux... A Cronos il donna quatre yeux, deux par devant et deux par derrière. De ces quatre yeux deux étaient fermés et en repos, deux autres ouverts et veillaient. De même sur ses épaules il mit quatre ailes, dont deux volaient et deux étaient abaissées. (*Fragm. Sanchoniathon,* dans Eusèbe, *Prepar. Evang.*, I, 9.)

(4) D. de Sic., liv. II, 9.

l'explication des colonnes en avant du pronaos de Jérusalem, et par conséquent aussi de toutes les colonnes d'Hercule. Celles du temple de Salomon étaient en bronze; le fût avait douzes coudées, et le chapiteau cinq. L'architecte, ayant posé une colonne, l'appela *Yakhin;* puis, ayant posé de même l'autre, il l'appela *Boaz.* Or, la signification lexique de ces expressions, en complétant le sens du symbolisme des colonnes, ne fait que refléter sous une autre forme l'image du double aspect décrit par Sanchoniathon et Diodore de Sicile. En effet, *Yakhin* est une troisième personne de singulier qui, opposée à *Boaz*, dont le sens est celui de « mouvement » (2), doit être rendue d'une manière littérale par : *il fait tenir debout.* Nous avons donc dans Yakhin et Boaz le Cronos à double face de Tyr et de Babylone. Or, le temple de Salomon ayant été construit par un architecte syrien, Hiram Abia, il n'est pas douteux que les colonnes en question, dénommées par lui-même, ne reproduisent un type phénicien avec symbolisme commun à la Phénicie et au royaume d'Israël. Notons, d'ailleurs, que le même Hiram avait construit aussi dans l'île de Tyr le fameux temple de Melkarth ou Hercule, dans lequel se trouvaient également deux colonnes symboliques, qu'il n'est pas possible de ne point assimiler à celles de Jérusalem. Je serais même très-disposé à croire que le roi Salomon ne pensa de préférence à l'architecte Hiram qu'à cause de la réputation que ce grand artiste s'était faite par la construction du temple

(1) I Rois, VIII, 21.

(2) En arabe « se mouvoir. » *Yakhin*, en hébreu, est la 3e pers. sing. fut. de la forme Hiphil (causative) de *Koun*, qui répond au latin *stare*.

tyrien, et que ce fut le plan général de ce monument qui servit de modèle à celui du mont Moriah.

En se reportant de ce symbolisme, que nous aurons occasion de développer plus longuement, à celui des deux colonnes devant le temple d'Atergatis à Maboug, on ne peut y méconnaître la superstition dont il vient d'être parlé. A Maboug, en effet, les deux colonnes de trente coudées de haut qui s'élevaient devant le sanctuaire de la divine matrice étaient deux phalles. Lucien les appelle des « priapes » et dit qu'ils furent dressés par Bacchus (1). Nous ajouterons que, sur toutes les monnaies qui représentent le temple de la déesse de Paphos, encore une mère d'origine sémitique, les deux phalles accompagnent la figure de ce temple (2). Il en est de même des monnaies de Mallus, en Cilicie, où, à côté de l'image de la divinité, se voient les deux phalles en question. Or, comme cette dualité n'appartient pas au phallisme primitif, dans lequel elle ne présente aucun sens, il faut nécessairement y voir une association du dogmatisme astronomique avec les vieux symboles chthoniens. L'horthodoxie originelle, en dehors de cette influence, si évidemment caractérisée par la substitution des colonnes d'Hercule, ne connaissait pas l'emblême du double phalle. Les Hébreux eux-mêmes ont eu, avant leur établissement en Palestine, leur unité phallique, ainsi que le démontre ce passage du prophète Amos : « Maison d'Israël, m'avez-vous offert des hosties et des « sacrifices dans le désert pendant les quarante ans? Vous « y avez porté le tabernacle de votre Moloch, le Kioun

(1) *De Deâ syr.*, 16.

(2) Münster, *Der Tempel der him. Gœttin zu Paphos.* Tab. II, 1 à 10.

« des idoles que vous vous êtes faites. » Kioun, en effet, le même que Khon, Khewan ou Keiwan (1), avant de devenir la planète Saturne et de passer à l'état de soutien du monde, était tout simplement l'ithyphalle. Le mot répond au latin *erectus* et est le même que le grec κιων, dont le sens est identique. Il dérive du radical כון (Khoun) « dresser », « affermir ». Ce Khioun, qui n'était pas du reste particulier aux Israélites, mais commun à tous les peuples de la même race, avait son symbole dans une colonne. Ce fut lui qui guida le peuple d'Israël à sa sortie d'Égypte, car il ne paraît pas possible d'entendre d'une autre manière ce fameux passage de l'Exode (2) : « Le Seigneur marchait devant eux pour leur montrer leur chemin, paraissant durant le jour en une colonne de nuée et la nuit en une colonne de feu, afin de leur servir de guide le jour et la nuit. » C'est-à-dire que les Israélites se faisaient précéder de l'image de leur dieu, comme presque tous les peuples de l'antiquité dans leurs expéditions militaires : la bannière pour nos processions, et le drapeau pour l'armée ont remplacé cela. Or, cette colonne était une colonne de bois, du genre de celles qui, sous le nom d'Aschera, continuèrent longtemps encore, après la conquête de la Palestine, à attirer les offrandes et les sacrifices des enfants de Jacob; et ce fut ce bois ou *Aç* que Moïse jeta dans le puits divin de Marah, pour adoucir, suivant l'interprétation de la Bible, l'amertume de ses eaux. En faisant du tronc en question une pièce de bois partagée en deux, sans y être autorisé par le texte sacré,

(1) כון et כיון.
(2) v, 21.

Josèphe nous paraît avoir suivi la tradition secondaire qui, sous l'influence du sidérisme, divisa le Khioun en Yakhin et Boaz, et Aç ou Az en Aza et Azaël. Or, d'après les rabbins, Aza et Azaël étaient deux anges, dont le livre mystique *Sohar* raconte que, séduits par la beauté de Naama, une Vénus, ils oublièrent leur origine céleste, pour s'unir, sur la terre, avec cette hétaïre. Ce sont encore les démons qui provoquent les pollutions nocturnes.

Jehovah, dont le nom signifie « celui qui fait vivre », troisième personne du singulier de la conjugaison Hiphil ou causative du verbe הוה Hawa « vivre », n'était qu'une forme synonymique, appropriée à des conceptions d'un ordre plus moral, plus élevé, de ce même Iakhin, qui est, en effet, une troisième personne du singulier de la conjugaison Hiphil ou causative du verbe כון (Khoun) et veut dire « celui qui fait exister ». La première conjugaison de ce dernier verbe, inusitée en hébreu, se retrouve en arabe avec la signification du français « être » et du latin *stare*. Le causatif signifie donc littéralement « faire exister » et, en latin, *facere ut stet aliquid*, d'où est dérivé le sens de « soutenir », qu'a aussi la forme Hiphil ou causative. On a donc obtenu du même radical, auquel se rattache doublement le nom de Khioun, le sens de « soutien » ou « colonne », et celui de « générateur » ou « qui donne la vie », de sorte que la colonne phallique est tout à la fois le symbole et la chose signifiée elle-même. Comme on le voit par cet exemple, le nom et la chose sont un dans bien des cas, ce qui fait que, dans l'impossibilité où l'on est, avec les idiomes sémitiques, de séparer entièrement les uns des autres les sens d'un même mot, on est obligé, pour obtenir cette séparation, d'avoir recours

à un autre radical. La substitution de Jehovah à Iakhin, qui sont, pourtant, identiques sous un rapport, pouvait seule faire disparaître l'idée de phalle, indissolublement liée au second de ces termes, et assurer au premier une signification exclusivement transcendante.

Constatons, pour le nom Aç (עץ), le même procédé de désagrégation qui a été suivi à l'égard de Khioun.

Aç, avons-nous dit, se rattache à un radical qui signifie « fort » ; c'est le sens originel, et l'arabe a conservé, avec ce même sens, l'orthographe exacte qu'offre le mot en hébreu avec la signification évidemment désagrégée de « bois ». La même idée de « fort » a donc fourni une des épithètes communes à la colonne ou poteau phallique et à l'Être divin ; mais, dit de la colonne, aç signifie « bois », et, appliqué à Dieu, il veut dire « fort ». Néanmoins, les deux ne font qu'un, et le bois est tout à la fois le symbole et la chose signifiée. Une preuve que le même mot se disait, en effet, de la divinité, c'est le nom d'Aza, associé à Azael, l'un avec la signification de « fort » et l'autre avec celle de « Dieu fort », qui ne fait que compléter la première. L'identité originelle des deux orthographes Aç et Az (עץ et עז) est démontré par ce fait, que l'arabe aç « fort », en hébreu « bois », est le même que l'hébreu az (עז), qui veut dire « fort » également. Pour séparer les deux sens de manière à éloigner de la vue comme de l'ouïe l'idée de bois et à faire disparaître tout à fait l'image, devenue idolâtrique sous le jéhovisme exclusif, on opéra une désassimilation organique du mot. Une très-légère modification de la consonne finale suffit pour constituer les deux sens en question à part l'un de l'autre sous deux formes distinctes.

Ce n'est qu'en tenant compte du passage graduel d'un sens tout à fait physique à un sens de plus en plus moral, et par conséquent aussi des transformations lexiques nécessitées, dans le sémitisme, par ces développements, que l'on peut remonter de Jehovah à Khioun, du Dieu spirituel et transcendant de Juda au dieu naturel en chair et en os d'Israël dans le désert. Arrivé à ce dernier point, on a l'explication de tous les souvenirs de prétendue idolâtrie dont abonde la Bible.

A la divine Marah nous devons rattacher encore, pour les motifs déduits plus haut, les eaux amères de la terrible épreuve du chapitre v des Nombres.

Si un mari soupçonnait sa femme de lui avoir été infidèle, il pouvait la mener devant le prêtre, auquel il remettait d'abord une offrande d'un dixième d'ephah d'orge. Après avoir présenté cette offrande à Jehovah, le prêtre prenait de l'eau sainte dans un vase, y mêlait de la poussière du sol de sa demeure et prononçait sur ce mélange des malédictions sacrées. C'était ce que l'on appelait l'eau amère. Tandis que la femme, debout devant Jehovah et la tête découverte, tenait dans ses mains l'offrande de jalousie, le prêtre élevait ces eaux dites amères et conjurait ainsi la femme : « Si « aucun homme n'a couché avec toi et que tu n'aies pas « été infidèle à ton mari, ces eaux amères que j'ai mau- « dites ne te nuiront point ; mais si tu t'es souillée et « que tu aies trompé ton mari en couchant avec un autre « homme, ces eaux maudites entreront dans ton ventre, « et que Jehovah pourrisse ta cuisse, que ton ventre se « gonfle et qu'il crève. » La femme buvait ensuite les

eaux amères, et, « quand elle les avait bues, si elle s'é-
« tait souillée d'adultère, elle était pénétrée par ces
« eaux maudites, qui devenaient amères pour elle ; son
« ventre s'enflait, sa cuisse pourrissait ; mais si elle était
« pure, elle n'en ressentait aucun mal et pouvait en-
« fanter. »

La redoutable épreuve était, comme on le voit, un vrai jugement de Dieu. Des eaux saintes, dites amères, on ne saurait trop pourquoi sans le jeu étymologique habituel, jouissaient de la vertu divine de discerner le crime et l'innocence, et faisaient l'office de vengeresses, comme l'hostie eucharistique et les reliques de saints sur lesquelles on jurait au moyen âge. Cette considération, jointe à tout ce que nous avons exposé relativement au symbolisme des eaux et des puits de Marah, ne permet pas de voir autre chose qu'une fausse appréciation du sens originel de ce mot dans les eaux amères du livre des Nombres.

Pour nous résumer, concluons de ce qui précède :

1° Que la qualification de Dame ou Maîtresse était, chez les Sémites, attribuée à la Mère divine, comme celle de Seigneur ou Maître le fut au côté mâle de la divinité ;

2° Que le puits était bien un des symboles de la divine matrice ;

3° Qu'un des termes sémitiques en usage, pour rendre l'idée de « Dame, » était celui de Baalath, Belath et Bilath, correspondant féminin de Baal, Bel et Bil, le « Seigneur » ;

4° Que, en conséquence, vu l'origine du sanctuaire de Vienne, le Puits de Pilate, dont il a été question, est un puits de la Dame et un symbole de la matrice divine, et qu'il correspond au Balath-Beer de la tribu de Juda.

Il y a, dans les antiquités ou les souvenirs de la ville de Vienne, plusieurs autres traits de chthonisme parfaitement caractérisés. Ce sont les cinq collines, le Panthéon, l'église des Machabées et la chapelle de Maguelonne.

Les cinq collines naturelles, comprises dans ce qui formait la cité viennoise, furent, au temps des Romains, couronnées chacune d'un fort. Ces forts portaient les noms latins ou latinisés de Crappum, Eumedium, Sospolium, Quiriacum et Pompeiacum. Les collines appartenaient donc, sinon à la ville, du moins à son périmètre. D'après tout ce que nous savons du soin religieux qu'apportaient les colons sémites dans le choix de leurs emplacements, il n'est pas douteux que la présence de ces cinq montagnes, à côté des autres conditions qu'ils cherchaient, n'aient déterminé les Crétois à se fixer ici de préférence. La tradition rapportée par Étienne de Byzance nous a, du reste, parfaitement laissé entendre que la configuration des lieux et leur situation, au point de vue particulier dont il s'agit, furent les motifs qui les arrêtèrent ici. D'autre part, nous savons que le nombre cinq était le nombre sacré de l'Ioni, qu'il appartenait au symbolisme de la main, comme figurant l'énergie du principe producteur, et que beaucoup de montagnes étaient des mains à ce titre tout spécial. Les cinq collines de Vienne étaient donc aussi les cinq Dactyles de l'Ida, ce dernier mot rattaché au sémitique *Id* ou *Yed*, la « main ». Deux de ces collines, l'Eumedium et le Pompeiacum, pourraient bien répondre au *medius* et au « cinquième » doigt, πεμπ-τος.

La légende de Saint-Sever fait mention, dans cette même ville, d'un temple dit des cent dieux ou Panthéon, « nom « que son antique fondateur lui avait donné à cause de la

« multitude des idoles (1). » Le temple a disparu aujourd'hui; mais on croit qu'il occupait l'emplacement où fut érigée plus tard l'église dédiée à ce même saint Sever.

Or, le Panthéon est encore un trait caractéristique de chthonisme. Le nom ne figure ici, bien entendu, que comme traduction grecque de l'idée : le fond originel, c'est la multitude des dieux dans le même sanctuaire. Faisons d'abord observer que, à Rome, le Panthéon, qui existait bien avant qu'Agrippa, vers l'an XIV de notre ère, en altérât le symbolisme, en y ajoutant le portique extérieur, était une rotonde à coupole hémisphérique. Il est vrai que le monument, au point de vue de son architecture, est d'ordre corinthien et ne peut, par conséquent, remonter très-haut dans l'antiquité ; mais la forme arrondie, avec l'hémisphère de la coupole, appartient aux mêmes idées générales qui présidèrent à la construction du sanctuaire de Vesta sur le flanc du mont Palatin, en face du Forum et de la Voie sacrée. Ce sanctuaire, en effet, tel qu'on le voit figuré sur les monnaies, était rond (2), forme tout à la fois du tumulus et de la case ou foyer domestique. De toutes manières, quelle que soit, d'ailleurs, la nuance spéciale de foyer de la famille qu'ait revêtue de préférence la dénomination de Vesta, la déesse était originairement une vierge-mère et, par conséquent, le temple en question un symbole de maternité : sein, matrice ou foyer de vie. Au centre même du temple était, en

(1) *Templum erat, cui præ multitudine idolorum centum deorum nomen conditor vetustus imposuit.*

(2) Fest., p. 262; Ovide, f. VI, 263; Plut., *Numa*, τὸ τῆς Ἑστίας ἱερὸν ἐγκύκλον.

effet, un phallus, comme au centre de celui de Pessinonte était un pin, emblême phallique. Ce phalle, dit Pline, était honoré comme dieu par les Vestales : *deus inter sacra romana à Vestalibus colitur* (1). Aussi le syncrétisme religieux de la dernière époque identifia-t-il l'idée que contenait ce numen avec la donnée générale de terre-mère, abstraction faite de la nuance indiquée, et confondit Vesta avec Rhée, Cybèle, Gé, Diane, Cérès, etc. (2).

Or, comme mère universelle, la Terre était aussi et surtout l'origine première des dieux ; c'est même sous le nom de « mère des dieux » qu'elle était honorée de préférence. De plus, elle était le type primitif de toutes les divinités femelles, les résumait en elle et en reflétait tous les aspects. Les divinités mâles étaient elles-mêmes ramenées à ce point de départ comme à leur unité. Lucius, métamorphosé en âne et portant sur son dos l'image sacrée de la déesse de Pessinonte, adresse sa prière à cette divinité et lui demande sous quelle forme il doit l'invoquer. La déesse se montre à lui et lui dit : « *En adsum, tuis commota precibus, rerum Natura prisca parens, elementorum domina, sæculorum progenies initialis, summa numinum, regina manium, prima cœlitum,* DEORUM DEARUMQUE FACIES UNIFORMIS..... CUJUS NUMEN UNICUM MULTIFORMI SPECIE, *ritu vario, nomine multijugo, totus veneratur orbis* (3). » Aussi l'Atergatis de Syrie, dont l'idée est identique, a-t-elle été qualifiée par Simplicius de *site des dieux* : τόπος θεῶν. Simplicius, il est vrai, joue ici sur le mot Atar, qui, en syria-

(1) Pline, XXVIII, 4, 7.
(2) Jacobi, *Diction. mythologique.*
(3) Apulée, liv. XI.

que, ainsi que le fait observer Movers (1), veut dire « site » ; mais il est également incontestable qu'il a été amené à rattacher le mot en question à cette fausse étymologie par la multiplicité d'aspects qu'offrait la déesse et dont parle Apulée. Simplicius ajoute, du reste, comme développement de sa pensée, que les Égyptiens nommaient ainsi Isis, et que les deux divinités étaient appelées de la sorte parce qu'elles réunissaient en elles les propriétés de beaucoup de dieux. A ce titre la Mère divine était un véritable Panthéon. Movers lui-même en a fait la remarque, quoiqu'il n'ait pas étendu son observation jusqu'au point d'identifier la déesse avec la forme qu'avait prise à Rome son sanctuaire. Ce savant reconnaît que, si le mot est grec, l'idée n'en a pas moins été fournie par les cultes asiatiques. Nous ajouterons que, en grec, il ne répond à rien de concret, aucune des dénominations divines helléniques n'ayant le caractère de généralité que nous venons de constater dans la Mère des dieux. A Rome, il ne répondait non plus à aucun des *numina* de la mythologie latine proprement dite, car Vesta est une dénomination aryenne, originairement un foyer, dont la donnée s'est compliquée de l'aspect femelle de Mère divine, en se superposant sur un fond beaucoup plus ancien, d'origine évidemment chthonienne. Ici Vesta était encore par ce fond même un vrai Panthéon, et c'est ce qui explique l'identité de forme de son temple et du monument consacré à tous les dieux que fit restaurer Agrippa.

Il ne paraît pas douteux que la dénomination du sanctuaire n'ait été dérivée de l'idée contenue dans le *numen*

(1) *Relig. der Phœnizier*, p. 598.

lui-même de la grande mère universelle. Cette idée, qui était, comme nous venons de le dire, celle de *site des dieux*, ayant passé de la divinité à son temple, il semble que ce temple, dans lequel on la concréfia, doive être tenu à Rome pour une forme figurative de l'idée qu'il représentait. Nous sommes donc disposé à y voir un sein maternel plutôt que la case primitive. Nous rappellerons que, en Syrie, les pèlerins qui venaient, aux grandes fêtes d'Atergatis, faire leurs dévotions à la Mère divine, apportaient avec eux leurs dieux, qu'ils allaient en procession baigner dans le lac sacré attenant au sanctuaire, comme pour leur refaire une nouvelle vigueur à cette source de la vie. En outre, la plupart des grandes divinités et une foule de statues d'autres dieux secondaires, identifiés plus tard, pendant la période hellénique, à des demi-dieux ou héros de la mythologie grecque, figuraient soit dans l'intérieur du temple, soit tout autour (1). Par cette réunion de tous les dieux à un moment donné et par cet ensemble de statues sacrées à demeure fixe, le sanctuaire de la divine matrice d'Hiérapolis offre un exemple sensible, qui montre le temple de la Mère universelle transformé en temple des cent dieux, suivant la dénomination du sanctuaire de Vienne, ou en Panthéon symbolique, suivant celle du sanctuaire de Rome.

Il y a donc lieu de conclure de ce qui précède que le Temple des cent dieux et le Panthéon, abstraction faite de l'origine grecque de cette dernière dénomination, étaient bien dans le principe des sanctuaires chthoniens, ce qui tend à confirmer une fois encore le sens que nous assignons aux antiquités de la Vienne des Gaules.

(1) Lucien, *De Deâ Syr*.

J'ajouterai de plus, sans attacher, néanmoins, au fait l'importance d'une démonstration, que l'ancienne Vienne de Crète est devenue aujourd'hui un village qui porte le nom d'Ayii Saranta ou les Quarante Saints. Ce nom ne se reliant à rien d'historique depuis le commencement de l'ère chrétienne, n'y aurait-il pas lieu de l'expliquer par une analogie avec les cent dieux de la cité viennoise? Le chiffre de quarante se serait singulièrement accru, à ne prendre les choses que par le côté extérieur, dans le trajet de Crète en Gaule; mais il est bien évident que « quarante » et « cent » désignent ici des quantités indéterminées. Pour « cent », la chose n'est pas douteuse; aujourd'hui encore ce chiffre représente assez fréquemment dans le langage commun une quantité qu'on ne prétend pas préciser par là. Quant à « quarante », c'est, dit Gesenius (1), de même que « sept » et « soixante-dix », un nombre rond indéterminé chez les Orientaux. La Bible abonde en exemples à l'appui (2). En persan, *Tchil-Minar* ou les « quarante colonnes » se dit d'une colonnade étendue et désigne aussi les ruines de Persépolis.

Un dernier trait, qui, ajouté à tout ce qui précède, nous semble compléter notre démonstration de l'origine chthonienne de la cité de Vienne : « Les premiers chrétiens de cette ville, dit Claude Charvet (3), avaient construit et dédié aux sept frères Machabées une crypte dans un lieu appelé Paradis, qui est aujourd'hui la chapelle de

(1) *Hebr. Deutches Handwœrterbuch*, au mot אַרְבַּע, plur. אַרְבָּעִים.

(2) Gen., 7, 17; Jon., 3, 3; Ézéch., 4, 6; Math., 4, 2.

(3) *Fastes de la ville de Vienne*, édit. de 1869, p. 67.

Maguelonne. » Ces Machabées répondent aux « Sept Dormants » de l'Artémision d'Éphèse et de la crypte Martine ou de Notre-Dame (Marthina), de Marmoutier, et la chapelle de Maguelonne, dédiée à Magdalena, un mot qui, dans les langues sémitiques, signifie « tour », n'était pas autre chose que la base souterraine du monument symbolique surmonté des cinq ou sept tourillons, dont nous nous réservons d'expliquer ailleurs la haute signification religieuse. Qu'il nous suffise d'indiquer ici que le nombre sept, qui, dans la période sabéique, succéda au nombre cinq, fut associé au symbole de la Tour, originairement une main phallique, sous la forme des sept dormants et puis des sept frères Machabées, et que la tour elle-même, Migdol ou Magdal, terme dont la mauvaise odeur est connue par la réputation de Magdala, autrement dite la Madeleine, était, avec la grotte sur laquelle on la dressait, un emblême de la cause première assimilée à la production par l'union des genres : *Mater turrigera*.

La ville de Vienne, d'après ce que nous venons d'exposer, ne doit donc pas au christianisme son superbe titre de CITÉ SAINTE.

J. BAISSAC.

BIBLIOGRAPHIE.

FRIEDRICH SPIEGEL. *Arische studien*. Première partie ; in-8, 164 p. — Leipzig, 1874.

Un nouvel écrit de M. Spiegel est toujours un événement important pour les études de linguistique et de philologie. L'ouvrage récent dont nous avons sous les yeux le premier fascicule a cette valeur entière, bien qu'il ne se compose que d'un certain nombre de monographies tout à fait indépendantes. Nous avons fait connaître à nos lecteurs quelle était la méthode de M. Spiegel, quel avait été l'ordre de ses publications, à quels grands résultats il était arrivé, après Eugène Burnouf, dans la science des choses éraniennes ; nous pouvons donc, sans nous répéter, entrer en matière et passer de suite à l'examen de quelques-unes des nombreuses questions traitées dans ce riche fascicule.

I. *Contributions à la grammaire du vieux baktrien*. — Les premiers mots de l'auteur sont pour repousser le reproche que lui avait adressé Schleicher, d'avoir conçu sa grammaire du vieux baktrien à un point de vue purement philologique. La rédaction d'une grammaire zende uniquement linguistique avait sans doute son importance, — et nous en sommes le premier convaincu, nous qui avons abordé cette tâche, — mais il faut bien recon-

naître qu'il était besoin avant tout d'un exposé grammatical établi d'après les résultats de la philologie, d'une philologie comparée éranienne, et que M. Spiegel a entrepris ce qu'il y avait, en réalité, de plus naturel et de plus utile ; sa grammaire n'est pas un des exemples les moins frappants de l'utilité immense dont la philologie, simple ou comparée, peut être à la linguistique.

M. Spiegel rend par le groupe *aṅ* le signe de l'alphabet zend que nous transcrivons ici *ā* (par exemple dans *mām* « moi », accusat., sk. mâm) et lui assigne la valeur de *ô*. « Je ne pouvais, dit-il, exprimer dans ma grammaire, « sans entrer en des développements intempestifs, les rai- « sons qui m'ont poussé à cette opinion ; toutefois, je ne « les en crois pas moins bonnes. L'une d'elles, c'est que « vraisemblablement le vieux baktrien qui, parfois, rem- « plaça par un *è* un *â* primitif, dut avoir aussi un *ô* pour « remplacer cet *â* à la façon du grec qui fait corres- « pondre α, η, ω à l'*â* sanskrit ». Par elle-même cette raison est faible, et l'auteur le reconnaît volontiers, mais il estime la renforcer par plusieurs faits. Le premier, c'est le son obscur de l'élif long (*â*) des Persans ; nous ne pouvons accepter ce motif, car l'élif en question se prononce selon les contrées non seulement *ô*, mais encore *ú*, (« ou » long) et même *â*. Cela ressort même d'une citation faite par l'auteur. — M. Spiegel rappelle ensuite que dans les gâthâs l'on trouve la forme *khṣnu* à côté de *khṣnâ* « savoir », *du* à côté de *dâ* « donner ». Ces prétendues formes radicales *khṣnu* et *du* sont-elles bien justement déduites ? C'est ce dont nous nous permettrons de douter, particulièrement en ce qui concerne la première : elle n'est appuyée que sur un *khṣnu* « sage, sa-

gesse » (Justi), dont la racine n'est rien moins que certaine. Il ne nous paraît pas plus légitime de regarder *thru*, « sustenter, protéger » comme une contrefaçon, un secondaire de *thrâ* ; il y a là une affirmation sans preuve aucune. — C'est une démonstration plus acceptable que celle tirée des formes *thrisām*, *cathrusām*, en plaçant en certains manuscrits *thrisûm* « tiers » accus. *cathrusûm* « quart » ; mais elles sont bien isolées pour être convaincantes, et nous estimons qu'elles ne sont dues qu'à une fausse analogie. Si le signe que nous rendons par *ā* avait eu le son *ô* ou même *û*, les Baktriens l'auraient sans doute rendu par le caractère exprimant *ô* ou bien *û* ; vu ce fait que l'*ā* zend provient soit d'un *a* sur lequel se rejette un *n* subséquent (*māthra-*, sk. mantra-), soit d'un *â* suivi de *m* ou *n*, nous persistons à admettre que *ā* a le son de *a*, *â* plus ou moins nasalisé.

Ainsi qu'on le fait généralement, nous rendons par *ô*, *o*, *ê* les voyelles que M. Spiegel représente par *ô*, *ọ*, *ẹ*. La quantité de ces voyelles a été débattue, notamment par M. Friedrich Müller, et nous avons traité de cette question au tome V du présent recueil, p. 291. M. Spiegel y insiste peu. Au sujet de la longueur possible de *ô*, il rappelle seulement que *ô* terminal demeure tel quel dans les Gâthâs ; or l'on sait que dans ce dialecte baktrien toutes les voyelles finales demeurent longues ou le deviennent. A l'égard de *o*, M. Spiegel persiste à regarder les formes telles que *vouru* « large » (doublet de *uru* pour * varu), et *pouru* « plein, nombreux » (pour * paru) comme fautives. Nous les tenons pour correctes, grâce à un assombrissement d'*a* en *o*, très-légitimé par le voisinage des labiales.

Troisième monographie : *l* dans les vieilles langues é niennes. Eugène Burnouf et Bopp ont prétendu que *l* manquait au zend, MM. Lassen et Rawlinson qu'il m quait au vieux perse ; par contre, M. Lepsius l'a ad pour le zend et M. Oppert (dans le présent recueil, t. p. 208) pour le vieux perse. M. Spiegel a adopté voie moyenne. Les anciens Éraniens ont bien possédé u mais ils n'en avaient pas assez conscience pour l'expri graphiquement. Chez les Perses, il se rapprochait ta de *r* (Bâbirus, Βαβυλών ; Arbirâ, Ἀρβῆλα), tantôt de *n* (Na nita, Λαβύνητος).

Quatrième monographie : palatales et sifflantes dans langues « ariques ». Par ce mot, M. Spiegel ente comme un certain nombre d'auteurs, que d'ailleurs n ne pouvons suivre en cela les idiomes hindous et niens. Cette étude de 15 à 20 pages est pleine d'en gnements en ce qui concerne la phonétique ; mais traite d'un trop grand nombre de faits particuliers pour nous puissions la résumer, même d'une façon succincte. N devons noter toutefois que M. Spiegel se décide à dans le *ṣ* zend (transcrit par lui *sh*, et ordinairen rendu par *s*) une sorte d'équivalent de l'aspirée pala sanskrite *ćh*. Assurément *ṣ* zend n'est pas une ling comme le *ṣ* sanskrit, puisque le zend n'a pas de lin les ; mais nous ne pouvons nous résoudre à adm qu'il ait eu la valeur de *ćh* ; comment ce phénomèn serait-il produit dans *iṣu*, pieu, dard=perse *içu*, sanskrit *aêṣo*, celui-ci (nomin. masc.), sk. *êṣa* (*s*)? Nous ne pou nous en rendre compte. En somme, la valeur des *s*, backtriens semble encore très-obscure. Quant au *ṣ* s krit, nous ne pouvons le tenir que pour une linguale

nous nous refusons péremptoirement à le prononcer *ś*; cette valeur est relativement moderne.

Dans le chapitre intitulé « Échange de *r* et *s* », M. Spiegel semble revenir sur l'opinion trop absolue qu'il professait contre le passage de *rt* organique à *ṣ* zend. Cette question est revenue trop souvent dans le présent recueil pour qu'il soit nécessaire de la traiter à nouveau.

Le chapitre suivant est consacré au parallélisme de *çpentô mainyus* et *aŋrô mainyus* d'une part (esprit accroissant et esprit destructeur), et d'autre part de *ahurô mazdā* et de *duždā*. L'auteur examine ces différents mots spécialement sous le rapport de leur valeur.

Seconde partie : *Influence du sémitisme sur l'Avesta.* Voici le résumé de cette intéressante étude. L'influence en question n'a pas porté seulement sur les idées ; elle s'est également manifestée çà et là, dans la grammaire et le lexique. Il faudrait lui attribuer, par exemple, la confusion du genre féminin plus fréquente avec le neutre qu'avec le masculin ; — certaines particularités relatives au nombre duel : ainsi, d'ordinaire, le verbe après un duel est au singulier ou au pluriel, non au duel ; — quelques tendances du pluriel à devenir une façon de singulier collectif ; — l'accusatif sujet ; — l'emploi de l'imparfait pour les actions du passé, mais qui durent encore ; — la faculté qu'ont des noms verbaux de régir les cas que régissent les verbes dont ils procèdent. Nous devons avouer qu'à première vue aucune des explications fournies par l'auteur ne nous a tenté ; elles méritent, en tous cas, un plus minutieux examen, et il ne peut y avoir que tout profit à le leur accorder. Pour l'instant, nous ne pouvons admettre encore pour aucun des cas sus-mentionnés le résultat d'une in-

fluence sémitique ; M. Spiegel, d'ailleurs, ne paraît pas devoir se défendre lui-même d'une manière très-obstinée : « Voilà, dit-il en effet, voilà les particularités grammati- « cales du vieux baktrien, pour lesquelles il est possible « de se demander si elles n'ont pas une origine sémitique. « Je sais fort bien, au surplus, qu'elles ne sont pas plei- « nement convaincantes et qu'on peut les tenir pour de « simples analogies » (p. 54). A l'égard du lexique, il y a même de prime abord bien plus de chances d'emprunts réels. M. Spiegel cite, par exemple, *tanûra, naçka ;* nombre de mots ont été influencés par le sémitisme en ce qui concerne leur signification : *zrvan* « temps » serait dans ce cas, de même *zaçta* au sens de « force » Tout cela, en somme, est de peu d'importance. L'emprunt est plus considérable lorsqu'il s'agit des conceptions religieuses : Zrvan, Anâhita sont d'origine sémitique : le rôle de créateur attribué à Ahura Mazdâ peut bien être aussi de semblable provenance, et l'on n'arrive pas à l'expliquer par la seule mythologie aryenne ; il en est de même de la croyance à la résurrection. L'auteur ajoute : « D'une façon générale, je ne pense pas que « l'on puisse comprendre le dualisme éranien si on ne « l'étudie en commun avec les systèmes cosmogoniques « et dualistiques de l'Asie occidentale. Et pourquoi ne le « ferait-on pas ? Les influences sémitiques, même jusqu'à « la Baktriane, n'ont rien d'invraisemblable ; c'est bien « plutôt ce qu'il y a de plus naturel, car personne n'ad- « mettra que des états civilisés comme ceux de Ninive et « de Babylone n'aient pu jouer aucun rôle sur les pays « voisins. » L'influence sémitique se montre assurément sur les monuments les plus anciens de l'éranisme,

mais la question de l'âge de l'Avesta est loin d'être éclaircie.

M. Spiegel consacre un chapitre particulier à *l'étude du dualisme*, en particulier de son origine; il examine et compare le dualisme hébraïque et le dualisme mazdéen. Il est certain que de l'ancien polythéisme sémitique se dégage à un moment donné une croyance monothéiste : ainsi Jahveh, créateur de toutes choses, apparaît dans la Genèse comme l'auteur du mal tout autant que du bien; Jahveh est non seulement la puissance créatrice et bienfaisante ; il est encore la puissance destructive et malfaisante ; il est tout à la fois bon et mauvais esprit. Les mauvais esprits qui entrent plus tard en scène ne sont point les adversaires, mais bien les serviteurs de Jahveh dont ils procèdent. Satan est postérieur, Satan un adversaire décidé, cette fois. On a supposé, dit M. Spiegel, que cette conception relativement tardive de Satan, venue après l'exil, avait été empruntée par les Hébreux aux Éraniens ; mais ces derniers, à l'époque en question, avaient-ils déjà un système dualistique ? Là-dessus, interrogeant les auteurs anciens, M. Spiegel démontre aisément que les renseignements livrés par les Grecs, aussi bien que les inscriptions des Achéménides, nous laissent dans l'ignorance la plus complète du fait de savoir si aux âges de Darius et de Xerxès les Éraniens croyaient déjà au diable, à la résurrection, à une vie sans fin. La solution de la difficulté est dans l'Avesta ; mais, encore un coup, quel est l'âge de l'Avesta ? En définitive, l'opinion de l'auteur sur l'origine du dualisme mazdéen est la suivante : à la phase polythéiste, que les Éraniens avaient connue en commun avec les Hindous, aurait succédé une période monothéiste.

Dans cette seconde période, la divinité unique aurait été envisagée comme créatrice et destructrice ; plus tard se fit une réaction, et l'on attribua l'origine du mal à des esprits subordonnés. Le parsisme, dans la suite, tout en admettant qu'à un temps donné le mal serait terrassé, accepta la coexistence primitive des deux principes; le manichéisme, faisant un pas de plus, professa leur éternité. La difficulté de cette théorie est dans la naissance même de la période monothéiste ; M. Spiegel suppose qu'il y faut voir un emprunt au sémitisme. Nous faisons nos réserves, non seulement sur cet emprunt, mais aussi sur ce prétendu monothéisme, qui nous semble inconciliable avec l'ensemble des conceptions religieuses de l'Avesta. Il est incontestable qu'Ahura Mazdà prit un pied considérable dans le zoroastrisme ; mais qu'il y ait jamais régné en maître unique, c'est ce que nous ne pouvons accepter.

Mentionnons un chapitre important où l'auteur traite de quelques questions relatives au huzvârèch. Ce nom, d'après les données orientales, signifie aussi bien une écriture qu'une langue ; M. Spiegel critique ces renseignements et en arrive à la conclusion que le sens du mot est celui d' « antiquité » : la langue huzvârèche — par abréviation le huzvârèch — serait « la langue de l'antiquité ». Ce terme, qui ne s'applique qu'à l'idiome dans lequel a été traduit l'Avesta, est préférable au mot de pehlvi qui exprime aussi l'idée d'antiquité, mais d'une façon beaucoup plus large. — M. Spiegel, qui, dans sa transcription des caractères originaux du huzvârèch, se sert ordinairement des signes des hébraïques, donne ici en caractères latins la version du trentième chapitre du Yaçna; c'était là une œuvre peu commode, car il s'agissait de sup-

pléer à l'absence d'indication de voyelles ; l'auteur a suivi, en principe, la prononciation du persan, qui, en réalité, ne diffère pas de façon notable du huzvârèch.

Dans le chapitre suivant, M. Spiegel compare entre elles les traditions de l'Avesta et celles du Shâh-nâmé, et démontre que les conceptions qu'avait le rédacteur de l'Avesta sur la personnalité des héros de la légende érarienne étaient presque identiques avec celles que professa Firdosi.

Ce petit volume, si plein de faits et d'enseignements, se termine par un examen approfondi de l'infinitif, spécialement en zend. — Notons que M. Spiegel revient, en deux passages fort nets, sur la question capitale de la méthode dans l'interprétation des textes baktriens. Nous pensons avec lui que la méthode traditionnelle, la méthode d'Eugène Burnouf, est la seule qui puisse amener, sur ce terrain, à des résultats positifs.

HOVELACQUE.

Vergleichendes Wœrterbuch der Finnisch-Ugrischen Sprachen, von O. DONNER. — Helsingfors, 1874. 1 vol. in-8°, VIII-192 p. (1re partie).

M. Donner nous annonce pour cette année même la fin de ce très-intéressant dictionnaire qui, quelque forcément incomplet qu'il se trouve être (car c'est seulement pour le magyar, le finnois et l'esthonien que l'on possède des vocabulaires étendus), sera certainement très-utile aux travailleurs. En dehors du sémitisme et de l'arianisme, les

produits phoniques de l'organisme vocal humain sont vraiment trop négligés de nos jours, surtout en France. Il y a pourtant un intérêt supérieur, celui de la science linguistique générale elle-même, à analyser ces idiomes agglutinants, agglomérants, composants, etc., si abondants notamment et si divers, malgré la théorie démodée de la famille touranienne. Des livres comme celui que nous annonçons aujourd'hui sont à la fois d'excellents exemples et des guides précieux. Non moins avantageuse sera, par conséquent, l'étude comparative des suffixes ougro-finnois que M. Donner nous promet au plus tard pour l'année prochaine, puisqu'il compte la publier après la mise au jour de la seconde livraison du présent dictionnaire.

Ce recueil embrasse la totalité des seize idiomes ougro-finnois, suivant la classification de M. Donner lui-même. Le premier fascicule comprend les lettres *k, h, j, t, s* (et *h* norte de *s*). Les mots, imprimés en caractères gras, y sont rangés par ordre alphabétique consonnantique de racines. Chaque article est numéroté (le dernier numéro de cette première livraison est 681), et la série des dérivés est classée dans le même ordre alphabétique que les racines, sous chacune de celles auxquelles ils se rapportent. Le mot finnois est donné d'abord le premier; puis viennent les formes propres aux diverses langues où le correspondant de l'expression suomi a pu être retrouvé. La signification spéciale de chacune de ces formes est donnée d'une façon courte et précise. Quelques articles renferment cependant de véritables dissertations; parfois même des rapprochements avec des mots indo-européens sont présentés. Je dis à dessein présentés, puisque M. Donner s'empresse de déclarer qu'il n'en prétend rien conclure.

Ne connaissant pas, *de auditu,* la prononciation des langues finno-ougriennes, je m'abstiens d'apprécier le système transcriptif de M. Donner. Il représente par le signe minute le mouillement des consonnes.

Bayonne, le 7 juin 1874.

JULIEN VINSON.

De l'harmonie des voyelles dans les langues ouralo-altaïques, par Lucien ADAM, — Paris, Maisonneuve et Cie, 1874. — 1 vol. in-8o, 76 p.

De tous les écrits de M. Adam, il n'en est aucun qui nous ait plu et qui nous ait intéressé davantage que cette petite brochure, précise, claire, méthodique. Elle débute par un exposé complet des phénomènes physiologiques qui coïncident avec la naissance des diverses voyelles primaires, secondaires et subordonnées. Vient ensuite une étude rapide sur les rapports entre ces voyelles et la science de l'acoustique : un appendice indique les divers systèmes fantaisistes à l'aide desquels on a comparé les voyelles aux instruments de musique, aux sentiments humains, aux faits géographiques, aux couleurs, systèmes auxquels M. Adam a la bonté de laisser le nom de « poésie de la théorie vocalique » que leur avait donné Du Bois-Reymond.

Le savant auteur expose alors les faits linguistiques qui constituent ce qu'on a appelé la loi d'harmonie des voyelles. Il étudie cette loi successivement dans le yakoute, l'osmanli ou turc, le koïbale, le mongol-kalmouk, le bouriate,

le tongouse, le mandchou, le suomi, le samoyède, le magyar, l'ostiak, le mordvine (mokcha (1) et ersa), l'esthonien et le syriène ; il recherche quelle influence les modifications vocaliques déterminées par cette loi paraissent avoir sur les consonnes voisines ; il examine enfin si, en dehors des idiomes cités ci-dessus, qui composent pour M. Adam la famille ouralo-altaïque (et l'harmonie des voyelles est précisément le principal caractère constitutif de cette famille), une loi analogue a pu être constatée. Dans ce dernier chapitre, sur lequel je reviendrai tout à l'heure, M. Adam n'a pas de peine à démontrer, contraïrement aux assertions de MM. Terrien-Poncel et Rœhrig, qu'il n'y a point d'harmonie vocalique en zend, en celte, en osque, en allemand, en télinga, etc.

Le chapitre suivant, qui termine l'ouvrage, s'occupe de l'origine et des fonctions de la loi d'harmonie. Des documents écrits montrent qu'au XIIe siècle encore, cette loi n'était point généralement établie en magyar ; il ne saurait donc y avoir là qu'un phènomène de décadence formelle. M. Riedl, dans sa *Magyarische grammatik*, a démontré qu'elle provient de l'oubli du sens primitif des affixes, de leur subordination complète au radical modifié, d'une tendance à l'unification du mot, au rapprochement intime des expressions significative et relative. Schleicher l'avait bien prévu lorsqu'il a dit dans ses *Sprachen Europas*, Bonn, 1850, p. 63 : « Fast durchgængig zeigt sich in « diesen sprachen ein gesetz, welches, so weit bekannt, « nur diesen sprachen zukommt, næmmlich das gesetz

(1) Pourquoi M. Adam conserve-t-il l'orthographe allemande *mokscha?* Si les savants finnistes de Pesth écrivent *moksa*, on doit dire chez nous *mokcha*.

« der Vocalharmonie : die Vokale des Beziehungssylben « müssen mit denen der Bedeutungslaute harmoniren. « Die einheit des wortes, ferner die unterordnung der oft « durch eine lange reihe von sylben (z. b. in der türkis- « chen conjugation) aus gedrückten Beziehung unter die « Bedeutung, zwei im wesen der sprache liegende forde- « rungen, die beide bei dem prinzip der Agglutination « leicht unerfüllt bleiben, werden beide auf diese eigen- « thümliche weise gewissermassen diesen sprachen gesi- « chert ». Et M. Adam conclut que ce principe d'harmonisation suffit à réunir, dans un même groupe linguistique, les quelques vingt idiomes auxquels il est commun.

Cette conclusion me paraît, comme à M. Hovelacque (*Revue bibliographique et critique de philologie et d'histoire,* p. 2-3), trop hardie en présence des différences constitutionnelles que présentent, dans leur grammaire et leur vocabulaire, ces vingt langues.

M. Adam me pardonnera de profiter de l'occasion pour ajouter en quelque sorte un paragraphe au sixième chapitre de sa remarquable brochure. Parmi les idiomes où l'on a cru retrouver l'harmonie des voyelles ou quelque chose d'analogue, M. Adam aurait pu citer le basque.

Le prince L.-L. Bonaparte a publié à Londres, en 1862, un très-savant et très-intéressant mémoire intitulé *Langue basque et langues finnoises,* où il indique les principales analogies de l'escuara avec les idiomes ougriens. Un chapitre (p. 25-46) est intitulé « Harmonie et permutation des voyelles ». Il y est dit tout d'abord que les voyelles modifiables sont principalement *a, e, o, u ;* que les deux dernières voyelles ne peuvent être modifiées que sous l'influence de la voyelle immédiatement consécutive ; que

l'*a* peut être altéré soit par un *a* consécutif, soit par un *i* ou un *o* précédent, que cet *i* ou *o* soit en contact immédiat avec lui ou qu'il en soit séparé par une ou deux consonnes. Voici le tableau résumé de ces mutations :

I.

a + a = ea ..... alaba + a = alabea } « la fille ».
puis ia ..... alabia }
a + a = ia ..... { seme + a = semia « le fils ».
deabru = diabru « diable ».
e + o = io ..... beor = bior « jument ».
e + e = ie ..... deutsee = deutsie « ils l'ont à eux ».
o + a = ua ..... arto + a = artua « le pain ».
o + e = ue ..... arto + en = artuen « des pains ».
u + a = ia ..... buru + a = buria « la tête ».
u + e = ie ..... buru + en = burien « des têtes ».

II.

i + a = ia ..... begi + a = begia « l'œil ».
i + *n* + a = i + *n* + e ..... { izar = izer « étoile ».
aita = aite « père ».
i + *n* + *m*a = i + *n* + *m*e { argi bat = argi bet « une lumière ».
etoni da = etoni de « il est venu ».
u + an = u + in ..... baru + an = buruin « dans la tête ».
u + a = ue ..... zeru + a = zerue « le ciel ».
u + *n* + a = u + *n* + e ..... bular = buler « poitrine ».
u + *n* + *m*a = u + *n* + *m*e { jaun bat = jaun bet « un monsieur ».
sartu da = sartu de « il est entré ».

III.

e + a = ie ..... seme + a = semie « le fils ».
o + a = ue ..... ollo + a = ollue « la poule » (1).

(1) La troisième catégorie de permutations est simplement la combinaison des deux précédentes. — Il ne s'agit d'ailleurs nullement de

De ces permutations, le prince Bonaparte conclut qu'il y a analogie de principe entre les langues finnoises et le basque, mais que, dans l'application, il y a une grande différence : à l'inverse des idiomes odgriens, le basque veut la douce avec la dure, et réciproquement; en un mot, il y a, en basque, *antagonisme,* et *dualisme* au contraire en finnois.

L'assimilation de ces changements avec ceux occasionnés par l'harmonie vocalique ougrienne est-elle absolument exacte ? Je ne le pense pas, surtout en ce qui concerne les changements de la première catégorie (et de la troisième) : quand deux voyelles se trouvent en contact, une conséquence nécessaire du principe de moindre effort, si bien nommé par M. Baudry, est la simplification du groupe. Une diphthongue se produit, une consonne ou mieux une semi-voyelle est intercalée (cf. les dialectes basques, *buruba* « la tête », *begiya* « l'œil », *liburuya* « le livre », de *buru, begi, liburu*), ou bien les voyelles s'affaiblissent, sinon toutes les deux, du moins celle qui doit être articulée la première et qui préoccupe le moins le parleur : *e, i, u* ne sont-ils pas les affaiblissements naturels de *a, e, o ?* Quant aux voyelles séparées par des consonnes, celle qui est altérable en vertu du même principe, est soit la seconde (inaccentuée?), soit celle de l'enclitique, soit celle de l'affixe. Ce dernier cas est celui des langues finnoises, où l'altération est d'autant plus aisée que le suf-

phénomènes généraux, mais de changements plus ou moins spéciaux et locaux, dont quelques-uns seulement sont communs à beaucoup de variétés. — Dans ce tableau *n* signifie « une consonne ou un groupe « de consonnes », *ma* « un mot, en quelque sorte devenu enclitique, « ayant un *a* dans sa première syllabe ».

fixe n'a plus à ce moment d'existence indépendante dans le langage. En basque, au contraire, l'article suffixé conserve toute son importance; aussi n'est-il altérable que dans quelques variétés très-restreintes ou dans des cas très-exceptionnels.

Ces considérations, qui réduisent l'harmonie « touranienne » à une simple application ou extension du principe d'euphonie général en linguistique, montrent qu'il ne saurait y avoir là un caractère suffisant pour en faire la base unique d'une classification.

JULIEN VINSON.

Bayonne, le 4 septembre 1874.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Généralités.

Congrès international des Orientalistes. Compte-rendu de la première session. Paris, 1873, t. I, in-8, 584 p. Paris, Maisonneuve, éditeur, 1874.

Hovelacque. La linguistique et le précurseur de l'homme. (In : *Compte-rendu de la deuxième session de l'Association française pour l'avancement des sciences*. Lyon, 1873, p. 613.)

Jolly (Jul.). Schulgrammatik und sprachwissenschaft. Studien über die neugestaltung des grammatikalischen unterrichts. Nach den ergebnissen und der method der vergleichenden sprachwissenschaft. In-8, VI-92 p. Munich, Th. Ackermann, 1874. — Nous donnons ici le titre complet de cet ouvrage, déjà indiqué dans notre dernier *Bulletin*.

Mueller (Friedrich). Einheit oder mehrheit des ursprunges der menschlichen sprachen (In : *Mittheil. d. Anthrop. Gesellschaft in Wien*. p. 181-184, 1873.)

Whitney (W.-D.). Die Sprachwissenschaft. Vorselungen über die principien der vergleichenden sprachforschung für das deutsche publikum bearbeitet und erweitet von Jul. Jolly. In-8, XXVIII-713 p. Münich, Th. Ackermann, 1874.

Langues indo-européennes.

GÉNÉRALITÉS.

Brugman. Ueber die sogenannte gebrochene reduplication in den indogerm. sprachen. (In : *Studien z. griech. und latein grammatik*. t. VII, cah. 1.) Leipzig, 1874.

Erdmann (Osc.). Untersuchungen über die syntax der sprache Otfrids. 1 Thl. Die formationen des verbums in einfachen und in zusammengesetzten sætzen. In-8, XVIII-234 p. Halle, 1874.

Havet (L.). L'unité linguistique européenne. La question des deux *k* ario-européens. (In : *Mém. de la Soc. de ling.*, t. II, p. 261-277.) Paris, 1874.

Jolly. Noch einmal der stammbaum der indogerm. sprachen. (In : *Ztschr. für vœlkerpsychol. und sprachwiss*. t. VIII, cah. 2.) 1874.

Meunier (**Fr.**) Sur le passage du sens interrogatif au sens affirmatif. (In : *Mém. de la Soc. de ling.*, t. II, p. 246-260.) Paris, 1874.

Spiegel. Arische studien. 1re partie. In-8, 164 p. Leipzig, 1874.

GROUPE HINDOU.

Ayuso (**F. G.**). Estudios sobre los pueblos de la India-Ensayo critico de filologia comparada. (In : *Revista de la Universidad de Madrid*, t. III, nos 2, 3 et 5, 1874.)

Bataillard. Sur la langue des Bohémiens. (*Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 1874, p. 128 à 138.)

Benfey. Wedisch mîḍha oder mîlha. (In : *Nachrichten von der Kœn. gesellsch. der wissensch.*) Gœttingen, 1874.

Boehtlingk (**O.**) et **Roth**. Sanskrit-Wœrterbuch herausgegeben von der Kaiserl. Akademie der Wissenschaften, 52e et 53e fasc. De Say à Surôhikâ. In-4, VIII-641 p. à 960. Saint-Pétersbourg, 1874.

— *Dathavanso* or, the history of the Tooth-relic of gotama Buddha. The Pali text and its translation into English with notes, par Swamy. In-8, 100 et LXXIII p. Londres, 1874.

Hang (**M.**). Ueber das wesen und den werth der wedischen accents. In-4. Munich, 1874.

Kalidasa. Meghaduta der Wolkenbote. Gedicht mit kritischen anmerkungen und worterbuch herausgegeben von Adf. F. Stenzler. In-8, VI-74 p. Breslau, Mælzer, 1874.

— Vikramorvasi. Drama del poeta indio Kalidasa, en cinco actos. Version directa del sanscrit por F. Garcia Ayuso. In-8, 136 p. Madrid, 1874.

Muir (**J.**). Passages expressing religions and moral sentiments from the Mahabharata. (In : *Indian Antiquary*.)

Scherzl (**W.-J.**). Grammaire de la langue sanscrite (en russe), 1re partie. In-8, VIII-123 p. Charkow, 1874.

Vachaspatya. A comprehensive sanscrit Dictionary in ten parts, compiled by Taranatha Tarkavachaspati. Paris, III, IV. In-4, 479-958 p. Calcutta, 1873.

GROUPE ÉRANIEN.

Darmesteter. Notes sur quelques expressions zendes. (In : *Mém. de la Soc. de ling.*, t. II, p. 300-347.) Paris, 1874.

Huebschmann. Beitræge zur erklærung des Avesta. (In : *Ztschr. d. d. Morgenl. Gesells.* t. XXVIII, no 1.)

Oppert (**J.**). Note sur la formation de l'alphabet perse. (*Journal asiatique*, no 2, 1874.)

Salemann. Versuch über die conjugation im ossetischen. (In : *Beitr. zur vergl. sprachf.*, t. VIII, fasc. 1.) Berlin, 1874.

GROUPE HELLÉNIQUE.

Deecke et **Siegismund**. Die wichtigsten kyprischen inschriften. (In : *Studien zur griech. u. latein. grammatik*, t. VII, cah. 1.) Leipzig, 1874.

Gomperz. Ueber di cyprische silbenschrift und die in ihr erhaltenen denkmale. (In : Académie des sciences, séance du 15 avril.) Vienne, 1874.

Hellmann (**J. A.**). De genitivi græci maxime Homerici usu. In-8. Marbourg, 1874.

Inama. Intorno all' uso dei dialetti nella letteratura greca. (In : *Riv. di filologia*. t. III, p. 1-56.) Turin, 1874.

Jacoby. Ueber die sprache des Dyonisius von Halikarnass in der rœmischen archæologie. Aarau, 1874.

Luber (**A.**). ΤΡΑΓΟΥΔΙΑ ΡΩΜΑΙΚΑ. Neugriechische volkslieder mit emleitung commentar und glossar. In-8. Salzbourg, 1874.

Pellegrini. In dialetto greco-calabro di Bova. (In : *Riv. di filologia*, t. III, p. 57-70.) Turin, 1874.

Saalfeld (**Alx.**). Index græcòrum vocabulorum in linguam latinam translatorum quæstiunculis auctus. In-8, VIII-86 p. Berlin, Berggold, 1874.

Schmidt (**M.**). Die Inschrift v. Idalion u. das kyprische syllabar. Jena, Mauke's Verl.

GROUPE ITALIQUE.

Boehmer (**E.**). Romanische studien, fasc. IV, in-8. Strasbourg, 1874.

Corssen. Oskische inschriften. (In : *Ztschr. f. vergl. sprachforsch.*, t. XXII, p. 289-313.) Berlin, 1874.

Cuno. Etruskische studien. (In : *Neue jahrb. f. philologie und pædag.*, t. CIX, 1874.)

Fabretti (**A.**). Le antiche lingue italiche. Osservazioni paleografiche e grammaticale. In-4, 112 p. Turin, 1874.

Loiseau (**Arth.**). Histoire des progrès de la grammaire en France, depuis l'époque de la Renaissance jusqu'à nos jours. Fasc. 1 et 2. In-8. Paris, 1874.

Mussafia (**A.**). Zur Katharinenlegende. Fasc. I, in-8, 80 p. Vienne, Gerold, 1874. (Extrait de *Sitzungsberichte der K. Akademie der Wissenschaften*.)

— Ueber die Provenzalischen lieder-handschriften des Giovanni Maria Barbieri. In-8, 68 p. Vienne, 1874.

Schmidt (**J.**). Ueb. die franzoesische nominalzusammensetzung. 4. Berlin. Weber.

Schneider (**A.**). Beitraege zur kenntniss der roemischen personennamen. In-8. VIII-85 p. Zurich, 1874.

GROUPE SLAVE.

Gorbatschewski (**N.**). Dictionnaire de l'ancienne langue du nord-ouest de la Russie et du royaume de Pologne. (En russe). In-8, XIX-399 p. Wilna, 1874.

Kickor (**A.-H.**). Vorlesungen ueber die litteratur der stammverwandten slavischen vœlker.

Krek (**F.**). Einleitung in die slavische literaturgeschichte u. darstellg. ihrer aelteren perioden. 1. Thl. Graz, Leuschner et Lubensky.

GROUPE LETTIQUE.

Braune. Ueber den altpreussischen diphthong *ai*. (In : *Beitr. zur. vgl sprachf.*, t. VIII, fasc. 1.) Berlin, 1874.

Kurschat. Wœrterbuch der littauischen sprache. I. Theil. Deutsch-Litt. Wœrterbuch. II. Band. 1. Lieferung. L—S. 1873. 9 Bog.

Nesselmann. Thesaurus linguæ prussicæ. Gr. in-8, VII-222 p. Berlin, 1873.

GROUPE GERMANIQUE.

Birlinger (**Ant.**) et **Crecelius** (**W.**). Altdeusche neujahrsblætter für 1874. Mittel und niederdeutsche dialektproben. In-4, VI-147 p. Wiesbaden, Killinger, 1874.

Lexer (**Mth.**). Mittelhochdeutsches handwœrterbuch zugleich als supplement und alphabetischer index zum mittelhochdeutschen wœrterbuche von Benecke-Müller-Zarncke. 10e fasc. (3e fasc. du t. II.) In-8, p. 641 à 960. Leipzig, Hirzel, 1874.

Lichtenheld. Das schwache adjectiv im gothischen. (In : *Ztschr f. deutsches alterthum*, nouvelle série, t. VI, fasc. 1.) 1874.

Ludorff (**F.**). Ueber die sprache des altenglischen *lay Haurelok the Dane*. Gr. in-8. Munster, 1874.

Meyer (**K.**). Beitræge zur kenntniss der longobard. sprache. (In : *Germania.*) XIX, 2.

Niebelungenlied (*das*). Schul-ausgabe mit einem wœrterbuche von K. Bartsch. In-8, IV-299 p. Leipzig, Brockhaus, 1874.

Paul (Nm.) et **Braune (W.)**. Beitræge zur geschichte der deutschen sprache und literatur deutsche. Vol. I. In-8, 539 p. Halle, Lippert'sche Buchl. 1874.

Reinaert. Willems gedicht van den Vos Reinaerde und die umarbeitung und fortsetzung Reinaerts historie. Herausgegeben und erlæutert von E. Martin. In-8, LII-521 p. Paderborn, Schœningh, 1874.

Rieger. Eine neue runenschrift. (In : *Ztsch. f. deutsche philologie*, t. V, fasc. 4). 1874.

Schmidt (Alx.). Shakespeare-Lexicon. A complete Dictionary of all the English Words, Phrases and Constructions in the Works of the poet. Vol. I. A à L, in-8, VIII et 678 p. Berlin, G. Reimer, 1874.

Schultze (M.). Idioticon der nordthueringischen mundart. In-8. Nordhausen, 1874.

Siévers (Ed.). Paradigmen zur deutschen grammatik. Gothisch, Altnordisch, Angelsæchsisch, Althochdeutsch, Mittelhochdeutsch. Zum gebrauch bei vorlesungen zusammengestellt. In-4, 5 p. et 30 tabl. Halle, librairie des Orphelins, 1874.

Weimouth (R.-F.). On early English Pronunciation, with especial zeference to Chaucer in opposition to the Kews manufactured by Mr A. J. Ellis, etc. In-8, 158 p. Londres, 1874.

Zupitza (Jul.). Altenglisches uebungsbuch zum gebrauche bei universitæts vorlesungen mit einem wœrterbuche. In-8, VI-137 p. Vienne, Braumüller, 1874.

Langues sémitiques.

Driver (S. R.). A Treatise on the Use of the tenses in Hebrew. In-12, 273 p. Londres, 1874.

Halévy (J.). Observations critiques sur les prétendus Touraniens de la Babylonie. *Journal asiatique*, nº 4, 1874.

Jacob ben Chabib, en Jacob [oculus Jacobi]. i. e. collectio locorum talmudis babilonici hagadicorum sec. ordinem talmudis, adjectis commentariis celeberrimorum virorum, accedunt notæ Isak Alfasi, Kikajon de Jona, Jehuda Arje di Modena u. Salomon Dajan Glogaviensis. 5 vol. in-4. Berlin, Adf: Cohn.

Kamil (*The*). *Of El-Mubarrad*, edited for the German Oriental society, from the manuscripts of Leyden, Saint Petersbourg, Cambridge and Berlin by W. Wright. Part. 10, in-4, 86 p. Leipzig, Brochaus, 1874.

Nutt (J.-W.). Fragment of a samaritan Targum, with introduction. In-8.

Prætorius (Fr.). Beitræge zur erklærung der himjarischen inschriften. 3 heft. Anhang : ueber eine palmyrenische inschrift. In-8, XII-51 p. Halle, 1874.

Prætorius (Fr.). Ueber einige assyrische wœrter. (In : *Ztschr. d. deutschen Morgenlaendischen Gesellschaft.*, t. XXVIII, n° 1.)

Schrader (Eberh). Die Hœllenfahrt der Istar. Ein altbabylonisches epos. Nebst proben assyrischer lyrik. Text, uebersetzung, commentar und glossar. In-8, 153 p. Giessen, Ricker, 1874.

Thesaurus syriacus, collegerunt Stephanus M. Quatremère, Gr. H. Bernstein, G. W. Lorsbach, Alb. Jac. Arnold, C. M. Agrell, F. Field. Auxit digessit exposuit edidit R. Payne Smith. Fasc. III. In-4, Oxon, 1874.

Valerga (Pietro). Il divano di Omar ben-al Fared tradotto et paragonato col canzoniere del Petrarca. In-18, 172 p. Florence, 1874.

Wright. Note on the phœnician inscription Melitensis quinta. (In : *Ztschr. d. d. Morgenl. Gesells.*, t. XXIII, n° 1.)

Langues chamitiques.

Clarke (Hyde). Memoir on the comparative Grammar of Egyptian, Coptic und Ude. In-8. Londres, 1873.

Creusat. Essai de dictionnaire français-kabyle (zouaoua), précédé des éléments de cette langue. Alger, 1874.

Dümichen (J.). Die erste bis jetzt aufgefundene sichere angabe üb. die regierungszeit e. ægyptischen koenigs aus dem alten reich, welche uns durche den medicinischen papyrus Ebers überliefert wird. Leipzig, Engelmann.

Revillout (E.). Mémoire sur les Blemmyes, à propos d'une inscription copte trouvée à Dendur. In-4. Paris, Maisonneuve.

Langues ouralo-altaïques.

Ahlman (F.). Svensk-finsk och finsk svensk ordbok. Ruotsalais-suomalainen ja suomalais-ruotsalainen sanakirja. 2 vol. in-8, 9-888 et 580 p. Helsingfors, 1874.

Radloff (L.). Woerterbuch der Kinai-sprache. Edité par A. Schiefner. In-4. Saint-Pétersbourg, 1874.

Chinois.

Martin (Eugène). Examen critique des jugements portés sur la valeur des monuments philosophiques, littéraires, scientifiques des Chinois. (*Revue de linguistique*, Paris, t. VII, juillet 1874.)

Pfizmayer (A.). Denkwürdigkeiten von Chinesischen werkzeugen und geræthen. In-8, 78 p. Vienne, 1873.

Rudy (**Ch.**). The Chinese mandarin language, d'après la méthode Ollendorf. In-8, 248 p. Genève, Paris et Londres, 1874.

Japonais.

Pfizmayer (**A.**). Die geschichte der Mongolen-angriffe auf Japan. In-8, 98 p. Vienne, 1874.

— Zur geschichte Japan's in dem zeitraume Bun-Jei. In-8, 84 p. Vienne, 1874.

Rosny (**Léon de**). Manuel du style épistolaire et du style diplomatique, texte japonais, publié à l'usage des élèves de l'école spéciale des langues orientales, traduit en français et accompagné de notes. In-8. Paris, Maisonneuve, 1874.

Basque.

Duvoisin. Études sur la langue basque. (*Actes de la Société philologique*. Paris, t. IV, nº 2, 1874.)

Luchaire (**M.**). Remarques sur les noms de lieux du pays basque. In-8. Pau, 1874.

Van Eys (**W.**). La langue ibérienne et la langue basque. (*Revue de linguistique*, Paris, t. VII, juillet 1874.)

— Le verbe auxiliaire basque. Broch. in-8, 16 p. Paris, Maisonneuve, 1874.

Vinson (**Julien.**). Documents pour servir à l'étude historique de la langue basque. Fasc. I. Evangile de S. Marc, extrait du Nouveau Testament protestant de Licarrague, imprimé à La Rochelle en 1571. In-8, (VI)-XXIV-(ij)-72 p. Bayonne, 1874.

Langues anaryennes de l'Inde.

Butler. A rough comparative vocabulary of tribes in the Naga Hills district. (In : *Journal of the Asiatic society of Bengal*, t. XLII, nº 1.)

Childers (**R.-C.**). Notes on the singhalese Language, nº 1. On the formation of the plural of neuter Nouns. In-8, 16 p. Londres. Trubner.

Hoernle (**A.-F. Rudolf**). Essays in aid of a comparative grammar of the Gaurian Languages. (In : *Journ. of the asiatic Society of Bengal*, part. I, nº 1, 1871; part. II, nº 2, 1873.)

Peal. A vocabulary of the Banpara Nagas. (In : *J. of. the As. soc. of Bengal*, t. XLII, nº 1.)

Pope. A brief outline of the grammar of the Toda language. (In : *A phrenologist amongst the Todas*, p. 241-269.) Londres, 1873.

Vinson (**J.**). Le mot tamoul. (*Revue de linguistique*, Paris, t. VII, juillet 1874.)

Langues américaines.

Turner (**Wm. W.**). The literature of the American aboriginal languages. With Additions and Corrections. In-8, Londres, 1874.

Langues malayo-polynésiennes.

Jansz (**P.**). Verzameling van speekwyzen en eenige gesprekken tot oefening in de Javaansche taal, behoorende bij de kleine Javaansche spraakkunst. In-8, 177 p. Samarang, 1873.

— Kleine Javaansche spraakkunst. Tweede veel vermeerderde uitgave van de aanleiding tot de kennis der Javaansche sprakkunst. In-8, XVI-142 p. Samarang, 1873.

Mythologie.

Bladé (**J. F.**). Contes populaires recueillis en Agénais. Trad. française et texte agénais, suivis de notes comparatives par M. R. Kœhler. In-8, 164 p. Paris, J. Baer, édit. 1874.

Cerquand. Études de mythologie grecque. Ulysse et Circé ; les sirènes. In-8, 155 p. Paris, 1874.

Henne am Rhyn (**Otto**). Die deutsche volkssage. Beitrag zur vergleich. mythologie, mit eigeschalteten 1000 original-sagen. In-8. XXII-538 p. Leipzig, Krueger, édit. 1874.

Husson (**H.**). La Chaîne traditionnelle, contes et légendes au point de vue mythique. In-18, 182 p. Paris, Franck, édit. 1874.

Jolly. Kann man die religion Zoroaster's dualistisch nennen? (In : *Ausland*, n° 32.) 1874.

Lenggenhager (**H. G**). Volkssagen aus dem kanton Baselland. In-8, 180 p. Bâle, 1874,

Luetolf. Kleine beitræge zur mythologie. (In : *Germania*.) XIX, 2. 1874.

Morillot. Mythologie et légendes des Esquimaux du Grœnland. In-8, 288 p. Maisonneuve, édit. 1874.

Schwartz (**W.**). Zur methode der mythenforschung. (In : *Neue jahrb. für philol. und pædag.*, t. 110, cah. 2.) Leipzig, 1874.

Vetter. Freyr und Baldr und die deutschen sagen vom verschwindenden und wiederkehrenden gott. (In: *Germania*.) XIX, 2. 1874.

A. Dureau.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

M. GIRARD DE RIALLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. ÉMILE PICOT ET JULIEN VINSON

ET LA COLLABORATION DE DIVERS SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

TOME SEPTIÈME

3e Fascicule — Janvier 1875

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

15, QUAI VOLTAIRE

1875

TABLE.

Général Faidherbe. Essai sur la langue poul et comparaison de cette langue avec le wolof, les idiomes sérères et les autres langues du Soudan oriental..... 195

Abel Hovelacque. Observations sur un passage d'Hérodote concernant certaines institutions perses..... 242

Friedrich Mueller. Fraêsta..... 268

W. van Eys. Critique de notre dictionnaire basque-français par Julien Vinson..... 269

BIBLIOGRAPHIE.

(**André Lefèvre**). Les dialectes italiques : l'Ombrien. — (**Julien Vinson**). Documents pour servir à l'étude de la langue basque. — (**Louis Jacolliot**). La Bible dans l'Inde, vie de Iezeus-Christna..... 279

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

M. GIRARD DE RIALLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. ÉMILE PICOT ET JULIEN VINSON

ET LA COLLABORATION DE DIVERS SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

TOME SEPTIÈME

3e Fascicule — Janvier 1875

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

15, QUAI VOLTAIRE

1875

ORLÉANS, IMPRIMERIE DE G. JACOB, CLOÎTRE SAINT-ÉTIENNE, 4.

ESSAI SUR LA LANGUE POUL

ET COMPARAISON DE CETTE LANGUE AVEC LE WOLOF, LES IDIOMES SÉRÈRES ET LES AUTRES LANGUES DU SOUDAN OCCIDENTAL.

INTRODUCTION.

Ayant recueilli, en 1854, lorsque j'étais gouverneur du Sénégal, des documents sur la langue poul (1), je trouve aujourd'hui le loisir de les coordonner et de les étudier pour en déduire les règles de cette langue.

Cette étude me paraît offrir de l'intérêt, non seulement parce que les Pouls exercent aujourd'hui une action tout à fait prépondérante dans l'Afrique centrale, mais aussi parce que leur langue présente des particularités linguistiques remarquables, surtout sous le rapport de la phonologie.

Les Pouls, qui deviennent les maîtres du Soudan depuis leur conversion générale à l'islamisme, c'est-à-dire depuis moins de deux siècles, y sont peut-être anciennement venus de l'Orient, amenant avec eux le bœuf à bosse (zébu), qui est le même que celui de la Haute-Égypte et de la côte orientale d'Afrique.

(1) Je me suis procuré ces documents avec l'aide de l'interprète Ousman, un de ces indigènes sénégalais qui servent la cause française avec un dévoûment et une fidélité au-dessus de tout éloge.

Je dois aussi des remercîments à M. Descemet, de Saint-Louis, pour la bonne grâce avec laquelle il m'a fourni divers renseignements.

De quel pays venaient-ils, et à quelle souche humaine appartiennent-ils ? Ce sont là des questions difficiles à résoudre, aujourd'hui surtout que presque tout ce qu'on avait admis sur les origines de l'humanité est à remanier en présence des découvertes de l'histoire naturelle et de l'anatomie comparée. Ces découvertes étant peu vulgarisées en France, nous n'hésitons pas à les résumer en quelques lignes comme entrée en matière :

Il y a dix ans encore, l'origine de l'humanité était pour la plupart des savants et pour tout homme intelligent une énigme incompréhensible. Aujourd'hui, grâce aux idées de Lamark, naturaliste français du siècle dernier, reprises par Darwin et nettement formulées par Hœckel, le problème semble résolu de manière à satisfaire la raison, car sa solution est tirée de l'observation de la nature, seule source où nous puissions puiser la connaissance de la vérité.

La vie organique n'est devenue ce qu'elle est aujourd'hui sur la terre que grâce à un perfectionnement graduel et héréditaire, par la différentiation des fonctions.

Nos ascendants ont passé par tous les degrés, depuis une simplicité extrême d'organisation jusqu'à l'admirable complication que présente l'organisme humain, et l'homme passe encore par toutes ces phases dans le cours de sa vie embryonnaire.

Cette extrême simplicité d'organisation primitive n'en reste pas moins pour nous un mystère inexpliqué, aussi bien que la loi de progrès elle-même ; mais cette loi suffit cependant à faire connaître à l'homme son devoir sur la terre : c'est de s'efforcer de laisser après lui des descendants physiquement et moralement meilleurs que lui.

Il y a un grand nombre de millions d'années, nos ascen-

dants, les premiers êtres vivants, étaient de simples petites masses d'albumine sans formes déterminées, s'accroissant par juxtaposition et se multipliant par segmentation, par conséquent sans organes spéciaux. Ils acquirent d'abord la faculté de se mouvoir dans l'eau, leur milieu, par le moyen de cils vibratiles.

Il prirent pour première forme celle d'une cavité ou sac dont la seule ouverture servait à la fois à l'introduction des aliments et à la sortie des excréments. Ils n'acquirent que plus tard une issue spéciale pour cette dernière fonction.

Ils leur vint ensuite des traces d'organes de sensation, c'est-à-dire de système nerveux, des yeux rudimentaires et des organes de reproduction, mais hermaphroditiques.

Puis les branches latérales des échinodermes, des arthropodes et des mollusques se séparant, nos ascendants acquirent, par la multiplication des ganglions nerveux, une ébauche de moelle épinière; alors aussi le corps se constitua en deux parties symétriques; la moelle épinière et la colonne vertébrale se perfectionnèrent ensuite, mais sans présenter encore de différentiation à leur extrémité antérieure.

Les deux sexes furent séparés, et dès lors chaque génération nécessita le concours de deux êtres différents; puis les premières vertèbres se transformèrent en un crâne renfermant un renflement de la moelle épinière, qui devint le cerveau, siége de l'intelligence; mais l'ouverture antérieure du canal digestif manquait encore de mâchoires et de narines que nos ascendants n'acquirent, ainsi qu'un système nerveux sympathique et une vessie natatoire, qu'à l'époque des dépôts siluriens (il y a douze millions d'années?).

C'est à cette époque aussi qu'ils furent pourvus régulièrement de quatre membres pour la locomotion, une paire de membres pectoraux et une paire de membres abdominaux.

A l'époque des dépôts dévoniens (il y a neuf millions d'années?), ils tendirent à devenir terrestres, pour habiter les parties émergées du globe. A cet effet, la vessie natatoire se transforma en poumons ; auparavant la respiration avait été aquatique au moyen de branchies. Les narines, jusque-là non perforées, servirent alors à l'introduction de l'air dans les poumons.

Pendant l'époque de la formation de la houille (il y a sept millions d'années?), le nombre des doigts de chaque membre se fixa régulièrement à cinq.

A la période permienne (il y a cinq millions d'années?) se sépara la branche latérale des oiseaux; quant à nos ascendants, les écailles qui les avaient couverts jusque-là devinrent des poils.

A la période triasique (il y a trois millions d'années?), ils acquirent l'organe de l'ouïe et les glandes mammaires annonçant la génération vivipare.

Puis le rectum devint distinct du canal génito-urinaire, avec lequel il était confondu, comme il l'est encore chez les oiseaux. Les mamelles se formèrent, mais les petits naissaient très-imparfaits; ils continuaient leur développement après leur naissance; dans une poche ventrale extérieure de la mère.

A l'âge tertiaire éocène (il y a six cent mille ans?) se forma le placenta, fournissant plus complètement à l'alimentation du fœtus pendant la vie intra-utérine, ce qui rendit la poche marsupiale inutile. Des ongles se substi-

tuèrent aux griffes, et le système dentaire se fixa à trente-deux dents.

Pendant la période tertiaire miocène (il y a quatre cent mille ans?), nos ascendants acquirent la station droite; leurs mains se différencièrent de leurs pieds.

Cependant leur cerveau s'était considérablement developpé, et à l'époque tertiaire pliocène (il y a deux cent mille ans?) ils étaient aptes à acquérir peu à peu le langage articulé et à devenir des hommes à peu près semblables à ceux, plus perfectionnés encore, que nous voyons aujourd'hui.

Hœckel attribue au langage articulé plusieurs centaines de mille ans d'existence; d'autres disent vingt mille seulement. On comprend combien ces appréciations de temps, comme toutes celles que nous avons indiquées ci-dessus et qui sont déduites de l'épaisseur des différents terrains géologiques et de la vitesse de formation des dépôts du Mississipi, sont incertaines. Mais en présence de la grande antiquité des annales de certains peuples, dénonçant déjà une civilisation avancée, le chiffre de vingt mille ans, pour l'âge du langage articulé, paraît bien faible.

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'invention du langage articulé permettant aux hommes de se communiquer l'un à l'autre leurs pensées, leurs observations, leurs connaissances acquises, faisant de toute découverte une propriété commune, multipliant ainsi, dans une énorme proportion, le domaine, la puissance de l'intelligence, cette acquisition fut un progrès décisif qui établit une démarcation définitive et infranchissable entre l'homme, même sauvage, et les animaux.

Hœckel a donné, à la suite de la doctrine que nous

avons résumée plus haut en quelques mots, une classification des races humaines. M. Frédéric Müller, en conformité d'idées avec Hœckel, a fait une semblable classification, basée également sur la nature des chevelures. Ces classifications, discutables dans certains détails, en ce qui concerne des peuples peu connus, sont très-satisfaisantes dans leur ensemble.

L'une et l'autre distinguent les Pouls des nègres d'Afrique. C'est une opinion que nous avons émise depuis longtemps, et que nous discuterons plus loin.

M. Frédéric Müller admet dans sa classification un *homo primigenius* qui n'était pas encore doué de la parole et qui présentait plusieurs variétés distinctes.

Les anthropologistes français étaient généralement convenus que, la parole articulée distinguant seule radicalement l'homme des animaux, les précurseurs de l'homme ne devaient pas être désignés par le nom d'hommes, lorsqu'ils ne possédaient pas encore cet attribut. On comprend que ce n'est là qu'une affaire de mots, de convention. La seule chose importante, c'est de savoir si, chez cet être, qu'on l'appelle homme ou non, le langage a pris naissance sur un seul point, en une seule fois, ou bien d'une manière multiple, sous le rapport des lieux et des temps. Or, l'irréductibilité des langues humaines à une seule souche prouve que la seconde hypothèse est la vraie. Si l'homme n'eût acquis cette faculté, conséquence des progrès de son organisation, que d'une manière unique, le langage fût resté sensiblement le même dans sa descendance, ou du moins on trouverait dans toutes les langues des traces de cette origine commune. La diversité extrême des langues et de leurs procédés prouve qu'elles ont été

créées indépendamment les unes des autres, et probablement à des époques très-différentes. Comme, en outre, les principales familles irréductibles de langues correspondent d'une manière générale aux grandes races de l'humanité, nous admettons que le langage a pris naissance d'une manière indépendante chez diverses variétés distinctes de ce que M. Müller appelle l'*homo primigenius,* de ce que les anthropologistes français appellent les précurseurs de l'homme.

Cet *homo primigenius* avait déjà un attribut important de l'humanité, la station droite parfaite, cause décisive d'immenses progrès ultérieurs. En effet, du moment où il avait la disposition complète de ses membres thoraciques, devenus inutiles à la locomotion, l'usage qu'il en fit continuellement pour saisir, casser, éplucher, etc., les perfectionna et leur donna une grande adresse, ce qui lui permit de se construire des abris, de faire du feu, de fabriquer des armes avec du bois et des pierres, de se vêtir de la dépouille des animaux, etc.

Rendu ainsi peu à peu plus indépendant des circonstances extérieures, ayant acquis une plus grande sécurité, devenu plus maître de ses conditions d'existence, il éprouva de plus en plus le besoin d'échanger ses impressions avec ses semblables par le moyen de la voix.

L'homme n'est pas le seul qui se serve de la voix pour communiquer à ses semblables les impressions qu'il éprouve ; c'est le fait de presque tous les animaux supérieurs. On cite le *cebus azaræ* du Paraguay qui, suivant qu'il est excité par tel ou tel sentiment, fait entendre au moins six sons différents, qui provoquent chez les autres des émotions correspondantes aux siennes.

L'aboiement, qui semble être acquis ou au moins perfectionné par les chiens dans l'état de domesticité, renferme des tons très-distincts pour exprimer l'impatience, l'inquiétude, la colère, la terreur, la joie, la douleur, la prière.

Mais l'homme est le seul qui possède le langage articulé; je ne parle pas des animaux qui l'acquièrent par imitation, comme le perroquet. Du moment qu'ils n'y attachent aucun sens, ce n'est plus du langage, car le langage suppose le concours de l'intelligence aussi bien que l'usage des organes de la voix, et la poule, qui glousse pour appeler ses petits à la pâture, parle certainement plutôt que le perroquet, qui articule parfaitement une phrase sans la comprendre.

Avant même que l'être qui devint l'homme eût l'idée de communiquer ses pensées par les sons de la voix, il devait déjà exprimer sans raisonnement ses sensations diverses par des *cris* spéciaux dont tous ses semblables, au moins dans une même variété, comprenaient la valeur. La série de ces cris spontanés et non encore raisonnés était chez lui plus complète que chez le *cebus azaræ*, le chien ou tout autre animal, en raison d'une plus grande variété de sensations due à la supériorité de son système nerveux et du plus grand perfectionnement de son organe vocal.

Mais après avoir poussé le cri d'effroi pour signaler un danger, un ennemi, il lui vint naturellement à l'idée d'imiter le bruit de ce danger, le cri de cet ennemi, pour en faire connaître la nature aux siens; de là les onomatopées qu'on trouve en grand nombre dans les langues, et qui doivent en être les premiers éléments conscients.

Puis ces êtres, dont l'intelligence se développait de plus en plus, comprirent qu'un son quelconque pouvait, par

une simple convention, désigner un objet, une action. C'est de ce moment que le vrai langage était créé; il ne restait qu'à le compléter et à le perfectionner, ce qui fut sans doute bien long.

La connaissance des premières acquisitions du langage était transmise par les parents à leurs enfants et devenait un patrimoine de la famille ou du groupe humain, et cela avait lieu d'une manière indépendante pour des agglomérations d'hommes séparées les unes des autres par les eaux, par les montagnes, par les forêts, par la guerre. Aussi, bien loin que les différentes langues existantes ou qui ont existé proviennent d'une langue-mère primitive, créée de toutes pièces, comme on l'a généralement avancé, il me semble évident qu'il a été créé par les hommes des quantités innombrables de langages primitifs, autant qu'il y a, parmi les tribus sauvages, de modes d'arranger ses cheveux, de danser, de se vêtir, etc.; puis par la fusion, soit pacifique, soit violente de groupes voisins, il s'opérait des fusions des langages différents, avec bénéfice des résultats acquis de part et d'autre. Par une sélection naturelle, les meilleurs mots, les meilleures règles subsistaient aux dépens des autres qu'on abandonnait.

Les groupes humains qui arrivèrent à avoir les procédés supérieurs de langage virent par là leur développement intellectuel singulièrement favorisé, et l'emportèrent sur les groupes moins bien partagés qui entraient en lutte avec eux pour l'existence. On s'accorde à dire, par exemple, que les Peaux-Rouges de l'Amérique étaient condamnés à ne pas avoir de civilisation propre par la nature même de leurs langues.

Pour en revenir à M. Frédéric Müller, il fait concorder

d'une manière générale le classement des langues avec le classement ethnique de Hœckel qu'il adopte.

Ce classement, comme nous l'avons dit, est basé sur la nature de la chevelure.

Il distingue dans l'espèce humaine deux grands genres : le genre ulotriche, c'est-à-dire à cheveux laineux : Hottentots et Papous, Cafres et nègres d'Afrique; et le genre lissotriche, c'est-à-dire à cheveux lisses. Ce dernier genre comprend deux sous-genres : le sous-genre euthycome, c'est-à-dire à cheveux droits, comprenant les Australiens, les Malais, les Mongols, les Américains et les peuples arctiques; et le sous-genre euplocome, c'est-à-dire à cheveux bouclés; ce sont les Dravidas, les Nubiens et les Méditerranéens.

Les Méditerranéens comprennent : les Basques, les Caucasiens, les Sémites asiatiques et africains (1), et les Indo-Germains; ces derniers sont à la tête de l'humanité.

Müller rapproche, comme race et comme langue, les Pouls et les Nubiens. Je ne connais pas assez les Nubiens pour avoir sur eux une opinion bien fondée, mais je me suis fait sur les Pouls une opinion basée sur une longue observation. J'accepte la place que leur assigne Müller comme race; quant à la langue, je ne connais pas de rapports entre le poul et les langues de la Nubie; mais je ne puis pas assurer non plus qu'il n'y en ait pas, ne connaissant pas assez ces dernières.

On trouve aujourd'hui bien peu de Pouls purs de tout croisement avec les noirs, depuis que cette race est de-

(1) M. Frédéric Müller appelle Sémites africains les Égyptiens et les Berbères.

venue guerrière et conquérante et a fondé des empires aux dépens des races nègres. Leurs cheveux, pourrait-on dire, sont aujourd'hui un peu plus que bouclés et se rapprochent des cheveux crêpés; mais ils ne sont certainement pas laineux comme ceux des nègres, et la distinction entre eux, sous ce rapport, est parfaitement justifiée. En outre, la couleur de leur peau n'est que brun clair ou plutôt rougeâtre; leur face est orthognate, leur nez petit en général, mais cartilagineux et de forme aquiline. En somme, leur visage est agréable au point de vue européen. Comme intelligence et comme caractère, ils sont supérieurs aux nègres; ce n'est pas que l'intelligence proprement dite des noirs, c'est-à-dire leur faculté de comprendre, m'ait jamais paru bien inférieure à celle des blancs. J'ai observé des noirs de toutes les classes, des chefs, des gens de classe moyenne, des ouvriers, des esclaves, à leur état naturel. Avec les premiers, j'ai souvent, comme gouverneur, causé politique ou commerce; j'ai observé aussi ceux qui nous sont soumis et à la portée de qui nous mettons la civilisation; j'ai vu ces derniers étudier enfants dans nos écoles; jeunes hommes et hommes faits, j'en ai formé des interprètes, des instituteurs, des employés des ponts et chaussées et des télégraphes, des sous-officiers et des officiers.

Tout ce qu'on peut dire, c'est que si, dans la jeunesse, leur intelligence paraît quelquefois même plus précoce que celle des blancs, l'âge de la puberté semble arrêter d'une manière fâcheuse leur développement intellectuel.

Quant aux qualités du cœur, ils sont très-sensibles et plus portés au dévoûment spontané que les blancs. Mais ce qui fait leur infériorité réelle, c'est le manque de prévoyance, de suite dans les idées; la force active de volonté

leur fait défaut ; ils n'ont que celle d'inertie ; c'est à cause de cela qu'on peut en faire des esclaves. On ne songerait pas à faire des Arabes esclaves ; ils assassineraient leurs maîtres. On ne cherche non plus jamais à garder comme esclaves des Pouls adultes ; ils se sauveraient indubitablement.

Quant aux femmes pouls, il y a un proverbe à Saint-Louis qui dit que si l'on introduit une jeune fille poul dans une famille, fût-ce comme servante, comme captive, elle devient toujours maîtresse de la maison.

L'infériorité des noirs provient sans doute du volume relativement faible de leur cerveau. Nous manquons de données suffisantes pour leur comparer les Pouls sous le rapport de ce volume.

Quelle que soit l'origine des Pouls en Afrique, qu'ils y soient, ou non, venus de l'est du continent et même de plus loin, il est certain qu'ils ont d'abord vécu dans le Soudan à l'état de tribus de pasteurs, tributaires des chefs indigènes maîtres du sol.

Les historiens arabes nous apprennent que c'est vers le Xe siècle que les Arabes et les Berbères commencèrent à obtenir des conversions de peuples soudaniens à l'islamisme.

Le pays de Tekrour est signalé par les auteurs comme s'étant converti le premier. Tekrour était sur le Niger, en amont de Tombouktou. Le nom de Tekrour est certainement un nom berbère ; les Soudaniens ne pourraient pas le prononcer à cause de la consonne double et des deux *r* successives. Ils diraient Tokoror, ou plutôt Tokolor, à cause de la parenté de l'*l* et de l'*r* qui étaient confondus chez les Égyptiens.

La population de Tekrour était-elle poul ou non? C'est difficile à savoir aujourd'hui; mais ce qu'il y a de certain, c'est que :

1° Le mot fut adopté dans le monde musulman, dans les écrits arabes, pour désigner le soudan musulman et par suite tout le Soudan, d'où résulte que nous voyons dans nos vieilles cartes géographiques Tekrour ou Soudan;

2° La race poul ayant été, d'une manière générale, la première à s'identifier complètement avec l'islamisme, le nom de Tekrouri (pluriel Tekarir), signifiant Soudanien musulman, lui a été plus spécialement appliqué (1).

Vers la fin du XIIIe siècle, des marabouts pouls du Niger allaient déjà chercher à convertir la contrée à l'est; ils faisaient des pèlerinages à la Mecque. Au siècle suivant, XIVe, un État poul, mais non musulman, était fondé sur le Sénégal; les Pouls s'y convertirent et s'y croisèrent avec les noirs.

Les Maures du Sénégal leur appliquèrent, suivant l'usage, le nom de Tekrouri, lorsqu'ils furent devenus musulmans. Les noirs de notre colonie, et par suite les Français, leur donnèrent ce même nom, devenu dans leur bouche *Tokoror*, *Tokolor*, *Toukouleur*, et ils leur appliquèrent ce nom, à eux, Pouls mêlés de noirs, à l'exclusion des tribus pouls restées pures auprès d'eux, de sorte que, pour les Sénégalais, aujourd'hui *Toucouleur* veut dire *poul croisé de noir*.

Pour se désigner eux-mêmes, les Toucouleurs du Fouta

(1) Aujourd'hui le mot *tekrouri*, en Égypte et probablement aussi en Arabie, signifie marabout soudanien, poul ou non, marchand d'amulettes et diseur de bonne aventure. En Algérie, le mot *tekrouri* désigne le chanvre enivrant du Soudan, appelé aussi *kif* ou *hachich*.

sénégalais ne se donnent pas le nom de *Foulbé,* réservé aux Pouls purs, ni celui de *Tokolor;* ils se donnent celui de *Al Poular,* par lequel les Berbères parlant arabe désignent les Pouls.

Mais il est nécessaire que nous entrions à ce sujet dans quelques détails pour faire connaître la caste des Torodo.

Le territoire du Fouta sénégalais actuel était autrefois occupé dans l'ouest (Dimar, Toro, Fouta central) par des Wolofs, et dans l'est (Damga) par des Malinké de la nation Socé ; la rive droite était au pouvoir des Maures. Un chef poul, nommé Koly-Ténéba, probablement déjà musulman, vint avec sa famille chez les Sérères-Sine, dont le pays est situé entre le Cap-Vert et la Gambie, et où il fut parfaitement accueilli par le roi, qui épousa sa sœur. Des Pouls, plus ou moins nombreux, vinrent se joindre à lui, se mêlant aux Sérères; de là, sans doute, le grand nombre de mots communs que nous trouvons dans les deux langues. Koly-Ténéba, devenu ambitieux, fit, avec l'aide de son beau-frère, la conquête du Toro, qui s'étendait alors dans le sens de l'est et de l'ouest plus que la province actuelle. Une partie des habitants wolofs se fondit avec les conquérants et forma avec eux la race croisée des Torodo.

Voilà donc une tradition sur l'origine des Torodo, qui présente des caractères de réalité.

Voici maintenant une autre tradition sur la conquête générale du Fouta sénégalais par les Pouls; est-elle bien distincte de la première? On en jugera. Le conquérant s'appelle encore *Koly;* il portait le titre de *Saltigué;* il serait venu du *Foula dougou* (mot qui veut dire pays des Pouls, en langue malinké), contrée située entre le Haut-

Sénégal et le Haut-Niger. *Koly* fit la conquête de tout le pays, depuis le Damga jusqu'aux frontières du Walo. Les Socé du Damga furent sans doute refoulés dans le Ouli. Les Wolofs, qui ne voulurent pas subir la conquête, se réfugièrent dans les pays wolofs de la côte, où on sait encore les distinguer à leurs noms de tribus.

La nation poul qui suivait ce Koly s'appelait dénianké ou délianké. La tradition dit qu'elle était un peu croisée de Maures tadjakant (Berbères). Ce Koly aurait fait la paix avec le Walo en épousant la fille du Brak. On voit qu'il y a des points de contact entre ces deux traditions : les noms des conquérants, les alliances avec les familles royales sérère ou wolof, etc.

Malgré cela, nous sommes porté à les regarder comme distinctes, et nous croyons à un mélange de Pouls avec des Sérères, à leur établissement dans le Toro et à leur croisement avec les Wolofs de cette province avant l'invasion des Dénianké, car, sans cela, on ne pourrait expliquer l'origine de la caste des Torodo, Pouls croisés de noirs, parlant poul et déjà convertis à l'islam lorsque le Toro fut conquis avec le reste du Fouta par les Dénianké.

Le Dénianké qui fut chargé par le Saltigué de gouverner sous ses ordres la province du Toro prit le titre de *Lam-Toro*, titre qui avait sans doute été créé et porté par Koly-Ténéba; les chefs sérères portaient et portent encore le titre de *Laman*.

Quoi qu'il en soit, tout ceci nous fait voir qu'il y a eu, depuis des temps assez reculés, bien des alliances des Pouls avec les Sérères et les Wolofs, dans les pays mêmes de ces derniers; et c'est comme cela que nous nous expliquons le grand nombre de Wolofs et de Sérères qui, quoique

tout à fait noirs, ont des traits qui nous plaisent plus que ceux de la race nègre pure.

Au commencement du XVIIIe siècle eut lieu, dans le Fouta, une révolte que les développements précédents nous font parfaitement comprendre; les Torodo étant devenus tous des musulmans fanatiques, se révoltèrent contre les Dénianké non encore convertis ou mauvais musulmans. Dans cette circonstance, le Lam-Toro dénianké trahit son parti et se mit avec les Torodo. Le pouvoir des Dénianké fut renversé, et l'islamisme proclamé religion de l'État, lequel fut gouverné par un chef suprême électif nommé *Almamy* (el Émir el Moumenin, prince des croyants), qui ne peut être choisi que dans la caste des Torodo.

Les Dénianké forment encore la majeure partie de la population du Damga, mais sans pouvoir politique. Le Lam-Toro, comme récompense, fut maintenu dans sa place à Guédé, par les marabouts vainqueurs, et ses descendants y commandent encore aujourd'hui avec le même titre.

Le héros de cette révolution politique et religieuse s'appelait Abdou-el-Kader. Il fut tué sur ses vieux jours par le chef du Bondou.

Depuis l'établissement de la puissance des Torodo, le Fouta sénégalais n'a cessé d'être un foyer de fanatisme, d'où les Pouls croisés de noirs et semblant avoir acquis par là des facultés nouvelles, c'est-à-dire être devenus sédentaires, cultivateurs, guerriers conquérants et fondateurs d'empire, ne cessent de proclamer des guerres saintes et s'emparent peu à peu de tout le Soudan.

Nous allons énumérer leurs conquêtes.

1° Abdou-el-Kader fonde au commencement du

XVIIIe siècle l'État théocratique du Fouta sénégalais, 4,000 lieues carrées;

2° Dans le cours du XVIIIe siècle, Sidi fonde le Fouta-dialon, 4,000 lieues carrées;

3° Fin du XVIIIe siècle, fondation du Bondou musulman par l'almamy Ibrahima, du Fouta-dialon, 2,000 lieues carrées;

4° Commencement du XIXe siècle, Othman-Fodia torodo et son fils fondent un vaste empire poul entre le Niger et le lac Tchad (royaumes de Sokoto et de Gando), 20,000 lieues carrées;

5° Au commencement du XIXe siècle, Ahmadou-Labbo fonde un État poul le long du Niger, entre Tombouctou et Ségou. Tombouctou finit par lui être soumis, 4,000 lieues carrées;

6° De 1857 à 1861, el Hadj-Omar torodo, repoussé par nous du Sénégal, fait la conquête des puissants États du Kaarta et du Ségou; ensemble 15,000 lieues carrées;

7° Les dernières nouvelles du Sénégal annoncent que Ahmadou-Cheikhou torodo, des environs de Podor, déjà maître du Djolof depuis quelques années, vient d'envahir le Cayor d'où il a chassé le Damel. Ce serait donc la fondation d'un nouvel et septième État poul, celui-ci aux dépens des pays wolofs, 5,000 lieues carrées (1).

De sorte qu'aujourd'hui les Pouls sont maîtres presque partout du Cap-Vert au lac Tchad, sur trente degrés de longitude et entre les latitudes de 10° à 15° nord, c'est-à-dire dans une zone de 80,000 à 90,000 lieues carrées.

(1) Abdou-el-Kader avait échoué, au commencement de ce siècle, dans l'invasion du Cayor.

LANGUE POUL.

Nous allons maintenant nous occuper de la langue des Pouls, et ce n'est pas ce qui les caractérise le moins au milieu des peuples qui les entourent.

Les sons de cette langue peuvent tous être représentés par des lettres de notre alphabet; mais on n'y trouve pas nos sons *u, j, ch, x, z,* ni les sons du *kha,* du *raïn* et du *aïn* arabes.

Ainsi, les Pouls, qui donnent aux chefs qui les guident dans la guerre sainte le nom arabe de Cheikhou, ne pouvant prononcer ni le *ch,* ni le *kha,* disent Sékou.

J'introduis, parmi les lettres nécessaires pour écrire le poul, le *w* représentant le *w* anglais, le *ou* de notre particule affirmative *oui,* prononcé en une seule syllabe. Il est, en outre, nécessaire d'employer aussi la voyelle ou diphtongue *ou,* chaque fois qu'elle forme une syllabe, soit seule, soit avec une consonne qui précède. Le *w* sera toujours employé devant une voyelle avec laquelle il formera une seule syllabe; ainsi nous écrirons : *woppoudé* « abandonner », et *louadé* « s'abriter », parce qu'il y a dans ce dernier mot trois syllabes, le *ou* ne formant pas syllabe avec l'*a* : *walloudé* « aider », *ouddoudé* « former », *défowo* « cuisiner », *daddowo* « chasseur ».

Dans quelques mots, la prononciation des indigènes ne permet pas de méconnaître le son du *v, veldé* « plaire ». On ne pourrait hésiter qu'entre le son du *v* et celui de notre *u* français, *ueldé;* mais *veldé* rend réellement mieux le son indigène.

L'absence du *kha*, de cette lettre gutturale si difficile à prononcer pour les Français et qui est si commune en arabe, en berbère, en malinké, établit de suite une distinction frappante entre le poul et les langues qui se parlent autour de lui.

Autant le malinké est dur, autant le poul est doux et harmonieux. Le langage du Malinké, cette race partout en contact avec les Pouls et partout leur rivale dans le Soudan occidental, semble une suite de détonations venant du palais et de la gorge. Les *t*, les *k*, les *kh* y reviennent à chaque mot, souvent avec la voyelle *o* prononcée du gosier. Dans le poul, au contraire, les dentales et les labiales dominent; les Pouls semblent parler avec les lèvres et avec les dents, et sans faire aucun effort. La voyelle *i* est très-fréquente; les finales sont brèves; l'accent est généralement sur la pénultième syllabe. Les consonnes se redoublent très-souvent, comme en italien, donnant de l'élégance à la diction : *debbo* « femme », *bibbé* « enfants », *tiolli* « petits oiseaux ».

Cette physionomie générale des langues poul et malinké nous semble en corrélation avec la conformation des organes de la voix des peuples qui les parlent. D'une part, le Poul a une petite bouche orthognate; de l'autre, le Malinké a une grande bouche, prognate et lippue.

Les Toucouleurs (pouls croisés de nègres) ne parlent pas la langue bien purement, et dans leur bouche elle n'a déjà plus la même douceur.

C'est l'idiome des Toucouleurs du Fouta sénégalais que nous allons étudier ici. — Il présente quelques petites différences avec le poul pur et des différences plus consi-

dérables avec les idiomes pouls plus ou moins corrompus du grand empire poul compris entre le Niger et le lac Tchad.

GENRE HOMININ. — GENRE BRUTE.

Genre hominin. — Nous allons d'abord parler d'une particularité très-remarquable du poul. Parmi les langues voisines, l'arabe et le berbère ont, comme nos langues aryaques, les genres masculin et féminin, attribuant en quelque sorte un sexe même aux choses inanimées; d'un autre côté, les langues des noirs, comme la grande majorité des langues de la terre, ne connaissent pas les genres sexuels. Elles n'ont que les mots mâle et femelle, qu'on ajoute au nom d'un animal pour désigner son sexe; mais les articles, adjectifs, pronoms et verbes s'appliquent également, et sans modifications, à un être mâle ou à un être femelle.

Le poul est, sous ce rapport, comme les langues des noirs; il n'a pas de genres sexuels, mais il établit entre les êtres une distinction d'une autre nature; il les partage en deux catégories : d'une part tout ce qui appartient à l'humanité, d'autre part tout ce qui n'est pas elle : animaux, plantes, choses inanimées.

Cela forme deux genres que nous appellerons genre hominin et genre brute. Nous disons genre hominin et non pas genre humain, parce que cette dernière expression a déjà une acception vulgaire différente.

Ce que nous signalons ici dans le poul se retrouve dans certaines langues américaines.

Ce caractère nous semble avoir quelque chose de pri-

mitif. Le soin de se distinguer ainsi des animaux ne saurait paraître utile à des hommes qui en sont aussi loin que les peuples civilisés; il se conçoit au contraire de la part de gens à l'état de nature, fiers en quelque sorte d'être sortis de la vie bestiale qui les entoure, comme les Pouls qui vivent pêle-mêle avec leurs troupeaux, au milieu des fauves.

En poul, le pronom personnel de la troisième personne, qui est identique avec l'adjectif démonstratif, diffère s'il s'agit d'un être appartenant à l'humanité ou d'un être qui est en dehors d'elle.

Pour le premier cas, le pronom personnel et l'adjectif démonstratif sont *o*, pluriel *bé;* pour le second cas, ce sont des formes variées, mais toutes différentes, comme nous le verrons plus tard.

Comme les substantifs et les adjectifs sont formés des racines verbales avec adjonction de préfixes et de suffixes qui ne sont, ces derniers, que l'adjectif démonstratif à peine altéré, il s'ensuit que tous les noms et tous les adjectifs, quand ils se rapportent à des êtres du genre hominin, ont la terminaison *o* au singulier et la terminaison *bé* au pluriel, ce qui les distingue complètement des noms et adjectifs du genre brute.

Ainsi, pour les substantifs du genre hominin, nous avons : homme, *gorko,* — femme, *debbo,* — enfant, *biddo,* — vieillard, *naédio,* — quelqu'un, *neddo,* — mari, *guendirado,* — épouse, *tiouddido,* — esclave, *diado,* — famille, *moucido,* — étranger, *kodo.*

De même pour les noms des professions exercées par les hommes : berger, *ganéako,* — forgeron, *baleo,* — roi, *lamdo,* — pêcheur, *tiouballo.*

La terminaison est la même pour les adjectifs qualificatifs, les participes, les noms verbaux, les pronoms et les adjectifs démonstratifs de la troisième personne quand ils se rapportent à un substantif du genre hom[illegible]. Seulement, nous ferons observer en passant qu'ici c'est un cas particulier d'une règle générale que nous verrons plus loin, et qui exige [illegible] ces sortes de mots *riment* avec le nom auquel ils se rap[illegible]ent.

Adjectif [illegible]ere hominin). — Bon, *modjio,* — rouge, *goddioudo,* — gros, *bouto,* — gras, *paydo.*

Partic[illegible] et noms verbaux. — Blessé, *pidado,* — envoyé, *né[illegible]* — chasseur, *daddowo,* — cultivateur, *démowo,* — chanteur, *djimowo,* — travailleur, *kilnotodo,* — penseur, *midiotodo.*

Pronoms et adjectifs déterminatifs de la troisième personne (ge[illegible] hominin). — Il, lui, elle, *o, kanko,* — ce, cette, celui-là, celle-là, *o, kanko,* — qui, lequel, quelqu'un, *goto,* — aucun, *aygoto,* — autre, *godo,* — son, sien, *komako.*

Tous ces mots prennent d'autres terminaisons s'ils s'appliquent à des plantes, animaux ou objets inanimés.

Nota. — Les pronoms personnels et les adjectifs possessifs de la première et de la deuxième personne sont en dehors de cette règle, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas en *o,* même lorsqu'ils se rapportent à des êtres humains.

Maintenant, pourquoi les Pouls ont-ils adopté *o* pour pronom personnel hominin de la troisième personne, et pour désinence spéciale à l'humanité plutôt que toute autre voyelle ?

On pourrait dire que c'est par hasard. Certes, il serait difficile d'expliquer, sans faire intervenir le hasard, les

quelques millions de vocables que renferment les langues humaines. Mais nous croyons que, le plus souvent, la conformation des organes de la voix est pour quelque chose dans la [illegible]ion des mots. Ainsi, un son qui semble devoir être tout à fait instinctif et non raisonné, et par conséquent résulter de la conformation des organes de la voix, et qui est probablement dans chaque far[illegible]e de langues un reste de la période où l'homme n'[illegible]oyait que des exclamations, c'est celui que l'on fait en[illegible]dre pour appeler quelqu'un, qu'on prononce aussi apr[illegible]le nom de la personne qu'on appelle. Cela varie suivant les langues. En français, c'est le son de *é*. *Eh!* « Au[illegible], eh! » Chez les Arabes, c'est toujours le son de *a:* « [illegible], Mohammed, a! » Chez les Pouls, c'est exclusivement *o:* « Bilal, o! »

Cet *o* est le son qu'instinctivement le P[illegible] primitif devait émettre pour appeler son semblable, et c'est probablement à cause de cela qu'il a été conduit à en faire le pronom démonstratif spécial à l'homme, et par suite la désinence commune, obligatoire et exclusive de tout ce qui s'applique à l'espèce humaine.

Notons pourtant que les noms propres ne sont pas en *o:* *Bilal*, *Demba*, *Koly*. Mais les noms propres ont dû venir assez tard dans la création des langues.

Pluriel du genre hominin. — La langue poul est une de celles où la pluralité est indiquée avec soin dans le langage. Il y a beaucoup de langues où le pluriel ne se distingue pas ou se distingue peu du singulier dans les noms ou adjectifs. En ouolof et en sérère, langues dans lesquelles nous aurons à signaler des analogies singulières avec la langue poul, le pluriel ne se reconnaît

que par l'article. Je ne connais pas de langue, au contraire, où les pluriels diffèrent autant des singuliers qu'en poul.

Qu'il nous suffise de citer pour exemple : *houndé* « chose », pluriel *koullé; saourou* « bâton », pluriel *tiabbi*. Qu'on ne croie pas que *saourou* et *tiabbi* sont des mots d'origine différente; *tiabbi* est la forme plurielle de *saourou* d'après la règle.

Le poul adopta le pronom pluriel du genre hominin *bé*, pour terminaison du pluriel de tous les mots en *o* du genre hominin, la réservant encore plus exclusivement à l'espèce humaine que la désinence *o* pour le singulier, car je ne connais pas une seule exception à cette règle du pluriel en *bé*.

Reprenant tous les mots dont nous avons donné les singuliers, nous aurons pour leurs pluriels : hommes, *worbé*, — femmes, *réobé*, — enfants, *bibbé*, — vieillards, *naébé*, — des gens, *imbé*, — maris, *guendirabé*, — épouses, *souddibé*, — esclaves, *diabé*, — familles, *moucidbé*, — étrangers, *hobé*.

Pour les noms de profession : bergers, *aénabé*, — forgerons, *wailbé*, — rois, *lambé*, — pêcheurs, *souballbé*.

Adjectifs qualificatifs. — Bons, *modjioubé*, — méchants, *niangoubé*, — avares, *worodbé*, — rouges, *hoddioubé*, — gros, *boutitbé*, — gras, *faybé*.

Participes. — Blessés, *fidabé*, — envoyés, *nélabé*.

Noms verbaux. — Chasseurs, *raddobé*, — cultivateurs, *rémobé*, — chanteurs, *iimobé*, — travailleurs, *hilnotobé*, — penseurs, *midiotobé*.

Pronoms et adjectifs déterminatifs de la troisième personne. — Ils, elles (sujet), *bé*, — eux, elles (isolés),

kambé, — ces, celles, *bé,* — qui, lesquels, *bé,* — leur, *komabé.*

Cette règle si générale, et qui par suite est un caractère de pureté pour la langue poul, car les exceptions sont introduites dans les langues par les éléments étrangers, cette règle s'applique naturellement au nom même de la race qui est au singulier *poullo,* et au pluriel *foulbé,* la racine verbale de ce nom étant, dit-on, *foul,* qui signifie être rouge brun.

Les noms des tribus pouls pures sont tous en *bé* : les Wodabé, les Ourourbé, les Sonabé, les Diaobé, les Lérabé, les Dialobé, etc.

Noms du genre brute. — Tandis que dans le genre hominin tous les noms singuliers sont en *o* et les pluriels en *bé,* les noms du genre brute ne présentent pas la même uniformité. Les singuliers sont en *a, é, i, o, ou, al, ol, el, am.* Ceux qui ont d'autres terminaisons sont des mots étrangers.

Les mots en *o* sont de très-rares exceptions dans le genre brute, et ils n'ont pas le pluriel en *bé : dioungo* « main », pluriel *dioudé ; morço* (mot français, amorce), pluriel *morçodji.*

La règle de formation des pluriels du genre brute est bien compliquée. Ils ont tous pour voyelle finale *é* ou *i,* mais précédée de consonnes variables, et le radical même du singulier subit des changements.

Nous avons déjà cité pour exemples : *houndé* « chose », pluriel *koullé ;* le radical est *hou* qui devient *kou ; saourou* « bâton », pluriel *tiabbi ;* le radical est *saou* qui devient *tiab* au pluriel par le changement ordinaire de *s* en *t* mouillé, et de *ou* en *b.* Nous citerons encore : *feddé*

« compagnie », pluriel *pellé;* le radical est *fé* qui devient *pé; wédou* « lac », pluriel *bélo;* le radical est *wé* qui devient *bé.*

En voilà assez pour montrer combien la formation des pluriels est compliquée; nous allons en donner quelques règles, d'abord pour les terminaisons.

Désinences des noms pluriels du genre brute. — Nous trouvons d'abord une espèce de pluriel régulier qui se forme en ajoutant la finale *dji* au singulier, et généralement sans autre modification : *iggou* « brouillard », pluriel *iggoudji.* Ce pluriel, assez rare pour les mots vraiment poul, est au contraire général pour les mots étrangers introduits dans la langue : mot français, *morço* « amorce », pluriel *morçodji;* mot arabe, *daa* « encrier », pluriel *daadji.*

Mots en OU. — Les mots en *ou,* assez nombreux, font le pluriel en *i : niakou* « abeille », pl. *niaki,* — *fittandou* « âme », pl. *pittali,* — *fédendou* « doigt », pl. *pédéli,* — *sabboundou* « nid », pl. *tiabbouli,* — *boundou* « puits », pl. *boulli,* — *saourou* « bâton », pl. *tiabbi,* — *nofourou* « oreille », pl. *nopi,* — *barou* « carquois », pl. *bahi,* — *lingou* « poisson », pl. *ligdi,* — *tioungou* « panthère », pl. *tioudi.*

On voit que la finale *ndou* du singulier devient *li* au pluriel; que *rou* devient *hi;* que *ourou* devient *bi* ou *pi,* et que *ngou* devient *di,* en perdant ou en conservant le *g.*

Mots en A. — Les mots en *a* n'ont pas de désinence fixe au pluriel; ils le font en *é,* en *i,* en *dji : lana* « embarcation », pl. *ladé,* — *norowa* « crocodile », pl. *nodi,* — *mbaba* « âne », pl. *bamdi.*

Mots en NDÉ. — Beaucoup de noms en *ndé* font le

pluriel en *lé : hitandé* « année », pl. *kitalé,* — *houndé* « chose », pl. *koullé,* — *dabboundé* « hiver », pl. *dabboulé.*

Mots en ÉRÉ. — Ils suppriment le *ré* final au pluriel : *bakkéré* « limon », pl. *bakké,* — *foddéré* « graine de melon », pl. *poddé,* — *hitéré* « œil », pl. *guité.*

Mots en I. — Les mots en *i* font leur pluriel en *é* ou en *i* sans règles fixes. Mais ce qu'il y a de particulier à leur égard, c'est que cette désinence semble affectée par les Pouls à tout ce qui se rapporte au règne végétal : arbre, *léki,* pl. *lédé,* — figuier sauvage, *diwi,* pl. *dibbé,* — baobab, *boki,* pl. *bohoudé,* — caïlcédra, *kahi,* pl. *kahé,* — coton, *bouki,* pl. *boukédji.*

Nous avons encore : cosse de gonaké, *gaoudi,* — cendre provenant des plantes, *ndondi,* — parfum provenant des plantes, *koouri,* — ronier, *doubbi,* — remède (végétal), *lekki* (c'est le mot plante), — ombre (d'un arbre), *boubri,* — mil, *gaouri,* — petit mil, *niarikali,* — terre cultivable, *leydi,* — fleur, *pindi.*

Il est incontestable qu'il y a là une coïncidence remarquable et que *i* caractérise le règne végétal.

Mots en AL. — Les mots en *al* qui sont quelquefois des augmentatifs et ceux en *gal* (ces derniers noms d'instruments) font leur pluriel en *é, lé, dé : guerlal* « perdrix », pl. *guerlé,* — *diardougal* « pipe », pl. *diardoulé,* — *bétirgal* « mesure », pl. *bétirdé.*

Mots en OL. — Les mots en *ol* font leur pluriel en *li, bi, di : ourol* « bonne odeur », pl. *ouréli,* — *djimol* « chanson », pl. *djimdi,* — *lawol* « chemin, loi, religion », pl. *labi,* — *kelgol* « avarie », pl. *keldi.*

Mots en EL. — Les mots en *el* sont des diminutifs; ils font leur pluriel en *ogne, kogne :* petit enfant, *tioukalel,*

pl. *tioukalogne,* — petite calebasse, *niédounguel,* pl. *niédoukogne,* — petite bête, *baroguel,* pl. *barékogne,* — petit ruisseau, *tialouguel,* pl. *tialoukogne.*

Mots en AM. — Les mots en *am* ne sont pas nombreux; leur pluriel est en *é: diiam* « eau », pl. *didjié.*

Pour ces mots encore, nous aurons une observation intéressante à faire. Tous ceux que je connais désignent des liquides ou des corps tirés des liquides : eau, *diiam,* — sang, *djidiam,* — lait, en général, *koçam,* — lait frais, *biradam,* — lait aigre, *kadam,* — beurre (extrait du lait), *nébam,* — sel (de l'eau de mer), *landam,* — ulcère (qui suppure), *réowam.*

On voit encore ici la singulière et caractéristique tendance du poul à affecter certains sons à certains ordres d'idées. Il n'y a pas, je crois, de langue dans laquelle la phonologie joue un rôle aussi prépondérant.

Changements dans le radical au pluriel. — Comme nous l'avons vu, le nom ne change pas seulement sa désinence au pluriel ; il change encore quelquefois les consonnes du radical.

Ainsi, dans le genre hominin, le nom change pour former le pluriel :

Les initiales	*p*	du singulier en	*f.*
—	*gn, g* (dur), *k*	—	*h, w.*
—	*b*	—	*w, v.*
—	*nd, d*	—	*r.*
—	*t* (mouillé)	—	*s.*
—	*dj, ndj*	—	*i.*

Exemples : Poullo « poul », pl. *foulbé,* — *ganéako* « berger », pl. *hanéabé,* — *kodowo* « joueur d'instrument

à cordes », pl. *hodobé*, — *budido* « cavalier », pl. *wadotobé*, — *daddowo* « chasseur », pl. *raddobé*, — *tianowo* « tisserand », pl. *saniobé*, — *djimowo* « chanteur », pl. *iimobé*.

Comme si ce n'était pas assez pour le poul d'avoir distingué le genre hominin du genre brute par une terminaison spéciale, il l'en distingue encore, chose singulière, en appliquant, dans le genre brute, une règle tout à fait inverse de la précédente pour le changement des consonnes du radical, du singulier au pluriel.

Ainsi, dans ce dernier genre, le pluriel change :

Les initiales	*f*	du singulier en	*p*.
—	*w, h,*	—	*k, g* (dur), *gn*.
—	*v, w*	—	*b*.
—	*r*	—	*d, nd*.
—	*s*	—	*t* (mouillé).
—	*i*	—	*dj, ndj*.

Exemples : *fittandou* « âme », pl. *pittali*, — *hitandé* « année », pl. *kitalé*, — *hiertéré* « arachide », pl. *guerté*, — *waré* « barbe », pl. *baé*, — *rouldé* « nuage », pl. *doulé*, — *soudou* « petit oiseau », pl. *tiolli*, — *iéço* « figure », pl. *djiécé*, — *védou* « lac », pl. *béli*.

Ces changements dans le radical n'ont généralement pas lieu pour les pluriels réguliers en *dji* : *séguéné* « ongle », pl. *séguénedji*, — *foulla* « marteau », pl. *foulladji*.

Pluriels des adjectifs, participes et noms verbaux. — Les adjectifs, participes et noms verbaux suivent les mêmes règles que les noms dans la formation du pluriel, tant pour la terminaison que pour les changements dans le radical.

Ainsi, dans le genre hominin : *péodo* « raisonnable »,

pl. *féobé*, — *goddioudo* « rouge », pl. *hoddioubé*, — *kouldo rédou* (1) « poltron », pl. *houlbé dédi*, — *borodo* « avare », pl. *worodbé*, — *dimo* « noble », pl. *rimbé*, — *tiéoudo* « mince », pl. *séobé*.

Dans le genre brute, inversement : *wiltoundé* « touffu », pl. *biltoudé*, — *houddoundé* « trouble », pl. *gouddoudé*, — *iettorou* « reconnaissant » (chien), pl. *djettodji*. Ce même mot *reconnaissant* ferait, au genre hominin, au singulier *djettowo*, et au pluriel *iettobé*.

Variations des adjectifs, participes et noms verbaux suivant le nom auquel ils se rapportent. Changements dans le radical et rime. — Nous arrivons à quelque chose de plus singulier encore que les règles d'euphonie qui précèdent. Ce sont les modifications euphoniques que les substantifs font subir dans leur radical aux adjectifs, participes et noms verbaux qui se rapportent à eux, et enfin la rime qu'il leur impose.

Un exemple fera de suite saisir la chose. Prenons l'adjectif *rouge*, et appliquons-le à des mots divers, au singulier et au pluriel ; nous aurons :

Personne rouge,	*neddo*,	*godioudo*.
Personnes rouges,	*imbé*,	*hodébé*.
Cheval rouge,	*poutiou*,	*ngodioungou*.
Chevaux rouges,	*poutchi*,	*goddioudi*.
Jument rouge,	*ndiarlo*,	*mbodého*.
Juments rouges,	*diarli*,	*bodéhi*.
Livre rouge,	*deftéré*,	*hodéré*.
Livres rouges,	*defté*,	*bodedjé*.

(1) *Kouldo rédou*, mot à mot « impressionnable du ventre ». Comme on le voit, les deux mots se mettent au pluriel.

Pagne rouge,	*oudéré,*	*hoddioudé.*
Pagnes rouges,	*goudé,*	*goddioudé.*
Ceinture rouge,	*dadoungal,*	*bodéwal.*
Lion rouge,	*barodi,*	*bodéri.*
Chèvre rouge,	*béwa,*	*godiouba.*
Chèvres rouges,	*béi,*	*godioudi*
Petite bête rouge,	*baroguel,*	*ngodiounguel.*
Petites bêtes rouges,	*barékogne,*	*goddioukogne.*
Eau rouge,	*ndiiam,*	*mbodéham.*

Voilà donc seize formes de l'adjectif *rouge*, et ces seize formes n'ont de commun que les deux lettres *o, d.* Cependant le radical est *hod*, d'où le verbe *hoddé* « être rouge », mais il se change en *god* et en *bod,* d'après les règles de permutation des consonnes.

Il y a là des règles d'euphonie, de correspondance de consonnes qu'il serait trop long de chercher à formuler. Ces règles, un Poul illettré, car cette langue ne s'écrit pas, les observe en parlant, sans savoir qu'elles existent, comme le font les sauvages, des règles quelquefois très-compliquées, très-ingénieuses que présentent leurs langues. Phénomène physiologique très-curieux ! il y a des gens qui se figurent que ce sont les grammairiens qui ont fait les règles des langues ; ils ont tout au plus influé sur l'orthographe dans les langues écrites.

On a vu par les exemples précédents que l'adjectif rime avec le substantif; c'est une véritable rime intentionnelle qui n'a rien de commun avec les rimes accidentelles que présentent les langues à flexions.

Ainsi, en latin on a bien des rimes dans : *vinorum bonorum, deus maximus, rosa pulchra, templo sancto,* mais la

rime n'a plus lieu si le nom et l'adjectif ne sont pas de la même déclinaison : *quercus alta, puer bonus, poeta illustris ;* en un mot, la rime n'y est pas cherchée, intentionnelle ; elle est consécutive, accidentelle.

Chez le Poul, c'est dans un besoin de l'oreille que cette règle prend naissance.

Les Pouls ont l'oreille délicate. Ainsi, en fait de musique, au lieu d'imiter le tapage infernal que font les nègres de Guinée en frappant à tour de bras sur leurs tamtams et soufflant à perdre haleine dans des dents d'éléphant qui donnent les notes les plus discordantes et produisent la cacophonie la plus épouvantable, ils ont un tout petit violon dont ils tirent des sons agréables et très-doux.

Voici les différentes formes de l'adjectif démonstratif suivant les noms auxquels il se rapporte :

Genre hominin. — Cet homme, *o gorko,* — ces hommes, *bé worbé.*

Genre brute. — Ce cheval, *ngou poutiou,* — ce bœuf, *ngué naggué,* — ces bœufs, *i nahi,* — cet arbre, *ki lekki,* — ces arbres, *dé leddé,* — ce sang, *ndam djidiam,* — cette chèvre, *ba mbéwa,* — cet oiseau, *ndou soundou,* — ces oiseaux, *di tiolli,* — cet os, *ngal djial.*

Voici maintenant le pronom relatif : il est le même que l'adjectif démonstratif.

Genre hominin. — Un Poul qui court, *poullo o dogui,* — des Pouls qui courent, *foulbé bé dogui.*

Genre brute. — Le cheval qui court, *poutiou ngou dogui,* — les chevaux qui courent, *poutchi di dogui,* — le bœuf qui court, *naggué ngué dogui,* — la chèvre qui court, *mbéwa ba dogui,* — le chien qui court, *ravandou ndou dogui,* — le lièvre qui court, *wodjéré ndé dogui,* — le lion

qui court, *barodi ndi dogui,* — la poule qui court, *guertogal ngal dogui.*

Nous en resterons là sur les règles des changements euphoniques. On se demandera peut-être si elles sont bien absolues et si elles sont exactement suivies par tout le monde. Cela, je n'ai pas pu le vérifier, mais les informateurs à qui je dois ces documents n'y manquaient jamais, et comme on peut le remarquer, il y a toujours concordance parfaite dans les données qu'ils m'ont fournies. Cependant, il est probable qu'il y a une *certaine latitude* de variation, et il est évident qu'il doit y avoir des variantes suivant les lieux.

NUMÉRATION.

La numération élémentaire a dû être un des premiers besoins, une des premières inventions de l'homme. Il semble aussi que ce que l'homme a dû compter d'abord, ce sont les siens, ne fût-ce que pour savoir si, le soir venu, toute la famille était rentrée, échappant aux bêtes féroces ou aux embûches de l'ennemi. Aussi le Poul a-t-il pris pour premier nom de nombre le mot *go* avec la désinence spéciale du genre hominin. *Go* semble n'être que le pronom personnel de la troisième personne, genre hominin, *o,* renforcé par une consonne initiale.

Nous avons déjà vu que le Poul semble attacher à la finale *i* une idée de pluralité. Aussi les nombres suivants ont tous cette finale. Ce sont : *didi* « deux », — *tati* « trois », — *nahi* « quatre », — *dioï* « cinq ».

Dans *didi,* la répétition indique le nombre lui-même ; l'intention est évidente.

Quant à *dioï* « cinq », il vient du mot *dioungo* « main ». Otez la terminaison *ngo* à *dioungo*, ôtez la finale du pluriel à *dioï*, il restera *dio, diou;* c'est le même radical. On sait, du reste, que le même fait se présente dans une foule de langues. *Dioungo* est un des rares mots qui se terminent en *o*, quoique ne désignant pas un être humain; aussi son pluriel *dioudé* n'est-il pas en *bé*.

Après le nombre cinq, le Poul dit : cinq-un, *dié-go*, — cinq-deux, *dié-didi*, — cinq-trois, *dié-tati*, — cinq-quatre, *dié-nahi*, *dioï* devenant *dié*.

La dizaine a un nom particulier, *sappo*. On ajoute ensuite à *sappo*, suivi de la conjonction *i*, les neuf premiers nombres : *sappo i go... sappo i dié-nahi*. Pour *vingt* on dit *nogas ;* l'*n* initial rappelle *nahi ;* vingt, c'est en effet les quatre mains. Après vingt, les autres dizaines s'expriment par le pluriel *tiapandé*, du mot *sappo*, dix, suivi du nombre des dizaines. Ainsi, *trente* se dit *tiapandé tati*, ou, par abréviation, *tiapan tati*, c'est-à-dire *dizaines-trois*, et ainsi de suite.

Quatre-vingt-dix-neuf se dira *tiapandé nahi i dié-nahi*.

Cent se dit *témédéré*, qui vient du berbère-zénaga : *tomodh*. On dit en berbère-zénaga : cent cavaliers, *tomodhan inéguénoun ;* c'est *timidhi* en touareg.

Mille se dit *oudjiounnéré*.

On voit, par ce que nous venons de dire, que le Poul a d'abord compté par cinq. Il a sans doute emprunté le système décimal aux Berbères qui, n'ayant eux-mêmes que les cinq premiers nombres dans leur langue, l'avaient emprunté eux-mêmes aux Sémites.

Par exception, au genre hominin, les premiers noms de nombres prennent la terminaison *o* et non *bé :* trois hommes, *worbé tato*, — cinq femmes, *réobé dioïo*.

Les nombres ordinaux se déduisent des nombres cardinaux en y ajoutant la terminaison *abo : goabo,* premier; *didabo,* deuxième; *tatabo,* troisième, etc.

CONJUGAISON.

Pronoms personnels sujets des verbes.

Avant de donner les conjugaisons, il est nécessaire de faire connaître les pronoms personnels sujets des verbes.

Ces pronoms sont :

Singulier : première personne, *mi,* — deuxième personne, *a,* — troisième personne, *o* pour le genre hominin, *ngou* pour le genre brute.

Pluriel : première personne, *min* si la ou les personnes à qui l'on parle sont exclues, *en* si elles sont inclues, — deuxième personne, *on,* — troisième personne, *bé* genre hominin, *di, dé* genre brute.

Il faut remarquer les deux formes de la première personne du pluriel, l'une inclusive, l'autre exclusive. Si, accompagné d'un groupe de personnes, je m'adresse à un autre groupe et lui dis : « Nous allons faire cela », je puis vouloir entendre, par « nous », moi et ceux qui m'accompagnent, mais non ceux à qui je parle; c'est la personne exclusive, *min.* Si, au contraire, j'entends par « nous », non seulement moi et les miens, mais aussi ceux à qui je parle, c'est la première personne inclusive, *en.*

On trouve cette distinction, qui est du reste très-rationnelle et souvent utile pour la clarté du langage, dans les langues mongoles et dans le tahïtien.

Les pronoms du genre brute de la troisième personne du

singulier, *ngou*, et du pluriel, *di*, *dé*, sont susceptibles des mêmes modifications que nous avons indiquées pour le pronom relatif et l'adjectif démonstratif.

Voyons maintenant la conjugaison.

Nous reconnaissons d'abord que les verbes pouls ont une forme spéciale pour l'infinitif, ce mode qui exprime l'action d'une manière vague, sans l'attribuer à personne et sans notion de temps. Il existe dans les langues aryaques; il s'emploie quand le verbe est complément d'un autre verbe : « Je veux partir, tu veux partir. » Les langues sémitiques ne l'ont pas. L'arabe dit : « Je veux, je pars; tu veux, tu pars ». La plupart des langues des noirs le confondent avec la racine du verbe qui sert invariablement pour plusieurs temps.

Ainsi, en wolof « aller », racine *dem : dem-na* « j'ai été »; *dem nga* « tu as été »; *dena dem* « j'irai »; *denga dem* « tu iras ». Eh bien! *dem* sert aussi d'infinitif: « Je veux aller », *beug-na dem*.

On ne peut donc pas dire qu'en wolof et en sérère non plus il y ait une forme spéciale pour l'infinitif; mais cela a lieu en poul. L'infinitif se compose de la racine du verbe suivie de la finale *dé*.

Le verbe « boire » a pour racine *hiar : mi hiar* « je bois », *a hiar* « tu bois », etc. Pour dire : « Je veux boire », « je veux » se disant *mi daïdi*, on dira : *mi daïdi hiar-dé*.

Tous les verbes pouls primitifs ou dérivés finissent en *dé* à l'infinitif : « compter » *limdé*, « couvrir » *ippoudé*, « écouter » *etindadé*, « doubler » *soundirdé*.

Dans les modes personnels, nous avons d'abord un temps vague qui semble à la fois un présent et un passé.

Quand nous disons : « Je mange », cela ne veut pas dire que je commence au moment même à manger ; il peut y avoir longtemps que j'ai commencé à manger. Eh bien ! c'est ce sens étendu, vague, entre le présent et le passé, qu'exprime le premier temps du verbe poul; nous l'appellerons aoriste.

VERBE *hal-dé*, PARLER.

AORISTE.

mi kali,	je parle, j'ai parlé.
a kali,	tu parles, tu as parlé.
o / *ngou* } *kali*,	il parle, il a parlé.
min / *en* } *kali*,	nous parlons, nous avons parlé.
on kali,	vous parlez, vous avez parlé.
bé / *di* } *kali*,	Ils parlent, ils ont parlé.

On voit que ce temps se forme en ajoutant *i* à la racine *hal*. Au pluriel, la consonne initiale *h* devient *k* dans tous les temps du verbe.

Nous avons ensuite le futur :

FUTUR.

mami hal,	je parlerai,
ma hal,	tu parleras,
mo / *mangou* } *hal*,	il parlera,
mamin / *maen* } *kal*,	nous parlerons,
maon kal,	vous parlerez,
mabé / *madi* } *kal*,	ils parleront.

On voit que ce temps est la racine même du verbe avec le renforcement au pluriel, et que le pronom est celui de l'aoriste précédé de la particule *ma*. C'est cette particule qui donne le sens du futur.

On a quelquefois besoin d'exprimer le présent absolu comme dans notre locution : « je suis à parler au moment même où je vous le dis ». Il y a en poul un temps pour cela ; nous l'appellerons présent absolu. Il a même deux formes :

PRÉSENT ABSOLU.

1re forme.	2e forme.	
mbédé hala,	*midoni hala,*	je suis à parler.
ada hala,	*adani hala,*	tu es à parler.
ombo / *ongou* } *hala,*	*oboni* / *ongoni* } *hala,*	il est à parler.
mbédémin / *eden* } *kala,*	*midominni* / *edenni* } *kala,*	nous sommes à parler.
odon kala,	*odonni kala,*	vous êtes à parler.
ébé / *édi* } *kala,*	*ébéni* / *édini* } *kala,*	ils sont à parler.

Je crois que plusieurs de ces personnes sont inusitées, comme : *midominni kala, edi kala, édimi kala, ongoni hala.*

On voit que ce temps se forme en ajoutant *a* à la racine. Quant au pronom personnel, pour la première forme, il semble que ce soit le pronom personnel ordinaire renforcé, redoublé. Pour la seconde forme, il y a, en outre, l'adjonction de la syllabe *ni* qui me paraît être une sorte de verbe auxiliaire, abréviation peut-être du verbe *mi woni* « je suis », ou plutôt une abréviation de la locution *inani,* dont nous allons parler ci-après.

Je trouve encore en poul un autre temps qui semble exprimer un passé plus explicite que l'aoriste, ou peut-être un passé relatif, comme l'imparfait et le plus-que-parfait :

TEMPS PASSÉ.

mi halinon,	j'ai, j'avais parlé.
a halinon,	tu as, tu avais parlé.
o / *ngou* } *halinon*,	il a, il avait parlé.
min / *en* } *kalinon*,	nous avons, nous avions parlé.
on kalinon,	vous avez, vous aviez parlé.
bé / *di* } *kalinon*,	ils ont, ils avaient parlé.

Pour former ce temps, il faut tout simplement ajouter *non* à l'aoriste. Cet *on* est nasal.

Il y a ensuite l'impératif :

IMPÉRATIF.

hal,	parle.
kalen,	parlons.
kalé,	parlez.

La deuxième personne du singulier est la racine même. La première personne du pluriel prend la terminaison *en*, et la deuxième la terminaison *é*.

Il y a encore une espèce de temps conditionnel ou exprimant doute ou interrogation avec une terminaison en *é, né, té :*

Mami rottiné doum... « je rendrai cela quand... ».

No viété « comment s'appelle-t-il? »

Mou mbiété da « comment t'appelles-tu? »

Mami totté « je donnerais ».

Mami wadéné doum « je ferais cela ».

Nous l'appellerons futur conditionnel.

Voyons maintenant les participes et noms verbaux.

Correspondant à notre participe passif, nous avons la forme en *ado : pidado* « frappé, blessé », de *fiddé* « frapper »; *nelado* « envoyé », de *neldé* « envoyer ».

Pour les noms verbaux nous avons la forme en *iotodo* des verbes en *adé : midiotodo* « penseur », du verbe *midiadé* « penser », et la forme en *owo*, qui répond à nos mots en *eur : daddowo* « chasseur », du verbe *raddoudé* « chasser »; *demowo* « cultivateur », du verbe *remdé* « cultiver »; *djimowo* « chanteur », du verbe *imdé* « chanter ».

Nous pensons que cette terminaison doit venir du verbe *waou-dé* « pouvoir ».

Il y a encore les noms en *nido*, *inido*, *itido*, qui proviennent des verbes en *indé*.

Enfin, il existe un participe présent en *ama*, *éma*, *ima : lamdadé* « interroger », *lamdima* « interrogeant », *odjiédé* « avoir faim », *odjiama* « ayant faim », *diottédé* « arriver », *ndiottima* « arrivant », *diangadé* « avoir froid », *ndiangama* « ayant froid », *niagadé* « demander un cadeau », *niaguéma* « demandant un cadeau ».

Nous avons vu que le verbe *haldé* « parler », *mi hali* « je parle », change au pluriel son *h* initial en *k*. Ce n'est pas un fait particulier; le verbe fait toujours subir à sa consonne initiale, au pluriel, les changements que nous avons indiqués pour les pluriels des noms du genre brute, c'est-à-dire qu'au pluriel des verbes :

f	se change en	*p*,
w, h	—	*k, g* (dur), *gn*,
v, w	—	*b*,
r	—	*d, nd*,
s	—	*t* (mouillé),
i	—	*dj, ndj*.

Exemples : Fiidé « frapper », fait au pluriel *pii*, — *handé* « savoir », pl. *ngandi*, — *waoudé* « pouvoir », pl. *kavi*, — *heldé* « casser », pl. *kéli*, — *hardé* « venir », pl. *gari*, — *iandé* « tomber », pl. *djiani*, — *rioudé* « renvoyer », *mi rivi* « je renvoie », pl. *ndivi*, — *signdé* « trembler », pl. *tigni*, — *wardé*, « tuer », pl. *mbari*, — *weldé* « plaire », pl. *béli*, — *waddé* « faire », pl. *ngaddi*, *badda*.

Les autres consonnes persistent au pluriel, *m, d, l, n, t*, etc.

Ainsi, *maddioudé* « être égaré », *niamdé* « manger », — *domdé* « avoir soif », — *labdé* « tondre », — *lobdé* « pleuvoir », conservent leur initiale au pluriel.

La conjugaison que nous avons donnée est celle des verbes primitifs, à racine monosyllabique.

Les verbes qui ont des racines polysyllabiques sont tous dérivés.

Voici un exemple de ces dérivations :

De la racine monosyllabique *diéo* (*iéo* diphtongue) vient le verbe *diéo-dé* « regarder », d'où provient le verbe *diéota-dé* « visiter », c'est-à-dire « regarder plus en détail », puis *diéotinda-dé* « examiner », c'est-à-dire « regarder avec plus de soin encore ».

On voit par là qu'en poul, comme dans les langues sé-

mitiques, en faisant subir certaines modifications fixes au radical d'un verbe, on apporte dans la signification des changements déterminés; c'est ce qu'on appelle les formes verbales.

Ainsi, l'adjonction de *ou* à la racine rend le verbe transitif; de *bondé* « être gâté », on fait *bonnoudé* « gâter ». *Nou* donne le sens de faire faire l'action : *iardé* « boire », *iarnoudé* « faire boire, abreuver ».

L'adjonction de *a* rend le verbe réfléchi : *bardé* « appuyer », *baradé* « s'appuyer ».

L'adjonction de *ndir* donne le sens de réciprocité : *soumdé* « brûler », *soumndirdé* « s'entre-brûler ».

I substitué à *ou* donne le sens inverse : *tottoudé* « donner », *tottididé* « rendre », *ouddoudé* « fermer », *ouddiddé* « ouvrir ».

Il y a beaucoup de verbes dérivés en *indé*, mais nous ne découvrons pas la nuance de signification qu'ils présentent. Nous pensons qu'il n'y en a pas de constante: *tintindé* « avertir », *ranvindé* « blanchir », *rentindé* « s'assembler ».

Les verbes dérivés en *adé* (réfléchis) font le futur et l'impératif en *o*, l'aoriste en *i* et le présent en *a*.

Futur : *min ito* « nous nous chaufferons, « de *ita-dé*.

Impératif : *diodio* « asseyez-vous », de *dioda-dé*.

Aoriste : *o niagui* « il a demandé », de *niaga-dé*.

Présent : *o iéota* « il cause », de *iéota-dé*.

Les verbes dérivés en *indé* font l'impératif en *ou*, le futur en *a* ou en *ou*, l'aoriste en *i*.

Futur : *mami totta* « je donnerai », de *tottou-dé*.

Impératif : *notdou* « appelle », de *notdou-dé*.

Aoriste : *mi wargni* « je sais », de *wargnou-dé*.

Les verbes dérivés en *indé* suivent la règle ordinaire : *hebbindé* « remplir », — *mi hebbini* « j'ai rempli », — *midoni hebbina* « je remplis », — *hekkindé* « enseigner », — *mami hekkin* « j'enseignerai. »

A la troisième personne, quand le sujet est un substantif, on fait souvent précéder le verbe de l'expression *inani* ou, par abréviation, *ina*, avec la terminaison en *a* au verbe : *samba inani niami* « *samba* mange », — *demba inani iara* ou *ina iara* « *demba* boit », — *almamy* « l'almamy », *ina ada* « empêche », *mi* « moi », *ia-dé* « aller ».

Inani se met au pluriel comme au singulier : *traça inani haba é Fouta* « les Trarza font la guerre au Fouta ».

Qu'est-ce que cet *ina*, *inani?* Il correspond à notre expression « voilà, voilà que ». En effet, on dit :

Ndiam « eau », *e* « et », *coçam* « lait », *inani* « voilà », c'est-à-dire : « Voilà de l'eau et du lait. »

Cela veut dire aussi « il y a », car on dit :

Gouré « villages », *maoudi* « grands », *ina* « il y a », *akkoundé* « entre », *Poddor* « Podor », *é* « et », *Saldé* « Saldé ». « Il y a de grands villages entre Podor et Saldé. »

Ce mot *ina*, *inani* est donc analogue au verbe « être ». Du reste, voici le verbe « être » *(wondé)* en poul :

Aoriste, *mi woni* « je suis »; *a woni* « tu es »; *o* ou *ngou woni* « il est »; *min* ou *en ngoni* « nous sommes »; *on ngoni* « vous êtes »; *bé* ou *di ngoni* « ils sont ».

Futur, *mami won* « je serai »; *mamin ngon* « nous serons », etc.

Je serai dans la case, *mami won nder soudou.*

Je serai roi, *mami won lamdo.*

Mais au présent le verbe « être », dans le sens de « être quelque chose », ne s'exprime pas. Pour « je suis roi, tu es roi », etc., on dit : *komi lamdo* « ce moi, roi » ; *ka lamdo* « ce toi, roi » ; *kolamdo*, *kongou lamdo*, *komin* ou *koen lambé*, *koon lambé*, *kobé* ou *kodi lambé*.

Voici quelques phrases avec le verbe *wondé* « être » :

Bo « qui », *woni* « es-tu », *an* « toi »?

Bo « qui », *woni* « est », *kanko* « lui »? qui est-il?

An « tu », *woni* « es », *seil-am* « mon ami ».

Un verbe qui joue un rôle important, c'est le verbe « pouvoir », *waoudé* (je ne sais trop comment l'écrire, *waoudé* ou *wawdé*). Il se conjugue ainsi : *mi havi*, *a havi*, *o* ou *ngou havi*, *min* ou *en kavi*, *on kavi*, *bé* ou *di kavi*.

Quelquefois même la consonne initiale devient *b*, *mb* ou *w* :

Ada « tu », *wawi* « peux » (sais), *defdé* « faire la cuisine? »

Mbédémin bavi « nous pouvons. »

Lotché « pirogues », *mbawo-à* « peuvent pas », *noddé* « sortir » (*a* négatif).

Avec le *ta* négatif, on a *wa-ta*, qui, placé devant les modes impératif et subjonctif, forme le négatif des autres verbes.

Ce verbe prend quelquefois le sens de « vaincre » : *bé kavi Traça*, ils ont vaincu les Trarza.

Il signifie aussi « être nombreux » :

Foulbé « les Pouls », *ina* « voilà » (sont), *kévé* « nombreux ».

Ce radical entre dans la composition des abverbes *nofévi*, *kohévi* « beaucoup, fort », *nékévi* « en grand nombre », *koiavi* « plutôt ». Ce doit être lui aussi qui forme la terminaison des noms verbaux en *owo*, *djinowo* « qui peut, qui sait chanter », de *im-dé* « chanter ».

Nous venons de parler d'un *a* et d'un *ta* négatifs ; nous allons faire connaître la négation et le verbe conjugué négativement : « non » se dit *ala ; ala* signifie aussi « rien ».

Exemple : Ikka guerté é gaouri ala' « cette année arachides et mil, rien », c'est-à-dire « il n'y a cette année ni arachides, ni mil ».

Pour conjuguer un verbe négativement à l'aoriste, on ajoute *ali* ou *ani* :

VERBE NÉGATIF.

AORISTE.

mi hal-ali,	je ne parle pas.
a hal-ali,	tu ne parles pas.
o / *ngou* } *hal-ali,*	il ne parle pas.
min / *en* } *kal-ali,*	nous ne parlons pas.
on kal-ali,	vous ne parlez pas.
bé / *di* } *kal-ali,*	ils ne parlent pas.

Au futur, c'est *ta* qu'il faut ajouter :

FUTUR.

mami hala-ta,	je ne parlerai pas.
ma hala-ta,	tu ne parleras pas.
mo / *mangou* } *hala-ta,*	il ne parlera pas.
mamin / *muen* } *kala-ta,*	nous ne parlerons pas.
maon kala-ta,	vous ne parlerez pas.
mabé / *madi* } *kala-ta,*	ils ne parleront pas.

A l'impératif et au subjonctif, comme nous l'avons dit

plus haut, on se sert du verbe auxiliaire « pouvoir » *(waou-dé)*, rendu négatif par la désinence *ta*, et l'on dit :

IMPÉRATIF.

wa-ta hal,	ne parle pas.
wa-ta kalen,	ne parlons pas.
wa-ta kalé,	ne parlez pas.

Réento wata bé oudioudé « prends garde qu'ils ne volent ».

On trouve encore le sens négatif exprimé par un simple *a* long : *mi and-a* « je ne sais pas » ; *mi waou-a* « je ne puis pas » ; *min baou-a* « nous ne pouvons pas » ; *bé mbaou-a* « ils ne peuvent pas » ; *mi id-a* « je ne veux pas » ; *won-a* « il n'est pas ».

Le temps en *non* prend *a* avant *non* pour exprimer la négation : *mi hal-a non* « je ne parlais pas. »

Le nom verbal exprime la négation par l'intercalation d'un *a* avant la terminaison : *lingotodo* « travailleur », *lingotako* « paresseux ».

Voilà tout ce que nos notes nous ont mis à même de dire sur le verbe poul. On trouverait peut-être autre chose en l'étudiant plus à fond, ce que nous ne sommes plus à même de faire, étant éloigné des sources d'information.

Pronoms personnels isolés et complements.

Nous avons donné les pronoms personnels sujets ; il reste à indiquer les pronoms personnels isolés ; ils sont : *min, mi* « moi » ; *an* « toi » ; *ko, kanko* « lui » ; *emin, enen* « nous » ; *onon* « vous » ; *kambé* « eux ».

Pour le genre brute, les pronoms de la troisième personne sont les mêmes que les pronoms sujets.

Voyons maintenant les pronoms personnels compléments. Prenons le verbe *fiddé* « frapper »: *bélal fii k-am* « bélal a frappé ce moi »; *bélal fii ma* « bélal a frappé toi »; *bélal fii bo* ou *ngou* « bélal a frappé lui »; *bélal fii min* ou *en* « bélal a frappé nous »; *bélal fii on* « bélal a frappé vous »; *bélal fii bé* ou *di* « bélal a frappé eux ». Les pronoms de la troisième personne du genre brute, *ngou* et *di*, subissent toujours les modifications ordinaires.

Nous arrivons aux adjectifs et pronoms possessifs.

Les premiers sont des affixes : *pouttiou am* « mon cheval »; *pouttiou ma* « ton cheval »; *pouttiou mako* « son cheval »; *pouttiou men* ou *en* « notre cheval »; *pouttiou mon* « votre cheval »; *pouttiou mabé* «. leur cheval ».

Les mêmes affixes signifient *mes, tes, ses, nos, vos, leurs.*

Il y a des abréviations. Ainsi, l'on dit: *debbam* au lieu de *debboam* « ma femme »; *biam* au lieu de *biddoam* « mon fils »; *bia* au lieu de *biddoma* « ton fils »; *bibbam* pour *bibbé am* « mes fils »; *babam* pour *baba am* « mon père »; *bama* pour *babama* « ton père »; *bamako* pour *babamako* « son père », etc.

Les pronoms possessifs sont : *koam* « le mien »; *béam* « les miens »; *koma* « le tien »; *béma* « les tiens »; *komako* « le sien »; *bémako*, « les siens »; *komen* ou *koen* « le nôtre »; *bémen* ou *béen* « les nôtres »; *komon* « le vôtre »; *bémon* « les vôtres »; *komabé* « le leur »; *bémabé* « les leurs ».

Au genre brute l'adjectif possessif de la troisième per-

sonne est : *ngou* au singulier, *di* au pluriel ; le pronom *kongou* au singulier, *kodi* au pluriel ; toujours avec les modifications connues suivant le nom auquel ils se rapportent.

Général FAIDHERBE.

(*A continuer.*)

OBSERVATIONS SUR UN PASSAGE D'HÉRODOTE

CONCERNANT CERTAINES INSTITUTIONS PERSES.

Ce fragment comprend les paragraphes 131-140 du livre premier des *Histoires* d'Hérodote. Les auteurs qui ont écrit récemment sur l'antiquité éranienne (entre autres Windischmann, MM. Spiegel, Oppert, Rapp), ont maintes fois recouru à cette source. Nous l'examinerons ici en son ensemble, dans le dessein d'en faciliter l'intelligence aux personnes peu au courant des études éraniennes. Nos références s'adresseront spécialement aux documents perses gravés par les Darius, par Xerxès et par les Artaxerxès, ainsi qu'aux différents textes de l'Avesta. — On peut, d'ailleurs, consulter aussi sur tout ce passage, en général : Ad. Rapp, *Die religion und sitte der Perser und übrigen Iranier nach den griechischen und rœmischen quellen*, ZDMG. XIX, 1 ss.

(131). — Les Perses, à ma connaissance, possèdent les institutions que voici : ils tiennent pour illégitime l'édification de statues, de temples et d'autels ; ceux qui en élèvent sont à leurs yeux des insensés ; ils

estiment en effet, me semble-t-il, ainsi que les Grecs, que les dieux n'ont pas une nature et une forme telles que celles des hommes. Ils ont coutume de sacrifier à Zeus sur le haut des montagnes, donnant le nom de Zeus à l'ensemble de la circonférence céleste. Ils sacrifient également au soleil, à la lune, à la terre, au feu, à l'eau, aux vents. Voilà les seules divinités auxquelles ils sacrifient dès les temps anciens (ἀρχῶθεν); mais dans la suite ils ajoutèrent le culte d'Uranie, d'après l'enseignement des Assyriens et des Arabes. Aphroditè est appelée Mylitta par les Assyriens, Alitta par les Arabes, Mitra par les Perses.

« Ils tiennent pour contraire à la loi l'édification de statues, de temples et d'autels ». C'était là une conséquence de leur naturalisme très-exclusif. Il est vrai que l'on rencontre dans l'éranisme plus récent ce que l'on a appelé des « temples du feu »; mais il ne faut y voir en aucune façon ce que l'on doit entend d'habitude par un temple : ce « temple du feu », en zend *dâityô gâtus* (nominat. sing.), n'est qu'un abri plus ou moins vaste pour les opérations du culte du feu (1). Que ce simple abri primitif soit devenu par la suite un temple réel, un véritable édifice, cela n'a rien que de compréhensible, mais il n'en est pas moins avéré que le plus ancien éranisme n'admettait pas ces constructions et les condamnait chez les autres nations (2). La raison qu'en donne Hérodote est excellente : « Ils ne pensent pas que les dieux aient forme humaine ».

(1) L'adjectif *dâitya* signifie « relatif à la loi »; il vient de *dâta*, n., loi, précepte, en vieux perse *dâta*, n. — Le subst. zend *gâtu*, m., lieu, maison, est en vieux perse *gâthu*, lieu, place, trône; c'est le sk. *gâtu*, m., lieu, espace libre (entre autres sens).

(2) Il n'est pas hors d'intérêt, sans doute, de rappeler ici ce que le même auteur dit des Scythes : ἀγάλματα δὲ καὶ βωμοὺς καὶ νηοὺς οὐ νομίζουσι ποιέειν πλὴν Αρεϊ, « ils n'ont coutume d'ériger des statues, des autels, des temples qu'à Arès seul » (livre IV, 59).

L'anthropomorphisme, en effet, n'est que bien tardif dans l'histoire de la culture éranienne. — Au surplus, l'assertion d'Hérodote se confirme à trois ou quatre reprises différentes, dans le cours de son histoire, par des exemples frappants. Ainsi, aux livres VI-9, V-102, VIII-109, VII-8, nous trouvons des témoignages non douteux du zèle apporté par les Éraniens dans la destruction des temples et images sacrées de leurs ennemis (1). En somme, la garantie, la facilité que donnait aux pratiques de la vénération du feu la construction d'un abri quelconque (2), est une introduction relativement tardive.

En ce qui concerne l'assertion que les Perses ont coutume « de rendre les honneurs sacrés à Jupiter sur le sommet des montagnes, et qu'ils donnent à l'ensemble de la voûte céleste le nom de Jupiter » (cf. Strabon, XV), nous renvoyons le lecteur au mémoire publié dans la Revue de linguistique, IV-20, par M. Spiegel, sous le titre de : « *Thwâṣa*, dieu de l'espace céleste ».

(1) Nous lisons dans Polybe qu'Alexandre épargna les lieux sacrés des Perses, bien que ceux-ci eussent fait en Grèce tout le contraire : τῶν δὲ τοῖς θεοῖς κατεπιπεφημισμένων πάντων ἀπέσχετο· καίπερ τῶν Περσῶν μάλιστα περὶ τοῦτο τὸ μέρος ἐξαμαρτόντων ἐν τοῖς κατὰ τὴν Ἑλλάδα τόποις (V, 10). — Maxime de Tyr les accuse également d'une façon très-formelle : *Dissert.* VIII, 4, *in fine*. — Dans Diodore de Sicile, nous lisons que Xerxès envoya des troupes à Delphes pour incendier le temple d'Apollon : καὶ προσέταξεν εἰς Δελφοὺς ἰέναι, καὶ τὸ μὲν τέμενος τοῦ Ἀπόλλωνος ἐμπρῆσαι, τὰ δὲ ἀναθήματα συλῆσαι, « il leur manda de se rendre à Delphes, d'incendier le temple d'Apollon et de s'emparer de ses richesses » (XI, 14). Dans ce même auteur, nous lisons le récit du respect des Perses pour un certain temple, au milieu de leur saccage des autres lieux sacrés (V, 63).

(2) Cf. Rhode, *Die heilige sage und das gesammte religionssyst. der Baktrer, Meder u. Perser* (1820), p. 471.

D'après Hérodote, les seules divinités éraniennes antiques auraient été le soleil, la lune, la terre, le feu, l'eau, les vents. Ce furent là, évidemment, les premiers fétiches, non seulement des Éraniens, mais encore de l'humanité presque tout entière. Le fait curieux, c'est la perpétuation chez les Éraniens de cette religion fétichique. Le culte du feu est notamment celui qui frappe les yeux le plus vivement dans la lecture de l'Avesta; le Yaçna principalement est rempli de formules de dévotion à cet élément (I-6-38, II-18-48, III-26-52, XVII-20-62). Le chapitre LXI de ce livre est consacré tout entier à son honneur (1). Nous voyons

(1) Voici traduite exactement et sans changement aucun la version allemande de M. Spiegel :

« O feu, fils d'Ahura Mazdâ! je te promets solennellement sacrifice « et honneur, bonne nourriture, heureuse nourriture, nourriture se- « courable. Il faut t'offrir des sacrifices, t'honorer, il faut [constam- « ment] te pourvoir de sacrifices et d'honneur dans les demeures des « hommes. Salut à l'homme qui t'offre constamment des sacrifices, « tenant en sa main le bois à brûler, le bareçma, la viande, le mor- « tier. Puisses-tu recevoir constamment du bois à brûler convenable, « un parfum convenable, une nourriture convenable, un convenable « entretien. Puisses-tu, ô feu, fils d'Ahura Mazdâ! être nourri par les « hommes majeurs, par ceux qui s'acquittent des fonctions de la prière. « Puisses-tu brûler dans cette demeure, puisses-tu toujours brûler « dans cette demeure, puisses-tu te trouver en éclat dans cette de- « meure, puisses-tu te trouver en accroissement dans cette demeure « pendant la longue période (les 12,000 ans du monde) jusqu'à la « résurrection complète, la bonne résurrection complète. O feu, fils « d'Ahura Mazdâ! donne-moi rapidement éclat, nourriture, vie, beau- « coup d'éclat, de nourriture, de vie, une grande sainteté, dextérité « de langue, sens et entendement pour l'âme, qui s'accroît ensuite et « ne diminue pas, puis courage viril, vivacité, veille durant le tiers « de la nuit, marche facile, vigilance, descendance céleste bien « nourrie, qui forme un cercle, se réunisse, s'augmente avec persé- « vérance, pure de fautes et virile, qui me puisse aider dans la maison,

ailleurs que des hommages sont rendus à certains feux sur des montagnes : il y a là, sans doute, un rapprochement important à faire avec le passage où Hérodote parle des honneurs rendus à Zeus sur le sommet des monts (ἐπὶ τὰ ὑψηλότατα τῶν οὐρέων ἀναβαίνοντες... I, 131); voyez dans le Sîroza, I-9, II-9, et le chapitre XVII du Bundeheh. — Hérodote, d'ailleurs, parle encore, en un autre passage, de la vénération des Perses pour le feu : Πέρσαι γὰρ θεὸν νομίζουσι εἶναι τὸ πῦρ, etenim Persae deum habent ignem. — Comparez également Lucien dans son *Zeus tragôdos*, XLIV, 42 (1).

« dans le clan, dans l'association fédérale, dans la province, dans la « contrée. Donne-moi, ô feu, fils d'Ahura Mazdâ! ce qui m'enseigne « maintenant et pour tous les temps sur le lieu excellent de la pureté, « brillant, tout à fait brillant. Puissé-je obtenir bonne récompense, « bonne renommée, bon salut pour l'âme! » etc., etc. — Plusieurs passages de cette version prêtent peut-être matière à disputation, mais l'ensemble donne une assez bonne idée générale.

(1) Voici un passage d'Appien qui n'est pas non plus sans intérêt : « Le roi [Mithridate] ayant chassé de Cappadoce toutes les troupes de « Murèna, sacrifia, selon la coutume du pays, à Zeus Stratios. Sur le « sommet d'une montagne on entasse une grande masse de bois; les « rois y apportent les premiers morceaux. Autour de cet amas l'on en « forme un autre moins considérable; sur le plus élevé l'on porte du « lait, du vin, de l'huile et toute sorte d'aromates, puis, sur le plus « petit, du pain et de la viande pour les assistants (tel est également « le genre de sacrifice que font, à Pasargade, les rois perses). On « allume le bois. La grandeur de l'incendie le fait apercevoir de mille « stades en mer. Pendant plusieurs jours, dit-on, l'on ne peut appro- « cher à cause de la chaleur de l'air ». *Rômaikôn Mithridateios*, LXVI. On remarquera ici encore ces mots : ἐπὶ ὄρους ὑψηλοῦ, in excelsi montis cacumine.

Maxime de Tyr a un passage également curieux : « Les Perses sacri- « fient au feu, lui fournissent l'aliment convenable et disent : Mange, « ô seigneur feu ! » πῦρ δέσποτα, ἔσθιε ! (*Dissert.* VIII, 4.)

La vénération du vent n'occupe pas une moindre place que celle du feu. Hérodote la mentionne très-judicieusement : θύουσι δὲ..... ἀνέμοισι. Et ce n'est pas avec moins d'exactitude qu'il se sert du mot au pluriel, car il importe de faire la distinction dans l'Avesta entre le vent proprement dit et l'air. Le vent est vénéré en baktrien sous le nom de *vâta,* m. (sk. *vâta*), et l'air sous celui de *vayu* (sk. *vâyu*). C'est à ce dernier que s'adresse le Râm yast : « O air ! chez les chevaux, chez les hommes, chez tous, « tu chasses les hésitations.... dans les lieux les plus bas, « dans les ténèbres de mille obscurités l'air vient à qui « l'appelle. Avec quel sacrifice t'honorerai-je, te louerai-je, « t'engagerai-je? L'air est plus rapide, plus alerte, plus « robuste, plus propre au combat, pourvu de pieds plus « hauts, d'une poitrine plus large, de plus larges hanches, « d'un visage plus tranchant que les autres dominateurs « qui dominent avec la toute-puissance, etc. » (Version de M. Spiegel) (1).

En ce qui touche le soleil, Hérodote ne se trompe pas davantage. En baktrien son nom est *hvare* (sk. *svar*, indécl., mais avec le sens de « ciel »). La composition *hvarekhṣaêta*, — précisée par l'adjectif *khṣaêta* « brillant », est, bien entendu, plus récente. Dans Xénophon, le récit de la mort de Cyrus fait allusion d'une façon très-expresse au culte solaire : « C'est pourquoi, ayant pris des victimes, il sa- « crifia à Zeus patrôos, au soleil et aux autres divinités, « sur le sommet des monts, selon la coutume perse, et il « pria en ces termes : O Zeus patrôos, ô soleil, ô tous les

(1) Au livre VII, paragr. 191, Hérodote relate un sacrifice, mêlé d'incantations, offert au vent par les mages.

« dieux... » (εὐθὺς οὖν λαβὼν ἱερεῖα ἔθυε Διί τε πατρῴῳ καὶ ἡλίῳ καὶ τοῖς ἄλλοις θεοῖς ἐπὶ τῶν ἄκρων, ὡς Πέρσαι θύουσι...) *Cyropédie* VIII, chap. VII.

En ce qui concerne l'eau, l'Avesta en parle maintes fois comme moyen de purification. Le Yaçna l'honore nommément à plusieurs reprises, I-22, III-53, XXXVIII-7, LXVII-15 : « Nous honorons toutes les eaux, celles qui sont « sur la terre, stagnantes, coulantes, les eaux des gouffres, « les eaux des fleuves... » Spiegel, II, p. 197.

Les invocations à la terre ne font pas défaut davantage dans le *Yaçna*, I-45, II-59, III-59, XVII-39, LXIV-46, LXX-42. Dans Xénophon nous trouvons Cyrus sacrifiant à la terre : γῆν ἱλάσκετο χοαῖς, (*Cyrop.* III, chap. III) ; ἔθυσαν τῷ Διὶ καὶ ὠλοκαύτωσαν τοὺς ταύρους, ἔπειτα τῷ ἡλίῳ καὶ ὠλοκαύτωσαν τοὺς ἵππους· ἔπειτα γῇ.... (*Ibid.* VII, chap. III).

Hérodote ajoute qu'à la suite du culte primitif à Zeus, au soleil, aux vents, etc., les Perses joignirent le culte à Uranie : ἐπιμεμαθήκασι δὲ καὶ τῇ Οὐρανίῃ. Qu'entend-t-il par Uranie? Manifestement Aphroditè. Cette dénomination est assez courante : Hésiode nous enseigne qu'Aphroditè naquit des parties mâles de Οὐρανός, lesquelles nageaient dans la mer (*Théogonie,* 190 ss). La dérivation grammaticale est fort rigoureuse. Du reste, Hérodote lui-même nous dit clairement que cette Uranie n'est autre qu'Aphroditè, en ajoutant : « Les Assyriens donnent à Aphroditè « le nom de Mylitta, les Arabes celui de Alitta, les Perses « celui de Mitra ». Voyez également Lucien, *Etairikoi dialogoi,* 5-7. Cf. Kleuker, *Anhang zum Zend-Av.*, II, trois.

(1) Mithra. *Ein beitrag zur mythengeschichte des orients,* Leipzig, 1857.

part., 15. — Ce qu'il y a d'intéressant, c'est de savoir quels rapports trouvaient les Grecs entre l'éranien Mithra (zend *Mithra*, vieux perse *Mithra*) et Aphroditè. Windischmann, de si regrettable mémoire, est d'avis, dans son Traité sur Mithra (1), que sous ce nom de Mithra, Hérodote entend Anâhita (zend *Anâhita*, vieux perse *Anahata*). Cette déesse éranienne des eaux célestes était mise en parallèle par l'antiquité classique, non seulement avec Artémis, mais bien encore avec Aphroditè; Windischmann donne là-dessus de fort intéressants renseignements (1) auxquels le lecteur fera bien de se reporter. Au surplus, une observation que nous ne croyons pas dénuée de justesse, et que nous n'avons trouvée ni dans Windischmann, ni ailleurs, peut ressortir de la lecture des textes en vieux perse. Nous trouvons le nom *Anahata* trois fois reproduit dans la langue perse. Une fois par Artaxerxès Ochus : « Le « roi Artakhsatrâ dit : Que Auramazdâ et le dieu Mithra « me protègent... » Deux autres fois, et à quelques mots de distance, par Artaxerxès Mnemon. Or, dans ce double passage, le nom de Anahata est manifestement associé à celui de Mithra. Nous sommes donc porté à conclure à une circonstance très-atténuante de la confusion faite par Hérodote.

(132). — Voici de quelle façon les Perses sacrifient aux dieux. Ils n'érigent point d'autel et n'allument pas de feu ; ils ne font point usage de libations, d'instruments à vent, de gâteaux, de grains moulus. Lorsque l'on veut sacrifier à quelqu'un des dieux, l'on amène une

(1) Dans son traité *Die persische Anahita oder Anaïtis*, München, 1856. — Diodore de Sicile nous dit expressément que les Perses honoraient Artémis (v, 77).

victime dans un lieu pur, et, la tête coiffée d'une tiare couronnée en abondance de myrte, on invoque le dieu. Il est défendu au sacrifiant d'invoquer en son seul bénéfice ; il faut prier pour l'intérêt de tous les Perses et pour le roi : l'on est compris, en effet, au nombre de tous les Perses. La victime étant disséquée en petits morceaux et la viande cuite, l'on étend un tapis d'herbes très-tendres, spécialement de trèfle, et l'on y dépose toutes les viandes. Alors un mage se présente, entonne une théogonie (c'est ainsi qu'ils dénomment une incantation) ; car ils ne peuvent sacrifier sans un mage. Peu après, le sacrifiant enlève les chairs et en fait ce que bon lui semble.

Ce qui, dans ce paragraphe, attire tout d'abord l'attention, c'est la contradiction apparente entre ces mots : οὔτε πῦρ ἀναιθαίουσι μέλλοντες θύειν « *nec ignem accendunt sacra facturi* », et ceux-ci : ἑψήσῃ τὰ κρία « *carnes elixavit* ». Si nous ne nous trompons, l'explication de cette espèce d'inconséquence se trouve dans la différence entre le feu des laïques et celui des prêtres. La littérature des Perses nous fournit d'amples renseignements sur les diverses sortes de feux. On en trouvera l'exposé dans la préface du second et du troisième volume de la traduction de l'Avesta par M. Spiegel, spécialement t. II, p. LXX, et t. III, p. XIV. Consultez également le chap. XXVII du *Bundehesh*, et le travail de Hammer dans les *Jahrbüch der literatur* (Wien), t. IX, x. Qu'il suffise de donner sans plus de détail ces indications, ainsi que la supposition, sans doute acceptable, que nous émettons.

Il ne faudrait pas conclure, d'autre part, des mots οὐ σπονδῇ χρίονται que les libations fussent inconnues aux Éraniens. Loin de là ! Dans Hérodote même nous trouvons le récit de libations faites par Xerxès : *Oriente sole, ex aurea phialina* (σπένδων ἐκ χρυσέης φιάλης) *libamina Xerxes fudit in*

mare, et ad solem conversus precatus est.... VII, 54; et plus loin : ἐπὶ ἡλίου ἀνατείλαντος σπονδὰς ἐποιήσατο, *orto sole, Xerxes libamina fecit.* — Nous connaissons, d'ailleurs, par l'Avesta (voyez notamment le XIe chap. du Yaçna) la cérémonie de la boisson du Haoma (sk. *Sôma*, — *asclepias acida*) durant les sacrifices.

Les mots σὺν αὐλῷ [χρέονται] sont également difficiles à interpréter. L'antiquité éranienne devait user d'instruments de musique dans les sacrifices tout aussi bien que le parsisme moderne. M. Spiegel donne au troisième volume de sa version de l'Avesta, p. LXXIV, une description desdits instruments : la flûte à quinze petits trous, le tambour, etc.

Sur l'importance de la pureté et de la purification des lieux (ἐς χῶρον καθαρὸν, in locum mundum), l'Avesta revient maintes et maintes fois. C'était là un des plus grand soucis de la religion éranienne, et il n'est nullement surprenant d'en trouver chez Hérodote la mention dont il s'agit. Tout le cinquième chapitre de l'introduction au second volume de la version de l'Avesta par M. Spiegel (pp. LXXXIII à XCVI) est consacré à l'étude de la purification chez les Perses. L'impureté se communique, dans leur croyance, sans participation volontaire de qui la contracte ; elle s'étend, elle se propage comme une maladie contagieuse. Certaines purifications peuvent être menées à bonne fin par les laïques eux-mêmes; pour d'autres il faut le concours d'un prêtre; e purificateur reçoit dans l'Avesta le nom de *yaoždâthrya* d'après *yaoždâthra*, n., moyen de purification), parfois elui de *yaoždâtar* (Mihr-yast, 92). La purification se fait oit avec de l'eau, soit avec de l'urine de vache, soit avec e la terre. Nous trouvons, dans le Vendidad, chap. VIII,

une longue description de la purification à suivre par ceux qui ont approché un mort. Le chap. XI du même livre traite spécialement de la purification des habitations, du feu, de l'eau, de la terre, des arbres, etc.

Par les mots μάγος ἀνὴρ παρεστεὼς, vir magnus estans, l'historien entend le prêtre préposé à la cérémonie. L'Avesta ne lui donne pas la dénomination de « mage », mais bien uniquement celle de *âtharvan*, nom qui, d'après l'étymologie, s'applique spécialement au prêtre du feu, mais que l'usage avait étendu d'une façon générale (zend *âtar*, — m., feu; cf. sk. *atharvan*, — prêtre d'Agni et de Sôma). Le nom de « mages » est une application commune et peu exacte faite par les Grecs; en réalité, c'est le nom d'une famille sacerdotale des Éraniens de l'ouest. Consultez Spiegel, Erân das land zwischen dem Indus und Tigris, p. 59.

En ce qui concerne les incantations éraniennes, nous trouvons dans Lucien un passage confirmatif. Voici la traduction de Dindorf : « Implorare auxilium cujusdam ma-« gorum Zoroastris discipulorum et successorum : fama « autem cognoveram cos incantationibus et sacris qui-« busdam aperire orci fores (ἐπῳδαῖς τε καὶ τελεταῖς) », *Nécyomantie*, XI. — Ces incantations ne sont autres que le récit de tel ou tel morceau de l'Avesta. Outre certains fragments généraux et communs, tels notamment que la courte prière (mais si difficile à comprendre!) *yathâ ahû vairyô* (1), l'Avesta contient des pièces à réciter en diverses occasions précises.

(1) Plusieurs traductions en ont été tentées avec un succès plus ou moins heureux. Sans parler de la version en sanskrit de Nériosengh et de la relation d'Anquetil, nous avons les traductions de MM. Oppert

(133). — Les Perses ont surtout coutume de célébrer le jour anniversaire de naissance. Ce jour-là, ils dressent un festin plus copieux que les autres jours, et les heureux d'entre eux servent un bœuf, un cheval, un chameau ou un âne entier cuit dans des fours (ἐν καμίνοισι); les indigents les autres bestiaux (τὰ λεπτὰ τῶν προβάτων). Ils usent de peu de farineux, mais de beaucoup de desserts successifs.... Ils s'adonnent largement au vin, et il ne leur est permis ni de vomir ni d'uriner en présence de quelqu'un.... En même temps qu'ils se livrent à la boisson, ils ont coutume de délibérer sur les affaires les plus sérieuses. Ce qui dans ces délibérations leur a agréé, le maître du logis où a été tenue leur réunion le leur propose le lendemain, alors qu'ils se trouvent à jeun. Si, en cet état, le parti leur plaît encore, ils le mettent à exécution; sinon ils l'abandonnent. Par contre, ils répètent, en se livrant à la boisson, les délibérations prises à jeun.

Au sujet des fêtes du jour anniversaire de naissance, le même Hérodote donne plus loin, au livre IX de ses *Histoires*, de nouveaux détails. Les voici, texte et version Dindorf :

.... Φυλάξασα δὲ τὸν ἄνδρα τὸν ἑωυτῆς Ξέρξεα βασιληΐον δεῖπνον προτιθέμενον (τοῦτο δὲ τὸ δεῖπνον παρασκευάζεται ἅπαξ τοῦ ἐνιαυτοῦ, ἐν ἡμέρῃ τῇ ἐγένετο βασιλεύς· οὔνομα δὲ τῷ δείπνῳ τούτῳ περσιστὶ μὲν τυκτά, κατὰ δὲ τὴν Ἑλλήνων γλῶσσαν τέλειον· τότε καὶ τὴν κεφαλὴν σμᾶται μοῦνον βασιλεὺς, καὶ Πέρσας δωρέεται), ταύτην δὴ τὴν ἡμέρην φυλάξασα ἡ Ἄμηστ-

.... Itaque diem observavit, quo maritus ipsius Xerxes regiam cenam erat propositurus : (paratur autem haec regia cena semel quotannis, natali regis die; et persico sermone *tycta* dicitur, quod Graecorum lingua τέλειον, id est perfectum, significat. Quo etiam die tantum rex sibi caput smegmate detergit, et munera dat Per-

(l'*Honover*, le verbe créateur de Zoroastre), Spiegel (trad. de l'Avesta, III, 3, et *Comment.*, II, 467), Justi (*Handbuch*, 258), Kossowicz (troisième version, *Zarathustricae Gâthae posteriores tres*, p. 71), Roth, *ZDMG* (t. XXV, 20). Cf. *Revue de linguistique*, t. IV, 317.

τρις χρηΐζει τοῦ Ξέρξεω δοθῆναι οἱ τὴν Μασίστεω γυναῖκα.

sis) : hoc igitur observato die Amestris petiit a Xerxe ut sibi traderetur uxor Masistae.

Pour en revenir au passage qui nous occupe directement, ajoutons que nous avons vainement cherché dans les documents de l'ancien éranisme une trace quelconque de la célébration spéciale du jour natal anniversaire; mais cela n'infirme en rien l'assertion d'Hérodote, les vieux fragments perses et baktriens ne nous étant arrivés qu'en bien faible part (1).

.... καὶ κάμηλον καὶ ὄνον.... Le chameau (zend *ustra*, sk. *uṣṭra*) est cité à plusieurs reprises dans l'Avesta. Dans le vingt-deuxième chapitre du Vendidad, nous trouvons à deux reprises (10-42) l'offre à la divine Çaoka de chameaux « rapides et à fortes bosses ». Au quarante-quatrième chapitre du Yaçna, nous voyons l'offre d'un chameau à Ahura Mazdâ : Kossowicz, Gâtha Ustaviati, p. 51 (2).

En ce qui touche l'âne (zend *khara*, — sk. *khara* ; — puis zend *kathwa*), tout ce qui le concerne, dans l'Avesta, est beaucoup moins éclairci (3).

(1) Dans Xénophon (I, 3), Cyrus dit à Astyage : « Lorsque, le jour « anniversaire de ta naissance, tu donnas un festin à tes amis ». (Cf., d'ailleurs, Brisson, *De regio Persar. princip.*, I, 42, 89).

(2) « Ctésias rapporte dans son dixième livre sur les Perses (ἐν τῇ « δεκάτῃ Περσικῶν) qu'il y a dans le pays des chameaux dont les poils « sont aussi souples que les laines de Milet ; les vêtements que portent « les prêtres et autres grands sont faits avec ces poils » (*Hist. merv. d'Apol.*, XX).

(3) Nous lisons dans Xénophon (II, 4) : « Et ils prirent nombre de « sangliers, de cerfs, de biches et d'ânes sauvages, car il y a beau- « coup d'ânes maintenant encore en cette contrée ». Vers la frontière arménienne.

Nous avons traduit par « desserts » le mot ἐπιφορήμασι. C'est bien là, nous semble-t-il, le véritable sens que possède ce mot grec. Il est aisé, au surplus, d'entendre sous la dénomination de « desserts » les services successifs.

Οἴνῳ δὲ κάρτα προσκείαται. A ce sujet, nous pouvons rappeler le passage de Maxime de Tyr : « Deliberare in con-
« viviis Persae (εἰς τὰς εὐωχίας), sicut in concionibus
« Athenienses, solebant; et erant magis seria apud Persas
« convivia, quam apud Athenienses comitia : quum enim
« illorum lex ebrietatem vindicaret, virtutem eorum lautis
« epulis incitabat, ut oleum flammam, et moderate irri-
« gabat animos, ut nec ardorem eorum penitus restingueret
« nec ultra tamen quam necesse esset accenderet ». Édit. Dübner, *Dissertat.* XXVIII. Ce passage, outre l'indication d'une pénalité contre l'ivresse, concorde d'ailleurs avec les dernières lignes du paragraphe d'Hérodote qui nous occupe en ce moment, μεθύσκομενοι δὲ ἰώθασι βουλεύεσθαι.... D'autre part, s'il existait des lois contre l'ivresse, c'est qu'évidemment ces sortes de cas se présentaient plus ou moins souvent. Et à ce sujet nous avons en mémoire le passage où Hérodote raconte que Mégabaze ayant envoyé sept députés perses vers les Macédoniens, lesdits envoyés se livrèrent, après de copieuses libations, à des agissements déplacés (1).

(1) C'est au livre cinquième des *Histoires*. Voici, du reste, la traduction latine du morceau : « Persæ igitur hi legati, ubi ad Amyntam
« pervenere, intromissi petierunt ab eo regi Dario terram et aquam :
« et ille haec dedit, et ad hospitium illos vocavit, magnificeque ins-
« tructa cena peramice Persas accepit. Post cenam, bibendo cer-
« tantes, haec dixere Persae : « Hospes Macedo, nobis Persis mos est,
« quando lautam celebramus cenam, tunc etiam pellices et legitimas
« uxores adducere, et sedes illis inter nos tribuere. Tu igitur, quoniam

(134). — Lorsqu'ils se rencontrent, on peut reconnaître quelle est leur condition respective : au lieu de s'adresser une parole de salutation, ils s'embrassent de la bouche ; si l'un d'eux est d'un rang un peu moins élevé, ils s'embrassent les joues ; s'il est notablement inférieur, il se prosterne respectueusement devant l'autre. Après eux-mêmes, ceux qu'ils honorent le plus sont ceux qui habitent le plus près d'eux, ensuite les voisins de ces voisins, et cela va ainsi en décroissant selon l'éloignement : ce sont les plus éloignés qu'ils honorent le moins ; ils s'estiment les gens de beaucoup les supérieurs, pensent que les autres sont classés en valeur selon l'ordre susdit, et que les plus vils sont ceux qui demeurent au plus loin d'eux. Tant que l'empire appartint aux Mèdes, les peuples se commandaient également les uns aux autres : les Mèdes leur commandaient à eux tous, mais surtout à ceux qui étaient proches, ceux-ci à leurs voisins, ces derniers à leurs propres voisins. Les Perses observent également le même rang d'estime à l'égard des autres peuples : un peuple commande à l'autre selon la raison d'éloignement et est chargé envers lui de quelque part d'autorité.

« benevole nos excepisti et magnificam adposuisti cenam tradisque « regi Dario terram et aquam, nostrum sequere morem ». Ad haec « Amyntas : « Persae, inquit, nobis quidem neutiquam hic mos est ; « sed separantur viri a mulieribus. Sed quoniam vos, qui estis domini, « hoc insuper postulatis, etiam hoc vobis aderit ». His dictis, mulieres « arcessivit Amyntas. Quae ubi vocate advenerant, ordine consede- « runt ex adverso Persarum. Tum vero Persae, formosas conspicientes « mulieres, Amyntae dixere, parum prudenter hoc esse factum : satius « enim fuisse futurum prorsus non advenire mulieres quam, postquam « venissent, non adsidere sed ex adverso sedere, oculorum ipsis dolo- « rem. Coactus igitur Amyntas adsidere eas jussit. Quod ubi fecerunt « mulieres, Persae protinus mammas illarum contrectare, quippe « gnaviter adpoti, non nemo etiam osculari conabatur : πειθόμενων δὲ « τῶν γυναικῶν αὐτίκα οἱ Πέρσαι μαστῶν τε ἅπτοντο οἷα πλεύνως « οἰνωμένοι, καὶ κου τις καὶ φιλέειν ἐπειρᾶτο. ». — D'ailleurs, mal leur en prit, car quelques instants après ils furent assassinés.

Un fragment de Ctésias (édit. Didot, 55, p. 79) dit : « Chez les « Perses il n'est permis au roi de s'enivrer qu'un seul jour, celui où ils « sacrifient à Mithra ».

Nous ne trouvons guère de traces dans les documents perses et baktriens de cette délégation successive, mais il est certain qu'elle s'accorde parfaitement avec la conception agglomérative dont nous parle l'Avesta; c'est à savoir un ensemble de maisons (zend *nmâna*, n., cf. *nmânôpaiti*, chef de maison) composant un clan (z. *vîç*, f., vieux perse *vith*) [*th* du *v* perse est une sifflante], un ensemble de clans composant une souche (z. *zantu*, m.), un ensemble de souches formant une province (z. *dańhu*, *daqyu*, f. [tous deux pour *dasyu;* voyez notre Grammaire de la langue zende, p. 23], *dańhupaiti*, chef de province, vieux perse *dahyu* [nomin. sing. *dahyâus*]). Pour plus de détails, consultez Spiegel, Erân, p. 297. — Il y a une assez grande analogie entre ce dernier groupement et le procédé de domination successive dont il est parlé à la fin du paragraphe qui nous occupe.

On sait suffisamment, du reste, que la royauté suprême (*khsâyathiya khsâyathiyânâm*, roi des rois) n'entraînait qu'un pouvoir relatif, celui toutefois de recueillir des impôts par l'entremise des satrapes (consultez Spiegel, Erân, pp. 301, 304, 348. Comparez Hérodote, III, 89 ss.).

Au sujet de leurs embrassements, voici un passage assez curieux de Xénophon, (*Cyrop.* I, 4). Nous citons d'après la traduction Dindorf (éd. Didot) :

« .....Fertur, cum Cyrus abiret, et a se invicem disce-
« derent, cognatos ore Cyrum, more persico, osculatos
« dimisisse; etenim hoc etiam tempore id faciunt Persae :
« virum autem quendam medum, admodum sane probum
« et honestum, longo tempore Cyri pulcritudinis amore
« fuisse perculsum ; et quum cognatos eum osculantes
« videret, substitisse : alii vero postquam abiissent, acces-

« sisse ad Cyrum dixisseque : me solum ex cognatis, Cyre,
« non cognoscis? Cui dixisse Cyrum : num et tu cognatus
« es? Maxime, respondisse illum. Idcirco utique, dixisse
« Cyrum, me defixis oculis intuebaris : videor enim hoc te
« saepius facere animadvertisse. Enimvero quum nun-
« quam non te accedere vellem, profecto, ait, me pudebat.
« At non oportuit, dixisse Cyrum, pudore te deterreri
« quum cognatus esses : simulque quum accessisset eum
« osculatus est. Et medus, accepto osculo, interrogasse
« fertur : est ne et Persis in more osculari cognatos?
« Maxime, dixisse Cyrum, quum ex intervallo temporis
« alii alios videant, vel a se invicem aliquo discedant.
« Tempus igitur tibi fuerit, inquit medus, me iterum ut
« osculeris : jam enim, uti vides, abeo ». — Voyez encore, au chapitre cinquième de l'*Agésilas* de Xénophon, un passage également curieux.

D'autre part, en ce qui concerne la prosternation, on peut se souvenir de ce qui arriva lorsque Darius obtint l'empire au prix d'un hennissement de son cheval; à ce signal décisif, ses concurrents mirent pied à terre et se prosternèrent devant lui : οἱ δὲ καταθόροντες ἀπὸ τῶν ἵππων προςεκύνεον τὸν Δαρεῖον. (Hérod. III, 85). Au livre septième du même auteur (136), nous voyons des Lacédémoniens refuser au grand roi l'hommage de cette coutume, malgré les efforts des satellites. — Dans l'épître à Nigrinos, de Lucien, nous lisons quelques mots relatifs à cette adoration (§ 21); dans le *Ploion ê euchai* du même auteur, nous rencontrons encore un autre témoignage (cf. Brisson, *De regio Persarum principatu*, I, 16). Dans les *Perses* d'Eschyle, le chœur, à l'approche d'Atossa, dit : ἀλλ' ἥδε θεῶν ἴσον ὀφθαλμοῖς | φάος ὁρμᾶται μήτηρ βασιλέως, | βασίλεια δ' ἐμὴ, προσπίτνω; at lu-

men deorum oculis aequale exoritur, mater regis et mea regina : procumbo (vers 150 ss.).

(135). — De tous les hommes, ce sont les Perses qui admettent le plus aisément les institutions étrangères. Ils portent l'habit médique, le trouvant préférable au leur, et ils ont adopté pour la guerre la cuirasse égyptienne ; ils s'adonnent aux plaisirs d'où qu'ils viennent, et se livrent également à la pédérastie d'après les leçons que leur en donnèrent les Grecs. Ils épousent chacun nombre de femmes légitimes, mais ils en ont encore un bien plus grand nombre d'autres.

L'avant-dernière phrase n'a rien de flatteur pour l'enseignement des Grecs ; mais rien, non plus, ne nous autorise à leur attribuer en réalité ledit enseignement.

Quant au fait, il est absolument certain ; nous trouvons dans l'Avesta une loi très-formelle contre la pédérastie : c'est au huitième chapitre du Vendidad (1). En ce qui touche la coexistence des femmes légitimes et des concubines, on peut se reporter à la note afférente à l'explication du paragraphe 133, ci-dessus, p. 256. — Diodore de Sicile raconte que le nombre des concubines de Darius, recueillies par Alexandre, égalait presque celui des jours de l'année (XVII, 77).

Nous trouvons le même témoignage dans Xénophon : οἱ δὲ καὶ ἁρμαμάξας γυναικῶν τῶν βελτίστων τῶν μὲν γνησίων, τῶν δὲ

(1) Comparez le passage de Xénophon (II, 2) dont voici la traduction : « Atque hic rursum Cyrus jocari coepit. Nam quum animadver- « tisset e praefectis manipulorum quendam sibi parasse cenae socium « et juxta se discumbere jussisse hominem et hirsutum et deformem « admodum, manipuli praefecto nominatim compellato, sic eum affatus « est : « Nam et tu, Sambaula, inquit, in morem Graecorum hunc « accumbentem tibi adolescentulum, quia formosus sit, circum- « ducis ? »

καὶ παλλακίδων διὰ τὸ κάλλος συμπεριαγομένων, καὶ ταύτας εἰληφότες προσῆγον. (*Cyrop.* IV, 3). — Le paragraphe 69 du livre troisième d'Hérodote fait également allusion à la multiplicité des femmes; la fille d'Otanès, Phaidymé, attend pour rechercher les oreilles du faux Smerdis que son tour soit arrivé : « Quum ad illam rediisset ordo intrandi ad ma-« gum (per vices enim apud Persas uxores ad maritum « intrant), cubiculum ingressa cum eo concubuit, et « postquam gravi somno magus sopitus erat, aures ejus « palpavit ».

M. Spiegel a tâché de déterminer ce qu'il pouvait y avoir d'éléments étrangers importés dans l'éranisme (Avesta, I, 270; Erân, 274, et spécialement Erânische alterthumskunde, I, 446, 484). Ce qui est incontestable, c'est que les divinités étrangères furent plus d'une fois honorées d'une façon spéciale par les Perses. Ainsi, nous lisons au livre septième d'Hérodote (43) que Xerxès sacrifia τῇ Αθηναίῃ τῇ ἰλιάδι. Voyez également, au sixième livre (97), comment fut respectée l'île de Délos.

(136). — La probité (ἀνδραγαθίη), après la vertu guerrière, est estimée par eux; ils attachent du prix à la multiplicité des enfants, et celui qui en a eu le plus grand nombre est, chaque année, gratifié par le roi. A leurs yeux, en effet, c'est dans le grand nombre que réside la puissance. L'instruction des enfants commence dès la cinquième année et dure jusqu'à la vingtième; on ne leur apprend que ces trois choses : monter à cheval, se servir de l'arc, dire la vérité. Avant sa cinquième année, l'enfant ne paraît pas devant son père, mais vit avec les femmes : la raison en est que le père ne ressente pas de douleur si son fils vient à mourir dans le cours de cette éducation.

Dans des livres éraniens plus récents, nous voyons que le premier âge, celui de l'inconscience, s'étend jusqu'à la

septième année (1), que jusqu'à cet âge les fautes que l'enfant commet passent au compte de ses parents, mais que ceux-ci lui doivent enseigner, dès l'âge de cinq ans, la distinction du bien et du mal. — Nous y voyons également que si une première femme est inféconde, il est tout naturel d'en prendre une seconde, sans toutefois chasser la précédente (Spiegel, *Av.*, II, p. XXXI). L'on se rappelle sans doute l'étonnement que causa à Darius le choix de cette femme qui, ayant à décider entre le salut de ses fils et le salut de son frère, s'arrêta à celui de ce dernier (Hérodote, III, 119).

Quant aux trois sujets d'instruction de la jeunesse, nous avons à nous arrêter spécialement sur le précepte relatif au respect de la vérité. Ci-dessous, au paragraphe 138, Hérodote y reviendra. Des écrits de l'éranisme plus récent condamnent le mensonge, alors même qu'il en ressortirait une chose juste; la tromperie, le manque de parole sont visés dans le difficile quatrième chapitre du Vendidad. Darius, dans l'inscription de Behistan, met également en garde contre le mensonge.

Au sujet de l'exercice de l'arc, dès les jeunes années, on peut se rappeler ces paroles de Cyrus : οὔτε γὰρ τοξεύειν ἡμῖν μαθητέον ὥσπερ τοῖς παισί, neque enim sagittandi nobis discenda est ars (Xénophon, *Cyrop.*, IV, 3); et au livre premier (2), en parlant de l'éducation des enfants : μανθάνουσι καὶ τοξεύειν καὶ ἀκοντίζειν. Voyez au même paragraphe l'éloge de l'équitation.

(137). — Assurément je loue cette institution, mais je loue aussi ce fait que le roi lui-même ne frappe pas quelqu'un de mort pour une

(1) Cf. Kleuker, *Anhang z. Zend-Av.*, II, trois. part., 19.

seule faute, et qu'aucun autre Perse ne se livre envers l'un des siens, coupable d'une seule faute, à un châtiment irréparable; mais, toutes considérations pesées, si les délits l'emportent sur les bons offices, alors il donne cours à son ressentiment. Jamais, disent-ils, quelqu'un n'a tué son père ou sa mère : si cela est arrivé, on a dû découvrir, en recherchant bien, que le fait provenait d'enfants supposés ou adultérins, car il n'est pas vraisemblable, selon eux, qu'un fils mette à mort celui qui réellement est son père.

Au livre septième du même auteur, nous trouvons un bien frappant exemple des scrupules qu'apportaient les Perses dans le châtiment. C'est au paragraphe 194. Darius avait prononcé la mort d'un certain Sandôkès pris en flagrant délit de justice vendue; au dernier moment, il le libéra en souvenir des services qu'il avait précédemment rendus.

(138). — Ce qui leur est défendu dans les actes leur est également défendu dans les paroles. C'est pour eux la chose de toutes la plus honteuse que de proférer un mensonge; en second lieu, d'être débiteur, et cela, entre autres motifs, parce que celui qui doit est forcément amené à mentir (*μάλιστα δὲ ἀνάγκην φασὶ εἶναι τὸν ὀφείλοντα καί τι ψεῦδος λέγειν*). Si quelqu'un des citoyens est atteint de lèpre (*λέπρην ἢ λεύκην*), il ne peut entrer dans la ville et avoir commerce avec les autres Perses. La cause de ce mal est, selon eux, dans quelque faute envers le soleil. Beaucoup chassent du pays tout étranger affligé de ce mal; ils expulsent également les colombes blanches pour le même motif. Ils n'urinent ni ne crachent dans un fleuve, n'y lavent point leurs mains, et ne souffrent pas que d'autres commettent ces actions, mais ils honorent grandement les fleuves.

Sous le paragraphe 136, nous avons vu déjà quelle était l'horreur des Éraniens pour le mensonge et la tromperie. Inutile d'y revenir ici.

Au sujet de la dette, M. Spiegel a émis la supposition que les deux premiers versets du quatrième chapitre du Vendidad traitaient de cette question, et qu'il y avait peut-être lieu de les traduire ainsi : « Celui qui ne paie pas « une dette à qui a prêté est un voleur de prêt, en tant « qu'il prend violemment le prêt » ; cette version est celle de M. Haug (*Essays...*, p. 208). M. Roth propose : « Celui qui ne rend pas hommage à qui lui en témoi- « gnait est un voleur d'hommage, en tant.... etc. ». La traduction en huzvâresh porte clairement : « Celui qui ne se « rend pas à la prière qu'un homme lui adresse.... etc. » (1). Évidemment la difficulté, pour être tranchée, demande de nouvelles informations et la découverte d'autres moyens de renseignements. En tous cas, les interprétations diverses sont admissibles les unes et les autres sous le rapport de la signification. Celle de M. Haug, notamment, s'accorde en effet avec le passage grec qui nous occupe.

La fin du paragraphe nous ramène aux impuretés commises en urinant, en crachant, etc. (Voyez notamment au XVIIIe chapitre du Vendidad, verset 91.) (2). — Quant à la vénération des eaux, il est bien connu qu'elle constituait un point capital de la religion éranienne. (Voyez les indications données plus haut sous le paragraphe 131.)

Concernant les lépreux, nous avons également à relever

(1) Le précepte de bienveillance était soutenu chez les Éraniens par l'horreur pour l'ingratitude. Un des fragments de Ctésias (48, de l'édit. Didot) s'explique formellement à cet égard. Voyez encore Ammien Marcellin, XXIII, et Brisson, *De regio Persar. princip.*, II, 96, p. 423 de l'édit. de 1710.

(2) Comparez Xénophon : *αἰσχρὸν μὲν γὰρ ἔτι καὶ νῦν ἐστι Πέρσαις καὶ τὸ ἀπτοκτύειν καὶ τὸ ἀπομύττεσθαι....*, I, 2, *in fine*.

l'assertion de Ctésias : πισάγας δὲ λέγεται παρὰ Πέρσαις ὁ λεπρὸς, καὶ ἔστι πᾶσιν ἀπρόσιτος : le lépreux est appelé « pisagas » chez les Perses, et personne ne peut l'approcher. — Cf. Brisson, *De regio Persar. princip.*, l. II, § 180; Kleuker, *Anhang zum Zend-Av.*, II, trois. part., 20; Rhode, *Die heilige sage,* etc., 501; Hammer : « Quand Hérodote, dit « ce dernier, raconte que les Perses avaient en horreur « les pigeons blancs, l'ensemble du passage nous laisse « entendre qu'il n'est question que de ceux atteints de « lèpre, car, en effet, les pigeons y sont sujets, et les « Perses haïssaient et évitaient la lèpre comme une « maladie venue d'Ahriman », *Jahrbücher der literatur* (Wien), IX, 18. Je n'ai pu avoir sous les yeux Sprengel, *Apolog. Hippocrat.* (I, 259?).

(139). — Il faut encore, chez les Perses, remarquer ceci qui leur échappe, mais non pas à nous : leurs noms, qui répondent à leur apparence corporelle (ἐόντα ὁμοῖα τοῖσι σώμασι) et à leur magnificence (μεγαλοπρεπείῃ), se terminent tous par cette lettre que les Doriens appellent « san », les Ioniens « sigma ». Cherchez bien, et vous verrez que tous les noms perses, sans exception, finissent ainsi.

Voilà un passage assez singulier. Il est manifeste qu'Hérodote ne s'attache ici qu'à la reddition grecque des noms éraniens (au nominatif singulier), et non à ces noms eux-mêmes : ἀρταξέρξης, κυαξάρης, ἀστυάγης, φιραύλας (Xénophon, *Cyrop.*, II, 3), τιγράνης (ἀρμενίου, III, 1), etc., etc. Nous ne devons pas, en effet, perdre de vue que les noms perses en *a* ne prennent pas de *s* au nominatif singulier : *manâ pitâ vistâçpa vistâçpahyâ arsâma arsâmahyâ pitâ ariyârâmna,* pater meus Hystaspes [est], Hystasp. [quidem fuit] Arsames pater, Arsam. pater [fuit] Ariyaramnes.

Les Grecs arrangèrent toute cette sorte de noms d'après leurs propres procédés, de là les nominatifs suivants : ὑστάσπης = *vistâçpa*, ὑδάρνης = *vidarna*, καμβύσης = *kabujiya*, μεγάβυζος = *bagabukhsa*, ὀτάνης = *utâna*, σμέρδης = *bardiya*, ἱνταφέρνης = *vindaphrâna*, γωβρύας = *gaubaruva*, μαρδόνιος = *marduniya*, etc., etc. Quant aux noms en *i* et en *u*, ils admettent parfaitement le *s* du nominatif singulier ; de là : δαριαύης, δαρεῖος = *dârayavus*, φραόρτης = *phravartis*, etc. L'étonnement d'Hérodote doit s'expliquer, nous semble-t-il, par l'absence de noms à consonne thématique terminale (tels, par exemple, que les noms grecs [nomin.] φιλόμων, φιλοποίμην, πυγμαλίων, etc.).

(140). — Voilà ce que je puis dire des Perses à bon escient. On rapporte, en tant que chose occulte et non suffisamment manifeste, ce qui a trait au mort; c'est à savoir que le cadavre d'un Perse n'est pas enseveli avant d'avoir été dilacéré par un chien ou un oiseau (πρὶν ἂν ὑπ' ὄρνιθος ἢ κυνὸς ἕλκυσθῇ). Je sais assurément que telle est la pratique des mages : elle est ostensible. Ensuite ils enterrent le corps enduit de cire. Les mages diffèrent grandement des autres hommes et des prêtres égyptiens. Ces derniers, en effet, pensent que l'on ne peut rien tuer de vivant, si ce n'est pour l'immoler aux dieux ; les mages, par contre, ne respectent que la vie des hommes et celle des chiens ; ils appliquent même leur zèle à la destruction des fourmis et serpents (ὄφις) et des autres (τἄλλα) reptiles et oiseaux....

Tout n'est pas satisfaisant dans ces paroles d'Hérodote, qu'un cadavre ne peut être enseveli qu'après avoir été dilacéré par un oiseau ou un chien, mais elles contiennent pourtant un fond de vérité. Il se peut que dans l'éranisme moderne les morts soient quelque temps gardés dans les maisons; mais, comme le fait justement observer M. Spiegel (II-XXXIII), telle n'était pas la coutume antique,

car, dans les cinquième et huitième chapitres du Vendidad, nous voyons les dispositions à prendre en cas de mort dans l'intérieur des maisons lorsque le temps est trop mauvais. Quant aux oiseaux et aux chiens dilacérateurs, l'Avesta nous en entretient également.

Voici, au surplus, un passage du huitième chapitre, traduit de la version de M. Spiegel : « O créateur, lorsque « dans cette demeure mazdéenne meurt un chien ou un « homme, et s'il pleut, s'il neige, ou s'il souffle un vent « violent, ou que l'obscurité s'est appesantie, et que ce « jour se trouvent empêchés le travail et la force (1), « comment doivent agir ces Mazdéens? Ahura Mazdâ « répondit alors : Là où dans cette demeure mazdéenne « la terre est la plus pure et la plus sèche... ; là, ces « Mazdéens doivent creuser une fosse dans la terre.... ; ils « doivent y déposer le corps inanimé deux nuits, trois « nuits ou un mois, jusqu'à ce que les oiseaux prennent « leur essor, les arbres grandissent, les méchants se « retirent au loin et le vent sèche la terre (2). Lorsque « les oiseaux prennent leur essor, que les arbres gran- « dissent, que les méchants (3) fuient, que le vent sèche « la terre, alors les Mazdéens doivent tailler (4) cette de- « meure. Deux hommes purs et forts doivent le prendre... ; « ils doivent le déposer sur cette terre, là où il sera le

(1) Ou encore, d'après le Commentaire du même auteur, « ....et que « cela arrive un jour où les animaux et les hommes sont empêchés ». (I, 241.)

(2) Le traducteur pense qu'il est fait allusion ici au retour du printemps. (*Comment.*, I, 165.)

(3) Les démons?

(4) Évidemment ouvrir, c'est-à-dire procéder à l'exhumation.

« plus en vue aux chiens carnivores et aux oiseaux carni-
« vores.... » Plus loin, au cent quinzième verset, nous lisons : « Lorsque ce cadavre a déjà été rongé par les « chiens carnivores ou les oiseaux carnivores.... », puis suivent immédiatement de nombreux préceptes de purification. Il est regrettable que l'Avesta ne nous donne pas de claires notions sur ce qui devait s'ensuivre. — Au surplus, les auteurs anciens font maintes fois allusion à l'enterrement des Perses : « Le Grec les incinère, le Perse les en-
« sevelit, le Scythe les mange ». (Lucien, *Peri penthous*, 21.) Arrien décrit au long la sépulture de Cyrus (*Anab. Alex.*, VI, 29, etc.). Cf. Brisson, *De regio Persarum principatu*, II, 252; Rhode, *Die heilige sage und das gesammte religionssystem der alten Baktrer, Meder und Perser* (1820), 489 ss.

« Si ce n'est le chien et l'homme ». L'Avesta a de fort curieux passages relativement à la vénération éranique des chiens. Celui qui les frappe est gravement coupable (Vendidad, chap. XIII), de même celui qui leur donne une mauvaise nourriture *(ibid.)*; leur ensevelissement est fixé d'après des règles précises (VIII). Ahura Mazdâ lui-même, au treizième chapitre du même livre, fait à Zarathustra un magnifique éloge du chien.

Enfin, ce que dit Hérodote du zèle spécial apporté par les mages dans la destruction de certains animaux, notamment des fourmis, est pleinement confirmé par l'Avesta : « Ils doivent tuer les bêtes nuisibles, deux cents fourmis... » (Vendidad, XVI, 28); « Qu'il tue dix mille serpents... dix « mille lézards... dix mille fourmis... dix mille rats... « dix mille cousins... » (XIV, 10 ss.) Cf. Kleuker, *Anhang zum Zend-Av.*, II, trois. part., 22.

Les indications que nous venons de donner pourraient sans doute être bien développées et complétées. Nous pensons toutefois que, telles quelles, elles ont quelque intérêt pour ceux d'entre les lecteurs d'Hérodote qui sont peu familiarisés avec l'antiquité éranienne. L'on trouvera, au surplus, un certain nombre d'autres renseignements dans la dissertation de M. Ad. Rapp, ci-dessus indiquée.

Ab. HOVELACQUE.

FRAÊSTA.

M. Justi fait remarquer, à propos du vieux baktrien *fraêsta* que c'est le superlatif de *frâyâo (Handb. d. Zend Spr.*, p. 195), et est disposé à l'identifier avec le sk. *prêṣṭha*. Mais, en premier lieu, il n'est pas absolument démontré par la comparaison que celui-ci soit le superlatif de *priya*. Plus loin (p. 204), *frâyâo*, le comparatif de *fraêsta*, est attribué à la racine *prâ* « emplir ».

Dans notre opinion, ces deux interprétations ne sont pas tout à fait exactes : *fraêsta* est le grec πλεῖστο—, et par conséquent *frâyâo* est aussi le grec πλείων ; tous deux doivent donc être rattachés à *pouru* (p. 193) comme comparatif et superlatif.

Vienne, novembre 1874.

Friedrich MUELLER.

CRITIQUE DE NOTRE DICTIONNAIRE BASQUE-FRANÇAIS

PAR M. JULIEN VINSON.

(Voir vol. VII, page 59, de la *Revue*.)

La critique que M. Vinson a faite de notre travail donne lieu à quelques observations qu'il voudra bien nous permettre de discuter ici. Quelques-unes des remarques ou des corrections de M. Vinson sont indiscutables; par exemple ce que M. Vinson dit par rapport à *ametz*, *erregetzarako*, *haika* (le prov. cité à l'appui n'existe pas dans l'édition de Bordeaux), *sampantzar*. D'autres, au contraire, sont discutables et nous semblent être faites un peu à la hâte. Nous les faisons suivre.

Dans l'introduction de notre dictionnaire, p. 14, nous avons dit ne pas comprendre l'usage de *dadin*, subjonctif, au lieu de l'indicatif.

M. Vinson nous fait remarquer que plusieurs auteurs expriment l'indicatif par le subjonctif; il cite pour le biscayen Zavala, qui, à son tour, cite Liçarrague; ensuite Oihenart et Decheparre. Il est possible que M. Vinson ait trouvé le présent de l'indicatif rendu par le présent du subjonctif; mais les auteurs ci-dessus mentionnés n'en parlent pas; tous parlent de l'emploi de l'imparfait du subjonctif pour le parfait de l'indicatif : par exemple : *Eta harturic hura iraitz ceçaten mahastitik campora.* (Matt., XXI, 39, T. Roch.). Ici *ceçaten* est pour *zuten*. « Et l'ayant pris ils le jetèrent hors de la vigne. » Il ne faut donc pas traduire *dadinac egin egin* par « qui resta

trop », comme le dit M. Vinson; mais par « qui reste trop ». Nous répétons donc notre question : pourquoi le subjonctif au lieu de l'indicatif?

Dans l'avant-propos de ses *Documents pour servir à l'étude du basque*, p. x, M. Vinson dit : « Les formes *nezan* et *nadin* », etc. ; c'est *nandin* et non *nadin* qu'il faut. Nous relevons cette faute d'impression qui pourrait induire en erreur. Dans ce paragraphe M. Vinson parle de la règle en question et la cite bien (sauf l'erreur d'impression). C'est sans doute par inadvertance qu'il l'applique ici de travers.

L'étymologie de *bertze* paraît défectueuse à M. Vinson. Nous avons proposé de décomposer *bertze* ou *berze* ou *beste*, « autre », en *bere-ez* « pas lui, pas le même = autre. » Les objections de M. Vinson sont-elles fondées? Le *r* de *berze* est dur, dit M. Vinson, et c'est parce qu'il est dur que le *t* s'est produit. Que le *r* de *berze* soit dur aujourd'hui, c'est possible, mais que le *t* se soit produit à cause de cela demanderait à être prouvé. *Arzulo* vient de *arzi* (*r* dur); *lerzu* de *lerra* (*r* dur). Ensuite la double orthographe que M. Vinson cite à l'appui de sa thèse nous paraît être plutôt en notre faveur; elle indique clairement que la prononciation de pareils mots n'est pas bien fixée, que l'un entend *entzun*, l'autre *enzun;* l'un *antzi*, l'autre *anzi ;* l'un *bertze* et l'autre *berze*. Peut-être, après tout, est-ce une tendance propre au dialecte labourdin d'introduire un *t* dans la prononciation de pareils mots, et à cause de cela il serait plus prudent de ne pas trop vite formuler des règles générales. M. Vinson, dans ses « Remarques sur la phonétique basque (*Revue de linguistique*, III, p. 445), dit que *r*, *l*, *n* devant les sifflantes les obligent à se renforcer

par *t* : *behartzen* pour *behar zen; ahaltzuen* pour *ahal zuen.*

A la page 445 nous trouvons la même règle ou à peu près, exprimée d'une autre façon, savoir que *z* se renforce en *tz* devant une voyelle, et que *tz* se réduit à *z* devant une consonne. Ces règles nous semblent avoir beaucoup trop d'exceptions pour les accepter comme des règles. Que *behar zen* se prononce *behartzen* et *ahal zuen, ahaltzuen,* n'est pas tout à fait une preuve; d'abord *behar zuen* n'est pas un mot, c'est une phrase, et on n'écrit jamais le *t* ici; si donc quelques personnes prononcent de cette manière, ce *t* est décidément un *t* euphonique. Nous pensons prouver par deux autres mots lab., non seulement que le *t* euphonique n'est pas intercalé, mais que là où il devrait être, il a été élidé après *r* et *l* : *egarsu* et *odolsu* pour *egartsu* et *odoltsu*. De plus, dans des mots comme *entzun, antzi,* le *t* peut être une lettre organique. Même observation pour l'autre règle de M. Vinson. Si *hitz* fait *hiztun,* nous trouvons aussi *hitzketa* et *hitzlanack, hatztu, hatztegi* où *tz* est resté *tz* devant la consonne, *ortzkatu,* etc., etc. Que *z* deviendrait *tz* devant les voyelles est contredit par : *izan, izai, izeba, esan, ezagun,* et cent autres mots. Peut-être serait-il plus correct de dire que si *tz* est suivi d'une dentale, le *t* a une tendance à s'élider. *Hotz* fait *hoztu,* et *utzi* fait *uzten,* dit M. Vinson; mais il oublie de dire que *utzten* et *hotzten* sont également en usage.

Mais revenons à *berze*. Si nous voyons *berze* = *beste; orzegun* = *ostegun, borz* = *bost, orzirala* = *ostirala,* il faudra bien admettre la chute de *r*. La chute de *r* doux est incontestable. Le groupe *rz* devient ici régulièrement *t*. L'intercalation du *t*, selon M. Vinson, ne suffit pas à

expliquer ceci; nous ne tenons pas à l'étymologie que nous avons proposée, mais les objections de M. Vinson ne la renversent pas absolument. Nous citerons encore comme point de comparaison *berezi*, évidemment de *bere-ez-i*, comme forme et comme signification étroitement lié à *berze* (*i* caractéristique de l'adjectif verbal); *berezi* signifie « séparé ».

Selon nous, *onetsak* est contracté de *onetsi-ezak ; egotzak* de *egon ezak; egizu* de *egin ezazu*. Selon M. Vinson, c'est une forme simple, régulière. Nous regrettons de ne pas être de son avis. Les termes de lettres euphoniques, terminaisons, etc., cachent assez mal notre embarras d'expliquer un mot, et en raison de ce que nous nous familiarisons avec une langue, ces termes disparaissent. Or, ici ces terminaisons sont, selon nous, la deuxième personne de l'impératif du verbe « avoir », du radical *ezan*, qui a donné *ezak* masculin, *ezan* féminin, et *ezazu*, forme respectueuse « aies et ayez ». Il faut bien avouer que *egizu*, forme simple, ne donne aucun sens; *egin-zu* n'est rien; mais du moment que *egizu* est pour *egin-ezazu*, le mot peut s'analyser, il est correct maintenant, et *egizu* en est la contraction. C'est ainsi que Decheparre écrit (édition de Bordeaux, p. 30) *garbiçaçu* « purifiez » de *garbi-ezazu*, et Chourio *idukazu* et *ichikazu*, pour *iduki-ezazu* et *icheki-ezazu ; çaçu* ou *azu* ne signifie rien, mais c'est la syncope de *ezazu*. De plus, M. Vinson se trompe quand il dit que *egotzak* est la forme simple, régulière, de *egon*. La forme simple est : *ago*, *zagoz* ou *zaude* « sois ». Dans ce cas le doute est impossible, mais nous croyons que les premiers exemples suffisent pour décider la question. Un autre point sur lequel nous ne sommes pas d'accord avec M. Vinson, c'est le verbe auxi-

liaire. M. Vinson dit dans sa critique, p. 65 : *daroat* « je le fais marcher, je l'emporte », n'a rien de commun avec *drauat*, contracté non de *darauat*, mais de *deraukat* « je l'ai à toi ». Nous n'avons pas besoin de nous arrêter à ce que *deraukat* ne signifie pas « je l'ai à toi », mais « je l'ai à lui ». Ce qu'il importe de relever ici, c'est que M. Vinson part du principe que : 1° *au* est la racine du verbe, et 2° que *drauat* peut dériver de *deraukat*. Notre brochure que nous venons de publier sur la nature du verbe auxiliaire répondra à la première assertion ; nous ne pouvons pas la reproduire ici, mais la conclusion en est que le verbe biscaeïn *eroan* a donné, sans le moindre doute, l'auxiliaire qui correspond à « avoir ». La racine *au* de M. Vinson est une racine sans signification, et il pense même que ce doit être *u*. Ensuite elle ne sert tout au plus qu'à expliquer le présent de l'indicatif *dot*, ou *dut*, ou *det*, etc. Pour tous les autres temps (comme *drauat*, etc.), elle ne sert à rien. Pour ce qui concerne *drauat*, qui serait une contraction de *deraukat*, ceci tombe du moment qu'on admet, comme nous, que *eroan* est l'origine du verbe auxiliaire. Mais même en supposant que notre théorie ne fût pas juste, *drauat* ne pouvait être la contraction de *daraukat*, puisque les deux flexions existent ; la première signifie « je l'ai à toi » ; la seconde « je l'ai à lui ». Ensuite nous demanderions l'origine de *deraukat*, et ce n'est certes pas le radical *u* ou *au* qui nous le dirait. Dans le dictionnaire nous avons traduit : *eçar ditzaquedano* par : « jusqu'à ce qu'il puisse mettre ». M. Vinson nous corrige et avec raison ; il fallait : « jusqu'à ce que je puisse mettre ». M. Vinson aurait pu ajouter que tout le texte est mal traduit. Nous ignorons comment cette inadvertance nous a

échappé. Le texte est: *Eçar ditzaquedano hire etsayac hire oinen scabella* (Act., II, 35). « Jusqu'à ce que je puis mettre tes ennemis pour marchepied de tes pieds ». Nous regrettons de devoir dire que la conclusion de la correction de M. Vinson n'est pas tout à fait juste. Il ajoute : « Il faut donc analyser *ditzaqued-a-n-o,* dérivé de *ditzaquet*, et il n'y a pas ici de *dano* ». Il n'y a pas de *dano*, c'est vrai; mais il y a *no* « jusque ». Le *t* final de la première personne se change toujours en *d* quand suit un suffixe; *det* + *n* fait *dedan* et *ditzaquet* + *no* fait *ditzaquedano*. Comme *dn* ne peuvent se prononcer, le *a* est introduit. Les lettres *a-n-o*, que M. Vinson sépare par des traits-d'union, n'ont, séparées, aucun sens.

La correction suivante est celle-ci. Nous avons considéré *ba* et *bai* comme deux formes différentes d'un même mot. M. Vinson répond : « Pas le moins du monde; ce qui a trompé M. van Eys, c'est que ces formes en *bai* ne sont pas usitées dans les dialectes guipuscoan et biscayen. Dans ce sens (celui du texte que nous avons cité) on dit encore aujourd'hui en Labourd, en Basse-Navarre et en Soule *baita, baitzen* ou *beita beitzen* ». D'abord l'assertion ne suffit pas; il fallait la prouver; ensuite est-elle juste? Voici pourquoi nous disons que *ba* et *bai* ne sont que des variantes. Comme *ba* se dit pour *bai* « oui » ; comme la particule affirmative *ba*, placée devant le verbe, est évidemment pour *bai* (*bazuen*, *badakit*, etc.), il nous a semblé très-probable que *bai*, dans l'exemple cité dans le *Dictionnaire*, est la particule affirmative *ba*, que Liçarrague écrit *bai*. Voici le texte : *Zeren hire anaye haur hil baitzen*, etc. « Car voici son frère était mort ». La correction de M. Vinson repose sur ce qu'on fait une différence dans l'emploi de *bai* et *ba*,

en Labourd et en Soule, du moins de nos jours. *Ba*, particule affirmative; *bai*, caractéristique de la « forme d'incidence », comme l'appelle M. Inchauspe (Verbe basque, p. 6). *Bai* doit nécessairement signifier quelque chose, et *bai*, employé avec les phrases incidentes, ne sera au fond que la particule affirmative, que nous pourrions traduire, dans ces cas-là, par « en effet » ou « sans doute ». Liçarrague cependant ne paraît pas se soucier de la règle (si elle existait déjà alors), car dans l'exemple cité il écrit *baitzen*, quoiqu'il n'y ait pas de phrase incidente. « Car voici ton père était mort » est la proposition principale. (Voir Marc, XI, 23, *baitrauca*, *baituque*). L'application de la règle au texte de Liçarrague est donc fautive. C'est ici purement la particule affirmative, qui est généralement *ba* dans tous les dialectes. Ajoutons encore que Larramendi écrit *badet* et *baidet* dans son dictionnaire; que Zavala dit qu'il est indifférent d'écrire *ba* ou *bai* (*Verbo vict.*, p. 57); que Darigol dit la même chose (Diss. apol., p. 110). Mais même sans l'appui de ces auteurs, que généralement nous ne citons pas comme des autorités, la forme, la signification et l'emploi de *bai* et *ba* suffiraient, croyons-nous, à faire conclure à leur identité.

Une autre observation est celle sur l'emploi de *i* pour indiquer le son mouillé de *n*. M. Vinson ne peut admettre ceci et tranche la question en répondant : « Pas du tout; *baino* en labourdin se prononce *bai-no*, sans mouillement ». D'abord cette assertion est beaucoup trop absolue; M. Vinson ajoute lui-même qu'à Saint-Jean-de-Luz et à Guéthary, on dit *baiño* en mouillant le *n*, et que Chourio, qui est de ces contrées, et Axular écrivent *baiño*; ensuite l'argument a peu de valeur ici. La question n'est pas de

savoir qui prononce *bai-no* et qui prononce *ba-ino* (*baño*). La question est de savoir si *in*, comme nous l'avons dit, correspond à *ñ*, et nous croyons qu'il ne peut rester un doute à cet égard en voyant la double orthographe de mots comme : *dohañ* = *dohain*, *muñ* = *mun*, *oñ* = *oin* ou *huin*, *baña* = *baina*, *daño* = *deino* pour *den-ño*, *lirañ* = *lirain*, etc., etc. La raison de cette orthographe est parfaitement claire. Les Basques-Français ont adopté pour leurs dialectes l'alphabet français (roman) ; les Basques-Espagnols l'alphabet espagnol. En français on écrivait *in* ou *ni*, et aussi *ngn*, par exemple « sonions, seniorie, plainons (plaignons), compangnon » (V. Diez, Gram., I, p. 450). Et à cause de cela les Basques-Français écrivent *in* et les Basques-Espagnols *ñ*. Même objection de la part de M. Vinson, d'admettre que *nh* et *lh* correspondent à *ñ* et à *ll* (*l* mouillé). Pouvreau et d'autres n'ont pas voulu indiquer par là, dit M. Vinson, les sons mouillés, rares en labourdin moderne, et bien plus rares il y a deux siècles. Nous aimerions savoir sur quoi se fonde cette dernière assertion; l'étude de la langue basque n'est que trop encombrée de ces impressions vagues; il est de première nécessité de produire des preuves. Quand nous voyons Pouvreau écrire *ginharre* et que l'on prononce aujourd'hui *giñarra* ou bien *inharra* pour *iñara*, ou en biscaïen *senhor* du provençal *senhor*, nous croyons voir dans ces exemples des preuves irrécusables que *nh* est bien pour *ñ*. Cette orthographe s'explique tout aussi bien que celle de *in* pour *ñ*, puisque nous savons que *nh* est l'orthographe provençale. Dans les localités où l'influence de la langue française s'est fait sentir le plus, on aura donc écrit : *baino*, *baina*, etc., et dans celles où l'influence du provençal était

plus forte, on aura écrit : *anhitz*, *inhara*, *ginhar* pour *añitz*, *iñara*, *giñar*. M. Vinson parle d'il y a deux siècles; il n'y a que Pouvreau et Axular qu'on puisse citer : ils vivaient alors et écrivaient comme on parlait. Nous avons en outre le précieux *Dictionnaire topographique* de M. Raymond, où nous voyons que *urrugne* s'écrivait en 1511 *Urrunhe; Añiza* 1621, *Ainhisse* 1665; *Aignan* en 1384, *Anhanh*; *Arbailles* en 1479, *Arbaylhe*. Quand bien même aucun Basque-Français ne prononcerait plus aujourd'hui le *n* mouillé, le *i* serait là, qui nous indiquerait qu'autrefois on le prononçait. Plus tard on n'y aura plus reconnu le signe conventionnel du mouillement, et les uns auront prononcé *bai-no* (les Labourdins), les autres *ba-ino (baño)*, les autres *be-no* (les Souletins), en donnant, ce qui est pire encore, à *ai*, le son d'une diphtongue française. Nous avons signalé ailleurs l'influence de l'orthographe sur la prononciation.

Nous sommes amené ici à parler du dialecte souletin, que nous avions laissé jusqu'à présent en dehors de nos recherches. Nous n'allons certes pas abandonner notre principe de ne pas émettre d'opinions sans avoir de preuves pour l'appuyer; mais nous croyons pouvoir dire en passant que M. Vinson s'exagère beaucoup l'importance de ce dialecte. Aussi longtemps que l'inventaire n'en est pas fait, il est risqué de parler avec certitude; seulement, après une comparaison calme avec les autres dialectes, on pourra arriver à une opinion arrêtée et motivée. M. Vinson nous permettra de lui dire qu'il était risqué de citer le verbe souletin avant de l'avoir analysé. Nous croyons pouvoir dire aujourd'hui que l'orthographe en est fortement corrompue, et qu'en général l'orthographe souletine a

beaucoup souffert de l'influence du français. Le verbe navarrais est tout aussi important : nous ne pouvons entrer dans des détails ici : mais par exemple le souletin *zeitan* « il me l'avait » n'explique pas du tout le labourdin *zautan* ; mais le navarrais *zerotan* explique de suite *zautan* (chute de *r*) et forme le chaînon qui relie *zerotan* à *zeroaden*. L'assertion de M. Vinson que « le souletin présente une originalité bien tranchée » serait difficile à prouver.

Nous ne devons pas abuser de la place que la *Revue* a bien voulu nous céder, et nous laisserons plusieurs observations d'une importance secondaire. Si notre article est déjà un peu long, M. Vinson y verra, nous l'espérons, notre désir de discuter sérieusement les remarques que la lecture de notre dictionnaire lui a suggérées.

Novembre 1874, Londres.

W. van Eys.

BIBLIOGRAPHIE.

Les Dialectes italiques : l'Ombrien, par M. André Lefèvre. Extrait de la *Philosophie positive*, mai-juin 1874, in-8° de 17 pages.

Nous sommes en retard de plusieurs mois pour signaler à nos lecteurs un excellent article publié par M. André Lefèvre sur la langue ombrienne. Avec le talent d'exposition que chacun lui connaît, le savant rédacteur des feuilletons littéraires de la *République française* a résumé en quelques pages l'état de nos connaissances sur le plus important des anciens dialectes italiques. Avant d'aborder la question purement linguistique, il a tenu, comme l'avait fait Mommsen dans ses *Oskische Studien* (Berlin, 1845, in-8°) et dans ses *Unteritalische Dialecte* (Leipzig, 1850, in-8°), à jeter un rapide coup d'œil sur les populations qui se partageaient l'Italie avant que les Romains fissent leur apparition dans l'histoire. Tout d'abord nous rencontrons les Ombriens qui occupaient toute la région du Pô, ainsi que les Alpes et les Apennins qui forment la ceinture de ce bassin. S'il faut en croire Hérodote (IV, 49), ce peuple était primitivement établi entre le *Carpis* (Κάρπις ποταμός, aujourd'hui très-probablement la Kulpa) et les

Alpes; il se serait ainsi étendu jusqu'à proximité des Gaulois du Danube, avec lesquels il est fort possible qu'il ait eu des relations de parenté.

Le sud de la Péninsule était occupé par les populations osques ou opiques, qui confinaient aux Ombriens lorsque ceux-ci furent brusquement refoulés vers le nord par les colons étrusques venus par la voie de mer. Les Ombriens durent souffrir plus que les Osques de cette invasion, car le nom seul du fleuve *Ombro* semble attester que l'Étrurie leur avait appartenu ; mais les Étrusques eux-mêmes ne parvinrent pas à se maintenir, et de la région centrale de l'Italie, occupée par les Sabins, les Latins, les Èques, les Herniques et les Volsques, sortit un peuple dont la domination s'étendit successivement sur toute la Péninsule. M. Lefèvre rappelle en peu de mots les conquêtes des Romains et les luttes soutenues par les peuples qu'ils finirent par soumettre; il ne s'arrête pas à discuter les relations qui ont pu exister entre les Ombriens et les Ambrons, dont Zeuss (*Die Deutschen und die Nachbarstaemme*, p. 149) a voulu faire des Allemands, sans donner aucune preuve bien solide à l'appui de son opinion. Il serait curieux de rechercher si l'*Ombranicia* de la Table de Peutinger (éd. Desjardins, segm. I, c. 2) n'est pas un reste des Ombriens; s'ils doivent être rapprochés des *Umbranici* de Pline (*Hist. nat.*, III, v (*alias* IV), § 6), lesquels habitaient la rive gauche du Rhône entre Tarascon et les deux villes des Voconces, Vaison et Die, etc. Ces questions et quelques autres que nous pourrions indiquer ont un grand intérêt, mais ne peuvent être traitées dans le cadre étroit d'un article de revue.

C'est la langue ombrienne que M. Lefèvre a surtout en

vue, et il a pour guide dans son étude le cours professé au collége de France par M. Michel Bréal. Les sept tables de bronze, découvertes en 1444 à Iguvium ou Eugubium (Gubbio), ont fourni aux linguistes des matériaux d'une inappréciable valeur, sur lesquels ils se sont exercés à l'envi depuis plus de deux siècles. Dans son énumération des auteurs qui ont entrepris l'explication de ces monuments, M. Lefèvre cite avec raison, en première ligne, M. Lepsius (*De Tabulis Eugubinis*, Berolini, 1833, in-8°), et MM. Aufrecht et Kirchoff (*Die Umbrischen Sprachdenkmaeler*, Berlin, 1849-1851, 2 vol. in-8°); mais il omet le nom de Schleicher qui a le premier comparé l'osque et l'ombrien aux autres idiomes aryens. C'est là, croyons-nous, un simple oubli, car il est difficile de croire que l'auteur du *Compendium* n'ait pas été nommé dans les leçons du collége de France.

Le résumé linguistique de M. Lefèvre nous paraît complet, et suffit en tout cas pour donner au lecteur une idée très-satisfaisante de l'ombrien dans ses rapports avec le latin. Il est suivi de quelques fragments de la sixième des Tables engubines, d'après l'interprétation de M. Bréal. Cette traduction diffère sensiblement de celles qui ont été proposées jusqu'ici, mais il est difficile de s'en rendre compte avant d'avoir les explications détaillées du professeur. Remercions pourtant M. Lefèvre de nous avoir présenté cet échantillon et d'avoir en même temps donné au public une idée de ces dialectes italiques, qui n'ont pas été sans influence sur la formation des idiomes romans. Il serait à souhaiter que tous les articles de vulgarisation que nous voyons chaque jour dans les revues ou dans les journaux fussent écrits avec autant d'exactitude et de

soin ; on verrait moins d'erreurs se propager et passer, aux yeux de la foule, pour d'indiscutables vérités.

Emile Picot.

Documents pour servir à l'étude historique de la langue basque, recueillis par M. Julien Vinson. — Premier fascicule : l'*Évangile selon saint Marc,* traduit par Jean de Liçarrague, de Briscous (1571). — *Bayonne,* Cazals, 1874, in-8°, (vi)-xx-iv-(ij)-72 pages.

Mon intention est seulement de faire ici quelques observations, omises dans mon avant-propos, et de rectifier quelques erreurs.

J'aurais dû dire, par exemple, que la copie manuscrite sur laquelle cette réimpression a été faite date d'environ une cinquantaine d'années. Elle porte de nombreuses corrections de nature à faire croire qu'elle avait été collationnée minutieusement avec l'original. Aussi l'avais-je supposée assez fidèle pour ne pas juger utile de demander à quelques amis de vouloir bien, à Paris, à Londres ou à Oloron, comparer une épreuve avec l'édition de 1571, ce qui était d'autant moins indispensable que je ne me proposais pas de reproduire, comme ç'avait été le cas pour le Decheparre, le précieux texte page pour page, ligne pour ligne et faute pour faute.

Il paraît que la copie, quoique soignée, laissait pourtant à désirer, d'où il résulte, comme me le fait observer le prince L.-L. Bonaparte, que la nouvelle édition, quoique

satisfaisante, n'offre pas avec la première une conformité « proportionnée à la beauté de l'exécution typographique ». L'éminent philologue de Londres veut bien me signaler les *desiderata* suivants : l'addition arbitraire d'un point, qui rompt la phrase d'une manière très-désagréable à l'œil, après la copulative *eta* « et », dans les sommaires qui sont en tête des seize chapitres ; l'omission assez fréquente des accents qui figurent dans l'original ; le remplacement de quelques *qu* et *z* du vieux texte par des *k* et des *c*. Ce ne sont là, après tout, que des fautes vénielles. Mais voici trois erreurs plus graves, relevées par le prince Bonaparte dans les deux premiers chapitres, ce qui me fait craindre qu'il y en ait d'autres dans les quatorze suivants : I, 40 *çaraucala* pour *ceraucala;* II, 2 *baitzitzaqueitzen* pour *baitzitzaqueizten ;* 21 *gaitzcoatzenago* pour *gaizcoatzenago*. Il faut ajouter, II, 20 *baitzay* pour *baitzaye*, faute due à un accident survenu pendant l'impression : l'*e* final s'est écrasé, sans que l'imprimeur s'en soit aperçu.

Mon intention était de publier, dans le second fascicule de ces *Documents*, en même temps que l'index complet des formes verbales, le résultat du collationnement de la réimpression avec le texte primitif, quand j'aurais eu l'occasion d'en rencontrer un exemplaire. Les observations qui précèdent rendent cet *erratum* plus nécessaire que jamais : j'apporterai toute l'attention possible à ce qu'il soit tout à fait exact et complet.

J'ai fait remarquer, à la page IX de l'avant-propos, en note, que certaines formes verbales du bas-navarrais actuel sont caractérisées par la présence d'un *r* qui manque aux autres dialectes. C'est un *lapsus* que je ne m'explique

guère, car je n'ignorais point que les formes citées, *draukat* « je l'ai à lui », *draue* « il l'a à eux », *ceraucan* « il l'avait à lui », ont pour correspondants modernes: *dakot*, *dee*, *zakon* dans les deux dialectes bas-navarrais. Le prince Bonaparte me fait observer qu'au contraire c'est aujourd'hui le souletin seul qui conserve le *r* et qu'il a recueilli lui-même sur les lieux les formes suivantes: *deyot*, *derot*, *deot*, *deriot* « je l'ai à lui », — *deye*, *dere*, *dee*, *derie* « il l'a à eux ». Il n'y a pas huit jours que j'ai relevé, à mon tour, dans une copie de la pastorale d'Abraham, en souletin, qui ne remonte pas à plus de quarante ans, *deriat*, *derin* et *deriçu*, qui sont de pures variantes des *déyat* « je l'ai à toi, ô homme », *déiñ* « il l'a à toi, ô femme », *déizu* « il l'a à vous », donnés dans le *Verbe* de M. l'abbé Inchauspe.

A la page IV de l'avant-propos, j'ai dit qu'il parut, en 1571, deux éditions du catéchisme annexé au Nouveau Testament de Liçarrague ; j'ai ajouté que le prince Bonaparte regardait l'une de ces deux éditions comme en réalité plus récente, mais antidatée. C'est une erreur qui provient de ce que je n'avais pas bien compris un passage d'une lettre précédente du prince Bonaparte. Il n'y a eu qu'une seule édition du catéchisme; mais ce catéchisme, tant dans l'exemplaire unique annexé à un calendrier dont j'ai parlé que dans ceux joints aux Nouveaux Testaments complets, offre cette particularité que les datifs pluriels y sont en *er* et non plus en *ei* comme dans le Nouveau Testament.

Je termine par l'indication de quelques corrections et additions. Page V : « la vente Paris de Meyzieu a eu lieu en 1779 »; page X, l. 9 : « *nendin* »; page XI, l. 1 : « *ha-*

bet »; page xv, l. 4 : « *Iean* »; page 1, l. 1 : « IESVS »; l. 16 « 3 »; page 7, l. dernière : « 21 ».

Bayonne, le 20 juin 1874.

Julien VINSON.

La Bible dans l'Inde, vie de Iezeus-Christna, par Louis JACOLLIOT. Paris, 1869, in-8°, iv-391 p. — *Voyage au pays des Bayadères*, par le même auteur. Paris, 1873, in-12, iv-376 p.

Il a paru récemment dans plusieurs journaux une série de réclames recommandant, avec assez de fracas, divers ouvrages de M. Jacolliot. Ces annonces m'ont rappelé le nom de ce fécond écrivain, dont le livre étrange m'avait si fort surpris et amusé en 1869 ; je me suis ressouvenu, en même temps, du rôle singulier joué par son auteur, en 1873, au congrés des orientalistes de Paris.

De la *Bible dans l'Inde* et du personnage imaginaire Iezeus-Christna (dont M. Jacolliot serait fort embarrassé d'écrire le nom en lettres sanscrites ou tamoules), je ne veux presque rien dire, car il y a longtemps, je l'espère, que cette compilation désordonnée et ces fantaisies ont été jugées dans le monde savant. Mais il est de mon devoir de signaler un fait qui m'a été révélé par une lettre de Pondichéry, du 20 novembre 1870, et dont j'ai vérifié la parfaite exactitude. Il y a dans le livre de M. Jacolliot un passage (p. 51 à 62) qui est en quelque sorte une étude générale sur la philosophie indienne. Ce passage

n'est que la copie intégrale, à quelques additions de phrases générales et quelques corrections de style près, des passages principaux de deux articles intitulés : « Essai sur la philosophie indienne », parus les 12 juin 1857 et 8 janvier 1858 dans le *Moniteur officiel des établissements français dane l'Inde*. C'est l'auteur de ces articles lui-même, un modeste et honorable travailleur de Pondichéry, qui m'a signalé ce plagiat, car rien, dans les douze pages dont il s'agit, n'indique la source à laquelle elles ont été puisées.

Je ne serai pas long non plus avec le *Voyage*. C'est du mauvais Méry, disait un de mes amis, et je ne le contredirai pas. Mais c'est en quelque sorte un roman où l'on peut accorder à l'imagination de l'auteur une certaine latitude, relativement aux noms et aux croyances des pays censés parcourus, relativement au rôle personnel qu'il s'attribue. Il ne saurait lui être permis, toutefois, de commettre des erreurs géographiques aussi fortes que celle qu'il a faite en plaçant (p. 247) Salem dans les Nilgherries (Nîlagiri), que M. Jacolliot écrit Nielguerries, orthographe absolument inusitée dans l'Inde : on compte 219 milles anglais de Madras à Salem, et au moins 331 de Madras à Ottacamund, ville principale des Nilgherries. Entre Salem et Coïmbatour, qui est au pied des Nilgherries, il y a 98 milles.

Le *Voyage* se termine par le soi-disant refrain d'une prétendue ballade populaire tamoule dont M. Jacolliot nous donne le texte et la traduction. Il est donc facile aux quelques trente Français qui, pour avoir habité longtemps l'Inde, doivent parler le tamoul, de vérifier la science du citateur. Voici ce curieux morceau :

Ingué va
Ingué po,
Teriman, teriman illé,
Samy conprenga.

« Viens ici, va là-bas, comprends ou ne comprends pas,
« c'est toujours Dieu qui te mène. »

Les mots tamouls, cités sous une forme assez exactement approchée de la prononciation vulgaire, ne forment point une phrase complète ; c'est simplement la juxtaposition de mots et de formules d'un usage courant dans la domesticité de la ville blanche de Pondichéry : en voici, mot pour mot, la traduction exacte : « Viens ici — va ici — sait-on (sais-tu)? — sait-on (sais-tu) ? — non, Dieu (le Seigneur) appelle. » Correctement, et grammaticalement orthographiée, la prétendue phrase serait : *ingê vâ, angê pô, tériyumâ, tériyumâ, illei, sâmi* (pr. *savâmi,* skt. *svâmin*) *kûppidugir'ârgaḷ*. Mais la phrase supposée est impossible pour une autre raison : c'est qu'elle n'est nullement conforme aux habitudes de la grammaire dravidienne qui, notamment, relie les propositions par des expressions participiales et gérondives nombreuses. La phrase : « C'est toujours Dieu qui te mène », devrait correspondre, par exemple, à la suivante ou à une autre de même forme : *sâmitâd' un'n'ei nadappikkir'avan'* « Dieu lui-même (est) celui qui te fait marcher. » Le pronom *tân'* qui rend l'idée du mot « toujours » et le pron. rég. 2e pers. *un'n'ei* sont indispensables. Je ne donne pas la prononciation vulgaire.

Bayonne, le 18 août 1874.

Julien VINSON.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

M. GIRARD DE RIALLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. ÉMILE PICOT ET JULIEN VINSON

ET LA COLLABORATION DE DIVERS SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

TOME SEPTIÈME

4e Fascicule — Avril 1875

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

15, QUAI VOLTAIRE

1875

TABLE.

Général Faidherbe. Essai sur la langue poul et comparaison de cette langue avec le wolof, les idiomes sérères et les autres langues du Soudan occidental (suite) 291

A. Morice. Les Tiams et les Stiengs..... 317

BIBLIOGRAPHIE.

(Arnould-François de Maytie). Les prières du prône en basque (dialecte souletin)..... 378

(P. Valerga). Il divano di' Omar ben Al Fared tradotto e paragonato col canzoniere del Petrarca..... 380

(E. Drouin). Recherches historiques et étymologiques sur la langue anglaise 383

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

M. GIRARD DE RIALLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. ÉMILE PICOT ET JULIEN VINSON

ET LA COLLABORATION DE DIVERS SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

TOME SEPTIÈME

4e Fascicule — Avril 1875

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

15, QUAI VOLTAIRE

1875

ORLÉANS, IMPRIMERIE DE G. JACOB, CLOÎTRE SAINT-ÉTIENNE, 4

ESSAI SUR LA LANGUE POUL

ET COMPARAISON DE CETTE LANGUE AVEC LE WOLOF, LES IDIOMES SÉRÈRES ET LES AUTRES LANGUES DU SOUDAN OCCIDENTAL.

(*Suite.*)

RACINES VERBALES.

Les racines verbales sont, avec les pronoms, les premiers éléments des langues. C'est à elles que l'on peut, le plus souvent, ramener les substantifs, les adjectifs et les adverbes.

Ainsi, prenons le mot *daddowo*. C'est un nom verbal, genre hominin, du verbe *raddoudé*, dont le radical *raddou* est la forme transitive de la racine verbale primitive *rad* « être chassé ». *Raddou* veut dire « chasser », *daddowo* « chasseur ». *Rad* est éminemment un mot racine; simple dans la forme, il correspond à une idée simple, élémentaire.

Souddari, substantif, vient du verbe *souddadé*, dont le radical *soudda* est la forme réfléchie de la racine verbale primitive *soud* « couvrir », *souddé* « couvrir », *souddadé* « se couvrir », *souddari* « chose dont on se couvre, couverture ». Le mot *soud* simple et exprimant une idée simple est évidemment une racine.

Prenons encore le mot *diardougal* qui veut dire pipe. Si nous l'analysons, nous trouverons sa vraie signification :

Fumer, dans les langues du Sénégal, comme en arabe, se rend par le verbe boire (boire la fumée). Boire se dit en poul *iardé*, — racine *iar*. En ajoutant *dou*, on a le sens de faire faire. *Iardoudé* « faire boire ». En ajoutant

la désinence *gal,* qui exprime l'instrument qui sert à faire une chose, et en renforçant l'initiale suivant la règle d'euphonie, on a : *diardougal,* instrument pour faire boire (la fumée), pipe.

Maintenant, pourquoi sont-ce plutôt les sons *rad, soud, iar* que tous autres qui expriment l'idée de « être chassé », de « couvrir », de « boire » ?

Nous voilà ramenés à des considérations philosophiques sur la création du langage.

Comme nous l'avons déjà dit, pour la plupart des mots, on ne peut répondre à la question que nous venons de faire. Il y a des mots, au contraire, dont on peut découvrir la raison d'être.

Ainsi « mère, père », se disent en poul *ioumma, baba.*

On pourrait prétendre que *ioumma* vient de l'arabe *oum* « mère », de même que des linguistes font dériver les vocables *pa, ma,* signifiant père, mère, de verbes aryaques signifiant protéger, produire. Mais ce serait plutôt l'inverse qui serait vrai, car dans toutes les familles de langues les plus étrangères à l'arya, *ma* désigne la mère et *ba* le père. Il y a à cela une cause toute naturelle : *ma,* prononcé en aspirant, est le geste de l'enfant qui tète, celui qu'il fait pour demander le sein de sa mère ; c'est, par suite, la syllabe qu'il prononce pour appeler, puis pour désigner sa mère. Après *ma,* le son que l'enfant prononce généralement est *ba.* Le premier son étant pris pour la mère, le second est tombé en partage au père, la seconde personne en importance pour l'enfant.

Les mots *ma, mama, ba, pa, baba, papa,* ne sont donc pas des mots créés arbitrairement ou intentionnellement ; ils sont la conséquence de la forme de nos organes de la voix.

Nous avons déjà parlé des onomatopées; nous croyons que le poul en présente un bon nombre. Nous pensons que la racine *hour* du verbe *hourdé* « vivre » en est une. Quel est le signe de la vie sur un homme immobile, les yeux fermés, un homme qui dort, par exemple? C'est la respiration. La respiration bruyante d'un sauvage qui s'endort, fatigué et repu de sa chasse, est un ronflement bien rendu par le son *hour*; de là *hourdé* « vivre », *hournadé* « aspirer, flairer ».

Nous avons vu que le poul affectait le son *o* à l'humanité; que pour compter le nombre « un » il avait renforcé initialement ce son et dit *go*. En combinant cela avec la racine *hor*, *hour* « respirer, vivre », qui fait *gour* au pluriel, il a fait le mot *gorko*, où *ko* n'est qu'une désinence pronominale et qui veut dire « homme ». En wolof, c'est *gour;* en sérère, c'est *kor*. Ainsi, dans ces langues, l'homme, c'est le vivant, le vivant par excellence.

C'est de ces mots *gorko, gour, kor*, que vient évidemment le mot *gorilles*, du périple d'Hannon. Hannon trouva les gorilles beaucoup plus au sud que le Sénégal, dans une contrée où l'on ne parle ni poul, ni wolof, ni sérère; mais il avait pris à l'embouchure du *Lixus* (*oued noun* ou *oued sous*) des interprètes pour continuer son voyage vers le sud; auprès des Lixites se trouvaient des Éthiopiens, et c'est évidemment parmi ces Éthiopiens qu'Hannon avait pris des interprètes pour explorer les côtes éthiopiennes; ces interprètes devaient être des Pouls ou des Wolofs, puisque ces peuples sont les premiers qu'on rencontre au sud de la Libye. Quand il leur demanda comment s'appelaient les chimpanzés (plutôt que les djina que nous appelons aujourd'hui gorilles), ils lui répondirent en disant : « Ce sont

des hommes sauvages, » comme les Malais appellent leurs anthropomorphes : *orang outang* « hommes des bois ».

Nous avons dit qu'il est probable que les gorilles d'Hannon étaient des chimpanzés plutôt que des djina du Gabon; c'est que ces derniers ne peuvent guère être pris vivants.

Le mot poul *gorko* « homme » fait au pluriel *wor-bé*. Il est possible que le mot pluriel générique *wor* ait été créé avant le singulier; sa provenance de la racine onomatopée *hour* « vivre » est alors encore plus évidente.

Une onomatopée certaine, c'est *niam*, racine de *niamdé* « manger ». Le geste que fait la bouche pour dire *niam* est le même que celui qu'elle fait pour manger.

En voici d'autres :

Iar « boire ». *Iar*, prononcé en aspirant, est le geste et le bruit que l'on fait en buvant sans vase, à une mare, par exemple.

Houl, racine de *houldé* « effrayer ». Un enfant qui veut en effrayer un autre fait toujours « hou, hou ! »

Toud « cracher », *ouof* « aboyer »; *dia* « rire », *hoï* « pleurer », *hal* « parler ». La lettre *l*, produite spécialement par la langue, devait désigner l'action de parler. Quand on veut imiter, en se moquant, quelqu'un qui parle, on dit : « la la la la la ».

Nous pourrions citer d'autres onomatopées; mais l'immense majorité des racines ne peut pas s'expliquer ainsi.

Par exemple, nous avons vu que « homme » se dit *gorko*, pluriel *worbé;* femme se dit *debbo*, pluriel *réobé* (rewbé). Si nous supprimons les désinences du singulier et du pluriel, il reste *deb*, *réo* (rew).

Or, le verbe « suivre », et par suite « obéir », se dit

réodé (rewdé), racine *réo* (rew), et au pluriel du verbe ce radical devient *ndew*.

D'un côté *deb, réo* (rew), de l'autre *réo* (rew), *ndew*. On voit bien qu'on a affaire au même vocable.

Ainsi, en poul, la femme, c'est celle qui suit, « qui suit l'homme ». En effet, dans les forêts, dans les sentiers où marchait l'homme primitif, il précédait la femme chargée d'un petit, pour faire au besoin face au danger. L'homme put aussi faire la même observation sur les autres mammifères et sur les oiseaux.

Mais le mot a-t-il été créé pour signifier « femme, femelle », et a-t-il pris, par suite, le sens de « suivre », ou bien a-t-il désigné d'abord l'action de suivre et a-t-il consécutivement signifié « femme, femelle »? Nous n'oserions prononcer.

Fils, fille, se disent *biddo*, pl. *bibbé*; — cela vient peut-être de *bi* (wi), dire, parler; l'enfant serait *le parlant*.

Nous avons dit que les racines des verbes primitifs sont monosyllabiques : *niam-dé* « manger », *iar-dé* « boire », *loug-dé* « crier », *def-dé* « cuire », *ia-dé* « aller », *soum-dé* « brûler ».

Remarquons, en outre, que la plus grande partie de ces racines verbales sont formées d'une voyelle entre deux consonnances, c'est-à-dire forment une syllabe close. Nous regardons comme voyelles les diphtongues et les nasales, et nous regardons comme consonnances naturelles les consonnes doubles *br, tr, cr, bl, dj*, etc.

La grande majorité des racines verbales du wolof et du sérère sont de même forme : *rem* « cultiver », *dog* « courir », *tog* « cuire », *kham* « savoir », *maf* « abattre », *fekh* « aimer », *sof* « changer », etc.

Il en est de même en français, en latin, en grec et en allemand : lav*er*, gagn*er*, mang*er*, couch*er*, sort*ir*, forg*er*, vend*re*...., dorm*ire*, let*are*, grav*are*, bland*iri*..... ρασσ ειν, βρεμ ειν, γλαφ ειν, στεν ειν, τρυγ ειν.... find*en*, schwind*en*, fress*en*, berst*en*, kriech*en*...., etc.

Si des langues indo-européennes nous remontons aux langues de l'Inde dont elles sont dérivées, nous voyons que les grammairiens hindous reconnaissent cette même forme à la plupart de leur racines verbales : *mouk* « délier », *bhoug* « courber », *dhag* « briller », *pat* « tomber », *stoud* « frapper », *bhidh* « lier », *rip* « répandre », *rab* « glisser », *grabh* « enclore », *nam* « courber », *kan* « briller », *tan* « étendre », *skaw* « entourer », *tras* « agiter », *gask* « aller »... Mais ici les indianistes européens n'admettent pas les données hindoues; ils prétendent que ces radicaux sont réductibles, qu'ils ont été formés par la suffixation d'éléments pronominaux : *ka*, *ga*, *dha*, *ta*, *da*, *pa*, *ba*, *bha*, *ma*, *na*, *nu*, *wa*, *sa*, *ska*, aux seules vraies racines verbales qui seraient : *mou*, *bhou*, *dha*, *pa*, *stou*, *bhi*, *ri*, *ra*, *gra*, *na*, *ka*, *ta*, *ska*, *tra*, *ga*..., c'est-à-dire des syllabes ouvertes.

D'autres vont plus loin : par exemple, après avoir décomposé le radical *vid* « savoir » en *vi* et *d* pour *dha* « poser », ils décomposent *vi* ayant le sens de « séparer » et qu'ils disent avoir eu primitivement la forme *dvi* en deux mots : *d*, forme affaiblie du pronom démonstratif, et *vi* signifiant « éloignement », d'où *dvi* signifierait « ceci, loin ».

Mais l'imagination n'a-t-elle pas une grande part dans cette analyse à outrance, dans cette dissection des mots? Chercher à trouver l'origine, la raison d'être de *chaque lettre* dans les mots, n'est-ce pas souvent oublier à tort que les hommes,

en créant le langage articulé, n'ont pas inventé les lettres, mais des syllabes toutes faites, sans se douter que, quelque dix mille ans après, des hommes intelligents, analysant la parole pour représenter, par des figures, d'abord les idées qu'elle exprime, puis les sons, trouveraient qu'il faut deux, trois, quatre, cinq lettres pour représenter une syllabe qui avait été créée comme une chose simple et une.

On ne saurait soutenir que l'homme, n'avançant que progressivement dans la création du langage, n'a d'abord, par exemple, pu prononcer que les voyelles, et qu'il n'est que par la suite parvenu à articuler les consonnes. La prononciation des consonnes initiales est une opération facile pour l'organe humain. Les animaux même les font entendre; car pourquoi disons-nous : beugler, mugir, bêler, miauler, rugir, croasser, piauler, glousser...., si ce n'est parce que les animaux dont ces verbes expriment la manière de crier font entendre les consonnes initiales : *b*, *m*, *r*, *cr*, *p*, *gl*.....?

Le singe cynocéphale du haut Sénégal, qui est le même que celui du haut Nil sculpté sur les monuments égyptiens, fait entendre dans certains moments le son qu'on obtient en détachant brusquement la langue du voile du palais, son que nous produisons pour faire marcher un cheval et qui est, je crois, ce qu'on appelle les *kliks* de la langue hottentote. Chez le cynocéphale, ce son devient quelquefois un *d* très-distinct.

Les linguistes, qui se contentent, dans l'analyse du sanscrit, d'aller jusqu'aux racines sous formes de syllabes ouvertes : *mou, da, bi*... ne se mettent pas en opposition avec l'observation qui précède sur les consonnes initiales; mais ils diront peut-être que ce n'est qu'*à posteriori* que

l'homme est arrivé à articuler la syllabe close avec sa consonne finale.

A cela j'objecterai que, quand nous voulons imiter par le son de la voix un bruit naturel, nous créons de toute pièce une syllabe close. Ainsi, nous représentons par: *crac*, le bruit d'une branche qui casse; *pouf*, celui d'un objet qui tombe à terre; *boum*, un coup de grosse caisse; *toc*, le bruit qu'on fait en frappant à la porte; *clic-clac*, le bruit d'un fouet; *pif-paf*, celui des armes à feu; *dinn*, le son d'une cloche; *djim*, celui des cymbales; *tic-tac*, les battements du cœur; *flic-flac*, le choc répété de corps mous..., etc.

La syllabe close est donc bien dans la nature, au moins pour l'homme de notre race, car notons qu'il peut y avoir, qu'il y a, dans les langages, des caractères ethniques, c'est-à-dire que la phonétique des langues s'est naturellement ressentie de la conformation ethnique des organes de ceux qui les ont créées (1).

Ainsi, par exemple, les différentes races usent plus ou moins des consonnes. Nous doutions tout à l'heure qu'il fallût admettre presque uniquement pour racines aryaques des syllabes ouvertes, mais cela existe d'une manière absolue pour le chinois; il n'a que des monosyllabes, et ce sont des syllabes ouvertes. Les Polynésiens vont plus loin: beaucoup de leurs syllabes ne se composent que de voyelles, et plusieurs mots se suivent quelquefois sans consonnes.

A côté de cela, nous avons les Arabes qui, eux, semblent mépriser souverainement les voyelles. Les gram-

(1) Ce qui n'empêche pas que tout homme peut parler parfaitement une langue quelconque s'il a été élevé, dès son enfance, au milieu de gens parlant cette langue.

mairiens appellent leurs racines *trilitères*, c'est-à-dire trisyllabiques : *kataba* « il a écrit », *qatala* « il a tué », *rikaba* « il a monté à cheval », *charaba* « il a bu ».

Certains linguistes prétendent qu'elles proviennent de racines bilitères par l'adjonction d'adformantes modifiant le sens primitif; d'autres nient le fait. Il peut être vrai pour certaines racines, faux pour d'autres. Je ne me permettrai pas d'avoir une opinion là-dessus; mais ce que je puis dire, moi qui ai vécu longtemps en pays arabe, c'est que, dans l'usage, ces trisyllabes sont tout bonnement des monosyllabes.

Les Arabes disent : *kt e b* « il a écrit », *qt e l* « il a tué », *rk e b* « il a monté à cheval », *chr o b* « il a bu ».

Ce sont des monosyllabes de la forme dont nous avons parlé, en admettant les consonnes doubles.

Je suis porté à croire que ces vocables ont été créés comme monosyllabes et qu'ils ne sont devenus polysyllabiques que plus tard, par le fait des orateurs, des poètes et des grammairiens.

Il semble que ce sont les races énergiques qui font le plus grand usage des consonnes, ne craignant pas de les doubler, tripler. Tel mot allemand a une seule voyelle pour sept consonnes, *schwindt*. L'Arabe prononce sans peine *chrobt* « j'ai bu ».

Les Pouls et les nègres du Soudan occidental, quoique possédant et même affectionnant quelques consonnes doubles, comme *mb, nd, ng*, ne peuvent pas prononcer toutes celles que possèdent les Européens. Ainsi, nous les avons entendu transformer, suivant les lois de leur phonologie, le nom « Edmond » en *Edouma*, celui de « Baptistin » en *Batécété*, et celui de « Fulcrand » en *Filicara*.

Nous sommes, en raison de tout ce qui précède, portés à regarder comme naturelle : pour le mongoloïde, la syllabe ouverte; pour l'indo-européen, la syllabe close avec quelques consonnes doubles; pour le sémite, la syllabe close avec beaucoup de consonnes doubles; et nous retrouvons cette même syllabe en poul, en wolof et en sérère, mais avec très-peu de consonnes doubles, comme *mb*, *mp*, *nd*, *ng*.

Dans les langues dérivées, la disparition des consonnes est quelquefois une conséquence de l'adoucissement des mœurs ou de l'amollissement d'une race. C'est à la première de ces causes qu'il faut attribuer, par exemple, la perte du *t* dans le mot latin *pater*, pour faire le mot français « père »; mais c'est à la seconde cause, sous l'influence d'une chaleur excessive, qu'on peut attribuer le plus grand adoucissement encore de ce mot « père », qui devient *pè* dans la bouche d'un créole des Antilles. Les créoles suppriment toutes les *r*, cette lettre exigeant un trop grand effort pour être prononcée.

Après cette digression sur la phonologie, revenons à la grammaire poul.

INTERROGATIFS.

Les adjectifs ou pronoms interrogatifs sont les adjectifs ou pronoms démonstratifs précédés de la particule interrogative *holi*.

Ainsi c'est *holio* pour le genre hominin : « Quel homme? » *holio gorko;* « quelle femme? » *holio debbo*. Dans le genre brute, on dira : « Quelle case? » *holindou*

soudou; « quel poignard? » *holiki labbi;* « quel pied? » *holingal koçongal.*

Quand un nom désignant un être appartenant à l'espèce humaine prend la terminaison en *el* des diminutifs, il cesse, par exception, d'être du genre hominin, et les adjectifs qui s'y rapportent prennent les formes propres au genre brute. Ainsi, on dira: « Quel petit enfant? » *holinguel binguel.*

PRÉPOSITIONS ET CONJONCTIONS.

Les prépositions et les conjonctions peu nombreuses se trouveront dans le vocabulaire; nous en disons plus loin quelques mots dans la syntaxe.

ADVERBES.

Nous avons déjà parlé des adverbes de quantité formés du verbe *évi* (infinitif *waoudé*), avec les préfixes *ko, no.*

Il y a aussi les adverbes de lieu, formés de la préposition *to*, indiquant « tendance vers », et des mots *nder* « intérieur (dans), *lès* « bas », *dow* « haut », *bowal* « extérieur (hors) », *yéço* « face », *tiagal* « postérieur », *bangué* « côté ». Cela donne la série: *tonder* « dedans », *tobowal* « dehors », *todow* « dessus », *tollès* « dessous », *toyéço* « devant », *totiaggal* « derrière », *tobangué* « à côté ».

(Le wolof offre une série semblable avec la préposition *tchi,* et le sérère avec la préposition *ta.*)

SYNTAXE.

Les permutations euphoniques de consonnes ne se rencontrent, à ce que nous croyons, dans aucune langue au même dégré qu'en poul. Cela nous semble encore un caractère d'archaïsme, un caractère dénotant que cette langue, sous ce rapport, se ressent de sa période originelle. Les consonnes de même nature devaient se substituer facilement l'une à l'autre chez des gens qui s'essayaient au langage. La voix peut produire des sons allant d'une manière continue de telle lettre à telle autre; il dut se passer du temps avant que ces sons ne fussent bien fixés, bien différenciés, et cette différenciation ne se trouve parfaitement établie que par l'invention de l'écriture, alors que chaque son est matériellement représenté.

Mais si la langue poul est très-compliquée sous le rapport de la phonologie, elle est d'une simplicité extrême comme syntaxe.

Le rapport de possession entre deux noms, le génitif des langues à flexion, s'exprime par la simple juxtaposition des deux noms, celui qui désigne le possesseur (le génitif) étant le second : « Le cheval de Samba » *pouttiou Samba,* « la chanson du griot » *djimol gaoulo,* « la bonté du marabout » *modjiéré tierno*, « la méchanceté du roi » *nianguéré lamdo.*

Les verbes sont en général immédiatement suivis du nom qui complète leur sens, sans l'intermédiaire d'une préposition :

Mi, je, *ialtani*, ne suis pas sorti de, *galla* (ma) maison.

Dirango, le tonnerre, *iané*, est tombé sur, *gallé* (la) maison.

O, il, *ieota*, cause avec, *bam-ma*, père ton.

On, vous, *bawa*, ne pouvez pas, *iottadé*, arriver à, *Ségow*, Ségou.

Il y a pourtant une préposition *é* qui a une signification très-vague et remplace nos prépositions *à*, *vers*, *de*, *en*, *sur*, *dans*, *avec*, *sous*, *hors de*, *au moyen de*.

Bé pidi, ils ont frappé, *kam*, moi, *é*, à, *rédou*, ventre.

O, il, *nel*, envoya, *ma*, toi, *é*, vers, *man*, moi.

Mi, je, *ala*, pas, *belé*, suis content, *é*, de, *sokla* (l') affaire.

Dlag, soutiens, *am*, moi, *é*, en, *dow*, haut.

Mi, je, *waddo*, monterai à cheval, *é*, sur, *tiori*, bœuf porteur.

Min, nous, *lélo*, coucherons, *é*, dans, *gallé*, case, *ma*, ta.

Bé kaouri, ils se sont rencontrés, *é*, avec, *sapalbé*, des Maures.

Bé, ils, *vinda*, écrivent, *é*, au moyen de, *bindou*, écriture, *sapato*, maure.

Poftoden, reposons-nous, *é*, sous, *boubri*, ombre, *gaoudi*, gonatier, *ki*, ce (l'ombre de ce gonatier).

Mi, je, *diogui*, tire, *ndiiam*, eau, *é*, hors de, *bondou*, puits, *ma*, ton.

Ce même *é* fait ainsi l'office de nos conjonctions *et*, *ni*.

Sapo é dido, dix et deux, douze.

Akkoundé, entre, *Bakel*, Bakel, *é*, et, *Tagant*, Tagant.

Mi, je, *ala*, ai pas, *tiondi*, poudre, *é*, ni, *polom*, plomb.

Nos conjonctions *que*, *pour que*, *afin que*, ne s'expriment pas :

« Dis que je ne me porte pas bien ». *Bia*, dis, *mi*, je, *sell-ali*, ne me porte pas bien.

« Qui t'a dit que Sidi s'est enfui dans l'Adrar? » *Bo,* qui, *wi-ma,* dit toi, *Sidi*, Sidi, *dogui*, a fui, *to,* vers, *Adrar*, Adrar.

« Descendons à terre pour que nous nous promenions »: *Dienguen*, allons, *dow,* en haut, *ndiéloden*, promenons nous. (Quand un poul débarque de sa pirogue très-basse sur l'eau, il monte sur la berge du fleuve, souvent élevée; aussi, au lieu de dire comme nous « descendre à terre », il dit « monter en haut ».)

« Donne-moi des pagnes, afin que je me couvre »: *Tott-am,* donne-moi, *tiomci*, pagnes, *mi,* je, *souddo,* me couvrirai.

Il n'y a pas de degrés de comparaison dans les adjectifs. On remplace le comparatif par une périphrase; pour dire: « ceci est plus grand que cela », on dit: « ceci l'emporte sur cela, grand », et le verbe dont on se sert est *bouri*. Le wolof emploie le même procédé en se servant du mot *guen*.

On voit donc que la phrase poul est d'une grande simplicité; pas de cas, par suite pas d'inversions, peu de prépositions, peu de conjonctions en dehors de la simple copule, et par suite, pas de longues périodes.

Cette langue serait donc bien facile à parler dès qu'on en aurait appris le vocabulaire, sans ces règles d'euphonie que nous avons données plus haut. Mais il est probable qu'on serait intelligible, même en ne s'y conformant pas.

COMPARAISON DU POUL AVEC LES AUTRES LANGUES.

Nous avons maintenant à comparer la langue poul avec les autres langues, pour tâcher de découvrir ses affinités et ses origines.

Ce travail a déjà été fait par M. d'Eichthal, qui ne lui a trouvé d'analogies qu'avec les langues de la Malaisie, de l'archipel Indien, de la Polynésie et même des langues américaines comme le caraïbe (1).

Mais son opinion est surtout basée sur de simples ressemblances de mots, qui, en thèse générale, ne prouvent pas grand chose et dont nous aurons à discuter quelques-unes.

M. d'Eichthal conclut que les Pouls sont venus de l'archipel Indien ou de la Polynésie; avec les idées nouvelles de Haeckel, sur le berceau commun de l'humanité, il ne serait plus nécessaire, pour expliquer ces similitudes linguistiques, de faire venir les Pouls de si loin; il suffirait de les faire venir du continent aujourd'hui submergé que ce savant croit avoir été le berceau de l'espèce humaine.

Nous avons dit que les ressemblances de mots ne signifiaient pas grand chose; cela est surtout vrai pour certains mots que l'on ne sait pas analyser, de manière à connaître la valeur de chacune de leurs parties. Ainsi, M. d'Eichthal rapproche *koévi* « beaucoup », en poul, de *kwek* ou *keh,* des langues de l'archipel Indien. Mais *koévi* est un mot composé de *ko* « cela », et de *hévi,* qui seul a le sens de puissance, de nombre.

Le mot « cheval », *poutchiou, poutchi,* que M. d'Eichthal suppose venir d'une langue de l'archipel Indien, vient évi-

(1) A ce sujet, nous avons un fait curieux à signaler. Il n'existe aux Antilles qu'un mammifère; c'est un rongeur: l'agouti. Or, le rat se nomme, en berbère, *agouti.* Il semblerait que des Berbères, des Canaries peut-être, ayant été jetés aux Antilles par les vents alisés et y ayant vu un animal nouveau, lui ont donné le nom du rat, auquel ils trouvaient qu'il ressemblait.

demment du berbère zénaga : *ichi, ichou*. C'est des Berbères que les Pouls ont reçu le cheval, et ils en ont pris aussi le nom. Comme cela arrive souvent, ils ont adopté le nom pluriel *ichou* (qu'ils prononcent *itchou*, car ils n'ont pas le *ch* simple) pour singulier, et lui ont ajouté l'initiale *p* que nous allons examiner ; puis, de *poutchou*, ils ont fait, suivant la règle, le pluriel *poutchi*. L'initiale *p*, nous la retrouvons dans le mot sérère *p-is* « cheval » ; les Sérères, au lieu de remplacer le *ch* du berbère par *tch*, comme les Pouls, l'ont remplacé par *s*, suivant leur habitude qui est aussi celle des Wolofs. Du reste, nous avons cette variante en *s* chez les Touaregs, où cheval se dit *is*. On sait que dans les langues sémitiques l'*s* et le *ch* sont représentés par le même caractère et ne diffèrent que par des points diacritiques.

Quant à l'initale *p* de *poutchou*, nous avons en sérère une initiale équivalente, *fa*, dans un bon nombre de noms d'animaux : *fambot* « biche », *fanokh* « caïman », *fagnik* « éléphant », et, par ce dernier mot, nous en découvrons le sens : *gnik*, *gnigne* voulant dire « dent », *fagnik* veut dire : « Le père aux dents », et ce *fa* n'est que le mot sérère *fab* « père » (l'arabe *bou*, père, dans les mots composés). Nous retrouvons cette même initiale dans le mot wolof *fa-s* « cheval ». Ici c'est l'*s* qui représente seule les mots berbères *si, ichou, ichi*.

Pour les noms de nombre, M. d'Eichthal fait remarquer l'analogie des séries :

	Poul.	Diverses langues de l'archipel Indien.	
Deux,	*didi*,	*dwi*,	*doua*.
Trois,	*tati*,	*talou*,	*tatelou*.
Quatre,	*nahi*,	*naka*.	

Il semble, en effet, y avoir là quelque chose : le *d* caractérisant le nombre deux, le *t* le nombre trois, et l'*n* le nombre quatre.

Nous verrons que cela existe aussi en wolof et en sérère, et que, pour quatre, la remarque s'applique encore à d'autres langues de l'Afrique occidentale jusqu'à l'équateur. Ce qu'il y a de curieux, c'est que pour les nombres deux et trois l'analogie s'étend aux langues indo-européennes et, pour trois, aux langues sémitiques.

Cette analogie suffit-elle pour conclure que la numération poul vient de l'archipel Indien? Nous n'oserions tirer cette conclusion.

Le nombre « dix » *sappo,* M. d'Eichthal le fait venir du malaisien *sapoulo*, qui veut dire « dix » ; mais plus loin, il nous apprend que dans la même langue « trente » se dit : *talong-poulou* (trois dix). Le vrai mot qui voudrait dire « dix » serait donc la syllabe *poulo* de *sapoulo*, et dès lors, que reste-t-il de la ressemblance avec le *sappo* des Pouls, où *po* est une simple désinence?

Nous allons proposer une autre explication de ce *sappo :* « Maure » se dit en poul *tiappato,* pluriel *sappalbé* (on sait que dans le genre hominin *t* mouillé devient *s* au pluriel). Or « dix » se dit *sappo*, pluriel *tiapaldé, tiapandé* et *tiapan* par abréviation. L'on sait qu'inversement, dans le genre brute, *s* devient *t* mouillé au pluriel.

Le *ato* de *tiappato,* le *albé* de *sappalbé* sont les désinences singulier et pluriel du genre hominin ; le *andé*, le *aldé* de *tiapandé, tiapaldé* sont les désinences pluriel du genre brute. Il reste donc pour radical commun des deux mots : maure, dix ; *tiappo, sappal ; sapp, tiappal.*

C'est évidemment le même mot. Je crois donc que les

Pouls, ayant pris aux Maures le système décimal, ont appelé « dix », nombre base de ce système, le nombre *maure*.

Quant à l'origine de ce mot *tiappato* pour désigner les Maures, voici ce que nous en pensons : certaines tribus maures, des bords du Sénégal, celles qui ont renoncé au brigandage pour vivre conformément aux préceptes du Coran, prennent le nom de *Tiiab*, du verbe arabe *tab* « convertir ». Cette dénomination répond exactement à notre expression : les convertis. C'est, suivant nous, ce mot, prononcé par les noirs *Tiap*, que les Pouls ont pris en lui ajoutant la finale poul *ato* pour désigner les Maures en général.

A première vue, le poul semble être tout à fait différent du wolof et du sérère; ainsi, ces deux langues ont une lettre que n'a pas le poul, le *kh*. Elles ont un article; le poul n'en a pas. Les noms, souvent monosyllabiques en wolof et en sérère, sont polysyllabiques en poul. Il n'y a pas de désinence pour le pluriel en wolof ni en sérère; il y en a de très-caractéristiques en poul, etc. Cependant, on reconnaît, par une étude plus approfondie de ces langues, qu'il y a bien des analogies entre elles. Nous allons le faire voir.

Les racines verbales, comme nous l'avons déjà dit, sont de même forme, généralement un monosyllabe composé d'une voyelle entre deux consonnes : une syllabe close.

Poul.		Wolof.		Sérère.	
rem,	cultiver.	*def,*	faire.	*mof,*	abattre.
nel,	envoyer.	*tog,*	cuire.	*fekh,*	aimer.
dog,	courir.	*lek,*	manger.	*win,*	attacher.
hal,	dire.	*nar,*	mentir.	*sof,*	changer.
douk,	bavarder.	*fon,*	flairer.	*guen,*	demeurer.

Il y a dans les trois langues quelques racines verbales d'une composition plus simple encore, comme :

Poul.		Wolof.		Sérère.	
ia,	aller.	*wo,*	appeler.	*in,*	gémir.
ad,	habiter.	*am,*	avoir.	*ga,*	voir.
ñ,	frapper.	*it,*	frapper.	*el,*	ajouter.

Non seulement la forme des racines est la même, ce qui ne prouverait qu'une même propension des organes de la voix, mais nous trouvons bon nombre de racines verbales communes entre le poul et le serère :

	Poul.	Sérère.	wolof.
accepter,	*diab.*	*diab.*	*diap.*
boire,	*iar.*	*ier.*	
compter,	*lim.*	*lim.*	
entendre,	*nan.*	*nan.*	
Etc., etc.			

En somme, sur deux cent quarante racines verbales que nous avons examinées, il y en a quarante, c'est-à-dire un sixième, communes aux deux langues poul et sérère, tandis qu'il n'y en a que trois ou quatre analogues entre le poul et le wolof. Mais pour les mots exprimant les parties du corps, les analogies entre le poul et le wolof sont plus nombreuses :

Exemple :

	Poul.	Wolof.	Sérère.
aisselle,	*nafké,*	»	*napan.*
oreille,	*nofourou,*	*nop,*	*nof.*
lèvre,	*tondou,*	*ntougn,*	»
yeux,	*guité,*	*beut,*	*nguid.*
dents,	*gniré,*	*bègne,*	*gnign.*

	Poul.	Wolof.	Sérère.
nez,	*hinéré, kiné,*	*bakan,*	*gnis.*
langue,	*demgal,*	*lamigne,*	*delem.*
fesses,	*gada,*	*gat,*	»
pénis,	*soldé,*	*soul,*	»
seins.	*endou,*	*ven,*	*den.*
dos,	*tiaggal,*	*guenao*	*tching.*
corps,	*bandou balli,*	»	*fobal.*
entrailles,	*tettokol,*	*boutit,*	»
une personne,	*neddo imbé,*	*nit,*	*uin.*

On reconnaît là des analogies évidentes, surtout si l'on a soin d'élaguer les syllabes parasites au commencement et à la fin des mots, comme, par exemple, *kol* et *bou*, dans *tettokol* et *boutit*, *fo* dans *fobal...*, etc.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est la parenté évidente dans les trois langues des mots signifiant : « homme ou mâle, femme ou femelle ».

Nous avons dit qu'en poul « homme » *gorko,* pluriel *worbé*, voulait dire « le vivant » de la racine *hour* « vivre », et que « femme » *debbo,* pluriel *rewbé*, voulait dire « la suivante », de *rewdé* « suivre, obéir », pluriel *ndew*.

Plaçons les mots en présence dans les trois langues :

	Poul.	Wolof.	Sérère.
homme,	*gorko* (*worbé*),	*gour*,	*kor.*
femme,	*debbo, rewbé*, de *rew*, *ndew*, suivre, obéir.	*diguen*, *top*, suivre, obéir.	*tew*, *rew*, de *ref* *rew*, suivre, obéir.

Si l'on observe que dans *diguen, guen* est une désinence, ainsi que *bo* et *bé* dans *debbo* et *rewbé,* il est impossible de ne pas voir l'identité de tous ces mots réduits à leur radical, *deb, ndew, di, ref, rew, tew, top*. Le changement de *d* en *r* est, comme on le sait, de règle en

poul, et le changement de *r* en *t* est également de règle en sérère.

Ainsi, les mots « homme » et « femme », dans les trois langues, viennent des deux racines, « vivre » en poul et « suivre » dans les trois langues.

Non moins évidente est la parenté des premiers nombres dans ces mêmes langues : « un » se dit *go* en poul, *ben* (qui devient *guen*) en wolof, *leng* en sérère. Ce ne sont là, du reste, que des pronoms ou articles indéfinis. Mais passons aux quatre nombres suivants, et mettons-les en regard :

Poul.	Wolof.	Sérère.
didi,	*niar,*	*dak.*
tati,	*niat,*	*tadak.*
nahi,	*niénent,*	*nahak.*
dioi,	*dirom,*	*bétak.*

Otons la finale commune *i* en poul, l'initiale commune *ni* en wolof, et la finale commune *ak* en sérère, il restera :

Poul.	Wolof.	Sérère.
did,	*ar,*	*d.*
tat,	*at,*	*tad.*
na,	*enent,*	*nah.*
dio,	*dirom,*	(*bé*).

Le « cinq » du sérère (*bé*) est certainement hors de cause, et nous verrons tout à l'heure pourquoi. Mais pour tous les autres la ressemblance est palpable, *d*, *r*, lettres qui se changent l'une dans l'autre dans ces langues, caractérisent le nombre deux, *t* le nombre trois, *n* le nombre quatre. On doit encore admettre que le « cinq » wolof, *dirom*,

dont le *rom* est une prolongation, vient du *dio* poul. Nous savons que le « cinq » poul, *dio*, vient de *dioungo*, qui veut dire « main » dans cette langue, tandis que, en wolof, « main » se dit *lokho*, qui n'a aucune analogie avec *dirom*; c'est donc au poul que l'emprunt a été fait.

En sérère, au contraire, « main » se dit *bè*, et *bètak* « cinq », en provient évidemment.

Les Wolofs et les Sérères comptent ensuite comme les Pouls : « Cinq un, cinq deux, cinq trois, cinq quatre ». Les noms du nombre « dix » n'ont aucun rapport dans les trois langues :

Poul.	Wolof.	Sérère.
sappo,	*fouk*,	*kharbakhai*.

Nous avons dit plus haut ce que nous pensions de *sappo*. Quant à *fouk*, nous croyons qu'il vient du mot berbère qui veut dire mains (*fous*). *Khar-ba-khai* est le pluriel de *ba*, *bé*, et veut, par conséquent, dire : les mains.

Le nombre « cent » vient dans les trois langues du berbère-zénaga : *tomodh*.

Poul.	Wolof.	Sérère.
témédéré,	*témer*,	*temed*.

Disons, en remarquant qu'ici encore *témed* devient *témer*, que ce changement si facile du *d* en *r* et réciproquement nous étonne ; ces deux consonnances ne paraissent avoir nulle ressemblance ni dans les sons produits, ni dans la manière dont les organes de la voix les produisent; et pourtant ce changement a aussi lieu dans la langue de la Nouvelle-Zélande.

Si nous comparons les noms de nombre poul à ceux des

autres langues du Soudan occidental, nous reconnaîtrons que le nombre « quatre » a aussi l'*n* pour caractéristique en malinké où il se dit *nani*, en soninké où il se dit *nakhato*, en achanti où il se dit *ennung*, et en mpongué du Gabon où « quatre » se dit *naï* et « huit » *nanaï* par redoublement.

Nous ne pouvons énumérer tous les mots, en grand nombre, identiques ou analogues dans les trois langues; nous en passerons seulement quelques-uns en revue :

« Prêtre musulman » se dit en wolof *sérign*. Ce mot vient évidemment du poul *sern-bé*, pluriel régulier de *tier-no*, même signification, d'où il semblerait résulter que l'idée musulmane est venue aux Wolofs par l'intermédiaire des Pouls.

« Fusil » se dit en wolof *fétal*, et en poul *fétel;* mais c'est en poul qu'est la racine de ce mot : c'est *fiddé, fitadé* « frapper », d'où *fétel* « chose qui frappe, fusil ». On se sert, en effet, du verbe *fid-dé* pour dire « tirer un coup de fusil ». En wolof « frapper », et par suite « tirer un coup de fusil » se dit *it;* ce mot, du reste, n'est pas sans analogie avec *fid;* il ne s'en faut que d'un *f* initial.

En poul, *lamdé* veut dire « régner »; *lamdo*, pluriel *lambé*, veut dire « roi ». *Lam-Toro* est le titre du chef du Toro à Guédé. En sérère, *lam* veut dire « hériter », et *laman* est le titre des gouverneurs de cantons. Laquelle des deux langues a emprunté ce radical à l'autre? Nous ne saurions le dire; mais nous pencherions à croire que le mot est sérère; les chefs des tribus poul pures portent le titre de *ardo;* le chef de l'invasion dénianké, qui a conquis le Fouta sénégalais, avait le titre de *saltigué*. Du reste, l'idée même de roi ne nous semble pas une idée

poul; ce peuple, pasteur, errant et très-porté à l'indépendance, a dû la prendre chez les noirs cultivateurs et portés à l'obéissance passive.

Dans la comparaison de deux langues, il faut apprécier non seulement leurs ressemblances, mais aussi leurs dissemblances. Nous avons dit que beaucoup de noms substantifs ou adjectifs, wolofs et sérères, sont monosyllabiques, tandis que les noms et adjectifs poul sont polysyllabiques; c'est que dans cette dernière langue, plus avancée, les pronoms ont été agglutinés aux racines verbales.

En wolof et en sérère, il y a des articles déterminatifs qui se mettent après le nom racine, mais en restent distincts. Ainsi, en wolof, pour dire « le lièvre », on dira, suivant la position de l'objet par rapport à celui qui parle, *leng ba, leng bi, leng bou*. Cette particule déterminative change sa consonne suivant celle du nom : ainsi, avec *ndokh* « eau », on dira : *ndokh ma, ndokh mi, ndokh mou;* avec *gour* « homme » : *gour ga, gour gui, gour gou*, etc. Il y a des règles analogues en sérère.

On voit combien dans ces langues le nom est près de devenir polysyllabique, comme en poul, par l'agglutination de ces déterminatifs.

Nous y trouvons en même temps des règles euphoniques de changements de consonnes comme en poul, quoique beaucoup plus restreintes. Mais nous n'y trouvons pas trace de la règle si remarquable des rimes entre les noms et les adjectifs, participes, etc.

Nous allons maintenant comparer les conjugaisons :

En poul, le verbe est distinct du nom et de l'adjectif. En wolof et en sérère, la distinction est moins complètement faite. Ainsi « fou » se dit en poul : *kan-*

gado; la terminaison *ado* en a fait un nom ou adjectif verbal qui ne peut plus se conjuguer; en wolof et en sérère, adjectif, substantif et verbe sont encore souvent confondus; ainsi, *dof* veut dire « fou » et se conjugue. Seulement il y a déjà une nuance de distinction entre le verbe et l'adjectif, quoiqu'ils soient représentés par le même mot; ils se conjuguent différemment; pour le verbe « faire une folie » on dit, par exemple : *dof na* « il fait une folie », tandis que, avec l'adjectif, on dira : *dof la* « il est fou », manière d'être habituelle dans le dernier cas, acte dans le premier.

La conjugaison se réduisant presque aux pronoms personnels dans ces sortes de langues, c'est surtout ces pronoms qu'il faut comparer. En voici le tableau :

Je, moi, me,	Poul : *min, mi, am.* Wolof : *man, na, la, ma.* Sérère : *mé, m, okham.*
Tu, te, toi,	Poul : *an, a, ma.* Wolof : *io, nga, la.* Sérère : *ang, o, onkhé.*
Lui, il, le,	Poul : *o, kanko, mo, on, ngou,* etc. Wolof : *mom, na, la, ko.* Sérère : *ten, khé, an.*
Nous,	Poul : { Exclusif : *min, ennin.* / Inclusif : *en, enén.* } Wolof : *noun, nou, nanou, lanou.* Sérère : *in, ain.*
Vous,	Poul : *nin, nen, on.* Wolof : *ien, len, nguen.* Sérère : *noun, anoun.*
Eux, ils, les,	Poul : *bé, kambé, dé, di.* Wolof : *niom, niou, naniou, laniou.* Sérère : *oua, diden, den, an, ouan.*

Si l'on examine ce tableau, il semble que dans les trois langues *m* soit volontiers affectée à la première personne du singulier et *n* à la deuxième personne du pluriel; on dirait encore que *d* est affecté à la troisième personne du pluriel en poul et en sérère : *dé, di, den, diden ; ko* veut dire « ce » en poul et en wolof. Mais pour tout le reste, il y a confusion complète : *ma* qui veut dire « me » en wolof veut dire « te » en poul; *o* qui veut dire « il » en poul veut dire « tu » en sérère. Il y a donc peu de conséquences à tirer de tout cela. Les conjugaisons ont bien une analogie générale, parce qu'il s'agit de trois langues sans flexions ; mais il n'y a pas identité dans les détails. Le pronom se met avant le verbe en poul ; quelquefois avant, quelquefois après en wolof et en sérère.

Entre le poul et le sérère, nous avons de commun le renforcement de la consonne initiale au pluriel du verbe.

Entre le poul et le wolof, nous avons de commun le conditionnel en *é* et le plus-que-parfait en *on*.

Cette terminaison en *on* est de mauvaise part dans les noms en wolof et en poul ; « ennemi » se dit *non* en wolof et *ganion* en poul. Dans cette dernière langue, où « père » se dit *baba*, « oncle » (frère de père) se dit *bapanion*, et ce mot est, par rapport à *baba*, l'analogue de notre mot « marâtre », par rapport à « mère ». Pourquoi l'oncle (frère de père et non pas frère de mère, qui se dit : *kahurado*) est-il vu en mauvaise part par son neveu ? Parce que, chez les Soudaniens, les frères héritent du pouvoir et non les fils ; de là résulte qu'il y a souvent rivalité, hostilité, allant jusqu'au crime, entre l'oncle et le neveu.

Il y a, en wolof et en sérère, des verbes dérivés, comme en poul ; mais cela a lieu dans la plupart des lan-

gues; d'ailleurs les règles de dérivation et les conjugaisons des verbes négatifs ne sont pas les mêmes.

Les animaux domestiques et quelques animaux sauvages ont des noms analogues en poul, en wolof et en sérère: « Bœuf » se dit en poul *naggué*, en wolof *nag*, en sérère *nak*. Nous retrouvons, du reste, le même nom en malinké *nguiey* et en soninké *na*, c'est-à-dire dans les principales langues du Soudan occidental. Ce n'est pas par les Maures du Sahara que ces Soudaniens acquirent le bœuf. D'abord l'espèce n'est pas la même, pas plus que le nom. Le bœuf des Pouls est un zébu à bosse, de grande taille, avec des cornes énormes et un fanon qui pend très-bas.

Nous avons vu plus haut que le nom du cheval en poul, en wolof et en sérère venait du berbère ; il en est de même en malinké, où il s'appelle *sou-koundou*, et en soninké, où il s'appelle *si*.

« Brebis » se dit en poul *mbalou*, en sérère *bal* et en wolof *(nkhar)*; « agneau » se dit en poul *bortou*, en wolof *mbeurtou* et en sérère *barmol*. Ces mots sont fort semblables; ce sont des onomatopées, sauf le mot wolof *nkhar* qui vient sans doute du berbère-zénaga *guérer* « mouton ». Ce n'est pas non plus par les Maures que ces peuples connurent le mouton; comme pour les bœufs, l'espèce n'est pas la même : leur mouton est un grand mouton à poil lisse, à longues jambes et à nez très-busqué, ce qui le rend très-différend du mouton de la Berbérie.

« Chèvre » se dit en poul *mbéwa*, pluriel *bëï*; en wolof *bei*, et en sérère *fa-mbé*. Ce sont encore des onomatopées. Nous retrouvons dans le mot sérère notre initiale « fa ». *Fa-mbé* répond à l'expression « le père bêlant ».

« Sanglier » se dit en poul *mbaba*, en wolof *mbam*, en sérère *fam*.

« Éléphant » se dit en poul *niébi*, en wolof *niei*, en sérère *fa-gnik*. En berbère-zénaga « éléphant » se dit *igui;* ce mot est peut-être le mot soudanien; en touareg « éléphant » se dit *élou;* en arabe c'est *fil*. *Élou* et *fil* ont peut-être une origine commune, le nom que les Libyens donnaient à l'éléphant de Libye, race éteinte depuis environ quinze cents ans.

« Chameau » se dit en poul *nguéloba*, en wolof *guélem*, en sérère *nguélemb;* ces mots viennent des mots *djemel* en arabe, *euguim* en berbère-zénaga. C'est des Maures que les Soudaniens reçurent le chameau. On a dit que c'étaient les Arabes qui l'avaient introduit en Afrique; cependant les Berbères ont dans leur langue des centaines de mots relatifs au chameau qui ne viennent pas de l'arabe.

Pourquoi le chameau à une bosse ne serait-il pas indigène en Afrique?

Chose singulière, les Wolofs appellent la girafe « chameau sauvage » *guélem ou all* (chameau du désert); désert ne désignant pas ici le Sahara, mais toute forêt, tout lieu inhabité, l'expression répond exactement à la nôtre: « chameau sauvage ».

« Autruche » se dit en sérère *ba*, en poul *ndao*, en wolof *bandioli;* on dirait presque que le mot wolof est la réunion des deux autres, à moins qu'il ne vienne du nom arabe du mâle de l'autruche, *délim*.

M. d'Eichthal voit dans le mot poul *ndao* « autruche » le *nandou* d'Amérique? En wolof, *ndao* veut dire : « jeune homme, jeune fille, envoyé ».

« Chat » se dit en poul *oulloundou*, et en wolof *oundou*.

« Canard » se dit en poul *kani*, en wolof *khankhel*, et en sérère *kanara*. Ce sont là des onomatopées, et peut-être que le mot sérère n'est-il même que le mot français.

En voilà bien assez pour montrer les nombreux points de contact qui existent entre le poul, le wolof et le sérère. Quant aux langues malinké et soninké, en tant que nous les connaissons, elles diffèrent totalement du poul.

N'y a-t-il eu qu'emprunts du sérère et du wolof au poul, ou bien y a-t-il origine commune entre ces trois langues? Admettre cette dernière hypothèse, cela conduit à regarder la race poul comme une race africaine, voisine des ouolof-sérère, race intermédiaire entre ces noirs et les Berbères. Cela conduit à l'idée des leucœthiopes de Ptolémée au sud du Séguiet-el-Hamra. Et ce seraient eux qui auraient été les premiers refoulés vers le sud par les Berbères et les Arabes. Dans la première hypothèse, au contraire, on resterait libre de faire venir les Pouls d'aussi loin qu'on le voudrait. En l'état de la question, nous n'oserions décider entre ces deux hypothèses.

C'est une chose dont il faut continuer d'approfondir l'étude, et ce n'est que sur les lieux que cela peut se faire.

La langue poul n'a, comme on a pu le voir, aucun rapport avec les langues sémitiques ; mais les Pouls, en devenant musulmans, ont emprunté à l'arabe une foule de termes concernant la religion :

Allah « Dieu » (*Allah*), *guinné* « diable » (*djin*), *alqouran* « le Coran » (*alqoran*), *tafsirou* « prêtre qui explique le Coran » (*tafsir*), *açaman* « le ciel » (*el sma*), *micida* « mosquée, école » (*msid*), *aldianna* « le paradis » (*el djenna*), *adouna* « le monde » (*el denia*), *kéféro* « infidèle » (*kafir*), *annaçara* « chrétiens » (*el naçara*), *sal-*

mindé « saluer » (*salem*), *diamano* « temps » (*zman alfadjiri* « point du jour, une des heures de la prière (*el fedjer*), *soubaka* « matin » (*sebahh*), *sadak* « aumône (*sdaqa*), *kalfoudou* « chef » (*khalifa*), etc., etc.

L'écriture ayant été apportée aux Pouls avec l'islam, i ont emprunté les mots : *kaït* « papier » (*karéth*), *d* « encrier » (*douaia*), *kabarou* « nouvelles, histoire » (*kh bar*), *diabadé* « répondre » (*djouab*), etc.

La justice et la religion se confondant chez les musu mans, les Pouls ont adopté quelques termes de dr arabe : *wakilo* « caution, administrateur » (*oukil*), et ainsi que des mots abstraits qui manquaient dans le langue : *aqqilé* « intelligence » (*aâqel*), *ouciba* « malheur (*ciba*), etc.

Ils ont conservé à peu près leurs noms arabes a objets qu'ils ont reçus des Arabes : *tamaro* « dattes (*temar*), *hariré* « soie » (*harir*), *simmé* « tabac à priser (*chemma*), *saboundé* « savon » (*saboun*), *alkabéré* « étriers (*el rekab*), *basallé* « oignons » (*beçal*), *lambéré* « ambre (*el ambeur*), etc., etc.

Enfin, ils ont pris à l'arabe les noms des jours de l semaine : *alet* « dimanche » (*el ahad*), *'altiné* « lundi (*el tani*), *talata* « mardi » (*el tlata*), *alarba* « mercredi (*el arba*), *alkamiça* « jeudi » (*el khamis*), *aldjiouma* « ve dredi » (*el djemâa*), *acet* « samedi » (*el sebt*).

On pourrait croire que les Pouls ayant encore été pl en contact avec les Berbères qu'avec les Arabes, ont a moins autant emprunté à ceux-là qu'à ceux-ci, d'auta plus que c'est surtout par des marabouts berbères qu'i ont été convertis. Mais les Berbères eux-mêmes, en deve nant musulmans, avaient adopté tous les termes de reli

gion arabes, et tout Berbère qui se fait missionnaire n'est plus qu'un Arabe. Nous avons vu que les Pouls ont pris aux Berbères le mot « cent » *témédéré*, et le nom du cheval; nous pourrions trouver d'autres mots encore; mais, en somme, la langue berbère n'a exercé aucune influence sur la langue poul.

Les Pouls de la Sénégambie ont pris du français les noms plus ou moins altérés de quelques objets que nous leur avons fait connaître : *bigne* « vin », *morço* « amorce », *biskit* « biscuit », *miçor* « mouchoir », *diluir* « de l'huile », *boïet* « boîte », *kanar* « cadenas », etc., etc.

Ces documents permettront certainement à toute personne voulant voyager dans le Soudan d'acquérir une connaissance pratique suffisante de la langue des conquérants de cette vaste, riche et intéressante contrée.

Général Faidherbe.

LE VERBE AUXILIAIRE BASQUE.

Tel est le titre d'une très-intéressante brochure de M. Van Eys, parue en octobre dernier, et dont j'aurais dû rendre compte plus tôt; mais je ne regrette pas trop ce retard, qui me permet de répondre aux *Observations* du savant linguiste insérées dans le dernier numéro de la *Revue*. Aussi bien, les plus importantes de ces observations ont trait au verbe basque et peuvent être comprises dans une revue générale, en même temps que la précieuse plaquette annoncée ci-dessus.

Comme tous les basquisants, M. Van Eys s'est heurté à la grande question, au problème redoutable de la singulière conjugaison euscarienne. Il n'avait fait que l'effleurer dans son petit, mais excellent, *Essai de grammaire;* il lui a naturellement paru nécessaire d'y revenir, maintenant que la publication achevée de son *Dictionnaire* lui a fait des loisirs. De là cet opuscule, modeste en ses seize pages, mais fort important par le sujet qu'il traite, par la hardiesse et la nouveauté de ses conclusions, par la compétence enfin et le mérite de son auteur.

Les cinq premières pages sont simplement un aperçu rapide de la théorie essentiellement métaphysique de M. l'abbé Inchauspe, pour qui le verbe basque est une sorte d'être incorporel, sans radical phonétique distinct.

M. Van Eys montre que cette théorie était déjà indiquée dans les *Études euscariennes* de MM. d'Abbadie et Chaho, publiées en 1836. J'ai assez fatigué les lecteurs de la *Revue* (1) par l'exposition et la critique de cette théorie et de toutes celles qui ont été émises avant M. Van Eys, pour que je puisse me dispenser d'insister sur cette partie de sa brochure, où je ne signalerai qu'une remarque fort juste (p. 6) sur l'application des formules de la dogmatique chrétienne à la vaste complexité du verbe basque.

M. Van Eys s'occupe de l'explication que j'ai proposée, mais il ne la discute pas. Dans les quelques lignes qu'il lui consacre, je trouve pourtant une inexactitude : je n'admets point, en effet, que le radical du verbe « avoir » basque, *u*, n'ait pas de sens; pour moi, cet *u* signifie « avoir », et la formule périphrastique *ikusten dut* « je le vois », ou *maite dut* « je l'aime », signifie proprement « je l'ai en vue » ou « je l'ai cher », comme *ethortzen niz* signifie « je suis en action de venir ». J'ai dit (*Revue*, t. V, p. 206) que cet *u* se retrouve dans *ukhan* (bas-navarrais; *ukan*, vieux labourdin; *ukhen*, souletin, varié en *ekun* dans la vallée du Roncal), qui a le sens très-précis de « avoir, eu », et j'ai tâché de répondre à l'objection tirée de la présence du *k*: *kan*, de *ukan*, ai-je dit, pourrait être une simple terminative analogue au *ki* de *yarreiki* « suivi », lequel n'est nullement radical, témoin la variante dialectale *jarraitu* et la forme verbale simple *darraio* « il suit à lui (il le suit) ». Puisque, du reste, M. Van Eys ne paraît pas avoir bien saisi mes propositions, dissémi-

(1) Voyez *Revue*, t. I, p. 385, 390; II, p. 241; IV, p. 167; V, p. 190; VI, p. 238; VII, p. 99.

nées dans beaucoup d'articles isolés, je demande la permission de résumer ici le résultat de mes recherches.

Je m'étais proposé tout d'abord de me rendre compte de la multiplicité des temps du verbe basque, et j'avais essayé dans ce but d'en dresser le tableau complet; je n'ai pas tardé, en faisant abstraction des usages de ces temps et en ne m'en tenant qu'à la forme extérieure, à remarquer que chacun des deux auxiliaires se partageait en deux séries de temps identiquement formés de deux radicaux différents; j'ai eu, par exemple pour le verbe *dut* « avoir », considéré dans tout le développement de sa conjugaison auxiliaire, le tableau ci-après. Mais tous les temps de ce tableau existent plus ou moins dans les divers verbes simples conservés, et il convient de placer en regard les formes similaires :

du,	* deza,	* dagi,	dakusa,
zuen,	zezan,	legian,	zakien,
duke,	dezake,	daike,	derrake,
* beu, * biu,	beza,	begi,	bego,
»	»	begike,	emokek,
luke, leuke,	lezake,	leike,	leroake,
zuken, zukean, leukean,	zezakean,	legikean,	liyoakean,
balu,	baleza,	balegi,	balekar,
ailu,	aileza,	»	ai....

(Les formes * *beu*, *biu* ne sont plus employées en basque moderne; * *deza* et * *dagi* sont les primitifs incontestables des subjonctifs actuels dont je reparlerai plus loin.)

Oihenart avait déjà (*Notitia*, 1638, p. 65; 1656, p. 69) divisé les conjugaisons et distingué *eza* et *adi* de *u* et *iz*. Je n'ai pas à m'occuper ici de l'hypothèse *eza* = *iz*, qui

n'infirme en rien mes conclusions (1). Quoi qu'il en soit, ce tableau prouve : 1° la primitivité de la conjugaison simple; 2° le parallélisme et la distinction des formes. Il ne faut point oublier du reste que, dans l'usage courant, « j'aurais », « tu avais », etc., se rendent par *nuke, zinuen* (vous l'aviez), tandis que jamais une forme en *eza* ne se prend seule avec le sens de « avoir ».

N'est-il pas, au surplus, évident que tous les temps de ce tableau, et ici leur signification même nous aide, se classent en deux séries morphologiques rattachées, l'une au présent *du, deza,* etc., l'autre à l'imparfait *zuen, zezan,* etc.? Cette dérivation paraît d'autant plus admissible que la comparaison des dialectes et l'étude de la dérivation générale prouvent l'adventicité du *n* final des imparfaits. (*Revue,* t. V, p. 215; VI, p. 251.)

Toute la difficulté se réduit donc à l'analyse du présent et de l'imparfait. Nous avons à y rechercher : 1° les éléments formels; 2° le radical. Il nous faut les reconstituer par la comparaison de toutes les formes verbales analogues dans les huit dialectes et leurs principales variétés.

Commençons par les éléments formels. Je ne puis développer ici toutes les formes comparées; je ne donne que les résultats de la comparaison :

I. — SUJETS.

A. — *Première personne singulier.*

1. *n* initial dans les imparfaits : *nembillen* « je marchais » ;

2. *n* initial dans les intransitifs présents : *noa* « je vais » ;

(1) Cette hypothèse est du prince L.-L. Bonaparte.

3. *t* final dans les transitifs présents : *dut* « je l'ai »;

4. *t* final dans les imparfaits transitifs à régime direct de deuxième personne : *'hindut* « je t'avais », primitif de *hindudan*.

B. — *Première personne pluriel.*

1. 2. *g* initial là où le singulier est *n;*

3. 4. *gu* final là où le singulier est *t*.

C. — *Deuxième personne singulier.*

1. 2. *h* initial correspondant à *n* et *g : huen* « tu l'avais »;

3. 4. *k* final (devenu *n* si on parle à une femme) correspondant à *t* et *gu : duk* « tu l'as ».

D. — *Deuxième personne pluriel ancien.*

1. 2. *z* initial : *zoazi* « vous allez »;

3. 4. *zu* final : *duzu* « vous l'avez ».

D². — *Deuxième personne pluriel actuel.*

1. 2. *z* initial et *e* ou *te* (signe de pluralité) final : *zenakusaten* « vous pl. le voyiez »;

3. 4. *zute, zue* final : *dezute* guip., *duzue* lab. « vous pl. l'avez ».

E. — *Troisième personne singulier.*

1° *d* initial au présent intransitif : *dabila* « il marche »;

2° *z* ou *l* initial aux imparfaits : *zuen* « il l'avait », *zedin* = *ledin*.

3° Manque aux transitifs, où les deux premières personnes sont finales : *du* « il l'a », *daki* « il le sait ».

F. — *Troisième personne pluriel.*

1° Dans les transitifs, *e* ou *te*, signe de pluralité, ajouté;

2° Dans les intransitifs, *z : doaz* « ils vont », — prend

souvent une voyelle épenthétique, *doatza* « ils vont », — commun d'ailleurs aux trois personnes pluriel : *gatoz,* guip. = *gathortzi,* lab. « nous venons » avec pléonasme (*g* et *z*).

II. — RÉGIMES DIRECTS.

A. — *Première personne singulier.*

Dans tous les cas, *n* initial : *nendukaten* « ils tenaient moi ».

B. — *Première personne pluriel.*

g initial : *garamatza* « il porte nous ».

C. — *Deuxième personne singulier.*

h initial, et manque conséquemment dans les dialectes espagnols : *hinduen* lab. = *indukan* ou *indunan* guip. « il avait toi ».

D. — *Deuxième personne pluriel.*

z initial : *zaroaguz* bisc. « nous tirons vous ».

D². — *Deuxième personne pluriel actuel.*

z initial et signe de pluralité : *zintuzketet* lab. = *züntükeyet* soul. = *zindukeedaz* bisc. « j'aurais vous ».

E. — *Troisième personne singulier.*

1° Dans les imparfaits, manque : *nuen* « je l'avais », *banerro* « si je le disais à lui » ;

2° Aux présents, *d* initial : *derranean* « quand il le dit » (Oihenart, *Prov.* 191.)

F. — *Troisième personne pluriel.*

Ne diffère du singulier que par l'addition d'un signe de pluralité. Ce signe est quelquefois *t* : *nituen* « je les avais », *ditut* « je les ai » ; il est généralement *z* : *dodaz* bisc.

« je les ai », *dezaguzke* « il les connaîtra peut-être » (Oihenart); ce *z*, appuyé sur *a, i*, adventices, varie en *tza, tzi, zka, zki* : cf. *dakitzit* guip. « il les sait » = *dakidaz* bisc. = *dakizkit* lab. *zakizkan* lab. « il les savait ».

D'ailleurs, les pronoms régimes des trois personnes pluriel sont toujours pléonastiquement accompagnées d'un signe de pluralité ; c'est ce qui explique la différence morphologique entre *nau* « il m'a » et *gaitu* « il nous a ».

III. — RÉGIMES INDIRECTS.

Un signe final, sauf quand le sujet est final : dans ce cas, il le précède immédiatement.

A. — *Première personne singulier.*

t : *erradan* « dis-le à moi, ô femme », *datorkit* « il vient à moi ».

B. — *Première personne pluriel.*

gu : *egiguzu* « faites-le à nous ».

C. — *Deuxième personne singulier.*

k (*n* pr. le féminin) : *darraik* « il suit à toi »; tombe sombe souvent s'il cesse d'être final : *darraqueadano* Liçarrague « jusqu'à ce que je puisse te le dire » (*darrakeat* pr. * *darrakekat*).

D. — *Deuxième personne pluriel.*

zu : *nagotzu* lab. = *nagokizu* guip. « je demeure à vous ».

D². — *Deuxième personne pluriel actuel.*

zute, zue : *diotsuet* « je le dis à vous pl. ».

E. — *Troisième personne singulier.*

o, a : *narrayo* lab. = *narraika* bas-nav. « je suis à lui » (sequor).

F. — *Troisième personne pluriel.*

ote, réduit souvent à *e* (par **oe*) : *eguieçue* « faites-le lui, vous pl. », *zayote* lab. = *zaye* soul. = *yake* bisc. « il est à eux ».

De plus, dans un grand nombre de formes du régime indirect, on remarque un *k,* souvent *ki,* adventice et en apparence inutile. Je propose d'y voir le signe même du datif : cf. *doakit* guip. = *yoat* bisc. « il va à moi », *nitzayo* soul. = *natzako* bisc. = *natzayo* guip. lab. = *natçaica* Axular « je suis à lui », *zeyon* soul. mod. = *zerion* soul. anc. = *zion* guip. lab. = *zakon* bas-nav. = *zangon* bas-nav. = *zeraucan* bas-nav. « il l'avait à lui ».

Le tableau suivant (1) présente le résumé de ces observations :

Personnes.	Pronom sujet ou régime direct.	Radical verbal.	Signe de pluralité du régime direct.	Signe du datif.	Pronom régime indirect.	Signe de pluralité du régime indirect.	Signes des allocutives.	Pronom sujet.	Pluralité du sujet ou du régime direct.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1re p. s.	N				T	»		T	
2e p. s.	H				K, N	»		K, N	
3e p. s.	D, L, Z				O	»		»	
1re p. pl.	G	(divers)	Z	KI	GU	»	K, N, ZU	GU	Z
2e p. pl. anc.	Z				ZU	»		ZU	
2e p. pl. mod.	Z				ZU	TE		ZU	TE
3e p. pl.	D, L, Z				O	TE		»	TE

(1) J'ai compris dans ce tableau les signes des formes allocutives, bien que je n'en ai pas parlé, pour éviter des longueurs, dans le résumé qui précède. On sait que ces formes ont pour but de spé-

Je ne pense pas qu'il soit utile de faire suivre d'explications détaillées ce tableau théorique. Les *te* des colonnes 7 et 10 sont en face des signes de la colonne précédente auxquels ils s'ajoutent exclusivent : *zute, ote, te.* Les signes des colonnes 4, 5, 8 et 10 (z) s'ajoutent à toutes les personnes.

A l'aide de ce tableau, on doit pouvoir recomposer toute forme verbale, en tenant compte des lois phonétiques et des particularités dialectales. Il suffirait donc, pour en vérifier l'exactitude, de prendre au hasard une forme verbale réelle quelconque, et de voir si elle peut s'analyser conformément aux indications ci-dessus, et réciproquement de voir si une forme théorique peut, étant données les lois phonétiques générales et spéciales, se réduire aux formes de même sens actuellement en usage dans les dialectes euscariens.

Quant au radical (col. 3), il varie naturellement suivant

cifier le sexe de la personne interpellée ou d'indiquer qu'on veut lui témoigner une considération particulière. Le retablissement de ces formes est très-facile, même pour celles masculines où le *k* est évidemment le signe général, bien qu'il soit souvent remplacé par *t* ou *y*, ou qu'il soit souvent purement et simplement tombé. C'est ce dernier phénomène qui s'est produit dans *drauat* « je l'ai à toi, ô mâle », qui n'est point pour *drauhat,* comme le voudrait M. Van Eys ; en effet, les formes de la première personne sujet ne diffèrent de celles de la troisième personne sujet que par un *t* final en plus ; or on dit *drauc* « il l'a à toi, ô mâle ». Quant à l'objection tirée de ce que *draucat* signifie « je l'ai à lui », elle n'est pas décisive : nous avons, dans le verbe basque, bien des exemples de formes ainsi doubles ; ici, on doit analyser *drau-ca-t* « le avoir-à lui-je », tandis que dans *draucat* « je l'ai à toi, ô mâle », on a *drau-c-a-t* « le avoir-toi, mâle » euphonique « je » ; dans *drauat*, l'*a* euphonique a persisté après la chute du *k*. Il est vrai que M. Van Eys veut que *h* soit primitif et non *k* ; j'espère lui démontrer une autre fois son erreur.

les verbes. Pour l'auxiliaire « avoir », le seul qui doive nous occuper ici, on trouve les syllabes radicales suivantes : *u, au, o, a, eu, e, i, ai, ü;* ces diverses variations peuvent facilement dériver de *u* par permutations en *i* et *ü*, *guna* par *a* ou *e*, réduction du *guna* à la voyelle de renforcement (1), tous faits phonétiques habituels au basque. Une difficulté se présente : beaucoup de formes à régime indirect dans presque tous les dialectes ont un *r* intercalaire inexpliqué. C'est ici qu'intervient la théorie de M. Van Eys que nous avons à discuter.

Les formes avec ce *r* intercalaire se retrouvent plus ou moins dans les divers dialectes du basque moderne parlé, sauf en bas-navarrais. Le bas-navarrais littéraire ancien l'a pourtant (*Poésies* de Dechepare, 1545), ainsi que le souletin (*Prône* de 1676, *Catéchisme* de Belapeyre de 1695); mais les écrivains modernes ne l'emploient pas. Seul le labourdin littéraire l'a toujours conservé, bien qu'il soit banni du langage courant. Voici, pour la troisième personne sujet, la liste des formes où figure ce *r*, ainsi que quelques variantes de ces formes tirées de divers auteurs :

(1) Il me paraît difficile de nier ces phénomènes en présence des permutations dialectiques telles que les suivantes : 1° *guna : uri* lab. = *auri* nav. mér. = *euri* guip. « pluie », *utzi* lab. = *eutzi* guip. = *eitzi* soul. « laissé », *orhit* soul. = *orit* sal. = *oreit* aezc. = *oroit* nav. mér. = *orhoit* lab. « se souvenir », *bareu* llodio = *baru* bas-nav. esp. = *barur* lab. « jeûne »; 2° *réduction des diphthongues à leur première composante : aditu* du latin *auditum*, *aundi* bisc. = *handi* lab. « grand », *aurkitu* lab. = *arkitu* nav. mér. « trouvé », *desku* llodio « il l'a à « nous » = *deusku* bisc. gén.; *gatch* bisc. = *gaitz* lab. « mal »; et même *Inchauspe* = *heltsazpe* « sous le noyer », nom propre. Le mot suivant offre les deux genres de changements : *oinazturak* aezc. = *iñazturak* ronc. = *oñesturak* nav. mér. = *iñezturek* olza « les éclairs. »

	Dechepare.	Liçarrague.	divers.	Axular.	Belapeyre.
Il l'a à lui,	dio,	drauca,	dio,	dio,	derio.
Il l'a à eux,	»	draue,	diote,	deraue,	derie.
Il les a à lui,	»	»	diotza, diozka,	derautça,	deritço.
Il les a à eux,	»	»	diotzato, diozkate,	derauzte,	deritce.
Il l'a à toi, ô mâle,	derave (ils l'ont à toi),	drauc,	darok,	»	»
Il l'a à vous,	»	drauçu,	darozu,	deratçu,	deriçü.
Il l'a à vous pl.,	»	drauçue,	darozue,	»	dericie.
Il les a à toi, ô mâle,	»	»	darozkik,	»	»
Il les a à vous,	darauritzut (je les ai à vous),	drauzquiçu,	darozkizu,	deratçu,	deritçü.
Il les a à vous pl.,	»	drauzquiçue,	darozkizue,	»	deritcie.
Il l'a à moi,	deraut, daraut,	draut,	darot,	deraut,	derit.
Il l'a à nous,	»	draucu,	darogu,	deraucu,	dericü.
Il les a à moi,	»	»	darozkit,	»	derizt.
Il les a à nous,	»	»	darozkigu,	»	derizcü.

Dechepare a écrit en 1545 et en bas-navarrais ; Liçarrague, en 1571 et en labourdin mêlé de bas-navarrais; Axular, en 1643 et en labourdin mêlé de haut-navarrais; Belapeyre, en 1695 et en souletin. La colonne « divers » comprend l'ensemble des écrivains labourdins (1).

Ceci donné, M. Van Eys a été frappé d'une idée : il a trouvé une certaine ressemblance phonétique entre le *darot* labourdin, par exemple, et le verbe *daroat* employé, selon Zavala (*El verbo vizcaino,* Saint-Sébastien, 1848,

(1) Il y aurait bien d'autres formes à citer. On en trouve notamment de très-intéressantes dans le *Prône* labourdin de 1651 (réimprimé à Bayonne et à Londres en 1866, deux éditions), par le prince Bonaparte. Cette brochure est presque tout entière en bas-navarrais occidental. J'y relève les variations suivantes : *daroca* « il l'a à lui », *darogu* = *daragu* = *daraucu* « il l'a à nous », *diotzagu* = *darauzquigu* = *darozquigu* « il les a à nous », *diogu* = *daracogu* « nous l'avons à lui », *daratçogu* « nous les avons à lui », *darauciet* « je l'ai à vous pl. », *daracot* « je l'ai à lui », *darae* « il l'a à eux », *darauzquiciet* « je les ai à vous pl. », *daroztegu* « nous les avons à eux ».

in-4°, p. 23-26), comme auxiliaire fréquentatif en biscayen. Il en a conclu que les formes labourdines dérivaient de celles correspondantes du verbe *daroat,* et que par suite les syllabes *aroa, eroa,* devaient donner le radical de toute la conjugaison verbale de l'auxiliaire « avoir », ce qu'il a essayé de démontrer. Il croit notamment que *dut* n'est que *daroat* contracté; que *nuen* « je l'avais » vient de *neban* ou **neuan* dérivé de **neoan* dérivé de ** neroan* par la chute du *r* fréquente en basque entre deux voyelles brèves. Du reste, M. Van Eys ne retrouve plus ce radical dans les dialectes guipuzcoan, biscayen et souletin, dont il explique les formes attributives (à régime indirect) par le verbe *eutsi* « tenir » (en biscayen); le souletin (dont M. Van Eys ignorait les formes anciennes en *r*) rentre d'ailleurs dans le cas, général suivant M. Van Eys, du labourdin et du bas-navarrais, son *deitziet* « je l'ai à vous pl. » n'ayant rien de commun avec *eutsi*, puisque Belapeyre écrit *dericiet* et que le premier *t* de *deitziet* est seulement le renforcement du *z* après une diphthongue.

Quant à *daroat,* c'est l'infinitif présent de *eroan* (l'imparfait est *neroan*) dont le sens propre est « faire aller »; *eroan* est le causatif de *yoan* « aller », et il est formé, non de *erazo-yoan* (pourquoi *erazo* plutôt que *arazi* labourdin ou *erazi* souletin?), mais de *era-yoan* (1). M. Van Eys part de ce que *eroan* sert en biscayen comme auxiliaire fréquentatif, pour admettre que *daroat* « je fais aller, j'em-

(1) Les causatifs basques de formes analogues, aujourd'hui rares, étaient vraisemblablement très-fréquents avant l'invention de la conjugaison périphrastique. On en trouve de nombreux exemples notamment dans les *Proverbes* recueillis par Oihenart, 174 : *derahaza* « il les fait oublier », 34 : *deragoza* « il les fait jeter », 37 : *deraidic* « il

porte, j'emmène » a pu prendre le sens de « j'ai », « j'ai habituellement ». Est-ce bien rigoureux? Si j'accorde volontiers que l'on puisse rendre en italien par *se va dicendo* le simple français « on dit »; si je conçois que pour traduire « je le mange habituellement », le basque emploie la formule « je le fais aller en action d'être mangé », *jaten daroat;* si je comprends encore à la rigueur que « je le lui donne », paraphrasé en « je l'ai à lui en action d'être donné », s'exprime par « je le fais aller à lui en action d'être donné », il ne m'est pas possible d'admettre que lorsqu'un basque dit *eztut ogirik* « je n'ai pas de pain », il dise en réalité « je ne fais pas aller de pain ». Je ne puis consentir à cette extension fonctionnelle d'un radical composé de signification parfaitement précise.

Ceux qui auront lu la brochure de M. Van Eys trouveront, au surplus, comme moi sans doute, ses explications sur la dérivation des formes objectives simples (à régime direct seul) excessivement pénibles et aventureuses. De toutes les formes primaires se dégage nettement un radical *u*. Je suis en ceci d'accord avec le prince L.-L. Bonaparte; seulement, pour ce dernier, cet *u* fait partie du pronom régime, tandis que, pour moi, il est le verbe « avoir » : je ne parle pas, bien entendu, des formes en *eza* sur lesquels je reviendrai.

le fait faire, ô toi mâle » : ce dernier est le causatif d'un verbe encore employé par les auteurs du XVIIe siècle, mais oublié de nos jours.

Quant à la dérivation de ces formes, j'ai indiqué naguère dans cette *Revue* (II, 239) l'hypothèse du docteur Mahn, de Berlin, qui voit dans le *ra* de la seconde syllabe un infixe; j'ajoutais qu'il convenait peut-être de n'y voir qu'un préfixe, la voyelle initiale des radicaux primaires ne paraissant ni primitive ni stable. Je ne puis encore me prononcer définitivement sur cette importante question.

C'est seulement pour les expressions attributives (1) que les arguments de M. Van Eys ont une valeur réelle ; mais ces expressions, au nombre de douze sur dix-huit (ou de quatorze sur vingt et un, si l'on dédouble la seconde personne pluriel), sont, il faut bien le remarquer, primitivement étrangères au verbe « avoir ». Ce verbe, en effet, ne comporte point en lui-même d'idée attributive, d'idée de rapport extérieur ; on ne pouvait jamais songer à dire « je l'ai à lui » ou « tu l'as à moi » avant l'invention de la conjugaison périphrastique. C'est seulement alors qu'on eut à rendre la pensée « je le donne à toi » par une périphrase où entrait, seul conjugué, le verbe « avoir », que le besoin de formes relatives spéciales à cet auxiliaire se fit sentir et qu'on eut à dire « je l'ai à toi ». Par conséquent, si la démonstration de M. Van Eys est exacte, si les formes attributives de *dut* dérivent de *daroat*, il faut en conclure uniquement qu'à l'époque de la création des conjugaisons composées, on remplaça les formes attributives de *dut*, qui n'existaient pas, par celles d'un autre verbe, *eroan* « faire aller, emporter, emmener ». Sous cette forme, l'hypothèse de M. Van Eys est parfaitement admissible.

Mais la démonstration de M. Van Eys est-elle vraiment exacte, et est-il bien certain que, dans ces expressions relatives, la comparaison des dialectes restitue le radical *ero* ou *eroa*? Je dis *ero*, parce que je concède à la rigueur la chute de l'*a* qui est pourtant radical (*yoan* « aller », *noa* « je vais », etc.) ; il est vraisemblable, dans l'hypothèse de

(1) J'emprunte ce mot à l'intéressante et très-méthodique étude de M. Fr. Ribary sur la *Langue basque* (*Nyelvtudomány kozlemények*, V, 37-75, 426-474), dont je compte faire paraître très-prochainement une traduction française, avec des notes complémentaires.

M. Van Eys, que les formes de *daroat* substituées à celles qui manquent de *dut* aient subi une décadence formelle profonde, puisqu'elles servent depuis longtemps dans une autre acception qu'à l'origine. Il me paraît pourtant que les formes *erau*, *era*, *aro*, *eri* restituent plutôt *aru* ou *eru* que *aro* ou *ero* : *eri* est la mutation de *u* en *i*, propres aux dialectes navarro-souletins ; *erau* est le guna par *a* ; *era* est la réduction du guna à la lettre de renforcement ; *aro*, c'est la condensation du guna *au* en *o*. Quoi qu'il en soit, du reste, toutes les formes employées ne seraient pas facilement explicables ; ainsi, comment se serait produit *daraut* ou *deraut* « il l'a à moi » ? Par quelle suite de phénomènes *eroan* aurait-il pu donner des formes telles que *ginioten* lab., *geneyen* soul., *geuntseen* bisc., *gindaye* nav. occ. d'Aezcoa, *ginaben* nav. or. de Salazar « nous l'avions à eux », ou *dauku* lab., *deikü* soul., *digu* guip., *deuscu* bisc., *daukiu* nav. or., *daugu* nav. occ. d'Aezcoa *daikugu* soul. de Roncal ? Quelles relations y a-t-il entre *drauca*, *draucat*, et *dio*, *diot* de même sens ? Je n'insiste pas sur la diversité des dialectes où tant de formes sans *r* obligent M. Van Eys à faire intervenir de nouveaux radicaux. Et quelles difficultés n'offrent pas ces formes isolées, individuelles, à nasales par exemple, comme j'en ai maintes fois entendues dans la bouche de personnes originaires des régions bas-navarraises, *zantan* pr. *zautan*, *nerantzun* pr. *nerautzun* ! Les formes en *der*, *dr* pourraient-elles s'expliquer par un redoublement de la consonne initiale ? le *r* y est-il identique à celui de cet auxiliaire mystérieux qui forme un doublet des potentiels et conditionnels, *diro* pr. *dezake*, *liro* pr. *lezake*, etc.?

En résumé, je le répète, l'hypothèse de M. Van Eys est

possible quant à la dérivation des attributives de l'auxiliaire transitif; mais elle n'est point suffisamment démontrée.

Cette argumentation de M. Van Eys, qu'il étend avec beaucoup moins de vraisemblabilité à tout le présent et à tout l'imparfait de l'indicatif, il n'ose plus l'appliquer à l'impératif et au subjonctif. Pour l'impératif, il dit avec raison dans sa brochure que le radical y est en *au* ou *eu* : cf. *biu* « qu'il l'ait », *auk* « aie-le », *auçue* « ayez-le, vous pl. » (Liçarrague); *beu* « qu'il l'ait », *euçue* « ayez-le, vous pl. » (Axular, 1643, p. 277 et 313); Oihenart écrit *uc, uçue, bu, bute* (*Notitia,* 1638, p. 65; 1656, p. 67, r°). Il n'est guère possible de méconnaître là un *u* radical primitif guné; mais au lieu de lui donner le sens naturel de « avoir », M. Van Eys, rentrant en ceci dans la théorie du prince Bonaparte, se montre disposé à y voir le signe du pronom régime. Dans son article, il revient sur l'impératif et dit que *ezak, ezan, ezazu* signifient « aie-le, ayez-le ». C'est une grave erreur; *ezak* n'est pas l'impératif de « avoir »; *ezak* est l'auxiliaire de l'impératif, et la preuve en est que « aie-le » se rend par *izan* ou *ukhan ezak*, dans lesquelles formules l'idée « avoir » est représentée par *izan* ou *ukhan*. Qu'on me permette de relever en passant d'autres erreurs dans la même page de l'article : « *egizu*, forme simple, ne donne aucun sens »; pardon, *egizu* est *egi* « faire », plus *zu* « vous », et donne le sens de « faites-(le) »; — *onetsak* (1) est *onets* « affectionner », *a* euphonique, et *k* « toi, mâle », c'est-à-dire

(1) *Onhetsac* est aussi simple que *donhetsa* dans ce proverbe d'Oihenart : *Otsoac cer baitetsa, otsemac donhetsa* « ce que le loup fait, à

« aime-(le), ô toi mâle » ; — quant à *egotzak*, je n'ai jamais dit que ce fût la forme simple, régulière de *egon* « demeurer » ; c'est la forme simple, régulière de *egotz* « jeter, chasser ». M. Van Eys ne m'objectera pas l'*i* final de *onhetsi*, *egotzi*, car, dans les dialectes français, cet *i* disparaît toujours avec les auxiliaires en *eza*, de même que *tu* : *i*, *tu* sont des terminatives participiales étrangères au radical.

Je retrouve une confusion analogue à la page 13 de la brochure et à la page 269 de l'article. Il est, en effet, tout à fait inexact de dire que les formes en *eza*, *adi*, sont des subjonctifs ; *dezadan* et *nadin* sont bien les auxiliaires du subjonctif, mais le signe de ce mode est seulement le *n* final ; * *dezat* et *nadi* sont proprement des indicatifs dont les imparfaits *nezan* et *nendin* servaient jadis d'auxiliaires au prétérit défini. A la question de M. Van Eys : « pourquoi le subjonctif au lieu de l'indicatif ? » je réponds donc : il n'y a pas ici de subjontif. Dans l'exemple d'Oihenart cité, *eiheran dadinac egon-egui, bidean laster begui* (*Proverbe* n° 129), *dadinac* n'est pas plus subjonctif que *denac* ne l'aurait été. Ce proverbe est traduit : « Celui qui a trop tardé au moulin doit courir en chemin » ; il nous montre que si les imparfaits en *eza* et *adi* servaient d'auxiliaires au prétérit défini, les présents servaient d'auxiliaires au prétérit indéfini (1). Je remercie à ce propos M. Van Eys de

la louve plaist », où *donhetsa*, c'est-à-dire *d-onhets-a* « le-aimer-euphonique », a nettement le sens de « elle l'aime » (proprement « elle le trouve bon ») et correspond au périphrastique moderne *onhesten du*.

(1) On trouve des exemples démontrant plutôt que ces formes servaient comme auxiliaires du présent. Cf. Dechepare : *Beqhatutan hil dadina* (f° 5, r°) « celui qui meurt dans le péché » (propr. *en péché*) ;

m'avoir signalé une inadvertance de mon précédent article; mais elle ne change rien à la question. La preuve que l'idée subjonctive n'est nullement inhérente à *eza* ou *adi* et qu'elle tient seulement au *n* final est fournie notamment par les exemples suivants : *çuc ydaçu indar eta gratia.... perfectuqui eguiteco neure confessionia neure beqhatuyez oroz* dudan *varqhamenduya* (Dechepare, f^t 4, r^o) « vous, donnez-moi la force et la grâce.... de faire parfaitement ma confession, *afin que j'aie* le pardon de tous mes péchés »; *verthutetan* deramadan *vicia* (*ibid*, f^t 12, r^o) « *que je conduise* ma vie dans les vertus »; *cer nahi duçu* darradan (*id.*, f^t 20, v^o) « que voulez-vous *que je dise*? »; *othoitz eguin ciecen eleemosynabat* luençat (Liçarrague, *Actes*, III, 3) « il leur fit prière, *pour qu'il eût* une aumône »; *hihaurc lan eguin ahala, bersec* deguiten *eztuzala* (Oihenart, *Prov.* n° 234) « l'ouvrage que tu es capable de faire toi-même, ne laisse pas *que* les autres *le fassent* »; *hautçaz bozteco eguidaçu donua, çure goçoetan* naicen *ni ere goçatua* (Eliçara erabiltecco liburua, 1666, p. 396) « faites-moi le don de me réjouir de ces choses, afin *que je sois*, moi aussi, réjoui de vos joies »; Gasteluçar (1686) traduit ainsi (p. 466) le quatrième commandement de Dieu : *Aita, Amac ohoratuco (tuc), Lurrean* aicen *lucequi* « tu honoreras les père et mère, afin *que tu sois* longtemps sur la terre ». M. Duvoisin (*Bible labourdine*, Londres, 1859-1864, p. 1047, Mathieu, II, 8)

harçaz orhit nadinian « lorsque je m'en souviens »; *guztia betha dadinean, hondatcen da* (Axular, 1643, p. 115) « quand il est tout empli, il coule à fond ». Le proverbe cité ci-dessus doit donc être expliqué : « Celui qui demeure trop au moulin, qu'il fasse vite en chemin ».

dit encore : *Gaztia dizadazue*, nathorren *ni ere haren adoratzera* « Mandez-le-moi, *que je vienne*, moi aussi, pour l'adorer ». Dans sa *Notitia Vasconiae*, Oihenart explique parfaitement que le subjonctif ne diffère essentiellement de l'indicatif que par *n* final (1638, p. 66, 67, 68; 1656, p. 66 r° et v°, 67 r°, 68 v°). Les imparfaits indicatifs ne diffèrent donc pas des imparfaits subjonctifs, puisque les premiers sont actuellement terminés par un *n* adventice dans tous les dialectes, excepté en bas-navarrais oriental d'Aezcoa et en haut-navarrais méridional. Oihenart nous apprend d'ailleurs que la troisième personne des imparfaits indicatifs a pour lettre initiale *z*, et la troisième personne subjonctif *l*; ainsi *ceçan* ou *zezan* et *zedin* ou *cedin* sont du mode indicatif, *leçan* ou *lezan*, et *ledin* du mode subjonctif. Cf. Oihenart, *Prov.*, n° 287 : *Itsuak nahi luque berseac ere itsu* liren « l'aveugle voudrait que les autres *fussent* aussi aveugles ». Axular, qui cite ce proverbe (1643, p. 357) le complète ainsi : *eta nehor ez* lerran *deus* « et que personne ne dît rien ».

La question de M. Van Eys vient donc seulement de ce qu'il n'a pas encore nettement dégagé des entraves dont trop de pédagogues l'ont surchargée la véritable nature de la conjugaison périphrastique. Pour exprimer un plus grand nombre de nuances de temps et de modes, on a étendu le cadre restreint du verbe primitif à l'aide d'auxiliaires différents, et se comportant différemment avec l'expression verbale, puisque, par exemple, les auxiliaires en *eza* et *adi* se joignent dans les dialectes français aux radicaux nus des verbes et non, comme abusivement sans doute dans les dialectes espagnols, aux participes passés. Le verbe basque devait, à cette époque, offrir un bien

grand développement devant lequel se pâmeraient les « bascophiles » amateurs de nos jours, si enthousiasmés de la complexité du verbe euscarien. Il a perdu, dans la suite des temps, les formes attributives où les deux premières personnes interviennent comme régime direct (1) ; il a perdu les temps formés par l'emploi au mode indicatif des auxiliaires en *eza* et *adi*.

Il a dû perdre également beaucoup de ces formes dérivées par lesquelles on remplace dans les langues agglutinantes les conjonctions aryennes. Dans le quatrième tableau préliminaire de son admirable *Verbe* (2), le prince L.-L. Bonaparte en compte pourtant encore aujourd'hui quarante-quatre pour les quatre grands dialectes littéraires. Parmi elles est la forme causative marquée par *bai* ou *bei* initial, et sur laquelle il est nécessaire que je m'arrête un moment. Dans son *Dictionnaire,* en effet, M. Van Eys avait fait au sujet de cette forme une confusion que j'avais rele-

(1) Le prince Bonaparte retrouve dans Liçarrague les curieuses formes suivantes : *emo* « il te donne à lui », *eman ieçon* « qu'il te donne à lui », *arauté* « ils t'ont à moi », *narauan* « il m'avait à toi », *cerauzquiotet* « j'ai vous pl. à lui », *nieçaqueec* « il me peut à eux », *nerauco* « il m'a à lui », *grauzquio* « il nous a à lui », *garauzcac* « tu nous as à lui » (*Verbe*, p. 83). — Zavala, dans son *Verbo vizcaino* (p. 8, § 23 à 28), fait allusion à ces formes *anticuadas* qui, dit-il, ont dû « durar hasta casi nuestros dias : y algunas personas », ajoute-t-il, « me han asegurado que le han oido poco o mucho ».

(2) Ce magnifique ouvrage dont l'achèvement doit être ardemment réclamé est indispensable à l'étude du verbe euscarien. C'est le seul qui donne, d'une manière absolument certaine. les formes actuellement en usage dans tous les dialectes basques. Malheureusement, il n'en a encore paru que la première partie et la moitié de la seconde : il serait à désirer que les tableaux complémentaires de cette seconde partie soient prochainement publiés.

vée ; il y persiste aujourd'hui dans son article et prétend me démontrer mon erreur.

Tout d'abord, M. Van Eys me fait dire ce que je n'ai pas dit. Je n'ai point nié que *ba* et *bai* fussent deux formes différentes d'un même mot : j'ai nié, et je nie encore, que *bada* et *baita* soient une seule et même expression verbale. Plus exactement même, j'ai affirmé que dans l'exemple cité de Liçarrague : *zeren hire anaye haur hil baitzen* « parce que celui-ci ton frère était mort », *baitzen* ne s'écrirait point aujourd'hui *bazen*.

Parmi les formes dérivées par préfixation, il faut en distinguer deux en *ba* et une en *bai*. Les deux premières sont nommées, par le prince Bonaparte, « affirmative » et « dubitative » ; elles sont communes à tous les dialectes. La forme « dubitative » correspond à notre conjonction « si » ; quelle que soit l'origine de ce sens de *ba*, que nous n'avons pas à rechercher ici, nous avons affaire à une série d'expressions bien définies et dont font partie les « suppositifs » : *banu* « si je l'avais », etc., des grammairiens, mais qui n'intéresse en rien la discussion. L'autre forme en *ba*, l'affirmative, *bada, badu,* peut se rendre par « certes », « il est certes », « il l'a certes ». « En guipuzcoan et en biscaïen », dit le prince Bonaparte, « la forme affirmative du transitif *badu, badau,* signifie moins *il l'a* que ce que les Espagnols expriment par *ya lo tiene...* » (note 3 du quatrième tableau préliminaire). D'après le même auteur, les dialectes français font un usage plus étendu de ce *ba* affirmatif, qui se met habituellement avec le verbe non périphrastique, à moins qu'il ne soit accompagné de *behar, nahi,* etc., ou d'un adjectif.

Les formes en *bai* « causatives » sont propres aux dia-

lectes français. Le souletin actuel dit *bei*, mais Belapeyre, en 1695, écrivait encore *bai*. Dans les livres, ces formes ont deux sens ; elles peuvent servir seules à exprimer la conjonction « parce que », ou bien elles constituent proprement ce que M. l'abbé Inchauspe (*Verbe*, p. 6) appelle la « forme d'incidence » et qui est ordinairement précédée des pronoms relatifs ou des conjonctions « comme », « de même que », etc. Ce ne sont pas là, à vrai dire, des propositions incidentes ; ce sont des propositions subordonnées. *Non, zeren* (1), etc., veulent le *bai : anderetan ceren bayta verthutea* « parce que la vertu est dans les dames » (Dechepare, 1545, f° 12, v°). Les exemples abondent dans Liçarrague ; par exemple, Marc, XI, 18 : *ceren populu gucia miraculuz baitzegoen haren doctrinaz* « parce que tout le peuple demeurait dans l'admiration de sa doctrine » ; *ibid.*, 24, etc. ; les quatre exemples du verset 23 cité par M. Van Eys sont précisément ce que M. Inchauspe appelle des formes incidentes, c'est-à-dire appartiennent à une proposition subordonnée, régie par un pronom relatif ou une conjonction relative. Dans ce cas, les dialectes espagnols emploient la forme en *n : ceren dan, ceren zagoan*, etc.

Donc, dans le passage de Liçarrague cité par M. Van Eys dans son *Dictionnaire*, il n'y a point purement la

(1) La règle n'est pas absolue pour *zeren* après lequel on met, même dans les dialectes français, les formes en *n* ; M. J. Duvoisin, dont la compétence, en matière de fait grammatical labourdin, est incontestable, m'assure que l'emploi de *bai* ou du *n* final est indifférent, et que c'est une affaire de goût ou d'euphonie. Mais ceci ne change rien à mon affirmation sur la différence entre *bada* et *baita*, et ne prouve pas que, lorsque Liçarrague a mis *zeren baita*, on doive mettre aujourd'hui *zeren bada*.

particule affirmative, et la phrase étant régie par *zeren* « parce que », il faudrait en 1875, comme on mettait en 1571, *baita* et *baitzen*. Zavala et Darrigol, dont M. Van Eys invoque l'autorité, ne parlent, aux endroits cités, que de la forme affirmative, qu'il y a lieu de distinguer soigneusement de la forme causative, dite incidente par M. Inchauspe.

Avant de terminer, je voudrais encore répondre à une objection de M. Van Eys contre mes critiques. C'est au sujet du mouillement. M. Van Eys, qui a l'habitude du *ñ* mouillé en guipuzcoan, veut absolument que ce son, évidemment étranger au labourdin moderne, y soit primitif. J'ai dit que *baino* se prononce *bai-no* en labourdin et non *baño;* j'ai dit que les sons mouillés devaient être encore plus rares il y a deux siècles. M. Van Eys me demande des preuves et m'accuse d'impressions subjectives. Quelles preuves puis-je donner du premier fait? Toute personne qui parcourra le pays pourra s'assurer qu'excepté sur la côte, où le langage, par parenthèse, se rapproche beaucoup plus du guipuzcoan, où notamment l'aspiration tend manifestement à disparaître, on prononce partout dans le Labourd *bai-no, ibi-li, zil-har,* et non, comme à Guéthary par exemple, *ba-ño, ibi-lli, zi-llar*. M. Van Eys ne veut voir là qu'une question d'orthographe ; mais alors pourquoi Axular (1643), Gasteluçar (1686), d'Arambillaga (1684), Chourio (1720), Haraneder (1749), écrivent-ils *baiño, harequiñ, arçaiña, oraiño* (l'*Imitation de la Vierge* de 1778 écrit même *oraño*), tandis que Pouvreau (1660), le traducteur des Catéchismes de la Vieuxville (1731, 1733), Larréguy (1775), Duhalde (1809), sans parler de Liçarrague, mettent *baino, harequin, oriano* sans tilde? La double

orthographe doit correspondre à une double prononciation; or, les auteurs qui emploient le tilde sont précisément originaires de la côte ou de la Navarre espagnole où le mouillement est ordinaire aujourd'hui. Quant aux *nh, lh* de Pouvreau, j'accorde à M. Van Eys que c'est là l'orthographe classique béarnaise pour *ñ, ll* espagnol; quand les Béarnais prononcent aujourd'hui partout *montagne* et qu'on écrivait *montanhe,* nul doute que *nh* = *gn;* mais quand Pouvreau écrit *ginharra* ou *anhitz* et qu'on prononce aujourd'hui *gin-harra* ou *an-hitz* (*hai-nitz* même) sans aucune espèce de mouillement dans tout le Labourd, sauf sur la côte, pourquoi aller chercher précisément l'exception et en faire la règle générale? Au surplus, n'est-il pas incontestable, en linguistique générale, que les sons mouillés sont de formation postérieure et secondaire? Le latin ne les avait pas; le provençal les a développés (1). Prétendre, comme dit M. Van Eys en terminant, que la prononciation labourdine générale actuelle vient de la méconnaissance d'un signe orthographique, est un assez étrange argument, surtout alors qu'il s'agit d'un peuple

(1) On pourrait prouver directement la postériorité des sons mouillés. Le latin *humilis, humilem* est devenu, avec l'article, *umila* ou *humila* en basque labourdin, *hümila* en souletin, *umilla* en guipuzcoan, *umilla* en labourdin de la côte (Gasteluçar, qui était de Ciboure, près Saint-Jean-de-Luz, écrivait, en 1686, *humilla*); or, qui oserait soutenir, dans un pareil mot, la primitivité du *ll* mouillé? Le mot « fourmi » présente, dans divers dialectes, les permutations suivantes : souletin *inhürri* (non mouillé), biscayen *iñurri*, labourdin *chinhaurri;* Pouvreau écrit *inhurri;* Larramendi donne *chingurri, chindurri, chinaurri;* les formes *chindurri, chingurri,* sont-elles compatibles avec un mouillement primitif? Le dialecte dans lequel a écrit Liçarrague n'avait certainement pas de mouillement, car il orthographie *amaguinharreba, oraino* et *egundano.*

qui n'écrit pas et qui ne lit guère ; était-il plus lettré il y a quelques siècles? Hélas ! le premier livre basque imprimé est de 1545, et il n'existe aucun manuscrit dans cette langue remontant même à cette époque.

Au même endroit, je trouve une expression de M. Van Eys également hasardée. Pourquoi, à propos de la prononciation souletine *beno,* le savant grammairien dit-il que les montagnards de la Soule donnent à l'*ai* de *baino* le son d'une diphthongue française, *ce qui est pire encore?* D'abord, *ai* français est une voyelle simple et non une diphthongue. Ensuite, pourquoi est-ce pire? Cette assertion est fondée sur l'influence supposée, mais inadmissible au moins ici, de l'écriture sur le langage. Il n'y a là qu'un phénomène de phonétique habituel aux langues indo-européennes, la permutation, la réduction de *ai* en *e.* En quoi cela peut-il être en soi bon ou mauvais? Le souletin, qui a développé ainsi bien des séries de changements phonétiques, en est devenu d'autant plus important pour l'étude de la langue, et je persiste à prétendre que, si l'on ne peut comprendre les huit dialectes dans une étude générale, il faut y faire entrer les dialectes extrêmes ; à ce point de vue, le souletin et le biscayen, dont les verbes notamment sont très-riches et très-instructifs, doivent très-certainement venir avant les dialectes navarrais, tous mixtes ou intermédiaires.

Il n'est pas un des points que je viens de passer rapidement en revue qui n'eût exigé à lui seul une dissertation complète. Mais ce travail est déjà trop long, et j'ai grand'peur d'avoir abusé de la place qui m'est accordée. Puissent ces pages ne pas être trop ennuyeuses à ceux qui, comme Montaigne, ne cherchent aux livres qu'un hon-

nête amusement! Si quelque passage leur paraît obscur, si l'ensemble du travail est à leurs yeux insuffisant, si les conclusions leur semblent inexactes, ils pourront suivre le conseil que donne le philosophe, en citant son propre exemple : « Les difficultez, si i'en rencontre en lisant, ie « n'en ronge pas mes ongles : je les laisse là, apres leur « avoir faict vne charge ou deux. Si le livre me fasche, « i'en prends vn autre.... ».

Bayonne, le 24 février 1875.

Julien VINSON.

LES TIAMS ET LES STIENGS.

Nous ne connaissons que d'une manière encore fort imparfaite les diverses langues parlées dans l'Indo-Chine. Depuis longtemps, cependant, des voyageurs européens, et en particulier des missionnaires portugais, anglais et français surtout, avaient donné quelques aperçus sur le siamois, le chinois, le cambodgien et l'annamite, mais rien d'à peu près satisfaisant n'avait été fait avant ce siècle. Cette lacune a été heureusement comblée en partie, et entre autres noms ceux de MM. Pallegoix, Taberd, Legrand de

Laliraye sont aujourd'hui connus de tous. Le regretté Janneau avait donné une grammaire cambodgienne qui malheureusement n'a pu être terminée, et dans sa pensée, du reste, ce travail n'était que la première page d'une œuvre autrement gigantesque qui devait amener la révélation de la langue parlée par le peuple qui a créé Angcor. Actuellement, M. Aimonnier, professeur de cambodgien à l'école des administrateurs stagiaires, va livrer à la publicité, s'il ne l'a déjà fait, à Saïgon, un dictionnaire cambodgien.

Mais en dehors du chinois, de l'annamite et du cambodgien, qui sont pour ainsi dire les langues des peuples civilisés de l'Indo-Chine, il en est d'autres absolument différentes et qui n'ont été encore recueillies par personne. Citons d'une part la langue des Tiams, et de l'autre celles de ces nombreuses populations des montagnes ou du fond des forêts que les Annamites appellent Moïs, c'est-à-dire « sauvages », et parmi lesquelles les Stiengs sont les moins mal connues.

Des conditions spéciales m'ont permis, pendant mon séjour en Cochinchine et sur la lisière cambodgienne, de recueillir deux de ces vocabulaires et d'en étudier le mécanisme, dont le peu de complication indique, en somme, une civilisation relativement primitive.

TIAMS OU CHAMS.

Les Tiams, appelés Chams par quelques auteurs, suivant l'orthographe portugaise usitée aujourd'hui pour la langue annamite, les Tiams, épars au milieu des populations an-

namites et cambodgiennes, présentent à l'observateur un phénomène singulier. Ce peuple a gardé ses mœurs, sa religion et une partie de la langue qu'il parlait autrefois, sans doute dans une région assez éloignée de son habitat actuel; bien plus, il est resté, au point de vue anthropologique, absolument pur, tandis qu'autour de lui les populations se mélangeaient à l'envi. Cette circonstance a-t-elle servi simplement à conserver un trait caractéristique de ce peuple, ou, par une sélection inconsciente et continuelle, a-t-elle développé outre mesure une particularité qui n'existait d'abord que chez quelques familles? Je ne me permets pas de le décider. Je veux seulement noter un fait auquel je ne m'arrêterai point autrement, car il appartient à l'histoire naturelle de l'homme : tous les Tiams présentent un développement exagéré des parties molles de la région postérieure du bassin, et il s'y joint une forte encellure, plus prononcée chez la femme, mais remarquable déjà chez l'homme.

La religion des Tiams est l'islamisme. C'est lui qui leur a permis de rester non adultérés jusqu'à ce jour. C'est un fait curieux que l'existence d'une population mahométane au milieu des peuples bouddhistes de l'extrême Orient, mais ce n'est point là un fait isolé. Le Prophète compte dans ces régions lointaines de très-nombreux adeptes, et comme son culte est essentiellement militant, le chiffre des croyants s'accroît tous les jours. Beaucoup de ces Hindous de la côte de Malabar, qui habitent Saïgon, professent cette religion, et en Chine même, au sud-est, vit et guerroie encore une secte considérable qui a abdiqué les mœurs calmes et l'esprit mercantile de l'habitant du Céleste Empire, et, chose plus grave et plus significative

peut-être, a supprimé presque complètement l'appendice capillaire qui orne la tête de tout vrai Chinois. Du reste, il faut l'avouer, si, au point de vue de la tolérance et de la douceur des mœurs, ces diverses populations perdent beaucoup à n'être pas bouddhistes, elles y gagnent en fierté d'attitude et d'habitudes, en sentiment plus vif de l'indépendance. Les Tiams, par exemple, ont une autre allure et un autre regard que le mercantile « célestial » ou le Cambodgien courbé sous la loi du servage et de la féodalité.

Personne n'ignore qu'il est certaines prescriptions ou plutôt proscriptions qui forment le fond pratique de la religion de Mahomet; bien que sur quelques points l'islamisme des Tiams soit assez profondément altéré, il est très-pur sur d'autres. C'est ainsi qu'ils ne mangent jamais de sanglier ni de porc, et le porc est la seule viande de boucherie des populations de l'Indo-Chine; c'est ainsi encore qu'ils ne boivent pas de liqueurs fortes. Je dois cependant faire quelques restrictions sur ce dernier point, car plus d'un de ces braves chasseurs, qui venaient si fréquemment chez moi, acceptaient volontiers, en cachette il est vrai, des verres d'absinthe ou de cognac.

Les Tiams ne se marient qu'entre eux; mais les femmes ne marchent point voilées et vaquent à tous les soins du ménage et du service extérieur de la famille; ce fait est à noter, car la séquestration de la femme est de règle chez tous les peuples mahométans. Mais si la jalousie des maris ne va pas jusqu'à enfermer les femmes, c'est que celles-ci n'excitent jamais ce sentiment chez eux; en effet, par je ne sais quel procédé, les hommes de cette race sont arrivés à n'avoir rien à redouter pour la vertu de leurs

épouses. Dans ce pays de mœurs faciles, il est sans exemple qu'un Européen ait pu contracter une union même éphémère avec une fille des Tiams.

Le caractère de cette race est moins apathique que celui des Cambodgiens et moins intéressé que celui des Chinois; en outre ils ne sont pas voleurs, au milieu de populations essentiellement voleuses; ils sont braves, gais, et il serait peut-être possible de leur donner l'empreinte européenne d'une manière plus durable qu'aux Annamites et surtout aux Cambodgiens.

Les agglomérations qu'ils forment sont toujours peu considérables, et ne commencent que dans le haut de la Cochinchine française, à Tayninh, par exemple. Leurs maisons, bien que pour la plupart situées au milieu des grandes forêts, sont bâties, comme les cases annamites, sur de hauts pilotis; une échelle que l'on tire le soir met la petite citadelle à l'abri des surprises nocturnes. Du reste, une ceinture naturelle de bambous épineux la voile presque complètement aux regards indiscrets, et une foule d'affreux chiens vigilants et affamés, à poils ras, à dents puissantes, à oreilles droites et pointues et à ventre idéalement dessiné, fait une garde incorruptible autour et au-dessous de la maison du maître. Non loin de là est l'étable primitive des buffles, gardiens non moins vigilants et bien plus redoutables à l'étranger. Aussi, la dent du tigre et de la panthère ne s'exerce-t-elle guère que sur les bûcherons isolés qui s'aventurent assez loin pour abattre les bois précieux. Mais presque toutes les nuits, du haut de leur fragile maison, les Tiams entendent le petit cri bref de « monsieur le tigre », *hon cop,* comme disent les Annamites, qui chasse les cerfs de son domaine.

La taille de ces peuples est plus élevée que celle des Annamites, et ils sont autrement musclés. Ce sont des marcheurs infatigables et d'intrépides chasseurs; j'en ai connu un qui tirait les éléphants littéralement à bout portant avec un fort mauvais fusil, et un autre qui eut la moitié d'un talon emporté par un rhinocéros qu'il avait blessé, blessure qui ne l'empêcha pas de suivre l'énorme ennemi et de l'achever. La chevelure est chez les peuples de l'Orient une caractéristique très-fidèle: la natte du Chinois et le chignon de l'Annamite suffiraient à les faire reconnaître entre tous. Les Tiams portent leurs cheveux comme les Cambodgiens, c'est-à-dire qu'ils les coupent en brosse; les femmes les laissent pourtant croître un peu davantage, mais ne les rassemblent jamais et ne se servent pas de peignes; cela tient peut-être à l'habitude qu'elles ont de porter les fardeaux sur la tête, tandis que les Annamites et les Chinois les portent sur l'épaule ou sur la main. Quant au costume, il consiste chez les hommes en une courte veste et en un jupon de couleur serré autour des hanches, et pour les femmes en une chemise tout d'une venue, commençant sous les bras et tombant sur les mollets; l'habitude de rabattre les seins en bas est chez elles aussi répandue que chez les Cambodgiennes.

Le teint est plus foncé que chez les Annamites, et plus clair que chez les Cambodgiens; du reste, on observe à ce sujet toutes les nuances intermédiaires du blanc sale au jaune rougeâtre; le système pileux de la face est très-peu développé.

Cette race n'a point d'industrie; elle exploite les bois, cultive un peu de riz, chasse et pêche parfois.

D'où vient ce peuple? L'histoire ne nous donne à ce

sujet aucune indication précise; mais les deux sources si fidèles et si difficilement altérables auxquelles les savants modernes demandent leurs renseignements, je veux dire les caractères anthropologiques et les affinités linguistiques, vont jeter quelque jour sur cette question. Je laisserai de côté les premiers, qui ne sont point du domaine de cette étude et qui demandent, du reste, un développement spécial, et dirai seulement ce que je sais des secondes.

La langue des Tiams n'est point monosyllabique ; ceci la distingue déjà de tout ce groupe des langues que l'on parle dans la plus grande partie de l'Asie orientale; d'autre part elle ne présente, avec les langues de la Péninsule de l'Indo-Chine, que des rapports factices venant de l'emprunt qu'elle a fait aux Annamites et aux Cambodgiens de quelques parties de leur vocabulaire. Plus du tiers de la langue est d'origine malaise, et l'on peut s'en convaincre immédiatement en jetant un regard sur le court tableau suivant:

	Malais.	Tiam.		Malais.	Tiam.
Deux.	Dua.	Doua.	Poisson.	I kan.	Kan.
Six.	Anam.	Nam.	Feu.	Api.	Apouï.
Huit.	Dulapan.	Tlapan.	Jour.	Ari.	Arreï.
Neuf.	Sambilan.	Samlan.	Nuit.	Malam.	Balam.
Dix.	Sapuluh.	Seplou.	Vent.	Angin.	Agnin.
Buffle.	Karbau.	Krabao.	Œil.	Mata.	Matu.
Cochon.	Babi.	Bapoui.	Os.	Tulang.	Talan.
Serpent.	Ular.	Allah.	Sang.	Darah.	Taga.

On pourrait multiplier beaucoup ces exemples; mais, d'autre part, nous rencontrons des mots qui ne sont ni malais, ni cambodgiens, ni annamites. Citons :

Klao « trois », — *hagalou* « cent », — *agopao* « mille », — *kelioa* « frère », — *bou* « cheveux », etc.; et l'origine de ces mots nous est complètement inconnue. Quant aux mots qui sont empruntés à la langue annamite, ce sont surtout les noms de choses d'un ordre relativement plus élevé ou des noms d'objets appartenant à une civilisation supérieure, tels que les mots « encre, papier », etc. Au contraire, les noms empruntés aux Cambodgiens désignent des animaux ou des plantes de la Cochinchine.

A ce propos, il est peut-être intéressant de dire que le chameau et le lion sont connus des anciens de ce peuple et ont des noms purement malais.

Il n'y a pas de conjugaison; la phrase est d'une grande simplicité, et cependant nous trouvons des traces de hiérarchie, puisque, de même, du reste, qu'en annamite, il y a deux mots pour dire *moi*, selon que l'on parle à un égal ou à un inférieur.

Comme en annamite encore, il y a un certain nombre de préfixes qui indiquent des groupes d'objets, par exemple les animaux et les êtres inanimés.

Une autre série de mots dont on trouve de nombreux exemples, mais venant d'un autre ordre d'idées, est la répétition avec des qualificatifs différents d'un même mot, pour désigner les objets qui ont un lien entre eux; par exemple, le mot *ia* signifie « eau », avec *babà* il signifie « salive » ; avec *miü*, il signifie « urine »; avec *iann*, « pluie », etc., etc.

Cette langue est sonore sans dureté; une finale sourde et nasale qu'on rencontre trop souvent, *eu*, lui ôte de son harmonie, et il est parfois difficile, malgré une attention

soutenue et une répétition du son, de distinguer le *b* du *p*, le *t* du *d*, le *g* de l'*r*, et l'*h* finale aspirée d'un *k* final. On s'étonnera peut-être de ces détails; je puis affirmer qu'ils sont exacts, et il m'a été plus d'une fois donné de constater que deux Français, attentifs et rompus à cette gymnastique, plus difficile qu'on ne croit, écrivaient diversement le même mot prononcé lentement et à plusieurs reprises par un homme intelligent de cette race.

Quant à l'orthographe suivie dans le vocabulaire que j'ai recueilli, voici quelques détails à ce sujet. Il est de règle aujourd'hui, en Cochinchine, d'écrire les diverses langues avec l'écriture consacrée par l'usage pour la langue annamite. Je ne l'ai pas suivie; j'ai écrit comme j'entendais, et on me comprendra lorsqu'on saura que dans la langue annamite que l'on écrit aujourd'hui *v* se prononce *vi*, *t* final *c*, *d* initial *i*, etc., etc., c'est-à-dire qu'il est impossible de lire un texte sans une assez longue étude antérieure. Que ce soit consacré par l'usage pour une langue, tant pis; mais je ne pense pas qu'il faille transporter ces difficultés dans une autre langue lorsqu'on la recueille.

Il sera peut-être intéressant de trier et de comparer entre eux, au point de vue de leur fréquence relative, les mots tiams qui ont été empruntés au malais, à l'annamite et au cambodgien, et de dégager alors la langue particulière à ce peuple. C'est une étude que l'on pourra faire aisément sur le vocabulaire. Pour moi, j'avoue ne pas savoir à quel groupe la rattacher.

STIENGS (MOÏS).

Si les Tiams n'ont pas été beaucoup étudiés, les Stiengs nous présentent un sujet plus fertile encore d'observations nouvelles. M. Francis Garnier avait pourtant recueilli environ soixante-quatorze mots que l'on peut trouver dans le splendide ouvrage édité dernièrement par les soins du ministre de la marine; mais c'est tout ce que l'on savait d'eux. Bien que mes observations soient loin d'être complètes, je suis en mesure d'ajouter quelque chose à ce premier et mince bagage.

Les Stiengs forment une race, inférieure certainement à tous les points de vue aux Annamites, aux Cambodgiens et aux Tiams. Ils ne s'habillent guère : un langouti est souvent leur seul vêtement, et ils prennent peu de soins de leur personne. Un mince bracelet en argent uni entoure pourtant le poignet de quelques dandys de la race, et, trait caractéristique qu'on sera étonné de retrouver ici, ils portent dans le lobe de l'oreille le rouleau de bois que les Rotocoudos de l'Amérique du Sud s'incrustent dans la lèvre inférieure. J'ai vu de ces oreilles dont l'élongation était telle qu'elles touchaient presque la base du cou, et que leur lobe était réduit à une mince lanière entourant le lourd et volumineux morceau de bois généralement en bambou.

Les pommettes sont très-saillantes, la peau d'un fuligineux très-sale, les poils de la face très-rares et l'intelligence fort médiocre.

La langue est d'une pauvreté excessive; un tiers des

mots environ est du cambodgien mal prononcé; en voici quelques exemples :

	Cambodgien.	Stieng.		Cambodgien.	Steing.
Un.	Moui.	Moué.	Ventre.	Poh.	Boh.
Pierre.	Thmah.	Tmô.	Éléphant.	Domreï.	Tombri.
Fleuve.	Tonly.	Ténlé.	Pangolin.	Panroul.	Pongroul.
Vent.	Keyol.	Xiôl.	Rhinocéros.	Rouméa.	Rema.
Cour.	Bédoun.	Bedoon.	Crocodile.	Kompeuh.	Krepeu.
Os.	Tiaang.	Tian.	Scorpion.	Katouï.	Kétouï.

On pourrait augmenter beaucoup cette liste; cependant un fait intéressant à noter, je crois, est celui-ci : les Cambodgiens n'ont que les cinq premiers chiffres; les Stiengs, quoique inférieurs en intelligence, ont la numération décimale. — Il y aurait peut-être quelques recherches à diriger de ce côté.

Il y a un grand nombre de préfixes, comme en annamite, et d'après les exemples donnés, il est facile de voir que cet idiome n'est nullement monosyllabique.

Outre le cambodgien, l'annamite a donné un certain nombre de mots à cette langue; mais ces sources étrangères écartées, il reste plus de la moitié du vocabulaire qu'il serait difficile de rattacher à une origine certaine. Il y a une inconnue que je ne suis pas de taille à dégager; les savants spéciaux pourront sans doute trouver là quelques traits intéressants.

En tout cas, je serais porté à croire que ces peuples sont les plus anciens habitants du pays, et qu'ils ont été peu à peu repoussés dans les forêts et dans les montagnes par les envahisseurs cambodgiens, annamites et

Ils se servent comme armé de chasse de splendides et puissantes arbalètes dont le trait perse une planche de plus de trois pouces d'épaisseur, et qu'il est parfois difficile de manier. Ils empoisonneraient souvent leurs traits avec une composition toxique dont les effets rappelleraient ceux du curare; je n'ai pas pu me la procurer, malgré d'actives recherches.

Ces peuples sont presque exclusivement forestiers, au rebours des Annamites, qui habitent bien plus volontiers les berges des fleuves et les vastes plaines. Du reste, ils sont peu abordables et ne viennent aux marchés annamites que de loin en loin. Ils y apportent des peaux de bêtes, des résines, des essences de bois variés et repartent avec quelques étoffes, du tabac, des fruits quelquefois, et ces nombreux récipients et plats chinois en cuivre luisant.

Ceux que j'ai interrogés à tour de rôle étaient rapidement fatigués de mes questions, et il fallait les laisser souvent reprendre haleine; j'ai eu toute sorte de difficulté à leur faire comprendre l'idée de Dieu, et bien que j'aie tout lieu de croire à la vérité du mot que je donne, j'avoue que j'en doute encore. Le Tiam qui m'aidait dans cette dure besogne prétendait qu'il leur était impossible d'avoir une notion de la divinité.

VOCABULAIRE CHAM OU TIAM.

Abeille.	Ani.
Aboyer.	Go.
Accoucher.	Ditapoué.
Acheter.	Pléi.
Aigle de grande taille.	Pohak.
Aigrette blanche (oiseau).	Ko.
Ail.	Potoé.
Aile.	Tiéan, siéao.
Aimer.	Ranam.
Aine.	Koltian.
Air.	Baoulo.
Aisselle.	Paha.
Alouette.	Iatian.
Amer (au physique).	Pih.
Ami.	Kleumarrat.
Ananas.	Pomané.
Ancien (adjectif).	Taha.
Ancre de vaisseau.	Lagneu.
Anguille ordinaire.	Lanoun, lenoun.
Anguille blanche.	Lenounko.
Année.	Hatoun.
Anus.	Toh.
Appeler.	Iou.
Après.	Malakou.
Araignée.	Kalamung.
Arbre.	Kayao.
Arbre à huile.	Kalavouan.
Arbre à ouate.	Kayaoulban, kapa.
Arc.	Agnun.
Arc-en-ciel.	Troh, tiago.
Aréquier.	Poumpeuneu.
Argent.	Pager, paguet.
Arrête!	Siopka.
Asseoir (s').	Tolah.
Assez.	Loué.
Attacher, lier.	Akah.
Attendre quelqu'un.	Tiân.
Aubergine.	Botron.
Aujourd'hui.	Tagaini, areini.
Autour de.	Taomteu.
Avant.	Mana.
Avant-bras.	Popal.
Avec.	Katou.
Aveugle.	Taklomata.
Avoir.	Hou.
Avoir faim.	Lopatéan.
Avoir soif.	Mohoula.
Bague, anneau.	Kabamou(k).
Bâiller.	Alaou.
Baisser (se).	Pohmeu, kohmeu.
Baleine.	Lemoun raga.
Balle de fusil.	Anuphao.
Bambou.	Keuoum.
Bananier.	Phunptay.
Banian.	Banou.
Barbe.	Balo-kann.
Barque.	Gê, kê.
Bas, en bas.	Bieu.
Bassin, os de la hanche.	Talanlouon.
Bateau (grand).	Arho, aho.
Bâton.	Gaïdiu.
Battre quelqu'un	Atâm.
Beau (adjectif).	Siamlô.
Beaucoup, très.	Lô.
Beau-père.	Tamah.
Bec.	Tiaboé.
Bécassine.	Tiao, tio.
Belle-mère.	Tamah.

Bétel.	Hallah.
Beugler, mugir.	Ago.
Bile, fiel.	Kali, keli.
Blanc (adjectif).	Bohômh.
Bleu (adjectif).	Tiou.
Bœuf domestique.	Lemoo.
Bœuf du Cambodge à cornes à double courbure. (Bœuf des Stiengs.)	Lemoo kônkân.
Bœuf con dih.	Mim.
Bœuf sauvage.	Lemoo klaï.
Boire.	Manioum.
Bois à brûler.	Diou.
Bon (adjectif).	Seam, siam.
Bonjour.	Kakouh.
Borgne.	Taglohagatoagou.
Bouche.	Baba.
Boucher (verbe).	Meuknouktiouk.
Bouchon.	Tenouklo.
Boue.	Khlou, glouh.
Bourses (scrotum).	Pahtim.
Bouteille.	Hakalo.
Bracelet.	Kôn.
Branche.	Thankayao.
Bras.	Popal.
Bride.	Pakehssé.
Brique.	Takoh.
Brouillard.	Egnum.
Brûler (verbe).	Tiou.
Brûlure.	Apouibantenén.
Bûcheron.	Takeyao.
Buffle domestique.	Krabao.
Buffle sauvage.	Krabao klaï.
Buisson de bambou.	Boukeum.
Bungarus annulatus.	Poh tiah.
Bupreste doré grand ordinaire.	Kimmeuh, tiammeuh.
Bupreste doré grand, à bandes oranges.	Tiammeuh tanâo.

Cacher.	I
Cacher (se).	I
Cactus en cierge.	(
Cactus en raquette.	(
Calao grand.	'
Calao petit.	I
Caille.	(
Callula pulchra (batracien).	I
Canard.	A
Canne à sucre.	T
Caresser.	A
Carquois.	I
Carré (adjectif).	I
Casser, briser.	I
Cent.	I
Cerf conhu'u (des Annamites).	T
Cerf con catong (des Annamites).	A
Cerf con man (des Annamites).	I
Cerf con nai (des Annamites).	I
Cervelle.	K
Chacal.	T
Chaise.	K
Cham (peuple).	T
Chameau.	M
Champignon édule.	E
Chanter.	K
Chapeau.	I
Charançon grd.	I
Charpentier.	K
Chasser les animaux.	N
Chasseur.	P
Chat domestique	M
Chat sauvage.	M
Chaud.	P
Chauffer (faire).	P
Chauffer (se).	M
Chauve - souris commne, pettes.	T
Chaux.	T
Chemise.	A
Chercher.	T
Cheval.	S
Cheveux.	B
Cheville du pied.	M

Chèvre.	Pabê, pope.
Chevrette (crustacé).	Hatan.
Chien.	Asao.
Chouette.	Tim maniéo(u).
Ciel.	Lagni.
Cigale.	Atieu.
Cils.	Palao-mata.
Cinq.	Leumeu.
Cinquante.	Leumeuplou.
Cinquième.	Touleumeu.
Cire.	Ralin.
Ciseaux.	Traé.
Citron.	Pokroé.
Citronelle.	Aplan.
Citrouille.	Poploï.
Civette.	Mediapeu.
Clavicule.	Talankabap.
Clé.	Anusoo.
Clou.	Pokoû.
Cochon.	Bapoui.
Cocotier.	Lahou.
Cœur.	Ataépo.
Coïter.	Niokko.
Compsosoma radiatum (serpent).	Allah preseh.
Compter.	Iao.
Concombre.	Botamoun.
Contre.	Thom.
Coq domestique.	Manou, ieung.
Coq de combat.	Manou ho.
Coq sauvage.	Menou klaï.
Corbeau.	Ha.
Corde.	Talaï.
Corne de bœuf.	Také.
Corne de cerf.	Také leussa *ou* raça.
Corne de rhinocéros.	Pesanlemeu.
Corps.	Goup, roup.
Côte, os.	Talansouk.
Côté-ci (de ce).	Kanih.
Côté-là (de ce).	Kanan.
Cou.	Takoé.
Coucher (se).	Dih.
Coucher du soleil	Iiarétaméu.
Coude.	Kokian.
Cou de pied.	Takouépati.
Coudre.	Khi, ssi.
Couleur.	Daga.
Couper, trancher.	Tré.
Courir.	Doué.
Court (adjectif).	Paneht.
Couvrir.	Massom.
Crabe des bois.	Arian.
Cracher.	Katiouïababa.
Craindre, avoir peur.	Hoé.
Crâne.	Kedako.
Crapaud commun, gros.	Ago.
Creuser.	Klailou.
Crier.	Préo.
Crin, crinière de cheval.	Bouassé.
Crocodile.	Bayâ.
Cuillère.	Aoua.
Cuire (faire).	Tanu.
Cuisine (endroit)	Sanghin.
Cuisse.	Pah.
Cuivre jaune.	Apan.
Cuivre rouge.	Apan keo.
Cuora Amboinensis ou cistude d'Amboine (tortue).	Déokaga, déokata.
Cylindrophis rufus (serpent).	Allah teneu.
Danser.	Tamannéa.
Datura ferox.	Takkou.
Défendre, interdire.	Tolreï naoh.
Défendre (se).	Kâl.
Défense d'éléphant.	Plaa lemoun.
Demain.	Pokê.
Démon, diable.	Kmoïl.
Dent.	Takoaï.
Dernier.	Ataépih.
Derrière.	Malakou.
Descendre.	Trounmognotieu
Dessous.	Malah.
Dessus.	Moungno.
Dette.	Bohtien.
Deux.	Doua.

Deuxième.	Toudoua.
Devant.	Mana.
Dieu.	Allatallap, allakallap.
Difficile (adjectif)	Niaokan.
Dipsas multimaculata (serpent).	Tanouan.
Dix.	Seplou.
Dixième.	Tonoplou.
Doigt.	Poatagnun.
Donner.	Preï.
Dormir.	Dih.
Dos.	Gon.
Dos de la main.	Bogom.
Doux (au physique).	Abouen.
Dragon volant.	Tiakoé-paheu, kimthou.
Droit (au physique).	Tapah.
Droite (à).	Kannou.
Dur (au physique).	Kan.
Eau.	Ia.
Ecaille de poisson.	Kakaakhan.
Echelle.	Kanian.
Eclair.	Tiakala.
Ecorce.	Kalikayao.
Ecorcher.	Popeli, kali.
Ecraser.	Taléa.
Ecrire,	Aga, nahaga.
Ecureuil.	Pra.
Ecureuil volant.	Tiakoé, metiapeu.
Effrayé (qui a peur).	Hoé, khoé.
Eléphant.	Lemoum.
Embrasser.	Massat.
Enclume.	Takran, kagan.
Enere.	Ia meuk.
Endurer.	Mebouhla.
En face de.	Pokan.
Enfant.	Agaméné.
Engoulevent (oiseau).	Poh plak.
Entendre.	Pan.
Enterrer un mort	Theu hagan matsi.
Entrer.	Tamouï, taha.
Epaule.	Baga.
Epervier à tête blanche.	Klan.
Epinards.	Abahé, tioua.
Epine.	Tagoe.
Epine du dos.	Talan anuh.
Escargot en général.	Bopao, apao.
Escargot long.	Bopao tieu.
Escargot rond.	Bopao kohan.
Est (point cardinal).	Arei tako.
Estomac.	Toung.
Et (conjonction).	Aneuh.
Eternuer.	Pahl, paha.
Etoile.	Pato(u).
Etre enceinte.	Matéan.
Eux.	Agan.
Eveiller (verbe actif).	Eudichtkobé.
Eveiller (s').	Mateukdih.
Fâcher (se), se mettre en colère.	Kanon.
Facile (adjectif).	Bouen.
Faible (adjectif).	Lemen.
Faire.	Nia.
Faisan commun.	Tiakouou.
Famille.	Semou séko.
Fatigué, las (adjectif).	Glé, klé.
Faux, pas vrai (adjectif).	Patiot, pasiot.
Fayotier (arbre).	Borta.
Femelle.	Peunai.
Femme.	Kamai.
Femme, épouse.	Atiou.
Fémur.	Talanpah.
Fendre du bois.	Blah diou.
Fenêtre.	Amran.
Fer.	Passaï.
Fermer la porte.	Cageu babann.
Fesse.	Lebonketou.
Feu.	Apouï.
Feuille.	Hala kayao.

Fièvre (avoir la).	Laan.
Figure, visage.	Boh.
Fil à coudre.	Kapoua.
Filet de chasse.	Halom lao.
Filet de pêche.	Halom.
Fille.	Anudra.
Fils.	Aneuü.
Finir.	Apih tieu.
Flanc.	Tèantoch.
Flèche.	Bram.
Fleur.	Pânngoueu kayao.
Fleuve.	Takron.
Foie.	Hataè.
Forêt.	Glaé, klaé, klal.
Forger.	Théà.
Fort, forte (adjectif).	Siâm.
Four.	Gouhknaha.
Fourmi ordinaire.	Atom.
Fourmi rouge, grande.	Atom sao.
Fourmi noire, grande, à aiguillon.	Atom kreumé.
Fourmi blanche, termite.	Mouü.
Foyer.	Kin(g).
Fou (adjectif).	Mepouï tiouhlo.
Frère aîné.	Ketioa.
Frère cadet.	Ataé tapah.
Froid (adjectif).	Lakan.
Front.	Kaé, thaé.
Fruit.	Pokayao.
Fuir.	Doué.
Fumée du feu.	Asaopoui.
Fumer du tabac.	Meupouï iou bakao.
Fusil.	Paho, phao.
Gagner au jeu.	Ban maï.
Gale.	Padihtaka.
Gauche (à).	Kayou.
Geai bleu.	Tiara ohékabao.
Gecko guttatus.	Takê.
Genou.	Akotaou.
Gingembre.	Lakoua.
Gomme gutte (arbre à).	Bohout.
Goyave.	Pounh kathoum
Graisse.	Lemeu.
Grand.	Kloon.
Grand-duc (oiseau).	Peudinn.
Grand'mère.	Mou.
Gras (adjectif).	Lemeu.
Gratter (se).	Kégaotmin, kégaotegun.
Grenouille grosse, édule.	Kéo, kio.
Grenouille petite des prairies.	Krap.
Grillon.	Tiageut.
Gros (adjectif).	Prom.
Grue à cou rouge.	Kouh.
Guérir (verbe neutre.	Bigoaleu.
Guérir (verbe actif).	Preïtioupatit.
Guerroyer, faire la guerre.	Massou.
Habiller (s').	Tiouhao.
Habit.	Hao.
Hache.	Tion.
Haie.	Pagam, paka.
Haïr.	Gamon lo.
Hanche.	Keen, kadouï.
Haut (adjectif).	Glon.
Hé! (interjection d'appel).	Maini, ieoga.
Hennir.	Aséhé.
Herpeton tentaculé (serpent).	Allah ïa.
Heure.	Iâm.
Heureux (adjectif).	Houpala.
Hier.	Moungkoproé, meungpoproé.
Hirondelle.	Poum, klamoung
Homme.	Lakaé.
Huit.	Tlapan,
Huitième.	Toutlapan.
Humérus (os).	Talanpal.
Huppe (oiseau.	Petié, bdieh.
Ici.	Toatni.

Ignorant.	Teatah.
Ils, eux.	Aganniou.
Inondation.	Tankega.
Insulter.	Pouékagan.
Interprète.	Tognon.
Intestins.	Proé, proéhé.
Ivre, soûl (adjectif).	Boboualla(n).
Iule grand (myriapode).	Rekanko.
Jaquier (arbre).	Phunpanat.
Jamais.	Naho.
Jambe.	Pohpeti.
Jardin.	Apoh.
Jarret.	Kadao, kaltioua.
Jaune (adjectif).	Moréa.
Jeune (adjectif).	Le.
Joue.	Mian.
Jouer aux cartes.	Mainbreu.
Jour.	Arreï.
Juger.	Seneung.
Là.	Teni.
Labourer.	Lagnal.
Lac.	Tasitabaa.
Laid (adjectif).	Kagiabolo.
Lait.	Tasao.
Lampe.	Troï.
Lance, javeline.	Alanara, anara.
Lancer une flèche.	Paneuh.
Langue.	Dela.
Larme.	Ja mata.
Laver (verbe actif).	Tassa.
Laver (se).	Namaneï.
Léger (au physique, adjectif).	Agdoul.
Lentement.	Sopka.
Lever (se).	Pouhsdego.
Lever du soleil.	Iaré tago.
Lèvre.	Ditiaboé.
Lézard calotes versicolor.	Pokoué.
Libellule.	Timkaé, timkeu.
Lièvre.	Tapai.
Limule.	Lakah.
Lion.	Sing.
Lire.	Paokoanh.
Lit.	Tianungdih.
Livre.	Assah.
Loin.	Atah.
Long.	Pron.
Longicorne.	Ouanggoh kolào.
Longtemps.	Nasouïlo.
Lourd (au physique, adverbe).	Trak.
Loutre.	Pahai, bahaï.
Luciole.	Ntam(a), tamah.
Lui.	Niou.
Lune.	Iaplan.
Macaque maimon (singe).	Krabeuthaï.
Mâcher.	Momeuh, bangbra.
Mâchoires.	Kehum.
Madame.	Mou.
Maigre (adjectif).	Leouan.
Maigrir.	Loouanlo.
Main.	Tagnum.
Maintenant.	Ranih.
Maire de village.	Tong.
Maïs.	Tagné.
Maison.	Sonn, sann.
Malade (adjectif)	Oua.
Maladie.	Goua.
Mâle.	Tano.
Malheureux.	Masaklo.
Mamelle de femme.	Tassao.
Manger.	Bang.
Mangoustan.	Pokédéo.
Mangue.	Phunpao.
Mante religieuse.	Timkakou, timpdit.
Manquer (il n'y en a pas).	Tohouô.
Marabout (oiseau).	Tadok.
Marchand.	Agamnao peuplei kalo.
Marché (place du).	Nobleï, iôn.
Marcher.	Kalapa.
Marée ascendante.	Ia di.

Marée descendante.	Ia toou.
Mari, époux.	Pasan.
Marier (se).	Naotodiou.
Marteau.	Amou.
Martin pêcheur grand.	Bahaï.
Matières fécales.	Hé.
Matin.	Pogemontasso.
Matrice, utérus.	Samnuô, sagneu.
Mauvais (au physique, adjectif).	Vui.
Méchant (au physique, adjectif	Naï.
Médecin.	Tiangotrou.
Melon.	Posomka.
Menthe.	Ieeuben.
Mentir.	Lao.
Menton.	Ka.
Mer.	Tassi.
Mère.	Mé.
Merle ordinaire.	Traohé.
Merle mandarin.	Traohatan.
Miauler.	Magnié camao.
Midi, heure.	Kupadéa.
Miel.	Ia hani.
Mille.	Agopao.
Moelle des os.	Klotalan.
Moi, entre égaux	Aloun.
Moi, d'un supérieur à un inférieur.	Kao.
Moineau.	Kalao.
Mois.	Hababann.
Moitié.	Akien.
Mollet.	Sénoun.
Mon, ma.	Drapeu.
Monsieur.	Ho.
Montagne.	Tieu.
Monter.	Didago.
Monter à cheval.	Diassé.
Montrer.	Takiâê.
Moquer de (se).	Klaokagann.
Mort (la).	Mataï.
Morve.	Ia doun.
Mouche.	Rouille.
Moucher (se).	Niou ia doun, niou ia ktoun.
Mouchoir.	Kasen.
Moudre.	Saépotaï.
Moulin à moudre	Tsiaï.
Mourir.	Mataï.
Moustache.	Palobieu.
Moustique.	Ga.
Murs.	Taninsan.
Mygale.	Apil.
Nageoire.	Taniukan.
Nager.	Tialoi ïa.
Naître.	Taklon-tapeya.
Naja tripudians (serpent).	Neugégaiongerai, pouâagnê.
Natte.	Tiéou.
Nénuphar rose.	Tiagé.
Nèpe.	Adianpeneu, timia.
Neuf (chiffre).	Samlan.
Neveu.	Tatio.
Nez.	Bodoun.
Nid d'oiseau.	Souch tim.
Nièce.	Kamoun.
Noir.	Tiou.
Nom.	Agnam.
Nommer (se).	Agnam.
Non.	Ouoh.
Nord.	Katieu.
Nourrir, donner le sein.	Prémom.
Nous.	Tapouldré.
Nouveau.	Pohao.
Noyer (se).	Mataï ia bloun.
Nourrice.	Premôm aneu.
Nuage.	Hegnun.
Nuit.	Balam.
Nuque.	Takaibou.
Obéir.	Badeñeu.
Occiput.	Takaïbou.
Œil.	Mata.
Œuf.	Po-kim.
Officier (substantif).	Agan gapron.
Offrir.	Pohkô.
Oie.	Atakagnan.
Oignon.	Lassoun.
Oignon vert petit	Allah lassoun.
Oiseau.	Kim.

Ombilic.	Passa.
Omoplate.	Talanpaga, talambra.
Oncle.	Mieu.
Ongle.	Kakao tagnun.
Onze.	Plousa.
Or (métal).	Much.
Orage, tempête.	Gabou.
Oranger.	Phungadây.
Ordonner, commander.	Agnim.
Oreille.	Taniéu.
Orteil.	Apotakai.
Os.	Talan.
Où (interrogatif)	Palai.
Oublier.	Ouaeu.
Ouest.	Arei tameu.
Oui.	Hê.
Ours des cocotiers.	Kia-keou, takaom-tagno.
Ouvert (adjectif).	Allung.
Ouvrier.	Agangâkeï.
Ouvrir.	Peuaban.
Paillotte des toits, chaume.	Tapaétam.
Palais de la bouche.	Meuhou.
Pamplemousse.	Kroépoum.
Pangolin.	Kralé, bonioul.
Panier à paddy.	Lahi.
Pantalon.	Theugapa.
Panthère.	Ramon pouï, remon pomoueu.
Panthère noire.	Ramon pamoueu
Paon.	Hamra.
Papayer.	Phunlahon.
Papier.	Pahal.
Papillon.	Patitt, ptitt.
Paradonure type	Madiah, matia.
Paresseux (adjectif).	Alalo.
Parler.	Maïaï.
Passerita mysterigans.	Allah lemoun.
Paume de la main	Pala.
Paupière.	Kimata.
Pauvre (adjectif)	Kasatlo.
Payer.	Breïtien.
Peau.	Kali, keli.
Pêcher du poisson.	Mouakam.
Pêcheur de poisson.	Naoua.
Pélican.	Bronino.
Pencher (verbe neutre).	Blin.
Penser.	Atawoueu.
Percer.	Ouêu.
Perdre.	Lahiu.
Perdrix.	Poétaa.
Père.	Ameueu.
Perruche.	Tiatha.
Peser (verbe actif).	Thou.
Petit (adjectif).	Assit.
Petite-fille.	Kamoun.
Petit-fils.	Tatiao.
Petit doigt.	Tiadéan tagnun.
Peu.	Taki.
Peut-être.	Taokapao.
Phalange.	Atoutagnun.
Physignathus montager (lézard).	Poloué-peutimourous.
Pic (oiseau).	Bahiam.
Pied.	Takai.
Pierre.	Pataa.
Pierre précieuse	Dehi.
Pigeon domestique.	Traopaleï.
Pigeon vert.	Boboul.
Piment.	Pohomré.
Plaie, blessure.	Tretgnun teglodega.
Plaine.	Tanram.
Planche.	Papanh.
Plante des pieds.	Palaléh.
Plante, herbe.	Gheu, ghreu.
Planter un arbre	Palah.
Pleurer.	Héa.
Pleuvoir.	Hadiann.
Plomb.	Tamarra.
Pluie.	Ia iann.
Poil.	Ataipoh.
Poisson.	Kan.
Poisson de combat.	Krem.

Poitrine.	Kata.
Poivre.	Amré kalou.
Pomme cannelle	Bohkdieu, pokadéo.
Pommette de la joue.	Talambao.
Pondre un œuf.	Menou mape.
Pore-épic.	Kasouh, kassouï
Porte.	Baban.
Porter un fardeau.	Pooh.
Poteau.	Keung.
Pou.	Katao.
Pouce.	Aneu tagaum.
Poudre à fusil.	Siéo.
Poule domestique.	Memou, manou(k).
Poule d'eau.	Aouok.
Poule sultane.	Teloum toum.
Poumon.	Kalisoh, touk, hataé.
Pourquoi.	Boï annan.
Poursuivre.	Nataé.
Pousser (parlant d'une plante).	Keïaopahaeutamou.
Poussière.	Thoun.
Pouvoir (verbe).	Naktieun.
Premier.	Tousea.
Prendre.	Mou.
Près du.	Tié.
Prêtre.	Taitioua.
Prier Dieu.	Lakaouallatallah
Prison.	Sangouh.
Profond (adjectif).	Talum.
Promener (se).	Nambrin.
Propre (adjectif)	Dio.
Prunelle.	Pamoumata.
Puce.	Katao.
Puits.	Pagnoun.
Punaise des lits.	Aga.
Punir.	Poutakou.
Python réticulé.	Klan.
Quarante.	Papleu.
Quatre.	Pa.
Quatrième.	Toupla.
Quatre-vingts.	Tlapanplou.
Quatre-vingt-dix	Samlanplou.
Qu'est-ce que c'est? (interrogation).	Haké.
Queue.	Akou.
Racine.	Akakayao.
Rame.	Tanéo.
Ramer.	Teagé.
Ramper (verbe neutre).	Allah sroh.
Rare (adjectif).	Kanhou.
Rassasié (adjectif).	Traï.
Rat.	Takouh, tako.
Rat musqué.	Médiabao.
Rat palmiste.	Prohassé.
Rayon de soleil.	Tania iarei.
Reins.	Talanganeu.
Réjouir (se).	Sabaï.
Remède.	Troun, droun, troou.
Rencontrer.	Tham.
Rendre.	Preuoueu.
Renifler.	Agui.
Répondre.	Preï tian.
Respirer.	Louïava.
Rêver.	Lapaé.
Rhinocéros.	Lemeu.
Riche.	Kayâ.
Rire.	Klao.
Riz paddy.	Pataï.
Riz décortiqué.	Pra.
Riz cuit.	Lessï.
Rocher.	Tanak.
Rond (adjectif).	Ouïl.
Ronfler.	Sroun.
Rosée.	Takakeneu.
Rotin.	Avouaï.
Rotule.	Talanthou.
Roucouler (pigeon).	Katraokadie.
Rouge.	Mageah, mareuh
Roussette édule.	Metiapeu.
Route, chemin.	Tialan.
Rugir (tigre).	Ramon pep.
Ruisseau.	Prêk.
Sable.	Haloutioa.
Sabot.	Kakaoassé.

Sacrum.	Akoukaga.
Saigner (verbe neutre).	Douï tara.
Sain (en bonne santé).	Katiapkago.
Saison des pluies	Hadian lega.
Saison sèche.	Tekohoum heuï.
Sale (adjectif).	Negak.
Salive.	Ia baba.
Saluer.	Kakouh.
Sang.	Dega, taga, tara.
Sanglier.	Babouïklai.
Sangsue d'eau.	Tah, letah.
Sangsue des bois	Plom.
Sans.	Tahouho.
Sarcelle.	Gagê.
Sauter.	Tiett, tiat, sett, siat.
Sauterelle.	Katok.
Sauvage (adjectif).	Klaï.
Savant (adjectif).	Kehlo.
Savoir.	Kouu.
Scarabée noir à trois cornes, très-gros.	Padouantkê, kénoou.
Scie.	Kakê.
Scinque (lézard).	Allah deglan, taglan.
Scolopendre grand.	Lapân.
Scolopendre lamineur.	Tama.
Scorpion noir grand.	Atien teneu.
Scorpion jaune commun.	Atien.
Sécher.	Thou.
Second.	Tou doua.
Sel.	Sra.
Semnopithèque bacmay (des Annamites).	Kouon.
Semnopithèque gioc (des Annamites).	Krabeult, aouâ.
Semnopithèque cakou (des Annamites).	Kralé.
Sensitive (plante).	Dich toul, dich diégao.
Sentir (verbe actif).	Baoutia.
Sentir bon (verbe neutre).	Baobgni.
Sentir mauvais (verbe neutre)	Baoprou.
Sept.	Tatiou(k).
Septième.	Toutatiou(k).
Serpent.	Allah.
Serrure.	Soo.
Serviteur, domestique.	Totogna.
Siffler.	Houï.
Simotes sexlineatus (serpent).	Allah pouï.
Singe commun.	Kra.
Six.	Nam.
Sixième.	Toumam.
Sœur.	Aékmaé.
Soigner.	Gonaganoua.
Soir.	Pearéi.
Soixante.	Namplou.
Soixante-dix.	Tatioukplou.
Soldat.	Pol, linh.
Soleil.	Iaarré.
Sommeil.	Tanopmata.
Souffler.	Houï.
Soufflet de forge.	Ladaï.
Soulier.	Takoh.
Soupirer.	Souaïova.
Source.	Bréer.
Sourcil.	Katieum, ketieum.
Sourd (adjectif).	Tagnoh.
Sous, dessous.	Domala.
Souvenir (se).	Ataoueu, padiako.
Souvent.	Anlo.
Sternum.	Talankta.
Sud.	Katési.
Suer.	Iahao.
Suivre quelqu'un	Touiga, natouigan.
Sur, dessus.	Topagno.
Tabac.	Pakao, bakao.
Table.	Kiaôhi, khieukma.
Taire (se).	Tokkadan.

Tachydromus sexlineatus (lézard des prairies).	Allah teuglan.
Talon.	Doul.
Tamarinier.	Phunamil.
Tante	Mah.
Télyphone à queue (arachnide).	Anugon.
Tempe.	Makaï.
Temple, pagode.	Samoki, agaô.
Termite lucifuge.	Mouü.
Terre.	Halou.
Testicule.	Pohtim.
Tête.	Ako.
Téter.	Mom.
Thé.	Thê.
Tibia.	Talanpetch.
Tigre royal.	Ramon, remon.
Tigre mangeur d'hommes.	Kegak.
Tœnia.	Proul, diana-neuïproul.
Toi, tu.	Heu.
Toile.	Kannh.
Toit.	Papounsann.
Tomate.	Pinpoh.
Tombeau.	Koueuh.
Tomber.	Leupou.
Tonnerre.	Gooum.
Tortue (en général).	Kaga, kara, keua
Tôt.	Moumpké.
Toucher.	Gapeu.
Toujours.	Geué.
Tousser.	Batou.
Tout (adjectif).	Apih.
Tout de suite.	Ranih.
Tout droit.	Napatpa.
Tragule nain.	Tiakoé.
Travailler.	Niak.
Trimerosurus erythrurus (serpent).	Allah diambak.
Triste.	Raori.
Trois.	Klao.
Troisième.	Touklao.
Trompe d'éléphant.	Trom lemoun.
Tromper quelqu'un.	Laohongam.
Tronc.	Kolokayao.
Trouver.	Touabo.
Tuer.	Khougan.
Tuile.	Akéa.
Typhlops braminus (serpent).	Allah touï.
Un.	Sa.
Urine.	Ia miü.
Uriner, pisser.	Nam iü.
Vacciner.	Niadrou kanuneh.
Vache.	Lemoo peunai.
Vagin.	Hok
Vaincre.	Snuh.
Vallée.	Temnap.
Varan grand.	Neussaon meuroua.
Varan petit.	Meurouâ.
Vase, écuelle.	Tialou.
Vautour grand.	Kreu.
Veine.	Aga tegnun.
Vendre.	Baplé.
Vengeance.	Ganon pich lam téan.
Venir.	Maeweu.
Vent.	Agnin.
Ventre.	Téan.
Ver de terre.	Lenung.
Ver intestinal.	Dian-aneuïproun.
Ver à soie.	Néan.
Verge.	Klaé.
Vérole grosse (syphilis).	Saodiaï.
Vérole petite.	Diambolo, lakalô, bohtieupah
Verre à boire.	Hali.
Vert (adjectif).	Belo.
Vertèbre.	Talanna.
Vessie.	Tommaïeu.
Veuf.	Stoprei trambo-ho.

Veuve (oiseau).	Tamtrop.
Viande, chair.	Eullô.
Vider.	Toh.
Vieillard.	Tahalo.
Vieillir.	Tahaïeu.
Vieux, âgé.	Taha.
Village.	Phum.
Ville.	Plɔï, apelaï.
Vin.	Alak.
Vingt.	Douaplou.
Vingt et un.	Douaplousa.
Viser avec un fusil.	Mon.
Vite.	Patra.
Vivre.	Hadieu.
Voile de bateau.	Laïà.
Voiture à bœuf.	Raté loman.
Voir.	Bo.
Voix.	Ho.
Voler quelqu'un.	Naobrat.
Voler en l'air.	Paeutago.
Voleur.	Klélakai.
Vomiquier (arbre).	Akam.
Vomique (noix).	Poakam.
Vomir.	Talaha.
Vouloir.	Kin.
Vous.	Abihgo.
Voyager.	Taotouï tialan.
Vrai adjectif).	Pia.
Xenopeltis unicolor (serpent).	Tiondreumoan.

STIENG (MOÏ).

I. *Noms de nombres.*

Un.	Moué.
Deux.	Paha.
Trois.	Paï.
Quatre.	Pouon.
Cinq.	Pram.
Six.	Prao.
Sept.	Pah.
Huit.	Paam.
Neuf.	Tchin.
Dix.	Tiémat.
Onze.	Tiémat a moué.
Vingt.	Paha iéf.
Cent.	Tsinsiaf.
Mille.	Pann.
Dernier.	Anakoé.

II. *Noms de famille et de parenté.*

Homme.	Mlamsaëklo.
Femme.	Saëour.
Famille.	Gii iao.
Père.	Paap.
Grand-père.	Iao.
Mère.	Tiné.
Grand'mère.	Ii.
Fils.	Kounklo, kunklo.
Petit-fils.	Sao.
Fille.	Kantour.
Petite-fille.	Sao.
Frère aîné.	Aeh.
Frère cadet.	Iém.
Sœur.	Momtour.
Mari.	Saïklo.
Epouse.	Saïour.

III. *Noms de la nature.*

Terre.	Déïlé.
Rocher.	Tmômih.
Pierre.	Tmô.
Boue.	Taklé heuï.
Sable.	Teïksaït.
Montagne.	Pnoum.
Forêt.	Préï.
Eau.	Dah, tah.
Mer.	Ansmot.
Rivière.	Tâh ténlé.
Nuage.	Popoh.
Pluie.	Mi.
Tonnerre.	Pogo heuï.
Fumée du feu.	Tiénanouïnn.
Eclair.	Païutol.
Arc-en-ciel.	Ouantemou.
Feu.	Ouïnn.
Ciel, firmament.	Mek.
Etoiles.	Pekaï.
Lune.	Kê.
Soleil.	Naï.
Lever du soleil.	Tuknsom.
Coucher du soleil	Narlithieuï.
Jour.	Antanai.
Nuit.	An roï.
Mois.	Makéh.
Année.	Namoué.
Matin.	An roï.
Soir.	Roï an van.
Saison sèche.	Prangheué.
Saison des pluies	Kédah.
Nord.	Stieun.
Sud.	Itvon.
Est.	Naraheo.
Ouest.	Narlitioï.
Air.	Rooï.
Vent.	Xiôl.
Tempête, orage.	Péxallê.
Jardin.	Midampéprip.
Froid (adjectif).	Takatna.
Chaud (adjectif).	Païrahal.

IV. *Noms des animaux.*

Appellatif des animaux.	Paï.
Mâle } des mammifères.	Kanklo.
Femelle } des mammifères.	Kantour.
Bœuf domestique.	Koungkô.
Bœuf sauvage.	Kou preï.
Bœuf con dinh des Annamites	Paï ketil.
Buffle domestique.	Krepeuh.
Buffle sauvage.	Krepeuh preï.
Cerf con ca tong } des Annamites	Reman.
Cerf con hu'u } des Annamites	Kadan.
Cerf con man } des Annamites	Tioul.
Cerf con nai } des Annamites	Tioul.
Chat domestique	Sma.
Chat sauvage.	Sma preï.
Chauve - souris petite, commune.	Bredio, petieu.
Cheval.	Sé.
Chèvre.	Popeh.
Chien domestique.	So rasso.
Chien sauvage.	So preï.
Cochon domestique.	Isor, iseur.
Ecureuil commun	Isap, isok.
Ecureuil volant.	Sekoué sla.
Éléphant.	Tomlori.
Lièvre.	Saé.
Macaque maimon.	Io kéêï.
Ours des cocotiers.	Kla kmoum.
Pangolin.	Pongroul.
Panthère.	Klakien.
Paradoxure type	Sé.
Porc-épic.	Ma.
Rat commun.	Théï.
Rhinocéros.	Rema.
Roussette édule.	Petieu tomlori.
Sanglier.	Isor préï.
Singe commun.	Païo.
Tragule nain.	Sekoue.
Tigre.	Kla.
Oiseau.	Slap.
Caille.	Kout.
Calao grand.	Go.

Calao petit.	Konken.
Canard.	Tà.
Chouette.	Mian.
Coq domestique.	Ia klo, ié klo.
Coq de combat.	Ié kou.
Corbeau.	Kon tek.
Faisan.	Irbreuon.
Marabout.	Tada.
Merle commun.	Saka hrepeu.
Paon.	Prâhn.
Perdrix.	Téta.
Perruche.	Tét.
Pigeon domestique.	Pra.
Poule d'eau.	Iétah.
Poule domestique.	Iétour.
Poule sauvage.	Ié préï.
Tourterelle.	Taop.
Grand vautour.	Nken.
Calotes versicolor.	Pankoué.
Crocodile.	Krepeu.
Dragon volant.	Sekoui-slap.
Gecko guttatus.	Také.
Scinque.	Klen.
Grand varan.	Païnso.
Serpent.	Bah, poh.
Bongarus annulatus.	Poh kraï.
Comprosoma radiatum.	Poh ansoom.
Cylindrophus rufus.	Poh tiemnon.
Dipsos multimaculata.	Poh slengbar.
Horpelon tentaculé.	Poh tah.
Pancrites mysterizans.	Poh koh.
Ptyos korros.	Poh rouerk.
Python réticulé.	Slan.
Simotessexlineatus.	Poh lo.
Trimeresurus erythrurus.	Poh ségo.
Tortue.	Nloreun.
Cuora Amboinensis.	Nloreun kbatmok.
Tortue terrestre jaune.	Nloreun préï.
Trionyx.	Kentaï.
Callula pulchra.	Heït.
Crapaud gros commun.	Eikinkot.
Grosse grenouille édule.	Eït.
Grenouille petite des prairies.	Kop.
Poisson.	Caa.
Anguille ordinaire.	Nton.
Poisson de combat.	Caa tiolakana.
Abeille.	Kmoum.
Bupreste doré grand.	Komphen.
Bupreste doré grand à bandes oranges.	Komphen klo.
Charançon grand	Douon.
Cigale.	Kréï.
Fourmi en général.	Sremonït.
Fourmi rouge grosse.	Sentrat.
Fourmi rouge petite.	Senha.
Fourmi noire à grosse tête.	S(re)moït.
Fourmi noire à aiguillon.	Senhaqua.
Grillon.	Raï.
Libellule.	Akontoumta.
Longicorne.	Ntiet.
Luciole.	Péh.
Mouche.	Rouï.
Moustique.	Mouh.
Nèpe petite.	Timdeek.
Nèpe grosse édule.	Mitak.
Papillon.	Lelat.

Pou.	Liaé.
Puce.	Tankaé.
Punaise des lits.	Ienkeuît.
Sauterelle.	Kendo.
Scarabée grand, noir, à trois cornes.	Koubah.
Termite.	Kmot sa tégneur.
Ver à soie.	Temimao.
Araignée.	Pinpéan.
Iule grand.	Tinlendéï.
Mygale.	Ntiét.
Scolopendre grand.	Khêp.
Scorpion noir grand.	Ktouïtemloreï.
Scorpion jaune commun.	Ktouï.
Sangsue des bois	Plom.
Sangsue d'eau.	Sleung.
Ver de terre.	Mitah.
Escargot.	Klo.
Crabe des bois.	Kdam, kram.

V. *Noms des plantes.*

Arbre.	Sieua, tsieu, tseua.
Branche.	Tiakolleh.
Feuille.	La.
Fleur.	Peka.
Fruit.	Plaï.
Racine.	Ruch.
Ananas.	Mna.
Aréquier.	Isla.
Bambou.	Iseu.
Bétel.	Lamlou.
Canne à sucre.	Mpoou.
Champignon édule.	Sa tantior.
Citron.	Sendrat.
Cocotier.	Do.
Datura.	Sla.
Goyave.	Trébé.
Jaquier.	Knorr.
Maïs.	Teunbantiou.
Mangue.	Soaï.
Orange.	Kroît.
Pamplemousse.	Buaï.
Papaye.	Om.
Piment.	Mlorit.
Poivre.	Lamlorect.
Riz non décortiqué.	Pah.
Riz décortiqué.	Sou.
Riz cuit.	Peh.
Rotin.	Paï reh.
Tamarinier.	Knor.
Thé.	Tâte.
Vomiquier.	Sleng.

VI. *Noms des parties du corps.*

Aisselle.	Pronkeloi.
Anus.	Antraît.
Barbe.	Poukmat.
Bile, fiel.	Pomakleun.
Bouche.	Kouam.
Bras.	Téï.
Cervelle.	Koua.
Cheveux.	Tak.
Cheville.	Phnekgo.
Cils.	Rmeh mat.
Clavicule.	Tiong sma.
Cœur.	Bedoon.
Corne de bœuf.	Senengo.
Corne de rhinocéros.	Ploukpairoua.
Corps.	Klouanha.
Cou.	Paï koh.
Coude.	Tomtéi.
Cuisse.	Plao.
Défenses d'éléphant.	Sneng bedoua.
Dent.	Thmin.
Doigt.	Brianptaï.
Dos.	Tieun kenon.
Dos de la main.	Klantéï.
Ecaille de poisson.	Ska ka.
Epaule.	Pahl.
Estomac.	Po aît.
Fesse.	Tinluinaît.
Figure.	Moukaé.

Foie.	Paitesaï.
Front.	Ntéeumpema.
Genou.	Bokinkon.
Gosier.	Saanor.
Graisse.	Klaïn.
Griffe.	Ketiokla.
Intestins.	Peporouyen.
Jambe.	Platieun.
Jarret.	Paï klao.
Joue.	Aiarkouam.
Lait.	Tak dah.
Langue.	Liam.
Lèvre.	Liam kouam.
Mamelle de la femme.	Paï tah.
Matières fécales.	Aït.
Matrice, utérus.	Touhah.
Menton.	Kouam.
Mollet.	Saïtkepountieun
Morve.	Tak irmo.
Moustaches.	Rmikouam.
Nageoire.	Douka.
Nez.	Kino.
Nid d'oiseau.	Smokreït.
Œil.	Mat.
Œuf.	Ponïa.
Ombilic.	Petiat.
Ongle.	Ketiop.
Oreille.	Tetirh.
Orteil.	Mitieung.
Os.	Tïan.
Palais.	Kemlot.
Paume de la main.	Bati, batai.
Paupière.	Pai mat.
Peau.	Sbektaï.
Phalange.	Knantéï.
Pied.	Tieung.
Plume.	Momeh.
Poitrine.	Deum trougna.
Pommette de la joue.	Tpal.
Poumon.	Ndeuk.
Prunelle.	Konpeuma.
Rotule.	Ankim.
Sacrum.	Aït.
Saline.	Takoam.
Sang.	Dasiam.
Sourcil.	Pantieunpaïmat.
Sperme.	Taklao.
Sternum.	Tsiantrou.
Sueur.	Païrahal.
Tempe.	Poh.
Testicule.	Pon klao.
Tête.	Poh.
Tibia.	Tïan tieun.
Trompe d'éléphant.	Paï tomlori.
Urine.	Daklao.
Vagin.	Io ties lorèf.
Veine.	Tessaï taï.
Ventre.	Boh.
Vessie.	Poh ta.
Verge.	Klao.
Viande, chair.	Pail.
Pouce.	Métrai, tmétei.
Indicateur.	Tienoltaf.
Médius.	Nandéï.
Annulaire.	Néantaï.
Auriculaire.	Kontaï.

VII. *Noms des ustensiles et de divers objets matériels.*

Arc.	Tmékan.
Bague, anneau.	Angien.
Balle de fusil.	Paï krapkonpleun.
Barque.	Tougê.
Bâton.	Rumpat.
Bouchon.	Tiénokdon.
Bouteille.	Pattap, païtop.
Bracelet.	Tiaptéï.
Chaise.	Tan.
Chapeau.	Douan.
Chemise.	Iouh.
Ciseaux.	Kentréï.
Clou.	Tékoul.
Couteau.	Bé.
Corde.	Séreh.
Echelle.	Tiendeu.
Enclume.	Tétrenop.
Epine.	Penlatsieu.
Filet de chasse.	Kentiam.
Flèche.	Konkam.
Fusil.	Konpleun.
Lampe *ou* lanterne.	Tinlo.

Lance, javeline.	Leunpén.
Lit.	Nihilit.
Maison.	Agni.
Marché (place du).	Anpoh.
Marteau.	Nienioua ouatèk.
Mouchoir.	Trong, troaing.
Murs.	Tianmhi.
Natte.	Knel.
Pantalon.	Troï.
Planche.	Kadal.
Porte.	Matoua.
Poudre à fusil.	Paroumnou.
Soufflet de forge.	Snop.
Soulier.	Sbektieun.
Table.	Kdaah.
Temple, pagode.	Kadalïo.
Toit.	Tinolnüh.
Tombeau.	Kapkmoït.
Vase, écuelle.	Tenkantschieu.
Verre à boire.	Benbétiou.
Voiture à bœuf ou à buffle.	Adégo.
Ville.	Aoanto.

VIII. *Verbes.*

Accoucher (verbe neutre).	Seumloral kou.
Acheter.	Poh.
Aimer.	Klaïula.
Appeler.	Angol.
Asseoir.	Angoï.
Attacher, lier.	Reungouïtpokao
Avoir.	Konna.
Avoir faim.	Klan vian eu.
Avoir soif.	Nitah.
Avoir la fièvre.	Kroun.
Bâiller.	Gnap.
Battre quelqu'un	Ouaïoï.
Battre (se).	Badou.
Boire.	Mitah.
Brûler (verbe neutre).	Praanoi.
Cacher.	Louïbôn.
Cacher (se).	An boun.
Chanter.	Kentrao.
Chasser (à la chasse).	Anpan.
Chercher.	Anropaïtsiu.
Comprendre.	Dipoé.
Compter.	Rapka.
Coucher (se).	Anpaït.
Coïter.	Hanroktour.
Couper.	Niolé.
Courir.	Pranoï.
Couvrir.	Pranlé.
Cracher.	Touït.
Crier.	La koï.
Cuire (faire).	Tiannoésa.
Danser.	Loteng.
Descendre.	Tiokoïa.
Donner.	Anétouaï.
Dormir.	Hanpaï.
Etre enceinte.	Pheum.
Ennuyer (s').	Anbeuoï.
Entendre.	Tip.
Enterrer un mort	Tioékopma.
Entrer.	Beutaoï.
Eternuer.	Kdaoï.
Eveiller (s').	Anbaïtondoï.
Fâcher (se).	Lépékouaémaé.
Faire.	Beuaoï.
Fermer.	Ranteualuïmaé.
Finir.	Leoï.
Fumer du tabac.	Siapokao, tiopokao.
Gagner au jeu.	Sounpéïan atieu.
Gratter (se).	Remogn.
Guérir (verbe actif).	Tsina chiem.
Habiller (s').	Plaïo.
Insulter.	Tiatmaé butiran
Lancer une flèche.	Païnkon hom.
Laver (verbe actif).	Léan.
Laver (se).	Hantsior.
Lever (se).	Hankloï.
Mâcher.	Sakouam.
Manger.	Sounrouïam.
Marcher.	Han.
Marier (se).	Saemlam.
Mentir.	Bentip.
Miauler.	Smar antrao.
Monter.	Lantschieu.
Monter à cheval.	Tisséan.
Moquer de (se).	Létienbeung.

Mordre.	Tam.
Mourir.	Siéteué.
Nager.	Helda.
Noyer (se).	Sietoï.
Ordonner.	Aubouh.
Oublier.	Ouïtdou.
Ouvrir.	Bokuihi.
Parler.	Hannoï.
Payer.	Sanpann.
Pêcher du poisson.	Kaoka.
Perdre.	Beukuttion.
Peser.	Kahoï.
Pleurer.	Takpaïmat.
Pondre.	Ierpoonluï.
Porter un fardeau.	Poh.
Prendre.	Annioukk.
Prier Dieu.	Appésoumpah.
Promener (se).	Antheng.
Rencontrer.	Anténg.
Rendre.	Ruok tropreba.
Réjouir (se).	Anthop.
Rire.	Apokum.
Ronfler.	Apbesmokoï.
Rouler (faire).	Apdomiel.
Saluer.	Hanouan.
Sauter.	Lotlen.
Sentir (verbe actif).	Hotoï.
Sentir bon.	Hankrop.
Sentir mauvais.	Xioïa.
Siffler.	Ouét.
Sortir.	Anpranoï.
Souffler.	Plomoï.
Souvenir (se).	Apoouïtour.
Tomber.	Klaktieu.
Toucher.	Poualhoï.
Tousser.	Paéko.
Travailler.	Anbeuhoï.
Trembler de froid.	Takat nan maé.
Trouver.	Anroh oï.
Tuer.	Sréch étiét.
Vendre.	Anboh.
Vider.	Liakleoï.
Viser avec un fusil.	Atampranoï.
Vivre.	Roh keuï.
Voir.	Beuoï.
Voler en l'air.	Satopran.
Voler quelqu'un.	Apélouat.
Vomir.	Apookouat.
Vouloir.	Beukameanteng

IX. *Adjectifs.*

Amer.	Trannah.
Aveugle.	Tkouatenia.
Beau.	Klaina.
Blanc.	Poh.
Bleu.	Kio.
Boiteux.	Tieunkebot.
Bon.	Tipiat.
Borgne.	Tiakékhan.
Carré.	Bountsiountaba.
Doux (au physique).	Tléhpiton.
Dur (au physique).	Krâmna.
Effrayé, qui a peur.	Piaïoï.
Fort.	Klanah.
Faible.	Bakeutlan.
Grand.	Mihna.
Gras.	Mih.
Jeune.	Kongé.
Laid.	Apétiah.
Léger (au physique).	Tetiakaoï.
Lourd.	Raal.
Malade.	Han.
Moi, je.	Apahan.
Noir.	Kmao.
Riche.	Bon.
Rond.	Timoulaoï.
Roux.	Doum.
Soûl, ivre.	Sereuouanpihoï.
Sourd.	Tetirkaosemoteui.
Sain, en bonne santé.	Maibintakat.
Sale.	Apahan.
Triste.	Hebouisinosaklan.
Vieux, âgé.	Hedounhei.

X. *Adjectifs, préposition, conjonctions.*

Aujourd'hui.	Pouïnaha.
Beaucoup, très.	Lékékok.
De ce côté-ci.	Makma.
De ce côté-là.	Makkéo.
Tout droit.	Tromsan.
Derrière.	Kroié.
Dessus.	Andileu.
Dessous.	Kromnih.
Devant.	Annoré.
Hier.	Rooimsal.
Hè! (interjection d'appel).	Boutao.
Ici.	Panao.
Lentement.	Tiamom.
Longtemps.	Oïna.
Non.	Smaluï.
Où est-ce?	Moutoarna.
Oui.	Dipeuï.
Peu.	Nonté.
Tard.	Naïeuï.
Vite.	Antouaï.
Demain.	Hoiao, roiao.

Argent.	Plak.
Chaux.	Rombo.
Cuivre.	Somprel.
Fer.	Atèk.
Pierre précieuse	Pthongian.
Plomb.	Semnopahan.
Cire.	Threng, kéreng
Miel.	Dakmoum.
Sel.	Boh.
Sucre.	Païsko.
Tabac.	Tiokpokao.
Vin.	Pihsom.
Dieu.	Praarah. (Ils sont embarrassés quand on leur demande le nom qu'ils donnent à Dieu.)
Diable.	Kmoïteuk.
Monsieur.	Pàp.
Madame.	Mipâp.
Serviteur, domestique.	Tsioumbou.
Médecin.	Krouh.
Petite vérole.	Kmoultiach.
Remède.	Nitnam, nitanam

A. Morice,
Médecin de la marine.

BIBLIOGRAPHIE

Les prières du prône en basque (dialecte souletin) publiées par Arnould-François de MAYTIE, évêque d'Oloron, en 1676. — Réimprimé chez Mme veuve Lamaignère (à *Bayonne*) en 1874. — Un petit in-4° iv-33-ij p.

Il n'existait de cette précieuse brochure (c'est le premier ouvrage en dialecte souletin imprimé connu) qu'un seul exemplaire, découvert, il y a près d'un an, dans les environs de Tardete, par M. l'abbé Inchauspe ; cet exemplaire appartient maintenant à M. Antoine d'Abbadie, de l'Institut, qui a eu l'excellente idée de le faire réimprimer fidèlement. Cette reproduction paraît avoir été très-soignée ; elle a été faite page pour page, ligne pour ligne et sur la même justification. Je regrette qu'elle n'ait pas été plus exacte encore, c'est-à-dire qu'elle ne soit pas en caactères dits elzeviriens, ce qui eût donné à la brochure l'aspect véritable de l'original.

Quoi qu'il soit, cette intéressante plaquette (tirée à cinquante exemplaires numérotés) vient s'ajouter utilement au *catéchisme,* d'ailleurs si curieux, de Belapeyre, imprimé en 1695, et qui était considéré jusqu'à ce jour comme le premier monument écrit du dialecte souletin. Ce *catéchisme* est très-rare, et il n'est point facile aux travailleurs de l'étudier. La brochure que nous devons à

M. d'Abbadie permettra à tous les amateurs de linguistique euscarienne de se rendre compte des changements éprouvés par le dialecte souletin depuis deux siècles.

Ces changements se résument, selon moi, d'après les deux ouvrages que je viens de nommer, en trois points principaux : 1° variation de voyelles par affaiblissement dans quelques mots, et notamment changement en *bei* du *bai* préfix verbal incident et causatif, encore aujourd'hui conservé en labourdin, par exemple p. 5 du *Prône : çoin içan-baita :* on dirait aujourd'hui *çouin içan beita* « qui est » ; 2° emploi moins fréquent des formes verbales régulières simples (pour M. Inchauspe et autres, contractées) telles que, p. 2 du Prône *baitaidi* « parce qu'il le fait » ; p, 3, *baitaduca* « parce qu'il le tient » ; p. 16, *eztaguiala* « que tu ne le fasses pas, ô mâle », etc., sans parler de (p. 26) *eratçaliac* « ceux qui font coucher » ; 3° la chute presque générale du *r* qui, dans dans ces textes, figure constamment dans les formes verbales relatives attributives, par exemple *deritcienetan* « dans les choses qu'il a à vous » ; p. 3, *deriociélaric* « pendant que vous l'avez à lui », etc.; on dit aujourd'hui plutôt *deitcie, deyocie.*

Le plus ancien spécimen du remarquable dialecte de la Soule est un court vocabulaire comparatif labourdino-souletin, qu'on trouve dans les chapitres du célèbre Nouveau Testament de Liçarrague (La Rochelle, 1571) et que je compte publier dans la seconde livraison de mes *Documents*. Je relève dans cette liste les trois mots :

LABOURDIN.	SOULETIN.
caltea,	*damuya,*
othorança,	*appairuya,*
pedaçua.	*beihaichuia.*

Si, comme cela est probable, l'*u* doit se prononcer *ou* dans ces mots, ne pourrait-on pas en conclure qu'à la fin du XVIe siècle, le souletin traversait l'évolution phonétique où en est maintenant le bas-navarrais oriental de Brucons ou l'occidental d'Ustaritz? Dans ces variétés, l'article *a* suffixe aux mots en *u* final produit un *y* intermédiaire, *damu* + *a* = *damuya,* tandis que le souletin actuel, qui prononce *damü*, dira *damia*. En 1571, le son *ü* franc aurait donc été encore étranger au souletin.

Julien VINSON.

Bayonne, le 20 août 1874.

P. S. — Il serait fort intéressant de comparer le *Prône* de 1675 avec celui de 18 p. (1757 ?) dont l'exemplaire unique a été vendu 50 fr. le 26 janvier 1859, à l'adjudication publique de la bibliothèque de M. Francisque Michel.

Il divano di 'Omar ben Al Fared tradotto e paragonato col canzoniere del Petrarca, per P. VALERGA. — Firenze, 1874, in-18, 172 pp.

M. l'abbé P. Valerga, qui vient de traduire en italien le divan d'Omar ben Al-Fared, est attaché à la bibliothèque Laurenziana, à Florence : il a débuté par des travaux de théologie et de polémique religieuse; depuis quelques années, il vit dans une douce intimité avec le divan d'Ibn el-Fârid, et deux essais de traduction ont précédé l'ouvrage

plus considérable consacré au « Pétrarque des Arabes » et à « l'Ibn Fared des Italiens ».

Nous avons peu de goût pour de telles comparaisons, nous l'avouons, et de prime abord elles nous inspirent de la défiance. Le centenaire de Pétrarque et l'enthousiasme provoqué par cet anniversaire donnent de l'actualité au parallèle : il n'en est pas moins forcé, et je ne saurais trouver de bon goût le passage supposé de l'âme du poète musulman, mort au Caire en 1234, dans le corps de Pétrarque, né à Arezzo en 1304. Au lieu de toutes ces citations italiennes qui encombrent le bas des pages, comme nous aurions mieux aimé de bonnes notes philologiques, justifiant le sens adopté et discutant les variantes des manuscrits!

Que ces réserves ne nous rendent pas injuste pour le traducteur; il a étudié l'arabe, et, de plus, nous approuvons de toutes nos forces son ambition de rendre le texte aussi littéralement que possible. Il serait aisé de signaler bien des fautes de détail, mais ce serait « frapper au cœur » M. Valerga. Du moment qu'il voulait reconquérir les orientalistes italiens, qui semblent l'avoir assez maltraité, il aurait dû éviter de leur donner prise et bannir de son livre et du titre tout ce qui ne se rapporte pas à la philologie orientale. Il me souvient d'un écrivain allemand qui a écrit peut-être la meilleure histoire de la poésie germanique depuis ses origines au VIIIe siècle jusqu'au XVIe. Ce travail consciencieux, puisé aux sources, resta ignoré. L'auteur l'avait intitulé : *Soirs d'automne et nuits d'hiver.*

HARTWIG DERENBOURG.

Recherches historiques et étymologiques sur la langue anglaise, par M. E. Drouin. — Meaux, Carro, 1873, in-8°, 84 pages.

Nous sommes en retard avec la brochure de M. Drouin; mais le proverbe qui dit : *Mieux vaut tard que jamais*, sera notre excuse. Aussi bien aurons-nous beaucoup d'éloges à faire de cet opuscule.

Il est divisé en deux parties : l'une consacrée à l'histoire de la langue; l'autre, véritable *compendium* de la grammaire anglaise, étudiée comparativement aux langues germaniques en particulier et aux langues aryennes en général.

La partie historique nous a paru fort bien faite, quoique résumée; malheureusement, elle s'arrête à Shakespeare. Nous aurions aimé à voir M. Drouin pousser plus loin et étudier les vicissitudes de la langue anglaise jusqu'à nos jours. Bien que l'anglais shakespearien soit déjà de l'anglais moderne, du XVIe au XIXe siècle, cet idiome a subi assez de vicissitudes pour qu'il en fût fait mention. Quoi qu'il en soit, cet historique est très-intéressant. Faisons cependant quelques remarques :

M. Drouin fait observer, comme un caractère étrange, cette particularité des langues skandivaves qui consiste en la postposition de l'article. Il y a là, en effet, un phénomène curieux, mais qui se retrouve, et M. Drouin n'en dit rien, à la fois en roumain (dialecte latin), en bulgare (dialecte slave) et en albanais.

L'influence du danois sur l'anglais des comtés du

nord (Yorkshire, Westmoreland, etc.) est très-finement indiquée, et nous félicitons M. Drouin d'avoir expliqué, par cette influence, la prononciation forte et gutturale de ce patois.

Au reste, sans entrer dans de grands détails sur la si difficile prononciation de l'anglais, M. Drouin en donne déjà de lumineuses explications empruntées à la phonétique. Nous le constatons avec plaisir. A propos de phonétique, disons pourtant à M. Drouin qu'il a eu tort (pp. 34 et 35), même dans une brochure de vulgarisation, d'employer l'expression *lettre* au lieu de celle de *son*. La phonétique est la science des *sons* et non des *lettres*, qui n'existent qu'après l'invention de l'écriture, c'est-à-dire bien longtemps après la constitution des éléments de la phonétique.

Cette petite critique faite, terminons en répétant que cette brochure est excellente, qu'elle devrait être entre les mains de toute personne qui veut apprendre l'anglais, et que nous engageons fort M. Drouin à continuer dans cette voie et à publier les mémoires qu'il annonce sur des matières de la même nature.

GIRARD DE RIALLE.

Rectification. — P. 284, ligne 6. Le catéchisme de Calvin, annexé avec les Prières ecclésiastiques et les autres pièces ordinaires, au Nouveau-Testament basque de Liçarrague (La Rochelle, 1571), a les datifs pluriels en *ei*. Mais ces datifs sont en *er* dans l'exemplaire unique connu qui faisait partie de la collection Burgaud des Marêts, et qui constitue un ouvrage à part, entièrement distinct du Nouveau-Testament. J. V.

ERRATA.

Page 269, dernière ligne, au lieu de *egin egin*, lisez *egon egi*.
Page 270, 6e ligne, au lieu de *nandin*, lisez *nendin*.
Page 270, 19e ligne, au lieu de *arzi*, lisez *arri*.
Page 276, 24e ligne, au lieu de *biscaïen senhor*, lisez *bas-nav. senhar*.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

M. GIRARD DE RIALLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. ÉMILE PICOT ET JULIEN VINSON

ET LA COLLABORATION DE DIVERS SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

TOME HUITIÈME

1er Fascicule — Juillet 1875

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

15, QUAI VOLTAIRE

1875

TABLE.

Frédéric Mueller. Essais sur l'explication des inscriptions Perses..... 3

Frédéric Mueller. Sur les formes de cas des radicaux en *a* dans l'ancien indien..... 6

Girard de Rialle. De la science augurale dans le *Véda* et dans l'*Avesta*..... 7

J. Baissac. Le centaure Chiron, Faust et les Daktiles..... 13

Julien Vinson. Le Tasse dans la poésie tamoule..... 52

Julien Vinson. Les premiers livres basques..... 70

H. de Charencey. Un dernier mot de réponse à M. Vinson sur le verbe basque..... 73

BIBLIOGRAPHIE.

(**W.-R.-R. Ralston,** du « British-Museum »). Les chants du peuple russe. — Morgenlændische Forschungen. Festschrift Herrn Professor Fleischer zu seinem fünfzigjæhrigen Doctorjubilæum am 4 Mærz 1874 gewidmet von seinen Schülern H. Derenbourg, H. Ethé, O. Loth, A. Müller, F. Philippi, B. Stade, H. Thorbecke. — (**A. de Charencey**). Les animaux de la vision d'Ezéchiel et la symbolique chaldéenne..... 81

A. Dureau. Bulletin bibliographique..... 89

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

M. GIRARD DE RIALLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. ÉMILE PICOT ET JULIEN VINSON

ET LA COLLABORATION DE DIVERS SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

TOME HUITIÈME

1er Fascicule — Juillet 1875

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

15, QUAI VOLTAIRE

1875

805
1946
L 76
v. 8

ORLÉANS, IMPRIMERIE DE G. JACOB, CLOÎTRE SAINT-ÉTIENNE, 4

Ref-St
84239

ESSAIS

SUR

L'EXPLICATION DES INSCRIPTIONS PERSES.

I. — *Apariyây*.

Ce mot, qui se rencontre dans la phrase *imâ dahyavâ tyanâ manâ dâtâ apariyâyā* (Behistan, I, 23), est ainsi traduit par Spiegel : « furent conservés ». Dans son glossaire (p. 207), il le place à *pariyây*, « retenir, être conservé », et remarque dans son commentaire sur le même endroit (p. 79) qu'il ne peut considérer ce mot avec Oppert que comme un dénominatif de *pariya*, mais sur le sens duquel on ne peut s'arrêter que d'après la filiation. Kossowicz transcrit pour sa part dans le texte *apriyayân* et traduit « provinciæ quæ mea lege contentæ erant » (de *prî*, archaïque pour *frî!*); mais sur les objections de Kpiegel et de Justi (v. les *Addenda*), il place ce mot à *pari* + *i* (Glossaire, p. 14. « Obire, venerari ».)

Maintenant, en ce qui concerne cette explication par *pari* + *i*, il n'est pas possible qu'elle soit exacte, car dans le verbe l'augment se place juste entre la préposition et le thème, mais jamais il n'est mis avant la préposition.

Pour mon compte, je crois qu'Oppert a raison lorsqu'il fait venir notre *apariyâyā* d'un substantif *pariya*. Or, ce *pariya* n'est pas autre chose que le grec πεῖρα = περια de la racine *par*. Si l'on confère alors ce que Curtius (*Etymol.* 274) fait observer sur πράσσω avec notre passage, on ne

peut émettre aucun doute sur le fait qu'*apariyâyā* ne peut signifier autre chose que « ils se conduisirent, ils agirent ». Cela fournit aussi une traduction préférable de tout notre passage : *imâ dahyâva tyanâ manâ dâtâ apariyâyā yathâsâm haćâmâ athahya avatha akunavyatâ.* « Ces provinces se conduisirent selon mes lois ; ainsi qu'il leur avait été ordonné par moi, il fut fait. »

II. — *Thakatâ.*

Ce mot se trouve régulièrement aux indications de dates, et suit notamment, lorsqu'elle est pourvue d'un chiffre, l'expression *raućabis*, instrumental pluriel du thème *raućab* = zend *raoćaňh*, persan moderne *rôz*, « jour ». Spiegel traduit *thakatâ* par « justement, alors », et le compare avec hésitation au persan moderne *sakht*. Ce rapprochement ne peut pas être juste au fond, parce que la forme perse ne doit pas être lue *thakatâ*, mais bien *thakhtâ*. En outre, l'opinion de Savelsberg (*Beitræge zur Entzifferung der Lykischen Sprachdenkmæler.*, Bonn., 1874, p. 37), qui voudrait rattacher notre *thakatâ* à l'arménien *takav*, me paraît tout à fait erronée. Elle n'est pas admissible, parce que dans toutes les formes perses qui commencent par un *th*, celui-ci remonte à un *ç* antique (sifflante palatale), tandis que le *t* initial de l'arménien *takav* ne peut provenir que d'une dentale.

A mon avis, *thakatâ* ne peut être autre chose que l'instrumental singulier d'un participe en *ant* de la racine *thak* —, zend *çać*, avec le sens de « s'écouler, s'enfuir », appliqué au temps. Ainsi, *thakatâ* signifie proprement « avec les (jours) qui passent ». Si cela est vrai, la phrase

x *raućabis thakatâ* veut dire « après x jours, x jours s'étant écoulés ». Ainsi on peut appliquer un jour à la date des faits énumérés sur les monuments. Par exemple : *viyakhnahya mâhyâ* 14 *raućabis thakatâ ahâ yadiy udapastata* (Behistan, I, 37), qu'on peut traduire : « Après 14 jours du mois de *Vyakhna*, ce fut le jour suivant (le 15e) qu'il se reposa ».

III. — *Hamâtâ.*

Le sens de ce mot (Behistan, I, 30), « ayant la même mère », construit comme *hamapitâ* (ibid.) « ayant le même père », n'est pas douteux; néanmoins, il me paraît que tous les interprètes ont oublié de faire remarquer que *hamâtâ* est pour *hamamâtâ*. Il répond complètement à l'arménien *hamamayr*, comme le fait observer Kossorwicz (Glossaire, 50). Le phénomène, qu'à la place de deux syllabes *ma* se suivant l'une l'autre il n'en reste qu'une, reste également à expliquer, comme *mâhya* pour *mâhahya*, et *rauta* pour *rautata* (Inscr. de Suez. B). *haća pirâva nâma rauta*, « du fleuve du nom de *Piru* (*P — ior* = Nil). Il faut donc, comme thème de *rauta* = *rautata*, considérer *rauta* (sanscrit *srotas*, persan moderne *rôd*) (1), et non *rau*, comme l'a indiqué Kossowitch (Glossaire, 43).

(A suivre.)

Vienne, février-mars 1875.

Frederic MUELLER.

(1) Ce mot ne doit pas être rapporté avec Vullers (*Lexicon*, II, 65) au zend *raodha*, au sanscrit *rôdha*, car il se trouve en pehlevi sous la forme *rôt*, tandis que si la comparaison susdite était juste, il devrait y être sous la forme *rôd* ou *rôi*.

SUR LES FORMES DE CAS
DES RADICAUX EN *a*
DANS L'ANCIEN INDIEN.

La terminaison du datif *âya* des radicaux en *a* est appelée par Schleicher (*Compend.*, § 255) une forme obscure. Le même savant incline à considérer l'*y*, devant lequel *a* a été allongé, comme une extension de radical, et il explique l'*a* final comme un reste du suffixe de datif *ê* (*ai*), ce qu'autoriserait à conjecturer la formation du datif féminin des mêmes radicaux en *a*, qui opposent au masculin neutre *âya* la terminaison *âyai*.

Cette opinion, pour le dire en un mot, manque de tout fondement. Si nous opposons l'ancien baktrien *açpai*, le grec ἵππωι à l'ancien indien *acvâya*, on voit que les trois formes, jusqu'à l'*a* final de l'ancien indien, concordent exactement, ce qui justifie l'irrégularité. Je décompose donc l'ancien indien *açvâya* en *acvâi* + *a* (*acva* + *ê* + *a*), et je vois dans *a* un reste du suffixe *am* que nous rencontrons dans *ma-hy-am*, *tu-bhy-am*.

Les formes féminines *çivâyâs* (gén. abl.), *çivâyâi* (dat.), du radical *çivâ*, je les décompose, contrairement à Schleicher, en *çivâyâ-as* et *çivâyâ* + *ê*, et je considère le *yâ* qui précède les suffixes *as* et *ê* comme un signe de mouvement, signe qui, du reste, dans l'ancien indien, est contracté en *î* : *bharantî* = φερουσα = φεροντια, d'où *barantyâi* = *bharanthyâ* + *ê*. Cette contraction de *yâ* en *î*, d'ailleurs, a fréquemment lieu dans l'ancien indien, comme, par

exemple, à l'optatif, dont le signe *yâ* (dans les verbes forts à l'actif), dans tout le moyen, et à l'actif des verbes faibles, se contracte en *î* (par exemple *dviṣ-ya-t* en *dviṣ-î-ta*, *bhara-î-t* en *bhara-î-ta* : de même *îps* = *i-âp-s*, *îks* = *i-ak-s*, etc.)

Vienne, février 1875.

Frédéric MUELLER.

DE LA SCIENCE AUGURALE

DANS LE *VÉDA* ET DANS L'*AVESTA*.

Il est peu douteux que chez les peuples primitifs et encore adonnés au fétichisme, la confusion naturelle entre la divinité et ses manifestations animales n'ait donné naissance à la foi aux sorts, aux présages, aux révélations de l'avenir aux hommes par le moyen des êtres inanimés ou animés qui les entouraient et qu'ils doutaient de desseins préconçus et de volontés à l'instar des desseins qu'eux-mêmes concevaient et de la volonté qu'ils se sentaient.

Dans tous les pays, dans toutes les races, nous pouvons constater que l'animal a semblé et semble souvent encore, soit une divinité lui-même, soit plus tard un messager ou une incarnation d'une divinité.

En effet, la spontanéité de l'animal, ses actions dont le mobile n'est pas souvent aisément perceptible, ses sens en général plus fins ou plus parfaits que ceux de l'homme, ses cris, voix étrange et incomprise, tout cela contribuait, pour des esprits mystiques et non éclairés, à lui donner

un caractère mystérieux, divin par conséquent. L'oiseau surtout, entre tous les animaux, tant par la rapidité de son vol, par son vol lui-même qui en fait comme un habitant de l'espace, comme un messager céleste, que par la grâce de ses mouvements, la mélodie de son chant et souvent la beauté de son plumage, devait frapper les imaginations primitives et se transformer pour elles en un être doué de facultés divines.

D'autre part, la joie qu'éprouve la gent emplumée au lever du soleil, à la fuite de cette nuit odieuse à nos ancêtres, les chants de toute espèce qui semblent éveiller la nature aux premières lueurs de l'aurore, donnaient incontestablement aux oiseaux un rôle marqué dans le grand drame mythologique et réel dont nos ancêtres se croyaient les acteurs les plus modestes. Les migrations régulières des oiseaux voyageurs dans le climat moyen de l'Asie centrale ne laissaient pas non plus que de leur faire accorder une prescience de l'avenir qu'ils paraissaient connaître, puisqu'ils fuyaient ou recherchaient les froids de l'hiver, puisqu'ils annonçaient le commencement ou la fin de l'été.

Les Aryas, en pleine période fétichiste, ne manquèrent pas de poser les bases de la science augurale. Car, conformément à la méthode que nous suivons aussi bien en mythologie qu'en glottique, la présence de la croyance aux présages, tirée du vol et du chant des oiseaux dans les deux grandes divisions de notre race, européenne et asiatique, démontre, lors de la vie commune dans les environs de la vallée de l'Oxus, l'existence au moins rudimentaire d'une science qui, au temps de Cicéron, faisait rire ses adeptes, mais dont des traces profondes sont restées dans l'esprit

du peuple, et qui eut parfois la consécration officielle. Le deuxième mandala du Rig-Véda contient deux petits hymnes qui ne laissent aucun doute sur le rôle que jouait un oiseau quelconque dans les préoccupations de l'avenir éprouvées par les tribus aryennes marchant le long de l'Indus, à travers des peuplades ennemies, à la conquête de la riche péninsule gangétique.

Attribués à *Gṛtsamada,* portant du reste à la fin de leur troisième et dernier verset la phrase qui est comme la signature de ce richi, ces deux hymnes bien courts suffisent pour caractériser nettement la foi aux présages des Aryas indiens.

Le premier porte le numéro 42 et le second le numéro 43 dans la classification des hymnes du deuxième mandala :

1. Gazouillant, et annonçant l'avenir, il (l'oiseau) dirige sa voix comme un pilote son bateau. Tu es de bon augure, ô oiseau; que nul malheur ne t'arrive d'aucun côté.

2. Que l'épervier ni l'aigle ne te tue ! que l'homme armé de flèches ne t'atteigne pas ! Chante, toi qui gazouilles dans la région des Mânes, toi qui es de bon augure, toi qui annonces le bonheur.

3. Pousse ton cri au sud de nos maisons, oiseau de bon augure, toi qui annonces le bonheur. Puissions-nous ne pas être attaqués par les voleurs et les magiciens, afin que, bénis dans notre progéniture, nous puissions te louer dignement dans le sacrifice.

1. Que les oiseaux en quête de nourriture chantent, selon la saison, dans leurs promenades, comme les prêtres

chantent dans leurs processions. L'oiseau donne deux notes, comme le chantre du *Sama* récite la *Gâyatrî* et le *Triṣṭubh*.

2. Tu chantes, ô oiseau, comme l'*Udgatṛ* chante le *Sama ;* tu murmures comme le *Brahmaputra* dans le sacrifice. Comme un étalon allant vers les cavales, annonce-nous le bonheur de toute part, ô oiseau ; annonce-nous la prospérité de tous côtés, ô oiseau !

3. En chantant, ô oiseau, annonce-nous le bonheur. Si tu te tais, médite de bonnes pensées pour nous. Lorsque tu voles, tu chantes comme un *karkari* (un luth). Bénis dans notre progéniture, puissions-nous te louer dignement dans le sacrifice.

Les commentateurs prétendent que l'oiseau en question est le *kapinjala*, c'est-à-dire le francolin; naturellement, à leur époque toute polythéiste, ils n'y voient plus un fétiche, mais bien une émanation et même une incarnation d'Indra. Mais ce qui est incontestable, surtout à la lecture de l'hymne 42, — le 43e a un caractère déjà hiératique et quelque peu polythéiste, — c'est la croyance en la vertu de cette incantation et en la signification du vol de l'oiseau et de son cri : « Pousse ton cri au sud de nos maisons, » dit l'invocateur; le sud est donc le côté favorable, celui d'où vient la brise douce et parfumée, tandis que probablement maudit est le nord d'où souffle une bise âpre et glaciale, soit qu'elle ait passé sur les steppes gelées de la Sibérie avant de frapper les riverains de l'Oxus, soit qu'elle se précipite du froid plateau de Pamir en se refroidissant davantage au contact des neiges et des glaciers de l'Hindu-Koh et de l'Himalaya, sur les

habitants du haut Pendjab et de la vallée de Kachemir.

De même dans la Baktriane, comme dans tout l'Eran magdéen, c'est des régions septentrionales, *apâkhtara,* que se précipite Ahriman avec tous ses démons.

Si l'oiseau porte bonheur par son chant, il défend également la maison et ses habitants contre les voleurs et les sorciers. Il en est de même partout où ont pénétré les tribus aryennes; et les légendes sur les cigognes familières de l'Allemagne, la foi touchante en l'hirondelle, dont le retour périodique à la même demeure est considéré comme un présage de bonheur dans les provinces de France, ne sont que les témoins de l'antique et gracieuse croyance de nos ancêtres en l'heureuse et favorable influence de certains oiseaux.

Parlerai-je des oiseaux fabuleux du Rig-Veda, de l'épervier, *çyena*, dont Indra, épouvanté de sa victoire, prit la forme après avoir immolé *Vṛtra?* Parlerai-je de l'oiseau céleste, forme du soleil, et qui devint plus tard le fabuleux *Garuda?* Cela m'entraînerait au-delà des bornes de cette courte étude.

Il en serait de même si, sur le terrain éranien, je voulais m'en prendre aux oiseaux mythiques *Amru* et *Çamru*, dont le dernier, sous le nom de *Simurgh*, est devenu si célèbre dans les récits légendaires de la Perse. Cependant il est plus que vraisemblable que les Mazdéens, très-préoccupés de lutter contre les enchantements des magiciens et les maléfices des *Daevas*, n'étaient pas sans posséder quelques oiseaux secourables dont la présence était une sorte de sauvegarde pour les disciples de Zoroastre. Il nous reste si peu de l'immense collection de l'Avesta, qu'il n'y a rien

d'étonnant à cette lacune. Sans doute un des *naçkas* perdus devait contenir des préceptes sur le caractère augural des oiseaux aimés et messagers d'Ahura-Mazdâ.

Verethraghna, le *Yazata,* le génie de la victoire, — au fond, forme éranienne de l'*Indra-Vṛtrahan* du Véda, — prend comme celui-ci la forme d'un oiseau au vol rapide, de l'aigle, du faucon ou de l'épervier; il est donc fort probable que l'apparition d'un de ces oiseaux à la tête d'une armée du grand roi devait sembler de bon augure pour celui-ci et ses soldats mazdéens.

Mais ce n'est, à proprement parler, que dans le 18e fargard du Vendidad (34-42 et 51-52) que l'on peut trouver un passage où l'influence favorable d'un oiseau réel est signalé. Dans une religion qui avait élevé à la hauteur d'un dogme l'amour des êtres vivants pour la lumière et l'horreur pour les ténèbres, le chantre du matin, le coq à la voix claire et gaie ne pouvait que prendre un caractère particulièrement sympathique. Aussi bien, cette croyance doit-elle remonter assez haut, puisque nous rencontrons en Europe, dans les campagnes, la persuasion que le chant du coq fait fuir les esprits nocturnes.

« Le coq, dit le Bundehesh (cap. XIX, 13), est créé pour l'extermination des démons et des magiciens. »

La nuit est pleine d'embûches ; le sommeil est l'œuvre d'un démon; pour le pieux mazdéen, la veille où l'on fait le bien et où l'on fait le mal est préférable au sommeil. Le passage suivant du 18e fargard du Vendidah est suffisamment topique pour que je ne veuille pas terminer par lui.

51. Alors ce saint *Çraoṣa* éveille l'oiseau qui a nom *parôdar,* ô saint Zarathustra.

52. Celui que les hommes qui parlent mal appellent *kahrkatâs* (coq), alors cet oiseau élève la voix à chaque divine aurore : « Levez-vous, ô hommes, louez *Aṣa-Vahista,* la pureté excellente, chassez les *Daevas ;* contre vous accourt la *Buṣyañçta* aux longues mains, qui endort tout le monde corporel, s'il est réveillé. Le long sommeil, ô homme, ne te convient pas. Ne vous écartez pas des trois bonnes choses : des bonnes pensées, des bonnes paroles, des bonnes actions. Ecartez-vous des trois mauvaises choses : des mauvaises pensées, des mauvaises paroles et des mauvaises actions. »

GIRARD DE RIALLE.

LE CENTAURE CHIRON,

FAUST ET LES DAKTYLES.

I.

Dans un travail qu'à bien voulu accueillir cette revue (1), nous avons déjà laissé entendre que les puits, les grottes, les labyrinthes, ce que nous appellerions volontiers l'*intus* chthonien, étaient, par rapport à la mère divine, originairement la terre, de véritables matrices. Or, parmi les symboles qui s'associaient le plus communément à celui de cet *intus*, un des plus communs est la main, comme symbole féminin d'abord, et puis comme symbole masculin.

(1) *Vienna Civitas Sancta,*

La main reproduit les deux aspects de la grotte. Elle est d'abord ouvrière, et c'est l'idée qui, dans beaucoup de langues, se trouve au fond du mot; elle opère et effectue. En Égypte c'était, d'après Horapollon (1), l'hiéroglyphe de l'idée d'architecte. Puis, par extension de ce premier sens ou même parallèlement à ce sens physique, elle est initiatrice de vie morale.

Comme ouvrière et productrice, elle est mère et symbolise le principe femelle, la matrice, dont la grotte est une image sensible. Une main votive, trouvée dans les ruines d'Aventicum et appartenant à M. de Bonstetten, offre, sur le bord inférieur, la figure d'une accouchée. Il ne paraît pas possible de voir dans cet ex-voto autre chose qu'une action de grâce pour la fécondité et l'heureuse délivrance de celle de qui émane l'offrande. Le choix de la main, dans cette circonstance, est tout à fait caractéristique et ne peut s'expliquer que par le rapport en question : on offrait une main à une des divinités mères, comme on sacrifiait à d'autres les animaux symboliques qui rappelaient plus particulièrement leur idée. Sur beaucoup de vases peints, les Paliques de Sicile, issus de la terre, figurent comme naissant de la main, et Persephone, la fille de Déméter ou la terre-mère, et terre-mère elle-même, est tout à la fois qualifiée de chirogonie (χειρογονία) ou née de la main et de génératrice par les doigts.

Ainsi que l'a très-justement remarqué et que le fait observer M. Bachofen (2), l'idée de main a fourni au syncrétisme religieux une foule d'attributs se rapportant

(1) Hiérogl. 119 : ἀυτὴ γὰρ ποιεῖ πάντα τὰ κτίσματα.
(2) *Græbersymbolik der Alten*, p. 175.

d'une manière très-caractérisée à la génération, à la fécondité et au développement de toute vie sur la terre. Il semble, ajoute-t-il, qu'on ne puisse expliquer que de cette manière le mythe d'après lequel Isis, à Byblos, élevait le nourrisson confié à ses soins, fils d'Astarté et de Malkander, en lui donnant, au lieu du sein, son doigt à téter (1). Or, suivant les expressions mêmes de Jacobi (2), Isis était la personnification de la puissance génératrice et fécondatrice de la nature. Aussi les Grecs l'avaient-ils identifiée à Déméter (3), ce qui confirme l'opinion que, dans l'origine, c'était une terre-mère.

Sur les *tumuli*, où le cippe phallique figurait comme fécondateur de la tombe, générateur d'une vie nouvelle et symbole d'immortalité, ce même phalle est fréquemment remplacé, soit par la main ou les cinq doigts de la main, soit par un simple doigt. Ici c'est la main masculine. Pausanias cite (4), à sept stades de Mégalopolis, sur la route de Messénie, le monument ou tombeau de Daktylos (Δακτύλου μνῆμα), qui n'était qu'un tertre (χῶμα) ou *tumulus* couronné d'une pierre-fiche, taillée en forme de doigt. Ce fut là, suivant la tradition, près du temple des déesses Maniæ, avec lequel le *tumulus* devait avoir des rapports, qu'Oreste devint furieux, après le meurtre de sa mère, et que, dans un accès de rage, il se serait mangé un doigt de la main gauche. Le doigt en pierre taillée du *tumulus* ne serait ici, au dire de Pausa-

(1) Plut., *Is. et Os.*, 16.
(2) *Dict. myth.*
(3) *Arcadie*, c. 36.
(4) Diod. Sic., I, *cf.* 12 et 15.

nias, que pour rappeler cette circonstance. Il semble ressortir du rapprochement qui est fait entre la fureur d'Oreste et son origine, le temple des Manes et le *tumulus* symbolique du Daktyle, que c'est bien l'idée de maternité qui se rattache au tertre en question, et que le temple des déesses mères n'était peut-être, dans l'origine, qu'un antre ou un dolmen. On ne comprendrait rien, en effet, à ce rapprochement bizarre, si l'on ne voulait voir dans la vengeance qui part de ce point même un soulèvement du sein maternel contre le meurtrier de sa mère.

Il est aujourd'hui démontré que, entre l'Euphrate et le Tigre, la pyramide fut une transformation du *tumulus* et date de la superposition des cultes planétaires au chthonisme pur. Or, à Babylone, l'*intus* chthonien portait le nom d'Ani, et la tour pyramidale qui le surmontait, appelée tour « Zida » ou « de la main droite », avait pour couronnement une grande main ouverte.

D'autre part, on trouve au second livre de Samuel un trait fort curieux, qui ne paraît avoir sa raison que dans les relations idéales dont il s'agit ici. Absalom ayant été tué, Joab, est-il dit au verset 17 du chap. XVIII, le fit jeter dans une fosse de la forêt, et « l'on entassa sur lui un très-grand monceau de pierres. » Puis, sans transition aucune, immédiatement après la mention de ce monument, qui était un véritable *tumulus* de la première période ou période exclusivement chthonienne, le verset 18 porte : « Absalom, de son vivant, s'était dressé une colonne qui est dans la vallée du Roi; car il avait dit : Je n'ai point de fils; c'est pourquoi elle rappellera mon nom. Et il appela cette colonne de son nom, et elle se nomme encore aujourd'hui la *Main d'Absalom :* YAD ABSCHALOM ! » En reliant ainsi, dans deux ver-

sets qui se suivent, la colonne d'Absalom au *tumulus* de ce même personnage, l'écrivain sacré, s'il n'a voulu désigner un même monument, a du moins eu dans la pensée un même ordre de faits. Qu'il s'agisse, en effet, de deux monuments ou d'un seul, il y a toujours lieu de conclure du rapprochement en question que la colonne de la vallée du Roi était bien le couronnement d'une tombe, soit celle du fils de David, soit celle de tout autre. A l'embarras où se trouve l'écrivain sacré en présence du tertre de la forêt et de la colonne de la vallée, on voit, du reste, qu'il en était en Israël du tombeau d'Absalom comme chez les Grecs de ceux de tant de héros et même de dieux, que se disputaient les traditions locales.

En rattachant l'origine du latin *manus* au verbe *mon-eo*, qui, lui-même, paraît appartenir à la famille des mots μνάω (rappeler) en grec, *mnâ* en sanscrit, *mahnen* et *meinen* en allemand, *mean* (signifier) en anglais, *mian-owac* (nommer et désigner) en polonais, *manit* (faire signe) en russe, on pourrait être tenté de restreindre le symbolisme de la *main* et d'en faire tout simplement l'hiéroglyphe de *monument* : le latin *monumentum*, comme le grec μνημα, trahit, en effet, une parenté parfaitement reconnaissable avec la famille à laquelle appartient *manus*, et, dès lors, rien n'était plus naturel que d'employer dans la reproduction figurée d'un fait le terme concret de *main*. L'étymologie que nous donnons ici de *manus* paraît d'autant plus probable, que son correspondant *dextera* se relie, lui aussi, comme nous le verrons plus bas, non pas, il est vrai, à la même origine lexique, mais à la même idée : sanscrit *diç*, grec δεικ-νυμι, latin *dico, indico, doceo*. Mais si cette étymologie n'est pas étrangère à l'emploi du symbolisme de la

main pour signifier monument, on ne saurait contester que ce ne soit l'habileté ouvrière et productrice de cette même main qui en ait fait l'image de la maternité et de l'initiation. Ainsi, il y a dans les symboles où elle figure, à côté de l'idée étymologique, celle beaucoup plus large que rappelle, par exemple, le *tumulus* d'Alyatte. Ce *tumulus*, en effet, n'est pas seulement un monument, et la main divisée qui le surmonte un simple signe hiéroglyphique de cette unique idée; c'est encore un sein maternel, comme le tombeau de Daktyle, et la main une *ergatis* transformée en phalle.

Voici d'abord la description qu'Hérodote (I, 93) fait du *tumulus* en question :

« On voit, dit-il, en Lydie, le tombeau d'Alyatte, père de Crésus, dont la base est de grandes pierres et le reste de terre amoncelée. Il a été construit par des hommes du peuple, des artisans et des filles prostituées. Il y avait au sommet, même de mon temps, cinq termes sur lesquels étaient gravées des inscriptions indiquant ce que chacun avait fait, et du mesurage il ressortait que l'ouvrage des jeunes filles était le plus considérable; car les filles du peuple, chez les Lydiens, se prostituent toutes, se ramassant ainsi des dots, ce qu'elles font jusqu'à ce qu'elles soient mariées. Le circuit du tombeau est de six stades et deux plèthres, la largeur de treize plèthres. Il y a tout près un lac que les Lydiens disent intarissable; ils le nomment le lac Gygæe. »

Ces quelques lignes renferment plusieurs enseignements. On y voit d'abord que le *tumulus*, attribué ici aux basses classes de la société et à des filles publiques, était l'œuvre d'une race assujettie et remontait à une époque antérieure à la superposition d'une autre race victorieuse, formant

l'aristocratie du pays, au temps d'Hérodote; ensuite, que cette époque éloignée est précisément celle dont il est resté tant de traces dans l'histoire (1), époque de gynécocratie et d'hétaïrisme, où le mariage n'existait pas encore, et où l'idée de cause féconde, la première des spéculations du divin, avait son symbole dans la terre-mère, génératrice ouverte à tous les germes. Pour le moment, un seul point nous intéresse dans cette description : les cinq pierres-fiches au sommet du *tumulus*.

Rapproché du tombeau de Daktylos, qui ne serait que le sein d'une mère divine, ainsi que la fureur d'Oreste nous a autorisé à le conclure, et ramené à sa vraie origine, aux filles publiques, qui ne sont ici que pour figurer la grande prostituée des temps primitifs ou la terre-mère sans époux, ce *tumulus* d'Alyatte est, lui aussi, un symbole de maternité. Dès lors il y a lieu de conjecturer que les cinq termes qui le couronnent sont autant de daktyles ou doigts, et que, pris dans leur ensemble, ils forment une main ouverte. Nous avons de la sorte dans ce monument une main d'Alyatte, comme nous avons vu ailleurs une main d'Absalom.

L'analogie nous ferait induire que les cinq cippes dont il est parlé dans Strabon (2), et qui s'élevaient sur le *polyandron* d'Opunte, dans le pays des Locriens, près des Thermopyles, appartenaient à la même filiation de symboles que celles du tombeau d'Alyatte. Ce *polyandron*, ainsi que le nom, s'il est grec, l'indiquerait suffisamment, était un *tumulus* commun à un certain nombre de morts. L'inscription

(1) Voir Bachofen, *Das Mutterrecht*.
(2) Page 425.

qui se lisait sur le premier des cinq termes en question le disait positivement :

« La métropole des Locriens amis des lois, Opunte, possède les guerriers qui moururent jadis pour défendre la Grèce contre les Mèdes. »

Si cette inscription n'a pas appliqué à des souvenirs plus récents ce qui était d'une époque plus ancienne, il faudrait en inférer que, au début des guerres médiques, lorsque Léonidas succomba si généreusement aux Thermopyles, l'usage des tombelles existait encore au nord de la Grèce. Néanmoins, ce n'était pas le tombeau des héros spartiates, puisque le roi Pausanias fit transporter leurs corps à Sparte quelques années après la bataille (1). Était-ce donc le même que celui qui aurait porté aussi cette autre inscription :

« Ici, contre trois millions d'hommes combattirent quatre mille Péloponnésiens » ?

Nous ne saurions le décider. La solution, du reste, quelle qu'elle fût, importerait peu à l'objet de notre thèse.

II.

L'antre n'est pas seulement l'hiéroglyphe de la matrice divine, dans laquelle commence et s'informe la vie physique. Là encore, par une de ces applications morales du sens originel des mythes, si fréquentes et je dirai presque inévitables dans ces temps primitifs, où l'idée et le symbole ne faisaient qu'un, débute la vie de l'esprit. C'est dans la grotte du centaure Chiron, sur le flanc du Pélion ou sur

(1) Pausanias.

les bords escarpés de la mer Maliaque, que le premier enseignement est donné ; c'est là que le fils de l'Océanide Philyris apprend aux hommes les arts et les sciences : musique, magie, divination, astronomie et médecine. Achille y fut élevé ; tous les héros et les anciens sages de la Grèce y reçurent l'initiation : Céphale, Phénix, Aristée, Amphiaraüs, Hercule, Milanion, Nestor, Pélée, Thésée, Jason, Méléagre, Hippolyte, Castor et Pollux, Machaon et Podalyre, Mnesthée, Diomède, Palamède, Ajax, Télamon, Ulysse, Antiloque, Medios, Protésilas. Des dieux même figurent au nombre des disciples du centaure, tels que Esculape, Bacchus et Cocyte.

L'étymologie du nom de Chiron, de χείρ = main, reporte l'origine du mythe à une époque où le langage, n'ayant pas encore les formes déterminées du discours proprement dit, et l'accompagnement du geste étant indispensable à la précision de la parole, le signe démonstratif et l'organe démonstrateur jouaient un rôle tout à fait essentiel. Il ne saurait donc y avoir lieu de s'étonner que la main ait été prise pour qualifier l'enseignement et la doctrine, quand, d'autre part, on voit la même idée s'attacher encore aux doigts de la droite, la main savante ou indicatrice. C'est, en effet, au radical formateur des termes *dig-itus* et *dex-tera* qu'appartiennent en sanscrit *dic, montrer, indiquer* et *dire ; diç*, la chose *indiquée*, un point quelconque sur la terre ou dans l'espace céleste ; en grec, δείκ-νυμι, *montrer ;* δικ-η, la chose *enseignée* ou *mesurée*, sagesse et justice ; διδασκω, διδασκαλος, etc. ; en latin, *dic-ere, in-dic-are, doc-ere,* etc.

A la main et aux doigts de la main se rattachent aussi les Dactyles idéens, au nombre de cinq, selon les auteurs

qui les désignent par leurs noms (1), ou de dix, en comptant pour autant de sœurs les doigts de la main gauche : c'est à ce dernier nombre qu'il est fait allusion par les *Daçagvah* ou les Dix du Rig-Véda, qui sont, au fond, autant de Daktyles. Ces Daktyles, en effet, comme le centaure Chiron, étaient des initiateurs, enseignant tout à la fois, dans des grottes souterraines, avec l'art nouveau de la métallurgie, la médecine, la musique, les lettres et les nombres : *Dactyli inventores litterarum et numerorum* (2). Ce furent eux qui élevèrent Jupiter, et ce fut à leur école qu'Orphée apprit les principes de la théurgie.

Rapprochés l'un de l'autre, le nom de Chiron et celui des Daktyles s'expliquent donc réciproquement, et l'on ne peut guère contester l'exactitude des étymologies proposées, surtout si l'on tient compte de ce que rapporte la fable du haut enseignement donné par le centaure et les frères idéens. D'autre part, on ne trouvera pas trop arbitraire que, à raison du caractère qu'offrent ces derniers initiateurs ou génies de cette métallurgie dont l'origine se rattache au couchisme, nous dérivions du mot couschito-sémitique *Id*, qui veut dire main, et le nom du mont *Ida* et celui des Dactyles idéens.

Grâce à la savante analyse d'Adalbert Kuhn, il n'est plus douteux que le centaure ne soit identique au Gandharva des hymnes védiques. Or, de même que Vaé, la Parole, personnifiée en une déesse des séductions, est associée au Gandharva Hasta, qui, lui aussi, passait pour un initiateur et qui tire également son nom de la main, en

(1) Pausanias, V, 7.
(2) Isidore de Séville, *Orig.*, p. 380.

sanscrit *Hasta*, d'où l'allemand *Faust*, de même au centaure Chiron s'associent Philyra et Chariclo, l'une comme mère et l'autre comme épouse, c'est-à-dire la beauté et la grâce, autant de formes de l'enseignement. Le nom de Chariclo rappelle bien une Charite, et quant à Philyra, « c'est, dit M. d'Eckstein (1), la beauté magique qui s'unit à l'industrie ouvrière et à la sagesse née dans les bois. Elle n'est donc pas seulement la mère, elle est encore l'amante ou l'amie du Philyride. »

Par analogie avec ce qui précède, nous serions tenté de relier au Gandharva Hasta et au centaure Chiron la légende germanique du docteur Faust, le fameux magicien enchanteur, dont le nom renferme de même l'idée de main, ainsi que nous venons de le voir, et qui est demeuré en Allemagne un type de savant universel. De cette manière, la beauté magique d'une Hélène et la douce figure d'une Marguerite, dans le récit de Wiedmann et dans le drame de Gœthe, répondraient à la Gandharvi du Hasta ou Su-hasta védique, à la Philyra et à la Chariclo du Chiron grec. Le conteur qui a le premier mis en œuvre, dans une pensée d'édification, la légende de Faust, légende dont la haute antiquité ne nous paraît pas douteuse, a singulièrement altéré ou reproduit dans un état fort trouble d'altération, il est vrai, ce trait saillant du mythe; néanmoins, il est encore difficile de méconnaître, dans les circonstances au milieu desquelles il fait apparaître Hélène, un souvenir de cette grâce féminine qui, sous la forme des Gandharvis védiques et des jeunes filles consacrées (*Kourai*

(1) *Sur les sources de la cosmogonie de Sanchoniaton*, 1re partie, dans le *Journal Asiatique* de 1858.

agnai) du Centaure, attirait la jeunesse du pays à l'enseiguement de la guha ou de la grotte des bois. C'est à de jeunes étudiants, venus pour visiter Faust, que l'art magique du sombre docteur, évoquant la belle Tyndaride, « la fit voir personnellement en sa forme et stature. » Ce point est caractéristique. Voici, du reste, tout le passage, dans le vieux français de la traduction de Palma Cayet :

« Au jour du dimanche, des étudiants vinrent, sans être invités, en la maison du docteur Fauste, pour souper avec lui, et apportèrent avec eux des viandes et du vin, car c'étaient gens de dépense volontaire.

« Comme donc le vin eut commencé à monter, il y eut propos à table de la beauté des femmes, et l'un commença de dire à l'autre qu'il ne voulait point voir de belles femmes, sinon la belle Hélène, de Grèce, parce que sa beauté avait été cause de la ruine totale de la ville de Troie, disant qu'elle devait être très-belle, de ce qu'elle avait été tant de fois dérobée, et que pour elle s'était faite une telle élévation.

« Le docteur Fauste répondit : « Puisque vous avez tant « de désir de voir la belle personne de la reine Hélène, « femme de Menelaüs et fille de Tyndare et de Léda, sœur « de Castor et Pollux, qui a été la plus belle femme de la « Grèce, je vous la veux faire venir elle-même; que vous « voyiez personnellement son esprit en sa forme et stature « comme elle a été en vie. »

« Sur cela, le docteur Fauste défendit à ses compagnons que personne ne dît mot et qu'ils ne se levassent point de table pour s'émouvoir à la caresser, et sortit hors du poêle.

« Ainsi, comme il entrait dedans, la reine Hélène, sui-

vait après lui à pied, si admirablement belle, que les étudiants ne savaient pas s'ils étaient eux-mêmes ou non, tant ils étaient troublés et transportés en eux-mêmes.

« Ladite Hélène apparut en une robe de pourpre noire précieuse; ses cheveux lui traînaient jusques en bas, si excellemment beaux, qu'ils semblaient fin or, et si bas, qu'ils venaient jusques au-dessous des jarrets, au gros de la jambe, avec de beaux yeux noirs, un regard amoureux et une petite tête bien façonnée, ses lèvres rouges comme des cerises, avec une petite bouche, un beau long cou blanc comme un cygne, ses joues vermeilles comme une rose, un visage très-beau et lissé, et son corsage longuet, droit et proportionné. Enfin, il n'eût pas été possible de trouver en elle une seule imperfection. Elle se fit ainsi voir par toute la salle du poêle, avec une façon toute mignarde et poupine, tellement que les étudiants furent enflammés en son amour, et si ce n'est qu'ils savaient que ce fût un esprit, il leur fût facilement venu un tel embrasement pour la toucher. Ainsi, Hélène s'en retourna avec le docteur Fauste hors de l'étuve. »

Mais dans la légende, comme dans le mythe, c'est d'autre chose que d'un pur esprit, d'un simple fantôme qu'il est question : les symboles de la fable sont des êtres en chair et en os. De même que Chariclo est l'amante de Chiron, l'homme de la *main,* de même Hélène sera l'amante de Faust, l'homme de la *main* aussi :

« Afin que l'esprit donnât du contentement au docteur Fauste avec sa misérable chair, il se présenta à lui environ à la minuit, comme s'il s'était éveillé, la figure de la belle Hélène de Grèce, toute telle que ci-devant il l'avait représentée devant les étudiants, et se mit en son sein, étant

une stature toute pareille d'alors, avec un visage amoureux et charmant. Comme le docteur Fauste vit cela, il se rendit son prisonnier de cœur, tellement qu'il eut amitié avec elle et la tint pour sa femme de joie, qui lui gagna tellement l'amour, qu'il n'eût pu avoir sa vue hors d'elle, et enfin elle devint grosse de lui et enfanta un fils dont le docteur se réjouit fort. »

Dans la seconde partie de Faust, Gœthe, reprenant la tradition légendaire de Wiedmann, semble avoir entrevu un côté de la signification du mythe. Hélène, qui reparaît ici, n'est, dans toute la suite du drame, il est vrai, qu'un amour de tête, un amour de rêve et de folie, qui succède dans le cœur du docteur à son amour tout humain pour Marguerite; mais on n'en est pas moins étonné de voir le poète faire intervenir, à propos de cette même Hélène, le centaure Chiron, à qui Faust demande de lui découvrir la demeure de la toute belle, et l'antre de Perséphone, sur le flanc de l'Olympe, où Hélène réside avec ses femmes :

« La beauté n'est rien, dit Chiron ; la grâce seule est irrésistible. Telle était Hélène quand elle s'assit sur un dos de coursier. »

Toute transformée qu'elle est, cette Hélène, que le Centaure a autrefois connue comme une Charis ou une Grâce, ne rappelle-t-elle pas la Chariclo, amante de Chiron? On a peine à croire que le poète n'ait pas voulu les identifier, tant ses paroles semblent précises à cet égard :

« Et tu l'as portée? ajoute Faust. — Elle! dit Chiron; oui, sur ce dos même où tu es assis. Elle se tenait comme toi à ma chevelure, où elle plongeait ses blanches mains, rayonnante de charmes, délices du vieillard. — Elle avait

ans alors, n'est-ce pas? — Prends garde, reprend
on; les philologues s'illusionnent et trompent les
es. C'est un être à part que la femme mythologique;
ète la crée selon sa fantaisie. Elle ne sera jamais ma-
, jamais vieille; elle a toujours cet aspect séduisant
éveille les désirs. On l'enleva jeune, et vieille on la
e encore. En un mot, pour le poète, le temps n'existe
— Ainsi, dit Faust, le temps n'eut sur elle aucun
re! Achille la rencontra bien à Phéra, en dehors de
espace de temps. Quel singulier bonheur! cet amour
onquis sur le destin. »

e allusion mal définie dans le récit de Wiedmann,
le ne se rattache à rien, que rien n'explique et qui
rait bien être un fragment tronqué et mutilé de la
tion élaborée par l'inintelligent conteur, me semble
eler, quoique de fort loin, le lac Daskylitis dont il va
question, et qui joua, dans une période plus récente,
le de la grotte primitive. Parlant de l'enfant issu de
et d'Hélène, Wiedmann ajoute :

Comme il vint à la fin de sa vie, cet enfant s'engloutit
de même que la mère. »

c'est ce passage de la légende qui semble avoir
éré à Gœthe l'idée de cet étang au fond de la forêt,
lequel fut noyé l'enfant de la pauvre Margue-

Gandharva était originairement le cheval du sacrifice :
ot contient cette signification, et le centaure grec, à
is homme et cheval, la rappelle à moitié. Il avait
lacé le sacrifice de l'homme, car il semble qu'il n'y
a'à cela que puisse faire allusion un point essentiel du
e de Gygès.

« Gygès, suivant le récit de Platon (1), était un des bergers au service du roi qui régnait alors en Lydie. Après un grand orage où la terre avait éprouvé de violentes secousses, il aperçut avec étonnement une profonde ouverture dans le champ même où il faisait paître ses troupeaux; il y descendit, et vit, entre autres choses extraordinaires qu'on raconte, un cheval d'airain creux et percé à ses flancs de petites portes, à travers lesquelles, passant la tête, il aperçut dans l'intérieur un cadavre (d'homme) d'une taille en apparence plus qu'humaine, qui n'avait d'autre ornement qu'un anneau d'or à la main. Gygès prit cet anneau et se retira. C'était la coutume des bergers de s'assembler tous les mois, pour envoyer rendre compte au roi de l'état des troupeaux; le jour de l'assemblée étant venu, Gygès s'y rendit et s'assit parmi les bergers avec son anneau. Or, il arriva que, ayant tourné par hasard le chaton en dedans, il devint aussitôt invisible à ses voisins, et l'on parla de lui comme d'un absent. Étonné, il touche encore légèrement l'anneau, ramène le chaton en dehors et redevient visible. Ce prodige éveille son attention; il veut savoir s'il doit l'attribuer à une vertu de l'anneau, et des expériences réitérées lui prouvent qu'il devient invisible lorsqu'il tourne la bague en dedans, et visible lorsqu'il la tourne en dehors. Alors, plus de doute : il parvient à se faire nommer parmi les bergers envoyés vers le roi; il arrive, séduit la reine, s'entend avec elle pour tuer le roi et s'empare du trône. »

Tel qu'on vient de le lire, ce mythe n'appartient plus

(1) *République*, II. J'emprunte la traduction toute faite et très-bien faite de Cousin.

exclusivement à la période chthonienne proprement dite ; c'est la forme nouvelle de celui du Gandharva ou Centaure, appropriée à d'autres circonstances. Il y a là un souvenir de l'âge de bronze. Gygès, en effet, était fils de Daskylos, d'après Hérodote (1) et Pausanias, ce qui autorise la conjecture suivant laquelle l'abîme où il descendit pourrait bien être le lac Daskylitis, ainsi que le pense M. d'Eckstein (2). Or, comme fils de Daskylos, Gygès se relie aux Dakchas védiques et aux Daktyles idéens, et le lac Daskylitis à l'idée d'école par ses éléments lexiques. Ce Gygès est donc un initiateur au même titre que le Centaure et le Gandharva, auxquels il succède dans une période secondaire, et par conséquent il représente, lui aussi, l'enseignement. Le roi Candaule, qu'il détrône, ne me paraît être, du reste, qu'une forme dialectique de Gandharva et du Centaure. En prenant la prononciation du terme védique pour ce qu'on la donne et la rapprochant de la prononciation des mots Kentauros et Candaulès en grec moderne, on obtient la progression suivante, qui paraît identifier ces trois noms : GANDHARV-*as*, KENDAVR-*os*, KANDHAVL-*ês* (3).

Quant au cadavre d'homme renfermé dans le cheval de bronze, il nous paraît, avec la substitution de Gygès à

(1) I, 8 ; IV, 21.

(2) *Sur les sources de la cosmogonie de Sanchoniaton*, dans le *Journal asiatique* de 1858.

(3) Tzètzès (*Cram. Anecd. Oxon.* 3, 331) assimile Candaule à Hermès κύναγχος ou l'*étrangleur de chiens*. Pour retrouver ce sens dans le mot de Candaule, les étymologistes ont imaginé un composé *can-davl*, dont la première partie représentée par le sanscrit *çvan*, lat. *can*, et la seconde par le slave *daviti*, « étrangler » prés. de l'indic. première pers. en russe *davliu*. V. Curtius, *Griech. Etym.*, p. 146. Le rapprochement lexique que nous venons d'établir entre le

Candaule, indiquer la transition d'un âge à un autre, de l'époque des sacrifices humains à celle de l'*açwamedha* ou sacrifice du cheval, époque que nous assimilerons, si l'on veut bien nous le permettre, à l'âge d'airain : la circonstance du bronze, dans le mythe dont il s'agit, autorise, du reste, cette assimilation. Peut-être faut-il voir aussi, dans cette substitution, le triomphe d'une race sur une autre, qui n'aurait fait que continuer, sous une dénomination nouvelle, la tradition locale (1).

Les mythes modifient leur physionomie à mesure qu'ils se développent, et les formes variées qu'ils affectent ne sont souvent que le résultat de leur passage à travers de nouveaux milieux ou des milieux différents. Chaque âge, chaque variété d'une même famille y impriment le sceau de leur caractère et de ce qui leur est propre, de sorte que, quoique issus dans des conditions de simple fiction ou image des choses, ils reproduisent fréquemment par quelques côtés une réalité historique. La plupart n'étaient, dans le principe, que des espèces d'hiéroglyphes animés de faits purement physiques, des métaphores concrètes et vivantes ; mais, en s'éloignant de leur source, il se sont grossis de tant d'éléments divers, qu'il est souvent difficile de démêler la nature de ces apports. L'histoire et la fable

Centaure et Candaule n'est peut-être pas rigoureusement conforme aux règles étymologiques ; aussi ne le donnons-nous point comme un fait d'étymologie. Dans tous les cas, il paraît difficile de contester que Candaule ait été un centaure, et plus difficile encore de voir en lui un « étrangleur de chiens » et d'expliquer son nom par le composé latino-slave en question.

(1) Dans tout ce qui précède il est fait abstraction du côté solaire du mythe du Gygès. Nous n'avons voulu en faire ressortir, pour les besoins de notre thèse, que le côté chthonien.

s'y mêlent à un égal degré, en réagissant réciproquement l'une sur l'autre : la fable y a donné à l'histoire le revêtement de ses symboles, et l'histoire a appliqué les symboles de la fable à l'énonciation de ses données. Ce qui était une propriété physique dans le mythe est devenu, en passant à d'autres significations, un qualificatif abstrait, ou tout au moins un déterminatif d'un ordre plus élevé. C'est, du reste, un procédé qu'on retrouve jusque dans le christianisme, qui a fait de l'histoire de Jésus, en une foule d'endroits, la paraphrase d'anciennes figures bibliques. Renfermé dans ces limites, le système d'Evhémère ne serait donc pas tout à fait dépourvu de raison : s'il est absurde de faire des personnages de la mythologie autant de héros historiques, peut-être ne serait-il pas moins déraisonnable, en effet, de refuser une part d'influence aux événements réels dans le tissu des combinaisons mythiques.

Une question se pose d'elle-même au sujet des mythes dont il vient d'être parlé. C'est celle-ci : par quelle série de transformations le cheval est-il arrivé jusqu'à signifier l'enseignement ?

Pour y répondre, nous devons rappeler ce qui a été dit au commencement de ce travail. Il y a, en effet, dans l'association de Chiron, moitié homme et moitié cheval, avec la grotte-matrice, centre d'initiation à la vie morale, une rencontre de deux courants opposés : l'un est parti de la terre, et l'autre est venu du ciel. Le premier appartient aux cultes chthoniens, à ces religions sacerdotales qui, abstrayant les rapports naturels, conclurent à la cause productrice par analogie avec le mode de fécondation des sexes. L'*Yoni* et le *Lingam* du sivaïsme, l'*Yn* et l'*Yan* des Chinois, toutes les abstractions du kteis et du phalle, en

un mot, ne furent que des applications de cette manière de concevoir la notion de cause. C'était, du reste, au début de la spéculation, quand l'analyse n'avait encore touché à rien, le symbole qui se présentait le plus naturellement : on posa l'union sexuelle comme principe des choses, parce que, en effet, l'esprit humain, de lui-même, était incapable de conclure de quoi que ce fût, dans les rapports observés, à une création aussi transcendante que celle de la Bible. Or, si l'on exclut l'idée de création, une fois la cause admise, il ne reste plus qu'à poser l'idée de génération. C'est de cette dernière qu'est dérivée, dans des temps plus avancés, la notion de loi, et que s'est développé ce grand principe de l'école stoïcienne : que tout est devenu et résulte de l'enchaînement des causes. Mais lorsque notre race aryenne, plus jeune, plus indépendante, se trouva en contact avec ces religions, au lieu de s'y plier, elle les éleva à sa propre hauteur et en détourna les symboles en d'autres applications. L'étude des Védas et des mythologies exclusivement aryaques prouve que cette race en était encore, quand le contact eut lieu, aux simples formes de ses sensations. Elle n'avait pas abstrait le divin de la nature extérieure et apparente, et ses dieux n'étaient que les images mêmes des choses. Ce ne fut que plus tard, dans l'Inde et dans toute l'Asie, par l'effet de l'influence croissante du dogmatisme des races assujetties, que ce premier état s'altéra peu à peu. En Grèce, une plus forte constitution individuelle des peuples préserva davantage la nature primitive des conceptions religieuses.

Or, pour les Aryas, le Divin était surtout dans les régions supérieures du ciel : le jour, l'éther, la lumière, tous les phénomènes atmosphériques. Ce sont, en effet, ces

grandes choses extérieures qui frappent d'abord les sens : l'idée de cause est une réaction de l'esprit contre les impressions du dehors, et n'appartient par conséquent pas à la période de commencement. La plupart des drames mythologiques de cette race ne sont donc que des tableaux animés de la vie des cieux. Dans ces tableaux, les rapports terrestres se trouvent transformés en personnages divins et en actions divines, jouant exactement des rôles analogues à ce qu'on avait pu observer ici-bas. Là, nulle transcendance, rien qui sorte de l'observation immédiate; tout y est obtenu par comparaison directe avec les phénomènes sensibles environnants et les pratiques de la vie réelle. Et lorsque, dans une période ultérieure, par suite du contact dont il a été parlé avec les religions sacerdotales, la question de cause s'imposa à l'esprit de nos pères, ce furent les cultes chthoniens qui en fournirent la donnée. Mais le génie aryen, réagissant avec cette donnée même contre les impressions qui lui étaient propres et dont il était plus fortement pénétré, grâce à une plus grande vigueur de conception et plus de consistance que ne paraissent l'avoir été, dans leur période de début, les races plus molles, ses voisines, le génie aryen, disons-nous, reporta au ciel la cause génératrice et la posa dans ses dêvas ou dieux de l'atmosphère. C'est de cette association de la donnée chthonienne avec les formes particulières au Divin chez ceux de notre race que sont résultés les accouplements du phalle et du kteis dans les régions supérieures, considérés comme générateurs de la vie des deux mondes. Quelquefois la substitution de la forme s'est faite dès ici-bas, et c'est cette transformation qui a prévalu dans les combinaisons symboliques : le procédé de frottement en usage

parmi les peuples de race blanche pour produire le feu a, par exemple, fait naître l'idée de l'arbre-nuée fécondé par le rayonnement ithyphallique de la lumière. Dans ce dernier cas encore, néanmoins, la donnée de cause est, selon nous, d'origine étrangère.

Constatons maintenant, dans le mythe du Centaure, l'application de ces procédés.

Le héros à l'anneau d'or, anneau dont le chaton rend celui qui le porte visible ou invisible à son gré, ne saurait être que le soleil, auquel les Aryas donnaient deux faces, l'une brillante et l'autre obscure : ils s'imaginaient qu'arrivé, le soir, au terme de sa carrière, il faisait un demi-tour sur lui-même et reprenait, avec la face obscure de notre côté, le chemin qu'il avait parcouru dans le jour. Par conséquent, c'était bien aussi un Gandharva ou Centaure, en sa qualité de substitué de Candaule. M. Adalbert Kuhn, en effet, après avoir démontré l'identité des Gandharvas védiques avec les Centaures de la mythologie grecque, a parfaitement établi que Gandharva est le nom du soleil considéré au moment où il repose au milieu des nuées, qui figurent ses femmes. Quant aux Gandharvas en général, ces représentants primitifs de la race impie et brutale des Centaures, ce seraient les nuages noirs chevauchant dans le ciel. En faisant d'Ixion, dans lequel on ne saurait méconnaître un autre aspect du soleil, le père de ces mêmes Centaures, la fable semble, du reste, autoriser cette interprétation (1). Il est certain, d'autre part,

(1) Dans la fable, Akmon personnifié est le père d'Uranus, et même, d'après Eusthate, 1150, 59, le père de Cronos, en tant que celui-ci est pris pour le ciel déterminatif du temps.

qu'une des mille formes sous lesquelles fut considéré le tonnerre figure un galop de chevaux sur le pavé céleste. Le ciel est dès lors ici un Akmôn ou roche dure sur laquelle frappe le sabot des coursiers. C'est, d'ailleurs, le sens que donne l'étymologie du terme même d'Akmon (ἄκμων), qui se rattache au sanscrit AÇMAN « *pierre* », et qui est donné pour un équivalent d'*Ouranos*. Akmon répond ainsi au firmament ou étendue solide de la Genèse, en hébreu *raki'a* (רָקִיעַ), formé du verbe *rak'a* (רָקַע), dont la signification est exactement celle du latin *conculcare*.

Akmôn fut encore l'enclume du forgeron de la grotte, du Twaśṭr terrestre, élevé plus tard par les Aryas au rôle de forgeron céleste, producteur de toutes les formes sensibles : le sens d'enclume est même celui qu'affecte le plus ordinairement ce mot en grec. Aussi figure-t-il dans la mythologie au nombre des puissances métallurgiques. Là, il est daktyle, et ce qui nous paraît caractéristique à cet égard, c'est que, dans certaines traditions se rattachant aux Cercopes jumeaux, il alterne avec Candaulos et redevient, dans cette nouvelle forme, un Gandharva ou Centaure de la grotte. Ovide (1) qualifie d'*acmonide* un des cyclopes forgerons de l'antre. Mais, dans cette variante, le sens d'enclume est une dérivation de celui de roche ou pierre, et n'a été obtenu, croyons-nous, que par comparaison. C'est de la pierre qu'est sortie la première étincelle; c'est elle qui, aux yeux des populations antéaryennes du premier âge, passait pour recéler le feu, considéré comme principe de la vie, et qui était, par conséquent, la divine matrice, le sein béni où le Divin prenait corps,

(1) *Fastes*, 4, 288.

la mère des dieux, enfin, comme à Pessinonte. Pour les Aryas, qui avaient placé ce même Divin dans la région atmosphérique, et aux yeux desquels le feu était originaire de cette même région, quand l'idée de cause se détermina dans leur esprit, il était tout naturel qu'ils transportassent au ciel le symbole de la pierre, emprunté par eux aux cultes sacerdotaux, et qu'ils fissent du ciel, envisagé sous ce rapport, une pierre ou roche dure. Dès lors que pour eux l'éclair était ce feu céleste qui, sous forme phallique, fécondait la terre-nuée dans l'orage, et que le tonnerre figurait un galop de chevaux, le même éclair devait être l'étincelle jaillissant sous les pieds des coursiers de l'atmosphère. Que l'on se reporte ensuite à la signification primitive de Varouna, d'Ouranos, d'Océan, du Triton, qui contiennent le sens ou l'idée d'eau, ainsi qu'à celle de tous les fleuves et lacs divins, d'abord entendus des eaux dans les régions supérieures, et l'on aura de la sorte, en rapprochant cette signification de ce que nous venons de dire, l'explication de tous les chevaux marins de la mythologie.

Vienne après cela l'époque métallurgique, l'âge du bronze, et l'étincelle, au lieu d'être produite par le sabot des coursiers chevauchant sur le pavé céleste, le sera par le Twaśṭr ou forgeron. Les Aryas auront transporté au ciel leur procédé de transformation des rapports terrestres. Le ciel passe alors à l'état d'enclume, et de là cette seconde signification d'Akmon (ἄκμων) en grec (1). De son

(1) L'étymologie d'Eustathe, qui fait d'*Akmon* une épithète et le rattache à ακαμας, *infatigable*, ne nous paraît pas admissible, et les raisons de Welcker (*Griech Gœtterl.*, I, 140) et de Pott (*Wurzel Wœrterb*, I, p. 104), qui paraissent partager cette opinion contre Roth, ne nous ont pas convaincu.

côté, le Gandharva ou Centaure, de cheval qu'il était, cheval producteur de l'éclair considéré comme étincelle jaillissant de la pierre ou du roc, devient le Twaśṭr ou forgeron céleste. Puis, en combinant les deux aspects du mythe, on obtient un Gandharva-Twaśṭr, c'est-à-dire un instituteur de la grotte souterraine, moitié homme et moitié cheval.

Un fait qui nous paraît justifier ce point de vue, c'est que le Twaśṭr, qui ne fut d'abord que le charpentier, de la racine TWAKŚ « *fendre* », et qui était devenu ultérieurement, au début de l'époque métallurgique, le forgeron de l'antre, un Daktyle batteur de métaux, prend dans le ciel, où l'a élevé le génie aryaque, toutes les formes du Gandharva et y succède à ses fonctions. Là, il n'est plus seulement l'habile ouvrier qui fabrique les armes des dieux, façonne les coupes de leurs libations et forge les foudres d'Indra (1), comme Vulcain forge celles de Jupiter; il n'est pas seulement non plus, dans un sens plus abstrait et, par conséquent, de date plus récente, celui qui donne à toutes choses leurs formes et départ à tous les êtres de la création l'étincelle vitale, germe de force et d'énergie (2), qu'il a tirée de l'enclume céleste; il est encore, par suite d'une extension de cette dernière idée, un des *âpris* ou qualificatifs symboliques d'Agni = le feu; il est *Viçwakarman,* l'auteur de tout, comme soleil, et, par analogie avec les coursiers qui, battant le pavé du ciel, en font jaillir la lumière, il est aussi le cheval solaire. C'est sous cette forme

(1) Rig-Véda, I, 32, 2; I, 52, 7; I, 61, 6; V, 31, 4; X, 48, 3; I, 85, 9.

(2) Rig-Véda, III, 55, 19.

qu'on le voit poursuivre de ses amoureux désirs la cavale Saranyu dans la nuée qu'il féconde (1). Ici, l'assimilation est complète; le Twaśṭr s'est identifié entièrement au Gandharva, dont nous avons dit qu'il était le soleil au moment où il reposait au sein des nuées considérées comme ses femmes.

Ramené des régions supérieures à l'expression symbolique de rapports purement humains, le Gandharva, associé en idée au Twaśṭr de la grotte, passe donc tout naturellement à l'état de maître ès-arts moitié homme et moitié cheval : il est Centaure et Chiron tout à la fois.

Des considérations de tout ordre semblent avoir concouru à faire des nuées une réunion féminine de nymphes, amantes ou épouses du dieu qui lance les traits; par exemple, leur opposition idéale vis-à-vis du soleil, dont le rayonnement fécondateur reproduit l'image et l'énergique vertu du phalle, ou encore l'idée de grotte-matrice reportée dans les hauteurs atmosphériques, où elle s'oppose au Gandharva céleste, comme ici-bas au Gandharva-Twaśṭr et au centaure Chiron.

Le premier de ces rapports se justifie par la comparaison avec d'autres mythes. Je ne citerai qu'un trait. Dans un travail sur l'origine des dénominations ethniques de la race aryenne, je crois avoir établi que Pan était originairement un dieu solaire et se rattachait au sanscrit Bhanu, qui signifie le soleil et qui, en tant que personnification, fut ultérieurement un des douze *Adytias* ou soleils de l'année. C'est sur les montagnes, en effet, qu'il apparaît d'abord, le

(1) Kuhn, *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, I, p. 439-470.

front couronné de cornes brillantes. De là il descend ensuite, les yeux souriants, la face colorée, tantôt glissant à travers les touffes épaisses de la forêt, tantôt se jouant sur la pointe des rochers ou dans l'onde des torrents. De son regard aigu il fait disparaître les animaux de nuit, et la peau ensanglantée du lynx aux cent yeux, image du ciel étoilé qu'il éclipse, couvre ses larges épaules. Or, dans l'hymne homérique, ce même Pan est associé aux nymphes, qui ne symbolisent pas seulement les eaux courantes du flanc des montagnes, mais qui nous paraissent avoir été aussi les eaux célestes : les sommets que dorent les premiers rayons du soleil peuvent, du reste, s'entendre également des nuages, qui sont les montagnes du ciel, selon la double signification du sanscrit *ghiri*. L'expression grecque pour qualifier l'union en question est même tout à fait caractéristique à cet égard ; elle rappelle l'aspect phallique du rayonnement solaire et pose les eaux comme des êtres femelles vis-à-vis de lui. Le mot est [illegible], et ce mot, dans la circonstance présente, a un sens que le contexte fait suffisamment ressortir ; on ne peut, en effet, l'entendre autrement que d'une union sexuelle. De toutes manières, pour le fond comme pour la forme, il répond ici au latin *feto* pour *fœto*, d'où *fetus* et *fœtus*.

Cette image du soleil poursuivant la nuée de sa flamme amoureuse se reproduit dans une foule de mythes. Nous venons de voir le Twaśṭr s'élancer, sous forme de cheval entier, sur la nymphe Saranyu. La mythologie grecque nous offre, de son côté, la scène de Poseidon et de Déméter Erinnys (1), qui rappelle tout à fait celle des hymnes

(1) Pausanias, *Arcadie*, ch. 25. — Les Thelpusiens surnomment Cérès Erinnys, et ils sont d'accord en cela avec Antimachos, qui a fait

védiques. Le dieu est ici encore un coursier, et la nymphe qu'il recherche, c'est la nuée sillonnée d'éclairs, circonstance que figurent les serpents et les autres reptiles attachés à sa tête, d'où ils semblent sortir (1). Les Phigaliens l'avaient même représentée, dans la statue qu'ils lui consacrèrent au milieu de la grotte du mont Elaïon (2), avec une tête et une crinière de cheval, ce qui, joint aux serpents et à sa qualification d'Erinnys, complète le rapport établi entre cette forme tout aryaque de la déesse et la cavale Saranyu des Védas. Or, comme Saranyu, en sanscrit, signifie tout à la fois *eau* et *nuée*, mais plus particulièrement la nuée humide entraînée par le vent d'orage (rad. *sṛ* = *aller, s'avancer*, et suffixe *anyu*), il résulte de ce rapport que Déméter Erinnys est bien la nuée chargée d'eau et sillonnée d'éclairs. L'aspect femelle des nuées en général est, en outre, confirmé par là. Apollodore, en effet, dit que, au moment où elle conçut le cheval Arion, Déméter avait la forme d'une *Erinnys* (3), c'est-à-dire d'un nuage, d'après la signification précitée du sanscrit *Saranyu*.

L'étymologie du surnom d'Erinnys proposée par Pausanias n'est donc pas la vraie ; mais les détails dont il l'accompagne sont intéresants, au point de vue de notre thèse.

un poème sur l'expédition des Argiens contre Thèbes, où il dit : C'est là qu'est situé, à ce qu'on prétend, le temple de Déméter Erinnys :

Δήμητρος τόθι φασὶν
Ἐρεννύος εἶναι ἔδεθλον.

(1) Pausanias, *Arcadie*, ch. 42.

(2) Pausanias, *Arcadie*, ch. 42, Κεφαλὴν δὲ καὶ κόμην εἶχεν ἵππου, καὶ δρακόντων τε καὶ ἄλλων θηρίων εἰκόνες προσεπεφύκεσαν τῇ κεφαλῇ.

(3) Appollodore, *Bibliothèque*, III, 6, 8.

« On raconte, dit-il, que, tandis que Déméter errait de tous côtés, à la recherche de sa fille, Poseidon la poursuivit, désirant s'unir à elle, et qu'elle, se changeant en cavale, se mit à paître avec celles d'Onkos. Mais Poseidon, s'apercevant de la ruse, prit la forme d'un cheval entier et eut commerce avec elle. Déméter en fut très-irritée ; mais ensuite elle s'apaisa, et l'on ajoute qu'elle voulut se laver dans le Ladon. C'est pour cela que deux surnoms ont été donnés à la déesse, celui d'Erinnys, à cause de son ressentiment, les Arcadiens se servant du mot *erinyein* pour signifier *se mettre en colère*, et celui de Lousia (1) de ce qu'elle s'était baignée dans le fleuve... On dit que Déméter eut de Poseidon une fille et le coursier Arion. Pour cela, Poseidon aurait été nommé Hippios (2) par les Arcadiens les premiers. »

Comme ce fut avant d'être assaillie par Poseidon que Déméter se métamorphosa en Erinnys, selon ce qui ressort du récit d'Apollodore, le ressentiment de la déesse ne peut avoir été le motif qui détermina la formation du surnom qui lui est donné. L'étymologie de Pausanias ou des Arcadiens n'est donc qu'une de ces explications après coup, comme en imaginaient les Grecs et comme Platon lui-même en a tant. Les anciens, ignorant l'histoire de leurs langues et les rapports qui les liaient à d'autres, étaient naturellement disposés à ne chercher que chez eux la raison de ce qu'ils croyaient être leur propriété exclusive.

J'ai dit en second lieu que l'idée de grotte-matrice reportée dans les hauteurs atmosphériques et placée au

(1) Du verbe λουομαι, *se baigner*.
(2) Du radical ιππος, *cheval*.

sein des nuages, où elle s'oppose au Gandharva céleste, comme ici-bas au Gandharva de l'antre, avait aussi concouru à faire des nuées un assemblage de nymphes. Nous ajouterons que c'est même cette donnée qui a déterminé l'autre rapport : le rôle de femmes assigné aux nuées n'est que la transformation de la grotte ou du centre terrestre conçu comme principe femelle.

Une fois établi dans la notion de principe premier, le Divin ne pouvait, avant la période d'abstraction, être saisi par les sens que comme producteur. Or, il n'y a devant les yeux d'autre producteur que la terre ; celui-là seul est apparent et saisissable. Au centre terrestre fut donc rattachée l'idée de cause qui, à ce premier degré de la spéculation, devait nécessairement se déterminer sous forme concrète. La terre devenait donc naturellement une source de divin, la mère des dieux. De là à faire du principe producteur un principe féminin et à conclure à la fécondation par le seul procédé constaté de l'union sexuelle, il n'y avait qu'un pas. La terre, première et sans naissance, de cause productrice qu'elle était, dans un sens absolu et neutre, abstraction faite de tout autre rapport, devint dès lors productrice fécondée ou de mère passa à l'état d'épouse ; elle fut tout à la fois la génératrice et l'amante du principe mâle. Transportée dans la grotte des eaux atmosphériques, sur le flanc de la montagne du nuage, par suite d'une substitution d'origine aryaque, elle s'y oppose au rayonnement phallique de la lumière céleste, éclair ou soleil, qui est ici encore son engendré, comme le feu issu de la pierre l'est au sein de l'antre ou du foyer terrestre. Elle a pour époux son propre fils. C'est ce qui explique la qualification de *mâtariçvan,* donnée par les hymnes védi-

ques à *Bhrigu,* qui est, comme éclair, le rayon amoureux; ce mot, en effet, paraît se composer de *mâtr* et du radical *çu* et signifier *celui qui gonfle sa mère.*

Un çloka du Rig-Veda, cité par M. d'Eckstein, est plus expressif encore :

« Le bel enfant, est-il dit de l'éclair, croît et grandit dans le sein de ses mères. Debout, il jouit de sa gloire; obliquement penchées, ses mères se renversent en arrière... Inclinées du côté du couchant, elles servent conjointement le lion qu'elles aiment et qu'elles adorent (1). »

M. Michel Bréal, qui a donné du mythe d'Œdipe une explication tout à fait satisfaisante, a oublié de traiter ce point important. Œdipe est bien le soleil, la sphinx, un de ces monstres de la même famille que la Gorgone, la Chimère, Échidna, et ce serpent Vritra de tant d'hymnes védiques qui retient les eaux célestes, dont le dieu solaire Indra est le libérateur. Pendant qu'elles sont captives du monstre, les nuées sont appelées *dasapatnîs,* les *femmes de l'ennemi;* délivrées, elles deviennent *dêvapatnîs,* les *femmes du dieu.* L'étymologie de la sphinx, que M. Bréal dérive du verbe σφιγγω, *enserrer,* paraît justifiée par la signification du monstre védique correspondant, *Vritra,* mot qui veut dire *celui qui enveloppe :* l'un et l'autre, *enserrer* et *envelopper,* feraient allusion au nuage qui retient la pluie. Quant à l'énigme proposée, ce serait la voix divine du tonnerre, ainsi que l'appelle Pindare : ce grondement sourd passait pour un langage prophétique et paraissait

(1) Rig-Véda, hymne xcv, çloka, 5. — D'Eckstein, *Journal Asiatique,* août et septembre 1858.

aussi, ajouterons-nous nous-même, reproduire dans la grotte du ciel l'oracle énigmatique de l'antre terrestre. Enfin, la montagne sur laquelle la sphinx est assise, c'est le nuage : le même mot, en sanscrit, signifie nuage et montagne. En se précipitant du haut de son rocher et se brisant à terre, le monstre figure la nue qui éclate et se résout en pluie : la sécheresse a cessé, et la peste disparaît. Les nuées délivrées deviennent les épouses du dieu libérateur : enlevées au *Dasyu* (l'ennemi), terme dont la forme paraît répondre à celle du grec Laïos, elles sont, entre les mains du vainqueur, comme le prix de la victoire.

Le *Vischnou-Pourana* reproduit cette circonstance avec des détails de fantaisie dont il est facile de la détacher.

Le fils de la terre, Naraka, nom qui implique pourtant une origine au sein des eaux de la nuée, opprimait toutes les créatures. Il avait enlevé les filles des dieux, des saints et des rois, et les tenait enfermées dans son palais. Indra en informe Krischna et lui demande de réprimer ces excès. Krischna monte sur Garouda, « celui qui se nourrit de serpents », et marche contre Naraka. Il le rencontre, le combat et le tue. Puis il s'empare de ses trésors, et il épouse toutes les jeunes filles que le tyran avait enlevées à leurs familles. « A un seul et même moment, il reçut, selon les rites consacrés, ajoute le texte, la main de chacune d'elles dans des habitations différentes. Elles étaient au nombre de seize mille cent. »

Le disque dont Krischna est armé et qu'il oppose, dans la suite du récit, à la foudre d'Indra, avec lequel il a une contestation au sujet de l'arbre Paryata qu'il veut enlever du jardin des dieux, suffirait pour convaincre, si l'ensemble

ne le faisait clairement entendre, qu'il s'agit ici d'un dieu solaire (1).

Pour rendre raison de l'inceste de Jocaste, dans le mythe d'Œdipe, il eût fallu tenir compte du rapport que nous avons indiqué. Il est évident que la nuée délivrée n'est la mère et l'épouse du soleil qu'en conséquence de la substitution de cette même nuée à la grotte-matrice terrestre.

Un fait prouve que c'est bien ainsi qu'il faut entendre l'origine du rapport dans lequel se trouve placée la nue vis-à-vis du rayonnement lumineux, feu, éclair ou soleil. Il est incontestable, en effet, que, avant de devenir une Érinnys, dans le sens que nous avons dit, Déméter était tout simplement la terre; la décomposition du mot donne, en effet, *terre-mère*, du dorien *da*, pour γα et γη (2), et de μήτηρ. Ce dernier a même ici un caractère tout spécial : il détermine l'aspect sous lequel la terre était envisagée dans Déméter, dont on faisait de la sorte une mère et productrice : à elle, ainsi qu'à leur premier principe, se rapportaient toutes les productions. Aussi était-elle en même temps la déesse de l'agriculture. Ce côté est donc premier dans Déméter. Il y a, par conséquent, lieu de conclure de là que la signification de nuée céleste, en tant qu'opposée au rayon fécondateur, a été obtenue par extension de l'idée de maternité attachée à la terre, d'où s'est déve-

(1) *Vischnou-Pourana*, liv. V, ch. 28, 29 et 30.

(2) La terre, γῆ, γέα, γαῖα, dit Preller, *Griech. Myth.*, I, p. 588, note 2, était aussi appelée δᾶ, comme dans ces dorisines usités chez les tragiques : δᾶ, ὦ δᾶ, ἀλεῦ δᾶ, φεν δᾶ. Comparez les formes doubles γέφυρα pour δίφυρα, γυφός et δνόφος, ἁγνόν et ἁδνον, πηγή et πηδή, ὕδωρ et ὑγρός, γλυκὺς et *dulcis*.

loppée celle de fécondation sexuelle, et que l'aspect féminin de la nuée est bien une substitution opérée par les cultes atmosphériques.

III.

Nous avons vu, dans le mythe de Gygès, le lac succéder à la grotte comme matrice où s'informe la lumière. L'abîme, dans lequel descendit le héros, paraît bien être, en effet, le lac Daskylitis de Strabon. Or, ce fut là que Gygès trouva, au doigt du cadavre renfermé dans le ventre du cheval d'airain, l'anneau figuratif du soleil. Ce lac n'était évidemment que la transformation de l'antre terrestre, remplacé, ainsi que nous venons de le voir, par les nuées du ciel, dont la dénomination symbolique de *guha* ou grotte du flanc de la montagne des nuages, dénomination si fréquente dans les Védas, demeure inintelligible, si l'on ne tient compte de cette substitution.

Dans les cultes chthoniens, l'étincelle est issue de la pierre : roche du centre terrestre, devenue ultérieurement la pierre du foyer. Dans les cultes atmosphériques, le feu est d'origine céleste, comme tous les dévas ou dieux; il jaillit du sein des nuées, de même que l'étincelle jaillit de la pierre. Ces faits ont été suffisamment établis. Transportés dans les régions supérieures, les symboles chthoniens y déterminent des aspects tout nouveaux, analogues à ceux des rapports terrestres : partout et toujours les cultes se conciliant par des transactions réciproques! Les dénominations restent souvent les mêmes, quand l'application en a été détournée : nous l'avons constaté pour Déméter.

C'est ainsi encore que Dakśa, le fils du Twaśtr, naît d'abord de la pierre, au sein de l'abîme, sous le marteau du forgeron, et qu'ensuite il se transforme en enfant issu des eaux supérieures :

« Le dieu (Twaśtr) créa une forme lumineuse suprême, en s'unissant, dans leur demeure, avec les eaux de la nuée, pendant qu'elles traversaient l'atmosphère (1). »

Il est hors de doute que ce Dakśa, dont le védisme a élevé le symbole à la hauteur de sa manière propre d'envisager le Divin, était originairement un Daktyle, par conséquent une forme chthonienne. C'est l'idée que son nom implique, et c'est aussi ce qui ressort de tout le mythe.

Dans les hymnes, le terme de Dakśa s'applique généralement à Agni ; mais c'est surtout comme dieu aux formes universelles, ouvrier producteur de ces mêmes formes, et comme maître du foyer céleste ou Daktyle de l'atmosphère, qu'il le qualifie. Dans cet état, Agni est surtout générateur. A lui se rapporte dès lors la cause première dont nous savons que l'idée appartenait dans le principe à la grotte-matrice.

Néanmoins, comme le mot est évidemment arya, puisqu'on en retrouve les radicales, avec un sens général identique, dans toutes les branches de la famille indo-européenne ; comme, d'ailleurs, la signification en est parfaitement définie et qu'elle n'a besoin, pour s'établir, d'aucune sorte d'appui étranger, il y a lieu de conclure que le mythe de Dakśa est un composé d'éléments lexiques tout à fait propres appliqué à l'expression de rapports importés d'ailleurs.

(1) Rig-Véda, I, hymne xcv, çloka, 8.

En d'autres termes, les Aryas, tout en subissant les dogmes chthoniens, se les sont appropriés par des dénominations de leurs langues. Nous en avons vu un exemple plus haut dans le mythe de *Déméter* Erinnys, et cet exemple nous paraît concluant. Il est, en effet, incontestable que Déméter est la terre-mère ; mais, par sa qualification tout aryenne d'Erinnys, elle est devenue la nuée féconde. Originairement chthonienne dans l'idée, par conséquent étrangère aux conceptions primitives du Divin chez ceux de notre race, elle a été transformée extérieurement au moyen d'un terme qui, de même que pour le *Dakśa*, a produit l'illusion d'une origine aryenne. Mais cette physionomie nouvelle ne cache pas tellement les traits caractéristiques du type qu'on ne puisse reconnaître, avec un peu d'analyse, la provenance étrangère. Les naïfs chrétiens chinois du Céleste Empire, dans leurs reproductions des dogmes de l'Église, ont beau donner au Créateur biblique les saillies frontales de leur Fou-Hi, les yeux obliques, la barbe de bouc et l'abdomen arrondi qui distinguent leur race, ce Père tout puissant n'en demeure pas moins la première personne de notre Trinité.

En général, on voit dans l'histoire que, là où la transmission des idées s'est faite du vaincu au vainqueur ou par la propagande morale, comme des Juifs aux Grecs et aux Romains ou comme des Bouddhistes de l'Inde aux nombreuses populations sino-mongoliques, l'initié a traité ou reçu ces idées sous une forme propre et lui appartenant, tandis, au contraire, que là où la transmission s'est faite du fort au plus faible, par la victoire, la violence ou l'intimidation que produit dans l'esprit la supériorité morale, l'initié s'est laissé imposer, avec l'idée, la forme même de

cette idée. C'est ainsi que les dogmes bibliques et ceux de la synagogue qui ont réussi à s'introduire dans le symbole chrétien y ont perdu leur physionomie juive et sont devenus tout à fait helléniques; c'est ainsi encore que le Bouddhisme qui, au fond, est le même partout, a, selon les contrées, une physionomie différente, thibétaine au Nord, chingalaise à Ceylan, et ailleurs chinoise, mongolique ou japonaise : il n'y a pas de religion qui se soit faite toute à tous comme cette religion philosophique de la persuasion. Partout, au contraire, où l'islamisme a vaincu, il a vaincu en Arabe, et il est resté Arabe. Sans la langue et les formes sémitiques, cette religion violente perdrait la plus grande partie de son autorité. La traduction de la Bible dans nos langues vulgaires n'a pas peu contribué à détacher les esprits du catholicisme gréco-romain et à consolider le protestantisme; mais la traduction du Coran dans les idiomes des pays musulmans aurait, croyons-nous, des conséquences d'autant plus radicales que, à part le lien religieux, il y a entre ces pays beaucoup moins de rapports, comme origine et comme mœurs sociales, qu'entre nos pays chrétiens, tous de race aryenne, tous plus ou moins pénétrés d'hellénisme.

Un fait étrange, dont le Vischnou Pourana, qui l'a entouré de détails fantastiques à sa manière, a gardé le souvenir, semble faire allusion, en effet, à une hostilité qui aurait existé d'abord entre le culte du Dakscha et celui des Aryas, et qui se serait terminée par un compromis.

Dans les temps anciens, suivant les termes mêmes du Pourana, Dakscha voulut célébrer le sacrifice d'un cheval et y invita tous les Dévas; un seul fut excepté, Mahadeva ou le grand dieu, autrement dit Siva. Un des pontifes du culte sivaïte, le sage Dadhicha, à la vue des dieux ainsi assem-

blés, fut saisi d'indignation et s'écria : « Quiconque adore ce qui ne doit pas être adoré ou ne témoigne pas son respect à ce qui est digne de vénération se rend coupable d'un péché odieux. » Puis s'adressant à Dakscha, il lui dit : « Pourquoi n'as-tu pas rendu hommage à celui qui est le maître de la vie ? » — « J'ai, répondit Dakscha, déjà beaucoup de Roudras présents ici, armés de tridents... je ne reconnais pas d'autre Mahadeva. » — « L'invocation qui ne comprend pas Isa, reprit le sage, est un acte imparfait. Comme il n'y a pas de divinité supérieure à Soukara, ce sacrifice de Dakscha n'aura point lieu. » — « J'offre, dit alors Dakscha, dans une coupe d'or cette oblation, consacrée par de nombreuses prières, comme étant toujours due à Vischnou, le dieu sans égal et le souverain maître de toutes choses. »

Sollicité par sa fille à réclamer sa part du sacrifice, Mahadéva crée une sorte de génie à mille têtes, mille yeux, mille pieds et mille mains, brandissant mille massues et mille traits, et lui donne ses ordres : « Va, lui dit-il, goûter au sacrifice de Dakscha. » Le génie, auquel le texte donne le nom de Virabhadra, bondit aussitôt comme un lion déchaîné et s'élance sur le sacrifice. « D'épaisses ténèbres éclipsent les chariots des cieux, et du milieu de l'obscurité surgissent des formes nombreuses et terribles, qui poussent le cri de combat. Elles brisent et renversent les colonnes de l'autel, les foulent aux pieds et dansent parmi les offrandes. Courant çà et là avec la rapidité du vent, elles dispersent les instruments et les vases du sacrifice qui brillaient comme des étoiles précipitées du ciel. Les provisions d'aliments et de boissons destinées aux dieux, les rivières de lait, les masses de beurre, de miel et de sucre, les épices aromatiques, les liqueurs célestes,

tout fut dévoré, souillé ou jeté au loin par les esprits de colère. Tombant ensuite sur l'armée des dieux, ils la mirent en déroute, insultèrent aux nymphes et aux déesses, et firent cesser publiquement les cérémonies pieuses. »

Dakscha s'humilia et reconnut l'autorité du vainqueur. Les dieux, de leur côté, demandèrent grâce, et le sacrifice fut rétabli en l'honneur de Mahadéva.

Au premier abord, on pourrait croire qu'il ne s'agit ici uniquement que d'une lutte entre les adorateurs de Siva et ceux de Vischnou, et peut-être, en effet, les rivalités des deux cultes ont-elles fourni la forme qu'a revêtue la légende dans les temps postérieurs auxquels appartiennent les Pouranas; mais le Dakscha rappelle trop particulièrement l'époque védique, pour qu'il soit possible de se méprendre sur l'origine de cette tradition. D'autre part, en voyant, dès le début du récit, dans le Pourana en question, un pic du Merou figurer comme tabernacle de Mahadeva, on est bien forcé de reporter cette origine au berceau même de la famille hindoue, dont les plus lointains souvenirs s'arrêtent précisément à cette montagne. Or, si c'est dès le principe, *dans les temps tout à fait anciens*, suivant les termes du Vischnou Pourana, avant que la famille se fût éloignée du Merou, qu'eut lieu la lutte religieuse à laquelle il est fait allusion, il faut en conclure que Dakscha était d'une autre race que celle des Aryas et entendre par le Mahadeva de la légende les *Dévas* en général, au lieu du Siva de l'époque brahmanique. Il est certain, du reste, que, à aucune époque, les Aryas ne se sont laissé imposer par la violence une religion étrangère quelconque.

J. Baissac.

LE TASSE

DANS LA POÉSIE TAMOULE.

Au Congrès des orientalistes, tenu à Londres l'année dernière, le président de la section dravidienne, M. Walter Elliot, ancien magistrat de l'Inde anglaise, a présenté le manuscrit original (1), aujourd'hui en sa possession, du célèbre poème catholique tamoul, composé au milieu du dernier siècle par le jésuite italien C.-J. Beschi. C'est d'après ce manuscrit qu'a été publié, de 1851 à 1853, par la Mission de Pondichéry, le poème tout entier avec l'un de ses deux commentaires (2); en même temps parut une brochure de 81 pages, due à la plume de M. l'abbé Dupuis, directeur de l'imprimerie de la Mission, et intitulée: *Notice sur la poésie tamoule, le R. P. Beschi et le Témbá-*

(1) Ce manuscrit avait été acheté fort cher, au commencement de ce siècle, au fils d'un disciple de Beschi, par M. Ellis, jeune fonctionnaire anglais dans le Décan. Malheureusement M. Ellis, qui était déjà devenu le plus fort tamuliste du temps et qui composait de très-bons vers tamouls, mourut en 1818, sans que personne s'attendît à ce cruel événement. Ses papiers furent dispersés, et le précieux manuscrit fut perdu. C'est M. Walter Elliot qui l'a retrouvé trente-cinq ans plus tard.

(2) 3 vol. in-8°. — I, xvi-486-(ij) p.; II, xii-376 p.; III, xiv-568 p. — Il a été fait un tirage à part des chants I à IV (in-8°, [iv]-160 p.), et XXV à XXVIII (in-8°, [vj]-231 p.). Les chants I à IV sont accompagnés des deux commentaires; le premier est la traduction du texte mot à mot en prose vulgaire, le second l'explication générale.

vaṇi. Ce dernier mot est, en effet, le nom de l'épopée chrétienne à laquelle son panégyriste prodigue les éloges les plus enthousiastes : forme, fonds, détails, plan, épisodes, personnages, tout dans le *Têmbâvaṇi* paraît admirable à M. Dupuis qui, notamment, écrase la monotone Énéide sous le poids des 14,460 vers tamouls du jésuite-poète, non sans mêler à ses compliments l'*éreintement* obligé du paganisme.

Les missionnaires anglicans, plus impartiaux, ont, tout en admirant l'œuvre, contesté son utilité pratique. Il est certain que l'ouvrage est à peu près inaccessible au vulgaire, et que, comme livre de propagande, il est assez peu répandu et ne saurait produire que de médiocres effets. Il ne s'adresse qu'à la classe peu nombreuse des lettrés tamouls qui, par parenthèse, ne se convertissent guère. Quelle impression peut faire sur des esprits familiers avec les légendes grandioses du Mahâbhârata, du Râmâyaṇa et des Purâṇa, ce pastiche minutieux des vieilles épopées tamoules, ces rhapsodies qui ont la prétention d'indianiser les récits et les chants de la Bible? Car il y a de tout dans le *Têmbâvaṇi*, depuis des traductions libres du *Magnificat*, de l'*Ave Maria*, du *Cantique de Siméon*, jusqu'aux exploits de Samson et de sa mâchoire, de Gédéon et de ses cruches; le sujet du poème est d'ailleurs d'un haut intérêt : il s'agit de la vie de saint Joseph. Ce modèle des époux parle comme le premier venu des *muni* ou des *rchi* de l'Inde païenne, puisque païenne il y a; et le lecteur n'y trouve rien qui distingue Marie des Ahalyâ, Arundhatî, Damayantî et autres femmes illustres des récits brahmaniques. J'inclinerais volontiers à croire que Beschi, en sa qualité de jésuite appartenant à cette large école de missionnaires

que la cour de Rome condamna comme coupables de trop de condescendance envers les mœurs indoues; que Beschi qui, pendant plus de quarante ans, se fit si complètement Indien, adoptant le costume classique des pénitents, ne mangeant point de bœuf et ne frayant qu'avec les gens de *caste*, voulut simplement s'amuser à pasticher les anciennes épopées tamoules, et en particulier le *Sindâmaṇi*, la plus vieille et la plus estimée des légendes *j'âina*. On sait que les livres *j'âina* sont les plus importants et les plus remarquables de toute la littérature dravidienne.

Le *Têmbâvaṇi* est, pour le lecteur européen, l'objet d'étonnements multipliés, car rien n'est plus singulier que d'y retrouver Adam et Ève, David, Moïse, Josué, les Philistins, sous des déguisements indiens. Pour donner une idée de ces bizarreries, je vais traduire ci-après un passage très-curieux, renouvelé, non de la Bible, mais du Tasse. L'épisode est facile à reconnaître; c'est celui de la forêt enchantée où Renaud triomphe des démons après sa fuite de chez Armide (ch. XVIII de la *Jérusalem délivrée*). Voici le passage du poème tamoul; je traduis aussi exactement que possible la paraphrase du jésuite italien :

Joseph, en route avec Marie et l'enfant Jésus vers l'Égypte, arrive un jour devant un magnifique château où l'on compte jusqu'à mille colonnes superbes, entouré de jardins délicieux et comme perdu au milieu d'une forêt profonde où habitent seuls des pénitents qui reçoivent aussi bien que possible les trois fugitifs. On leur fait visiter le château qui est orné de peintures splendides. Joseph s'en étonne et demande l'origine de ces peintures : « Elles ont été exécutées, lui dit l'un des pénitents, par un grand

prince dont je vais vous raconter l'histoire », et il continue en ces termes :

30. « Le roi appelé Nîpaka (1), à la belle couronne d'or, à l'arc foudroyant pareil au croissant de la lune nouvelle, [le prince] semblable à un lion dans les longs combats où ses chevaux aux allures variées s'élançaient plus rapides que le vent, désira la pénitence dont la gloire augmente sans cesse, et vint dans le bois où naissent les fleurs.

31. « Il résolut de renoncer à la guerre incessante des [femmes] dont les beaux yeux sont sillonnés de longues raies rouges (2), et triompha de Vêl (3) (l'amour) après un combat pénible. Tel qu'un lion victorieux, il vint ici, seul, l'épée au côté, après avoir abandonné et son sceptre et sa cité royale.

32. « En approchant de ce bois aux fleurs mielleuses, dont le large front touche les nuages où la foudre gronde quand l'éclair a lui, il rencontra un vent très-fort parfumé : on eût dit que Vel, monté sur la jeune brise du sud, se présentait pour lui faire honte.

33. « Le [prince] à la poitrine ornée de bijoux d'or et de pierres précieuses s'approcha, et vit une rivière qui

(1) Transcription tamoule, *Nîbagan'* (les explosives fortes simples s'adoucissent dans l'intérieur des mots) ; de même, plus loin, *Sâsanei*. J'ai adopté l'usage, inauguré par M. Ariel, de rendre aux mots sanscrits leur forme originale.

(2) Les petits traits rouges dans les yeux, les seins extrêmement amples, la taille excessivement fine, sont les trois principales conditions de la beauté chez les femmes, suivant les Indiens.

(3) *Vel* est un mot tamoul ayant le sens de « désir », d'où par métaphore « jeune garçon » ; il se rattache à une racine en *vé* « brûler ». Les Tamouls en ont fait un des noms de Çubrahmaṇya et de Manmatha.

fordait ses ondes douces et courait, en faisant le même bruit que les anneaux de jambes [des guerriers], le long de ses deux rives aux fleurs mielleuses, pareilles à deux guirlandes. Elle entourait tout le bois, et il ne put la traverser.

34. « Pendant qu'il était là, souffrant d'impatience, il vit un éléphant dont les défenses blanches ressemblaient aux cornes de la lune, qui vint à lui et se baissa. Plein de résolution, il monta [sur l'éléphant]. Lorsqu'il en descendit, après avoir traversé [la rivière], le [monarque] aux épaules semblables à des montagnes d'or brillant vit une fourmi dévorer l'éléphant.

35. « Celui dont la poitrine avait l'aspect d'une montagne regardait cela, l'âme pleine de surprise; mais voici que la rivière aux flots ondoyants redoubla de tapage, hurla, se précipita contre le rivage aussi dur que le roc, et commença à l'inonder. A cette vue, il tira son épée et pénétra dans le bois touffu.

36. « Comme il entrait dans ce bois fleuri, où coulait le miel ainsi que dans des vases d'or, il entendit des chants agréables, accompagnés du son des luths (1) et des autres instruments de musique, et si doux, qu'ils devaient dissiper toute affliction. « Qui donc, pensa-t-il, est venu, plein « d'amour, dans ce bois fleuri et brillant? »

37. « Dans toute la forêt, les fleurs s'épanouissaient; partout la brise l'éventait doucement; toutes les fleurs versaient un miel parfumé; tous les oiseaux l'appelaient par

(1) Pour plus de commodité, je traduis par luth ou lyre les noms d'instruments indiens à cordes, mais dont je ne puis donner la description ici.

leurs chants. Il suivit un long chemin dont la beauté n'avait rien d'égal sur toute la terre, et arriva à un endroit admirable devant lequel disparaîtraient toutes les splendeurs imaginables.

38. « Au milieu, il vit un jeune arbre qui, sur tous ses rameaux superbes en leur jeunesse, ouvrait les yeux limpides de ses fleurs fraîches, pareilles à des pierreries étincelantes; tout autour étaient rangés des arbres dont les bourgeons versaient un miel abondant; là dansaient les paons joyeux, semblables aux jeunes beautés du pays.

39. « Pendant que les fleurs fraîches, épanouies et brillantes comme les étoiles, versaient un miel parfumé, il s'approcha pour regarder l'arbre magnifique qui se tenait au milieu ainsi qu'un roi; comme il se disait : « C'est le « bel arbre du sandal fleuri », il entendit des chants et le son du luth doux comme du lait. Il se retourna pour voir.

40. « Il vit venir cent belles jeunes filles épanouies, aux vêtements ornés, à la taille mince comme l'éclair, aux yeux pareils aux étoiles du ciel brillant, à la chevelure semblable aux nuages obscurs; elles sortaient de tous les arbres qui entouraient [celui du milieu], déchirant leur écorce ainsi que fait l'épi naissant (1).

(1) Je ne puis résister au plaisir de citer deux jolies strophes inspirées à des poètes tamouls par la naissance de l'épi (de riz bien entendu) :

« L'épi ineffable germe doucement; tel qu'un serpent vert qui sortirait de terre, il naît, dresse la tête comme les petites gens enrichis, puis mûrit et s'incline comme les hommes qui ont acquis la science des livres qu'ils ont étudiés ». (*Sindâmaṇi*, I, 53.)

« L'épi naissant croît comme la pensée qui explique les livres, après avoir été renfermé en soi comme l'est le sens de ces livres pour les

41. « Les [belles], dont les yeux lançaient des flammes, enveloppèrent le roi, de même que les étoiles du ciel errent brillantes autour de la pleine lune. Toutes les cent prirent le luth et la lyre, firent entendre d'harmonieux accords et se mirent à chanter avec des voix pareilles à celle de la *kuil (cuculus orientalis)* (1); elles dansaient en agitant leurs jambes et disaient ceci :

42. « Dans ce bosquet fleuri, vêtu d'arbres nombreux, « tu es venu réjouir Çâsanâ qui te désire, dont la pensée « ne t'oublie point, et que tu aimais si étroitement comme « un joyau précieux; par la joie de Çâsanâ, toute cette « forêt est aussi réjouie que si elle voyait arriver le maître « suprême! » Elles dirent.

43. « Pendant quelles chantaient ainsi sur le luth, l'arbre de sandal du milieu s'ouvrit à son tour, et il en sortit une jeune femme dont les longs yeux l'emportaient sur les glaives; elle le regarda, la figure brillante; elle ressemblait à Çâsanâ qu'il avait jadis aimée quand il suivait les chemins de Vêḷ. Il demeura stupéfait, plein de trouble.

44. « Ses yeux, semblables à des glaives et à des cyprins, brillaient, ses bijoux éclatants s'agitaient, sa longue guirlande embaumait, ses vêtements colorés resplendissaient : pareille au *tilada* (2) de Vêḷ, avec de douces paroles capa-

sages qui les étudient; il est fier comme les travailleurs qui n'ont pas la science entière; il s'étend comme le commentaire des livres, et s'incline comme les jeunes filles chastes ». (*Tiruvilaiyâḍal purâṇa*, I, 24.)

(1) Le cri de cet oiseau n'a jamais paru agréable aux Européens.

(2) Le *tilada* ou *tilaka*. C'est le signe que les dévots portent au front; pour les Çivaïstes, c'est ordinairement un cercle de cendre de bouse de vache. On appelle encore de ce nom un bijou spécial qui pend au milieu du front.

bles de dévorer l'âme en l'entraînant au plaisir, avec des regards plus cruels que le javelot rapide empoisonné, elle lui dit, d'une voix aussi harmonieuse que le luth :

45. « On t'a appelé le lion féroce; mais tu es devenu « plus cruel que le lion ! Plongeant ta large main dans « le meurtre, tu as tué mon âme faible; tu as oublié la « paume de ma main ! Voici que, te cherchant et pensant « à toi sans cesse, je suis venue à toi dans ce bois où « croissent les bambous, et tu n'as pas la pitié de t'ap- « procher de moi ! » Elle dit,

46. « et la [femme] à la bouche de lotus se mit à pleurer : elle eût ému un rocher de diamant; elle sanglottait en poussant de longs soupirs et s'affaissait en fatiguant sa taille affaiblie. « Ce sont des prestiges imaginés, pour « m'éloigner de la précieuse pénitence, par les démons « qui dévorent avec passion les âmes ! » pensa le prince des hommes; et il s'affermit dans sa résolution.

47. « Résolu, il dit : « Je couperai de mon épée tour- « noyante et j'anéantirai l'arbre qui a poussé pour me faire « fléchir ! » Et la femme à la taille mince lui cria : « Oh ! « feras-tu tomber le sandal que j'avais choisi et qui pro- « duit un doux miel? » Et elle embrassa de ses bras réunis l'arbre superbe.

48. « C'est seulement après avoir percé ce cœur blessé « par les flèches fleuries [de l'amour] que tu couperas ce « bel arbre; avec lui, tu tueras cette Çâsanâ que tu hais, « ô cruel aux flèches méchantes ! » dit-elle. Le prince, riant, répondit : « J'ai deviné la cruauté que cache ton « illusion ! » Et il lança son épée.

49. « Celle qui, pour produire le découragement, s'était montrée avec une figure ornée de guirlandes parfumées

parut [alors] avec une tête de la couleur d'Umâ (1) déchirant la nue; il lui poussa deux cents bras : cent mains brandissaient des épées, cent mains tenaient des boucliers; et elle faisait voir, dans une bouche qui sifflait bruyamment, de longues dents aiguës.

50. « Les autres femmes, qui avaient chanté harmonieusement en pinçant le luth, devinrent cent Rakcha furieux dont les yeux lançaient du feu d'une manière épouvantable; criant avec autant de bruit que la foudre qui déchire le ciel, de manière à faire trembler la terre tout autour, elles brandissaient des armes terribles teintes de sang.

51. « La lumière du ciel fut cachée comme quand se lèvent les nuages; il fit nuit; la foudre retentit, déchirant l'espace qu'elle éclairait : on eût dit qu'un combat se livrait dans les cieux; en même temps, ce bois fleuri devint aussi épouvantable que l'enfer. L'homme au cœur de diamant brilla, inaccessible à la crainte en cette heure d'angoisse.

52. « Pour m'attacher à la pénitence que j'ai entreprise, « je ne désire pas les douceurs du mal que j'ai aban- « donné; je ne crains pas les douleurs; ceci est pour moi « la *çruti* (2) », dit-il, et, se fortifiant [encore], il fit tomber, en le coupant avec son épée brillante et tranchante,

(1) Umâ ou Parvatî, femme de Çivâ, est prise souvent par les poètes tamouls comme synonyme de « couleur noire ». Il faut remarquer ce mot sous la plume d'un poète chrétien. C'est par le même abus que M. Ellis, dont j'ai déjà parlé, a pu satisfaire les scrupules de sa conscience anglicane, et composer un hymne terminé par la célèbre formule çivaïste : *namaçivâya;* cette formule n'a véritablement, disent les amis de M. Ellis, que le sens de « gloire à Dieu ».

(2) C'est-à-dire « la sainte écriture, le saint enseignement, l'épreuve ».

l'arbre merveilleux, précipitant [en même temps] dans l'enfer les démons chassés par sa ferme résolution.

53. « Après la fuite de l'illusion meurtrière, le bois apparut dans son état naturel. Le glorieux Nipaka fit pénitence pour détruire le mal (1). Les démons, qui haïssent le bien (2), lui témoignèrent du respect et de la crainte, mais ils ne cessent point encore aujourd'hui leurs prestiges destinés à détruire les fermes résolutions.

54. « Le prince, pareil au soleil, œil resplendissant, demeura ici de longs jours à faire pénitence. Pendant ce temps, il fit faire toutes ces peintures; mais, tout en admirant leur beauté, nous ne savons pas [ce qu'elles représentent]. Si tu le sais, parle, ô toi dont l'intelligence est claire comme la blanche lune! dit le plus âgé des pénitents ».

Joseph prend alors la parole pour expliquer à ceux qui l'entourent l'histoire dont ces tableaux figurent les divers épisodes. Il se trouve que c'est justement la vie de son ancien homonyme, le fils de Jacob et de Rachel, avec la citerne, Pharaon, Putiphar, sa femme, les vaches, etc. Les braves pénitents sont dans l'enthousiasme et comblent de

(1) (2) Le « bien » et le « mal »; les mots employés par Beschi sont *nalvin'ei* et *pulvin'ei,* proprement « bonne activité » et « mauvaise activité ». Dans un article sur la religion des j'âina, paru il y a cinq ans dans cette *Revue* (t. III, p. 306), j'ai fait voir que « l'activité » est condamnée par cette religion comme un obstacle à l'indifférence, à la pureté, à l'absorption de l'âme dans l'être suprême.

Le but de cette note et des deux précédentes est de montrer que Beschi se sert sans scrupule, non seulement des tournures, mais encore des termes religieux des auteurs « païens ». Comment veut-on que les Indiens s'y reconnaissent? Pour des choses nouvelles, il fallait des mots nouveaux.

soins et de prévenances un voyageur si instruit : on ne dit pas qu'ils se convertissent au catholicisme. — Les vingt-cinq strophes qui précèdent sont extraites du chant XX du *Têmbâvaṇi,* qui en compte trente-six.

Un mot encore au sujet de la forme et de la valeur littéraire du poème. Comme versification, je n'aurai que des éloges à donner à Beschi, si l'on n'avait vraiment abusé à son égard des épithètes admiratives. La poésie tamoule est en somme facile, et tout bon humaniste européen serait capable d'en faire autant que l'habile jésuite (1), si, comme lui, il s'initiait à la connaissance des vieux poèmes et à toutes les ressources de la langue. Pour être accepté par les érudits du pays, tout poème doit, en premier lieu, se conformer au *sûtra* suivant du *Nan'n'ûl,* une des meilleures grammaires indigènes (liv. II, ch. III, str. 37) :

Epporulétcholin'évvar'uyarndô.... r
séppin'arappaḍitchéppudan'mara.. bé (2).

(1) Cela est si vrai qu'au bout d'un an seulement d'études, j'en étais arrivé, à Karikal, en 1861, à composer des strophes comme la suivante :

Arâvénatchujalunkâmamavâvénunañj'eivîsi.... k
karâvénakkoḍiyadâgikkanalérittadanmélvait... ta
tarâvénaméliyunéñj'ârtammuyirpuguddvéndâ... n
girâvénanir'eindumâyâdêyujiyéguman'..... d'é

« L'amour, qui rampe autour (de nous) comme le serpent, jette son poison qui est le désir ; il devient cruel comme le crocodile et pénètre dans l'âme de ceux dont le cœur est aussi mou que le plomb mis sur un grand feu allumé ; là, il brûle, il s'étend comme la nuit, et ne quittant pas la place, entre partout où l'on entre ».

Ce n'est pas fort, mais c'est tout à fait dans le goût tamoul.

(2) Les manuscrits tamouls sur *ôles* (feuilles de cocotier) ne séparent pas les vers, reliés du reste les uns aux autres par les règles gramma-

« De quels sujets, de quels mots, de quelle manière ont parlé les [écrivains] supérieurs, parler de cette façon, c'est la convenance du style. »

Ce précepte absurde, mais éminemment conservateur, ne saurait guère faire progresser une littérature déjà secondaire. On conçoit, en effet, qu'il est arrivé aux Dravidiens ce qu'ont éprouvé toutes les races agglutinantes: civilisés et instruits par des peuples déjà historiques, comme dirait Schleicher, ils en ont adopté les mœurs, les croyances, les procédés littéraires. Tout au plus ont-ils pu broder sur le fond primitif. La littérature tamoule, remarquable surtout par ses productions morales, n'est pour tout le reste qu'un reflet de la littérature sanscrite. Ce reflet n'est pas dépourvu d'éclat; mais en général les défauts de la poésie aryenne y sont exagérés, et les minuties de détail y ont pris une importance démesurée. La plupart des épopées tamoules sont à des degrés divers des productions d'une période de décadence; la lecture intégrale d'une seule d'entre elles est fort pénible, et la traduction en devient fastidieuse, par l'accumulation des épithètes et la limitation forcée de la phrase au cadre tantôt trop étroit, tantôt trop large, de la strophe de quatre vers. Beschi, sous ce rapport, est peut-être encore inférieur à ses devanciers et à ses modèles. Ainsi, en ce qui concerne

ticales d'euphonie. C'est pour marquer cette constante liaison que, dans les premiers livres tamouls imprimés, on imagina de rejeter au bout de la ligne, c'est-à-dire le plus près possible du vers suivant, la lettre finale de chaque vers. Cet usage tend à disparaître dans les nouvelles impressions. — Il est nécessaire de bien placer tous les vers directement l'un sous l'autre, pour montrer l'exactitude de la consonnance dont nous parlerons plus loin.

la forme poétique proprement dite, il s'est imposé la tâche méritoire de rimer ou plus exactement de *consonner* richement. Dans le quatrain épique tamoul, la consonne de la seconde syllabe de tous les vers doit être ou identique ou consonnante. Les poètes font consonner ainsi parfois plusieurs syllabes (excepté la première), et la règle s'étend accidentellement à plusieurs pieds; mais il faut faire usage de mots différents ou des mêmes mots pris dans une acception différente : les nombreuses règles d'orthographe euphonique aident à l'assimilation apparente. Il faut, de plus, qu'un ou plusieurs pieds de chaque vers *assonne* par sa première lettre avec la lettre initiale du vers. Beschi a voulu toujours assonner à plus d'un pied et a cherché le plus souvent à identifier les quatre premiers pieds; il y a été aidé par la richesse du vocabulaire dravidien, qui ajoute aux nombreux synonymes originaux la plupart de leurs correspondants sanscrits. Bien des strophes dans le *Têmbâvaṇi* consonnent par plus d'un pied; cette richesse est le plus souvent obtenue, comme on doit s'y attendre, aux dépens du sens. Voici l'exemple le plus remarquable que je trouve dans l'épopée catholique :

Manavaṇanguvaṇangaḍinâyaga..... *n'*
manavaṇanguvaṇangilvarundin'â .... *r*
manavaṇanguvaṇangalilêlanu ..... *n'u*
manavaṇanguvaṇangumaṇangu..... *mé*
(Ch. XIII, str. 31.)

C'est le cas de dire, comme dans *la Belle Hélène :* « C'est harmonieux, mais ça ne signifie pas grand chose ». Avec le commentaire, c'est-à-dire la traduction en prose faite par l'auteur lui-même, sous les yeux, je crois pouvoir expliquer ce rébus de la façon suivante :

Manavu	*aṇangu*	*vaṇangu*	*aḍi*	*nâyagan'*
Pierre précieuse	beauté	adoré	pied	seigneur
Mana	*aṇangu*	*vaṇangu*	*il*	*varundin'âr*
Fermement	affligeant	changement	non	souffrirent
Mana	*aṇangu*	*vaṇangal*	*il*	*âḷan'*	*um*
Esprit	douleur	plier	non	homme	et
Man	*u*	*oṇangu*	*vaṇangum*	*oṇangu*	*um*	*é*
Beaucoup	(explétif)	beauté	vénérée	femme	et	(explétif.)

« Ils souffrirent de l'affliction qui continuait à désoler le Seigneur dont les pieds, beaux comme des pierres précieuses, sont adorables (Jésus), — l'homme qui ne pouvait changer la douleur de son esprit (Joseph), — et la femme vénérée à la beauté superbe (Marie). »

On ne trouve de pareilles fantaisies, des tours de force analogues, que chez les poètes du dernier siècle ou dans les publications contemporaines, sans parler des pièces à double sens, à retournement, à escalier, etc., ou de celles qu'on peut disposer lettre par lettre en forme de roues, d'étoiles, de serpents, etc. Le plus intéressant spécimen que j'en connaisse est la strophe suivante. Je la tiens de son auteur, *Sômasundaratambirân,* administrateur de la pagode de Tirunaḷḷar, près de Karikal (1), qui me la

(1) Je dois de précieuses leçons et d'excellents conseils à ce *paṇḍita*, surtout pendant les trois derniers mois de mon séjour dans l'Inde. Aussi lui avais-je adressé le compliment suivant le jour même de mon départ :

Kar'eibadikaṇḍan'karuṇeisêrsômasundarakaviñumâmun'i..... yê
mar'eibaditirunaḷḷâr'ên'unkuḷan'in'mâṇoḷivan'asanîmalarn..... du
sir'eibadiyaḷiyâmân'iḍarsilambilchêrndadan'l'êr'alâmar'i..... vei
nir'eibadikaḷiyinuṇḍumêlumbarnigarsugamul't'an'avula..... gê

« O grand muni-poète, qui as obtenu la grâce du dieu dont le cou a

donna le 20 janvier 1861; elle n'a été publiée nulle part. Je divise en deux chaque vers, à cause de sa longueur:

Varumarudavan'attan'angaṇḍuḍan'kalanda
pâludavumvallat'sémpo..... n'
marumarudavan'attan'angaṇkoydaḍiyâ r
miḍiyéjutteimât'i'untá..... ru
orumarudavan'attan'angan'villanan... da
mutturukkavôngumpângar... t
tirumarudavan'attan'angaṇmajavidei.. mê
léjundaruḷattérisittô..... mê

Les deux premiers pieds de chaque vers sont pareils à partir de la seconde lettre. Il faut les décomposer ainsi qu'il suit : 1° *varum* « qui vient (aoriste) », *aru* « rare », *tavanattu* « en famine », *an'am* pour *an'n'am* « nourriture », *kaṇḍu* « sucre candi »; 2° *marumar* « celui qui a la poitrine », *udavu* « qui aime (aor.) », *an'n'attan'* « celui au cygne », *am* « belle », *kam* « tête »; 3° *oru* « un », *maruda* « terrain agricole », *val* « fort », *nattu* « coquillage », *an'angan'* « le dieu incorporel »; 4° *tirumarudavan'attan'* « le dieu de la station pieuse appelée Tirumarudavanam », *angaṇ* « là ». Il y a dans ces vers trois licences ou négligences : l'emploi de *marumar*, forme plurielle, pour le singulier honorifique; le hiatus entre l'*u* final du second vers et le *o* initial du troisième; enfin la division d'un mot entre deux pieds. Ces vers signifient :

retenu le poison (Çiva), lorsque le lotus étincelant que tu es a fleuri dans l'étang qui est le pays vénéré de Tirunaḷḷâr, les abeilles ailées qui sont les hommes s'en sont approchées en murmurant et en ont bu, dans une ivresse complète, le miel qui est la pure science; alors le monde a éprouvé une félicité comparable à celle des bienheureux du ciel ».

« Le héros généreux qui donna du lait mélangé de sucre candi pour nourriture, quand il survint une terrible famine (1); l'arbre sacré (2) qui peut changer la lettre cérébrale (3) de ses serviteurs, et qui a cueilli (4) une belle tête du dieu au cygne ami de celui dont la poitrine porte l'or superbe (5); le prince de Tirumarudavan'am dont les alentours sont pleins des perles que produisent l'arc du dieu de l'Amour (6) et les puissants coquillages dans un terrain agricole; — nous l'avons vu, là, daigner apparaître monté sur son jeune taureau (7). »

Il ne faudrait pas croire que la poésie tamoule n'ait produit que des élucubrations aussi pénibles. On y rencontre de fort beaux passages dans les écrits originaux; j'espère pouvoir en donner prochainement ici même des

(1) Cette pièce demanderait de longues explications. C'est une sorte de mémento d'un pèlerinage, de tous points comparable à certaines poésies inspirées à des dévots modernes par la vue des sanctuaires de Lourdes ou La Salette. Il s'agit d'un *sthala*, c'est-à-dire d'un endroit où Çiva s'est manifesté sous la forme humaine à telle ou telle époque : il y a beaucoup de sanctuaires pareils dans l'Inde dravidienne dont les habitants sont en grande majorité çivaïstes.

(2) En sanscrit *taru*. Voyez les dictionnaires.

(3) Suivant les croyances çivaïstes, l'homme naît avec une lettre gravée sur le cerveau, qui résume et indique d'avance toute sa destinée. Çiva peut à une mauvaise lettre substituer une bonne.

(4) C'est le mot propre. Çiva est censé avoir enlevé à Brahmâ sa cinquième tête d'un coup d'ongle. Il est fait allusion ici à la légende de l'humiliation de Viṣnu et Brahmâ, lorsqu'ils essayèrent vainement de découvrir et de voir le grand Çiva : je compte traduire prochainement cette légende, d'après un *puraṇa* tamoul.

(5) Allégorie : l'or c'est Lakchmî, déesse de la fortune, femme de Viṣnu.

(6) (7) La canne à sucre. Le taureau Nandi.

spécimens; mais il n'y a pas un seul ouvrage dont l'ensemble satisfasse complètement le goût moderne des Européens.

En terminant, je veux faire encore une remarque. Parmi les règles prosodiques « fondées sur la superstition païenne », au dire de M. l'abbé Dupuis, il en est deux que Beschi se trouve, par hasard peut-être, avoir fidèlement observées, celle du mot initial de bon augure et celle des constellations. La première consiste à ne commencer un poème que par un mot, choisi sur une liste donnée dans les traités didactiques, et censé un mot de bon augure, *mangaḷatchol*. La seconde veut qu'entre la constellation correspondant à la première lettre du poème et celle correspondant à la première lettre du nom du héros, il y ait un intervalle de deux, quatre, six, huit ou neuf constellations. On sait que le zodiaque indien en comprend vingt-sept; elles doivent être comptées dans un ordre donné, et chacune correspond réglementairement à deux ou trois lettres de l'alphabet tamoul. Or, le *têmbâvaṇi* commence par le mot *sîr* qui est un des *mangaḷatchol* classiques; le nom du héros chanté étant *sûsei* (transcription de Joseph), *sî* correspond à la constellation *Rêvatî* et *sû* à *Açvinî*, et d'*Açvinî* à *Rêvatî*, il y a juste vingt-sept constellations, c'est-à-dire neuf.

Je ne voudrais pas laisser mes lecteurs sous une trop mauvaise impression relativement à Beschi, qui était malgré tout un homme supérieur. Si l'on fait abstraction de ses œuvres tamoules, la plupart écrites ou exploitées dans un but de propagande catholique, il reste encore du savant jésuite des livres utiles et remarquables. Il a composé en latin trois grammaires : une du tamoul vulgaire

(trois éditions, 1738, 1813, 1843, et une traduction anglaise, 1848), une du tamoul littéraire avec prosodie (inédite (1), trad. angl. parue en 1822), et une autre du tamoul littéraire (inédite) (2); et, en tamoul, un cours complet de grammaire *ton'n'ûlviḷakkam* « explication des vieux livres didactiques », ainsi qu'un dictionnaire alphabétique *tchaturaġarâdi*. Ces ouvrages sont aussi bons qu'on peut le désirer, en tenant compte, bien entendu, de l'époque où ils ont été rédigés.

Il me reste à m'excuser d'avoir abusé de la patience des lecteurs de la *Revue,* en leur parlant de beaucoup de choses qui les ont ennuyés peut-être, en leur citant un trop grand nombre de mots et de phrases empruntés à un idiome peu connu et dont cette *Revue* n'a encore que fort peu parlé; mais, comme disait à Micromégas l'un des philosophes de la mer Baltique, « il faut bien citer ce qu'on ne comprend point du tout dans la langue qu'on entend le moins ».

Bayonne, le 14 juillet 1875.

Julien VINSON.

(1) Voici le titre complet de cet ouvrage dont la Bibliothèque nationale possède une copie (fonds tamoul, nº 188), provenant de la collection E. Ariel, donnée en 1866 par la Société asiatique : *Grammatica latino-tamulica, ubi de elegantiori linguæ tamulicæ dialecto séntamij dicto tractatur, cui adduntur tamulicæ poeseos rudimenta,* in-4º.

(2) J'en possède une copie, exécutée probablement dans l'Inde vers 1810, et assez défectueuse; elle porte le titre suivant : *Clavis humaniorum litterarum sublimioris tamulici idiomatis*, 144 fts gr. in-4º.

LES PREMIERS LIVRES BASQUES.

J'ai dit, dans le dernier numéro de la *Revue* (p. 378), que le *Prône* de 1676 était le premier livre basque, écrit dans le dialecte souletin, qui ait été livré à l'impression, et que le second était le *Catéchisme* de Belapeyre, publié à Pau en 1695. Il y a là une double erreur.

D'abord, le *Catéchisme* est daté de 1696 (MDCXCVI); mais quand j'ai rédigé la note que celle-ci est destinée à compléter, je n'avais pas encore vu d'exemplaire avec titre de ce présent ouvrage. Cette bonne fortune m'a été procurée depuis, grâce à la complaisance de M. Michel Renaud, le sympathique et vaillant député du pays basque.

En second lieu, il existe, d'après les renseignements que le prince L.-L. Bonaparte a bien voulu me communiquer, un ouvrage souletin antérieur aux deux autres. Ce volume est infiniment rare, puisqu'on n'en connaît qu'un seul exemplaire, découvert à Bonens par M. l'abbé Inchauspe, et qui est maintenant à Londres, dans la riche bibliothèque euscarienne du prince.

Par bonheur, cet exemplaire, d'ailleurs fort incomplet, a conservé son titre qui est ainsi conçu : « Onsa hilceco | Bidia. | *I*an de Tartas Arveco | Erretorac evscaraz egvina. | Moneineco Iavn Marqvizari | Dedikatia. | Notam fac mihi viam in qua ambulem. | Psal. 142. | (Armes) (1) | Orthecen

(1) Ces armes portent la légende : VICIT LEO DE TRIBV IVDA; elles représentent un lion tenant ouvert un livre où est écrit : *Et* | *ape* | *rvit* | *lib* | *vi-* | *tæ*.

Incqv*es* *Rovyer Erregue* | eren Imprimaçalia bait*an*..... »
La dernière ligne est incomplète ; plusieurs autres ont des lacunes dues à la vetusté ; les mots ou lettres qui manquent ont été suppléées, *en italique,* dans la transcription ci-dessus. Ce titre signifie : « Chemin pour bien mourir, fait en basque par Jean de Tartas, curé d'Arone, dédié à M. le marquis de Monein..... Orthez, Jacques Rouyes, imprimeur du Roi..... » Le volume est in-8° moyen ; il finit à la page 162.

Pour déterminer la date, qui manque sur le titre, il faut recourir aux trois approbations ecclésiastiques. La première est datée du 10 décembre 1657 ; la seconde, du 6 décembre 1659 ; la troisième, qui est décisive, est de l'évêque de Bayonne, et porte la date d'Ossès, le 1er juillet 1665.

Le dialecte de Tartas est d'ailleurs un souletin hybride, mais c'est avant tout du souletin. L'auteur lui-même dit, à la page 10 : « Ené euscara, ata lengagia extorquit aprobat*u* içanen denéz, bai, ala ez, badu orotaric cerbait çuberoac, Bassanauarrec, eta lapurdic eman dra*n*co çerbait, baina ez oro ; arnen eguindut neur*e* piéça pobria, hanco lengagia ezpada asqui eder*ra* hanco euscarac, du oguena, eta ez euscaldunac. » — « Je ne sais pas si mon basque et mon langage seront approuvés, oui ou non. Il a quelque chose de tout. La Soule, la Basse-Navarre et le Labourd lui ont donné quelque chose, mais non pas tout. J'ai fait ma pauvre pièce à Arone. Si le langage de là n'est pas assez beau, le (langage) basque de là est coupable, et non pas (l'homme) basque ». Il faut remarquer que *hanco* pour *hango* est souletin, mais que *euscara* pour *uscara* ne l'est pas. *Dranco* pour *desio* n'est pas souletin.

Ces particularités s'expliquent parce que l'auteur était d'Arone, où, même à présent, le souletin se trouve, comme à Etéhani, fortement influencé par le bas-navarrais oriental. Du temps de Tartas, cette influence allait jusqu'à constituer une petite variété locale.

Dans l'*onsa hilceco bidia,* le verbe est employé à l'indéfini, lorsqu'il n'y a pas allocution, et non pas au respectueux, comme on l'aurait fait en bas-navarrais oriental. Les causatifs sont en *bai* et non en *bei*. On ne distingue pas entre *u* et *ü*, ce qui ne prouve rien contre l'existence de l'*ü* à cette époque, les Souletins confondant parfois ces sons dans l'écriture, ainsi que ceux de *s* et *z* français et de *s* et *z* basques.

Tels sont les renseignements que je dois à l'obligeance du prince Bonaparte sur le premier livre souletin imprimé connu. Il m'a paru très-intéressant et très-utile de les transmettre aux lecteurs bibliophiles de la *Revue*.

Bayonne, le 21 avril 1875.

Julien VINSON.

UN DERNIER MOT DE RÉPONSE A M. VINSON

SUR LE VERBE BASQUE.

Notre honorable contradicteur trouve, dans son dernier article (d'octobre 1874), que nous faisons de la philologie sentimentale. Nous tâcherons, dans la présente réponse, de laisser le sentiment tout à fait de côté, et de nous en tenir à la simple observation des faits.

Et d'abord, il convient de poser la question aussi nettement que possible ; c'est, à notre avis, la meilleure manière d'arriver à une solution.

M. Vinson soutient que :

1° La racine *iz* du basque est celle du verbe substantif et que, par conséquent, *niz* (pour *n'iz*) correspond d'une manière complète au français « je suis » ;

2° La forme *zen* ou *zan* (suivant les dialectes), de la troisième personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif, n'est point primitive et a dû, à l'origine, être quelque chose comme *iz*, c'est-à-dire qu'elle renfermait l'idée du verbe substantif.

Nous prétendons au contraire :

1° Que cette racine *iz*, identique à la marque du médiatif, n'a que la valeur de particule ou tout au plus de substantif à sens abstrait (nulle racine basque n'ayant le sens verbal), et que, par conséquent, *niz* devra se traduire « per me » ou « mei causâ » ;

2° Que *zen* ou *zan* est bien la forme de la troisième per-

sonne du singulier de l'imparfait de l'indicatif ; que l'idée verbale ne s'y trouve indiquée ni de près, ni de loin, et que, par suite, *da*, troisième personne du singulier de l'indicatif présent, ou bien est d'origine étrangère, ou bien ne contient point la notion du verbe, car un peuple ne peut posséder cette notion à certains temps ou modes, pour en être dépourvu à d'autres.

Cela dit, nous allons entrer en matière.

Il est fort possible (c'est une question que nous n'entreprendrons pas d'examiner ici) que les formes dialectiques *gira*, *gara*, *gare* ne soient point des formes allatives, comme nous l'avions supposé. Admettons comme parfaitement établi qu'elles soient pour un archaïque *gitza* ou même *gitzaz*. Ceci ne nous semble nullement probant pour la thèse soutenue par M. Vinson. Tout ce que nous en pourrions conclure, c'est que les formes plurielles de l'indicatif sont d'anciens médiatifs, tout comme celles du singulier.

M. Vinson nous reproche d'avoir traduit *nuzu* et *nuk* par « je suis », tandis qu'il aurait fallu les rendre par « vous m'avez ». Est-ce que *nuzu* et *nuk* ne possèdent pas en réalité les deux sens à la fois? Est-ce qu'il existe une distinction réelle, en basque, entre la conjugaison du prétendu auxiliaire substantif *izan* et celle du prétendu auxiliaire possessif *ukhan?* Est-ce qu'un nombre assez considérable de formes ne leur sont pas communes à toutes deux? D'ailleurs, où M. Vinson veut-il en venir? Conteste-t-il les mutations vocaliques à certains modes du verbe? *Delurik*, *delakoz*, ne sont-ils pas pour *dalurik*, *dalakoz?* Le verbe *avoir* n'est en basque que le verbe *être* (ou soi-disant tel), muni des suffixes pronominales régies,

et les transformations de voyelles qu'il éprouve sont dues uniquement, soit à des contractions euphoniques, soit à les adoucissements produits par le poids de la désinence.

Reste l'explication à donner de la forme *zan* ou *zen* « il était ». Là se trouve, à notre avis, tout le nœud de la question. Suivant celle que l'on adoptera comme la plus plausible, c'est M. Vinson ou nous qui aurons raison.

La forme archaïque restituée par notre contradictoire *iz* (au moins aurait-il fallu dire *intz*, si l'on admet pour les deux premières personnes *nintz* et *kintz*) a le petit défaut d'être absolument et purement hypothétique. On n'en retrouve de trace perceptible dans aucun dialecte actuellement subsistant. Tous, au contraire, font usage de formes comme *zan* ou *zen*. Or, en bonne logique, toute hypothèse qui ne repose pas sur l'observation des faits est ce que l'on appelle une hypothèse absolument gratuite. A ce titre, elle ne saurait passer pour un argument, et mérite, *à priori*, d'être impitoyablement rejetée.

D'ailleurs, la présence du *tz* dans *nintzan, hintzan*, ne peut s'expliquer que par l'existence antique d'un double *z*. En effet, la présence du *n* ne suffirait point à rendre compte de ce *t* qui précède la sifflante. Les exemples abondent à cet égard. On dit en basque *abanza* « s'avancer » ; *ganza* « le tout, la totalité »; *fanza* « la face, l'image »; *phanza* « le ventre, la panse », et non point *abantza, fantza, phantza*. Donc, *nintzan, hintzan* sont bien réellement, ainsi que nous l'avions supposé, pour *ninz-zan; hinz-zan*, plus anciennement *niz-zan, hiz-zan*, litt. *per me, perte defunctum* (negotium). Si l'on ne veut pas admettre que *zan* tout seul ait été la forme primitive de la troisième personne du singulier, pour respecter

l'analogie nécessaire des formes du présent avec celles de l'imparfait, on serait forcé d'accepter un archaïque *da-zan* ou *da-zen*. M. Vinson serait-il disposé à reconnaître qu'il ait jamais réellement existé?

D'ailleurs, notre explication se trouve confirmée par ce que nous pouvons observer dans beaucoup d'autres langues, même dans des langues indo-européennes. Le sanscrit n'exprime-t-il pas l'imparfait au moyen de particules renfermant une idée de négation ou de doute? Certains dialectes du Nouveau-Monde ne forment-ils pas le même temps avec une désinence *ban*, qui a juste le même sens de « mort, défunt » que le basque *zan* ou *zen?* Si toutes ces analogies sont jugées sans valeur, si l'on ne veut voir dans ces coïncidences que le fruit du pur hasard, alors il faudra avouer, avec M. Dictet, que le hasard se plaît à jouer de singuliers tours aux philologues.

Notre contradicteur regarde comme peu conforme aux règles générales de l'esprit humain cette absence de la racine verbale dans une langue. Il serait cependant bon de s'entendre. Cela peut n'être pas absolument conforme à ces lois chez les peuples parlant des idiomes à organisme développé, comme les dialectes sémitiques ou indo-européens. A coup sûr, la chose nous semble on ne peut plus conforme au génie d'une foule, de la plupart même des langues agglomérantes. Le turk, par exemple, qui dit *sever*, litt. « amans », pour « il aime »; *severim*, litt. « mea *actio* amantis », pour « j'aime », ne possède certainement pas la notion *grammaticale* du verbe. A plus forte raison en doit-il être de même du basque, cet idiome agglomérant par excellence, et qui, malgré quelques cas de tendance vers la flexion, pousse le principe d'agglomération à des

limites plus extrêmes peut-être qu'aucune langue. Sans doute, il y a quelque exagération dans la formule de Chaho, qu'en basque il n'existe qu'une seule classe de mots, à savoir les noms (*hitzak*). L'euskara possède également, en effet, des pronoms et des racines pronominales. L'assertion n'en reste pas moins parfaitement vraie, en ce qui concerne le verbe.

Si l'on accepte notre manière de voir (et nous lui croyons au moins le mérite d'être parfaitement d'accord avec l'ensemble des faits observés), relativement à la nature de la forme *zen*, la question sera également résolue par rapport à la troisième personne du singulier de l'indicatif présent. *Du* ne devra pas davantage être considéré comme une forme verbale. Dès lors, deux hypothèses pourront seules être mises en avant pour l'expliquer : ou bien l'on verra dans ce *du* un ancien démonstratif qui, sous sa forme archaïque, pouvait bien être *ta*, et offrir, par conséquent, une affinité, fortuite ou non, avec le démonstratif sanskrit *tas, ta, tam* (racine *ta*), ou bien il conviendra d'assigner une origine étrangère au monosyllabe en question.

La première de ces deux manières de voir est, à coup sûr, celle qui se présente la première à l'esprit. Observons, toutefois, qu'aucun vestige d'un pareil démonstratif n'a été signalé en basque, et, en l'absence de tout document nous permettant de remonter assez haut dans l'histoire de la langue euskarienne, son existence antique court grand risque de rester éternellement problématique. Au contraire, si nous jetons les yeux sur les dialectes néo-celtiques, nous rencontrons plusieurs formes dont le basque aurait bien pu tirer sa troisième personne de l'indicatif. Dans le *Caledonion dictionnary* de Chalmers, par exemple, se trouve

le monosyllabe *ttu*, donné comme équivalent de l'anglais *to be*. D'un autre côté, il y a en gallois l'adjectif *da* ou *dha* « bon », parfois usité comme particule affirmative; c'est même de là, suivant toutes les apparences, que nous avons pris notre locution « oui-dà », identique pour le sens à l'allemand *ia wohl*, au lieu de *ia*. Sans doute il semblera étrange que le basque ait emprunté à des dialectes étrangers une forme d'importance si capitale; mais n'oublions point à quel degré l'influence celtique s'est fait sentir sur l'euskara. Elle pourrait presque être comparée à celle que le persan et l'arabe ont exercée sur le turk littéraire. Pour n'en citer qu'un exemple, rappelons que tous les noms d'animaux domestiques en basque, qui ne sont point d'origine latine ou néo-latine, paraissent dérivés de l'ancien gaulois. Serait-il, d'ailleurs, tellement étrange qu'un peuple ne possédant point de forme verbale proprement dite, mais poussé par l'exemple des peuples étrangers à s'en créer une, leur ait emprunté une racine qui lui faisait défaut?

L'on expliquerait fort bien de la sorte pourquoi la troisième personne du singulier indicatif offre une physionomie si différente de celle des deux premières. Si *da* avait une provenance indigène, sans doute le besoin de régularité, qui joue un rôle énorme dans la formation de toutes les langues, eût porté les Basques à dire *daiz* ou *diz*, de même qu'ils disent *naiz* ou *niz*, *haiz* ou *hiz*. Les exigences du parallélisme auront naturellement été beaucoup moins impérieuses dès qu'il s'agissait d'un terme de provenance exotique. Ce *da* ou *dha* du gallois nous ramène, il est vrai, à un adjectif *dagos* de l'ancien celte, mais rien d'extraordinaire à ce que ce terme se soit écourté en *da*, aussi bien

en euskara que dans les dialectes néo-celtiques. La désinence gauloise *os* devait naturellement tomber en basque, et, d'un autre côté, ce même idiome aura dû facilement supprimer le *g*, lettre par laquelle il répugne à terminer ses racines. Tout ceci n'est donné que comme hypothèse ; mais l'hypothèse, du moins, semble assez vraisemblable et s'accorde avec les faits connus.

Dira-t-on que *iz*, sans être une racine verbale, constituait un ancien substantif ayant le sens de « essence, existence »? La chose nous paraît peu probable. Une certain parallélisme règne toujours entre le développement grammatical d'un idiome et ce que nous pourrions appeler son développement lexicographique. Nous admettrions difficilement, pour notre part, qu'un peuple soit arrivé à la notion directe, positive de l'idéal extraite de l'être avant de parvenir à la notion du verbe. Toutes deux semblent, en quelque sorte, concomittantes, ou plutôt ce serait la notion verbale qui aura dû précéder. C'est la présence toujours fort tardive de l'article qui permet de tirer de celle-ci une expression équivalente au français « l'être ». Le latin classique, qui possédait le verbe substantif *esse*, n'arriva jamais à ce degré de développement; ce n'est guère que dans les ouvrages de philosophie scolastique ou dans les livres tout à fait modernes que nous voyons apparaître des formes telles que « ens, tof esse ». De même le chinois moderne, dans lequel on reconnaît certains monosyllabes faisant fonction de notre verbe « être », tels que *tchi*, litt. « qui »; *zveï*, litt. « facere », manquant d'article, comme le latin, serait aussi bien que ce dernier fort embarrassé pour rendre nos termes abstraits « l'être, l'essence ». Il va sans dire que le basque, qui a, il est vrai, un article, mais point

de forme verbale dans la vraie acception du mot, n'a pu arriver que d'une façon détournée à combler cette lacune. *Izatea*, qui rend notre idée « l'être », signifierait plutôt, en pressant la valeur des termes composants, « to pev, l'instrument, le moyen, la cause ».

Nous serions beaucoup moins affirmatif en ce qui concerne l'origine celtique de l'article basque *a* ou *ar*. On sait, en effet, que l'article breton *ar*, qui lui ressemble tant, est pour une forme plus ancienne *an*, encore aujourd'hui conservée dans le datif *dan* « au, àle ». Du reste, que cet article soit d'origine indigène ou exotique, cela ne change rien à notre thèse en ce qui concerne la question du verbe.

H. DE CHARENCEY.

BIBLIOGRAPHIE.

Les Chants du peuple russe, par M. W.-R.-S. Ralston, du « British-Museum ». — 1 vol. in-8°, Ellis et Green, édit., 1872.

En dépit de son titre littéraire, de la forme modeste et naturelle qu'il a revêtue, le livre de M. Ralston est une véritable introduction à l'étude de la mythologie comparée de la race slave. Il est malheureusement trop certain que le monde lettré de l'Europe occidentale ignore à peu près complètement les choses de l'Europe orientale et surtout les antiquités slaves; par conséquent, M. Ralston a rendu un véritable service à la science en publiant un ouvrage facile à lire, où sont rapidement, élégamment, mais aussi très-copieusement réunies les notions principales de mythologie populaire chez les Slaves et spécialement chez les Russes. Dans ces dernières années, les écrivains slaves n'ont pas manqué d'étudier ce qui pouvait subsister des antiques croyances de leurs ancêtres ; mais leurs travaux, écrits en idiomes peu cultivés dans l'Occident, étaient demeurés à peu près lettre morte pour la plupart des savants de cette partie de l'Europe. Nous ne voulons pas dire pour cela que ce sujet n'ait pas encore été traité plusieurs fois ; nous n'ignorons pas la *Mythologie der Slaven* de Schwenk,

la *Slawische Mythologie* de Hanush, les *Gesænge der Serben* de Kapper, les *Contes des paysans et des pâtres slaves* de Chodzko, les *Canti popolari Illirici* de Miçkievitch, etc. Mais nous constatons le caractère tout à fait « compendieux », si nous osons nous exprimer ainsi, de l'ouvrage de M. Ralston.

Après un chapitre d'introduction fort intéressant, où déjà la question mythologique apparaît avec la trop courte dissertation sur Svyatogor et Ilya Muromets, et qui contient une agréable relation des aventures de M. Ruibnikof à la recherche de *Builinas*, ballades historico-mythologiques du peuple russe, M. Ralston entame résolument le sujet qui nous occupe dans un chapitre en trois sections : la première est consacrée à l'ancienne mythologie slave, incontestablement aryenne, et apportée dans les diverses contrées conquises par les tribus de cette race dont la première étape en Europe semble, dit M. Solovief dans l'introduction de son *Histoire de Russie*, avoir été les rives du Danube.

L'antique organisation sociale est bien aryenne ; le culte des ancêtres, dont le sacerdoce était exercé par le père de famille, est tout à fait aryen ; enfin, les divinités ont la plupart du temps une physionomie aryenne aussi prononcée que l'ont les vieux dialectes slaves.

Nous n'entamerons pas ici une discussion sur le point de savoir si le plus ancien dieu slave a été *Svarog*, divinité de la voûte céleste, comme Varuna dans l'Inde védique, et Ouranos chez les Grecs. Le point est, du reste, des plus délicats en ce qui concerne Varuna, et il est inutile de nous étendre sur un sujet qui mérite une longue et spéciale dissertation. Les traditions font ce dieu père du dieu

de la lumière ou du soleil *Dazhbog*, et du dieu du feu *Ogon* (l'*Agni* védique). Inutile aussi de discuter si M. Soloviеf a raison d'identifier Svarog avec *Perun*, le dieu de la foudre, ou si M. Buslaef n'a pas tort de croire que le culte du dieu soleil, Dazhbog, a précédé celui de Perun et de *Volos*, celui-ci dieu des troupeaux et de l'agriculture. Mais ce qui est admis de tout le monde, c'est la prééminence de Perun dans toutes les traditions et à l'époque où les Slaves païens entrent sur la scène de l'histoire.

Divinité suprême également pour les Lituaniens, qui l'adoraient sous le nom de *Perkunas*, c'est le vieux dieu aryen *Parjanya*, dieu de la foudre, de l'orage, des nuées et de la pluie. Nous ne ferons pas ici une monographie sur Perun; mais nous ferons remarquer ce fait intéressant : que de toutes les branches aryennes, seules les branches lituaniennes et slaves ont conservé le culte du dieu du tonnerre avec le nom du dieu considéré comme un des plus anciens de la mythologie védique. N'y a-t-il pas là en quelque sorte un indice de la grande antiquité relative de l'émigration des Slaves et des Lituaniens en Europe, en même temps que d'une persistance remarquable à conserver les caractères propres à la patrie primitive(1) ?

Dans le grand sanctuaire de Kief, à l'entour de Perun, se trouvaient plusieurs autres divinités, *Khors*, *Dazhbog*, *Stribog*, *Simargla* et *Mokosh*. Des deux derniers on ne connaît guère que le nom ; les deux premiers seraient des dieux solaires, et Stribog la divinité du vent. Une sorte de

(1) Voir, sur *Parjanya*, deux articles de M. Bühler : l'un dans le vol. I de *Orient und Occident*, et l'autre dans *Transactions of the Philological Society*, Londres, 1859, p. 154-168, et un article de nous dans cette *Revue*, t. I, avril 1868, p. 422-432.

croyance analogue à celle qui fit la base du mazdéisme peut être signalée chez les anciens Slaves, particulièrement chez ceux de l'ouest : l'antagonisme entre le dieu blanc ou lumineux, *Byelbog*, et le dieu noir ou ténébreux, *Tchernobog,* a, en effet, quelque analogie avec celui des deux grands principes de la religion de l'antique Eràn. M. Ralston fait enfin mention d'une dyade, qu'il croit appartenir à la série des divinités du jour, et qui aurait été composée d'un dieu *Lado* et d'une déesse *Lada*, dont les noms reviennent fréquemment dans les chansons slaves.

La deuxième et la troisième section sont consacrées aux demi-dieux, aux êtres fantastiques, anciennes divinités dont la religion chrétienne a fait des démons, mais qu'elle n'a pu arracher de l'imagination populaire. C'est par les légendes et les croyances sur le sort des âmes après la mort que commence cette intéressante revue. C'est à ce culte des mânes que se lie d'une façon intime le vieux culte du foyer, de l'aire, et en même temps la foi en l'existence d'un génie familier propre à la maison, à la famille, qui les protége, les soigne moyennant certaines petites attentions auxquelles il est très-sensible. Nous ne pouvons entrer ici dans de longs détails sur le *Domovoï*, comme les paysans russes appellent ce fadet. Cette croyance a donné lieu à de curieuses et nombreuses cérémonies propitiatoires, lors d'un changement de domicile ou d'une installation dans une nouvelle demeure. M. Ralston les raconte avec un grand charme, ainsi que les superstitions à propos des fées, nymphes des bois et des eaux, anciennes divinités des nuées, aujourd'hui malicieuses *Rusàlkas* ou *Vilas* serbes. Celles-ci ne peuvent manquer d'amener une étude sur le *Vodyany* ondin, être fantasque, plutôt mal-

faisant comme le *Lyeshy*, démon des bois, faune malintentionné, qui fait égarer le voyageur. De ces êtres mauvais à l'ogresse *Baba-Yaga*, il n'y a pas loin, non plus qu'à *Koshtcheï* l'immortel. Si la première a un caractère qui nous semble quelque peu étranger à l'aryanisme, le second appartient à toutes les branches de notre race, et l'histoire du génie, dont le cœur n'est point dans sa poitrine, mais caché au loin sous plusieurs enveloppes extrêmement étranges et difficiles à suspecter de contenir ce cœur, qui enlève une princesse et qui est tué par un héros qui parvient à s'emparer de son cœur ; cette histoire, disons-nous, se retrouve depuis l'Inde jusqu'aux Iles-Britanniques, chez tous les peuples indo-européens ; elle est donc entièrement aryenne et, à notre sens, n'est autre qu'une forme du mystère de la lutte du dieu contre le démon hardi et adroit qui retient l'eau féconde de la pluie dans les replis du nuage multiforme. Chez les Slaves se retrouvent également la série de légendes aryennes sur la méchante sorcière, sur le serpent-démon, sur les sirènes ou ondines, tantôt femmes, tantôt cygnes, et même sur le Petit-Poucet ou Tom-Pouce. *Tsar Morskoï* ou le roi de la mer, ancien Neptune du panthéon slave, est devenu un personnage fantastique, comme *Tsar Medvyed*, personnification du dieu de la foudre sous la forme de l'ours.

Nous ne ferons qu'indiquer en résumé le sujet des chapitres III, IV et V de l'ouvrage de M. Ralston, qui a réuni une foule de notions et de renseignements plus intéressants les uns que les autres sur les mille et une cérémonies usuelles des paysans russes qui ont quelques rapports ou conservent encore quelques ressemblances avec les rits du paganisme slave. Les chants innombrables qui accompa-

gnent les fêtes populaires de l'année, les mariages et les funérailles fourmillent de souvenirs des anciennes mœurs et d'allusions aux anciennes croyances. Nous nous bornons à renvoyer le lecteur au livre que nous étudions ici. Il serait impossible de citer tout ce qu'il y a de curieux là-dedans à ce sujet, et un choix d'exemples serait tout à fait arbitraire. De même agirons-nous pour le chapitre VI, qui traite de l'intéressante et non moins riche question de la sorcellerie, si intimement liée aux anciens cultes, mais dont le résumé dépasserait de beaucoup les limites de cet article.

Nous ne voulons pas cependant terminer ce coup d'œil trop rapide jeté sur *Les Chants du peuple russe*, de M. Ralston, sans réitérer à celui-ci, au nom des Occidentaux qui s'intéressent aux choses slaves, et au nom des savants qui travaillent à reconstituer les vieilles mythologies aryennes, les plus vifs remercîments pour un travail si utile et si nourri. Nous espérons que l'ouvrage qu'il nous promet sur les chants épiques des mêmes peuples ne tardera pas à paraître. Nous avons grande hâte de le lire et sommes assuré d'y trouver le même profit que dans celui qui vient d'être publié. Nul doute que nous ne trouvions dans les épopées slaves les mêmes joyaux mythologiques que dans le *Schah-nameh* éranien, dans le *Niebelungen-lied* germain, dans les poèmes homériques et dans les autres épopées aryennes.

GIRARD DE RIALLE.

Morgenlœndische Forschungen. Festschrift Herrn Professor Fleischer zu seinem fünfzigjœhrigen Doctorjubilœum am 4 Mœrz 1874 gewidmet von seinen Schülern H. Derenbourg, H. Ethé, O. Loth, A. Müller, F. Philippi, B. Stade, H. Thorbecke. — Leipzig, Brockhaus, 1875.

M. Fleischer, associé étranger de notre Académie des inscriptions et belles-lettres, célébrait, le 4 mars 1874, le cinquantième anniversaire de son doctorat, et à ce jour devait lui être remis, comme un pieux hommage de ses disciples, le volume que nous avons sous les yeux. Diverses circonstances retardèrent l'impression ; mais le volume, après un retard d'une année, n'en sera pas moins bien accueilli et par le maître qui en a accepté la dédicace, et par toùs ceux qui s'intéressent aux travaux d'érudition orientale. .

Nous ne croyons pouvoir mieux faire valoir ce recueil qu'en donnant la table des matières : I. Le catalogue arabe des écrits d'Aristote, par A. Müller. — II. Les prédécesseurs et les contemporains de Rûdagî, contribution à la connaissance des plus anciens documents de la poésie néopersane, par Hermann Ethé. — III. La forme primitive du verbe fort dans la famille sémitique, par Philippi, auteur d'un travail remarquable sur l'*état construit* en hébreu. — IV. Le livre des locutions vicieuses de Djawâlikî, publié pour la première fois, d'après le manuscrit de Paris, par notre collaborateur Hartwig Derenbourg. — V. Nouvel examen du degré de parenté entre le Phénicien et l'Hébreu, par B. Stade. — VI. Chant de Acšâ en l'honneur de Mahomet, publié par H. Thorbecke. — VII. Al-Kindî, astrologue, par Otto Loth.

Ceux qui ont organisé cette manifestation doivent être heureux du succès obtenu : le recueil présente à la fois une étonnante variété par la diversité des sujets traités, et une remarquable unité par le témoignage que tous ces opuscules rendent à la méthode du maître illustre qui a su se former de tels successeurs.

Les animaux de la vision d'Ézéchiel et la symbolique chaldéenne, par M. A. de CHARENCEY. — *Paris* et *Caen*, 1875, in-8°, 26 pages.

Au commencement du livre d'Ézéchiel se trouve la description d'un phénomène extraordinaire dont le « prophète » se prétend témoin oculaire. Un vent impétueux du nord lui amena un certain jour où il « voyait », prétend-il, un grand nuage où tourbillonnait un feu dans lequel apparaissait comme une plaque d'ambre. Sur cette plaque se reconnaissaient quatre figures d'animaux fantastiques minutieusement détaillées par le patient écrivain. M. de Charencey y voit l'emblême des quatre points cardinaux et de bien d'autres choses encore ; il retrouve notamment dans tout ce passage des traces manifestes d'influences chaldéennes et babyloniennes.

Je ne suis point compétent pour apprécier les assimilations, les comparaisons, les hypothèses du savant auteur de cette curieuse brochure ; aussi, dois-je me borner à la recommander d'une manière toute spéciale à l'attention des lecteurs de la *Revue*, plus familiers que moi avec les questions délicates de la mythologie comparée.

Bayonne, le 30 mai 1875.

Julien VINSON.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Généralités.

Daniel. Sur l'accentuation des dérivés. In-4, 27 p. Cassel, 1874.

Hübschmann (H.). Zur Casuslehre. In-8, VIII-338 p. Munich, Ackermann, 1875.

Humperdinck. Die vocale und die phonetischen erscheinungen ihres wandels in sprachen und mundarten. In-8, 45 p. Siegburg, 1874.

Report of the proceedings of the second International Congress of Orientalists held in London, 1874. In-4, VIII-67 p. Londres, 1874.

Spiegel (F.). Arische studien. Fasc. I. In-8, 162 p. Leipzig, Engelmann.

Sprachwissenschaftliche Abhandlungen, Hervorgegangen aus Georg Curtius' Grammatischer Gesellschaft zu Leipzig. In-8, 175 p. Leipzig, 1874.

Wilkins (A. S.). Some Historical Results of the Science of Language. In Essays and addresses by professors and lecturers of Owens College Manchester. Londres, 1874.

Langues indo-européennes.

GÉNÉRALITÉS.

Benfey (Thdr). Ueber die indogermanischen Endungen der Genitiv singularis *ians, ias, ia*. (Extrait des *Abhandlungen der K. Gesellschaft der Wissenschaften zu Gœttingen.*) In-4, 61 p. Gœttingue, Dieterich's Verl, 1874.

Fick. Vergl. wœrterbuch der indogermanischen sprachen. T. Ier, 3e édit. Gœttingen, 1874.

Hovelacque (Abel). Note sur les subdivisions de la langue commune indo-européenne. (Association française pour l'avancement des sciences, 1re session 1872, p. 736 à 740, Bordeaux.)

Weisensteiner. Vergleichende erklærung der personal-endungen und modi im lateinischen und griechischen. In-8, 21 p. Brixen, 1874.

GROUPE HINDOU.

Benfey (Thdr). Einleitung in die Grammatik der vedischen sprache. I Abhandlung. : Der Samhitâ-Text. (Extrait des *Abhandlungen der K. Gesellschaft der Wissenschaften zu Gœttingen.*) In-4, 40 p. Gœttingue, Dieterich's Verl, 1874.

Bœhtlingk (O.) et **Roth (Rod.).** Sanskrit-Wœrterbuch herausgegeben von der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften. In-4, VII fasc. p. 1121 à 1280. Saint-Pétersbourg.

Chintaman (H.). Commentary on the Text of the Bhagavad-Gitâ. Sanskrit philosophical poem. In-8, Londres, 1874.

Delbrük (B.). Das altindisches Verbum. Aus den Hymnen des Rigveda seinem Baue nach dargestellt. Halle, 1874.

— Vedische chrestomathie. (In : *Anmerkungen und Glossar.*) Gr. in-8, VIII-128 p. Halle, 1874.

Kasinath Trimbak Telang. Kalidasa, Sri Harsha, and Chand. (In : *Indian Antiquary.*) Vol. III, nº 3.

Kern (H.). The Aryabatîya with the Comentary Bhaṭadîpikâ of Paramâdîçvara. In-4, XII-102 p. Leyde. Brill.

Larsen (J. M.). Estudios sanscriticos. (*Ateneo Argentine,* Buenos-Aires, 1er et 15 sept.)

Miklosich (Fr.). Ueber die Mundarten und die Wœnderungen der Zigeuner Europa's, IVe art. (Extrait des *Deuschriften der K. Akademie Wissenschaftlichen.*) In-4, 68 p. Vienne, Gerold's Sohn, 1874.

— Beitræge zur Kenntniss der Zigeuner Mundarten, I, II. (In : *Deuschriften der Akademie der Wissenschaftlichen,* séance du 8 juillet. Vienne, 1874.)

Muir (J.). Kern's Dissertation on the Era of Boddha and the Asoka Inscription (in : *Indian Antiquary,* vol. III, nº 3, mars 1874).

Sutta Nipata, or Dialogues and Discourses of Gotama Boddha. Translated from the Pali, with Introduction and notes. In-8, XXXVI-160 p. Londres, 1874.

Valmiki. The Ramayan of Valmiki, translated into English verse by Ralph T. H. Griffith. Vol. IV, in-8, 440 p. Benares, 1874.

GROUPE ÉRANIEN.

Mueller (Fried.). Ueber die schwache Verbalflexion im Neupersischen. (*Sitzungsber. der K. K. Akad. der Wissensch.* In Wien, 1874.)

Rückert. Grammatik, poetik und rhetorik des Perser. Nouvelle édition, publiée par W. Pertsch. Gr. in-8, XX-444 p. Gotha, 1874.

Salemann. Versuch über die conjugation im ossetischen. (In : *Beitr. z. vgl. sprachforsch.,* t. VIII, p. 48-91.) Berlin, 1874.

Tabari. Chronique de Abou-Djafar-Mohamed-Ben-Djarêx-Ben-Yezid Tabari, traduite sur la version persane d'Abou-Alî-Mohamed Bel' Ami, d'après les manuscrits de Paris, de Gotha, de Londres et de Canterbury, par Hm. Zotemberg. T. IV, in-8, III-669 p. Paris, 1874.

Toerpel. De metricis partibus Zendavestæ. In-8, 56 p. Halle, 1874.

GROUPE HELLÉNIQUE.

Eberhard. Die sprache der homerischen hymnen verglichen mit derjenigen der Ilias und der Odyssée. Gr. in-4, 36 p. Husum, 1874.

Joannidi (F.). Recherches historiques et politiques sur la langue grecque (en russe). In-8, 36 p. Saint-Pétersbourg, 1874.

Keller (O.). Περσεφόνη, Prosepna. (In : *Rheinisches museum für philologie*, t. XXX, fasc. I.) 1875.

Müller (H. D.). Syntax der grieschischen tempora. In-4, 35 p. Gœttingue, 1874.

Oppel. Quæstiones de dialecto theocritea. In-8, 64. p. Leipzig.

Sprachwissenschaftliche Abhandlungen, hgg. aus G. Curtius' Grammatischer Gesellschaft. Leipzig, 1874.

Wahl. De græcæ radicis φερ vario usu et verbali et nominali. In-8, 38 p. Leipzig.

GROUPE ITALIQUE.

Andresen (H.). Ueber den einflusz von metrum, assonanz und reim auf die sprache der altfranzœsischen dichter. Gr. in-8, 62 p. Bonn, 1874.

Andrzejevski. Aperçu des principales hypothèses que la philologie a établies quant à l'origine et la formation des langues romanes. In-4, 30 p. Culm, 1874.

Bartsch. Chrestomathie provençale, accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire. 3e édit. Elberfeld, 1874.

Bréal. La première personne du singulier en ombrien. (In : *Mémoire de la Soc. de ling.*, t. II, p. 287-299.) Paris, 1874.

Bugge (S.). Étymologies françaises et romanes. (In : *Romania*, no 10, avril 1874.)

Chabaneau. Du *z* final en français et en langue d'oc (*suite*). (In : *Revue des langues romanes*, t. VI, p. 94-102.) Montpellier, 1874.

— Grammaire limousine, livre II. Conjugaison. (In : *Revue des langues romanes*, t. VI, p. 171-205.) Montpellier, 1874.

Cocheris (H.). Entretien sur la langue française. Histoire de la grammaire, origine et permutation des lettres, formation des mots, préfixes, radicaux et suffixes. In-16, 398 p. Paris, 1874.

Dietz (Frédéric). Grammaire des langues romanes, 3e édit., refondue et augmentée. T. II. Traduit par Gaston Paris et A. Morel Fatio. IIe fasc. In-8, p. 225-460. Paris, Franck, 1875.

Dreser. Studien über die aktive franzœsische partizipial construction. In-4, 42 p. Iéna, 1874.

Egger. Les substantifs verbaux formés par apocope de l'infinitif. Observations sur un procédé de dérivation très-fréquent dans la langue française et dans les autres idiomes néo-latins. Deuxième édition, revue, corrigée, augmentée. (In : *Revue des langues romanes*, t. VI, p. 5-38.) Montpellier, 1874.

Ephemeris epigraphica corporis inscriptionum latinarum supplementum edita jussu instituti archæologici romani cura *Henzenii*, *Rossii*, *Mommseni*, *Wilmannsii*. Vol. II, fasc. II. Gr. in-8, p. 105-151. Rome, 1874.

Fabretti. Le antiche lingue italiche. Osservazioni paleografiche e grammaticali. In-4, 112 p. Turin, 1874.

Forcellini (Ægidius). Totius latinitatis lexicon in hac editione novo ordine digestum amplissime auctum atque emendatum adjecto insuper altera quasi parte onomastico totius latinitatis cura et studio Vinc. De vit. Distr. 50 et 51. Ve vol. In-4, p. 449-608.

Friedlænder. Alphabete und syllabarien auf rœm. münzen. (In : *Hermes*, t. IX, fasc. II.) 1874.

Gelmetti (L.). La lengua parlata di Frenze et la lengua letteraria d'Italia studio comparativo della questione parte seconda. In-16, 470 p. Milan, 1874.

Haase (F.). Vorlesungen über lateinische Sprachwissenschaft herausgegeben von F. A. Eckstein. I Band. Einleitung. Bedeutungslehre. In-8, VI-220 p. Leipzig, Simmel et Ce, 1874.

Halberstma (Justus). Lexicon frisicum A. Feer. Post auctoris mortem edidit et indices adjecit Tiallingius Halberstma. In-8, XI-1044 p. Haag, Nijhoff, 1874.

Hartung (Gust). Stichverse zur latinischen Syntax aus classischen Dichtern Gesammelt. In-16, 64 p. Leipzig, Teubner, 1874.

Havet (L.) *Oi* et *ui* en français. (In : *Romania*, no 11, juillet 1874.)

Heerdegen (Fd.). Untersuchungen zur lateinischen semasiologie. Fasc. I. In-8, p. 1-48. Erlangen, Deichert, 1874.

Koffmann. Lexicon latein. wortformen. Gœttingen, 1874.

Loiseau (Arthur). Histoire des progrès de la grammaire en France, depuis l'époque de la Renaissance jusqu'à nos jours. IIe fasc. (Adjectif, pronom, verbe.) (Extrait des *Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire*, t. XXIX.) In-8, 11 p. Paris, Thorin, 1874.

Martorana (Pt.). Notizie biografiche e bibliografiche degli scrittori del dialetto Napolitano. In-8, XXIII-464 p. Naples, 1874.

Noulet. Histoire littéraire des patois du midi de la France au XVIIIe siècle. (In : *Revue des langues romanes,* t. VI, p. 206-243.) Montpellier, 1874.

Pellissier (A.). Précis d'histoire de la langue française depuis son origine jusqu'à nos jours. 2e édit. In-16. Paris, Didier, 1873.

Puymaigre (**Th. de**). Chants populaires recueillis dans la vallée d'Ossan. (In : *Romania,* nº 9, janvier 1874.)

Smith (**V.**). Chants du Velay et du Forez. (In : *Romania,* nº 11, juillet 1874.)

Schuchardt (**H.**). Phonétique comparée. — I. De quelques modifications de la consonne initiale dans les dialectes de la Sardaigne, du centre et du sud de l'Italie. (In : *Romania,* nº 9, janvier 1874.)

Stephany. De nominum oscorum declinatione cum latinis comparata. In-8, 44 p. Rostock, 1874.

GROUPE CELTIQUE.

Arbois de Jubainville (**H. d'**). Histoire de l'article dans le breton armoricain. (In : *Revue celtique,* t. II, p. 204-216.) Paris, 1874.

— L'accent breton. (In : *Mém. de la Soc. de ling.,* t. II, p. 278-286.) Paris, 1874.

Havet. *Ch* breton armoricain. (In : *Revue celtique,* t. II, p. 217.) Paris, 1874.

Gründwald. Ueber die keltischen elemente im franzœsischen. (In : *Archiv für das studium der neueren sprachen und literaturen,* t. LIII, fasc. I. 1874.)

Rhys. Etymological scraps. (In : *Revue celtique,* t. II, p. 189-196.) Paris, 1874.

Stœber (**Aug.**). Note sur quelques mots celtiques ou celto-bretons et leurs termes correspondants alsaciens. (*Revue d'Alsace,* t. Ier, 1872.)

Windisch. Verlust und auftreten des *p* in den celtischen sprachen. (In : *Beitr. z. vgl. sprachf.,* t. VIII, p. 1-48.) Berlin, 1874.

GROUPE LETTIQUE.

Bezzemberger (**A.**). Litauische und lettische Drucke des 16 Jahrhunderts, 1re livr. *Der litauische Katechismus,* vom Jahre 1547. In-8, XIV-36 p. Gœttingue, Peppmüller, 1874.

Braune. Ueber den altpreussischen diphthong *ai.* (In : *Beitr. z. vgl. sprf.,* t. VIII, p. 91-101.) Berlin, 1874.

Geitler (**Lp.**). Litauische studien Auswahl aus den allesten denk-

malem, dialectische beispiele, lexikalische und sprachwissenschaftliche beitræge. In-8, IV-123 p. Pragues, Monrek, 1875.

GROUPE SLAVE.

Daničić. Dioba slovenskih jezika. (Division des langues slaves.) (In : *Vidov dan*, de Belgrade. 5/17 et 6/18 octobre 1874.)

Miklosich. Altslovenische formenlehre in paradigmen. Vienne, 1874.

Miklosich (F.). Die slavischen Ortsnamen aus Appellativen I u II. (In : *Deuschriften der K. Akademie der Wissenschaften.*) In-4. 132 p. Vienne, Gerold's Sohn, 1874.

GROUPE GERMANIQUE.

Begemann. Zur bedeutung des schwachen præteritums der germanischen sprachen. Gr. in-8, Berlin, 1874.

Birlinger (A.) et **Crecelius (W.)**. Altdeusche Neujahrsblætter für 1874. Mittel- u. niederdeutsche Dialektproben. 4. Wiesbaden, Killinger.

Bluhme. Die gens Longobardorum. IIe fasc. Ihre sprache. Bonn, 1874.

Beitræge zur Geschichte der deutschen Sprache u. Literatur. Hrsg. v. H. Paul u. W. Braune. 1. Bd. Halle, Lippert'sche Buchh.

Braune. Althochdeutsches lesebuch. Gr. in-8, VIII-225 p. Halle, 1875.

Cappel (F. van) et **Ekker (A.)**. Nederlandsch-latijnsch woordenboek. In-8, II-1116 p. Groningue, 1875.

Drouin (E.). Recherches historiques et étymologiques sur la langue anglaise (Histoire et Grammaire). In-8, Meaux, 1873.

Frienlænder. Ein deutsches bibelfragment aus dem achten jahrhundert. (In : *Ztschr. für deutsche philologie*, t. V, p. 381-392.) Halle, 1874.

Gering. Ueber den syntactischen gebrauch der participia im gotischen. (In : *Ztschr. für deutsche philologie*, t. V, p. 392-433.) Halle, 1874.

Heyne (Moritz). Kleine altsæchsische und altniederfrænkische Grammatik. In-8, 120 p. Paderborn, 1873.

Hildebrand. Die verstheilung in den Eddaliedern. (In : *Ztschr. f. deutsche philologie ;* Erg. band.) Halle, 1874.

Kern. Noms germaniques dans les inscriptions latines du Rhin inférieur. (In : *Revue celtique*, t. II, p. 153-177.) Paris, 1874.

Lachmann (Karl). Die Forschungen über das Nibelungenlied. In-8. Leipzig, 1874.

Merkel. Die deutsche orthographie. (In : *Deutscher sprachwart*, t. VIII, nº 20.) 1874.

Michaelis. Vorschlæge zu einer vereinfachten deutschen rechtschreibung. (In : *Ztschr. f. stenograph. und orthographie*, t. XXII, nº 4.) 1874.

Islendingadrapa Hauks Valdisarsonar, e. island. Gedicht d. XIII. Jahrh. hrsg. v. T. Mobius. 4. Kiel, Univ.-Buchh.

Paul (H.) et **Braune (W.)**. Beitræge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur. Vol. II, fasc. I. In-8, 176 p. Halle, Lippert'sche Buchh. 1875.

Pokorny. Ueber die reduplicierten præterita der German. Sprachen und ihre umwandlung in ablautende. In-4, 29 p. Landskron, 1874.

Rieger. Eine neue Runeninschrift. (In : *Ztschr. f. deutsche philologie*, t. V, p. 375-381.) Halle, 1874.

Rusteberg. Historical development of the gerund in the english language. In-8, 23 p. Leipzig.

Sanders (Dn). Deutscher Sprachschatz geordnet nach Begriffen zur leichten Auffendung und Auswahl des passenden Ausdrucks. Ein stilistisches Hülfsbuch fur jeden Deutsch.-Schreibenden. Livr. 2 à 6. In-8, p. 193 à 1040. Hambourg, Hoffmann et Campe, 1874.

Schiller et **Lübben**. Mittelniederdeutsches Wœrterbuch. Fasc. v. In-8. Brême, Kuhtman et Cie, 1874.

Seyd (W.). Beitrag zur Charakteristik und Würdigung der deutschen Strophen. In-8, VIII-144 p. Berlin, Moeser.

Shepherd (H. E.). The History of the English Language, from the Teutonic invasion of Britain to the Close of the Georgian Era. In-12. New-York, 1874.

Sievers (Eduard). Paradigmen zur Deutschen Grammatik. Gotisch, Altnordisch, Angelsæchsisch, Altsæchsisch, Althochdeutsch, Mittelhochdeutsch. Zum Gebrauch bei Vorlesungen zusammengestellt. Halle, 1874.

Wimmer. Runeskriftens oprindelse og udvikling i Norden. Trois tableaux. In-8, 270 p. Copenhague, 1874.

Wolzogen (H. V.). Beitrag zur sammlung deutscher stabreime. (In : *Deutscher sprachwart*, t. VIII, n. 22.) 1874.

Wülcker (Rch. P.). Altenglisches lesebuch. Zum gebrauche bei Vorlesungen und zum selbstunterricht. I theil, die erst von 1250 bis 1350 umfassend. In-8, XII-228 p. Halle, Lippert'sche Buchhand, 1874.

Langues sémitiques.

Amador de Los Rios (R.). Inscripciones arabes de Sevilla. In-4, 270 p. Madrid, 1874.

Coupry (H.). Traité de versification arabe. In-8, XXVIII-206 p. Leipzig, Brokaus, 1875.

Delitzsch (F.). Assyrische Studien I Heft. Assyrische Thiernamen mit vielen Excursen und einem assyrischen und akkadischen Glossar. In-8, VII-187 p. Leipzig, Hinrichs' Verl, 1874.

Halévy (J.). La seconde inscription d'Oumm-el-Awâmid. (In : *Mémoires de la Société de linguistique*, t. II, 241-245.) Paris, 1874.

Heath (Dunbar I.). Phœnician Inscriptions. In-8. Londres, 1873.

Jones (A. F.). The alleged Discovery of a Phœnician Inscription in Brazil. (*Anthropologia*. Londres, octobre 1874, p. 299 à 303 ; Discussion 304 à 307.).

Kæmpf (S. J.). Phœnizische Epigraphik. Die Grabschrift Eschmunazar's Kœnigs der Sidonier. Urtext und Uebersetzung nebst sprachlichen und sachlichen Erklærungen Mit einer Beilage das Epitaph in der phœnizischen Originalschrift enthaltend. In-8, VIII-83 p. Prague, Dominicus, 1874.

Kuenen (A.). Les origines du texte masoréthique de l'ancien Testament. Examen critique d'une récente hypothèse. Traduit du hollandais par A. Carrière. In-8, VIII-53 p. Paris, Leroux, 1875.

Kœnig. Gedanke, laut und accent als die drei factoren der sprachbildung, comparativ und physiologisch am hebræischen dargestellt. In-8, 155 p. Weimar, 1874.

Neubauer (A.). The Book of Hebrew roots, by Abu'l-Walid Marwan Ibn lanah otherwises called Rabbî Yônah. Now first edited, with an appendix containeing Extracts from other Hebrew-Arabic Dictionnaries. Fasc. I. In-4. Oxford et Londres, Macmillanet et Cie, éditeurs, 1874.

Orléans, imprimerie de Georges Jacob, cloître Saint-Étienne, 4.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

M. GIRARD DE RIALLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. ÉMILE PICOT ET JULIEN VINSON

ET LA COLLABORATION DE DIVERS SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

TOME HUITIÈME

2e Fascicule — Octobre 1875

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

15, QUAI VOLTAIRE

1875

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

M. GIRARD DE RIALLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. ÉMILE PICOT ET JULIEN VINSON

ET LA COLLABORATION DE DIVERS SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

TOME HUITIÈME

2e Fascicule — Octobre 1875

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

15, QUAI VOLTAIRE

1875

ORLÉANS, IMPRIMERIE DE G. JACOB, CLOÎTRE SAINT-ÉTIENNE, 4.

LA VOYELLE R

Dans sa Grammaire comparée qui fut la première base des études de linguistique indo-européenne, Bopp regarda la voyelle ṛ du sanscrit comme un son tout à fait secondaire. Tous les ṛ de la langue sanscrite auraient tenu lieu d'une syllabe plus antique, *ar*. Ainsi, *bibhṛmas* « nous portons », *bibhṛtha* « vous portez », proviendraient de formes soi-disant plus anciennes : bibharmas, bibhartha.

Cette opinion fut communément admise. Schleicher, dans son excellent *Compendium,* enseigna que la langue commune indo-européenne ne possédait que trois voyelles simples, à savoir : *a, i, u;* les ṛ et les ḷ du sanscrit n'avaient rien d'organique, ce n'étaient point des sons primitifs ; ils n'appartenaient qu'au domaine particulier de l'indianisme.

Encore qu'elle soit acceptée d'une façon générale et qu'elle semble se trouver en dehors de toute discussion, une opinion peut bien n'être pas aussi exacte qu'on le suppose généralement. Nous avons vu céder sous la critique plus d'une théorie qui avait en quelque sorte force de loi. M. Ascoli, par exemple, a clairement démontré que l'allongement des thèmes en *a,* à la première personne (sanskrit « bharâmi », je porte; cf. « bharati », il porte), n'est qu'un phénomène secondaire et n'a rien d'organique. M. Chavée, également, a ruiné le premier la théorie si accréditée de Grimm sur la substitution des consonnes

dans les langues germaniques. D'autres théories, tout aussi anciennes, tout aussi consacrées, peuvent avoir le même sort.

I.

A notre sens, il doit en être ainsi de l'opinion qui voit dans la voyelle *ṛ* un son inconnu à la langue commune indo-européenne, et qui serait particulier à la langue sanskrite. Notre conviction à ce sujet est de date ancienne, et nous l'avons formulée plus d'une fois, notamment dans un écrit où cette question est traitée d'une façon spéciale (1). Nous désirons y revenir ici, au moins d'une manière générale, eu égard à la publication récente d'un excellent ouvrage (le second volume de la Grammaire des langues slaves, de M. Miklosich).

II.

La question de la primordialité de la voyelle ṛ est intimement liée à celle de la prononciation de cette même voyelle.

Quatre preuves, tirées des lois euphoniques de la langue sanskrite elle-même, démontrent combien il est fautif de donner à la voyelle ṛ le son « ri » qu'on lui attribue communément.

Première preuve. — En sanskrit, lorsqu'un mot se terminant par ṛ rencontre un mot commençant par la même

(1) *Mémoire sur la primordialité et la prononciation du R vocal sanskrit.* Paris, Maisonneuve, 1872.

voyelle, le choix se trouve laissé entre plusieurs procédés : ou bien les deux ṛ forment un *ṛ* long (de même que deux « a », deux « i », deux « u » donnent « à, î, û »); ou bien ils ne forment qu'un ṛ bref; ou bien aucun changement ne s'accomplit, et les deux ṛ se succèdent immédiatement. Des deux dernières hypothèses nous n'avons rien à dire, mais la première est un précieux témoignage. Si deux ṛ brefs se confondent en un *ṛ* long, il est absolument impossible que le son ṛ ait eu la valeur de « ri ». En effet, si l'on attribue à ṛ ce son « ri », il faut donner à *ṛ* long le son allongé « rî » : or, nous le demandons, comment le groupe « riri » aurait-il pu donner « rî »? Il y a là une impossibilité totale.

Seconde preuve. — Si la voyelle ṛ avait été prononcée « ri », la rencontre d'un *a* terminal et d'un ṛ initial aurait donné naissance aux deux syllabes « ari ». Or, il n'en est rien; ces deux voyelles forment simplement le groupe *ar :* ainsi *aja,* pius ṛṣ*abha* donnent *ajarṣabha,* « bouc ».

Troisième preuve. — Devant ṛ les voyelles *i, u* se transforment en *y, v :* ainsi *pratyṛćam,* à chaque vers, *anvṛćam,* dans la série des vers, sont pour *prati* ou *anu,* plus ṛć. Or, si la voyelle linguale avait eu le son « ri » qu'on se plaît à lui attribuer, ce changement de *i, u* en *y, v* eut été de tout point irréalisable.

Quatrième preuve. — Placé à la fin d'un mot, ṛ se change en *r* si le mot suivant commence par une voyelle. Admettons la prononciation « ri », le changement aurait été tout autre : « ri » aurait donné naissance à « ry » et non pas à *r*.

Il serait aisé de trouver encore d'autres moyens de démonstration. Ceux que nous venons de présenter suffisent

amplement, et d'ailleurs, nombre d'auteurs admettent volontiers que la voyelle sanskrite ṛ avait à peu près, ou même tout à fait, la valeur de la voyelle *r* du croato-serbe : *prst* « doigt », *vrlo* « beaucoup », etc.

M. Vinson a traité ici même de cette question (t. III, p. 82), et nous renvoyons pour plus de détails à son écrit.

III.

Ici nous arrivons à la question même de la primordialité de la voyelle ṛ, et nous persistons à penser que plusieurs raisons militent invinciblement en faveur de l'opinion qui la considère comme organique.

Nous faisons peu de cas, disons-le tout de suite, de ce fait qu'un certain nombre de mots du sanskrit védique possèdent cette voyelle là où dans le sanskrit classique elle a fait place à la syllabe *ar*. Ce fait a bien une certaine importance, mais par lui-même il ne peut servir de preuve, et nous ne voulons pas lui attribuer une valeur capitale.

La grande démonstration de la primordialité de la voyelle ṛ et du fait qu'elle a appartenu à la langue commune indo-européenne, réside dans le parallélisme frappant qui existe entre la façon dont elle se comporte dans la conjugaison sanskrite et la façon dont se comportent dans cette même conjugaison les voyelles *i* et *u*. Expliquons-nous.

De même que *ê*, pour « ai », forme la gradation de *i*, et de même que *ô*, pour « au », forme la gradation de *u*,

de même *ar* (changement régulier et euphonique de *aṛ*), forme la gradation de ṛ.

La proportion est exactement la suivante :

ar : ṛ :: *ê* : *i*,

ou encore :

ar : ṛ :: *ô* : *u*.

Évidemment si les voyelles *ê*, *ô* sont les représentants de « ai, au », véritables gradations de *i*, *u*, il faut bien que la syllabe *ar* (qui représente régulièrement *a* plus ṛ) soit la gradation de ṛ, c'est-à-dire lui soit secondaire. Là est toute la question.

Un exemple va rendre la chose bien compréhensible. Nous n'avons qu'à conjuguer à l'indicatif du temps présent les verbes *bhṛ* « porter », *hu* « sacrifier aux dieux », *nij* « purifier », d'après la forme redoublée (1) :

1	*bibharmi*	*juhômi*	*nênêjmi*
2	*bibharṣi*	*juhôṣi*	*nênêkṣi*
3	*bibharti*	*juhôti*	*nênêkti*
1	*bibhṛvas*	*juhuvas*	*nênijvas*
2	*bibhṛthas*	*juhuthas*	*nêniktha*s
3	*bibhṛtas*	*juhutas*	*nêniktas*
1	*bibhṛmas*	*juhumas*	*nênijmas*
2	*bibhṛtha*	*juhutha*	*nêniktha*

Là où l'accent se trouve placé sur l'élément verbal, celui-ci subit la gradation, c'est-à-dire que ṛ, *i*, *u* deviennent *ar*, *ê*, *ô* (c'est aux trois personnes du singulier) : là

(1) Dans le dernier de ces verbes la voyelle de la syllabe de redoublement est devenue *é* par un phénomène secondaire et particulier dont nous n'avons pas à nous occuper en ce moment.

où la terminaison personnelle est accentuée (duel et deux prem. pers. du plur.) la voyelle radicale n'est pas augmentée, et elle demeure organique, ṛ, *i*, *u* (1).

Pour quiconque l'envisage sans parti pris, sans opinion préconçue, ce fait a une double conséquence : premièrement, il démontre l'organicisme, le « pré-indianisme » de la voyelle linguale brève ṛ; secondement, il ne permet point de désigner par le groupe *ar* les racines dans lesquelles se rencontre la voyelle linguale en question : si l'on parle de *bhar* « porter », *dhar* « tenir, porter », *var* « choisir », il faut également parler de *ê* « aller », *hô* « sacrifier aux dieux », et ainsi de suite.

IV.

Les objections qui peuvent se dresser en présence d'un fait aussi flagrant sont à peine spécieuses.

L'une de ces objections consisterait à dire, sans autre raisonnement, que la voyelle ṛ est particulière au sanskrit, et que les langues éraniennes, le grec et leurs congénères de l'antiquité, ne la connaissaient pas. Le fait serait-il

(1) Le phénomème se poursuit d'ailleurs dans toute la conjugaison : si ṛ devient parfois *r* (*abibhri*, cf. *anénîji*, prem. pers. sing. imparf. intransit.), c'est que les lois phoniques le veulent ainsi ; — si, d'autre part, nous voyons *nênijâni* (prem. pers. impérat. prés.), *anénijam* (prem. pers. imparf.), *anénijus* (trois. pers. plur. du même) en face de *bibharani*, *abibharam*, *abibharus*, c'est que l'absence de gradation est de règle à ces formes dans les verbes terminés par une consonne. Or, la racine *nij* est terminée par une consonne. Nous retrouvons la gradation voulue dans *anénêk* (deux. et trois. pers. sing. imparf. transit.), cf. *abibhar*. La régularité est complète, le parallélisme parfait.

admis que l'objection n'en serait pas moins futile. Faudrait-il donc refuser à la langue commune indo-européenne les aspirées *gh, dh, bh* que le sanskrit seul a conservées (1)? Assurément non.

M. Benfey, dans un article de son ancienne revue « Orient und Occident », a prétendu tirer de certaines formes du parfait sanskrit un autre argument contre la primordialité de la voyelle ṛ.

De ce que l'on dit *suṣupiva* (prem. pers. duel du parfait transit.) dont le *u* est manifestement pour *va*, cf. *suṣvapa* (prem. pers. sing. du même), il ne s'ensuit nullement que *dadṛçiva* « tous deux nous avons vu », ait son *ṛ* pour *ar;* autant dire que le *i* radical de *bibhidiva* « tous deux nous avons fendu », est pour un *ê*. La forme *suṣupiva* n'a rien à faire ici : il s'est purement effectué en elle un phénomème de condensation dont nous trouvons d'ailleurs le réel analogue dans *papṛććhiva, vavṛçćiva, babhṛjjiva, jagṛhiva* dont les *ṛ* sont condensés de *ra*, et dans *vivićiva, vividhiva* dont le *i* radical est condensé de *ya*.

V.

Les idiomes prâkrits représentent la voyelle ṛ du sanskrit soit par la voyelle *a*, soit par *i*, soit par *u*. En pâli, par exemple, nous trouvons : *kata-=kṛta-* « fait », *vaka-= vṛka-* « loup », *gaha-=gṛha-* « maison », *kapaṇa-= kṛpaṇa-* « misérable », — *sadisa-=sadṛça-* « semblable »,

(1) Les *gh, dh* du zend ne proviennent pas des aspirées organiques *gh, dh;* d'ailleurs ce ne sont point des aspirées comme ces dernières : ce sont des sifflantes.

titta-=*tṛpta-* « contenté », *kimi-*=*kṛmi-* « ver », — *puććhati*=*pṛććhati* « il interroge », *vuddhi-*=*vṛddhi-* « accroissement », *uju-*=*ṛju-* « droit », etc.

Il est hautement vraisemblable que cette mutation en *a*, *i*, *u* d'une voyelle ṛ plus antique s'était déjà opérée, en plusieurs circonstances, dans le domaine de la langue commune indo-européenne; mais c'est là une question subsidiaire dont nous ne nous occuperons pas ici et que nous avons traitée, d'ailleurs, dans notre mémoire ci-dessus mentionné.

Ajoutons, toutefois, que ce changement de ṛ en *a*, *i*, *u* constitue une nouvelle preuve de ce fait que le ṛ sanskrit n'était nullement prononcé « ri », ainsi que nous l'avons déjà démontré par d'autres arguments.

VI.

Notre tentative au sujet de la primordialité de la voyelle ṛ pourra bien, un jour ou l'autre, avoir un heureux succès.

En 1872, nous avons causé de cette question avec M. Miklosich. On peut comprendre quelle fut notre satisfaction lorsque nous reçûmes du savant slaviste l'assurance formelle que notre opinion était également la sienne, et qu'il était arrivé, par l'étude des idiomes qui l'occupent plus particulièrement, à l'avis que nous avions formulé nous-même, en prenant le sanskrit pour point de départ.

C'est dans l'Introduction de son second volume de la Grammaire comparée des langues slaves que M. Miklosich expose publiquement son opinion. Elle est d'une valeur considérable. Vers la fin de notre Mémoire, nous écrivions

ces quelques mots : « En ce qui concerne l'organicisme de la voyelle linguale, nous pourrions d'ailleurs, en dehors de la langue sanskrite, nous en référer aux langues slaves dont le témoignage sur ce point est important ». La démonstration est faite et bien faite par M. Miklosich, et il nous paraît fort heureux qu'elle soit sortie d'une plume aussi compétente que la sienne. Nous nous proposons d'analyser ici les vingt-quatre pages de cette Introduction.

VII.

Aux yeux de M. Miklosich, la racine des mots *veriga* « catena », *zavirati*, *zavrěti* « claudere » (slave ecclésiastique) et de leurs alliés est VR. De même que *boj*ŭ vient de *bĭ* « ferire », et *kov*ŭ de *k*ŭ « cudere », de même *vor*ŭ vient de VR. De même aussi *grom*ŭ vient de GRM d'après une loi particulière de la phonétique slave. C'est ainsi qu'en sanskrit *vara-* vient d'une racine *vṛ* : la voyelle radicale ṛ se développe ici en *ar* comme *i* en *ai* et *u* en *au;* c'est le même phénomène qui se présente en sanskrit et dans les langues slaves, à savoir l'intercalation d'une voyelle devant la voyelle radicale.

L'auteur examine ici les objections que l'on pourrait lui opposer. Ainsi, l'on serait tenté de dire que la racine doit être avant tout prononçable. A cette objection, il n'a point de peine à répondre en démontrant que *r*, *l* sont tout aussi bien des voyelles que des consonnes : le tchèque les possède l'un et l'autre en tant que voyelles, *trn* « épine », *vlk* « loup »; le slovaque allonge même parfois ces deux voyelles. En serbe, la voyelle *r* est susceptible de diffé-

rentes tonalités : c'est ainsi que dans *brdo* « collis », *brkal* « barbatus », *brza* « cita », *brz* « citus », le son en question est diversement accentué. Le slovène possède également un r voyelle que les autres langues slaves ne possèdent point, pas plus qu'ils ne possèdent de l voyelle. M. Miklosich ajoute que l'allemand, lui aussi, connaît des *r* et des *l* qui, en réalité, forment par eux-mêmes une syllabe. Ainsi, les mots « hadern, handeln » seraient transcrits par un Tchèque sous la forme « hadrn, handln » : entre le salve et l'allemand existe seulement cette différence, que dans ce dernier les voyelles en question n'apparaissent que dans des syllabes inaccentuées, tandis que dans les langues slaves elles sont susceptibles d'accentuation. La racine vr et ses analogues sont donc parfaitement prononçables.

L'auteur combat ensuite cette opinion de Bopp et de Schleicher, que les *r* du sanskrit proviennent d'un groupe plus ancien *ar*. C'est précisément la thèse que nous avons soutenue précédemment. Voici d'ailleurs les paroles de M. Miklosich : « Bopp fondait son opinion sur la comparaison du sanskrit *bhrta* avec le grec φερτο (de ἄφερτος), sur celle de *strṇômi* avec στόρνυμι, de *mrta* avec le latin *mortuu*, de *strṇâmi* avec *sterno*. La conséquence en fut tirée que primitivement le sanskrit ne connaissait pas la voyelle r, qu'il commença par prononcer « bharta », et qu'ainsi la racine était « bhar ». Je tiens cette conclusion comme vicieuse, et je pense qu'il est tout aussi bien possible qu'un peuple éprouvant de la difficulté à prononcer la voyelle *r* ait intercalé devant cette voyelle un *e*, un *o*; c'est ainsi que *črna prst*, nom d'une montagne de la Carniole, devient *černa perst* dans la bouche des Allemands et des Italiens. Du grec et du latin il n'y a donc rien à conclure,

ni pour ni contre la primordialité d'un r voyelle. Bopp s'appuie également sur les membres asiatiques de la famille indo-européenne; il invoque le perse *barta* qu'il oppose au sanscrit *bhṛta*. Ce qui a été dit ci-dessus démontre ici encore l'inexactitude de ce témoignage..... Le vieux baktrien ne connaît pas davantage de *r* voyelle. Habituellement il le remplace par *ere* : d'après Bopp, ce groupe serait pour *ar* suivi d'un *e* adventice; d'après Burnouf, *ere* rendrait directement, immédiatement un *r* voyelle. On ne saurait décider avec toute sûreté entre ces deux interprétations, et le vieux baktrien appartient ainsi, lui également, aux langues qui ne témoignent ni pour ni contre la primordialité de la voyelle en question ».

M. Miklosich examine ici la façon dont le pâli a rendu les ṛ du sanskrit. Nous l'avons dit ci-dessus, il les remplace par une des trois voyelles *i*, *u*, *a*; ainsi, pour *ṛṣi*, *mṛdu*, *gṛha*, il dit *isi*, *mudu*, *gaha*. « Pour être conséquent, Bopp doit dire que *isi* est né d'une forme plus ancienne « arsi », grâce à la disparition de *r* et à l'atténuation de *a* en *i*; il doit dire aussi que *nibbuta* provient d'une forme plus ancienne « nirvarta », grâce à la chute de *r* et à l'atténuation de *a* en *u*. On voit que cette théorie est inexacte en se demandant comment est remplacé le *ar* sanskrit. Ici, en effet, on constate que la voyelle *a* se conserve et que *r* s'assimile à la consonne suivante; ainsi, *dhamma*, *kassati*, *vaḍḍhati*, représentent le sanskrit *dharma* « loi », *karṣati* « il laboure », *vardhatê* « il croît », etc., etc. Cela nous montre que *isi* ne peut provenir de « arsi » : celui-ci eut donné la forme « assi ». Maintenant, quelles sont les formes que l'on peut supposer avoir précédé *isi*, *nibbuta*, *amata*? Tout en ayant devant

les yeux les formes *ṛṣi*, *nirvṛta*, *amṛta*, devons-nous encore rechercher s'il n'y a pas quelque autre origine possible? N'est-il pas naturel de s'en tenir à ces dernières et de dire que dans leurs correspondants en pâli la voyelle *ṛ* s'est changée en *i*, en *u*, en *a*? »

Ce changement, qui est si fréquent dans les langues modernes de l'Inde, M. Miklosich le retrouve, bien qu'il soit beaucoup plus rare, dans certaines autres langues indo-européennes. Ainsi, il rapproche le néo-slovène *pezděti*, le tchèque *bzdíti*, du néo-slovène et du tchèque *prděti*. Le tchèque *mič* est une prononciation dialectale de *mlč*. En somme, l'auteur professe que le sanskrit *ṛ* a la valeur de la voyelle *r* du tchèque et du serbe, et qu'il appartenait à la langue commune indo-européenne. Cette doctrine est tout à fait la nôtre, et si dans notre mémoire mentionné plus haut nous nous sommes servi de ces mots : « Cette voyelle est organique et doit être prononcée à peu près comme le r vocal du croato-serbe » (p. 5), nous tenons à ajouter que ce terme d'*à peu près* n'est que tout à fait approximatif, et nous sommes tout disposé à l'abandonner.

VIII.

En Pannonie, où se parlait au IXe siècle le vieux slovène (l'ancien slave ecclésiastique), on possédait, dit M. Miklosich, la voyelle *r*. « Bien plus, ajoute-t-il, je pense que les *r* et *l* voyelles sont aussi anciens en slave que toute autre voyelle... Si au lieu de *krta* on écrivait *krŭta* ou *krĭta*, il faut considérer qu'en néo-slovène, l'idiome le plus rapproché

de l'ancien slovène, la prononciation vocalique de r et l était en usage au Xe siècle ». L'auteur dit encore avec raison qu'on ne doit point se laisser prendre à ce fait qu'après des *r* et *l* voyelles se trouve écrit un ĭ ou un ŭ : au milieu du XVIe siècle, dans le néo-slovène, on a bien introduit un *e* devant le *r* voyelle. Cette orthographe vicieuse n'a rien à voir avec la prononciation de la voyelle elle-même; c'est bien « r » que l'on prononce en Croatie, en Dalmatie, en Serbie, et non pas « er ». C'est donc une question tout oiseuse que celle de rechercher s'il faut, en vieux slovène, écrire *krŭtŭ* ou *krĭtŭ*.

IX.

Le résumé de tout ceci peut donc s'exposer en trois points :

Premièrement. — La langue commune indo-européenne possédait, à côté des voyelles *a*, *i*, *u*, une voyelle *r* prononcée comme la voyelle « r » du croato-serbe.

Secondement. — Cette dernière voyelle est en réalité la voyelle radicale des prétendues racines sanskrites *bhar* « porter », *kar* « faire », qui en réalité sont *bhṛ*, *kṛ*.

Troisièmement. — Cette même voyelle est organique dans les langues slaves, et nombre de racines slaves doivent la reproduire dans l'écriture comme elles la reproduisent dans la prononciation. Il serait facile de les énumérer, de même qu'il serait aisé de citer les racines sanskrites qui se trouvent dans le même cas.

L'écrit de M. Miklosich confirme absolument notre opinion de la primordialité d'une voyelle « r »; les lan-

gues slaves, comme nous le supposions d'ailleurs, se joignent aux langues hindoues pour témoigner de cette primordialité. Peut-être pouvons-nous espérer trouver une démonstration nouvelle dans d'autres idiomes de la famille indo-européenne; mais que cette dernière espérance soit jamais réalisée ou qu'elle doive s'évanouir, nous pensons que les faits actuellement et dûment acquis suffisent d'une large façon à établir l'exactitude de notre thèse.

HOVELACQUE.

MYTHOLOGIE BASQUE

Les notes que l'on va lire n'ont d'autre prétention que d'attirer l'attention des spécialistes sur un très-important problème, encore presque inconnu, et de montrer au travailleur un vaste et intéressant champ d'études encore tout entier inexploré. Les seules recherches, les seuls documents publiés jusqu'à ce jour sur la mythologie euscarienne se bornent à des allégations et à des contes de Chaho, ainsi qu'au livre publié en 1866, à Tolosa, par M. de Araquistain, sous ce titre : *Tradiciones vasco-cántabras* (1 vol. in-8° de 380 p.). Le second livre sera apprécié plus loin; quant aux écrits de Chaho, ils n'ont malheureusement guère qu'une valeur littéraire; les services qu'ils peuvent rendre à la science sont à peu près nuls, car on ne sait jamais si les affirmations de l'écrivain reposent sur des faits positifs ou si elles ne sont que des

créations de sa puissante imagination dont il était le premier la dupe. Nous avons eu maintes occasions de constater l'inexactitude des récits de Chaho; c'est à lui qu'est due notamment la croyance devenue presque générale à la *couvade* chez les Basques. Il lui a suffi de lire dans Strabon que, chez les Hispani du Nord, les hommes se couchaient auprès de l'enfant qui venait de leur naître (liv. III, ch. IV, § 17) pour qu'il se soit dit : « Les Hispani du Nord sont nos ancêtres; donc il doit nous rester quelque chose de leurs coutumes; mais si la *couvade* existe encore, ce ne peut être que chez les Biscayens, les plus rudes Basques du temps présent »; et, dans son *Voyage en Navarre* (Paris, 1836; Bayonne, 1865), il attribue formellement aux Biscayens cette singulière coutume (ch. X). C'est à de pareils raisonnements que doivent être vraisemblablement rapportées la plupart des inventions de Chaho. On peut le lire avec plaisir, mais il faut toujours s'en défier.

M. Cerquand, inspecteur d'académie à Pau, qui s'était déjà occupé d'études mythologiques, a voulu combler une remarquable lacune. Frappé de ce fait étrange que les Basques n'ont presque d'original que leur langue, et qu'il n'est resté chez eux aucun monument d'une civilisation autochthone; surpris de ne trouver qu'une littérature d'emprunt et de ne découvrir aucune autre production littéraire naturelle que des proverbes (1), il a supposé

(1) Publiés en 1657, à Paris, par A. Oihenart (dont le volume a été réédité en 1847, à Bordeaux, par M. Fr. Michel) sous le titre de : « *Atsotizac, edo refravac, Prouerbes,* ou Adages basques, recueillis par le sieur d'Oihenart », un vol. in-8° de (xiij)-80-(iv)-76 pages. — M. Cerquand dit : « Le précieux recueil d'Oihenart serait perdu, qu'on le retrouverait tout entier dans la mémoire des Basques ». Ceci n'est

avec raison que les contes populaires, non étudiés encore, pouvaient seuls présenter quelques indices sur l'état social primitif des Basques, et, grâce au concours des instituteurs de l'arrondissement de Mauléon, il a pu réunir une soixantaine de récits. Le premier résultat de ses recherches, publié dans le très-intéressant *Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de Pau*, a paru séparément en une brochure in-8° de 74 pages dont voici le titre: *Légendes et récits populaires du pays basque*, Pau, L. Ribaut, 1875. C'est de cette brochure que je me propose de parler ici ; vu le caractère exceptionnel du sujet, il m'a paru que la publication de M. Cerquand méritait mieux qu'un simple compte-rendu bibliographique.

En même temps que moi, l'un de mes amis, M. W. Webster, maître ès-arts de l'Université d'Oxford, et qui, de son côté, a réuni d'importants documents de la même nature, se préoccupait de l'initiative de M. Cerquand. Il m'a adressé, sur cette jolie plaquette, de très-bonnes observations qui m'ont semblé devoir être bien accueillies par les lecteurs de la *Revue*. Je cède donc volontiers ma place de critique à M. Webster, plus compétent que moi, du reste, en ces matières; je me permets seulement d'ajouter quelques notes et de présenter quelques remarques préliminaires.

point absolument exact, car beaucoup des proverbes de ce recueil sont aujourd'hui totalement inconnus ou, si l'on veut, oubliés. D'ailleurs, la tradition orale n'aurait pas conservé jusqu'à nos jours les formes archaïques si remarquables des sentences réunies par Oihenart, et c'est précisément ce qui fait, aux yeux des linguistes, le principal intérêt de cette collection. Un supplément, publié par Oihenart lui-même, a été réimprimé en 1859, à Paris, chez Aubry, par les soins de M. G. Brunet.

Les cinq premières pages de M. Cerquand me paraissent contenir des considérations et des réflexions très-justes; c'est tout au plus si j'y relève un optimisme, bien naturel d'ailleurs, en ce qui concerne la compétence spéciale des instituteurs et leur intelligence. On verra plus loin que M. Webster est de mon avis. Les instituteurs sont au contraire, selon moi, suspects, en ce sens qu'ils sont habituellement portés à dédaigner ce qui fait l'amusement du vulgaire; ils ont lu ou peuvent lire tel ou tel roman français à la mode, et cela leur suffit pour condamner *à priori* les contes naïfs de leur enfance. M. Cerquand croit-il qu'au point de vue de leur langue les instituteurs basques soient vraiment sans préjugés? Ce à quoi je voudrais conclure, c'est uniquement à ceci : qu'un homme de science ferait mieux de recueillir lui-même ces légendes de plus en plus oubliées; mais à tout prendre, comme cela n'est pas toujours possible, l'instituteur peut rendre de réels services.

Pourquoi, à ce propos, M. Cerquand a-t-il écrit cette phrase énigmatique : « Ils (les instituteurs) croient qu'elle (la langue basque) n'a point d'orthographe, opinion partagée par beaucoup de savants ». J'avoue ne pas comprendre la portée de cette réflexion, où il me semble voir comme une réminiscence vague de la vieille sottise : « Les mots sont composés de lettres ». Une langue qui n'a pas été écrite, qui n'a pas d'alphabet propre, qui n'a pas de littérature, peut-elle avoir une « orthographe »? En dépit de quelques pédants du pays, chacun restera libre d'écrire le basque à sa fantaisie, et ce sera aux linguistes seuls ou à ceux qui prétendront l'être qu'on pourra reprocher l'inexactitude de leurs transcriptions.

Je ne veux pas insister sur le côté purement linguistique

de la publication de M. Cerquand, bien que les textes réunis par lui me paraissent devoir utilement servir à l'étude des dialectes souletin et bas-navarrais; malgré d'évidentes retouches, on y retrouve avec plaisir de nombreux spécimens du parler populaire. Il y a moins de fautes d'impression qu'on pourrait le croire; quelques-unes pourtant demanderaient un *erratum,* mais M. Cerquand ne saurait en être rendu responsable. Les contes sont donnés avec l'indication exacte de leur provenance, ce qui est excellent. Je regrette que l'éditeur en ait écarté quelques-uns par des scrupules assurément fort légitimes, mais peut-être excessifs à mon avis : je crois qu'il faut tout publier, quelque inconvenants ou peu délicats que puissent être certains détails. Si l'on commence pour un motif louable à trier et à rejeter des pièces d'un intérêt médiocre, n'est-il pas à craindre qu'on en arrive à supprimer pour d'autres motifs des documents d'une haute importance?

A la page 59, M. Cerquand publie, sur le mot *euskara,* une note de M. l'abbé Inchauspe; j'aurais beaucoup à dire sur cette note, mais je me borne à repousser les conclusions étymologiques du paragraphe final. L'identité des Vascons, des Basques, des Osques est fort hypothétique, et si *euskara* dérive d'un verbe *eusi,* c'est incontestablement le sens de « aboyer » qui convient le mieux à ce verbe dont le causatif *erausi, erasi* « jaser, bavarder », est très-employé de nos jours.

Bayonne, le 28 juillet 1875.

Julien VINSON.

Voici enfin un travailleur marchant de pied ferme dans la bonne route. Après avoir longtemps erré dans le brouillard et vagué dans le chaos où Chaho, Araquistain et tant d'autres ont conduit leurs disciples, c'est avec une joie réelle que nous saluons la venue d'un meilleur guide. M. Cerquand suit au moins une méthode scientifique, et son grand mérite sera d'avoir compris que, même dans les petits côtés de l'étude, dans les recherches les moins sérieuses en apparence, aucun bon résultat ne peut être obtenu sans l'exactitude et la précision.

M. Cerquand, inspecteur d'académie à Pau, a eu une excellente idée. Grâce à sa position officielle, il a pu solliciter le concours des instituteurs pour recueillir, dans les quatre cantons basques de Mauléon, Tardets, Saint-Palais et Saint-Jean-Pied-de-Port, le plus grand nombre possible de légendes et récits populaires. La brochure qu'il vient de publier contient déjà les prémices d'une moisson qui promet d'être extrêmement riche, et nous pouvons d'autant mieux en juger que nous avons nous-même, avec le concours de M. Julien Vinson, parcouru de notre côté un coin inexploré de ce champ fertile. Mais si la récolte actuelle de M. Cerquand est abondante, la qualité n'en est malheureusement pas égale; si nous ne nous trompons, quelques-uns des textes ainsi réunis sont d'une grande valeur, mais beaucoup d'autres ne devront certainement pas être conservés. Il était pourtant bon de tout ramasser, sauf au public et aux travailleurs à faire, dans le silence du cabinet, le triage indispensable : les gerbes les plus défectueuses contiennent toujours quelques

bons épis, et les linguistes peuvent parfois utiliser des choses qui ne serviraient de rien aux mythologues.

M. Cerquand divise son recueil en cinq parties : la première comprend les « paraboles » religieuses, la seconde les « légendes mythologiques », la troisième les « contes de sorcellerie », la quatrième les « légendes historiques », la cinquième les « contes » proprement dits. Nous allons successivement passer rapidement en revue ces cinq divisions.

I. Les paraboles ou allégories sont excessivement familières aux Basques; on peut même dire que l'allégorie est le cachet particulier de leur génie littéraire. Leurs chansons d'amour ne sont le plus souvent que le développement d'allégories plus ou moins transparentes. En comparant les variantes locales d'une même chanson, on remarque souvent que l'allégorie n'est plus la même, mais il n'y a jamais confusion entre les variantes diverses. La bien-aimée est représentée ici par une étoile, là par une fleur, là-bas par une colombe; mais il n'arrive jamais que la fleur s'envole ou que l'étoile se fane lorsque le chanteur veut exprimer la trahison ou l'ingratitude de celle qu'il aime. A côté de ces chansons allégoriques, on trouve un assez grand nombre d'allégories ou paraboles en prose; la plupart ne sont pas seulement « profanes »; il en est beaucoup que les curés basques récitent du haut de leurs chaires et que les bonnes religieuses apprennent aux petites filles dans les écoles communales.

M. Cerquand a publié cinq allégories de cette dernière espèce. De la première, intitulée : « L'attention à la prière », nous avons entendu conter une version souletine plus spirituelle. Dans celle de M. Cerquand, saint Pierre s'engage à réciter, sans la moindre distraction, le *Pater*

tout entier, à condition qu'un cheval lui soit donné pour sa peine; il commence, mais ne tarde pas à s'interrompre pour demander si le cheval sera sellé ou non. Dans la version souletine, il est convenu, après discussion, que le cheval sera sellé. Saint Pierre commence : « Notre Père qui êtes aux cieux »... — « Et la bride? » demande-t-il. L'idée fondamentale de cette parabole n'est pas nouvelle; elle n'est pas spéciale aux Basques ni même au christianisme. On la trouvera notamment beaucoup plus sérieusement traitée dans une admirable légende bouddhiste de Sômadéva, citée par M. Max Müller (*Introduction to the science of religion,* 1873, p. 248).

La troisième parabole : « La paix et l'Espagne », n'est pas non plus originale. Nous l'avons déjà lue en espagnol, dans les œuvres de Fernan Caballero, croyons-nous; la provenance en est en tout cas incontestablement espagnole. La sixième : « Les pains de la Sainte-Vierge », rappelle tout à fait les noëls espagnols, de même que le conte historique « de la dame de Ruthye », publié par M. Cerquand dans sa quatrième division, n'est que la reproduction d'incidents ordinaires de quelque « Vie des Saints ».

II. La section des légendes mythologiques est de beaucoup la plus importante. Presque tout ce qu'on y trouve a une valeur réelle pour la science de la mythologie et pour l'étude de ce que nous appelons, en Angleterre, le véritable « *folk-lore* ». Presque tout ce qui a été écrit jusqu'à présent sur les croyances religieuses des anciens Basques est entaché d'idées purement subjectives ou gâté par les fantaisies des écrivains et ne repose sur aucune donnée positive; il est fort étrange, en effet, de remarquer combien peu nombreuses et peu précises sont les indications

des auteurs classiques sur les anciennes croyances des Basques. Quel contraste avec la clarté et l'abondance relatives des notions qu'ils nous ont transmises sur les cultes primitifs des Celtes et des Teutons, par exemple! Pour les Basques, on ne trouve à peu près rien dans les ouvrages des Grecs et des Romains; et les récits des missionnaires du moyen âge ne nous renseignent pas beaucoup plus. On peut réunir cependant, malgré tout, des indices suffisants pour dissiper à tout jamais les rêveries de Chaho et de ses admirateurs, et montrer le vide de leurs dissertations enthousiastes sur le monothéisme des Basques. Quoique fort altérées, les légendes populaires qui se sont conservées parmi eux donnent tout à fait raison aux plaintes des missionnaires relativement aux dieux, aux idoles, aux superstitions des Basques. Leur polythéisme, fétichiste pour ainsi dire, est évident, mais il est très-difficile d'en déterminer le caractère exact. Le seul moyen d'y parvenir est aujourd'hui d'en rechercher les moindres traces dans les contes populaires, sur l'un et l'autre versant des Pyrénées, en comparant soigneusement les différentes versions. M. Cerquand nous donne un premier échantillon de cette précieuse mine.

Dans les récits qu'il met sous nous yeux, les êtres surnaturels ou personnages mythologiques qui jouent le principal rôle sont d'abord *Jainko* ou *Jinko* « l'être suprême (1) » ; *Basa-Jauna* et *Basa-Anderea* « le seigneur »

(1) Il m'est difficile d'admettre que ce mot, simple contraction de *Jaungoikoa* « le seigneur d'en haut », soit antérieur au christianisme. Il exprime une idée beaucoup trop raffinée, une conception philosophique beaucoup trop métaphysique, pour être primitive. Que si pourtant ce mot était vraiment ancien chez les Basques, il ne faudrait

et « la dame » sauvages, sortes de faunes ou dieux sylvestres; les *Tartaroak*, géants à un seul œil, les véritables Cyclopes de l'antiquité classique; les *Laminak* ou *Lamiñak* (1), espèces de fées. Il faudrait ajouter peut-être à cette énumération le *Heren-Suge* « triple serpent » ou dragon à trois têtes. Pour notre part (et M. Cerquand ne paraît pas avoir été plus favorisé que nous à cet égard), nous n'avons pas encore rencontré un seul Basque qui connût les *Maithagarriak* « les aimables » ou nymphes de Chaho et d'Araquistain; et nous sommes porté à croire qu'elles ont été créées de toutes pièces par la cervelle féconde de l'ardent métaphysicien de Tardets. Mais la liste ci-dessus devra vraisemblablement être allongée au fur et à mesure que progressera l'étude des légendes mythologiques euscariennes.

Jainko ou Jinko, la divinité suprême, ne figure que dans une seule légende, à laquelle M. Cerquand a mis pour titre : « La Grande-Ourse ». Si M. Cerquand, au lieu

peut-être lui reconnaître que le sens de « le seigneur lune ». — Voyez mon étude sur *Le mot Dieu en basque et dans les langues dravidiennes* (*Revue*, III, 294). J. V.

(1) M. Cerquand ne veut pas du tout que ce mot vienne du latin *lamia*. Je ne trouve pourtant pas l'étymologie aussi fautive qu'il le dit. La forme *lamia* existe en basque, notamment dans le composé *lamiategi* « grotte », qu'on peut traduire « demeure des fées »; *lamina*, puis *lamiña*, sont des dérivés fort bien explicables par les lois de la phonétique euscarienne. On sait qu'un λαμία était ce qu'on a appelé plus tard un vampire. Beaucoup de traits attribués à des *laminak*, dans les contes basques, rappellent ce prototype ; nous avons recueilli notamment des récits où les *laminak* jouent le rôle de parasites démesurément voraces. Quant aux bonnes actions qu'on leur prête, ce peut n'être qu'une altération des légendes ou qu'une substitution de personnages. J. V.

d'avoir recours aux instituteurs, avait transcrit lui-même ces légendes, nous sommes bien sûr qu'il n'aurait pas donné à la constellation dont il s'agit ce nom de « la Grande-Ourse » (1), mais qu'il aurait demandé le nom basque populaire ou qu'il aurait simplement écrit « les sept étoiles », comme on le trouve d'ailleurs dans le texte même du conte. C'est ainsi qu'en Angleterre, *the great Bear* « la Grande-Ourse », est le nom employé dans les traités d'astronomie, dans les livres d'enseignement. Mais jamais poète ni conteur ne mettrait une pareille expression dans la bouche d'un paysan, ni dans le langage du vieux temps. Dans ce cas, on dit toujours *the waggoner*, *Charles' wain*, etc. (Cf. Spenser, *Fairy queen*, liv. I, ch. II) :

> By that the northern waggoner had set
> His sevenfold teme behind the stedfast starre.

Tennyson, dans le *May-queen,* fait dire à sa belle paysanne qu'elle avait dansé « till Charles' wain came out above the tall white chimney tops ».

« Les sept étoiles » du texte basque rappellent le latin *septemtriones* que Varron explique « les sept bœufs de travail », et que M. Cerquand traduit en note, par inadvertance sans doute, « les deux ourses ».

Quant à la forme particulière de cette légende, nous croyons en avoir lu une semblable dans les « folk-lore » des Teutons ou des Scandinaves.

(1) Pourquoi M. Cerquand ne cite-t-il, à propos du récit basque relatif à la Grande-Ourse, que les *Métamorphoses* d'Ovide? Il a lu cependant, sans aucun doute, le très-important travail de M. Gaston Paris sur *Le petit Poucet et la Grande-Ourse*; le récit basque présente une évidente connexité avec les contes étudiés par M. Paris. J. V.

Le nom d'*Antcho,* donné au Basa-Jauna dans la huitième légende « Antcho et les vachers », est très-curieux (1). Il est d'ailleurs difficile de se faire une idée bien nette de ce qu'était le Basa-Jauna. On nous en a toujours parlé comme d'une espèce de satyre, presque de gorille. Dans une variante que nous avons recueillie de la légende « les trois vérités », donnée en note aux pages 28-29 par M. Cerquand, Basa-Jauna est remplacé par un renard; mais le rôle de niais, joué dans les deux versions par l'un des personnages, montre que nous n'avons pas encore la forme originale de la légende.

Dans le pays basque, comme dans tous les pays où l'introduction du christianisme est relativement récente, le son des cloches des églises a la faculté de chasser toutes sortes d'esprits malins, et même quelques-uns qui ne le sont pas trop. Les traditions basques sont parfaitement d'accord en ceci avec les légendes féeriques des régions celtiques de la Grande-Bretagne. Les *laminak* ont beaucoup de ressemblance avec les *brownies* de l'Écosse, et elles sont d'aussi bons architectes et d'aussi bons cons-

(1) Ce mot, écrit aussi *Ancho, Anxo, Anso,* est un prénom aujourd'hui inusité; il figure dans le nom de famille *Ansorena* « la maison des Anso » analogue à *Michelena* ou *Sansinena* « la maison des Michel » ou « des Samson », et on le trouve dans le proverbe n° 28 du recueil d'Oihenart. C'est, je suppose, le diminutif de quelque nom espagnol, Antonio probablement. On sait que les Basques aiment beaucoup les diminutifs des prénoms. Je dois à ce propos à un savant de Bilbao, M. Martiartu, une explication très-plausible du mot *Utchin* dans le quatorzième couplet du soi-disant *Chant de Lelo* ou *des Cantabres;* c'est un diminutif connu d'Agostin, comme *Tchatchin* pour Joaquin, et *Matchin* pour Martin. Qu'on ne s'en étonne pas : Jean est devenu *Manech* en labourdin, et cela n'est pas plus bizarre que le *Dick* anglais pour Richard. J. V.

tructeurs de ponts que les *pixies* du Cornouailles et du Devonshire. Elles sont, du reste, également fraudées, quand il s'agit de recevoir le salaire convenu ; la bonne foi, suivant l'Église, n'est pas de rigueur avec les fées. L'assimilation des *laminak* avec les fées n'est pas complètement exacte : les fées sont toujours femelles, tandis que nous nous permettons de faire remarquer qu'en Angleterre les *fairies* ne le sont pas toujours : nous avons, dans le vieux langage, *œlf* masc. (elf), et *œlfen* fém. (she-elf), *fairy* m. et *fay* f., *elfin knight* m. et *elfin lady* f., *fairy knight* et *fairy lady*. Il y a loin des *laminac* et des *pixies* aux gracieuses figures de Shakespeare ; mais le roi Obéron et la reine Titania, la reine Mab et Puck étaient connus longtemps avant lui.

En traduisant *Tartaroa* par « Tartare » au lieu de « Cyclope », M. Cerquand nous paraît avoir méconnu le caractère de tout une classe de légendes.

III. Mais il faut passer à la troisième section de ces curieux récits, à celle intitulée : « sorcellerie et superstition ». M. Cerquand a parfaitement raison quand il dit que « la sorcellerie dont de Lancre (1) (et non de Langle)

(1) Voyez ses ouvrages : *Tableau de l'inconstance des mauvais anges* et *L'incrédulité et mescréance du sortilége.* — Le féroce conseiller au Parlement de Bordeaux rend compte de la mission qu'il remplit, en 1609, dans le Labourd, avec le président d'Espagnet. Ils firent brûler beaucoup de sorciers et de sorcières, dont plusieurs prêtres. La naïveté de de Lancre va jusqu'à imputer à sorcellerie la souplesse et l'agilité physique des Basques et leur adresse à se jouer dans les flots écumeux de la baie de Saint-Jean-de-Luz. On trouve, dans les dépositions des accusés et des témoins, les détails les plus étranges ; il y a, entre autres, de longues confessions de jeunes filles qui racontent, par le menu, comment elles ont eu commerce avec le diable, qui prend le plus souvent la forme d'un bouc. J. V.

fait un si effroyable tableau, au commencement du XVIIe siècle, était chez les Basques une importation de l'étranger »; elle y avait vite dégénéré en une véritable épidémie morale, ce phénomène si étrange, si terrible et jusqu'à présent si inexplicable. Tous les mots de sorcellerie basque, cités par M. Cerquand, sont empruntés aux langues romanes : mais il en est un qu'il semble ne pas avoir rencontré et qui ne paraît pas emprunté : c'est *Azti* (1) « devin, devineresse ».

Il ne faut pas oublier à ce propos ce qui se passe dans la représentation d'une pastorale, où les chœurs de démons *(satans)* entrent en scène en dansant et exécutent leurs « diableries » par le simple attouchement de petites baguettes qu'ils tiennent à la main. Ces baguettes sont ornées de rubans et terminées par des crochets qui rappellent bien le caducée de Mercure. La sorcellerie est encore beaucoup plus répandue dans le pays que M. Cerquand ne le croit. Les instituteurs, naturellement plus éclairés et plus sceptiques que la masse, sont peut-être les derniers à en entendre parler; mais elle fait encore beaucoup de ravages. On nous a raconté de bien tristes histoires. Il y a des gens, aujourd'hui même, qui croient aller au sabbat; il y a beaucoup d'exorcistes qui gagnent leur vie à spéculer sur la superstition de leurs compatriotes : on nous assure que ce sont en général des prêtres défroqués. La seule légende de sorcellerie, mais non histoire de faits, que nous ayons encore lue et qui nous paraisse réellement authentique, est celle publiée par Araquistain,

(1) Un autre mot à noter, que je trouve dans une instruction épiscopale de 1676, est *belhaguile* « faiseur d'herbes ». J. V.

sous le titre de : « las tres olas », mais cet auteur avoue avoir brodé un roman d'amour sur le canevas original.

IV. En légendes historiques, le Basque n'est pas riche. Leurs traditions sont à peu près muettes à cet égard. Les récits publiés par M. Cerquand n'ont rien de bien original; nous croyons, en effet, que le lieu primitif de la légende « le dragon d'Alçay » est la Bigorre, et qu'une recension plus ancienne en a été publiée à Bagnères, il y a quelques années, par M. F. Soutras, sous le titre de: « le serpent d'Isabit ». La question est de savoir si les Basques ont peuplé la Bigorre et si la légende remonte jusqu'à cette époque. Il faut remarquer que le texte basque donne au dragon sept têtes, mais qu'on l'appelle Heren-Suge « triple serpent », ce qui rappelle les trois têtes de la version de Chaho.

Le souvenir de Roland et de Charlemagne est encore vivace chez les Basques. Mais il ne s'agit point du Hruotlandus ou du Carolus Magnus de l'histoire ; il n'est question que du Roland, du Charlemagne et de leurs pairs des chansons de geste. Un paysan basque d'Espagne m'a occupé, pendant tout le trajet des Aldudes à Roncevaux, en me racontant toute l'histoire d'une manière tout à fait conforme à la « chanson de Roland ». Il me désignait tous les endroits et me décrivait les péripéties de la bataille, en me demandant si j'avais jamais lu tout cela dans quelque livre; pour lui, il le tenait de son père qui aimait à le raconter pendant les longues veillées d'hiver. J'ai tenu à constater ce fait, parce qu'il donne la mesure de ce que la tradition, vraie ou fausse, peut produire. C'est ainsi que, dans les pastorales, beaucoup de sujets et des plus populaires sont empruntés aux chansons de gestes, et con-

firmés par les plus remarquables anachronismes qui font de Roland et de Charlemagne les contemporains des croisés. Tout ceci indique une grande influence de l'esprit de la chevalerie sur les Basques, à l'époque où les chansons de gestes furent le plus en vogue. Nous croyons que cette époque est celle de la petite cour de Gaston Phœbus, à Orthez, que Froissart décrit comme une des plus belles de toute la chrétienté. C'est par là sans doute que la poésie épique du nord de la France s'est répandue parmi les Basques; elle a si puissamment agi sur ces imaginations naïves, que rien n'a pu effacer l'empreinte, et qu'on retrouve là seulement le souvenir populaire de légendes qui faisaient les délices de nos ancêtres du moyen âge. Il y aurait de très-curieuses études à faire sur cette partie de la « littérature » euscarienne.

V. Nous ne nous arrêtons pas, faute de place, sur les contes proprement dits qui sont principalement récités pendant les veillées où l'on épluche le maïs. Ils renferment presque toujours quelque élément qui vise au comique, mais le goût manque souvent, et l'étranger est rarement en mesure d'apprécier le sel de ces plaisanteries. On rit pour si peu à la campagne!

Nous ne terminerons pas sans remercier vivement M. Cerquand de son intéressante publication. Mais nous n'avons point, comme lui, une foi absolue dans les instituteurs; ce ne sont pas toujours les meilleurs collectionneurs de récits populaires. Leur réputation de savants effraie les campagnards qui redoutent leurs moqueries. Pour obtenir les récits les plus complets, pour se faire raconter les légendes les plus estimées, il faut paraître y croire un peu ou y prendre le plus vif intérêt. On ne ren-

contre pas tous les jours, d'ailleurs, le conteur véritable; aussi, quand on a la bonne fortune de le trouver sur son chemin, faut-il, selon nous, en faire grand cas et lui faire vider entièrement son sac. Ce n'est pas toujours le plus vieux ou la plus vieille. Dans chaque famille, dans chaque cercle d'amis, il y a un conteur ou une conteuse par excellence; il s'agit de découvrir et d'utiliser le plus possible ce poète inconscient, cet artiste inculte, cet historien illettré, ce gardien fidèle de trésors dont la valeur lui échappe entièrement. Le pays basque, sa partie espagnole surtout, est riche en contes et légendes. Mais il est essentiel d'apporter à la transcription de ces vénérables restes de siècles inconnus autant d'exactitude et de rigueur qu'en dépenserait un helléniste au déchiffrement d'un vieux palimpseste; il importe en un mot de recueillir *ipsissima verba*. Ces contes de vieilles femmes et de paysans peuvent contenir des faits ou des indications remontant à une époque antérieure, non seulement au christianisme, à la conquête romaine, mais même à la grande invasion celtique. Ces narrations puériles peuvent être antérieures à l'apparition des races aryennes dans l'Europe occidentale. Il est possible, nous ne disons pas probable, que les plus anciennes de ces traditions basques soient aux légendes celtiques et aryennes ce que sont les épopées acadiennes ou sumériennes aux croyances sémitiques.

Saint-Jean-de-Luz, le 21 juillet 1875.

WENTWORTH WEBSTER.

DU MODE DE SUBDIVISION

DE LA LANGUE COMMUNE INDO-EUROPÉENNE

ET DE LA RÉGION OU ELLE FUT PARLÉE (1).

I.

A peine avait-on constaté la parenté des différentes langues indo-européennes, à peine avait-on reconnu qu'elles descendaient toutes d'un ancien idiome dont l'histoire avait perdu les traces, que l'on songea à les classer entre elles. Il s'agissait de les grouper selon leur degré d'affinité, de les réunir en familles et de rapprocher à leur tour les unes des autres les familles qui paraissent offrir les traces d'une parenté plus intime. En d'autres termes, il s'agissait de diviser la souche indo-européenne en branches, ces branches en rameaux, et ainsi de suite.

Le premier rapprochement que l'on établit fut celui du grec et du latin; on y était inévitablement poussé par les traditions de la philologie classique. On supposa donc qu'une seule et même langue, détachée des autres idiomes indo-européens, avait donné naissance à deux langues sœurs, à deux langues jumelles, le grec et le latin. Cette branche gréco-latine, à laquelle il parut opportun de donner

(1) Extrait de *La Linguistique*, par M. Hovelacque. Un vol. in-12 de la *Bibliothèque des sciences contemporaines*. Reinwald, édit.

un nom, reçut celui de « pélasgique ». Jamais appellation ne fut moins justifiée. Loin de savoir, en effet, ce que c'était que les Pélasges, on peut à peine assurer qu'un peuple quelconque ait en aucun temps répondu à ce nom, et les quelques passages des Histoires d'Hérodote où il se trouve relaté suffisent à empêcher tout auteur sérieux de lui attribuer une acception déterminée. Les travaux d'Eugène Burnouf et de M. Lassen sur l'ancien perse et le zend permirent de rapprocher intimement les langues éraniennes du sanskrit. On supposa donc qu'il avait existé une langue commune indo-éranienne dont le sanskrit, d'une part, et les langues éraniennes, d'autre part, seraient sortis à un moment donné. La grande ressemblance du lithuanien et des langues slaves fit accepter également une langue commune letto-slave; cette langue letto-slave aurait, à son tour, une origine commune avec le type des langues germaniques, et ainsi de suite. Plusieurs systèmes assez tranchés se trouvent ici en présence. Certains auteurs, par exemple, ont adopté le tableau que voici :

- Indo-européen.
  - Indo-éranien.
    - Sanskrit.
    - Éranien.
  - Européen.
    - Gréco-italique :
      - Grec.
      - Italique.
    - Celtique.
    - Germano-letto-slave :
      - Germanique.
      - Letto-slave :
        - Lettique.
        - Slave.

Schleicher envisageait cette répartition d'une façon différente et dressait cet autre tableau :

- Indo-européen.
  - Letto-slavo-germanique.
    - Germanique.
    - Letto-slave :
      - Lettique.
      - Slave.
  - Aryo-gréco-italo-celtique.
    - Gréco-italo-celtique.
      - Italo-celtique :
        - Celtique.
        - Italique.
      - Grec.
    - Arique :
      - Éranien.
      - Hindou.

Dans ce tableau il n'y a donc plus de langue spécialement européenne, et une partie des langues de l'Europe seraient plus rapprochées du sanskrit et des idiomes éraniens que des autres langues européennes. Cette théorie, malgré l'autorité de son auteur, ne paraît pas avoir gagné beaucoup de partisans. Généralement on a préféré s'en tenir à la division en indo-éranien et en européen (1). Certains auteurs admettant d'ailleurs cette double division, comprenaient de différentes façons les sous-divisions ; les uns, par exemple, rapprochaient davantage les langues celtiques des langues germaniques; d'autres les rapprochaient plus volontiers du latin.

D'ailleurs, la théorie de la ramification de la souche commune indo-européenne n'est pas acceptée universellement. Elle a été attaquée simultanément en France et en Allemagne dans deux écrits tout à fait indépendants l'un de l'autre et publiés isolément à la même époque. L'un de ces écrits est de l'auteur de ces lignes (2), l'autre de

(1) Havet, *L'unité linguistique européenne.* Mémoires de la Société de linguistique, t. II, p. 261.

(2) *Notice sur les subdivisions de la langue commune indo-européenne,* Comptes rendus de la première session de l'Association française pour l'avancement des sciences, p. 736. Bordeaux, 1872.

M. Joh. Schmidt (1). M. Schmidt admet encore une unité linguistique indo-éranienne et une unité letto-slave, mais il se refuse à aller plus loin. Il cherche à démontrer que si, du côté de l'occident, les langues slaves et lettiques sont indissolublement liées aux langues germaniques, elles se trouvent tout aussi liées, du côté de l'orient, aux idiomes éraniens et hindous : non seulement, donc, il n'a point existé d'idiome commun germano-letto-slave, mais il n'a point existé non plus d'idiome spécialement européen, nettement distinct du sanskrit et des langues éraniennes. Le grec, d'autre part, serait tout aussi inséparable d'avec les deux familles asiatiques que d'avec la branche italique, et les langues celtiques ne pourraient pas être groupées à plus juste titre avec les langues italiques qu'avec les langues germaniques. Cette question n'est pas de celles que l'on puisse trancher après une étude de quelques instants, car elle est fort complexe.

En ce qui nous concerne, nous pensons qu'il n'a point existé de groupes secondaires entre la langue commune indo-européenne et les groupes éranien, hellénique, germanique et autres. Sans doute, certains idiomes indo-européens sont plus rapprochés, en somme, de quelques-uns de leurs congénères que de quelques autres d'entre eux; le latin, par exemple, est plus intimement allié aux langues celtiques qu'aux langues éraniennes. Mais s'ensuit-il qu'il faille conclure à une langue commune italo-celtique? Assurément non. Nous ne connaîtrons jamais, selon toute vraisemblance, les motifs qui déterminèrent les po-

(1) *Die verwandtschaftsverhæltnisse der indo-germanischen sprachen*. Weimar, 1872.

pulations dont la langue était l'indo-européen commun à entreprendre leurs grandes migrations; mais nous pouvons penser, sans crainte d'erreur, qu'avant leurs migrations, ces populations occupaient un territoire assez vaste. En ces larges limites la langue commune indo-européenne ne devait-elle point se modifier, s'altérer, se corrompre de façon différente dans les différentes tribus établies sur ce territoire? Nous pensons qu'il n'en pouvait être autrement. Ces modifications, ces altérations ne furent évidemment pas les mêmes en tous lieux; ici, par exemple, elles purent s'attaquer de préférence aux sifflantes, là aux explosives, ailleurs aux formes elles-mêmes des mots. On peut admettre en outre que, selon toute vraisemblance, les modifications qu'acceptait telle ou telle tribu devaient, à peu de chose près, être de la même nature que les modifications acceptées par la tribu voisine; plus les groupes se trouvaient distants, plus ils devaient être différenciés. En d'autres termes, il devait y avoir plus de diversité entre le groupe de l'extrême est et celui de l'extrême ouest, qu'entre ce dernier et un groupe central. Cette espèce de sériation, cette sorte de continuité est toute naturelle et, de nos jours, nous la retrouvons dans les patois.

Nous n'avons pas à nous enquérir des causes qui déterminèrent la tendance générale propre à tel ou tel ensemble de tribus voisines. Ces causes nous resteront peut-être à jamais inconnues; mais ce que nous pouvons parfaitement admettre, c'est que ces unités secondaires, ces branches intermédiaires dont nous parlions tout à l'heure, par exemple la prétendue langue italo-celtique ou gréco-italique, n'ont jamais eu d'existence réelle. C'est

un besoin immodéré de classification qui les a mises au jour. En fait, elles n'ont point vécu. On les a multipliées, mais on pouvait les multiplier bien plus encore; il serait facile de restituer un idiome commun helléno-slave, éranoceltique, italo-germanique. Une fois dans le domaine de la fantaisie, il n'y a aucun motif de s'arrêter.

II.

Avant d'en terminer avec les langues indo-européennes, il nous reste à dire quelques mots d'une question assez débattue et que nous ne pouvons passer sous silence, celle du pays où fut parlée la langue indo-européenne commune.

Distinguons tout d'abord la question de race de la question de langue. Lorsqu'il s'agit de la formation même du langage articulé, le facteur de la race est non seulement capital, il est unique. Acquisition de la faculté du langage articulé, formation des premiers systèmes de langues et formation des premières races humaines tombent à un seul et même moment. Ç'a été le sujet de notre chapitre second, sur lequel nous n'avons point à revenir en cet instant. Nous insistons simplement sur ce fait que, si les races d'Europe viennent d'Europe, ont été formées en Europe, telles, au moins, que nous les voyons aujourd'hui, il ne s'ensuit en aucune façon que les langues indo-européennes de nos régions y aient également pris naissance. Cette distinction est capitale, et on la néglige trop souvent. Nous pouvons dire plus encore : s'il est juste de parler de langues indo-européennes, il est absolument vicieux de

parler d'une « race » indo-européenne. Une telle race n'existe point, et ceux-là seuls peuvent en disserter, la décrire même et tracer ses frontières, qui n'ont jamais mis le pied dans un laboratoire d'anthropologie. Allons plus loin. S'il est certain qu'une langue indo-européenne commune a été parlée jadis en une région quelconque, il n'est nullement certain que les individus parlant cette langue aient appartenu à une seule et même race. L'indo-européen commun a été formé, sans doute, dans un centre unique, par des individus parfaitement semblables les uns aux autres; mais sa période de formation une fois passée, rien ne dit qu'il ne se soit pas étendu sur différentes populations très-étrangères, comme nous avons vu le latin rustique s'étendre sur les populations voisines du Guadalaviar, de la Somme, de l'Adige et du bas Danube. Bien des hypothèses sont permises à ce sujet. En définitive, il n'y a ici qu'un fait, un seul fait bien avéré, auquel nous puissions nous en tenir : le fait de l'existence de cette langue commune indo-européenne, abstraction faite de toute question de race.

Cela bien acquis, nous pouvons aborder notre sujet sans crainte de malentendus.

Il y a une vingtaine d'années, l'on s'accordait assez généralement à donner pour patrie à la langue commune indo-européenne « le vaste plateau de l'Iran », comme dit M. Pictet, « cet immense quadrilatère qui s'étend de l'Indus au Tigre et à l'Euphrate, de l'Oxus et du Iaxartes au golfe Persique (1) ». Cette région correspond à la Perse

(1) *Les origines indo-européennes ou les Aryas primitifs, Essai de paléontologie linguistique*, t. I, p. 35. Paris, 1859.

actuelle et aux pays qui lui sont limitrophes à l'est et à l'ouest; on trouva, avec juste raison, que l'indication d'une aire aussi considérable était trop vague, beaucoup trop vague, et l'on chercha à la restreindre. Les traditions de l'Avesta aidant, on émit l'opinion que la Baktriane devait être regardée comme la patrie ancienne des prétendus « Aryas », c'est-à-dire des individus qui parlaient la langue commune indo-européenne. Mais n'était-ce pas donner à la tradition éranienne un sens beaucoup plus large que celui qu'elle avait en réalité? A la rigueur, l'Avesta pouvait encore se souvenir d'une patrie plus ancienne des Éraniens; mais celle-ci avait-elle été en même temps la patrie commune de toute la famille indo-européenne? On n'était pas en droit de l'affirmer; pareille conclusion dépassait de beaucoup les prémisses. C'est ce que l'on a compris facilement. Les moyens les plus sûrs d'arriver à la solution cherchée devaient être demandés à la linguistique.

Les indications que peut donner le lexique comparé des langues indo-européennes sur les termes géographiques et topographiques, sur les noms des cours d'eau, des montagnes, sur ceux des métaux, des plantes, des animaux, ne donnent que des renseignements très-vagues. On peut les attribuer à une foule de régions; ils s'appliquent aussi bien, par exemple, à la Baktriane qu'à l'Assyrie, aussi bien à l'Assyrie qu'à la Baktriane.

L'argument le plus sérieux et le seul qui puisse paraître convaincant est tiré de la physionomie générale des divers idiomes indo-européens. Il est raisonnable d'admettre que ceux de ces idiomes qui, dans leur ensemble, se rapprochent de la façon la plus fidèle du type indo-européen

commun sont également ceux qui se sont le moins éloignés des régions où ce type commun était parlé. Nous avons dit qu'aucune des langues indo-européennes ne surpassait en tous points ses congénères; il n'en est aucune qui ne présente quelques côtés faibles. Le sanskrit, par exemple, qui change en « tch » certains « k » primitifs, est battu sur ce point par le latin qui conserve ces « k ». Mais ce n'est pas à dire que tels ou tels idiomes, pris dans leur ensemble, ne soient de beaucoup supérieurs à tels ou tels autres, pris également dans leur ensemble. Au premier rang il faut placer sans le moindre doute le sanskrit et les vieilles langues éraniennes, zend et vieux perse; au dernier rang il faut placer sans plus d'hésitation les différents idiomes celtiques. De là cette première conclusion : entre toutes les langues indo-européennes, le sanskrit et les langues éraniennes sont celles qui se sont le moins éloignées de la région où était parlé l'indo-européen commun, tandis que les langues celtiques s'en sont éloignées plus que ne l'ont fait toutes les autres.

Au second degré de conservation, l'on peut placer les dialectes grecs au sud-est de l'Europe, les langues lettiques et slaves au nord-est. Au troisième degré, les langues germaniques au nord, les langues italiques au sud; ces deux dernières branches rejoignent l'une et l'autre les langues celtiques placées au quatrième et dernier degré.

M. Pictet, à qui ce fait incontestable n'a pas échappé, en a tiré une conclusion. Traçant une ellipse assez allongée, il a regardé l'un des foyers de cette ellipse, celui de droite, comme le point où aurait été parlé l'indo-européen commun. A peu de distance de ce foyer, vers la droite, il place au bas le sanskrit, plus haut les langues éraniennes.

Suivant ensuite de droite à gauche les deux branches de l'ellipse, il place au centre, dans le haut, les langues letto-slaves; au centre, dans le bas, les idiomes grecs; ces deux groupes sont encore assez rapprochés du foyer de droite, mais moins que ne le sont les langues éraniennes et le sanskrit. Poussant encore vers la gauche, M. Pictet place les langues germaniques en haut, et les langues italiques en bas, dans la même position vis-à-vis du foyer de gauche qu'occupent les langues éraniennes et le sanskrit vis-à-vis du foyer de droite. Plus à gauche encore, tout à l'extrémité de la ligne transverse horizontale de l'ellipse, se trouvent les langues celtiques, entre les langues germaniques et italiques : elles sont ainsi les plus éloignées du foyer de droite, c'est-à-dire du prétendu point de départ.

Il est aisé de construire cette figure. Elle est sans doute très-ingénieuse, et au premier moment on est fort tenté de l'adopter; elle concorde assez bien, d'ailleurs, avec l'hypothèse qui regarde la Baktriane comme la région où fut parlée la langue indo-européenne. Mais, en réalité, on peut l'interpréter de deux façons et lui donner deux sens bien tranchés. Le premier sens est celui qu'en tire M. Pictet; voici le second. Il se peut que le centre commun recherché ne se trouve pas au foyer de droite de l'ellipse, mais qu'il soit situé plus sur la droite, en dehors même de l'ellipse, c'est-à-dire vers la frontière chinoise. Avec cet autre centre, le sanskrit et les langues éraniennes resteraient toujours au premier degré, le grec et le letto-slave au second, les langues germaniques et italiques au troisième, les langues celtiques au quatrième et dernier.

Prenons-nous parti pour l'une ou l'autre de ces deux hypothèses? En aucune façon. Nous exposons sans juger,

tout en exprimant notre opinion très-positive sur l'origine asiatique de la famille linguistique indo-européenne.

L'Anglais Latham fut le premier, semble-t-il, qui opina pour une origine européenne. Quelques auteurs l'ont suivi. Il en est parmi ceux-ci qui se sont efforcés de donner quelque apparence scientifique à leur assertion ; il en est d'autres qui ont tranché net cette question spéciale avec autant d'audace que d'incompétence. Certaines personnes, par exemple, voyant les mots celtiques plus courts que les mots sanskrits, en ont inféré qu'ils étaient plus simples, partant plus primitifs, et s'éloignaient moins du type commun. C'est de la linguistique au millimètre. Avec ce procédé, l'anglo-saxon proviendrait de l'anglais, le latin du français, le vieux perse du persan. D'autres auteurs, arguant de ce fait que le type blond aux yeux bleus se présente plus particulièrement dans les pays de langue allemande, en concluent, on ne sait trop pourquoi, que l'indo-européen commun a été parlé en Germanie. Ils confondent ici la langue et la race, ou, pour mieux dire encore, la langue et les races; c'est une méprise sur laquelle nous ne pouvons même pas nous arrêter. Peu nous importe que les populations qui parlèrent l'indo-européen commun aient été blondes ou brunes, ou qu'il y en ait eu parmi elles et de blondes et de brunes; ce point n'est pas en question : la langue seule nous occupe et non point la race. Nous n'appelons même pas à notre aide le secours de l'archéologie, qui, pourtant, enseigne d'une façon claire et nette qu'à l'époque où l'Orient connaissait déjà une certaine civilisation, l'Occident en était encore à l'état sauvage, ou à peu près. Les preuves tirées de la linguistique doivent suffire, et le fait de cette série de langues

s'écartant de plus en plus du type commun au fur et à mesure qu'elles sont situées plus à l'occident, parle assez haut par lui-même. Peu importe, d'ailleurs, que l'on donne pour patrie à l'indo-européen commun l'Arménie, la Baktriane ou quelque contrée située plus à l'est encore; ce n'est plus là qu'une question secondaire.

HOVELACQUE.

PARJANYA

SOUS SES FORMES SLAVES ET GERMANIQUES.

La haute antiquité du culte de *Parjanya* nous est démontrée d'une irrécusable façon par la présence, chez les Slaves et les Germains, du même nom, modifié selon les lois glottiques inhérentes à ces rameaux de notre race. La grande importance de ce nom, particulièrement chez les Slaves, est un fait remarquable. C'est encore une preuve frappante de la connexité étroite qui existe entre la science du langage et la mythologie comparative.

« Par un développement inégal des diverses parties de son domaine, la langue organique indo-germanique, dit Auguste Schleicher (*Comp.*, p. 7), se divisa en deux fractions; d'elle se sépara nommément le *slavo-allemand* (la

langue qui, plus tard, se transforma en *allemand* et en *slavo-lituanien*)... Plus un peuple indo-germanique habite à l'Orient, plus sa langue a conservé de son aspect ancien; plus il habite à l'Occident, moins elle en a conservé et plus elle possède de formes nouvelles. De cela, comme d'autres raisons, il s'ensuit que les Slavo-Allemands opérèrent en premier leur émigration... »

Le culte du dieu de l'orage, appelé *Parjanya*, était donc dans tout son éclat, lorsque ce grand fait historique, le départ de l'Arie des tribus slaves et germaniques, eut lieu, puisque nous retrouvons ce nom sous diverses formes chez les Lituano-Slaves, ainsi que dans les plus anciens vestiges des dialectes nordiques et teutoniques.

Si nous jetons les yeux sur les peuples de souche lituanienne, nous trouvons :

En lituanien ..... *Perkunas.*
En letton ..... *Pehrkons.*
En vieux prussien..... *Perkunos.*

Puis si nous nous tournons vers les Slaves du Nord, les formes suivantes, moins pures que les précédentes, se présentent à nous :

En vieux slave et en russe..... *Perun.*
En tchèque..... *Peraun.*
En slovaque ..... *Parom.*
En vende ..... *Peren.*
En polonais ..... *Piorun.*

Les Slaves du Sud n'ont pas conservé cette forme; ils

donnent un autre nom au vieux dieu de la foudre, ou plutôt à la foudre elle-même, car il faut dire ici que plusieurs des formes précitées n'ont plus leur ancien sens théologique, mais, témoins de la période fétichiste du culte de l'orage, ont gardé le sens de « tonnerre ».

L'identification de *Perkunas* (chez les Lituaniens) et de *Perun* (chez les Slaves) avec le dieu de la foudre est véritablement hors de toute constestation. Outre la réelle identité qu'il y a entre les expressions lituano-slaves et l'expression védique, nous savons, comme je viens de le dire, que plusieurs idiomes ont retenu le sens de « tonnerre », de « foudre » attaché à ce nom autrefois divinisé. Ainsi en est-il du letton *Pehrkons*, du tchèque *Peraun*, du polonais *Piorun*, du slovaque *Parom*, etc. Chez les Vendes, quand le calendrier emprunté aux Romains par les Germains fut introduit, le jeudi *(jovis dies)*, appelé *Donnerstag* (jour du tonnerre et jour du dieu du tonnerre) en Allemagne, reçut le nom de *Peren-dan*.

En Livonie et en Courlande, les pierres qui ont été frappées par la foudre s'appellent « pierres de *Pehrkuns* ».

Mais ce tonnerre, aux temps antiques, était dieu, comme nous l'avons vu déjà dans l'Arie avec le nom de *Parjanya*. Procope (*De bello got.*, III, 14) parle d'un grand dieu de la foudre adoré par les Esclavons : θεὸν μὲν γάρ ἕνα τὸν τῆς ἀστραπῆς δημιουργὸν ἁπάντων κύριον μόνον αὐτὸν νομίζουσιν εἶναι καὶ θύουσιν αὐτῷ βόας τε καὶ ἱερεῖα ἁπάντα.

Or, ce dieu créateur, dieu du tonnerre, à qui l'on sacrifie des bœufs, ne peut être que *Perkunas* ou *Perun*.

En effet, chez les Lituaniens, nous trouvons ces expressions : *Perkunas grauja, musza,* « *Perkunas* tonne, frappe » ; cette prière : *Perkune devaite nienmski und*

mana dirwu melsu tawi palti miessu, « retiens-toi, *Perkunas*, ne frappe pas mon champ, et je te donnerai cette offrande ».

De même chez les vieux Prussiens cette invocation : *Diewas Perkunos, absolo mus*, « dieu *Perkunos*, épargne-nous! » témoigne encore du culte de la foudre parmi ces populations.

Les Lettons, d'autre part, possèdent des proverbes, vestiges authentiques de leur mythologie perdue : *Pehrkons sperr* « *Pehrkons* frappe », quand il tonne, et : *Pehrkons Johdu gaina*, « *Pehrkons* ou le tonnerre poursuit le diable ». Dicton que nous pouvons victorieusement comparer aux phrases védiques : *hanti rakṣasas*, « il tue les *Rakṣasas* »; et : *Parjanyaḥ stanayan hanti duṣkṛtas*, « *Parjanya* tonnant immole les méchants. » (R. V., v. 83, 2.) Nous voyons ici ce mythe si important de la lutte de la foudre contre les démons, contenu dans une phrase de trois mots dite aujourd'hui naïvement par les paysans des bords de la Baltique, prendre ailleurs mille formes diverses, se transformer en dogme religieux, en sanction d'une loi morale, en fait soi-disant historique, en poème épique, en roman de chevalerie même. Il me suffit en ce moment de l'indiquer comme premier témoignage de l'universalité du mythe orageux dans toute la race indo-européenne, et, par conséquent, de son caractère primordial, de son caractère profondément aryaque.

La tendance à l'anthropomorphisme qui est propre au polythéisme fit élever des statues au dieu de l'orage chez les Lituano-Slaves, qui, s'ils étaient partis de l'Arie dans un état religieux voisin du fétichisme, exécutèrent leur

évolution religieuse dans l'émigration ; si bien que, lorsque ces peuples entrent en relation avec le monde occidental, nous les trouvons en plein polythéisme. Les tribus lituaniennes et prussiennes avaient un sanctuaire principal, une localité sainte entre toutes, à *Romowe;* là était rassemblé le panthéon de la Lituanie, panthéon dans lequel *Perkunas* tenait la première place ; là on l'adorait sous la forme d'un homme vigoureux, au visage enflammé, à la barbe et aux cheveux noirs.

En outre, le sommet des hautes montagnes lui était consacré. Kojalowicz rapporte que sur les bords de la *Newassa*, chez les Samogitiens, il existe une montagne au sommet de laquelle les prêtres entretenaient un feu éternel en l'honneur de « *Parguns*, qui est le dieu de l'orage et de la tempête, comme le croit encore le peuple superstitieux ».

Cette persévérance dans la foi aux anciens dieux se prolonge jusqu'à nos jours. Le fait est constaté par l'histoire suivante qu'on raconte en Lituanie.

Le mont Rombinus, situé près de la ville de Ragnit, avait été autrefois consacré à *Perkunas*. Ce dieu avait placé au sommet de la montagne une grosse pierre qui recouvrait un plat d'or et un rateau d'argent, dons divins, signes de la protection et de la fertilité accordées par le dieu à toute la contrée.

Aux temps du paganisme, on sacrifiait en ce lieu à *Perkunas*, et plus d'une victime humaine avait été immolée sur cette pierre, autel de la farouche divinité lituanienne. L'opinion que le bonheur du pays dépendait de cette roche, et la croyance que si elle était enlevée la montagne s'éboulerait et couvrirait de sable et de cailloux

les champs du voisinage, persista malgré le christianisme jusqu'à nos jours. Au commencement du siècle, vers 1811, un meunier allemand, nommé Schwarz, dit-on, habitant de Barten, village situé au pied du Rombinus, méprisant la légende populaire et le courroux de *Perkunas,* obtint du gouvernement la permission de faire enlever la pierre pour construire. Impossible de trouver dans le pays des ouvriers assez hardis pour braver la malédiction du vieux dieu; force fut au Teuton incrédule d'aller jusqu'à Gumbinnen chercher des hommes, sinon plus braves ou d'un « esprit plus fort », mais du moins ignorants du péril. Il vint trois travailleurs. Au premier coup qu'il porta à la pierre, le premier d'entre eux reçut un éclat dans l'œil qui fut crevé. Le deuxième ouvrier, frappant à faux cette pierre redoutable, se cassa le bras. Le troisième, enfin, put sans accidents enlever la pierre ou plutôt les débris, et les livrer au meunier Schwarz; mais, trois jours après son retour à Gumbinnen, il fut pris d'une fièvre violente et mourut. Il n'échappa point au ressentiment de *Perkunas.* On ne sait pas ce qu'il advint du meunier allemand; mais, ce qui est sûr, c'est que nul ne trouva, au sommet du Rombinus, plat d'or ni râteau d'argent.

Ces trésors perdus, emblêmes du pouvoir fertilisateur de *Perkunas*, selon la légende, concordent parfaitement avec le rôle de *Parjanya* dans les hymnes védiques, rôle de générateur universel par la pluie qu'il verse sur la terre dans le grand phénomène de l'orage. Les Lettons le surnommaient « vieux père ». Chez les Germains et les Scandinaves, *Thunar* ou *Thôr*, dieu de la foudre, avait le même empire sur la germination. Cette antique concep-

tion du pouvoir fécondant du tonnerre qu'accompagnait généralement, en Arie, une pluie abondante, ne pouvait que s'accroître dans les pays septentrionaux, où le roulement de la foudre ne se fait jamais entendre qu'en été, époque où, comme l'on sait, la nature du Nord s'épanouit avec une rapidité extraordinaire et une force vraiment remarquable.

Autant à cause de cette force créatrice à lui attribuée qu'à cause du feu céleste qu'il lançait sur la terre, un feu éternel était une des plus importantes particularités du culte de *Perkunas*.

Nous avons vu que c'était, selon Kojalowicz, la coutume en Samogitie.

Ainsi qu'au Ζεύς de Dodone, ainsi qu'au *Taranis* des Gaules, le chêne était consacré à *Perkunas*. Dans ce grand et antique sanctuaire de Romowe, qui n'était à vrai dire qu'un bois touffu, impénétrable aux profanes, un chêne sacré, énorme, orné de bandelettes, supportait les statues de tous les dieux de la Prusse, dont *Perkunos* était le premier. En Lituanie, les bois et les chênes consacrés étaient aussi fort nombreux.

Le taureau était l'animal qu'on lui sacrifiait particulièrement, qui lui était spécialement attribué. Cela n'est-il pas un trait de plus dans les rapports si nombreux que nous constatons entre ce *Perkunas* et *Parjanya?* Celui-ci n'a-t-il pas été souvent comparé à un taureau robuste et mugissant?

Si nous trouvons encore le nom de *Perkunas* dans des noms géographiques, tels que : *Perkuhnen* (près de Libau, en Courlande), *Perkunlauken, Perkunischken* (en Lituanie), nous le rencontrons encore dans le nom lituanien d'une

sorte de bécasse appelée *Perkuno ozys*, « chèvre de *Perkunas* », absolument comme on nomme, en Allemagne, le même oiseau « chèvre du tonnerre » *Donnerziege*. Est-ce à cause de son cri tremblottant que cet oiseau a été ainsi nommé par les plus vieux peuples aryens de l'Europe? On verra plus loin que le char de *Thôr* est traîné par des boucs.

Enfin, de même que les Germains consacraient la rave sauvage à *Donar*, les Lettons l'attribuaient à *Pehrkons*, et l'appelaient *Pehrkones*. On le voit, chez les Lituano-Prussiens, ce dieu n'était pas le moindre de leur mythologie. Qu'était *Perun* chez les Slaves?

Son importance n'y était pas moins grande. A Kief et à Novogorod-la-Grande, les deux antiques métropoles de la vieille Russie, *Perun* avait des sanctuaires renommés. Devant sa statue, dont la tête était d'argent, la barbe d'or et les pieds de fer, dont la main tenait une pierre, symbole de « la foudre », comme la barbe d'or représentait « l'éclair », brûlait un feu éternel de bois de chêne, et le prêtre qui, chargé d'entretenir ce foyer, le laissait s'éteindre était puni de mort. On lui sacrifiait aussi des taureaux, et parfois des hommes. C'est en son honneur que le peuple immola, à Kief, ce Varègue et son fils qui, les premiers, introduisirent le christianisme en Russie.

Néanmoins, les sacrifices humains, à l'exception de ceux dont les prisonniers de guerre ou les esclaves étaient victimes, étaient fort rares à l'époque où les Slaves entrent dans le mouvement historique de l'Occident.

Cette ancienne et cruelle pratique avait été remplacée par le sacrifice que l'on faisait à *Perun*, dans une circonstance grave, de sa chevelure, de sa barbe, de ses

ongles, offrandes de tout ce que l'homme peut offrir de lui-même sans nuire à sa vie ou à sa santé.

Cette coutume était générale chez les Slaves; on la retrouve en Bohême, où *Peraun* était aussi adoré dans des bois et sur des arbres que Brzetislav fit brûler lors de l'introduction du christianisme. Car, de même qu'en Lituanie et ailleurs, le chêne, chez les Slaves, était consacré au dieu de la foudre, et cet arbre, qui marquait par son caractère religieux la sainteté des limites, donna de la sorte à celles-ci le surnom de *Perunova doba*. L'iris, en slave *Perunika,* lui doit aussi son nom. N'est-ce pas ici le lieu de rapprocher cette fleur bleue de la couleur qui est propre à *Indra* dans l'Indre, c'est-à-dire la couleur bleue également? En ce cas, le bleu serait l'indice du caractère céleste du dieu de l'orage.

En Pologne, au moins, et probablement chez tous les Slaves, on adorait *Perun* au sommet des montagnes, où le feu, qui constituait la partie principale de son culte, était allumé. Un Wladimir, roi de Pologne, les fit éteindre.

Aujourd'hui, *Perun* n'existe plus dans le langage que comme expression naturelle. Sa statue, traînée à la queue d'un cheval à travers les rues de Kief, gît maintenant sous les flots du Dniepr, par les ordres de Wladimir, tsar de Russie, quand celui-ci se convertit au christianisme. *Perun* eut le même sort à Novogorod; mais avant d'être jeté dans le Volkoff, il se plaignit amèrement, dit-on, de l'ingratitude de ses anciens adorateurs qui l'abandonnaient pour une nouvelle religion, lui, le vieux dieu des premiers Aryas.

Chez les Scandinaves et les Germains, il semble exister

des traces de formes correspondantes au *Parjanya* védique. En premier lieu, dans des légendes nordiques, la mère de *Thôr* est appelée *Fiörgün*, au génitif *Fiörgünyar*. On trouve également *(Sn.)* une forme masculine du même mot, *Fiörgünn*, gén. *Fiörgüns*, qui est père de *Frigg*, l'épouse d'*Oðinn*. Voici le côté purement mythologique de la question; mais le peu de documents que l'on a sur des personnages qui ne paraissent que d'une façon épisodique dans les mythes scandinaves ne nous permet pas de pousser bien loin l'identification avec *Parjanya*.

En second lieu, les langues de la Germanie nous présentent diverses formes intéressantes, à savoir : un substantif neutre gotique *Fairguni* « montagne », un adjectif vieux haut allemand *virgun*, et un adjectif anglo-saxon *firgen* « montagnard »; enfin, des noms géographiques employés au moyen âge, *Fergunna* et *Virgunnia*, avec le sens de chaînes de montagnes.

Jacob Grimm, qui fait observer que dans les mots scandinaves cités plus haut le radical est : *fairg, firg, fiörg*, rattache le *fairguni* gotique à un *Fairguns* ou *Fairguneis*, qui correspondrait parfaitement à la fois au *Parjanya* védique et au *Perkunas* lituanien, et aurait été, selon lui, un nom de divinité mâle. Il rapproche également le sens de « hauteur » qu'on trouve dans les vocables germaniques au culte de *Perkunas* sur les montagnes. Il n'y aurait là, en effet, rien d'étonnant, et, pour ma part, j'adhère aisément à cette théorie, et cela avec d'autant plus de facilité que le *Rig-Véda* nous démontre l'antique et si naturelle confusion des montagnes avec les nuées, et l'on sait dans quel rapport intime est *Parjanya* avec le nuage orageux.

Nous étudierons plus amplement, du reste, cette question dans les chapitres consacrés aux déesses de la nuée; là j'aurai occasion de revenir sur le mythe de *Fiörgūn*, mère de *Thôr*, ainsi que sur celui de *Perkunatete* chez les Lituaniens, et dont je n'ai pas parlé plus haut, le réservant pour un autre moment.

Bien que je sois convaincu de la profonde différence qui sépare la race aryenne de la race ougro-finnoise, bien que pour moi un abîme s'étende entre ces deux fractions de l'humanité, je crois nécessaire cependant de comparer quelques traits de la mythologie finnoise avec les mythes qui nous occupent, certain que c'est là une preuve de l'influence des Aryas sur les populations étrangères qu'ils trouvèrent établies en Europe.

Les Mordvines empruntèrent aux Aryas le nom du dieu de la foudre, ou mieux introduisirent celui-ci dans leur religion, frappés de la puissance de la divinité dont les adorateurs les avaient vaincus et les dominaient de toute la hauteur de l'esprit aryen. Aujourd'hui encore, ces tribus de la Russie orientale s'écrient, quand il tonne : *Paschangui Porguini pas!* « Que le dieu Porguini t'épargne! » N'est-ce pas là le témoignage de la présence du culte de *Perkunas* parmi les populations finnoises? Outre l'intérêt tout mythologique que présente ce fait, il y a là également un argument considérable contre la bizarre théorie née dans quelques esprits occidentaux que les Slaves de l'est ne sont pas réellement Aryens, que ce n'est qu'au moyen âge que les populations de la Russie centrale ont reçu l'apparence slave qu'ils ont aujourd'hui. Devant le fait précédent, il faudrait faire remonter cette slavisation des

Finnois au moins jusqu'à l'époque païenne, et admettre que les Aryo-Slaves avaient déjà poussé leurs conquêtes bien loin vers le nord-est, ce qui ne s'accorde guère avec la théorie plus politique que scientifique indiquée tout à l'heure.

GIRARD DE RIALLE.

BIBLIOGRAPHIE.

Rœvid finn nyelvtan (alaktan) és olvasmányok (Grammaire élémentaire, morphologie et lectures finnoises), par J. Budenz, professeur de l'Université. — *Pest,* Aigner, 1873, 1 vol. in-8°, iv-184 p.

Je dois cet utile volume à la complaisance de M. Fr. Ribáry, de Pest, dont je vais prochainement publier, traduite en français et annotée, la savante étude sur la langue basque. Le nom de M. Budenz est une garantie suffisante de la bonne exécution du livre; aussi n'ai-je pour ainsi dire qu'à le signaler aux amateurs.

A la page 91 commencent les « lectures », c'est-à-dire une série de textes gradués, éclaircis par de nombreuses notes et terminés par un vocabulaire explicatif. Le reste du volume est consacré à la grammaire proprement dite, qui débute par quelques détails sur la phonétique et se développe suivant l'ordre habituel. L'ouvrage n'a pour but que de présenter un tableau général et d'ensemble, clair et précis, du vieil idiome de la Finlande. Il me paraît remplir parfaitement son but, et je ne regrette qu'une chose, c'est qu'il soit écrit dans cette langue magyare, si intéressante, mais si peu connue en France.

Je veux faire cependant une observation, mais elle

n'est pas particulière au livre de M. Budenz. Pourquoi les grammairiens ougro-finnistes, dont les connaissances linguistiques générales sont si complètes, persistent-ils, en dépit de la réalité des choses et contrairement à la théorie, à donner des tableaux de déclinaison pleins de noms de cas en *if* plus ou moins baroques et incompréhensibles? Ne vaudrait-il pas mieux, une fois pour toutes, bannir du domaine de la science ces vieux souvenirs des rudiments classiques et donner simplement la liste, aussi complète que possible, des *postpositions*, c'est-à-dire des signes de relations d'espace? Au lieu de dire : « le comitatif finnois est *-ne* », ne serait-il pas cent fois préférable d'écrire : « le suffixe *-ne* fin., *-vel* mag., etc., correspond à la préposition *avec* »?

Bayonne, le 2 août 1875.

Julien VINSON.

Étude sur l'origine et la formation des verbes auxiliaires basques, par W. J. VAN EYS. — *Paris*, Maisonneuve et Cie, 1875, 1 vol. in-8o, xv-121 p.

M. Van Eys développe, dans cette intéressante brochure dont l'exécution typographique ne laisse rien à désirer, son originale théorie (qu'on me pardonne l'épithète) sur la dérivation des verbes auxiliaires basques, déjà esquissés, il y a six mois, dans une plaquette dont j'ai rendu compte. Il ne me semble pas que cette théorie soit plus solide aujourd'hui qu'alors, ni que M. Van Eys ait répondu d'une

manière victorieuse aux objections graves que soulève la hardiesse de ses propositions; je ne crois pas en particulier que les arguments de mon dernier article aient perdu de leur valeur. Aussi, ne ferai-je que de très-courtes observations, d'autant plus que je ne pourrais indiquer ici tous les points touchés dans ce livre dont je recommande vivement la lecture.

C'est que, et je le constate avec peine, il y a entre M. Van Eys et moi plus que des divergences de détails; nous différons absolument d'avis sur les principes, sur le point de départ même. La partie vraiment aventureuse des théories de mon savant contradicteur est la dérivation qu'il propose pour le verbe *auxiliaire* « avoir ». Je souligne à dessein ce mot : *auxiliaire*. Le premier tort de M. Van Eys, en effet, me paraît être de ne pas tenir assez compte des diverses phases de développement du verbe basque; d'oublier que la conjugaison périphrastique ne saurait être que secondaire et de formation relativement récente; que les formes isolées de verbes simples encore en usage sont, au contraire, plus primitives; enfin de ne pas considérer que les verbes « avoir » et « être », abstraction faite de leur qualité moderne d'auxiliaires, sont des verbes simples de tout point assimilables à « voir, porter, marcher, etc. », et qu'on doit les étudier concurremment avec ceux-ci lorsqu'on veut remonter à l'origine de la dérivation verbale euscarienne. La confusion que je signale se manifeste dans la note par laquelle M. Van Eys répond à l'une de mes principales objections.

J'avais dit : « Il ne m'est pas possible d'admettre que, lorsqu'un basque dit : *Eztut ogirik* « je n'ai pas de pain », il dise en réalité : « Je ne fais pas aller de pain ». M. Van

ys réplique : « M. Vinson oublie qu'un auxiliaire n'est auxiliaire que parce qu'il a perdu sa signification primitive. Le latin *stare* « être debout » a donné en français été ». Selon le raisonnement de M. Vinson, « j'ai été couché » serait « j'ai été debout couché ». Que dira M. Vinson de l'auxiliaire *zal* hollandais, *shall* anglais, indiquant simplement un futur, mais signifiant à l'origine, selon Grimm, « j'ai tué », puis « je dois » et finalement le futur? (V. Chips., prof. M. Müller, II, p. 65.) « J'ai dormi » sera « je possède dormi »! L'observation en général est juste, mais elle n'est pas applicable en l'espèce. Dans « j'ai du pain », *j'ai* n'est pas plus auxiliaire que *je mange* ou *je porte*, dans « je mange de la viande, je porte du bois »; et *dut* de *eztut ogirik* ne saurait être considéré comme un auxiliaire qui a perdu sa signification primitive. C'est pourquoi j'ai fait observer à M. Van Eys qu'il convenait de ne pas établir de différence, au point de vue de la dérivation, entre les auxiliaires et les verbes non périphrastiques; qu'on devait retrouver partout les mêmes éléments formels et que le radical seul variait; que le verbe « avoir » devait avoir un radical exprimant primitivement l'idée de possession; enfin, que sa théorie pouvait être admissible s'il la restreignait aux formes relatives, indirectes, attributives de l'*auxiliaire* avoir, nécessaires dans la conjugaison périphrastique, mais étrangères au verbe actif « avoir », et où pouvait intervenir, détourné de sa signification naturelle, le radical d'un autre verbe. Il n'est pas possible de soutenir que la conjugaison périphrastique est primitive, puisqu'il existe (et le développement des auxiliaires eux-mêmes en fait foi) des spécimens catégoriques d'une conjugaison simple. Or, la périphrase

est une composition; et l'on sait que la composition
un des moyens par lesquels, dans la période historiq
la vie des langues, on supplée à des formes perdues
l'on cherche à satisfaire à des besoins nouveaux. Le
sement des expressions employées aujourd'hui dans
conjugaison périphrastique, et leur comparaison avec
débris encore en usage de verbes simples, montre q
point culminant de son développement formel, le ve
euscarien n'avait qu'un nombre fort restreint de temps
de modes où, pour chaque verbe, apparaît toujours
rement le même radical : *egi, agi* pour « faire », *
abil pour « marcher », *oa* pour « aller », *u* pour « avoi
et *iz* pour « être ». Rien ne s'oppose à ce que les n
breux temps actuels des auxiliaires de la conjugaison p
phrastique aient été empruntés à divers verbes : on recon
aisément dans le prétendu auxiliaire « avoir » deux sér
de formes, les unes en *u,* les autres en *eza* (*egi* en b
cayen). Il n'est point impossible que les formes censées
l'auxiliaire « avoir » et affectées à l'expression des rappo
indirects viennent du verbe *eroan*; car lorsque « avoir
n'était pas encore auxiliaire, on n'avait pas à dire, p
exemple : « nous les avons à eux », puisque « avoir » e
un verbe dont l'action ne s'exerce pas en dehors de so
sujet. Toutefois, la démonstration de M. Van Eys ne m
paraît pas assez rigoureuse. Voilà toute ma pensée.

Au surplus, la brochure dont je conteste les conclusion
est peut-être écrite, si mon honorable contradicteur m
permet cette appréciation, avec un peu trop de rapidité
quelques erreurs, facilement réparables, n'ont pas d'auti
origine. Ainsi, page 5, comment M. Van Eys peut-il cit
cieçon, de Liçarrague, comme une double forme allocutive

C'est l'indéfini pur et simple de l'auxiliaire du prétérit défini avec rég. indir. de 3e pers. « il le ... à lui »; les formes allocutives correspondantes sont, d'après le *Verbe* du prince Bonaparte, *ziozakan* et *ziozanan* en labourdin, *zizayokan* et *zizayonan* en guipuzcoan, *jegijuan* et *jegijonan* en biscayen; le souletin ne les a pas. Dans les phrases citées, il n'y a d'ailleurs pas d'allocution. Le biscayen *yeroacoan* et *yeroaconan* correspond morphologiquement au labourdin *ziokan, zionan* « il l'avait à lui »; ce sont des imparfaits de l'indicatif. Un *lapsus* analogue s'est glissé à la page 95, où M. Van Eys donne *niaitec*, de Liçarrague, comme l'allocutive du futur labourdin « je serai ». Cette forme se trouve au v. 33 du chap. XXVI de Mathieu; si M. Van Eys s'était reporté au texte, il aurait vu que la phrase comprend deux fois le même temps : *εἰ πάντες σκανδαλισθήσονται ἐν σοί, ἐγὼ οὐδέποτε σκανδαλισθήσομαι.* La traduction de 1828 rend le premier par *escandalisatuac balire* « s'ils étaient scandalisés », et le second à tort par l'indicatif *ez naiz escandalisatua izanen* « je ne serai pas scandalisé »; mais Liçarrague a traduit exactement par le potentiel *naite* (dont *niaitec* est l'allocutive masculine), avec radical en *adi,* ce qui est démontré par la forme *scandaliza;* avec le futur de l'indicatif qui devrait être en *iz*, il y aurait eu *scandalizatua. Ni iagoitic ezniaitec scandaliza* signifie donc : « je ne pourrais jamais, moi, être scandalisé, ô toi homme ».

A propos précisément du futur, M. Van Eys répète, après Chaho, que Oihenart donne la forme labourdine de son temps : *nazaïte,* etc. Sur quoi s'appuie cette affirmation? Oihenart ne dit point à quel dialecte il emprunte son verbe, et les paradigmes qu'il a insérés au chap. XIV de sa *Notitia*

Vasconiae se rapprochent beaucoup plus du souletin que de tout autre dialecte; on y remarque notamment l'optatif en *ai* spécial à la Soule. Au surplus, Oihenart était de Mauléon.

Il me sera encore permis, je pense, de me plaindre que mon opinion sur la dérivation des imparfaits et des subjonctifs ait été trop vite condamnée. J'ai dit que le *n* final des imparfaits était adventice; je n'ai, en parlant ainsi, la prétention de rien expliquer, mais uniquement de constater un fait qui me paraît résulter de l'analyse des formes et de l'étude des temps subordonnés. Quant aux subjonctifs, j'ai démontré au contraire que l'idée conjonctive résidait uniquement dans le *n* : *dezadan* n'est subjonctif que par sa finale, et nullement par son radical *eza*.

Je ne veux revenir ni sur la question du *k*=*h*, ni sur le mouillement, qui doivent être traités longuement. Il faudrait un volume pour discuter avec M. Van Eys d'une façon vraiment utile; je persiste plus que jamais dans mes opinions. Mais, relativement aux causatifs, je dois ajouter que *eroan* ne peut être formé de *erazo-joan*, car *erazo*, comme le fait observer le prince Bonaparte, est lui-même le causatif de *jazo*. Ce n'est pas seulement en biscayen que *aditu* « entendu » devient *aitu*; cette prononciation est commune dans le Labourd, où les explosives douces tombent le plus souvent, dans le langage parlé, entre deux voyelles.

En terminant, j'exprime le regret que M. Van Eys n'ait pas consulté directement les publications du prince Bonaparte sur le verbe basque, qui doivent certainement avoir été déposées au British Museum. Je trouve, en effet, que M. Van Eys ne compare pas assez les divers dialectes; i

est pourtant essentiellement conforme aux principes de la bonne méthode de n'analyser aucune expression verbale sans l'avoir ramenée à un état sonore aussi ancien que possible. Il est indispensable de recueillir beaucoup de variantes, de les classer, de rechercher les lois qui ont présidé au développement des temps et des modes, avant de rien expliquer. Que M. Van Eys fasse ce travail préliminaire, qu'il dresse des tableaux où se manifesteront nettement à ses yeux les règles de la dérivation verbale euscarienne, et il se convaincra, par exemple, que le *n* final des imparfaits est adventice. Je lui accorde volontiers que cette finale a existé en aczcoan et en haut-navarrais méridional où les voyelles euphoniques qui la précédaient se sont conservées. Mais si les huit dialectes ont eu le *n* final à une certaine époque, il n'en était point ainsi à l'origine; quand de *zintudan* « je vous avais » on tire *ba-zintut* « si je vous avais » (et je choisis un exemple entre mille), il est difficile de soutenir la primitivité du *n*. Ce *n* est vraisemblablement le suffixe conjonctif; l'imparfait ne rend-il pas une idée en quelque sorte indéterminée, conjonctive?

Est-il utile que j'adresse à mon savant contradicteur les compliments que méritent son zèle et les services qu'il rend à la science? Pas un de mes lecteurs ne se méprendra sur la portée de mes critiques.

Bayonne, le 24 juillet 1875.

Julien Vinson.

Clé de la langue allemande ou manuel des verbes irréguliers allemands simples et composés, par E. Humbert (des Vosges). 1 vol. in-8°, 160 pp. Paris, Berger-Levrault et Cie, et A. Ghio, édit., 1875. 4e édition.

Ce livre n'est point, à proprement parler, un ouvrage de linguistique, mais bien plutôt un instrument pédagogique, un livre de classes. Aussi, n'en saurions-nous trop rien dire. L'étude des verbes dits irréguliers en allemand comme dans toute autre langue est, en effet, assez pénible pour les étudiants, et certains moyens mnémotechniques ne sont pas inutiles pour graver leur conjugaison dans la cervelle. M. Humbert en a eu la bonne idée, afin d'élucider pour ses élèves la question si importante de la composition, en faisant précéder son livre d'un chapitre sur les préfixes; mais là, comme dans le reste de son livre, il est demeuré terre à terre, n'est pas sorti du domaine purement allemand, sans faire la moindre histoire des mots qu'il présente au lecteur. Nous ne nions pas que cela ne puisse servir en classe ; mais celui qui voudra savoir autre chose que le fait brutal, qui cherchera le pourquoi de l'apparente irrégularité d'un verbe, ne trouvera rien dans ce volume. Ainsi, il n'y est pas même fait mention que *fressen* « manger en parlant des animaux » ou « manger avec avidité », qui suit *essen* « manger », n'est qu'un composé de ce verbe avec la préposition renforçante *ver : fressen* pour *ver-essen*. M. Humbert a accumulé une foule de phrases servant d'exemples et très-propres à rendre palpables les soi-disant irrégularités de conjugaison de certains verbes. C'est là une chose assurément très-utile pour l'écolier; mais, nous le répétons, ce livre est exclusivement pédagogique, sans présenter malheureusement le moindre caractère scientifique.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Langues ouralo-altaïques.

Budenz (Jos). Magyar Ugor œsszehasonlito szotar. Amagyar tud. A-Kiadasa 1. Fuzet. In-8, 261 p. Budapest, 1874.

Meerheimb. Die ungarische sprache. (In : *Archiv f. das studium der neueren spr. und liter.*, t. LIII, fasc. I.) 1874.

Ujfalvy (C. E. de). Essai de grammaire vêpse ou tchoude du Nord, d'après les données de MM. Ahlqvist et Sönnrot. 1 vol. in-8. Paris, E. Leroux, édit., 1875.

— Étude comparée des langues ougro-finnoises. 1 vol. gr. in-8. Paris, E. Leroux, édit., 1875.

Wiedemann (F. G.). Grammatik der Estnischen sprache. Saint-Pétersbourg et Leipzig, Voss, édit., 1875.

Langues dravidiennes.

Jellinghaus (Th.). Kurze Beschreibung der sprache der Munda-Kolhs in Chota Nagpore, besonders nach ihren den Volkstamm charackterisisenden Eigenthümlichkeiten (*Zeitschrift für Ethnologie.* Berlin, 1873, p. 170 à 179.)

Thibétain.

Hodgson. Essays on the language and Religion of Nepâl and Tibet. In-8, XII-145 p. Londres, 1875.

Langues de l'extrême Orient.

Charnock. The Language of the Aino. (*Anthropologia.* Londres, octobre 1874, p. 308 à 316.)

Puzillo (M.). Essai de dictionnaire russe-corean (en russe). In-12, xv-731 p. Saint-Pétersbourg, 1874.

Radloff (Leopold). Vœrterbuch der Kinai-Sprache. In-4, 33 p. Saint-Pétersbourg, 1874.

Japonais.

Annuaire de la Société des études japonaises, chinoises, tartares et indo-chinoises, fondée à Paris en 1873, publié par Émile Burnouf et Imamura Warau, secrétaires. 2e année, 1874-1875. In-8, 56 p. Paris, Maisonneuve, 1875.

O'Neill (J.). First Japanese Book. For English students. In-4. Londres, 1874.

Turretini (E.). *Komats et Sakitsi*, ou la rencontre de deux nobles cœurs dans une pauvre existence, roman japonais de Rintei Tanefico, traduit avec texte en regard. In-8. Genève, 1875.

Basque.

Brunet (Gustave). Anciens proverbes basques et gascons recueillis par Voltoire et remis au jour par. — Nouvelle édition, revue, augmentée et suivie de notes et renseignements inédits. In-8, 31 p. Bayonne, Cazals, 1875.

Lécluse (Fl.). Manuel de langue basque. Nouv. édit. In-8, 232 p. Bayonne, Cazals, 1874.

Langues américaines.

Albornoz (Juan de). Arte de la lengua chiapaneca y doctrina cristiana chiapaneca por el P. Luis Barrientos. (Forme le tome I de la Bibliothèque de linguistique et d'ethnographie américaines, publiée par M. Alphonse Pinart.) 1 vol. in-4 carré. Paris, E. Leroux, édit., 1875.

Brasseur de Bourbourg. Dictionnaire, grammaire et chrestomatie de la langue maya, précédés d'une étude sur le système graphique des indigènes du Yucatan (Mexique). Gr. in-8, 700 p. 1872.

Cet ouvrage est le même que le livre connu sous le nom de *Manuscrit Troano*, mais sans les planches.

Charencey (H. de). Essai d'analyse grammaticale d'un texte en langue maya. In-8. Caen, 1873.

Leigh (Rev. John). Vocabulary of Mary March's Language. (*Journal of the Anthropological Institut*. Londres, avril-juillet 1874, p. 37 à 39.)

Matthews (W.). Hidatsa (Mennetaree) English Dictionary. In-4, 378 p. New-York, 1874.

Olmos (A. de). Grammaire de la langue nahuatl ou mexicaine, composée en 1547. Publiée par R. Siméon, XV-274 p. Paris, 1875.

Platzmann (Jul.). Grammatik der Brasilianischen sprache, mit Zugrundelegung der Anchieta. In-8, XIII-178 p. Leipzig, Teubner, 1874.

Langues australiennes et polynésiennes.

Backer (L. de). L'archipel indien. Origines, langues, littératures, religions, etc. In-8, 548 p. Paris, 1874.

Mackenzie (A.). Specimens of native Australian Languages. (*Journal of the Anthropological Institute*. Londres, juillet-octobre 1873, p. 247 à 264.)

Langues mélanésiennes.

Meyer (A. B.). Ueber die Mafoors'che und einige andere Papua-Sprachen auf Neu-Guinea. (*Sitzungsber. der K. K. Akad. de Wissenich.*, in Wien, 1874.)

Mythologie.

Cerquand. Études de mythologie grecque. Ulysse et Circé. Les Sirènes. In-8, 155 p. Paris.

Gubernatis (Angelo de). Letture sopra la mitologia Vedica fatte all' Institute di studi superiori di Firenze. In-16, 368 p. Florence.

Holtzmann. Deustche mythologie. Vorlesungen. Herausgegeb. v. Holder. Gr. in-8, VII-308 p. Leipzig, 1874.

Husson (H.). La chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. In-8, 178 p. Paris, Frank et Vieveg, 1874.

Krichenbauer. Poseidon als sternbild. (In: *Ztschr. für die œsterr. gymnasien*, t. XXV, cahiers 6, 7.) 1874.

Laisnel de la Croix. Croyances et légendes du centre de la France. 1 vol. in-8, 748 p. Paris, Chaix, édit., 1875.

Lefébure (E.). Le mythe osirien. Première partie : Les yeux d'Horus. In-4, Paris, 1874.

Orléans, imprimerie de G. JACOB, cloître Saint-Étienne, 4.

ERRATA.

Page 70, ligne 10, au lieu de : présent, lisez : précieux.
Page 70, ligne 17, au lieu de : Bonens, lisez : Barcus.
Page 71, ligne 1, au lieu de : Incqves, lisez : Iacqves.
Page 71, ligne 6, au lieu de : Arone, lisez : Aroue.
Page 71, ligne 7, au lieu de Rouyes, lisez : Rouyer.
Page 71, ligne 18, au lieu de : ata lengagia extorquit, lisez : eta lengagia extaquit.
Page 71, ligne 20, au lieu de : dranco, lisez : drauco.
Page 71, ligne 21, au lieu de : arnen, lisez : aruen.
Page 71, ligne 27, au lieu de : Arone, lisez : Aroue.
Page 71, ligne 31, au lieu de : *Dranco... desio*, lisez : *Drauco... derio*.
Page 72, ligne 2, au lieu de : Arone, lisez : Aroue.
Page 72, ligne 3, au lieu de : Etéhani, lisez : Etcharri.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

M. GIRARD DE RIALLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. ÉMILE PICOT ET JULIEN VINSON

ET LA COLLABORATION DE DIVERS SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

TOME HUITIÈME

3e Fascicule — Janvier 1876

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE

1876

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

M. GIRARD DE RIALLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. ÉMILE PICOT ET JULIEN VINSON

ET LA COLLABORATION DE DIVERS SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

TOME HUITIÈME

3e Fascicule — Janvier 1876

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE

1876

ORLÉANS, IMPRIMERIE DE G. JACOB, CLOÎTRE SAINT-ÉTIENNE, 4.

LEÇON D'OUVERTURE

DU COURS DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE ROUMAINE A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES DE PARIS.

(16 novembre 1875.)

MESSIEURS,

Le 3 octobre dernier, la petite ville de Czernowitz réunissait en grande pompe une foule de professeurs accourus de toutes les parties de l'Allemagne. Il s'agissait de fêter le 98e anniversaire de l'annexion de la Bucovine par l'Autriche, et d'inaugurer sur cette terre roumaine, non pas une université nationale, mais une université allemande (1). Aujourd'hui, Messieurs, nous inaugurons, avec moins de pompe sans doute, mais avec des vues plus généreuses, l'enseignement de la langue et de la littérature roumaines en France. Quelque indigne que je sois de prendre la parole devant vous, je ne puis m'empêcher de faire un rapprochement qui montre d'une manière frappante combien les sentiments que nous avons pour les Roumains sont éloignés de ceux de l'Allemagne. La France, placée à la tête de la famille latine, doit connaître tous les peuples qui la composent; elle doit suivre leurs progrès; elle doit s'initier à leur langue et aux productions de leur esprit.

(1) Détail caractéristique : parmi les nombreux discours prononcés à l'inauguration de l'Université allemande de Czernowitz, on a surtout remarqué celui du recteur de la nouvelle Université de Strasbourg.

Elle ne cherche pas à s'imposer brutalement à eux, ni à faire tourner à son profit exclusif les sympathies nées de l'affinité d'origine; elle veut que les avantages de cette entente fraternelle soient des avantages réciproques, et, lorsqu'elle veut pénétrer les secrets de leur histoire, elle ne sépare pas la science de la justice.

Au début des études roumaines que je me propose de poursuivre avec vous, j'ai cru, Messieurs, que je devais vous exposer en peu de mots la situation actuelle des Roumains, vous faire connaître les liens qui les unissent à nous, et vous montrer les titres qui les recommandent à notre estime.

De tous les peuples qui ont reçu l'empreinte de Rome, les Roumains sont peut-être celui qui se rappelle avec le plus de fierté son origine latine. Perdus dans la nuit du moyen âge, au point qu'un auteur allemand a prétendu que pendant huit siècles ils avaient abandonné la Dacie et s'étaient réfugiés dans les Balkans (1), ils ont, à défaut d'une histoire écrite, conservé intactes leurs traditions nationales. Dès le XIVe siècle, alors que les idées de race et de patrie commençaient à peine à se faire jour, nous les voyons revendiquer la Transylvanie contre les Magyars, en s'appuyant sur une occupation de plus de mille ans (2). Le nom de *Romînĭ*, qu'ils se donnent eux-mêmes, n'est

(1) *Romänische Studien; Untersuchungen zur älteren Geschichte Romäniens*, von Robert Roesler; Leipzig, 1871, in-8. — Voyez la critique de cet ouvrage, publiée par M. Xenopol dans les *Convorbiri literare* de Iassi, 1875, nos 5 et 6, p. 159-173, 220-229, et reproduite dans le journal *Românulŭ* des 28, 29, 30 et 31 octobre 1875 (v. s.).

(2) Voy. un document de l'année 1366 dans le *Codex diplomaticus Hungariæ* de Fejér, t. IX, VII, p. 252.

pas, comme on serait tenté de le croire, d'introduction moderne; ils n'en ont jamais connu d'autre, et ont toujours protesté avec force contre la désignation étrangère de *Valaques*. Un auteur italien qui parcourut l'Europe orientale dans les premières années du XVIIe siècle fut frappé de ce fait, qu'il fut l'un des premiers à relever. « Les Valaques, dit-il, tiennent pour une ignominie le nom de Valaque, ne voulant être appelés d'aucun autre nom que du nom de Roumain, et se glorifiant de tirer leur origine des Romains (1). »

Est-ce à dire, comme l'a prétendu Eliade, que ce sont les descendants directs des Romains, et qu'ils ne se sont mélangés d'une manière appréciable avec aucun autre peuple? Non, certes, et si une pareille opinion mérite d'être notée comme un indice des tendances nationales, il est certain qu'elle ne peut supporter un examen critique. Les Roumains sont, avant tout, les descendants de l'ancienne population dace, à laquelle les Romains imposèrent leur langue et leur civilisation. Les colons établis en Dacie par Trajan eurent sans doute une part considérable dans la formation du peuple nouveau, mais il est plus que probable, pour ne pas dire certain, que la population primitive conserva toujours une supériorité numérique. En Dacie, comme en Gaule, comme en Espagne, il suffit d'un petit noyau de légionnaires et de colons pour opérer en peu de temps la *romanisation* complète du pays. Telle

(1) « Tengono (i Valacchi) per ignominia il nome di *Valacco*, non volendo essere appellati con altro vocabolo, che di *Romanichi*, gloriandosi d'havere origine da' Romani. » *Delle Guerre et Rivolgimenti del Regno d'Ungaria*... di Monsignor Giorgio Tomari Veneto, Protonotario apostolico, ecc.; in Venetia, 1621, in-4.

était la force des institutions romaines ; tel était l'ascendant exercé par les soldats des légions sur les barbares qu'ils avaient vaincus ! Le droit de *connubium* et de *commercium* accordé aux colons, l'introduction du système municipal romain, les bienfaits d'une administration régulière, portèrent les Daces, les Gaulois et les Espagnols à oublier leur langue pour parler celle de leurs vainqueurs ; chez les uns comme chez les autres, c'est à peine si l'on peut retrouver quelques traces des idiomes auxquels a succédé la langue de Rome.

De cette éducation latine date, Messieurs, notre parenté avec les Roumains, avec les Italiens, les Espagnols, les Portugais. On peut dire que les liens créés par l'éducation sont plus étroits encore que les liens du sang. Les uns s'affaiblissent après quelques générations ; les autres, au contraire, ne font que s'affermir avec les siècles. La parenté dont je viens d'indiquer l'origine est bien vieille déjà, et pourtant jamais elle n'a été aussi profondément sentie qu'aujourd'hui.

La langue roumaine, à laquelle cette chaire est désormais consacrée, occupe une place particulière parmi les idiomes romans, et ne doit être négligée par aucun de ceux qui étudient ce domaine linguistique. Elle a conservé de précieux restes des flexions latines, et l'on y retrouve une foule de mots qui ont disparu de nos langues occidentales. Les éléments étrangers qui s'y sont introduits n'en ont pas sensiblement modifié le caractère. Malgré les conditions très-diverses où vivent les Roumains, leur parler n'offre pas ce nombre infini de dialectes que nous trouvons en Italie, en Espagne et même en France. Un fait aussi caractéristique ne peut s'expliquer que par la singulière ténacité de la race.

Le roumain est parlé par une population de huit à neuf

millions d'individus. Cette population n'a pas le bonheur de constituer une même nation politique; elle est répartie entre plusieurs États rivaux, mais les deux principautés de Valachie et de Moldavie, réunies depuis 1858 sons le nom de Roumanie, en renferment du moins un peu plus de la moitié. C'est ce pays, principal foyer de la nationalité roumaine, qui doit spécialement nous occuper.

La Roumanie compte aujourd'hui cinq millions d'habitants en nombre rond, sur lesquels on peut évaluer les étrangers à 400,000 environ. Sa situation aux bouches du Danube l'a fait de tout temps considérer comme une des régions les plus importantes de l'Europe orientale. Les Romains, les Gots, les Bulgares, les Avares, les Polonais, les Turcs, les Russes l'ont successivement occupée sans réussir à s'y maintenir. Il est remarquable que, dès le XVIe siècle, la France ait conçu le projet d'y prendre pied. Lorsque Charles IX entama des négociations pour assurer à son frère le trône de Pologne, il sollicita et obtint pour lui du sultan le droit de nommer les palatins de Moldavie et de Valachie, et de réunir ces deux principautés à la Pologne. Cette concession qui, dans l'esprit du roi de France, était aussi avantageuse pour les Roumains que pour les Polonais, devait assurer le succès de l'élection (1). L'affaire n'eut pas de suite, mais la France ne perdit pas de vue pour cela les pays du bas Danube. Quelques années plus tard, elle usa de toute son influence sur la Porte, en faveur du prince Pierre Cercel (1578-1581) (2).

(1) Voyez les documents cités par Charrière, *Négociations de la France dans le Levant au XVIe siècle*, t. III, p. 346 sqq.

(2) Charrière, *ibid.*, t. III, p. 34-36; t. IV, p. 40-41; Tocilescu, *Petru Cercellü* (Bucuresci, 1874, in-12, pp. 33 sqq.)

Nous n'avons pas à faire l'histoire des relations de la France avec les Roumains pendant le cours du XVIIe et du XVIIIe siècle. Aussi bien cette histoire se bornerait-elle à quelques documents diplomatiques sans importance. La France, il faut l'avouer, n'a pas toujours suivi une ligne de conduite uniforme; tantôt elle a soutenu la cause des nations chrétiennes de l'Europe orientale; tantôt ses luttes avec l'Allemagne et l'Autriche l'ont obligée de s'appuyer sur les Turcs. En ce qui concerne les Roumains, celui de tous ces peuples chrétiens auquel nous avions le plus d'intérêt à venir en aide, ce n'est guère que depuis 1849 que nos relations avec eux sont devenues vraiment intimes. Les patriotes qui avaient tenté d'introduire en Roumanie un ordre de choses en rapport avec les besoins de la société moderne furent forcés de fuir devant les armées turques et russes; ils se réfugièrent en France. Ce furent autant d'apôtres qui plaidèrent au milieu de nous la cause des Roumains. Ils firent peut-être plus, pendant cette période d'épreuves, qu'ils n'auraient fait s'ils avaient du premier coup réussi dans leur tentative. Tous ceux qui ont suivi depuis lors les événements de l'Europe orientale savent ce que les Roumains doivent aux efforts des frères Golescu, des Eliade, des Ion Ghica, des Bălcescu, des frères Brătianu, des Rosetti, de tous ces hommes de cœur qui, chaque jour sur la brèche, ont combattu sans relâche les oppresseurs de leur pays. Ce sont eux qui, par leurs discours, leurs écrits, leurs infatigables efforts, ont constitué la Roumanie; ce sont eux qui nous l'ont fait connaître; ce sont eux enfin qui ont poussé leurs fils dans les bras de la France.

La guerre de Crimée, imprudemment entreprise pour

une querelle à laquelle nous eussions peut-être mieux fait de rester étrangers, a eu du moins un résultat favorable aux Roumains. Ils ont recouvré l'accès de la mer Noire, et les deux principautés ont vu se réaliser une union qui était leur vœu le plus cher. La Russie, devenue non pas plus faible, mais plus sage, a renoncé envers ses voisins méridionaux à la politique de mesquine intervention qu'elle avait suivie jusque-là. Le cabinet de Pétersbourg s'est ouvert aux idées modernes; il a compris qu'une attitude bienveillante lui acquerrait sur les petits peuples du voisinage une influence plus durable que les menaces ou la violence. C'est à la France seule que les Roumains ont attribué la consolidation de leur autonomie, et je dois proclamer hautement qu'ils ne se sont pas montrés ingrats envers elle.

Parmi les nations occidentales dont les Roumains ont cherché à emprunter les institutions et les mœurs, il n'en est pas qui exercent sur eux une influence comparable à l'influence française. Nos compatriotes qui ont traversé l'Allemagne et la Hongrie sont surpris, en arrivant sur le bas Danube, d'y entendre parler partout notre langue avec une aisance et une pureté parfaites. Les salons de Bucarest ont toute l'élégance des salons parisiens; on y est au courant de nos modes, de nos journaux, de notre littérature, mieux peut-être que dans beaucoup de nos villes de province.

La prédilection que les Roumains ont pour la France se montre surtout dans la direction qu'ils donnent à l'éducation de leurs enfants. Une grande partie de la jeune génération qui est appelée aujourd'hui à prendre en main les affaires du pays sort de nos écoles, a puisé à la source

même la connaissance de notre langue, s'est initiée avec nous à nos trésors scientifiques et littéraires. Les écoles, les établissements de haut enseignement créés en Roumanie peuvent être considérés en quelque sorte comme une émanation des nôtres. La plupart des professeurs, et ce sont les plus distingués, ont obtenu leurs diplomes à Paris. Ils transmettent à cette portion de la jeunesse qui ne possède pas les ressources nécessaires pour aller à l'étranger, et qui doit s'instruire sur place, les leçons qu'ils ont reçues parmi nous. Du reste, malgré l'organisation des universités de Bucarest et de Iassi, malgré les perfectionnements apportés à l'enseignement secondaire en Roumanie, le courant qui nous amène les étudiants de l'Orient latin ne se ralentit pas. Dans un discours récent, M. Colmet d'Aage, le savant doyen de notre Faculté de droit, nous apprenait que 105 Roumains ont suivi les cours de la dernière année scolaire dans notre grande école juridique.

Je voudrais pouvoir évaluer aussi exactement ceux qui suivent les cours de notre Faculté de médecine, ou qui reçoivent l'enseignement dans nos écoles spéciales, mais j'avoue qu'il ne m'a pas été possible de m'en procurer le chiffre exact. Mon excellent ami, M. le docteur Obedenaru, dans un grand ouvrage économique qu'il fait actuellement imprimer, et pour lequel il s'est livré aux plus consciencieuses recherches, porte à 800 le nombre total de ses compatriotes des deux sexes qui font en ce moment leurs études dans nos écoles. N'est-ce pas là, Messieurs, le gage le plus sûr que les Roumains puissent donner de leur attachement à la France?

Les relations commerciales qui existent entre les deux pays doivent se ressentir de la préférence que la Rou-

manie nous témoigne. La moyenne annuelle de nos importations peut être fixée à trente ou trente-un millions de francs; celle de nos exportations est à peu près la même.

Ces chiffres seraient bien plus élevés encore si l'Autriche ne faisait des efforts incessants pour accaparer le marché roumain. Les fabriques viennoises, plus habiles à copier nos produits qu'à créer des objets nouveaux, inondent le bas Danube de contrefaçons plus ou moins grossières. Nos étoffes, nos meubles, les mille petits objets dans lesquels nos ouvriers excellent, sont imités par nos concurrents autrichiens, qui mettent surtout leurs soins à reproduire nos marques de fabrique. Ces fraudes, qui nuisent singulièrement à notre industrie, qui la rendent pour ainsi dire responsable d'une foule d'articles de pacotille qui se débitent en Roumanie, en Serbie, en Bulgarie, ne sont pas toujours sans danger pour les consommateurs. Ainsi, notre parfumerie et nos préparations pharmaceutiques donnent lieu à des contrefaçons sans nombre qui, peut-être, ne sont pas toutes d'une innocuité complète.

La connaissance de la langue roumaine et la possession d'informations précises sur les anciennes principautés pourront faciliter aux négociants français la lutte contre le commerce autrichien dans cette région. Les cabinets de Vienne et de Pest, qui poursuivent sans relâche la conquête économique de l'Orient, ont pris sur nous une fâcheuse avance. Le gouvernement roumain, entraîné par le désir de figurer comme puissance souveraine dans un acte diplomatique, s'est laissé imposer un traité de commerce qui abaisse devant les produits de l'industrie austro-hongroise toutes les barrières de douane, sans accorder à la Roumanie de sérieuses compensations. On ne tardera pas à

regretter à Bucarest même un traité qui apportera d'insurmontables obstacles au développement de l'industrie nationale; plusieurs de ceux qui l'ont ratifié aperçoivent maintenant les dangers qui leur avaient échappé. Il ne m'appartient pas d'apprécier cet acte au point de vue roumain, mais j'ai le devoir de constater qu'il porte un grave préjudice à nos intérêts commerciaux, et favorise d'une manière fâcheuse pour nous l'influence allemande en Orient.

Si je ne puis m'empêcher de déplorer l'imprudence commise par le gouvernement roumain, je suis loin, Messieurs, d'en rendre responsable le pays tout entier. Nos représentants officiels vous diront au besoin que jamais nos relations avec les Roumains n'ont été plus cordiales. Nous entretenons à Bucarest un consul général qui a le titre d'agent politique; des consuls sont établis à Iassi et à Galats. Ces trois postes, auxquels se rattachent des agences secondaires, comportent un personnel de chanceliers et d'interprètes qui suffirait pour justifier l'existence d'un cours de roumain dans cette école. Tous ceux qui ont occupé le poste de Bucarest n'ont eu qu'à se louer des sentiments de déférence et de sympathie que la population leur a témoignés; aussi, plusieurs d'entre eux n'ont-ils quitté le pays qu'après y avoir contracté d'honorables alliances.

Jusqu'ici, Messieurs, je ne vous ai entretenu que de la Roumanie proprement dite, c'est-à-dire des anciennes principautés de Valachie et de Moldavie. Les Roumains qui habitent les contrées voisines ne possèdent pas d'administration autonome, et nous n'avons pas avec eux de relations suivies, mais ils ne se recommandent pas moins

à notre intérêt. Permettez-moi d'esquisser en quelques mots leur situation actuelle.

Le premier groupe sur lequel nous ayons à nous arrêter est celui des Roumains de la monarchie austro-hongroise qui forment un total d'un peu plus de trois millions d'individus. Cette population, inégalement répartie entre les deux moitiés de l'empire (les 220,000 Roumains de la Bucovine appartiennent à la Cisleithanie, tandis que les autres relèvent de la Hongrie), est en lutte constante avec les Allemands et les Magyars. L'Autriche, qui tient à rester une puissance allemande, propage la germanisation parmi ses peuples; la fondation de l'université de Czernowitz, que je rappelais au début de ce discours, est malheureusement d'accord avec sa politique générale. Les Magyars, qui dominent dans la partie orientale de la monarchie, se rendent coupables des mêmes fautes que les Allemands ; eux aussi cherchent à imposer leur langue et leurs idées aux populations sur lesquelles l'établissement du système dualiste leur assure la prépondérance. Cette ambition de leur part n'est guère réalisable; elle n'offre de sérieux danger qu'en ce qu'elle met obstacle aux progrès légitimes des Roumains et des Slaves, et prépare ainsi les voies aux Allemands.

Les Roumains de l'Autriche et de la Hongrie sont aujourd'hui dans une situation peu prospère; aucune épreuve ne leur a été épargnée, et pourtant ils ne perdent pas courage. Un secret espoir les anime, une force cachée les soutient; cet espoir, cette force, ils les puisent dans leur passé. Ils ont pu résister à toutes les tempêtes du moyen âge, et se sont retrouvés intacts après l'orage. Ils regardent avec fierté le rôle que les peuples latins ont joué et

jouent encore dans le monde ; il leur semble qu'un peu de cette gloire rejaillit sur tous les membres de la famille. Ils relèvent alors la tête et répètent avec confiance une parole qui est devenue leur devise et leur consolation : Le Roumain ne périt pas ! *(Romînul nu piere !)*

De tous les Roumains de la monarchie autrichienne, ceux qui ont le plus d'avenir, ce sont ceux de la Transylvanie. Tandis que ceux du Banat de la Temes gagnent du terrain sur les Serbes, mais reculent devant les Allemands, que ceux du nord de la Maros sont atteints par la magyarisation, que ceux enfin de la Bucovine sont entamés à la fois par les Allemands et les Ruthènes, les Roumains de Transylvanie font des progrès incontestables. Les Saxons, ces « pionniers de la civilisation allemande en Orient, » vengent eux-mêmes les Roumains en vouant à la mort leurs propres enfants. L'avortement qu'ils pratiquent sur leurs femmes, pour ne pas être obligés plus tard de partager leurs héritages, produit chez eux une décroissance régulière. S'ils ne puisent du renfort en Allemagne, on peut dès aujourd'hui prévoir leur extinction définitive.

Les Széklers, qui représentent en Transylvanie l'élément magyar, périssent pour une autre cause : ils étouffent dans les montagnes où le hasard les a jetés. Il est remarquable que les Magyars ne peuvent se développer que dans la plaine. Leur véritable pays est la vallée de la Tisza ; c'est là seulement qu'ils prospèrent et se multiplient. Les Széklers mènent dans les Carpates une existence misérable, à laquelle beaucoup d'entre eux essaient de se soustraire par l'émigration. Chaque année l'on en voit descendre des bandes nombreuses vers les plaines de la Moldavie et de la Valachie. La plupart se dirigent vers les villes, où ils ne

tardent pas à se fondre dans la population roumaine. Les quelques villages magyars qui existent en Moldavie ne paraissent appelés à aucun avenir, et pourtant le cabinet de Pest, qui ne permet pas au gouvernement roumain d'accorder le plus léger secours aux écoles roumaines de la Hongrie, octroie chaque année à ces petites colonies d'importants subsides.

Ce n'est pas trop se flatter que d'espérer qu'un jour les Roumains domineront en Transylvanie, sans avoir à y subir la loi d'une minorité appartenant à d'autres races. La réalisation de cette espérance est sans doute encore éloignée, car ils ne jouissent jusqu'ici d'aucune autonomie; leurs adversaires règnent en maîtres dans l'administration et dans les écoles; mais comme, après tout, les prétentions des Roumains n'ont rien de subversif, ni même de dangereux pour la monarchie autrichienne, peut-être se décidera-t-on à les satisfaire.

J'ai eu l'honneur, Messieurs, d'exercer des fonctions consulaires dans un pays où les Roumains forment une grande partie de la population, à Temesvàr, au centre de ce Banat qui a été longtemps considéré comme le grenier de la Hongrie. J'ai eu plus d'une fois l'occasion d'entendre exprimer le regret que la France n'eût d'agents ni en Transylvanie ni en Bucovine. Les Roumains attacheraient le plus grand prix à entrer en relations directes avec nos représentants. Les notions qu'ils possèdent sur nous leur parviennent le plus souvent par l'intermédiaire de l'Allemagne, et pourtant ils ne se laissent pas induire en erreur. Comme nous, plus que nous encore, ils ont été calomniés; aussi restent-ils incrédules quand on leur dit que notre rôle est fini en Europe. A leur tour, ils pensent que

leur nom seul les recommande à notre attention. Il n'est pas probable cependant que les postes consulaires auxquels je faisais allusion puissent être créés. Je n'ai pas besoin de rechercher pourquoi l'Autriche ne favorise pas l'établissement d'agents étrangers dans ses provinces.

La population roumaine de la Bessarabie russe a été très-diversement évaluée par les différents auteurs qui s'en sont occupés. Köppen la porte à 500,000 individus en nombre rond, tandis que M. Erkert donne un total de 770,000 individus (1), qui nous paraît plutôt inférieur que supérieur à la vérité (2). Cette population n'est soumise à l'administration russe que depuis 1812; elle faisait primitivement partie de la Moldavie. Cette malheureuse province, dont la Bucovine avait été détachée en 1777, a perdu ainsi, en l'espace de trente-cinq ans, la moitié de son territoire. Les Roumains de la Russie sont privés, comme ceux de la monarchie austro-hongroise, de toute existence nationale; mais si le grand peuple qui les a fait entrer violemment dans son sein menace de les absorber, ils conservent du moins leur foi, leurs mœurs, leurs traditions. Jusqu'ici, et malgré le soin que le gouvernement a pris d'établir parmi eux des colons russes, leur langue n'a pas été altérée; seuls les grands propriétaires ont appris le russe. On compte à Pétersbourg que les paysans seront peu à peu assimilés par le service militaire. Il y a longtemps, du reste, qu'en Russie comme en Autriche, les soldats roumains ont été appréciés. En 1737, le feld-ma-

(1) Nous citons ces chiffres d'après Schnitzler, *L'Empire des Tsars au point actuel de la science* (Paris, 1862, in-8), t. II, p. 483.

(2) La population totale de la Bessarabie s'élevait, en 1867, à 1,052,013 individus.

réchal comte Münich adressait à l'impératrice Anne Ivanovna un rapport dans lequel il insistait sur les services rendus par un corps de hussards roumains recrutés en Pologne, et demandait l'autorisation d'admettre désormais des soldats roumains dans l'armée russe (1). Ces cavaliers, dont Münich vantait le zèle et la bravoure, avaient été recrutés dans les colonies établies par les Roumains en Gallicie pendant le XVIe siècle. Nous possédons la liste d'une cinquantaine de villages qu'ils habitaient exclusivement en 1580 (2); le rapport du feld-maréchal russe prouve qu'ils s'étaient conservés jusqu'en 1737. Nous ignorons s'il en subsiste aujourd'hui quelques vestiges.

Je n'ai plus, Messieurs, pour compléter ce rapide tableau des populations roumaines, qu'à dire quelques mots des Roumains transdanubiens; je serai d'autant plus bref à leur égard que je leur ai récemment consacré un travail spécial (3), et que les rectifications que j'aurais à y apporter ne seraient guère à leur place dans ce discours.

Les Roumains transdanubiens se divisent en trois groupes d'inégale importance: ceux de la Serbie et de la Bulgarie, ceux de la Macédoine, de l'Épire, de la Thessalie, de l'Albanie et de la Grèce, enfin ceux de l'Istrie. Les premiers, que j'ai cru pouvoir évaluer à un peu plus de 200,000 individus, constituent un noyau de 125,000

(1) B. Petriceicu-Hăjdău: *Archiva istorică a Romăniei*, t. I, part. I (Bucurescĭ, 1865, in-4), p. 55.

(2) Voyez à ce sujet une dissertation du comte Alexandre Stadnicki, *O wsiach tak zwanych woloskich*, Lwow, 1848, in-4, traduite en roumain dans la *Foia Societăţii Romănismul*, 2e année (1871, in-8), p. 73-116.

(3) *Les Roumains de la Macédoine*, par M. E. Picot, Paris, Leroux, 1875, in-8. (Extrait de la *Revue d'anthropologie*.)

dans la région nord-est de la Serbie, où leur établissement ne paraît guère remonter au-delà du Réglement organique (1831), et où leur nationalité se maintient sans qu'ils aient eu à souffrir du voisinage des Serbes. Un autre détachement de 45,000 à 50,000 âmes habite les bords de l'Isker ou les villes de la Bulgarie septentrionale ; le reste est établi dans la Dobrudža, c'est-à-dire dans le delta du Danube et le pays avoisinant.

L'évaluation du second groupe présente des difficultés qui n'ont pas encore été résolues. Les Roumains de la Macédoine ou Tsintsares habitent certaines régions du Pinde et de l'Olympe, où sont réparties, à l'état sporadique, dans la plupart des villes de la péninsule des Balkans. Les uns se sont laissés absorber par les Grecs ; les autres, au contraire, résistent et luttent avec courage contre les prétentions helléniques. L'Albanie renferme même un certain nombre de villages qui se sont convertis à l'islamisme, sans abandonner pour cela leur idiome latin. Toute cette population, qui s'élève assez probablement au chiffre d'un demi-million d'individus (sans compter ceux dont la grécisation est définitive), ne joue pas actuellement de rôle politique, mais ses aptitudes commerciales lui donnent une réelle influence dans la Péninsule. Il y aurait de grands avantages pour nos échanges à lier des relations avec les négociants Tsintsares qui possèdent d'importantes maisons à Salonique et dans une foule d'autres villes. Ces négociants font la plupart de leurs achats à Vienne, mais il est probable qu'ils nous donneraient bien souvent la préférence si nous prenions à tâche de leur faire mieux connaître nos produits. En tous cas, la connaissance de la langue roumaine ren-

drait de grands services aux agents que nous entretenons à Philippopoli, à Salonique, à Ianina, comme aussi à ceux de Rusčuk, de Küstendže et de Varna.

Le troisième groupe des Roumains transdanubiens peut être considéré comme une simple curiosité ethnographique; je veux parler de ces petits villages de l'Istrie dont les noms ont été cités plus d'une fois. Il est bien constaté que la population qui les occupe ne se confond ni avec les Slaves ni avec les Italiens du voisinage. Elle parle un dialecte à peine différent de celui des Carpates, et nul doute ne peut être émis sur son origine ; mais par suite de quelle circonstance a-t-elle été jetée dans ce petit coin de terre? C'est une question que je n'entreprendrai pas de résoudre. Peut-être conviendrait-il d'admettre, avec certains auteurs, que les Morlaques de la Dalmatie, ou tout au moins les Valaques qui, au XVIe et au XVIIe siècle, vinrent habiter les confins de la Slavonie, n'étaient pas des Serbes, mais des Roumains partis de l'Albanie ou de l'Épire. S'il en était ainsi, l'on concevrait sans peine qu'une portion de ces émigrants se soit avancée jusqu'en Istrie ; toutefois je ne risque cette hypothèse que sous toute réserve, ne croyant pas que la question puisse être tranchée sans la secours de documents nouveaux ; j'avouerai même que les recherches linguistiques semblent jusqu'ici la contredire.

J'ai terminé, Messieurs, le dénombrement des Roumains. Je vous les ai montrés en lutte avec les Allemands, les Magyars, les Russes, les Serbes, les Grecs, les Albanais. Les Bulgares, envers lesquels ils jouent maintenant le rôle d'instituteurs, sont peut-être la seule nation avec laquelle ils ne soient pas en conflit. Malgré ces luttes incessantes,

ils réussissent à se maintenir à peu près intacts ; leur force de résistance est à mes yeux leur principal titre de gloire. Nous qui nous vantons d'occuper le premier rang parmi les peuples latins, n'avons-nous pas le devoir de tendre une main amie à ceux qui, pendant des siècles, ont su conserver en Orient le nom et la langue de notre mère commune?

Et si ces considérations vous laissent indifférents, si vous n'avez pas comme moi, Messieurs, l'amour et le respect de la famille latine, n'oubliez pas que la communauté d'origine n'est pas le seul lien qui nous unisse aux Roumains.

Je ne reviendrai pas sur les efforts que les deux principautés ont faits même avant leur réunion pour rapprocher leurs institutions de celles de la France ; je n'évoquerai pas le souvenir des hommes distingués qui sont venus chercher l'instruction dans nos écoles ; je ne m'arrêterai pas même à vous peindre l'influence de notre langue et de notre littérature sur la société roumaine. Il est des faits qui nous touchent plus et que je tiens à rappeler avec reconnaissance. Nos derniers revers ont fourni aux populations roumaines l'occasion de faire éclater toutes les sympathies qu'elles nourrissent pour nous. Chacune de nos défaites a été considérée à Bucarest comme un deuil public ; plus la fortune nous était contraire, et plus il semblait que les Roumains eussent à cœur de nous témoigner leur inviolable attachement. Une représentation avait lieu au grand théâtre au moment où l'on apprit la capitulation de Paris ; la fatale nouvelle se répandit dans la salle avec la rapidité de l'éclair ; la représentation fut interrompue et tous les spectateurs, dominés

par leur émotion, se levèrent en criant d'une même voix : Vive la France !

Et ne croyez pas, Messieurs, que les Roumains se soient bornés à des marques stériles de sympathie. Nos agents consulaires pourront vous dire que des sommes importantes ont été versées entre leurs mains pour nos blessés. Bien plus, l'armée roumaine a tenu à honneur de mêler son sang au nôtre sur les champs de bataille. Vous n'avez pas oublié les deux princes Bibescu, l'un aide-de-camp du gouverneur de Paris, l'autre enfermé dans Metz et emmené en captivité par les Allemands ; vous vous souvenez du brave major Pilat, ancien élève de notre école de Metz et gendre d'un des fondateurs de l'unité roumaine, qui abandonna son siége à la chambre des députés de Bucarest et se distingua dans les rangs du 18e corps. L'armée de la Loire a connu les noms de MM. Victor Stoica, Titus Dunca et Moruzi, ces deux derniers blessés par les balles prussiennes ; à Paris, vous avez pu voir les capitaines Popescu et Brătianu décorés l'un et l'autre pour leur conduite devant l'ennemi, MM. Palama, Dona et plusieurs autres volontaires, enfin le lieutenant Vedrascu et M. N. Ghica ont pris part à la défense de Dijon. Je ne puis citer ici tous les noms de ceux qui ont porté les armes pour la France ; non seulement la liste en serait longue, mais elle ne pourrait être complète. Plusieurs de ceux qui ont combattu dans nos rangs se sont volontairement effacés avec une modestie qui augmentait encore la valeur de leur dévoûment. Je dois pourtant dire encore un mot des médecins qui se sont consacrés à nos ambulances. L'un d'eux, le docteur Dobranicĭ, est mort pendant la campagne ; un autre, le docteur Jugureanu, a conquis

par mille fatigues la croix de la Légion-d'Honneur ; vingt autres que je pourrais citer ont donné leurs soins à nos soldats.

Les Roumains de la Hongrie ne sont pas demeurés en arrière de leurs frères orientaux. S'ils n'ont pu nous fournir ni officiers ni médecins exercés, ils ont pris du moins sur leur nécessaire pour porter secours à nos blessés. J'ai reçu moi-même des offrandes relativement considérables recueillies sou par sou dans les chaumières des paysans de la Transylvanie. Ces hommes simples et incultes comprenaient, par une singulière intuition, que l'avenir de tous les peuples latins est intimement lié à l'avenir de la France. Quand ils surent que des négociations avaient lieu entre le vainqueur et le vaincu, quand ils purent croire que les puissances neutres s'opposeraient au démembrement de notre territoire, tous ceux qui savaient seulement signer leur nom s'empressèrent d'adresser des pétitions à l'empereur François-Joseph, pour le presser d'user de son influence en notre faveur.

Il nous appartient, Messieurs, en retour des sympathies que les Roumains nous ont prodiguées, de rendre nos relations avec eux plus intimes encore. Le meilleur moyen d'y parvenir est, ce me semble, d'apprendre leur langue si voisine de la nôtre. En abordant cette étude avec vous, je ne puis me dissimuler que j'assume une lourde tâche, qui est peut-être au-dessus de mes forces ; mais j'ose compter sur votre bienveillance, et je me sens soutenu par un ardent désir d'être utile aux deux nations.

Emile Picot.

LE CHIEN DANS L'AVESTA

LES SOINS QUI LUI SONT DUS. — SON ÉLOGE.

On a beaucoup écrit sur l'Avesta, sur son enseignement, sur ses doctrines cosmogoniques et théologiques, sur sa morale. L'Avesta, en effet, est une mine fort riche. Eugène Burnouf a fixé définitivement les procédés du déchiffrement et de l'interprétation de ce texte vénérable, et M. Spiegel, après lui, s'appuyant sur la tradition du moyen âge, a publié une version complète qui, toute imparfaite qu'elle puisse être en plus d'un passage, n'en a pas moins rendu un service capital aux études éraniennes.

Un des principaux mérites de cette traduction, c'est qu'elle permet d'embrasser dans son ensemble et d'un coup d'œil général tout ce que l'on connaît des plus anciens écrits de la doctrine zoroastrienne. Libre à chacun, ensuite, de rectifier cette version elle-même là où elle peut ne point reproduire fidèlement la signification du texte. Il est vraisemblable, en tous cas, que ces corrections ne seront jamais que des corrections de détail, des corrections d'un ordre particulier. Nous ne parlons pas ici de la partie rhythmée de la fin du Yaçna, de ces obscurs « Gâthâs » sur lesquels on s'est tant exercé et sur lesquels sans doute on s'exercera en vain bien longtemps encore. Notre opinion première sur l'interprétation des « Gâthâs » se fortifie de jour en jour ; elle se con-

firme d'autant plus que nous examinons de plus près les différents travaux dont ces cantiques ont été l'objet : si l'on ne découvre pas quelque texte ancien qui puisse aider à les comprendre, ils demeureront selon toute vraisemblance un livre à jamais fermé.

Mais, comme nous le disions tout à l'heure, il n'en est point de même des autres fragments zoroastriens qui nous sont parvenus. Il est permis d'espérer que l'on ne s'y heurtera plus, bientôt, qu'à des difficultés peu importantes et même peu nombreuses. L'ensemble du texte, disions-nous également, est assez clair, assez bien conçu pour que l'on y puise, çà et là, le sujet de monographies plus ou moins considérables. Nous avons rassemblé autrefois les passages principaux qui concernaient la morale zoroastrienne, telle que l'Avesta l'avait conçue et exposée ; aujourd'hui nous nous proposons d'aborder un sujet moins général et qui n'est nullement philosophique, l'éloge du chien dans le saint livre du Vendidad et l'examen des soins prescrits aux anciens Mazdéens à l'encontre de ce bon et fidèle serviteur.

I

L'Avesta contient des détails assez précis sur les cérémonies funèbres des Mazdéens et sur le mode d'ensevelissement qui leur est prescrit. Au troisième chapitre du Vendidad, Zarathustra demande à Ahura Mazdâ quels sont les principaux bienfaits qu'il soit possible d'exercer envers la terre. Le dieu répond à Zarathustra que la terre est heureuse avant tout lorsque s'élève sur son sein la de-

meure d'un homme pur ; Zarathustra poursuit ses demandes, et à l'une d'elles Ahura Mazdâ répond qu'une des félicités de la terre c'est la fouille, le bouleversement des lieux où ont été enterrés des *chiens et des hommes morts*. Plus loin, dans le même chapitre, le saint questionne le dieu au sujet des peines méritées par les individus qui, après avoir enterré *des chiens morts et des hommes morts*, passent une demi-année, une année entière, deux années, sans fouiller leur sépulture. Au huitième chapitre du même livre, Ahura Mazdâ est interrogé sur les cérémonies qu'il convient d'observer lorsqu'*un chien ou un homme* vient à mourir en plein air et non plus dans sa demeure, et sur le mode de purification des gens qui ont porté à la fosse le cadavre *d'un chien ou d'un homme*. Zarathustra, au cinquième chapitre, questionne de même Ahura Mazdâ sur les cas d'impureté produits par le contact du cadavre d'un *homme*, et aussitôt après il le questionne sur les cas d'impureté produite par le contact d'un *chien*. Ce n'est point seulement dans ces quatre ou cinq passages que le texte saint rapproche ainsi l'un de l'autre l'homme et le chien, et semble les placer en dehors de toutes les autres créatures ; mais il serait superflu de faire ici le relevé de tous ces fragments. Au premier livre de ses *Histoires*, Hérodote remarque que les mages avaient un respect particulier de la vie des hommes et de celle des chiens : οἱ δὲ μὴ Μάγοι αὐτοχειρίῃ πάντα πλὴν κυνὸς καὶ ἀνθρώπου κτείνουσι, « Magi vero omnia manu sua occidunt, excepto cane atque homine. » (Clio, 140.)

Ce respect que les Mazdéens professaient pour le chien avait-il un motif spécial ; était-il le souvenir d'anciens événements, d'anciennes croyances dont on pouvait bien

avoir perdu déjà le véritable sens, c'est ce que nous ne pouvons assurer. Faut-il simplement en voir la cause dans la reconnaissance à laquelle le chien devait avoir si juste titre pour ses bons offices, dans une société où la vie de campagne, la culture de la terre, l'élevage du bétail jouaient un rôle si considérable? Peut-être les deux opinions ont-elles ici, comme bien souvent, leur raison d'être l'une et l'autre. Quoi qu'il en soit, le fait est là : il est singulier, il peut paraître étrange, mais il existe.

Nous nous proposons d'examiner ici deux fragments du texte de l'Avesta consacrés l'un et l'autre à ce cher compagnon. L'un de ces fragments appartient au treizième chapitre du Vendidad, l'autre au quinzième ; dans tous les deux il est question de soins généraux et particuliers qu'il faut donner au chien ; dans l'un d'eux se trouve en outre un bien curieux éloge du chien, placé dans la bouche même d'Ahura Mazdâ.

II

Voyons tout d'abord quel est en zend le nom du chien.

Voici sous quelles formes ce nom nous a été conservé dans les textes de l'Avesta qui nous sont parvenus :

	Singulier.	Duel.	Pluriel.
NOMINATIF.	*çpâ*	*çpâna*	*çpânaç*[*ça*] *çpâna* *çûnô*
ACCUSATIF.	*çpânem*		*çpânaç*[*ça*] *çpânô*
DATIF.	*çûnê*		
GÉNITIF.	*çûnô*		*çûnûm*

Ces différentes formes se rattachent à deux thèmes différents qui proviennent d'ailleurs l'un et l'autre du même thème organique « kvan- ». Dans la forme thématique *çpân-* (*çpâ, çpânem*, etc.), nous avons deux choses à remarquer. En premier lieu l'allongement de la voyelle radicale ; cet allongement appartient également au sanskrit qui dit à l'accusatif singulier *çvânam*, au nominatif pluriel *çvânas*, mais il n'y a point de doute que ce ne soit un phénomène tout à fait secondaire. Dans son vocatif *çvan* le sanskrit a conservé la voyelle brève ancienne, tout comme le vocatif grec κύον. Un second fait digne d'observation est le changement du groupe organique « kv » représenté en zend par le groupe *çp*. De *ç* pour « k » nous ne dirons rien : cette équivalence est bien connue, et le sanskrit nous la présente, lui aussi, dans l'exemple en question. Quant au changement de « v » en *p*, son explication est peut-être encore à découvrir, mais sa fréquence est indiscutable : le zend dit, par exemple, *açpa-*, cheval, *viçpa-*, tout, *çpaêta-*, blanc, tandis que le sanskrit dit *açva-, viçva-, çvêta-*, le grec ἱππο- et ἱκκο-, le latin *equo-*, etc. Le second thème a pour forme *çûn-* (*çûnê, çûnô*, etc.) : ici également la voyelle radicale a été allongée par la suite des temps ; le sanskrit possède le thème *çun-*, avec voyelle brève, à l'instrumental singulier *çunâ*, à l'accusatif pluriel *çunas*. Dans le grec κύνα, κυνός, κυνί, κύνες, etc., la voyelle est également brève. Le phénomène qui s'est passé ici est la condensation du groupe primitif « va » en *u* ; ainsi le génitif remonte à une forme plus ancienne « kunas » qu'a précédée elle-même une forme « kvanas » plus ancienne encore.

De la terminaison *ô* du gémitif singulier *çûnô* et de l'accusatif pluriel *çpânô* nous n'avons à dire qu'une seule chose: c'est qu'elle tient lieu régulièrement, et selon les principes ordinaires de l'euphonie zende, d'une ancienne désinence « as ». Cette forme *çpânô* répond exactement au sanskrit *çunas*, au grec κύνας et remonte comme eux à une ancienne forme « kvanas ».

Nous pouvons, après ces observations préliminaires, aborder maintenant l'examen des deux fragments auxquels cette étude se trouve consacrée.

III

Le quinzième chapitre du Vendidad semble manquer d'unité, comme bien d'autres chapitres de ce même livre et des autres livres de l'Avesta. Il commence par énumérer cinq fautes capitales, s'étend ensuite sur les soins que l'on doit donner à l'enfant né hors mariage, puis s'occupe de ceux que réclament la chienne qui va mettre bas et les petits auxquels elle a donné le jour.

Au début du chapitre, Zarathustra interroge Ahura Mazdâ. Voici les trois premiers versets :

ćaiti tâ skyaothna varsta yâ aṅhus açtvō verezyêiti | phraêta apatita anuzvarsta | aṅhaṭ haća skyaothnâvareza atha bavainti peṣô tanva.

Le premier mot, *ćaiti* « combien », répond au sanskrit *kati*, au latin *quot*. Le nominatif pluriel *tâ skyaothna* « ces actes », n'offre point de difficulté. Quant à *varsta,* participe passé de *verezyâmi* « je fais », il signifie « fait, accompli », et se rapporte au mot précédent; le sens est donc

celui-ci : « Combien y a-t-il d'actes, combien y a-t-il de faits... ». M. Spiegel traduit *skyaothna varsta* par « begehungssünden », c'est-à-dire « péchés par action », et M. Justi, dans son dictionnaire, adopte cette traduction; elle est juste, sans doute, à s'en rapporter au sens général du morceau; mais en fait, elle ne traduit pas purement et simplement le texte qui, jusqu'à présent, ne dit que ceci : « Combien y a-t-il d'actes... ». Le fragment suivant n'offre pas plus de difficulté : « Combien y a-t-il d'actes que le monde corporel effectue ». Le « monde corporel », *aṅhus açtvō*, opposé au monde invisible; l'auteur veut dire en somme : « Combien les hommes commettent-ils d'actes... ».

Dans le second verset, nous trouvons trois qualificatifs du mot « actes » qui se trouve au verset précédent : *phraêta* « accomplis » ; *apatita* « non regrettés, dont on n'a point fait pénitence » ; *anuzvarsta* « non expiés », et le sens général est celui-ci : « Combien en ce monde corporel peut-on commettre d'actes qui, une fois accomplis, et lorsqu'on n'en a point fait pénitence et qu'on ne les a point expiés... ». Les mots *phraêta* et *apatita* sont des composés du verbe *i* « aller » et des prépositions *phra* et *paiti ;* le second de ces mots est formé de la particule privative *a* et du composé *paitita-* ou *patita-* (1). Quant au troisième terme, il est formé du négatif *an* et de *uzvarsta-,* participe passé de *uzverezyêiti* « il expie » qui, lui-même, est un composé de la préposition *uç*, *uz* et de *varez* « accomplir ».

Troisième verset : « En suite de quoi, pécheurs, ils deviennent dès lors *peṣôtanus* » ; ou bien encore : « En

(1) Spiegel, *Commentar über das Avesta,* t. II, p. XXIX.

suite de quoi on devient pécheur et *peṣôtanu* ». Point d'hésitation au sujet des deux premiers mots, *aṅhaṭ haća:* « en suite de quoi, après quoi » ; mais pourquoi l'ablatif féminin *aṅhaṭ* plutôt que le neutre *ahmâṭ?* En fait, *skyaothnâvareza-* signifie seulement « individu accomplissant un acte », et ce n'est que par extension qu'il prend le sens péjoratif. Quant au dernier mot, *peṣôtanva,* dont le thème est *peṣôtanu-*, c'est une de ces expressions qu'il vaut encore mieux donner telles quelles dans une version de l'Avesta, que de les traduire par un mot ou par une périphrase dont l'exactitude ne serait rien moins que certaine. Dans le premier volume de son Commentaire, M. Spiegel a étudié ce mot d'aussi près que possible (1); M. Frédéric Müller (2) et M. Haug (3) l'ont également examiné, mais leurs recherches n'ont abouti qu'à des conjectures plus ou moins vraisemblables, plus ou moins probables. Jusqu'à plus ample et plus sûre information, nous laisserons donc dans nos traductions le mot *peṣôtanu,* sans nous inquiéter de lui trouver un équivalent.

Ahura Mazdâ répond à la question du saint. Le premier des actes coupables qu'il énumère est difficile à déterminer ; le texte est obscur, et la version huzvârèche qui l'accompagne ne semble pas mériter une confiance absolue. Nous le passons donc sous silence, d'autant plus qu'il n'a rien à faire avec notre sujet. C'est à partir du neuvième verset qu'il est question du chien, et ce premier passage s'étend jusqu'au verset vingt-unième. Voici le texte du morceau :

(1) *Op. cit.*, t. I, p. 127.
(2) *Beitræge zur vgl. sprachforschung*, t. V, p. 382.
(3) *An old Zand-Pahlavi Glossary*, p. 104.

bitîm aêtaêṣām skyaothnanām yôi verezinti maṣyâka | yô çûnê yim paçus haurvê vâ vis haurvê vâ açtām ahmarstanām dadhâiti garemanām vâ qarethanām | yêzića aêtê açta dâtâhva arəntê garemôhva vîdhəntê | yaṭ vâ aêtê garemô qaretha çtamanem vâ hizvām vâ apa dažaṭ | ahmaṭ haća irisyâṭ | yêzi taṭ paiti irisyêiti | aṅhaṭ haća skyaothnavareza atha bavaiti peṣo tanus.

« Le second de ces actes que les hommes commettent... » La difficulté du passage est dans le pronom *yôi*, qui est un nominatif pluriel se rapportant à *maṣyâka* « les hommes », et à la place duquel on attendrait un accusatif neutre *yə̄* ou *yâ* se rapportant à *skyaothnanām*. A la vérité, un manuscrit du Vendidad déposé à la bibliothèque nationale de Paris porte *yô* et non *yôi;* mais si ce *yô* n'est point une faute de copie, on ne peut guère l'accepter, car il s'agirait alors d'un nominatif singulier. Il est vraisemblable, pensons-nous, que l'on a affaire ici à une tournure syntactique particulière et qui ne paraît nous choquer que parce qu'elle nous est étrangère. Quant au sens, il est tout à fait assuré. A propos de *bitîm*, nominatif neutre de *bitya-* « second », et qui équivaut au sanskrit *dvitîya-*, au grec δισσό- (pour δϝιτιο-), nous pouvons nous rappeler que le changement d'un ancien groupe « dv » en *b* se retrouve également en latin : bellum et duellum, Bellius et Duellius, bis et duis, bidens et duidens, bonus et duonus.

Dixième verset : « Quand quelqu'un donne à un chien gardien du bétail ou gardien de la maison des os dans lesquels il ne peut mordre ou des aliments chauds », c'est-à-dire « des aliments qui le brûlent ». Il y a dans cette phrase quatre génitifs pluriels régis par le verbe *dadhâiti* d'une façon absolument partitive ; cela ne peut être une

difficulté. Les différents manuscrits du Vendídad varient assez dans ce passage sur l'orthographe du mot *vis* « maison »; l'un l'écrit de cette façon, un second écrit *vès*, un troisiéme *vaês*. En réalité, la forme exacte du mot est *vîç* (*vith* en perse, *viç* en sanskrit); elle devient *vis*, en composition, devant un mot commençant par *h*. Le *haurva-* zend, nominatif singulier *haurvô*, correspond régulièrement, comme l'a démontré M. Spiegel il y a longtemps déjà, au latin *servus :* ces deux mots représentent une vieille forme : « sarva- », au nominatif « sarvas », dont le sens était celui de « gardien », en particulier « gardien du bétail ».

Le onzième verset est la suite du précédent : « Et si ces os vont dans les dents, se placent dans les gorges », c'est-à-dire « dans la gorge ». Le sens est parfaitement clair, mais la traduction des deux verbes peut n'être exacte que d'une façon générale ; le premier surtout de ces deux verbes est assez obscur (1).

Douzième verset, suite des précédents : « ou quand ces aliments chauds brûlent ou la bouche ou la langue ». Le verbe *dażaṭ* est au singulier ; il a pourtant pour sujet le nominatif pluriel *qaretha*. D'autre part, on se serait attendu à *garema*, non à *garemô*, qui n'est point un nominatif pluriel neutre ; les manuscrits différents n'autorisent point cette rectification, mais peut-être est-il inutile de la faire si l'on regarde *garemôqaretha* comme un composé. Dans ce cas, les lois phonétiques du zend expliqueraient très-bien la voyelle *ô*.

(1) Spiegel, *op. cit.*, t. I, p. 347. Hübschmann, *Bulletin de l'Académie des sciences de Munich*, class. d'hist. et de philos., 1872, p. 699.

M. Justi, dans son lexique, traduit ainsi ce passage : « Wenn er an diesen heissen speisen den mund verbrennt », c'est-à-dire « s'il se brûle la langue à ces aliments chauds », et cette traduction a l'avantage d'expliquer le singulier du verbe *dazat;* mais comment se trouve construit le reste de la phrase? Le sens est clair, très-clair, mais la tournure même du texte l'est beaucoup moins.

Le sens général se comprend parfaitement encore dans les deux versets suivants, mais il est difficile, à première vue, de les traduire littéralement. Le verbe *iriṣ*, en effet, signifie tout aussi bien « se blesser » que « blesser »; or *iriṣyâṭ* et *iriṣyêiti* ont-ils pour sujet le chien mal nourri ou l'individu qui a mal nourri le chien? Faut-il, en d'autres termes, traduire *ahmaṭ haća iriṣyâṭ* par « si le chien, en suite de cela, se blesse », ou le traduire par « si, en suite de cela, il blesse le chien »... La question nous paraîtrait fort douteuse si les versets dix-neuvième et vingtième, qui sont la répétition de ceux-ci, mais qui s'appliquent à un cas où le chien semble bien être le sujet du verbe, ne venaient trancher la question, selon toute vraisemblance, en faveur du sens réfléchi de *iriṣyâṭ, iriṣyêiti*. En ce cas, M. Justi pourrait peut-être avoir eu raison d'expliquer plus haut le singulier *dazaṭ* en lui donnant le chien pour sujet.

Le quinzième verset n'est que la répétition du huitième; seulement le verbe est au singulier : *bavaiti*. Il se rapporte en effet à l'individu *(yô)* qui a ainsi maltraité le chien.

La troisième des fautes capitales qu'Ahura Mazdâ signale à son saint se rapporte également, tout comme la seconde, au chien. Ce passage comprend six versets dont voici le texte :

thritîm aêtaêṣām skyaothnanām yôi verezinti maṣyâka | yô gadhwām yām aputhrām janaiti vâ vayêiti vâ khraoçyêiti vâ pazdayêiti vâ | yêzića aêṣa gadhwa maighê vâ ćâitê vâ vaêmê vâ uruidhi vâ apô vâ nâvayō paidhyâiti | ahmaṭ haća iriṣyâṭ | yêzi taṭ paiti iriṣyêiti | aṅhaṭ haća skyaothna vareza atha bavaiti pêṣô tanus.

Dans le premier verset de ce fragment, nous retrouvons le premier verset du fragment précédent avec *thritîm* « troisième » à la place de *bitîm* « second ». Voici la traduction du deuxième : « celui qui bat, ou met en fuite, ou effraie par ses cris, ou..... une chienne qui n'a pas encore mis bas ». Au propre *aputhra-* signifie simplement « sans enfants, sans petits » ; comme le démontre facilement l'ensemble du texte, et comme le laisse d'ailleurs entendre la version huzvarèche, il est question ici d'une chienne qui n'a pas encore mis bas ses petits, d'une chienne qui est pleine. Tous les autres mots du verset s'expliquent facilement, sauf un seul, le mot *pazdayêiti*. Non seulement le sens de ce mot est obscur, mais encore on ne sait pas d'une façon bien assurée quel est le premier des éléments qui entrent dans sa composition. M. de Harlez dit : « celui qui lève le pied sur elle », et dérive ainsi ce mot, comme M. Justi, de *padha-* « pied » ; M. Spiegel reste dans le doute et traduit d'après la version huzvârèche : « oder hinter her in die hænde schlægt », c'est-à-dire « qui frappe derrière elle dans ses mains ». Au surplus, le mot n'est que tout à fait accessoire, et, jusqu'à nouvel éclaircissement, nous préférons ne pas le traduire.

Troisième verset du fragment, dix-huitième du chapitre : « Et si cette chienne tombe dans un trou, ou dans un

puits, ou dans une embûche, ou dans un cours d'eau », au lieu de *paidhyâiti* un manuscrit donne *paidhyâitê*, forme intransitive qui peut être exacte ; le sens, d'ailleurs, n'est pas douteux. Le mot *maighê* est le locatif régulier de *magha-* « trou » ; les différents manuscrits du Vendidad varient beaucoup à son sujet, mais il n'y a point de doute que telle ne soit la forme exacte. Le locatif *uruidhi* semble s'expliquer aussi bien par l'étymologie que par la tradition : il s'agirait ici d'un cours d'eau, d'une rivière. Quant aux deux mots suivants, *apô nâvayō*, ils présentent une certaine difficulté : la forme *apô*, en effet, n'est pas un locatif ; c'est un nominatif ou un accusatif pluriel : « les eaux ». L'adjectif *nâvayō* qui s'y rapporte est également un nominatif ou un accusatif du pluriel. Par malheur la traduction huzvârèche n'est d'aucun secours en ce passage difficile. Le sens de ces deux mots et celui du mot precédent sont sans doute assez rapprochés ; M. Spiegel traduit le premier par « fluss » le second par « fliessendes wasser », et M. de Harlez leur donne le sens de « fleuve » et de « canal ». Rien ne semble justifier cette dernière traduction, ce mot « canal ». En définitive nous rendons les trois mots par une seule expression, celle d' « eau courante » ou de « cours d'eau ».

Des trois derniers versets de ce fragment nous n'avons rien à dire ; ils ne sont que la reproduction d'un passage expliqué déjà ci-dessus.

Nous passons du vingt-unième verset au soixante-unième. Dans l'intervalle Ahura Mazdâ a signalé à Zarathustra les quatrième et cinquième fautes qui n'ont rien à faire avec le sujet dont nous nous occupons et que nous pouvons dès lors passer sous silence.

A partir du verset soixante-unième toute la fin du quinzième chapitre du Vendidad est consacrée de nouveau aux soins que réclame le chien. Nous diviserons ce fragment en trois morceaux. Dans la première partie il est question des soins dus à la chienne qui vient de mettre bas (v. 61-121) ; dans la seconde il est question de la garde des jeunes chiens (v. 122-126) ; dans la troisième, enfin, il est question de la reproduction des chiens (v. 127-133).

Voici le texte de la premiére partie :

dâtare yêzi taṭ phrajaçâṭ antare çairê varezânê | kahmâṭ mazdayaçnanām harethrem barâṭ | âaṭ mraoṭ ahurô mazdō yô hê aṅhaṭ nazdistem nmânem uzdaçta aêtahmâyus paiti harethrem | viçpem â ahmâṭ thrâthrem kerenavâṭ yaṭ aêtê yô çpâna uzjaçān | yêzi nôiṭ harethrem baraiti | aêtadha aêtê yô çpâna adhâityô aṅharethrem irisyān | para aêṣām irisantām raêṣè ćikayâṭ baodhâvarstahê ćithaya | dâtare yêzića aêṣa gadhwa ustrô çtânaêṣva phrajaçâṭ | kahmâṭ mazdayaçnanām harethrem barâṭ | âaṭ mraoṭ ahurô mazdō yô aêtem ustrô çtânem uzdaçta | aêtahmâyus paiti harethrem | viçpem â ahmâṭ thrâthrem kerenavâṭ yâṭ aêtê yô çpâna uzjaçān | yêzi nôiṭ (comme plus haut) — *aêthada aêtê* (comme plus haut) | *para aêṣām* (comme plus haut).

Voici la traduction des deux premiers versets de ce fragment, les soixante-unième et soixante-deuxième du chapitre : « O créateur ! si alors [une chienne] vient à mettre bas, duquel des Mazdéens doit-elle recevoir le soutien ? ». M. Justi traduit les mots *antare çairê varezânê* par « in die niedermachung, » c'est-à-dire « dans l'acte de mettre bas » ; M. Spiegel avait traduit de la même

façon : « Wenn diese hündin niederkommt ». Cherchant à serrer le texte de plus près, M. de Harlez a ainsi compris ce passage : « Si [une chienne] met bat dans un lieu de culture » ; nous pensons, au contraire, qu'il s'éloigne de la lettre même de ce passage et qu'il le commente bien inutilement. L'auteur commence par demander d'une façon générale quel est celui des Mazdéens auquel il incombe de prendre soin d'une chienne qui met bas. Il distinguera et précisera tout à l'heure.

Troisième verset : « Ahura Mazdâ répondit alors : « celui dont la maison est bâtie la plus proche, que celui-là porte secours ». Dans le dernier membre de la phrase le mot *barâṭ* est sous-entendu dans le texte. Quant à la forme verbale *uzdaçta*, elle n'est pas encore bien déterminée, au moins dans ce passage, mais le sens est parfaitement clair.

Le sens du verset suivant est tout aussi clair : « Qu'il la soutienne jusqu'à ce que les chiens puissent aller ». Nous trouvons ici deux locutions spéciales ; la première, *viçpem â ahmâṭ yaṭ,* se rencontre plusieurs fois dans l'Avesta : « entièrement depuis ce moment jusqu'à ce que », en autres termes : « jusqu'à ce que ». La seconde, *aêtê yô çpâna* (ou, peut-être mieux, *aêtê yôi çpâna,* comme le donnent certains manuscrits), se rendrait mot à mot par « ceux là qui chiens » et est une tournure tout à fait éranienne. A proprement parler le verbe *uçjaçān* veut dire « avancent, viennent dehors ». MM. Justi et de Harlez le traduisent par « naissent » : « jusqu'à ce que les jeunes chiens soient venus au monde ». Ce n'est pas assez dire. Le Mazdéen doit avoir soin de la chienne tant que ses petits réclament les soins de leur mère, et plus

loin, dans les versets soixante-deuxième et suivants, il est question de l'époque où les jeunes chiens peuvent être livrés à eux-mêmes. Nous ne repoussons pas d'une manière absolue la traduction « jusqu'à ce qu'ils naissent », mais nous préférons pour l'instant la traduction « jusqu'à ce qu'ils puissent aller ».

« S'il ne porte pas secours, — [si] par suite les chiens ne recevant pas le secours voulu souffrent, — qu'il paye les maux de ces [chiens] souffrants par la peine du *baodhôvarsta* ». L'adjectif *adhâitya-* veut dire « non conforme à la loi », c'est le négatif de *dâitya-*. Quant à la peine en question, il est difficile de dire en quoi elle consistait.

Verset soixante-huitième et suivants : « O créateur ! si cette chienne vient à mettre bas dans une étable de chameaux, quel est celui des Mazdéens qui doit la soigner ? Ahura Mazdâ répondit alors : celui qui a bâti cette étable de chameaux doit lui donner secours. Il doit donner ses soins jusqu'à ce que les [jeunes] chiens puissent aller. S'il ne... (*comme ci-dessus*) ».

Le saint continue à interroger Ahura Mazdâ et lui demande successivement quel doit être le protecteur de la chienne qui met bas dans une écurie, dans une étable, dans un parc de bétail, dans une cave, dans un pâturage (*açpô çtânaêṣva, gavô çtânêṣva, paçus haçtaêṣva, avakantaêṣva* (1), *vâçtrê*); la réponse est toujours la même, et nous pouvons nous dispenser de la répéter ainsi cinq fois encore.

Du verset cent vingt-deuxième au cent vingt-sixième il

(1) Nous omettons, avant ce mot, un terme difficile à expliquer, mais qui semble cependant lui faire opposition ; peut-être aurait-il le sens de « grenier. » Anquetil-Duperron le traduit par « lieu élevé. »

est question spécialement des jeunes chiens et de l'âge auquel ils peuvent être livrés à eux-mêmes :

dâtare yaṭ aêtê yô çpâna qâzaênem qâdraonem bavān | âaṭ mraoṭ ahurô mazdā yavaṭ aêtê çpâna bis hapta nmâna pairi taćahi bavān.

Le sens du premier verset est celui-ci : O créateur ! quand les chiens sont-ils capables de se suffire ? Mais ce n'est là qu'une traduction très-libre et très-générale. En fait, *qâzaêna-* veut dire : « ayant ses armes propres, pouvant se défendre par lui-même », et *qâdraona-* « ayant son pain propre, capable de trouver sa nourriture ».

Que les deux derniers mots, *taćahi bavān,* veuillent dire « peuvent courir, » nous n'en doutons certainement pas ; mais qu'est-ce que cette forme *taćahi ?* Jusqu'à présent elle n'a pas encore été expliquée. Voici la traduction du verset : « Alors Ahura Mazdâ dit : quand ces chiens peuvent courir deux [fois] sept [fois] autour des maisons », ou bien, selon M. Spiegel : « quand ils peuvent courir autour de deux fois sept demeures ». Ce passage est bien obscur, et nous ne voyons aucun motif pour adopter l'une de ces versions de préférence à l'autre. Qui sait même si l'une et l'autre elles ne sont pas fautives ?

vaçô paçćaêta phrakhstâitê aiwigamê itha hama.

« A leur gré, ensuite, qu'ils aillent en avant en hiver comme en été ». Il y a deux observations à faire sur ce verset. En premier lieu, rappelons que *hama* « été » semble être indéclinable. En second lieu notons que la forme *phrakhstâitê* demande peut-être une correction ; en tout cas, elle provient de *i* « aller » et du préfixe *phra* « avant, en avant ».

khṣvas mānhô çûnô thrâthrem hapta çaregha aperenâyû-kahê.

« Six mois la protection du chien, sept ans de l'enfant ». Le premier âge, l'âge des premiers soins est de six mois pour le chien, de sept ans pour l'enfant. Le mot *aperenâyûka-* ne désigne peut-être pas ici l'enfant en général, mais bien le « garçon ».

Nous arrivons à la deuxième partie du fragment ; il y est question, avons-nous dit, de la reproduction des chiens. Le morceau va du cent vingt-septième au cent trente-troisième verset. En voici le texte :

dâtare yêzi vaçen mazdayaçna jvô dakhṣtem maêthmanem | kutha tê verezyân aêtê yô mazdayaçna | âaṭ mraoṭ ahurô mazdā aêtadha hê aêtê mazdayaçna anhā zemô avakanem avakanayen maidhyôi paçus haçtaêṣva | maidhyô paitistânê khrożduçmê maidhyô nars vareduçmê | paoiryâi nidarezayen aperenâyûkem avatha âtare ahurahê mazdā puthrem | viçpem â ahmâṭ thrâthrem kerenavâṭ yavaṭ aêṣô çpâ anya jaçô | aiwiça aparem paitiça aparem apâça paourvaêibya nôiṭ kim avatha iriṣyân.

La traduction mot à mot du premier verset de ce fragment est des plus difficiles. Pour M. Spiegel il signifie : « Schœpfer ! wenn die Mazdayaçnas einen læufigen hund (mit einem anderen) in verbindung bringen wollen » ; pour M. Justi : « Wenn sie einen læufigen hund zur begattung bringen wollen » ; pour M. de Harlez : « Si des Mazdéens veulent unir des chiens pour avoir des jeunes ». Dans ces différentes traductions le sens est toujours le même, et ce sens est sans aucun doute celui du texte zend, mais quel est le mot à mot de ce texte ? Le second verset est parfaitement simple et clair : « Comment ces Mazdéens doivent-ils agir ? »

« Ahura Mazdâ dit alors : que ces Mazdéens creusent une fosse dans cette terre, au milieu des pacages du bétail ». Les deux derniers termes « au milieu » et « dans les pacages » sont au vocatif dans le texte.

Pour la tradition le verset suivant se traduit ainsi : « [que cette fosse soit] de la moitié d'un pied dans le terrain dur, de la moitié [de la hauteur d'un homme] dans le terrain mou », et cette version paraît être exacte; mais les mots *maidhyô paitistanê* et *maidhyô nars* demanderaient à être expliqués au point de vue grammatical. C'est la forme même des mots, ce n'est point le sens de la phrase, qui constitue ici la difficulté.

Cent trente-unième verset : « Tout d'abord qu'ils l'attachent loin des enfants et du feu, fils d'Ahura Mazdâ ». Ce sens est celui que donne la version huzvârèche, et il est raisonnable. On place le chien loin des ébats des enfants et loin du feu ; une glose ajoute que sans cette précaution il pourrait mordre les enfants et souiller le feu. Mais ici encore se présente une difficulté grammaticale, et cette difficulté est importante. Il s'agit des formes *aperenâyûkem* et *âtare* qui se trouvent à l'accusatif. Faut-il donc penser que ces deux formes sont les régimes directs du verbe *nidarezayen ?* M. Spiegel est disposé à l'admettre. Ce ne serait pas le chien, dit-il dans son Commentaire, que l'on doit écarter des enfants et du feu ; ce sont au contraire les enfants et le feu que l'on doit tenir éloignés du chien. En tout cas, l'idée sommaire, l'idée générale de l'auteur est que dans cette circonstance le chien, d'une part, et, d'autre part, les enfants et le feu, doivent être tenus à distance : les deux versions la rendent également.

Nous trouvons dans le verset suivant la formule *viçpem*

â ahmâṭ... yavaṭ « jusqu'à ce que », qui nous a occupé ci-dessus : « Qu'on lui donne assistance jusqu'à ce qu'un autre chien arrive ». Le mot *jaçô* est en réalité un participe présent : « un autre chien arrivant ».

Le dernier verset est bien difficile à comprendre. M. Spiegel le traduit ainsi : « Einen spæteren und noch einen spæteren soll man von den früheren (hunden fernhalten), nicht sollen sie ihn verwunden » ; le texte voudrait dire ainsi que si d'autres chiens surviennent, il faut les empêcher d'approcher des premiers pour que la chienne ne soit pas blessée. M. de Harlez traduit ainsi : « Qu'ils laissent venir cet autre chien, qu'ils en laissent venir un deuxième en le tenant écarté des deux premiers pour qu'ils ne le blessent pas ». Dans la première version il s'agit donc de l'arrivée de trois chiens, et dans la seconde de deux chiens seulement. Les deux traducteurs ne donnent d'ailleurs à leur version qu'une valeur toute conjecturale, et en cela ils ont grandement raison ; ce verset est en effet fort obscur, et la tradition n'aide guère à l'interpréter. Nous pouvons comprendre, cependant, qu'il s'agit de se mettre en garde contre l'arrivée d'un nouveau chien, *aiwića aparem*, et encore celle d'un autre chien, *paitića aparem*, puis qu'il s'agit de les tenir écartés des deux précédents, *apâća paourvaêibya*, pour qu'ensuite, *ûvatha*, ces deux derniers venus ne blessent pas, *nôit irisyān*, le chien dont il a été le premier question, *kim*, lui, c'est-à-dire évidemment la chienne exposée.

Dans ces différents passages du quinzième chapitre du Vendidad, l'on voit que les difficultés ne manquent point. Et pourtant nous sommes loin de nous trouver ici en présence d'une des parties les plus obs-

cures de l'Avesta. Mais ici les difficultés ne sont la plupart du temps que de l'ordre grammatical, et elles ne nuisent guère à la bonne intelligence du texte.

Voici d'ailleurs notre traduction de l'ensemble du morceau :

« Combien, en ce monde corporel, y a-t-il d'actions qui, une fois accomplies, si l'on n'en fait point pénitence, si l'on ne les expie pas, constituent [leur auteur] pécheur et *peṣôtanu ?* »

(Ahura Mazdâ répond à son saint que ces actions sont au nombre de cinq, et il lui fait connaître la première qui n'a point rapport à notre sujet. Le dieu continue ainsi :)

« Le second de ces actes que commettent les hommes, c'est de donner à un chien qui garde le bétail ou qui garde le logis des os dans lesquels il ne peut mordre ou des aliments brûlants. Si ces os se placent dans ses dents ou dans sa gorge, si ces aliments chauds lui brûlent ou la gueule on la langue, et si alors il se blesse, [celui qui les lui a donnés] devient pécheur et *peṣôtanu.*

« Le troisième de ces actes que commettent les hommes, c'est de battre, de mettre en fuite, d'effrayer par des cris... une chienne portant des petits (1). Si cette chienne tombe dans un trou, dans un puits, dans un piége, dans un cours d'eau, et si alors elle se blesse, [l'homme qui en est cause] devient pécheur et *peṣôtanu* ».

(Ici nous passons encore un certain nombre de versets qui ne se rattachent pas à notre sujet. Zarathustra poursuit ses demandes :)

« O créateur ! si une chienne vient à mettre bas, quel

(1) Pleine, qui doit mettre bas.

est, parmi les Mazdéens, celui qui doit lui donner des soins ? — Ahura Mazdâ répondit : celui-là doit lui donner ses soins près de la demeure duquel elle met bas ; qu'il veille sur elle jusqu'à ce que ses petits puissent aller. S'il ne leur donne pas ses soins, et si ces chiens ainsi privés du secours qui leur est dû viennent à en souffrir, qu'il paye leurs souffrances par la peine du *baodhavarsta*. — O créateur ! si cette chienne vient à mettre bas dans une étable de chameaux, dans une écurie, dans une étable, dans un parc de bétail, dans une cave, quel est parmi les Mazdéens celui qui doit lui donner des soins ? — Ahura Mazdâ répondit : C'est celui qui a construit cette étable de chameaux, cette écurie, cette étable, qui a fait ce parc de bétail, cette cave, ce pâturage (1) ; il doit lui donner ses soins jusqu'à ce que les petits puissent aller. S'il ne leur donne pas ses soins et si ces chiens, ainsi privés du secours qui leur est dû, viennent à en souffrir, qu'il paye leurs maux par la peine du *baodhavarsta*.

« O créateur ! quand les chiens sont-ils capables de se défendre par eux-mêmes et de pourvoir eux-mêmes à leur nourriture ? — Ahura Mazdâ répondit : C'est lorsqu'ils peuvent courir autour de quatorze maisons (2). Alors, qu'ils aillent comme ils le voudront, en hiver comme en été. Il faut veiller six mois sur le chien, sept ans sur l'enfant.

« Créateur ! si des Mazdéens désirent unir des chiens pour en avoir des petits, que doivent faire ces Mazdéens ?

(1) Ainsi que nous l'avons dit ci-dessus, nous réunissons ici plusieurs versets en une seule phrase.

(2) Passage fort obscur, et dont la traduction est très-difficile. Voyez ce que nous en avons dit ci-dessus.

— Ahura Mazdâ répondit : Ils doivent creuser une fosse, en terre, au milieu des pacages du bétail, profonde de la moitié d'un pied dans le terrain dur, de la moitié d'une taille d'homme dans le terrain mou. Qu'ils tiennent tout d'abord à distance les enfants et le feu, fils d'Ahura Mazdâ. On doit veiller [sur le chien] jusqu'à ce qu'un autre approche. S'il en survient un autre, puis un autre encore, il faut les tenir éloignés des deux précédents, pour qu'ils ne blessent point le premier ».

IV

L'autre fragment fait partie du treizième livre du Vendidad ; il va du verset vingt-unième au cent soixante-deuxième, et paraît plus suivi que les différents morceaux qui nous ont occupé jusqu'ici. Nous l'avons réservé pour la fin, d'autant plus volontiers qu'il se termine par l'éloge qu'Ahura Mazdâ fait du chien. Ici encore, c'est Ahura Mazdâ qui répond aux demandes du saint Zarathustra.

Yô aêtaêṣām çûnām jainti yim paçus haurvāmća vis haurvāmća vôhu hunazgāmća drakhtô hunaranāmća | khraoçyôtaraća nô ahmâṭ vôyôtaraća havô urva parâiti parô açnâi aṅuhê | yatha vehrkô vayôtuitê dramnê barezistê razuirê | nôiṭ hê anyô urva haom urvânem paiti irista bāzaiti khraoçyâća vôyaća aṅuhê | naêdha çpâna piṣu pâna paiti irista bāzaiti khraoçyâća vôyaća aṅuhê.

« Celui qui tue [un] de ces chiens qui [est] gardien du bétail, gardien de la maison, chien..... dressé ». La traduction du mot *vôhunazgām* serait toute conjecturale si on ne le rencontrait que dans ce passage. M. Justi

traduit « abgerichteter jagdhund », mais sans donner sa version pour parfaitement exacte. Il se peut qu'il s'agisse ici d'un chien dressé à l'attaque des animaux malfaisants ou du gibier, d'un de ces chiens « die aufs blut gehen », comme dit M. Spiegel. En tous cas, il ne s'agit point simplement d'un chien de garde du logis, puisque le mot précédent, *vis haurvām*, a précisément et uniquement ce sens. Plus bas, lorsque nous en serons au verset cinquante-quatrième, nous verrons qu'il s'agit ici d'un vrai garde du corps, d'un chien préposé à la défense personnelle de son maître. M. de Harlez l'a bien compris. Il n'y a point de doute que le composé *drakhtô hunara-* ne veuille dire « dressé, formé, bien éduqué », comme en témoigne la tradition.

Le verset suivant offre une certaine difficulté. Il signifie pour M. Spiegel : « Dessen seele geht grauenvoll und krank von dieser unserer (welt) hin zur überirdischen ». Pour ce même auteur *khraoçyôtara* et *vôyôtara* seraient à l'instrumental et adverbiaux ; nous pensons qu'il faut y voir deux nominatifs du singulier se rapportant au nominatif *urva* « âme », et que le suffixe *tara* qui les termine ne fait, quelle que soit sa nature, qu'accentuer le sens des mots radicaux. L'on peut se rappeler ici les composés latins « perlibens, perliberalis, perniger ». Le premier mot veut donc dire « toute pleine d'angoisse », et le second « toute pleine de crainte ». D'où l'âme s'en va-t-elle ainsi ? De parmi nous, *nô ahmâṭ*, de ce monde. Où va-t-elle ? Dans l'autre monde, *parô açnâi aṅuhê*. On interprète *parô açana-* par « non proche, éloigné », ce qui semble être exact et ce qui concorde parfaitement avec la version huzvârèche. Le sens des deux premiers versets est donc celui-

ci : « L'âme de celui qui tue un chien gardien du bétail, un chien gardien du logis, un chien préposé à la garde de son maître, un chien dressé, s'en va de ce monde dans l'autre toute pleine d'angoisse, toute pleine de crainte ». Le verset suivant, le vingt-troisième, fait suite aux précédents :

« De même qu'un loup dans une forêt antique, très-profonde ». Qu'est-ce que le mot *dramnê?* Nous n'avons pu le comprendre, et M. Spiegel ne voit point quel peut être son correspondant dans la version huzvârèche. Pour M. Justi il pourrait signifier « parcourue », c'est-à-dire « parcourue par lui, par le loup : in dem uralten (von ihm) durchstreiften hohen wald » ; mais cette explication est encore toute conjecturale, et rien ne nous autorise à l'admettre. Quant à la version de M. de Harlez, elle est inadmissible : « Dans une forêt profonde, dans une gorge où les loups répandent la terreur » ; d'après lui, ce serait renverser les rôles que de traduire : « comme un loup dans une forêt profonde... ». En aucune façon. Tout d'abord le texte est formel, puis il n'y a rien que de naturel à représenter un loup « plein d'angoisse, anxieux » dans la forêt qu'il parcourt.

Ici se placent deux versets fort obscurs que la tradition et le commentaire ingénieux de M. Spiegel n'ont pu expliquer d'une façon réellement satisfaisante ; ces deux versets, heureusement, forment une phrase accessoire, et nous pouvons les négliger ici pour passer à la suite du texte. Il s'agit des peines encourues par les Mazdéens qui ont blessé un chien :

yô çûnê pistrem jainti yim paçus haurvâi | uç vâ hê gaoṣem thwereçaiti apa vâ hê paidhyām kerentaiti | yaçê

taṭ paiti avō gaêthō tâyus vâ vehrkô vâ apaitibusti haća gaêthâbyô para baraiti daça | adhâṭ paiti âphṣè ćikayaṭ | ćikayaṭ çûnahê raêṣô baodhô varstahê ćithaya.

« Celui qui blesse un chien gardien du bétail ». Les mots *pistrem jainti* disent évidemment « blesser, frapper et blesser », mais il est assez difficile d'expliquer clairement *pistrem*. En tous cas *çûnê* est au datif, et nous n'hésitons pas à substituer le datif *haurvâi* à la forme locative *haurvê* que nous offrent les manuscrits ; l'adjectif *haurva-* doit s'accorder avec le substantif *çûnê* qui est un datif. Vingt-septième verset : « Ou s'il lui coupe une oreille ou lui coupe une patte ». Le verset suivant offre plus de difficulté : « Si alors ou un voleur ou un loup vient à ce parc de bestiaux, sans qu'il y ait avertissement... ». Le chien ayant été blessé ne peut avertir de la venue des voleurs ou des loups, tel est le sens du verset, mais il se présente ici plusieurs difficultés lexiques ou grammaticales. Qu'est-ce d'abord que la forme *yaçê?* On se serait attendu à *yêzi yêçtê* ou à un potentiel. Toutefois le sens est trop clair pour qu'il y ait le moindre doute dans la traduction. Qu'est-ce encore que *apaitibusti?* Nous y reconnaissons bien l'*a* privatif et un *busti-* dérivé de *bud* « savoir » (sanskrit *budh),* mais quelle est la forme précise de ce mot? M. Justi y voit un instrumental adverbial, explication commode, sans doute, mais qui demanderait à être justifiée. En tous cas, le sens est toujours très-clair, et la difficulté ne porte que sur la forme même des mots, non sur la signification de la phrase. Les derniers mots sont encore assez peu commodes à expliquer littéralement ; l'auteur veut dire évidemment que le voleur ou le loup emporte *(parabaiti)* des pacages *(gaêthâbyô)* quelque chose ; mais qu'est-ce que

ce mot *daça* qui paraît être le régime du verbe *baraiti?* Jusqu'à présent, il a été impossible de lui donner un sens raisonnable.

« Qu'alors [celui-là] paye la valeur perdue ». Nous nous basons ici sur la version de M. Spiegel : « dann soll er den verlust büssen », et sur celle de M. Justi : « dann büsse er den verlust (des gutes, welches der dieb nahm) », version qui, sans doute, est très-logique, mais qui donne au mot *âphṣè* ou *aphṣê* une valeur toute conjecturale. La tradition n'est ici d'aucun secours. « Qu'il paye la blessure du chien par la peine du *baodhô varsta* ». Plus haut, dans notre second paragraphe, nous avons cité les différentes formes de la déclinaison de *çpâ* « le chien ». Au génitif singulier nous n'avons donné que la forme *çûnô*, répondant à un « kvanas » plus ancien, au grec κυνός. Le *çûnahê* que nous trouvons ici est un véritable barbarisme: il supposerait un thème « çûna- » pour « kvana- », ayant donné un génitif « çûnasya » pour « kvanasya ». C'est ainsi que *açpa-*, cheval, fait au génitif *açpahê*, pour « açpasya », pour « akvasya ». Ce *çûnahê* n'est qu'une méprise.

Les versets trente-unième à trente-cinquième ne sont que la reproduction des cinq versets précédents, avec cette seule différence qu'il y est question, non plus d'un chien gardien du bétail, mais d'un chien gardien du logis : à *paçus haurvâi* et *avaō gaêthō* sont substitués *vis haurvâi* et *avō viçô*, et *vîžibyô* à *gaêthâbyô*.

dâtare yô çpânem jainti yim paçus haurum phrazâbaodhaṅhem çnathem vîkereṭ ustânem | kâ hê açti ćitha | âaṭ mraoṭ ahurô mazdō asta çata upâzananōm upâzoiṭ açpahê astraya aêta çata çraoṣô ćaranaya.

« O créateur ! celui qui frappe un chien gardien du

bétail [et lui porte] un coup mortel, endommageant [sa] fonction vitale ». Le mot *vîkereṭ* est un participe présent actif. « Quelle est sa peine? », c'est-à-dire : comment doit-il être puni ? « Ahura Mazdâ répondit alors : qu'il donne huit cents coups avec l'aiguillon du cheval, huit cents avec l'aiguillon du bétail ». Une explication ici est nécessaire. Dans la croyance mazdéenne un certain nombre de créatures étaient impures, nuisibles et devaient être mises à mort par les sectateurs de la loi. Hérodote, dans le passage de ses Histoires que nous avons déjà cité, rapporte que les mages ont entre autres soins celui de tuer certains animaux : κτείνοντες ὁμοίως μυρμηκας τε καὶ ὄφις καὶ τἆλλα ἑρπετά. C'est précisément ce soin qui est imposé aux délinquants que signale l'Avesta : ils doivent, comme punition, s'armer de l'aiguillon qui sert à conduire le bétail, et mettre à mort tant de centaines, tant de milliers des animaux nuisibles indiqués par le livre saint. Ils doivent par cette action méritoire racheter leur faute (1).

Les neuf versets suivants répètent les trois qui précèdent, avec cette seule différence qu'il y est question, au lieu du chien gardien des troupeaux, du chien gardien du logis, puis de celui que nous avons supposé ci-dessus être un chien de garde personnelle, puis enfin d'un jeune chien : *vis haurvum, vôhunazgem, taurunem*. Il y a encore cette différence que les coups se réduisent successivement au nombre de sept cents *(hapta çata)*, puis de six cents *(khṣvas çata)*, puis enfin de cinq cents *(pançа çata)* s'il s'agit d'un jeune chien. Nous pouvons donc nous dispenser de reproduire ces neuf versets du texte.

(1) Consultez Spiegel, tome Ier de sa version de l'*Avesta*, p. 294.

Ahura Mazdâ ajoute après cette énumération une énumération nouvelle de différentes espèces de chiens, et dans laquelle certains noms paraissent encore assez obscurs. Ce quarante-huitième verset pourrait bien être interpolé, et nous passons immédiatement au verset suivant, le quarante-neuvième, et à celui qui l'accompagne. Zarathustra reprend la parole :

dâtare kva açti çpâ paçus haurvô dâityô gâtus | âaṭ mraoṭ ahurô mazdāv̄ yô yujyêstîm haća gaêthâbyô parâiti çraêṣemnô tâyûm vehrkemća.

« O créateur ! où un chien gardien du bétail a-t-il sa place légale ? » Le verbe *açti* « est » a pour sujet *çpâ;* quant aux mots *dâityô gâtus,* ils ne signifient pas seulement « place légale », mais encore « ayant la place légale ». Cette tournure ne demande point d'explication. La réponse d'Ahura Mazdâ est que le chien doit se tenir à une distance d'un *yujyêçti* du pacage, pour marcher au voleur et au loup ; le sens du verset est fort clair, mais son explication littérale offre des difficultés. Certains manuscrits offrent la forme *çraêṣemnô,* d'autres *çraoṣinô,* d'autres *çraoṣimnô;* c'est une forme participiale, un nominatif singulier se rapportant à *çpâ,* mais quel est le sens de ce mot ? Nous l'ignorons entièrement, tout autant que nous ignorons ce que pouvait être la distance d'un *yujyêçti.* Au lieu de *tâyûm vehrkemća,* les manuscrits donnent *tâyus vehrkemća,* le premier mot au nominatif, le second à l'accusatif ; la correction *tâyûm* nous semble légitime.

Les versets cinquante-unième et cinquante-deuxième sont la répétition des deux précédents, avec cette différence qu'à la place de *paçus haurvô* nous trouvons *vis*

haurvô, puis *hâthrô maçaṅhem adhwanem* « une étendue longue d'un *hâthra* » à la place de la mesure plus haut indiquée, et enfin *vîzibyô* à la place de *gaêthâbyô.* La mesure du *hâthra* serait, d'après le Boundehèche, la distance à laquelle la vue peut discerner les choses, « reconnaître si un animal est noir ou blanc (1) ».

Au cinquante-troisième verset, nous trouvons la répétition de la même demande, avec cette modification qu'il ne s'agit plus du *çpâ paçus haurvô* ou du *çpâ vis haurvô,* mais bien du *çpâ vôhunazgô.* Ahura Mazdâ répond :

yô naêćim içaitê hunaranām tanuyê içaitê thrâthrem.

Voici le mot à mot de ce passage : « Celui qui ne demande aucun [des chiens dressés aux] arts, [celui qui] demande la protection pour [son] corps ». Le chien *vôhunazgô,* qui n'a rien de commun avec le chien qui garde le bétail et celui qui garde le logis, est donc un chien de défense personnelle, un garde du corps, et sa place est près de celui qui désire ainsi son secours. Plus haut, nous avons rencontré déjà ce mot *vôhunazgô,* dont le sens semblait alors bien incertain. Le verset qui nous occupe en ce moment écarte tous les doutes, et donne une explication fort claire.

dâtare yô çpânem tarô pithwem daçtê yim paçus haurum ćvaṭ aêtaêṣām skyaothnanām açtâraiti | âaṭ mraoṭ ahurô mazdā yatha aêtahmi aṅhvô yaṭ açtvaiti phratemônmânahê nmânôpaitîm paiti tarôpithwem daithyâṭ atha âçtâraiti.

« O créateur ! celui qui donne à un chien gardien du

(1) Chap. XXVI de l'édition de M. Justi. Cette matière des mesures de distance n'est pas parfaitement claire ; M. Justi en dit quelques mots dans le lexique adjoint à sa version du Boundehèche, p. 196 et 268.

bétail une nourriture mauvaise, [par] quel de ces actes [mauvais] se souille-t-il? » On a voulu traduire *tarôpithwa-* par « manque de nourriture, privation de nourriture », ce qui est inexact ; ce mot est formé comme *tarômata-* et *tarôidîta-* « mésestime ». La réponse d'Ahura Mazdâ dit bien clairement qu'il s'agit d'une mauvaise nourriture, d'un manque de soins, et non d'une privation absolue. « Ahura Mazdâ dit alors : de même que si, dans ce monde corporel, il donnait une nourriture mauvaise au chef d'une maison de qualité, de même il se souille ».

Les deux versets suivants sont la répétition des deux précédents, avec cette différence qu'il s'agit d'un chien, *vis haurum* et d'un chef de maison de rang moyen, *madhemônmânahê nmânôpaitîm*. Le saint poursuit ses questions :

dâtare yô çpânem tarôpithwem daçtê yim vôhunazgem ćvaṭ aêtaêṣām skyaothnanōm âçtâraiti | âaṭ mraoṭ ahurô mazdāw narem bôiṭ idha aṣavaṇem jaçentem ahmya nmânê maṭ avabyô dakhstâbyô yatha âthrava paiti tarôpithwem daithyâṭ atha âçtâraiti.

« O créateur ! celui qui donne une mauvaise nourriture à un chien préposé à la garde personnelle, [du] quel de ces actes [mauvais] se souille-t-il? Ahura Mazdâ dit alors : [Comme si] on donnait une mauvaise nourriture à un homme pur venant ici dans la maison avec ces signes comme un prêtre ; de même il se souille ». C'est-à-dire : il se rend coupable comme s'il donnait une mauvaise nourriture à un homme pur, revêtu des caractères d'un prêtre, venant dans sa maison ». La difficulté de cette dernière phrase consiste en ce que les différents textes ne portent point l'accusatif *jaçentem*, mais bien les formes

jaçenti ou *jaçentô ;* on a déjà proposé la correction *jaçentem* que nous adoptons jusqu'à nouvelle information. Disons, en outre, qu'après la formule « Ahura Mazdâ dit alors », il manque un *yatha* que l'ensemble du contexte laisse d'ailleurs facilement restituer.

Zarathustra demande à Ahura Mazdâ, dans le soixante-unième verset, quel est le délit que l'on commet en donnant une mauvaise nourriture à un jeune chien ; c'est la phrase déjà étudiée ci-dessus, avec substitution des mots *çpânem yim taurunem*. Le dieu lui répond :

yatha aêtahmi aṅhvô yaṭ açtvaiti aperenâyûkem dahmô keretem skyaothnâvarezem verezyâṭ skyaothnem paiti tarôpithwem daithyâṭ atha âçtâraiti.

Ce verset est plein d'obscurité. Il s'agit de l'accomplissement d'une action délictueuse, d'un enfant, *aperenâyûka-*, et encore, comme ci-dessus, d'un manque de soins dans l'alimentation. L'accusatif *dahmô keretem* est également plein de difficulté. S'agit-il d'un enfant « de bonne origine » ? Cela est possible, mais non certain. L'auteur a-t-il voulu dire, en somme, que celui qui donnait à un jeune chien une mauvaise nourriture faisait une aussi méchante action que s'il traitait ainsi un enfant? Cela encore est possible, cela est vraisemblable, mais ce n'est qu'une interprétation conjecturale.

dâtare yô çpânem tarôpithwem daçtê yim paçus haurum | kâ hê açti ćitha | âaṭ mraoṭ ahurô mazdā aêtahê paiti peṣô tanuyê duyê çaitê upâzananām upâzôiṭ açpahê astraya duyê çaitê çraoṣô ćaranaya.

« O créateur ! celui qui donne une mauvaise nourriture à un chien gardien du bétail, quelle est sa peine? Alors Ahura Mazdâ dit : Pour ce péché (?) qu'il donne deux cents

coups de l'aiguillon [avec lequel on mène le] cheval, deux cents coups de l'aiguillon [avec lequel on mène le] bétail ». Nous savons, d'après ce qui a été dit un peu plus haut, qu'il s'agit ici, comme pénitence, de la destruction d'un certain nombre des animaux spécialement désignés par la loi mazdéenne. Les mots *aêtahê paiti peṣô tanuyê* sont assez obscurs; la version huzvarèche les rend par ceci : « moyennant ce péché », et nous la suivons jusqu'à meilleure et plus ample information.

Les versets suivants ne font que reproduire le cadre des versets qui précèdent; toutefois, il n'y est plus question du chien gardien des bestiaux et de deux cents coups d'aiguillon, mais bien du chien préposé à la garde des habitations, *vis haurum*, de celui qui est préposé à la garde personnelle, *vôhunazgem*, du jeune chien, *çpânem yim taurunem*, et, respectivement, de quatre-vingt-dix, de soixante-dix et de cinquante coups d'aiguillon à donner : *navaitîm, haptâitîm, pancâçatem.*

aêtem zi aêtahmi anhvô yaṭ açtvaiti çpitama zarathustra çpentahê mainyèus dâmanām âçistem zrvânem upâiti yaṭ çpânô | yôi histenti aqarô upa qarentām.

« Car dans ce monde corporel, ô saint Zarathustra ! le chien est, parmi les créatures du Saint-Esprit, celle qui vieillit le plus vite ». Il est utile de donner ici une explication mot à mot : *aêtem damanām* « celle-là des créatures (de l'esprit saint, d'Ahura Mazdâ) », *âçistem zrvânem paraiti* « va vers le temps le plus rapide » ou « va le plus rapidement vers le temps », *yaṭ çpânô* « [celle-là] qui [est] les chiens », c'est-à-dire « le chien ». Et le verset suivant ajoute : « ceux qui demeurent sans nourriture près des gens qui se nourrissent ».

parô çpâçânô evindânô | parô khṣûiçća âzûitiçća gèus maṭ baratu qarethanām | çûnahê aêvahê dâityô pithwem.

« Devant [les chiens qui] veillent sans [s'occuper de] trouver [leur nourriture], devant [eux] qu'on apporte de la soupe à la farine (?), de la graisse, de la viande ; [telle est] la nourriture légitime du chien ». Les trois premiers mots se traduiraient exactement ainsi : « Devant les vigilants ne trouvant pas » ; le sens n'est point douteux : il s'agit de donner à manger aux chiens qui, préposés à la garde, n'ont pas le loisir de chercher leur nourriture. Les manuscrits différents du Vendidad donnent tantôt *khsûiçća*, tantôt *khsuiçća*, tantôt *khsvaçća*, tantôt une autre lecture ; il est difficile de se prononcer à ce sujet. Il est difficile également de déterminer la sorte de mets que désigne ce mot ; on a voulu, mais sans vraisemblance, y voir le « lait ». La tradition semble le traduire par pain, une soupe au pain. Nous restons dans le doute. Quant à *gèus qaretha*, son sens est bien celui de « viande ».

dâtare yaṭ ahmi nmânê yaṭ mâzdayaçnôis çpâ avaćō vâ bavaṭ adhâityô khratus | kutha tê verezyān aêtê yô mazdayaçna.

« O créateur ! lorsque dans cette maison mazdéenne un chien est sans voix ou d'un intellect non légitime », c'est-à-dire lorsqu'il y a dans une maison mazdéenne un chien sans voix ou d'un mauvais caractère. Nous verrons un peu plus loin deux termes opposés à *adhâityô khratus*. La forme *mâzdayaçnôis* n'est point grammaticale et devrait être corrigée. « Que doivent faire les Mazdéens » ?

âaṭ mraoṭ ahurô mazdō ava hê barayen tâstem dâuru upa tām manaothrîm | çtamanem hê adhâṭ nyâzayen açti

maçô khraoždvahê bis aêtavahê varedvahê | aêtahmâićiṭ nidarezayen | phrâ himćit nidarezayen.

Nous avons longuement étudié la première phrase de la réponse d'Ahura Mazdâ, et nous avons fini par reconnaître qu'elle était incompréhensible. D'après M. Spiegel, il s'agirait de mettre à la tête du chien un morceau de bois taillé et de lui lier la gueule; en somme, il serait simplement question d'une muselière. M. de Harlez traduit ainsi : « Qu'on attache un morceau de bois taillé à son collier, qu'on y assujettisse sa bouche; qu'on lie le bois des deux côtés et qu'on l'attache lui-même... ». Tout cela demanderait à être expliqué mot à mot. D'abord, faut-il lire *upa tām* ou *upatām?* Nous l'ignorons. Ensuite, qu'est-ce ici que ce mot *manaothrîm* ou *manothrîm?* Nous ne le savons pas au juste. « Qu'ils lui fixent la gueule », *çtamanem nyâzayen,* se comprend fort bien, et il est supposable que les six mots qui suivent désignent la grandeur que doit avoir la partie principale de la muselière, mais tout cela est fort obscur, et la version huzvârèche ne nous est d'aucun secours en ce passage. Le texte lui-même varie un peu dans les différents manuscrits : tantôt il porte *açti maçô* « de la grandeur d'un os », tantôt *ista maçô*. Seuls les derniers mots du texte sont clairs : « Qu'on l'attache ». Ainsi on muselleraît, puis on attacherait ce chien d'un caractère méchant.

yêzi nôiṭ çpâ avaćō vâ adhâityô khratus paçus vâ narem vâ raêṣyâṭ | para hê irisentô raêṣem ćikayaṭ baodhô varstahê ćikaya.

« Ne [fait-on] pas [ainsi], si le chien sans voix ou d'un mauvais caractère blesse une bête ou un homme, que [le maître du chien] paie le mal du blessé par la peine du *baodhôvarsta* ».

paoirîm paçûm avaghnâṭ paoirîm narem raêṣyâṭ daṣinem hê gaoṣem upa thwereçayen | bitîm paçum avaghnâṭ bitîm narem raêṣyâṭ hôim hê gaoṣem upa thwereçayen | thritîm... daṣinem hê paidhyām upa kerentayen | tûirîm..... hôyām hê paidhyām upa kerentayen | puthdhem..... dumemćiṭ hê upa thwereçayen.

« Au premier animal qu'il mord, au premier homme qu'il blesse, qu'on lui coupe l'oreille droite ; au second, l'oreille gauche ; au troisième, la patte droite ; au quatrième, la patte gauche ; au cinquième, la queue. » Le sens du premier verbe est évidemment celui de « mordre », non de « tuer » ; pour le châtier ainsi, on n'attend évidemment pas que le chien ait tué un animal domestique.

Après quoi Ahura Mazdâ recommande comme ci-dessus d'attacher ce chien méchant. Si on ne l'attache, ajoute-t-il encore, et s'il vient à blesser une bête ou un homme, son maître doit payer cette blessure par la peine du *baodhôvarsta.*

dâtare yaṭ ahmi nmânê yaṭ mâzdayaçnôis çpa ahâmbaodhemnô vâ bavaṭ adhâityô khratus | kutha tê verezyān aêtê yô mazdayaçna | âaṭ mraoṭ ahuro mazdā avatha hê baêṣazem upôiçayen yatha kahmâićiṭ aṣaonê.

« O créateur ! si dans cette maison mazdéenne se trouve un chien non dans son sens ou d'un mauvais caractère ; que doivent faire les Mazdéens ? Ahura Mazdâ dit alors : « Qu'ils lui cherchent un remède de même que pour quel- « qu'un de pur ». C'est-à-dire qu'ils cherchent à le guérir comme ils chercheraient à guérir un homme pur.

dâtare yêzi içemnô nôiṭ vindâiti.

« O créateur ! s'il ne prend pas celui-là de bonne grâce », c'est-à-dire s'il se refuse à prendre ce médicament. Ici

alors se trouve répété cet obscur passage où il est vraisemblablement question de museler le chien et, très-certainement, de l'attacher; et Ahura Mazdâ ajoute:

yêzi nôiṭ çpâ ahāmbaodhemnô maighê vâ ćâitê vâ vaêmê vâ uruidhi vâ apô vâ nâvayō̄ paidhyâiti.

« Si [le maître] ne [se conduit] pas [ainsi et si] le chien non dans son sens tombe dans un trou, ou dans un puits, ou dans un piége, ou dans un cours d'eau ». Tout ce passage a été expliqué dans le morceau ci-dessus étudié du quinzième livre du Vendidad.

ahmâṭ haća irisyâṭ | yêzi taṭ paiti irisyêiti | ahmâṭ haća skyaothnâvareza atha bavaiti peṣô tanus.

Ce passage, également, a été déjà traduit : Si le chien se blesse, son maître est coupable.

Ahura Mazdâ fait ici à son saint un très-curieux éloge du chien. C'est par ce morceau que nous allons terminer :

çpânem dathem zarathustra azem yô ahurô mazdō̄ hvâvaçtrem qâaothrem | zaênibudhrem tiżidāthrem | vîrô draonaṅhem gaêthanām harethrâi | adha azem yô ahurô mazdō̄ çpânem nidathem | yaṭ dim mazaos kehrpô tûrahê.

« O Zarathustra! moi Ahura Mazdâ, j'ai créé le chien ayant son propre vêtement, sa propre chaussure ». Les deux formes *hvâ* et *qâ* (dont l'allongement est inorganique) représentent l'une et l'autre un « sva » plus ancien; ce sont des doublets. Le sens de ces mots : « ayant son propre vêtement, sa propre chaussure », doit être pris sans nul doute au pied de la lettre; nous trouvons, en effet, au quatorzième chapitre du Bundehèche, abrégé de la cosmogonie et de la cosmographie des Parsis, cette phrase explicative : « Le chien est [par excellence] la bête domestique, car il a trois propriétés que l'homme ne pos-

sède point : il a sa propre chaussure, son propre vêtement... ». Le texte poursuit : « vigilant, armé de dents acérées, recevant de l'homme sa nourriture pour la garde des parcs de bétail ». M. Spiegel traduit *zaênibudhrem* par « mit scharfem geruch », et *vîrô draonañhem* par « anhænglich an den menschen », mais en ces deux passages, il s'éloigne à tort, selon nous, de la tradition. M. de Harlez la suit, au contraire, lorsqu'il dit : « Veilleur actif aux dents aiguës, recevant son pain de l'homme pour la garde des troupeaux. » Il est vrai que dans son commentaire, le traducteur allemand semble préférer maintenant pour le premier mot la version « mit grosser wachsamkeit ». La tradition ne dit pas autre chose, et la double racine du mot s'accorde parfaitement avec elle. Le dieu ajoute : « Puis, moi, Ahura Mazdâ, j'ai créé le chien qui... ». Le reste du verset est tout à fait obscur; on voit bien que le chien doit y être considéré comme un auxiliaire dans la lutte contre l'ennemi, *tûra-*, mais l'explication littérale est des plus difficiles, et la tradition n'y apporte malheureusement aucun secours.

yêzi açti aṣa khrathwa yêzi açti gaêthâbyô | yaçça hê çpitama zarathustra vâćim paiti zaênis añhaṭ | nôiṭ hê tâ vîçô tâyus vâ vehrkô vâ apaitibusti haća vîźibyô para baraiti | jāthwa vehrka çćāthwa vehrka pôithwa vehrka çnaêźana.

« Lorsqu'il est d'un intellect pur », c'est-à-dire lorsqu'il est maître de ses facultés, intelligent. Quelle que soit la forme des mots *aṣa khrathwa*, leur sens ici est parfaitement clair; on les a opposés avec juste raison aux mots *adhâityô khratus* que nous avons rencontrés ci-dessus. Les derniers mots du premier verset signifient évidemment : « lorsqu'il veille sur les parcs de bétail ».

« Et lorsqu'il est habile à donner de la voix, ô saint Zarathustra! » Tout à l'heure, dans le composé *zaênibudhra-*, nous avons trouvé l'adjectif *zaêni-*; son sens propre est celui de « vivace ».

Alors, ajoute Ahura Mazdâ, « ni le voleur, ni le loup n'emporte[nt rien] des demeures sans qu'il y ait avertissement ». Ici encore nous nous trouvons en présence du mot *apaitibusti* dont nous avons parlé ci-dessus.

Le verset suivant est bien difficile à comprendre. Faut-il le traduire ainsi : « Le loup meurtrier, le loup déchirant, etc... », ou bien : « Le loup qu'il faut tuer, qu'il faut anéantir, qu'il faut chasser »? La tradition ne nous aide point, et la forme des mots est ici aussi difficile à interpréter que leur sens même. C'est là encore un verset qui réclame une étude plus particulière, et nous devons le négliger dans notre traduction, plutôt que de lui donner un sens absolument dénué de certitude.

dâtare katârô zî ayw̄ vehrkayw̄ jāthwôtarô aṅhen aṣâum ahura mazda yatha çpâ vehrkahê kerenaoiti yatha yaṭ vehrkô çpâ | âaṭ mraoṭ ahurô mazdw̄ aêṣô zî aêtayw̄ vehrkayw̄ jāthwôtarô aṅhaṭ aṣâum zarathustra yatha çpâ vehrkahê kerenaoiti yatha yaṭ vehrkô çpâ.

« O créateur! lequel de ces deux [genres de] loups est le plus meurtrier, ô pur Ahura Mazdâ! » Le reste du verset est bien difficile; il est vraisemblable que Zarathustra demande si le produit d'un chien et d'une louve est plus redoutable que celui d'un loup avec une chienne; mais comment construire la phrase? Pourquoi le verbe *kerenaoiti* dont le sens propre est : « il fait »? Pourquoi le génitif *vehrkahê?* Pourquoi les deux nominatifs *vehrkô çpâ?* Nous ne trouvons malheureusement que cette seule leçon

dans les différents manuscrits du Vendidad. Le dieu répond à Zarathustra que de ces deux métis le plus redoutable est celui qui est né d'un chien et d'une louve. Une autre version suppose qu'il est question ici de savoir si un loup a plus de force qu'un chien qui l'attaque, ou bien si un chien en a plus qu'un loup. Malheureusement encore la traduction huzvârèche n'est pas ici d'une grande clarté. En tous cas, les versets suivants semblent justifier le premier sens : il y serait parlé de ces métis du chien et du loup dangereux pour le bétail.

us tâćiṭ çpâna patenti paçus haurvāmća vis haurvāmća vôhunazgāmća drakhtô hunaranāmća | yatha ghnyô gaêthâbyô | taêćiṭ yō bavainti | aòṣôtaraçća duźitôtaraçća gaêthôjataraçća yatha anya çpâ.

« Les chiens [de la sorte de ceux qui sont] gardiens du bétail, gardiens du logis, préposés à la garde personnelle, dressés, s'élancent quand [vient], meurtrier pour les parcs de bétail, ce [métis de chien et de loup], plus meurtrier, plus mauvais, plus destructeur de parcs de bétail que [tout] autre chien ».

Dans ce passage assez difficile au premier abord, deux mots sont supprimés dans le second verset : « Le loup vient », ou pour mieux dire, ce chien-loup dont il a été parlé ci-dessus et qui est plus destructeur, plus redoutable que tout autre chien. Mais comment traduire le troisième verset, *taêćiṭ yō bavainti?* La tradition traduit le second mot par « année », mais elle est fort obscure; en tous cas, la phrase n'est qu'incidente, et nous pouvons la négliger tout en la signalant.

Les trois versets suivants complètent les précédents : il vient d'être parlé du chien-loup, plus terrible que tout

autre chien ; il va être parlé maintenant du loup-chien, plus terrible que tout autre loup :

us tâćiṭ vehrka patenti ghnyô gaêthâbyô | taêćiṭ yẽ bavainti | aoṣôtaraçća.... yatha anya vehrka.

« Les loups accourent pour porter la mort dans les parcs de bétail...., plus meurtriers, plus mauvais, plus destructeurs de parc de bétail que [tout] autre loup ». Par *vehrka* le texte entend les loups issus du rapprochement d'un loup et d'une chienne. Le troisième verset offre ses différents comparatifs au singulier ; il les faudrait au pluriel pour concorder avec le pluriel *us.. çpâna patenti ;* il y a ici une concordance peu justifiée avec la fin du passage précédent. En tous cas, notons que ce passage se rapporte comme le précédent à la phrase : « Les chiens s'élancent... » ; les gardiens du bétail s'élancent sur le loup-chien, comme ils se sont élancés sur le chien-loup.

Tout ce morceau des chiens-loups, du cent quinzième au cent vingt-troisième verset, semble intercalé maladroitement dans l'éloge du chien qu'Ahura Mazdâ avait entrepris au verset cent sixième : « C'est moi, ô pur Zarathustra ! qui créai le chien... », et qu'il reprend maintenant :

çûnahê aêvahê astâbiphrem.

« Le chien a huit caractères », mot à mot : du chien huit caractères. Nous retrouvons ici le génitif *çûnahê,* que nous avons déjà vu plus haut et qui est le substantif irrégulier du véritable génitif *çûnô* pour « kvanas. » La version huzvârèche explique *biphra-* par « caractère » ; le contexte dit assez que cette explication est exacte, mais l'analyse lexique du mot lui-même est fort difficile. Ahura Mazdâ va passer en revue ces huit caractères :

açti ṣê aêm yatha athaurunê açti ṣê aêm yatha rathaêṣ-

târahê açti ṣê aêm yatha vâçtryêhê phṣuyantô açti ṣe aêm yatha vaêçâus açti ṣê aêm yatha tâyaos açti ṣê aêm yatha diçaos açti ṣê aêm yatha jahikayō açti ṣê aêm yatha aperenâyûkayê.

« Il est comme un prêtre, comme un guerrier, comme un agriculteur laborieux, comme un domestique (?), comme un voleur, comme un animal de proie, comme une courtisane, comme un enfant. » La construction des mots *açti ṣê aêm* n'est pas aussi facile que l'on pourrait le croire au premier abord : *aêm* se rapporte-t-il à *çûnahê?* Doit-on préférer la version *haêm?* Doit-on adopter encore quelque autre variante ? Nous l'ignorons tout à fait, mais en tout cas le sens est clair. Les deux mots *vâçtryô phṣuyāç,* à l'accusatif *vâçtrîm phṣuyantem,* se présentent ordinairement ensemble : nous les avons rendus par « agriculteur laborieux » ; peut-être le seul terme d' « agriculteur » est-il suffisant. Il y a un certain doute sur le vrai sens de *vaêçu-* : le contexte et la forme du mot autorisent sans doute la traduction de « domestique, serviteur », mais ceci n'est qu'une conjecture qui pourra bien être renversée. Nous l'accompagnons donc d'un point d'interrogation.

paiti qaretha qaraiti yatha âthrava | hukhṣnaothrô yatha âthrava | hvâzârô yatha âthrava | aêṣô kaçu draonô yatha âthrava | aêtê ṣê aêm yatha athaurunê.

« Il se nourrit comme un prêtre ». Au propre *atharvan-,* au nominatif *âthrava,* veut dire prêtre du feu ; ce n'est que d'une façon générale qu'il veut dire simplement « prêtre ». Le sens de ce premier verset est très-obscur. Le prêtre baktrien vivait-il, comme le chien, de ce qu'il trouvait, de ce qu'on lui donnait ? La tradition n'éclaircit point ce passage. Verset cent vingt-septième : « Il est

content comme un prêtre »; cette traduction n'est peut-être pas définitive, mais on n'en a pas encore proposé de plus satisfaisante. « Il est patient (?) comme un prêtre; il lui suffit d'une faible nourriture, comme à un prêtre. Tel est son caractère de prêtre. »

yatô paourvaêibya yatha rathaêstō̃ | aipi jatô gām hudhō̃ñhem yatha rathaêstō̃ | parô paçça nmânahê yatha rathaêstō̃ | aêtê ṣê aêm yatha rathaêstō̃.

« Il va en avant comme un guerrier ». Le sens de la phrase semble assuré, mais la forme des deux premiers mots s'explique difficilement, bien que leur racine soit connue. Dans le verset suivant, nouvelle difficulté; mais celle-ci est relative au sens même de la phrase. Qu'est-ce d'abord que le mot *gâus hudhō̃?* On a beaucoup écrit à son sujet : on l'a souvent traduit, dans les versions allemandes, par « die wohlgeschaffene kuh » (1); certains auteurs y voient « le beurre de l'offrande, » et répugnent, en tous cas, à donner à *hudhō̃* un sens passif (2). M. Spiegel hésite entre les deux sens : « gut geschaffenes oder gut gebendes rind » (3). En somme, l'ignorance où nous nous trouvons de la véritable et certaine valeur de ces deux mots nous contraint à négliger ici le verset où ils se rencontrent, ainsi que nous l'avons fait jusqu'ici des versets par trop obscurs. La tradition semble comprendre que le chien est représenté dans ce passage comme défendant les bestiaux, ainsi que le ferait un guerrier; mais cette explication n'est pas suffisamment autorisée. Le verset suivant est plus clair :

(1) Justi, *Abfertigung des Dr M. Haug*, p. 10.

(2) Haug, *Ueber den gegenwœrtigen stand der zendphilologie*, p. 14. Hübschmann, *Ein zoroastrisches lied*, p. 51.

(3) *Commentar*, II, p. 73.

« [Il va] devant et derrière le logis comme un guerrier ». Et le texte ajoute enfin : « Tel est son caractère de guerrier », c'est-à-dire : c'est en cela qu'il ressemble à un guerrier.

zaênaṅha evîçpô qaphna yatha vâçtryô phṣuyāç | parô paçća nmânahê yatha vâçtryô phṣuyāç | paçća parô nmânahê yatha vâçtryô phṣuyāç | aêtê ṣê aêm yatha vâçtryô phsuyāç.

Le sens du premier verset est très-facile à comprendre : le texte dit que le chien, comme le laboureur, est vigilant, *zaênaṅha,* et que son sommeil, *qaphna,* n'est pas entier, *evîçpô.* Mais quelle est la forme de ces trois mots ? Faut-il penser que ces deux derniers sont au nominatif et le premier à l'instrumental ? La traduction littérale serait alors celle-ci : « Par la vigilance non entier sommeil ». Cela est vraisemblable. Le reste est fort simple : « [Il va] devant et derrière la maison comme l'agriculteur ; [il va] derrière et devant la maison comme l'agriculteur. Tel est son caractère d'agriculteur ».

qandrakarô yatha vaêçô | açnê raêṣô yatha vaêçô | zairimyaphçma thryaphçma yatha vaêçô | aêtê ṣê aêm yatha vaêçâus.

Dans tout ce passage, c'est une forme *vaêçus* que l'on attendrait et non pas *vaêçô.* Quant au sens même de ce mot, nous avons dit un peu plus haut qu'il n'était pas fixé ; la traduction « domestique, serviteur, » que nous avons adoptée jusqu'à plus ample information, est toute conjecturale. Le mot *qandrakara-* veut probablement dire « amical », mais ceci encore n'est pas parfaitement certain. Dans le verset suivant nous trouvons une expression bien difficile à expliquer : *açnê raêṣô.* Évidemment le premier de ces deux mots veut dire « dans le voisinage », c'est le lo-

catif de *açana-*, et le second éveille l'idée de blessure, et donne à entendre « blessé » ou « blessant ». Mais quel sens cela donne-t-il à tout le passage? M. de Harlez, dont la version est parfois bien audacieuse, dit ici : « Il est maltraité par ce qui l'entoure comme un esclave. » Cette traduction, sans doute, a un sens raisonnable; mais avant tout il faudrait la justifier, et son auteur l'a négligé. Le troisième verset du fragment nous semble intraduisible, ou à peu près. Nous admettons que *aphçman-* veuille dire « mesure », mais les deux composés n'offrent guère un sens raisonnable. Consultez sur ce passage le lexique de M. Justi au mot *zairimyaphçman-;* pour M. de Harlez, le texte veut dire que tout est maigrement mesuré au chien « comme à un esclave ». Ceci encore demanderait à être justifié.

tāthrô ćinô yatha tâyus | *khṣapâyaonô yatha tâyus* | *apiṣma qarô yatha tâyus* | *aṭhaćū duźnidhâtô yatha tâyus* | *aêtê ṣê aêm yatha tâyaos.*

« Il désire l'obscurité comme le voleur ; il... la nuit comme le voleur; il mange... comme le voleur; puis il... comme le voleur. Tel est son caractère de voleur. » Nous trouvons ici trois difficultés. La première est peu considérable : elle porte sur le sens du second composant de *khṣapâyaonô;* que ce dernier terme soit compris ou non, qu'on le traduise par « il va », ou par « il aime, il recherche », ou par « il se trouve bien dans », ou par quelque autre expression, la phrase se comprend toujours. Quant à *apiṣma qarô,* les conjectures sont moins commodes. Comprendre par là que le chien mange, comme un voleur, ce qui n'a pas été préparé pour lui, cela est sans doute ingénieux, mais il s'agirait de le justifier. Peut-on supposer

qu'il s'agit plutôt de ce que le chien avale rapidement, sans le mâcher, ce qu'il dérobe? Cela est possible, mais nous nous hâtons d'ajouter que cela encore n'est point démontré. Grave difficulté en ce qui concerne *duźnidhâtô*. Comment le mot doit-il être analysé? Quel sens raisonnable peut-il avoir en tout état de cause? La tradition ne prête ici aucun secours. On suppose qu'il s'agirait de dire que le chien est un dépositaire infidèle, qu'il mange ce qu'on lui confie. Cela est possible ; mais comment pourrait-on le prouver clairement?

tāthrô ćinô yatha diçus | *khṣapâyaonô yatha diçus* | *apiṣma qarô yatha diçus* | *athaća duźnidhâtô yatha diçus* | *aêtê ṣê aêm yatha diçaos.*

Ce verset, on le voit, est la répétition du précédent, avec cette différence que ce qui se disait tout à l'heure du voleur, *tâyus,* se dit maintenant de l'animal de proie, *diçus*. Disons toutefois que ce sens d'animal de proie, animal carnassier, n'est pas parfaitement établi ; il n'est que probable.

qandrakarô yatha jahika | *açnê raêṣô yatha jahika* | *airitô pantânem yatha jahika* | *zairimyaphçma thrṛaphçma yatha jahika* | *aêtê ṣê aêm yatha jahikayañ.*

« Il est amical comme une courtisane ». Ce premier verset n'offre point de difficulté, et le sens de *jahika* est parfaitement établi. Quant au second et au quatrième versets, nous renvoyons à ce que nous avons dit ci-dessus, alors qu'ils se sont déjà présentés; ils sont tout à fait obscurs. Le troisième n'est pas non plus très-facile à expliquer. Pour M. Spiegel, le texte dirait ici qu'on trouve toujours le chien sur son passage, comme une courtisane. Toute la difficulté est dans le mot *airitô,* dont on ne peut comprendre le sens.

qaphnô yatha aperenâyus | çnaêžanô yatha aperenâyus | hizu drâjô yatha aperenâyus | pairi takhtô paourvaêibya yatha aperenâyus | aêtê ṣê aêm yatha aperenâyûkahê.

Dans ce morceau, enfin, nous rencontrons moins de difficultés : « Il est dormeur comme l'enfant ; il est caressant comme l'enfant ; il a une langue longue comme l'enfant... Tel est son caractère d'enfant ». Il se peut que le troisième verset doive être pris au figuré ; mais nous n'en avons pas une preuve formelle, et en tous cas notre traduction se prête aisément aux deux acceptions. Nous laissons en blanc le quatrième verset. Pour certains auteurs, il voudrait dire que le chien ressemble à l'enfant qui marche à l'aide de ses deux membres antérieurs, c'est-à-dire à quatre pattes ; mais ceci aurait besoin d'être justifié par de bonnes preuves. M. Spiegel traduit ainsi : « Il court en avant. » Cette version peut être bonne, elle peut répondre à la tradition ; mais comment démontrer qu'elle est vraiment exacte ?

Ici se terminent les passages que nous avions l'intention de traduire. Malgré le secours de la version huzvârèche et des gloses qui l'accompagnent souvent, malgré l'aide considérable que l'on trouve dans la traduction de M. Spiegel et dans les commentaires auxquels ont donné lieu de la part de divers auteurs bien des phrases, bien des mots de ces fragments, nous avons vu que leur difficulté était encore grande. L'Avesta, pensons-nous, demande à être traduit de telle façon que l'on ait toujours sous les yeux, non seulement le contexte de la phrase sur laquelle on s'exerce particulièrement, mais encore celui du livre tout entier. S'il faut redouter avec juste raison de se laisser aller à offrir comme traduction un véritable commentaire où l'imagination peut

avoir une trop grande part, il faut se garder également de traduire le mot zend à l'aide de la grammaire seule et de la comparaison étymologique avec les autres idiomes indo-européens, notamment avec le sanskrit. C'est de l'ensemble même des anciens écrits zoroastriques qu'il faut attendre les meilleures et les plus sûres explications de tels passages qui, pris isolément, paraissent d'une difficulté invincible.

Voici, quoi qu'il en soit, la traduction des différents versets du livre treizième du Vendidad, dont nous nous sommes occupé dans la dernière partie de ce travail :

« L'âme de celui qui tue un chien gardien du bétail, un chien gardien du logis, un chien préposé à la défense de son maître, un chien dressé, s'en va de ce monde dans l'autre toute pleine d'angoisse, toute pleine de crainte, comme un loup dans une antique et profonde forêt.....

« Celui qui blesse un chien gardien du bétail, qui lui coupe une oreille ou une patte, s'il survient dans le pacage un voleur ou un loup qui y dérobent, sans que le chien soit désormais capable d'avertir, celui-là doit alors payer la valeur perdue (?); il doit payer la blessure du chien par la peine du *baodhôvarsta*. Celui qui blesse un chien gardien du logis, qui lui coupe une oreille ou une patte, s'il survient dans le logis un voleur ou un loup qui y dérobent sans que le chien soit désormais capable d'avertir, celui-là doit alors payer la valeur perdue (?); il doit payer la blessure du chien par la peine du *baodhôvarsta*.

« O créateur ! quel est le châtiment de celui qui porte un coup mortel à un chien gardien du bétail ? Ahura Mazdâ répondit : Il doit donner [aux animaux nuisibles désignés par la loi] huit cents coups de l'aiguillon avec lequel on

mène le cheval, huit cents de celui avec lequel on mène le bétail. O créateur! quel est le châtiment de celui qui porte un coup mortel à un chien gardien du logis? Ahura Mazdâ répondit : Il doit donner sept cents coups, etc. O créateur! quel est le châtiment de celui qui porte un coup mortel à un chien de garde personnelle? Ahura Mazdâ répondit : Il doit donner six cents coups, etc. O créateur! quel est le châtiment de celui qui porte un coup mortel à un jeune chien? Ahura Mazdâ répondit : Il doit donner cinq cents coups, etc.

. . . . . .

« O créateur! où est placé un chien gardien du bétail? Ahura Mazdâ répondit : A une distance d'un *yujyêçti* du pacage, pour marcher au voleur et au loup. O créateur! où est placé un chien gardien du logis? Ahura Mazdâ répondit : A une distance d'un *hâthra* du logis, pour marcher au voleur et au loup. O créateur! où est placé un chien de garde personnelle? Ahura Mazdâ répondit [près de] celui qui ne demande pas un chien dressé, [mais] qui demande un chien destiné à le protéger.

« O créateur! quel acte coupable commet celui qui donne une mauvaise nourriture à un chien gardien du bétail? Ahura Mazdâ répondit : Il commet ce même acte coupable que s'il donnait, en ce monde corporel, une nourriture mauvaise au chef d'une maison de qualité. O créateur! quel acte coupable commet celui qui donne une mauvaise nourriture à un chien gardien du logis? Ahura Mazdâ répondit : Il commet ce même acte coupable que s'il donnait, en ce monde corporel, une mauvaise nourriture au chef d'une maison de second rang. O créateur! quel acte coupable commet celui qui donne une mauvaise

nourriture à un chien préposé à la garde personnelle? Ahura Mazdâ répondit : Il commet ce même acte coupable que s'il donnait une mauvaise nourriture à un homme pur revêtu des caractères d'un prêtre venant dans sa maison. O créateur! quel acte coupable commet celui qui donne une mauvaise nourriture à un jeune chien? Ahura Mazdâ répondit... (1).

« O créateur! quel est le châtiment de celui qui donne une mauvaise nourriture à un chien gardien du bétail? Ahura Mazdâ répondit : Qu'il donne deux cents coups de l'aiguillon [avec lequel on mène le] cheval, deux cents coups de l'aiguillon [avec lequel on mène le] bétail. O créateur! quel est le châtiment de celui qui donne une mauvaise nourriture à un chien gardien du logis? Ahura Mazdâ répondit : Qu'il donne quatre-vingt-dix coups, etc. O créateur! Quel est le châtiment de celui qui donne une nourriture mauvaise à un chien préposé à la garde personnelle? Ahura Mazdâ répondit : Qu'il donne soixante-dix coups, etc. O créateur! quel est le châtiment de celui qui donne une nourriture mauvaise à un jeune chien? Ahura Mazdâ répondit : Qu'il donne cinquante coups, etc.

« Dans ce monde corporel, ô saint Zarathustra! le chien est, parmi les créatures du saint esprit, celle qui vieillit le plus vite : ceux qui demeurent sans nourriture près des gens qui se nourrissent.

« Devant les [chiens] qui veillent sans [s'occuper de] trouver [leur nourriture], qu'on apporte de la soupe à la farine (?), de la graisse, de la viande; [telle est] la nourriture qu'il convient [de donner] au chien.

(1) La réponse est des plus obscures; voyez ci-dessus.

« O créateur ! lorsque dans une maison mazdéenne se trouve un chien qui ne donne pas de voix ou qui est d'un mauvais caractère, que doivent faire les Mazdéens ? »

(Ici se trouvent quelques versets très-obscurs. Nous avons dit plus haut ce que nous pensions des tentatives d'explication auxquelles ils ont donné lieu, mais nous n'osons proposer aucune traduction. Il s'agit de certaines recommandations dont la dernière seule est assez claire : « Qu'on l'attache ! ». Ahura Mazdâ ajoute ensuite :)

« Si l'on n'agit pas de la sorte [et] si le chien sans voix ou d'un mauvais caractère vient à blesser une bête ou un homme, [son maître] doit expier le mal du blessé par la peine du *baodhôvarsta*.

« Au premier animal qu'il mord, au premier homme qu'il blesse, qu'on lui coupe (1) l'oreille droite; au second animal qu'il mort, au second homme qu'il blesse, qu'on lui coupe l'oreille gauche ; au troisième animal qu'il mord, au troisième homme qu'il blesse, qu'on lui coupe la patte droite ; au quatrième animal qu'il mord, au quatrième homme qu'il blesse, qu'on lui coupe la patte gauche ; au cinquième animal qu'il mord, au cinquième homme qu'il blesse, qu'on lui coupe la queue ».

(Ahura Mazdâ recommande à nouveau de l'attacher et reprend comme ci-dessus :)

« Si l'on n'agit pas de la sorte [et] si le chien sans voix ou d'un mauvais caractère vient à blesser un animal ou un homme, [son maître] doit expier le mal du blessé par la peine du *baodhôvarsta*.

« O créateur ! si dans une maison mazdéenne se trouve

(1) Au chien, bien entendu.

un chien inintelligent ou d'un mauvais caractère, que doivent faire les Mazdéens? — Ahura Mazdâ répondit : Qu'ils lui cherchent un remède comme [ils en chercheraient] pour un [homme] pur. — O créateur ! s'il ne veut pas le prendre? — Si [le maître] n'[agit] pas [ainsi et si] le chien inintelligent tombe dans un trou, ou dans un puits, ou dans un piége, ou dans un cours d'eau et qu'il se blesse, [le maître] devient coupable et *peṣôtanus*.

« O Zaratusthra ! moi Ahura Mazdâ, je créai le chien qui est pourvu de son propre vêtement, de sa propre chaussure, vigilant, armé de dents acérées et qui reçoit de l'homme sa nourriture pour garder les parcs de bétail. Lorsqu'il est maître de ses facultés, lorsqu'il veille sur les parcs de bétail et lorsqu'il est habile à donner de la voix, ô saint Zarathustra ! ni le voleur ni le loup n'emportent rien sans qu'il avertisse ».

(Ici se trouve un verset fort obscur où il est question du loup. Nous avons recherché plus haut comment ce verset pourrait être traduit ; ici nous le passons, faute de certitude. Zarathustra reprend :)

« O créateur ! lequel de ces deux [genres de] loups est le plus meurtrier, ô pur Ahura Mazdâ ! celui qui provient d'un chien et d'une louve ou celui qui provient d'un loup et d'une chienne? — Ahura Mazdâ répondit : O pur Zarathustra ! De ces deux [genres de] loups, le plus meurtrier est celui qui provient d'un chien et d'une louve (1).

« Les chiens gardiens du bétail, les chiens gardiens du logis, les chiens préposés à la garde personnelle, les chiens

(1) Nous avons fait remarquer plus haut, en examinant le texte lui-même, que nous rendions ici, non pas le mot à mot, mais le sens général de la phrase.

dressés s'élancent, lorsque [vient] pour porter la destruction dans les parcs de bétail ce [chien-loup], plus meurtrier, plus mauvais, plus destructeur de parcs de bétail que [tout] chien. [Ils s'élancent de même lorsqu']accourt ce loup[-chien] plus meurtrier, plus mauvais, plus destructeur de parcs de bétail que [tout] autre loup.

« Le chien a huit caractères. Celui d'un prêtre, d'un guerrier, d'un agriculteur, d'un serviteur (?), d'un voleur, d'un animal de proie, d'une courtisane, d'un enfant.

« Il se nourrit comme un prêtre (1) ; il est content comme un prêtre ; il est patient (?) comme un prêtre ; il lui suffit d'une faible nourriture comme à un prêtre ; tel est son caractère de prêtre. Il va en avant comme un guerrier.....; [il va] devant et derrière le logis comme un guerrier ; tel est son caractère de guerrier. Comme l'agriculteur, il est vigilant et n'a pas un sommeil complet ; [il va] devant et derrière le logis comme un agriculteur ; [il va] derrière et devant le logis comme un agriculteur ; tel est son caractère d'agriculteur..... Il désire l'obscurité comme un voleur ; il... la nuit comme un voleur.....; tel est son caractère de voleur. Il aime l'obscurité comme un animal de proie ; il... la nuit comme un animal de proie.....; tel est son caractère d'animal de proie. Il est amical comme une courtisane.....; tel est son caractère de courtisane. Il est dormeur comme un enfant ; il est caressant comme un enfant ; il a la langue longue comme un enfant.....; tel est son caractère d'enfant ».

La traduction de ce morceau du treizième livre du Vendidad, comme celle du morceau du quinzième livre que

(1) Voyez ci-dessus le sens que pourrait bien avoir cette phrase.

nous avons donnée ci-dessus, offre, on le voit, des lacunes et des vides. Le lecteur voudra bien se reporter au commentaire même du texte, que nous avons eu soin de toujours citer ; il y trouvera des conjectures plus ou moins acceptables, plus ou moins heureuses, mais que nous ne pouvions admettre dans notre essai de traduction sans craindre de la discréditer.

HOVELACQUE.

LE PETIT POUCET ET LA GRANDE OURSE.

LÉGENDES BASQUES.

Sous ce titre, emprunté à la brochure bien connue d'un savant professeur du Collége de France, je me propose simplement de présenter ici deux contes, ou, si l'on aime mieux, deux fragments de contes basques qui ont une connexité évidente avec le fonds même du travail de M. Paris. Le premier se rapporte au fait de l'enfant avalé par la vache ; le second à la transformation des voleurs en étoiles de la Grande-Ourse.

I.

Ce récit m'a été conté, à Saint-Pée-sur-Nivelle, le 3 décembre dernier, par Mme Martine Larralde, originaire de Lesaca (Espagne). Il est en haut-navarrais septentrional. Une variante m'a été indiquée, le même jour, par Mlle Claudia San-Juan, d'Irun : elle ne diffère que par le nom du héros, qui est *Baratchuri* « ail, gousse d'ail », au lieu de *Ukhabiltcho*. Ce dernier est de beaucoup préférable ; il signifie proprement « une petite poignée ».

Beiñ omen zen muttiko ttiki ttiki bat ; izena zuen Ukailtcho (1). Egun batez, amak bidaldu (2) zuen beizain. Uria asi ta, Ukailtcho gorde zen aza ondo baten (3) azpian.

Ukailtcho ez ageri ta, ama yuan zen (4) billa. Etzuen nion ikusten, asi zen oyuka : « Ukailtcho ! Ukailtcho ! non zara? — Emen! emen! — Non? — Beien (5) tripa barnean (6). — Noiz ateratuko (7) zara? — Beiak kak' iner duenean (8). » Beiak iretsi zuen Ukailtcho ustez aza ostua zela (9).

TRADUCTION LITTÉRALE.

Il était une fois, dit-on, un petit petit garçon ; il avait le nom Ukaïltcho. Un jour la mère l'avait envoyé gardien de vache. La pluie ayant commencé, Ukaïltcho s'était caché sous un pied de chou. Ukaïltcho ne paraissant pas, la mère s'en était allée chercher. Elle ne le voyait nulle part ; elle commença à crier : « Ukaïltcho ! Ukaïltcho ! où êtes-vous? — Ici ! ici ! — Où? — Dans la tripe de la vache. — Quand sortirez-vous? — Lorsque la vache fera caca. » La vache avait avalé Ukaïltcho, pensant que c'était la feuille du chou.

Remarques.

(1) On prononce *Ukailtcho*, l'explosive douce tombant fréquemment entre deux voyelles, — diminutif, par *tcho* = *tto* final, de *ukamil* = *ukhambil* = *ukabil* « poing, poignet, poignée ». Cf. *ukaldi*, « coup » *ukarai* « poignet », *ukondo* « coude ». Suivant Oihenart, tous ces mots viendraient de *uko* « avant-bras ». Les dialectes français ont partout le *h*, *ukho*, *ukhamil*, etc.

(2) Pron. *bialdu* ; d'autres dialectes ont *i* = *du*, *bidali*.

(3) *Aza ondo*, composition. — Pron. *ondo 'aten*.

(4) Pron. *yuantzen*, *z* se renforce après *n*.

(5) Pour. *beiaren* « de la vache ».

(6) Pron. *barnian*. —Ce dialecte change euphoniquement en *i* et *u* les *e* et *o* précédant immédiatement l'article.

(7) Pron. *ateatuko; r* doux tombe habituellement entre deux voyelles.

(8) Pron. *duenian*.

(9) On aura remarqué l'absence d'aspirées. Cf. les mots labourdins : *Ukhailtcho, behin, hasi, bilha, nihon*. — Il faut noter aussi les mouillements (*muttiko, ttiki, beiñ, billa*), et la forme *zara* « vous êtes », 2e pers. plur. prise pour le sing. respectueux.

II.

Je copie le second récit dans la publication de M. Cerquand dont nous avons rendu compte, M. Webster et moi, dans le dernier fascicule de la *Revue*. Elle y porte le n° 6 et y est intitulée : « Jinco et la Grande-Ourse ». Je change l'orthographe pour la rendre plus scientifique et pour faciliter les comparaisons, et je traduis à nouveau :

Behin bazen laborari handi bat. Bi uhuñek ebatsi zeren idi pare bat. Mithila igorri zian uhuñen onduan; nula ezpeitzen etcherat ageri, igorri zian neskatua mithilaren onduan ; etchenco tchakürra neskatuari jarraiki zeyon. Egün zumbaiten bürian, ezpaitzien mithila ez neskatua etcherat ützültzen, bera juaiten da hen tcherkatzera. Ezpaitzütian ihun ere edireiten ahal, hasi zen arnegüz eta maradizionez. Haimbeste maradizione egin zian uhuñen kuntre, nun Jinkuak, punizionetako, kondenatü beitzütian

laboraria, bere bi mañateki, bi uhuñak ita idiak, mündiaren ürhentzialadrano alkharren ondotik ebiltera, eta ezarri zütian zelian zazpi izarretan. Idiak lehen bi izarretan dira; uhuñak hen ondoko bietan; mithila hetarik landako izarrian; neskatua bigerren izar bakhantian, tchakürra khantian beste izar tchipiñi batean; eta azkenik laboraria, ororen ondotik, zazpigerren izarrian.

(Récité par Mlle Engrace Carricart, de Musculdy, transcrit par M. Laxague. — Dialecte souletin.)

TRADUCTION LITTÉRALE.

Il était une fois un grand laboureur. Deux voleurs lui avaient dérobé une paire de bœufs. Il avait envoyé le garçon après les voleurs; comme il n'avait pas paru à la maison, il avait envoyé la fille après le garçon; le petit chien de la maison avait suivi la fille. Au bout de quelques jours, parce que le garçon ni la fille n'étaient pas revenus à la maison, lui-même s'en va les chercher. Parce qu'il n'avait pas pouvoir les trouver nulle part, il commença à renier et à maudire. Il avait fait tant de malédictions contre les voleurs, que Dieu, pour les punitions, avait condamné le laboureur avec ses deux domestiques, les deux voleurs et les bœufs, à marcher à la suite les uns des autres jusqu'à la fin du monde, et il les avait mis dans le ciel, dans les sept étoiles. Les bœufs sont dans les deux premières étoiles, les voleurs dans les deux après celles-là, le garçon dans l'étoile qui fait suite à celle-là, la fille dans la seconde étoile isolée, le petit chien à côté dans une autre toute petite étoile, et enfin le laboureur, après tous, dans la septième étoile.

Remarques.

Le dialecte souletin, un des plus intéressants de la langue basque, est caractérisé, entre autres, par les particularités suivantes qu'on retrouvera dans le texte ci-dessus : emploi de *ü* et *u* pour *i* des autres dialectes (*ützüli* = labourdin *itzuli*), et par suite de *i* pour *u* (*mithil* = lab. *mutil*) ; non adoucissement des explosives après les nasales (*etchenko, bakhantian*) ; *tch* initial (*tchakür* « petit chien » ; « chien » ordinaire serait *zakür, zakhür*) ; *j* français (*jarraïki*) ; *ian* final pour *ean* et *uan, üan ; uan* final pour *oan ;* formes verbales très-altérées par les lois euphoniques ; variantes spéciales de suffixes (*ürhentziala,* où *la* correspond à *ra* « vers » labourdin qui s'emploie, au défini, sans article : ce dernier persiste avec *la* en souletin ; *gerren* = lab. *garren,* suff. des nombres ordinaux, en fr. *-ème ; ki* = l. *kin,* « avec »), etc.

Bayonne, le 6 janvier 1876.

Julien VINSON.

BIBLIOGRAPHIE.

Bibliothèque des sciences contemporaines. — Tome II : *La linguistique*, par Abel Hovelacque. — Paris, C. Reinwald et Cie, 1876, 1 vol. in-8, xii-365 p.

Je ne veux pas rendre compte aujourd'hui de cet excellent ouvrage, qui fait partie d'une excellente collection ; je veux seulement le signaler et l'annoncer. Aussi bien l'analyse n'en serait-elle pas utile pour les lecteurs de la *Revue* qui connaissent M. Hovelacque et savent quelle est la valeur de ses écrits. J'estime qu'il est plus avantageux et plus intéressant de ne pas consacrer à de pareils livres des articles isolés dans des journaux spéciaux, mais de les comprendre dans une étude générale sur les progrès de la science du langage ; j'ai en vue un travail de cette nature que la *Revue* publiera prochainement, je l'espère, et où j'examinerai, en les comparant l'une avec l'autre, plusieurs publications récentes analogues.

Il me suffira de dire ici que le nouveau livre de M. Hovelacque se distingue de ses devanciers par une allure générale encore plus digne et encore plus sévère. La forme en est très-bonne, et le style, à part peut-être quelques hardiesses de nature à effaroucher les gens du monde, est toujours clair, net et précis. Inutile de dire que les conclusions, formulées avec autant de fermeté que d'autorité et de raison, sont ce qu'elles devaient être sous la plume d'un adepte aussi convaincu de la méthode vraiment positive.

Au milieu d'indications générales à l'usage du public lettré vulgaire, on rencontre des articles spéciaux qui sont de véritables monographies très-sommaires, mais où les linguistes eux-mêmes trouvent bien des choses à apprendre. Le chapitre sur l'origine et la localisation de la faculté du langage, et sur la variabilité et la pluralité originelle des langues ; les paragraphes consacrés à l'esquisse des langues sémitiques, khamitiques, américaines, dravidiennes, basque, sont à remarquer entre autres.

Je relève, dans l'article relatif aux langues dravidiennes, une faute manifeste d'impression à la page 77 : la grammaire tamoule de Ziegenbald a été publiée à Halle en 1716. Quant à l'article sur la langue basque, je n'y remarque qu'une inexactitude fort explicable du reste. M. Hovelacque dit en note, à la page 88, que la carte du prince L.-L. Bonaparte, plus considérable que celle dressée par M. Broca, n'en diffère pas sensiblement. Je ferai voir prochainement dans une étude sur les cartes du prince Bonaparte et les limites géographiques de l'Escuara que les différences sont au contraire assez grandes entre ses cartes et le plan de M. Broca. Mais les cartes du prince Bonaparte, dont l'une est lithographiée et l'autre en taille douce, dont l'exécution matérielle est irréprochable, et qui sont établies à une échelle assez grande pour faire figurer toutes les sinuosités des limites administratives et linguistiques, sont trop peu connues, et le prix des exemplaires mis dans le commerce est trop élevé pour qu'elles aient pu encore être répandues en France autant qu'elles le mériteraient.

Bayonne, le 30 janvier 1876.

Julien VINSON.

James Darmesteter. *Haurvatâṭ et Ameretâṭ*. Essai sur la mythologie de l'Avesta. 1 vol. in-18, 85 p. Paris, 1875.

Étude méthodique et appuyée sur des textes. L'auteur, après avoir constaté que *Haurvatâṭ* et *Ameretâṭ* sont devenues divinités des eaux et des plantes, cherche à démontrer qu'ils ont été auparavant dieux de la santé et de l'immortalité. Les morceaux des Gâthâs traduits par M. Darmesteter dans le cours de son écrit demandent, comme toute version de ces pièces obscures, à être revus et critiqués de très-près ; mais, en s'appuyant avant tout sur la tradition, M. Darmesteter a mis de son côté toutes les chances possibles d'une saine interprétation. A. H.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Généralités.

Chaignet (A. Ed.). La philosophie de la science du langage, étudiée dans la formation des mots. In-12, XI-371 p. Paris, 1875.

Egger. Les substantifs verbaux formés par apocope de l'infinitif. Deuxième édition. In-8, p. X-67. Paris, 1875.

Ludwig (A.). Agglutination oder adaptation? Eine sprachwissenschaftliche streitfrage. In-12. Prague, 1873.

Molard (Victor). Le jeune polyglotte. In-4°, 8 p., bi-mensuel. Copenhague, imp. Oettinger, 1874. Bon journal de vulgarisation dû à un Français intelligent fixé en Scandinavie.

Oesterreichische Monatsschrift für den Orient. Vienne, 1874. Musée oriental fondé à Vienne et qui a pour but de propager la connaissance de l'Orient. — Publication mensuelle.

Orlandi (V.). Saggio di studj etimologico-critici. In-16, 76 p. Forli, 1875.

Pezzi (Domenico). Introduction à l'étude de la science du langage. Trad. de l'italien par V. Nourrisson. In-12, 239 p. Paris, 1875.

Schmidt (Joh.). Zur geschichte des indogermanischen vocalismus, 2e partie. In-8, VI-535 p. Weymar, Böhlau, 1875.

Swiecicki (P.). Die menschliche Sprache, ihre Bildung und ihr ursprünglicher Bau. In-8, 106 p. Leipzig, 1874.

Whitney. Oriental and linguistic Studies. Second series. The East and West; Religion and Mythology; Orthography and Phonology; Hindu Astronomy. In-12, IX-432 p. New-York, 1874.

Whitney (W. D.). La vie du langage. In-8, 264 p. (De la *Bibliothèque scientifique internationale.*) Édition française. Paris, 1875.

Groupe Hindou.

Bartrihari. The Nîtisâtaka and Vairâgyasâtaka, with Extracts from two Sanskrit Commentaries, edited with notes by Kâshinâth Trimbak Telang. In-8. Londres, 1875.

Beal (**Sm.**). The romantic legend of Sâkya Buddha, from the chinese-sanskrit. In-8, XII-395 p. Londres, 1875.

Beames (**J.**). A Comparative Grammar of the modern Languages of India; to wit, Hindi, Panjabi, Sindhi, Gujarati, Marathi, Oriya, and Bangali. Vol. II. The Noun and Pronoun. In-8, 359 p. Londres, 1875.

Benfey. Die quantitäts-verschiedenheiten in den Samhitâ und Padatexten der Veden. Gr. in-4, 44 p. Gœttingen, 1874.

Bœhtlingk (**O.**) und **Roth** (**Rdf.**). Sanskrit-Wœrterbuch, herausgegeben von der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften. 56e livr. In-4, VII-128.-1441 p. Saint-Pétersbourg, 1875.

Childers (**Rb. C.**). A. Dictionary of the Pâli Language, part. II, In 8, XVII-277-624 p. Londres, 1875.

Cowell (**E. B.**). Short Introduction to the Introduction to the ordinary Prakrit.

Daśakumâracharita (The) of Dandin. Edited with critical and explanatory. Notes by G. Bühler, part. I, In-8, 92 et 42 p. Bombay, 1875.

Diwan poëtae Abu-'l-Walid Moslim ibno-'l-Walid al-Ançâri cognomine Cario-'l-ghawani, quem e codice Leidensi ed., multis additamentis auxit, et glossario instruxit, M. J. de Goeje. Leide. In-4, LXXXIX-320 p.

Goeje (**M. J. de**). Bijdrage tot de geschiedenis der Zigeuners. In-8, 25 p. Amsterdam, 1875.

Grasmann (**Hm.**). Wœrterbuch zum Rig-Veda, 5e et 6e fasc. 1875.

Jataka (The). Together with its Commentary; being Tales of the anterior Births of Gotama Buddha. Text., t. I, 1re partie. In-8, III-224 p. Londres, 1875. — Publié pour la première fois d'après le texte pali original, par V. Fausbœll, et traduit par R. C. Childers.

Kalidasa Sakuntala. Drama del poeta indio Kalidasa, en siete actos; traduction directe du sanskrit, par Fr. Garcia Ayuso. In-8, 142 p. Madrid, 1874.

Kuhn (**E. W. A.**). Beitræge zur Pali-Grammatik. In-8, VIII-120 p. Dummler's Verl. Berlin, 1875.

Müller (**Ed.**). Zur dialekt der Gâthâs des Lalitavistara. (*Beitr. z. vgl. sprachf.*, t. VIII, p. 257-292.) Berlin, 1875.

Nalopakhyanam; or the Tale of Nala, containing the sanskrit, text in roman characters followed by a Vocabulary, etc., by Th. Jarrett. In-8, 160 p. avec 5 tabl. Cambridge, 1875.

Sâvitri. Episodio del Mahâbhrâta, recati in versi italiani premessovi uno studio storico-comparative sul mito di Sâvitri-Alcesti, par M. Kerbaker. In-8, 77 p. Naples, 1875.

Specimen of Languages of Indiæ, including those of the Aboriginal Tribes of Bengal, the central Provinces, and the eastern Frontier. Compilé par G. Campbell. In-fol., 304 p. Londres, 1875.

Supernâdhyâyah. Suparni fabula; édité par Elimar Grube. In-8, xxvi 52 p. Leipzig, Brockhaus, 1875.

Vachaspataya. A comprehensible sanscrit Dictionary in ten parts, compiled by Taranatha Tarkava chaspati, parties V et VI. In-4. p. 959 à 1438. Calcutta, 1874-1875.

Valmiki. The Hámayán of Valmiki translated into english verse by Ralph, T. H. Griffith. In-8, t. IV, 440 p.; t. V, 360 p. Benares, 1874.

Vâmana's. Lehrbuch der Poetik. Publié pour la premiere fois par C. Cappaler. In-8, xii-87 p. Iena, Dufft.

Groupe Hellénique.

Baur. Sprachwissensch. einleitung in das griechische und lateinische für obere gymnasia classen. Tübingen, 1874.

Campos-Leyza (Et. de). Analyse étymologique des racines de la langue grecque, pour servir à l'histoire de l'origine et de la science du langage. Gr. in-8, 576 p. 1875.

Cauer. De dialecto attico vetustiore quaestionum epigraphicarum pars prior. (In : *Stud. z. griech und lat. gramm.*, t. VIII, fasc. I, 1875.)

Clemm. De alpha intensivo. (In : *Stud. z. griech und lat. gramm.*, t. VIII, fasc. I, 1875.)

Curtius (G.). Studien zur griechischen und lateinischen Grammatik, t. VII, 2e part. avec les indices des sept volumes. In-8, p. 273 à 518. Leipzig, 1875.

Eonikh. Γραφικη Επιθεωρησις υπο λογιων ομογενων εκδιδομενη κατα μηνα. Revue hellénique illustrée, paraissant mensuellement. In-4, Paris.

Fick. Die griechischen Personennamen nach ihrer Bildung erklaert. Goettingen, 1875.

Hall (Is. H.). On the Cypriote inscriptions. (In : *Proceedings of American Oriental Society*, p. xxxiv-xxxvi, 1874.)

Monuments grecs, publiés par l'Association pour l'encouragement des études grecques en France. N° 1. In-4. 2 pl. 1872.

Language (The) of Cyprus. (In : *The Athenæum*, janv. 1874, p. 94.

Sathas et **E. Legrand.** ΒΑΣΙΛΕΙΟΣ ΔΙΓΕΝΗΣ ΑΚΡΙΤΗΣ. Les exploits de Digénis Akritas. Epopée byzantine du Xe siècle, publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de Trébizonde. In-8, CLII-300 p. Texte grec, traduction française en regard, notes et glossaire. — Forme le n° 6 de la nouvelle série de la *Collection de monuments pour servir à l'étude de la langue néo-hellénique*.)

Groupe italique.

Adrian. Ueber das lateinische participium praesentis passivi. Gross-Glogau, 1875.

Alart. Documents sur la langue catalane. (In : *Revue des langues romanes*, t. VII, p. 42-61). 1875.

Andrews. Essai de grammaire du dialecte mentonais. In-8, 80 p. Nice, 1875.

Antonesou (**G. M.**). Dictionnaire roumain-français et français-roumain, recueilli dans les meilleurs dictionnaires français. 2 parties. In-16, v-324-590 p. Bucharest, 1874.

Ascoli. Schizzi franco-provenzali. (In : *Archivio glottol. italiano*, t. III, p. 61-120.

— Schizzi franco-provenzali, vol. IV, parte 1a. *Morosi*, I dialetti romaici del mandamento di Bova in Calabria.

Aubert (**L. C. M.**). Den latinske verbalflexion. In-8, xx-323 p. Christiana, 1875.

Ayer. Phonologie de la langue française. In-12, VIII-136 p. Neuchâtel, 1875.

Babu (**Jean**). Eglogues poitevines sur différentes matières de controverse, pour l'utilité du vulgaire de Poitou. Nouvelle édition. In-12. Niort et Paris, 1875. — (Forme le tome Ier de la *Bibliothèque du patois poitevin*.)

Becker. Comment se rendent en français les mots étrangers. In-4, 30 p. Weilburg, 1875.

Beyer. Die pronomina im altfranzœsischen Rolandsliede. In-8, 38 p. Halle, 1875.

Boucherie. Mélanges latins et bas-latins. (In : *Revue des langues romanes*, t. VII, p. 5-41.) Montpellier, 1875.

— Étymologies françaises et patoises. In-8, 46 p. Montpellier, 1874.

Canello. Il vocalismo tonico italiano. (In : *Rivista di filologia romanza,* t. I, cah. 4. 1875.

Corssen (W.). Ueber die sprache der Etrusker, t. I. In-8, 1016 p., vign. et 25 pl. 1874.

Deecke. Corssen und die sprache der Etrusker. Eine kritik. Stuttgart, 1875.

Forcellini (Ægidius). Totius latinitatis lexicon, in hac editione novo ordine digestum, amplissime auctum atque emendatum, adjecto insuper, altera quasi parte, onomastico totius latinitatis cura et studio Vinc. de Vit., 53e fasc. In-4, p. 689 à 768. Prati, 1875.

Gaiter. I nuomi delle vie di Verona. (In : *Il propugnatore,* t. VI, cah. 6. 1875.)

Gaiter (L.). Sui dialetti italiani. (In : *Il propugnatore,* oct. 1873, p. 1-30.)

Haase. Vorlesungen über lateinische sprachwissenschaft herausgeg. von F. A. Eckstein, t. I. Einleitung Bedeutungslehre. Leipsig, 1875.

— Die franzœsische conjugation. In-4, 43 p. Münden. 1875.

Havet. *Oi* et *ui* en français. (In : *Romania,* no 11, p. 321-338.)

Huschke (Ph. Ed.). Zu den altitalischen dialeckten. In-8, 100 p. Leipzig, Tubner, 1872. (Extrait du *Jahrbücher für classiche philologie.*)

La Curne de Sainte-Palaye. Dictionnaire historique de l'ancien langage françois, ou Glossaire de la langue française depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV, publié par L. Favre. In-4, fasc. 1 à 5, xv-240 p. Paris, 1875.

Lagarenne. Notice sur le patois saintongeois. (In : *Revue des langues romanes,* t. VII, p. 134-144.) 1875.

Lepetit (Th.). Trésor étymologique, ou étude sur les mots français tirés de la langue grecque. In-16, 97 p. Paris, 1875.

Mebes. Die nasalitæt im altfranzœsischen. (In : *Jahrbuch f. roman. und engl. sprache,* 2e série, t. II, fasc. 4.) 1875.

Montel et **Lambert.** Chants populaires du Languedoc. (In : *Revue des langues romanes,* t. VII, p. 236-312.) 1875.

Nigra. Fonetica del dialetto di Val-Soanna. (*Archivio glottologico italiano,* par G. J. Ascoli, t. III, part. I.)

Noulet. Histoire des patois du midi de la France (suite). (In : *Revue des langues romanes,* t. VII, p. 179-215.)

Perthes (Hm.). Zur Reform des lateinischen Unterrichts auf Gymnasien und Realschulen, 4e article. Die principien der Uebersetzens und die Mœglichkeit einer erheblichen Verminderung der Studenzahl. In-8, viii-169 p. Berlin, 1875.

Pin y Soler. Poésies populaires religieuses de la Catalogne. (*Revue des langues romanes,* t. VII, p. 227-236). 1875.

Romanische studien, publiées par Ed. Bœhmer, 5e et 6e fasc. V. Altfranzösich-italienische volkslieder. VI. Sur la Chanson du voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople. In-8. Strasbourg, 1875.

Rossi da Montalto Ligure (P. Francesco). Vocabulario della lingua epirotica-italiana compilato sui vocabolarii Fanfani, Trincheri ed altri, con tavola sinottica. In-8, XII-1400 p. Rome, 1875.

Scheler (Aug.). Exposé des lois qui régissent la transformation française des mots latins. In-16, VIII-259 p. Bruxelles, 1875.

Schoell (Friderious) Viarmensis. De accentu linguæ latinæ veterum grammaticorum testimonia collegit, disposuit, illustravit I. (In : *F. Ritschl's Ata soc. phil. Lips.*, vol. VI.)

Wunder. Ueber den gebrauch der præpositionen im franzœsischen und englischen. In-4, 49 p. Dœbeln, 1875.

Groupes slave et celtique.

Baudoin de Courtenay (J.). Essai d'une phonétique du dialecte de Riazan. (En russe.) In-8, 128 p. Varsovie, 1875.

— Catéchisme en dialecte de Riazan Supplément à l'ouvrage ci-dessus. (En russe.) In-8, 48 p. Varsovie, 1875.

Dozon (A.). Chansons populaires bulgares inédites. Texte, traduction en regard, notes et glossaire. In-8, XLVII-427 p. Paris, 1875.

Hecquard (Charles). Eléments de grammaire franco-serbe. In-12. Belgrade, 1875.

Geitler. Litauische studien, auswahl aus den æltesten denkmælern, dialectische beispiele... In-8, 123 p. Prague, 1875.

Leger. La langue russe. In-8, 14 p. Florence, 1875.

Makaroff (N.). Dictionnaire russe-français et français-russe. 2 vol. in-12. Saint-Pétersbourg, 1873-74.

Miklosich (Fr.). Die christliche Terminologie der slavischen Sprachen Eine sprachgeschichtliche Untersuchung. In-4, 58 p. Vienne, Gerold's Sohn, 1875. (Extrait des *Denkschriften der K. Akademie der Wissenschaften.*)

Miklosich. Ueber den ursprung einiger casus der pronominalen declination. In-8, 12 p. Vienne, 1874.

Miller. Ueber den letto-slavischen infinitif. (*Beitr. zur vgl. sprachf.*, t. VIII, p. 156-174.) Berlin, 1874.

Parčić (P. C. A.). Grammatica della lingua slava (illirica). In-8, VIII-200 p. Zara, 1873.

Groupe germanique.

Beitræge zur geschichte deutchen sprache und litteratur herausgegeben von Hermann Paul und Wilhelm Braune. T. I. In-8. Leipzig, 1875.

Cadovius-Muller (J.). Memoriale linguæ Frisicæ. Mit Zugrundelegung der in Aurich befindlichen Originalhandschrift zum ersten Male, publié par L. Kükelhan. In-8, 119 p. Leer, 1875.

Diefenbach (Lor.) et **Wülcker (E.).** Hoch-und niederdeutsches Wörterbuch der mittleren und neueren Zeit. Zur Ergænzung der vorhandenen Wörterbücher, insbesondere des der Brüder Grimm. 3e fasc. In-4, p. 289-432. Francfort-sur-le-Mein, Winter, 1875.

Düringsfeld (Ida von) et **Reingsberg-Düringsfeld (O. von).** Sprichwörter der germanischen und romanischen sprachen vergleichend zusammengestellt. T. II. In-8, VIII-638 p. Leipzig, 1875.

Gutzeit (W. de). Wörterschatz der deutschen Sprache Livlands. In-8, 127 p. Riga, 1874.

Holtzmann (Adf.). Altdeusche Grammatik, umfassend die gothische, altnordische, altsæchsi che, angelsæchsische und althodeutsche sprache. T. I, 2e part. Vergleichung der deutschen Laute unter einander. In-8, VII-78 p. Leipzig, Brockaus, 1875.

— Die ælteren Edda übersetz und erklært, vorselungen, Herausgegeben von Alf. Holder. In-8, VIII-603 p. Leipzig, 1875.

Islendingadrapa Hauks Valdisarsonar, ein islœndisches gedicht des XIII. Jahrhunderts. hgg. v. Th. Mœbius. In-4, 66 p. Kiel, 1874.

Lexer (Moh.). Mittelhochdeutsches Handwörterbuch. Zugleich als Supplement und alphabetischer Index zum mittelhochdeutschen Wörterbuch von Beneke-Muller-Zarncke. 11e fasc. In-8, p. 961 à 1280. Leipzig, 1874.

Mœller (Hermann). Die palatal reihe der indo-germanischen grundsprache in germanischen. Leipzig, 1875.

Mueldener. Die deutsche sprachgrenze. (In : *Die natur.* I, 18. 1875.)

Parish (W. D.). A Dictionary of the Sussex dialects and Collection of Provincialisms in use in the County of Sussex. In-8, V-148 p. Farncombe, 1875.

Rieger. Zum runenalphabet. (*Ztschr. f. deutsche philologie*, t. VI, p. 330-341.) Halle, 1875.

Rückert (H.). Geschichte der neuhochdeutschen Schriftsprache. T. I. Die Gründung der neuhochdeutschen Schriftsprache. In-8, X-400 p. Leipzig, 1875.

Schiller (K.) et **Lübben** (A.). Mittelniederdeutsches Wörterbuch. 7e, 8e et 9e fasc. Brême, 1875.

Schlüter (Wlg.). Die mit dem suffixe ja gebildeten deutschen nomina. In-8, 239 p. Gœttingue, 1875.

Sello. Zur deustchen heldensage. (*Ztschr. f. deutsche philol.*, t. VI, p. 162-164.) Halle, 1875.

Wœste. Beitræge aus dem niederdeutschen. (*Ztschr. f. deutsche philol.*, t. VI, p. 207-216.) Halle, 1875.

Langues sémitiques.

Ancessi (l'abbé V.). Études de grammaire comparée. II. Le thème M dans les langues de Sem et de Cham. In-8. Paris, 1873.

Chossat (E. de). Classification des caractères cunéiformes, babyloniens et ninivites. In-4. 1875.

— Essai d'une classification du syllabaire assyrien-moderne-archaïque-babylonien-ninivite. In-4. 1873.

Delitzsch. Assyrische studien. I heft. Assyrische thiernamen mit vielen excursen und einem assyrischen und akkadischen glossar. Gr. in-8, VII-129 p. Leipzig, 1874.

Essai sur la propagation de l'alphabet phénicien dans l'ancien monde, t. I, 1re livr. Gr. in-8, 192 p. et 12 pl. (réimpression). 1874-1875.

Euting. Erlæuterung einer zweiten opferverordnung aus Carthago. Gr. in-8, 9 p. Strasbourg, 1874.

— Sechs phœnikische inschriften aus Idalion. Gr. in-4, 17 p. Strasbourg, 1875.

Guidi. Studii sul testo arabo del libro di Calila e Dimna. Rome, 1873.

Halévy (J.). La prétendue langue d'Accad est-elle touranienne? Réplique à M. F. Lenormant. In-8, Paris, 1875.

Heath (D. I.). Phenician inscriptions, part. I. In-8. London, 1873.

Kæmpf. Phœnizische epigraphik. Die grabschrift Eschmunazar's. Urtext und uebersetzung. In-8, VIII-84 p. Prague, 1874.

Kessler (Cr.). De formatione quorumdam nominum Syriacorum. Leipzig, 1875.

Kœnig (Ed.). Gedanke, laut und accent als die drei Factoren der Sprachbildung comparativ und physiologisch im Hebræischen. In-8, 1874.

Lenormant (F.). Essai sur la propagation de l'alphabet phénicien dans l'ancien monde, t. I, 2e édit. Gr. in-8, pl. Paris, Maisonneuve, 1875.

Lenormant (F.). Choix de textes cunéiformes inédits ou incomplètement publiés jusqu'à ce jour, t. I, In-4. Paris, Maisonneuve, 1873.

— Choix de textes cunéiformes inédits ou incomplètement publiés jusqu'à ce jour, 2e fasc. In-8. Paris, Maisonneuve, 1874.

— Choix de textes cunéiformes inédits ou incomplètement publiés jusqu'à ce jour, 3e fasc., contenant vingt et une inscriptions historiques, grammaticales, magiques, religieuses, etc. — (Les trois fascicules déjà parus comprennent une collection de cent inscriptions, parmi lesquelles figure la série des inscriptions susiennes.) Paris, Maisonneuve, 1875.

— Lettres assyriologiques, seconde série. Études accadiennes, t. I, 3e fasc. Paris, Maisonneuve, 1875.

Ce fascicule complète le tome Ier des *Études accadiennes* et comprend la fin de la *Grammaire* de cette langue.

— La langue primitive de la Chaldée et les idiomes touraniens Études de philologie et d'histoire, suivies d'un glossaire accadien. In-4, VIII-455 p. Paris, Maisonneuve, 1875.

Levy. Neuhebræisches und chaldæisches wœrterbuch über die Talmudim und Midraschim, 3e vol. Gr. in-4, p. 113-224. Leipzig, 1875.

Martin (l'abbé **P.**). Grammatica, chrestomathia et glossarium linguæ syriacæ. In-8, Paris, 1874.

— Histoire de la ponctuation ou de la massore chez les Syriens. In-8, 128-6 p. Paris, 1875.

Ménant (**J.**). Babylone et la Chaldée. Gr. in-8 et 8 cartes. Paris, 1875.

Nathan ben Jechiel (**A.**). Talmuldisch-rabbinisch-aramæisches Wörterbuch, nebst Bj. Mussafia's Musaf ha-aruch, Men-Lonsano's Maarich und Jes. Berlin's additamenten, t. II (en hébreu). In-8, p. 252 à 336. Berlin, 1875.

Nœldeke (**Thdr.**). Mandæische Grammatik. In-8, XXXIV-486 p. et tableau lithographié de l'alphabet mandéen. Halle, 1875.

Rawlinson (**Sir H. C.**). The cuneiform inscriptions of Western Asia. Vol. IV. Gr. in-fol., 70 pl. London, 1875.

Rougé (**E.**). Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien. Gr. in-8 et pl. Paris, Maisonneuve, 1874.

Sayce (**Rev. A. H.**). An elementary Grammar, with full syllabary and progressive reading book, of the Assyrian Language, in the cuneiforme type. In-4. London, 1875.

Smith (**G.**). Assyrian Discoveries. In-8 avec photographies. London, 1875.

Van Drival. Grammaire comparée des langues bibliques. 2e édit. Ire partie : De l'origine de l'écriture. Gr. in-8. Paris, Maisonneuve, 1875.

Wahrmund. Handwœrterbuch der neu-arabischen und deutschen sprache. In-8. Giessen, 1874.

Langues khamitiques.

Chabas (F.). Mélanges égyptologiques, publiés avec la collaboration de MM. Birch, Goodwin, de Horack et Lefébure. 3e série. T. II, contenant vingt-trois mémoires et 30 planches de texte. In-8. 1874.

Lieblein. Index zum todtenbuche. In-4. Christiana, 1875.

Pierret. Vocabulaire hiéroglyphique, comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques. Gr. in-8, 1er fasc. Paris, 1875.

Records of the Past : being English translations of the Assyrian and Egytian monuments. Vol. II. Egyptian texts. In-12. Paris, Maisonneuve, 1874.

Reinisch, Ægyptische christomathie. 2e livr. 1875.

Langues américaines.

Ellis (Rb.). Peruvia scythica the Quichua language of Peru : its derivation from central Asia with the american languages in general and with Turanian and Iberian languages of the old World ; including the Basque, the Lycian, and the Pre-Aryan language of Etruria. In-8, VIII-219 p. Londres, 1875.

Maltby (T. J.). A practical grammar of the Uriya or Odiya language. In-8, 214 p. Londres, 1875.

Olmos (André de), Franciscain. Grammaire de la langue nahuatl ou mexicaine (*Arte de la langua mexicana*), composée en 1547 et publiée avec notes, éclaircissements, etc., par R. Siméon. In-8. Paris, Imprimerie nationale, 1875.

Langues océaniennes.

Favre (l'abbé P.). Dictionnaire malais-français, contenant : 1o les mots malais en caractères arabes, avec leur prononciation figurée en caractères latins; 2o leur étymologie; 3o leur sens propre et figuré, avec un grand nombre d'exemples; 4o une indication des langues de l'Archipel indien et de l'Océanie, dans lesquelles les mêmes mots se retrouvent, avec la différence qu'ils y ont subie,

soit dans le sens, soit dans la prononciation; 5° des remarques toutes les fois que le mot a une origine commune avec son correspondant dans les langues indo-européennes. 2 vol. in-8. Vienne, 1875.

Meinsma (J.-J.). Babad tanah djavvi, in proza. Javaansche Geschiedenis loop en de tot het jaar 1647 der javaansche Jaartelling. I stuck : Tekst. 1 vol. in-8. 1874.

V. (J. F.). Précis de grammaire polynésienne, précédé d'une considération sur la nature des langues polynésiennes. In-8. Paris, Maisonneuve, 1874.

Basque.

Van Eys (W.J.). Dictionnaire basque-français. In-8, XLVIII-418 p. Paris, Maisonneuve, 1874. — Le premier dictionnaire basque-français qui ait été imprimé.

— Étude sur l'origine et la formation des verbes auxiliaires basques. In-8. Paris, Maisonneuve, 1875.

Chinois.

Confucius. Tá-Hïo. Die erhabene wissenschaft. Aus dem chinesischen übersetzt und erklært von Rhlo. v. Plaenckner. In-8, XX-358 p. Leipzig, Brockhaus, 1875.

Mayers (W. F.). The Chinese Readers Manual. A. Handbook of biographical, historical, mythological, and general literary Reference. In-8, XXIV-440 p. Londres, 1874.

Langue ouralo-altaïque.

Rochet (L.). Sentences, maximes et proverbes mantchoux et mongols, accompagnés d'une traduction française, des alphabets et d'un vocabulaire de tous les mots contenus dans les textes des deux langues. In-8. Paris, 1875.

Solotnitski (N.). Extraits d'un dictionnaire tchouvache-russe (en russe). In-8, 40 p. Kasan, 1874.

Stremmler (P.). Phonétique de la langue kachoube (en russe). In-8, 72 p. Voronèje, 1874.

Ujfalvy (Ch.-Eug. de). Principes de phonétique dans la langue finnoise, suivis d'un essai de traduction d'un fragment du *Kalévala*. In-8. Paris, Leroux, 1875.

Mythologie.

Burnouf (E.). La mythologie des Japonais, d'après le Kokusiryaku. Trad. du japonais. In-8. Paris, 1875.

Bursian. Ueber den religiœsen character des griechischen mythos. Gr. in-4, 27 p. Munich, 1875.

Charencey (H. de). De la symbolique des points de l'espace chez les Indous In-8. Paris.

Clermont-Ganneau. La stèle de Mésa. (In : *Revue critique*, nº 37, septembre 1875.)

Lenormant (F.). Sabasius (un des principaux dieux de la religion phrygienne). In-8. 1875.

Lieber (Dr A.). Der Vetâlapançavinçati, oder fünfundzwanzig erzæhlungen. Nach Cividâsâs redaction aus dem sanscrit übersetzt. I Abteilung. In-8. Görz 1875.

Oppert (J.). L'Immortalité de l'âme chez les Chaldéens, suivi d'une traduction de la Descente aux enfers de la déesse *Istar* (Astarté). In-8. Paris, Maisonneuve, 1875.

Rinne. De mytho Hesiodeo de ætatibus hominum. In-4. 19 p. Delitzsch, 1875.

A. Dureau.

EN VENTE CHEZ LES MÊMES LIBRAIRES

BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE

TOME I.

Rig-Véda ou *Livre des Hymnes,* traduit du sanscrit par A. LANGLOIS. Deuxième édition, avec un Index analytique, par Ph.-Ed. FOUCAUX. 620 pages..... 20 fr.

TOME II.

HYMNES SANSCRITS, PERSANS, ÉGYPTIENS, ASSYRIENS ET CHINOIS.

Le Chi-King ou *Livre des vers,* traduit pour la première fois en français par G. PAUTHIER. 425 pages..... 15 fr.

TOME III.

Introduction à l'Histoire du Buddhisme indien, par E. BURNOUF. Deuxième édition. 586 pages..... 20 fr.

Orléans, imprimerie de Georges JACOB, cloître Saint-Étienne, 4.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

M. GIRARD DE RIALLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. ÉMILE PICOT ET JULIEN VINSON

ET LA COLLABORATION DE DIVERS SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

TOME HUITIÈME

4e Fascicule — Avril 1876

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE

1876

TABLE.

Pages.

Édouard Le Héricher. Philologues contemporains..... 263

Julien Vinson. Spécimens de variétés dialectales basques... 310

H. de Charencey. Étude sur la prophétie en langue maya d'Ahkuil-Chel..... 320

A. Desgodins. Exemples de conversations loutze et pagni... 333

BIBLIOGRAPHIE.

(O. Donner). Poésies laponnes. — **(Burnell).** On the Aindra school of sanskrit grammarians. — **(C. de Harlez).** Traduction de l'Avesta. — **(A. Rambaud).** La Russie épique..... 339

Varia. Congrès des orientalistes à Pétersbourg..... 351

ر

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

M. GIRARD DE RIALLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. ÉMILE PICOT ET JULIEN VINSON

ET LA COLLABORATION DE DIVERS SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

TOME NEUVIÈME

4e Fascicule — Avril 1876

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE

1876

ORLÉANS, IMP. DE GEORGES JACOB, CLOITRE SAINT-ÉTIENNE, 4.

PHILOLOGUES CONTEMPORAINS

M. LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française.* — M. EDELESTAND DU MÉRIL, *Essai philosophique sur la formation de la langue française.* — M. HIPPEAU, *Dictionnaire de la vieille langue française.*

I.

A la suite des études historiques, qui sont l'honneur et l'originalité de notre époque, et qui ont surtout consisté à remonter aux documents contemporains des événements, c'est-à-dire aux sources vraies et légitimes, il s'est produit, par la force des choses, un genre de recherches qui est aussi un de nos titres de gloire. En étudiant les textes pour les faits, il a bien fallu en comprendre la langue. La philologie est donc née de l'histoire. Elle aussi a retrouvé les origines, celles des mots, et elle a suivi pas à pas leurs transformations à travers le temps et l'espace. De fantaisiste qu'elle était dans les siècles précédents, elle approche aujourd'hui de la science positive. Après avoir tenu compte uniquement d'une vague ressemblance, elle remplit aujourd'hui les trois conditions principales de l'étymologie : ressemblance de forme, analogie de sens, série des transformations [en vertu de la permutation des lettres. Ce n'est que de nos jours qu'on a fait l'histoire des mots. Les étymologies primesautières de Ménage et de Daniel Huet ont été rejetées ou rectifiées et sont entrées dans le domaine scientifique. Il n'y en a plus

qu'un nombre peu considérable que l'on doive marquer de l'épithète douteuse ou inconnue. Issue de l'histoire, la philologie, à son tour, a réagi vers elle et a jeté de vives lumières sur les invasions, les conquêtes, l'état social et les conditions matérielles des nations. En devenant la philologie comparée, elle a éclairé les origines des races et des peuples. En fouillant dans les langues populaires ou patois, ces fidèles dépositaires de la tradition, elle a suivi la filiation des termes. En étudiant le mécanisme des mots, leur origine et leurs mutations, leur simplicité et leur composition, elle a apporté son contingent à une branche plus profonde, plus philosophique, la linguistique, sœur d'une autre science née d'hier, l'éthnographie. Si les Anglais nous ont précédés dans la construction d'un grand dictionnaire national, la France possède aujourd'hui son monument dans le dictionnaire de M. Littré, qui n'est pas seulement une grande œuvre, mais encore une œuvre acceptée par tout le monde savant. Toutefois, son auteur lui-même ne l'appellerait pas complète et définitive. Un autre savant, qui fut une intelligence très-étendue, qui est un des premiers érudits de notre pays et avec un caractère bien à part, mais qui eut la science trop vaste et trop neuve et la pensée un peu trop raffinée pour arriver à la réputation qu'il mérite, M. Edelestand du Méril, représente chez nous surtout la philologie comparée, dont l'expression la plus complète est son travail philosophique sur la formation de la langue française. Ce sont ces œuvres de deux philologues que nous voudrions étudier ici même, dans une revue spéciale, sans négliger d'autres travaux contemporains qui ont aussi un réel mérite, spécialement M. J.-J.

Ampère, qui fit, des premiers, l'histoire de la formation du français. De l'ensemble de cette étude il résultera sans doute que la France est en ce moment une importante école philologique qui, placée entre l'Allemagne et l'Angleterre, si elle n'occupe pas le premier rang, ne descend pas non plus au dernier. Déjà, chez nous, la philologie a un organe spécial, une revue très-distinguée. La province, qui jusqu'ici s'était spécialement occupée de colliger les patois, commence à entrer dans la voie de la philologie proprement dite ; à quelques-unes des séances de la Sorbonne pour les sociétés savantes provinciales, il y a eu plusieurs lectures sur cette matière. Les langues romanes ont leurs mémoires spéciaux dans le Midi, spécialement à Montpellier. Les patois s'en vont ; la grande date de la centralisation absorbante chez nous est la Révolution, qui leur déclara la guerre. Grégoire fit à la Convention un rapport sur la nécessité d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française. Notre étude n'a pas d'autre but que d'aider au progrès de cette science ; les vrais savants ne voient dans leurs critiques que des ouvriers qui, pour leur part, les aident à construire leur monument.

II. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Le mot est un être vivant. Il a sa naissance dans le son imitatif ou onomatopée, sa vie qui est la lutte, sa mort qui est le triomphe d'un autre terme, ou la disparition de l'idée qu'il représentait. Pourquoi vit-il ? Pourquoi meurt-il ? Horace se tirait de l'embarras de la réponse

avec sa grâce légère, *sic voluit usus,* comme si l'usage était un fait primordial et n'avait pas sa raison d'être. La raison d'être d'un mot, c'est son besoin, c'est sa nécessité. Sa raison de vivre, c'est de remplir des conditions de sonorité, de clarté, d'actualité enfin. Sa raison de mourir, c'est de lutter inutilement contre un vocable doué d'une vie plus intense que lui. La théorie de Darwin, *The struggle for life,* la lutte pour l'existence, s'applique aussi bien aux mots qu'aux êtres animés. La comparaison peut être poussée plus loin encore : le mot a son ossature, qui est la consonne ; sa chair, qui est la voyelle ; son accent tonique ou son esprit, qui est son souffle, son âme.

La loi des corps organisés, quant à leur durée, c'est que la chair se corrompt et disparaît plus vite que l'ossement : le squelette survit à la fibre. Si, dans le mot, la voyelle correspond à la chair, et si la consonne représente la charpente osseuse, c'est la voyelle qui est la plus périssable, et c'est la consonne qui survit. On a un assez curieux spécimen pour démontrer cette loi dans le cri de la pitié et de la douleur : « Hé ! lé ! », ce cri, hélas ! qui est dans toutes les langues. Il s'est arrondi et harmonisé chez les Grecs, qui ont eu, plus que personne, le sentiment de la ligne pure et des beaux contours, en s'adjoignant une finale qui annonce la puissance, le savoir, συνιημι : c'est le terme ἐλεημοσυνη, la pitié. Après ses six syllabes, on le trouve en latin réduit à quatre, *elemosyna.* Dans la première forme française probable, *elemosyne,* il en a trois, et par une il arrive à deux, *almosne* et aumône. Son itinéraire dans le temps et l'espace n'est pas encore terminé. Il se rencontre en anglais, où sa forme semble irréductible : c'est le monosyllabe *alms.* Que s'est-il passé

dans ce voyage de plusieurs mille ans? Les voyelles ont péri, et en définitive il ne reste plus que la charpente avec une partie indispensable de la chair, une voyelle, et quelle voyelle a survécu? Ce corps avait un esprit, une âme; c'est cet esprit, cette aspiration, cette âme du mot qui a joui d'une espèce d'immortalité, du moins de la survivance, c'est la syllabe qui avait l'accent tonique, c'est le cri primitif, le générateur du mot, *hé! lé!* Une autre loi se dégage encore de notre exemple : c'est que le mot s'use par l'usage, comme la monnaie par conséquent, qu'il se réduit à un moindre volume, enfin qu'il s'abrége. Sans doute, c'est la loi du temps de tout user; mais il y a aussi un besoin impérieux qui travaille les langues : c'est de parler vite, c'est de marcher sans cesse vers leur idéal, sans nul doute irréalisable : la parole adéquate avec la pensée. Qu'est-ce que le français, par exemple? C'est le latin abrégé. Qu'est-ce que l'anglais? C'est le français réduit. Aussi a-t-on pu dire que, sous le rapport de la langue, un Anglais, à la fin d'une journée, a beaucoup d'avance sur un Français. Une autre loi, qui se dégage encore de notre exemple et de mille autres, c'est celle du moindre effort. C'est elle qui produit ces innovations que les puristes appellent barbarismes et solécismes, car, relativement au latin, le premier mot français fut un barbarisme. C'est à cette loi qu'obéit surtout celui qui fait les langues, c'est-à-dire le peuple.

Darwin n'a pas découvert le principe de la lutte pour l'existence et celui de la sélection, qui en est la conséquence; ils étaient du domaine commun, et la sélection en particulier était à l'état pratique dans son pays qui, avec elle, a refait presque tous les animaux domestiques.

Mais il a eu l'immense bénéfice d'avoir mis ces deux lois en pleine lumière, de les avoir illustrées par des faits et de les avoir popularisées. Je ne sais pas si cette théorie a été appliquée aux langues, mais je l'y vois parfaitement applicable, et la généralité des faits, c'est-à-dire des mots, se prête à l'assimilation. Il est aisé, dans l'histoire de notre langue, depuis le IXe siècle jusqu'à nous, d'assister à la lutte des termes et au triomphe définitif des lutteurs. Pourquoi ont-ils vaincu? C'est évidemment parce qu'ils étaient les plus forts ; être le plus fort pour un mot, c'est l'emporter par un ensemble de qualités qui s'appellent sonorité, clarté, énergie, brièveté, pittoresque, musique ou euphonie, etc. N'est-il pas aisé de voir pourquoi gauche a tué *senestre,* pourquoi brochet a tué *lus* (le l. *lucius*), apôtre *apostoile*, fête *feste*, renard *vulpil*, robe *gonne,* soir *vesprée*, forêt *silve,* et tant d'autres? Toutes ces substitutions, constructions, obéissent d'ailleurs à cette loi du premier ordre, le moindre effort, d'après laquelle, par exemple, le son de notre voyelle *u*, qui met en jeu et en souffrance tout notre appareil vocal, est banni de la plupart des langues et surtout de presque tous les patois français, cette voyelle dont Molière a démontré, avec autant de justesse que de comique, la pénible prononciation dans la leçon du maître de langue du *Bourgeois gentilhomme*. En outre de cette loi, il y a celle de la meilleure représentation de l'objet : ainsi *ferire*, mot littéraire latin, n'a pas ou n'a guère vécu jusqu'à nos jours, tandis que *batuere*, battre, qui était du patois romain, a vécu, a fait beaucoup d'enfants et vit très-bien encore. S'il a vaincu son rival, c'est que cette onomatopée bruyante, éclatante, représentait mieux son objet.

Je sais qu'on pourrait m'opposer quelques faits contraires ou obscurs qui sont des exceptions et qu'on pourrait peut-être encore faire rentrer dans la règle générale. Il en est un, par exemple, qu'on pourrait objecter. On connaît sans doute la lutte de *cap* et de *teste*. Le premier est bien dérivé ; il est bref, il est sonore, et s'il est resté invaincu dans de pied-en-cap, il a cédé la place à un vocable terne, sourd, pâle, mal dérivé, qui signifie, d'après son type latin (*tosta*, terre cuite), un pot, un tesson. J'aperçois en ce moment la lutte de *commode* et de *facile;* il est aisé de pressentir la défaite de ce dernier mot, comme à un certain moment du siècle dernier on comprenait que *incontinent* serait battu par *aussitôt*.

Cette loi du combat pour la vie est universelle ; illustrée par beaucoup de faits des animaux, elle ne l'a pas été suffisamment pour les végétaux. Pour apprécier cette loi dans son application aux plantes, il faut lire un joli livre de Henri Lecoq sur la *Vie des fleurs :* « Les plantes s'étranglent et s'étouffent », dit-il, et cette assertion évidente pour les végétaux dans l'air, il l'étend à leurs batailles souterraines : « Nous verrons ces racines, dans chacune des couches qu'elles occupent, se presser, s'enlacer, lutter de vigueur et de précocité, et profiter du moindre avantage pour nuire à sa voisine..... Elles enverront leurs racines au milieu des racines des espèces voisines ; elles les affameront, et peut-être, dans cette lutte, verrons-nous cette espèce succomber ».

Où commence une langue ? A son premier barbarisme. C'est là le commencement de la lutte, puis la bataille s'engage, et la mêlée s'ensuit. Voici les premiers barbarismes connus de la langue française essayant de se dé-

gager du latin. C'est le serment de Strasbourg en 842 : *Pro Deo amur et pro Christian poblo et nostro commun salvament*, etc. Voici ensuite la mêlée, environ un siècle plus tard, au Xe siècle, l'époque du cantique de sainte Eulalie :

> Buona pulcella fut Eulalia,
> Bel avreit (*habebat*) corps, bellezour (*bellatior*) animâ.
> Voldrent la veintre (*vincere*) li Deo inimici,
> Voldrent la faire diaule (*diabolo*) servir, etc.

La lutte dure encore dans le siècle suivant, où la langue, moins latine, annonce sa victoire. Voyez la *Vie de saint Léger : Domine Deu devemps lauder, et a sus sancz honor porter*. Au XIIIe siècle, le latin est vaincu, le français a sa physionomie propre ; des vocables germaniques s'y montrent de temps en temps, ce qu'on peut voir dans *Li quatre livres de dialoges Grégoire*, dont je donne le commencement : « En un jor, ge dépresseiz de mult grandes noises des alquanz (aucuns) séculeirs, as queiz en lur negosces alafoiz sumes destreint sôlre, etc. », où l'on trouve les termes germaniques *gieres* (guères), *hurteiz*, blessé (le vieil all. *hurta*), *barons*, *gaber* (se réjouir), *soniousement* (soigneusement). Dans ces phrases, si on ajoutait la fin, on retrouverait ce que les naturalistes ont appelé évolution, équilibre, dissolution.

Les physiologistes disent que doit périr l'animal qui a perdu plus de la moitié de son poids, en d'autres termes, qui n'a plus que les os et la peau. Il en doit être de même des mots. Quand un mot a perdu sa chair, sa sève, quand il est réduit à ce maigre assemblage de consonnes qui est son squelette, quand il a perdu plus de la moitié

de son poids et qu'il n'a plus que les os et la peau, l'heure de mourir est arrivée, et l'agonie est plus ou moins longue. Avec la connaissance de cette loi, Labruyère, qui d'ailleurs n'était pas d'une époque forte en philologie, ne se serait pas étonné que l'on ait préféré, comme il le dit lui-même, « pensées à *pensers*, louanges à *loz*, porte à *huis*, navire à *nef*, armée à *ost*, monastères à *moutiers*, prairies à *prés* ». On peut déplorer ces pertes à un point de vue individuel et spécial, mais les termes qui sont vraiment morts ne renaîtront pas. La vieille langue française, celle du moyen âge, du XIIIe siècle, peut être appelée dans son ensemble une langue morte. Quelques érudits la comprennent encore ; dès le XVIIe siècle, on l'appelait le vieux gaulois.

Les langues sont donc, comme toutes les manifestations de l'esprit humain, dans un perpétuel *devenir ;* le travail de décomposition et de recomposition ne s'arrête jamais. Le mouvement, dont la résultante s'appelle la vie, ne subit jamais d'interruption. En outre, il se développe régulièrement sans secousse : *natura non facit saltum*, disait Linné. Il se fait des mots, des locutions tous les jours : ce sont des néologismes. Il en revient qu'on croyait morts et qui ne faisaient que sommeiller : ce sont les archaïsmes. Dans le mélange de plus en plus actif des nations étrangères, il se fait des emprunts mutuels constants, et si l'on pouvait rêver aujourd'hui une langue universelle, on trouverait sans doute la réalisation de ce rêve dans un idiôme qui serait la fusion des idiômes nationaux les plus perfectionnés. L'Amérique du Nord semble être le laboratoire où s'opérerait cette amalgamation, où se fondraient trois langues de premier ordre, le français, l'alle-

mand, l'anglais. L'anglais, fait de français et de germanique, servirait de transition.

Tout annonce que les États de l'Europe gravitent vers la réalisation de l'idée égalitaire et libérale que l'on appelle république, et dont la forme parlementaire est l'embryon ou l'enfance. D'un côté certaines nations ont vieilli, qu'on appelle races celtiques et latines ; d'autres, plus jeunes, se préparent à les envahir, les races germaniques vers l'Occident, les races slaves vers l'Orient, et à constituer de vastes nationalités. Pour quelques rêveurs, amis de l'humanité, l'unité des nations se trouvera au-delà de ces mouvements et de ces agglomérations. D'un autre côté, comme la civilisation suit la route apparente du soleil, c'est-à-dire va de l'est à l'ouest, sur l'autre bord de l'Atlantique grandit, dans l'exubérance de la jeunesse et de la force, une nation mélangée qui, quoique n'ayant pas encore un siècle d'existence, arrive à la hauteur des nations anciennes les plus civilisées et les dépasse sous plusieurs rapports. Elle a réalisé, plus qu'aucun autre peuple de l'histoire, l'égalité et la liberté ; elle possède, à un plus haut degré qu'aucun État actuel, cette chose qui dit tout, la vie. A nation nouvelle, langue nouvelle, ou du moins une évolution dans le langage. Il y a déjà dans les États-Unis d'Amérique les symptômes d'une modification de la langue dans ce qu'on appelle des *américanismes*, et de la formation d'un idiôme où viendraient se fondre la richesse de l'allemand avec l'énergie et la précision de l'anglais. Cette langue a son littérateur, l'étrange romancier Bret Harte. « La plupart de ses poèmes comiques, dit la *Revue britannique*, sont écrits dans une espèce de patois anglo-américain, très-difficile à

traduire ». Il a fallu plusieurs siècles au français pour sortir du latin. Cette langue de l'avenir a donc, pour se faire, du temps devant elle. L'allemand apporte à cette dernière venue des langues sa faculté de composition, et l'anglais l'énergique concision de ses prépositions-adverbes et le plus parfait des idiômes, s'il est vrai que la langue la plus parfaite est celle qui se rapproche le plus de la pensée et qui est le plus propre à l'action.

L'anglais, avec l'extrême simplicité de sa conjugaison, avec son genre neutre, son ablatif marqué par *from,* que n'a pas le français, par la précision si laconique de ses prépositions-adverbes jointes aux verbes, par sa manière de marquer la possession, par l'invariabilité de l'adjectif et la constance de sa position par rapport au substantif, par sa faculté de juxtaposer les mots sans les unir par des cas ou des prépositions, par le monosyllabisme de son vocabulaire saxon, l'anglais, le dernier venu des langues européennes, semble appelé à jouer un rôle prépondérant dans l'avenir. Langue latino-germanique, il sert de transition entre deux grands idiômes ; en outre, il est l'idiôme européen le plus universellement parlé.

Les trois quarts des termes de la langue anglaise appartiennent au français, soit actuel, soit ancien. Cette assertion ne sera peut-être pas du goût des philologues anglais, dont l'amour-propre national se rattache avec une certaine passion aux origines germaniques, et qui d'ailleurs sont insuffisamment *accointés* avec notre vieux français. J'espère qu'un ouvrage spécial établira bientôt la vérité de cette proposition. Cet afflux français grossirait encore si on y faisait entrer la langue populaire anglaise, le *vernacular language*, ce que les philologues anglais appel-

lent *idiotismes* et *provincialismes*. Dans les glossaires populaires de Ch. Wright et surtout dans celui de Halliwel, il y a une masse de mots français. Dans les recueils spéciaux de patois, on en trouve considérablement encore ; celui de Brockett, par exemple, qui donne le patois du Yorkshire et de la frontière d'Écosse, est sous ce rapport d'une richesse étonnante, surtout pour le philologue initié au patois normand. Car, de même que le latin populaire, importé par des soldats, entra naturellement en grande proportion dans le français, de même le français populaire, le patois normand, fut importé en Angleterre avant et après la conquête. Par exemple, si l'officier romain disait *ferire*, le soldat disait *batuere*, qui nous est resté ; si le noble normand disait : je vais férir, le soldat disait, comme le Bas-Normand d'aujourd'hui : je vais *choute*, un terme que l'Anglais a gardé : *I go to shoot*.

Du reste, il n'est pas étonnant que tant de termes français soient restés sur la frontière anglo-écossaise, là où l'influence française s'est particulièrement exercée. Les Écossais vous disent que beaucoup des cris des marchands sur la voie publique à Édimbourg sont français. Même un grand nombre de mots de la langue littéraire d'Écosse viennent de chez nous. Ouvrez un de nos dictionnaires anglo-français, où l'on a introduit l'élément écossais, spécialement celui de MM. Thunot et Clifton, vous y retrouverez beaucoup de mots de notre langue ou du normand. J'en citerai quelques-uns : *caudron* en éc., le normand *caudron*, chaudron ; *clary*, éc. l'orvale, le fr. clarée ; *cowe*, éc. balai, le v. fr. *escouve ; crewels*, éc. écrouelles ; *crook*, éc. crémaillère, le fr. croc ; *commer*, éc. sage-femme, le fr. commère ; *douce*, éc. sage, rangé, doux ;

dour, éc. dur ; *dol*, éc. deuil ; *frer*, frère ; *flight*, flèche ; *fou*, ivre ; *hallions*, la canaille ; *hap*, happelourde ; *kail*, chou, le v. fr. *col* ; *lyard*, gris, le v. fr. *liard* ; *manse*, presbytère ; *ping*, se plaindre, gémir, le normand *pigner* ; *skart*, égratignure, le fr. escare ; *snell*, vif, le v. fr. *isnel* ; *vivers*, vivres ; *valise*, valise, etc. ; mais surtout *bain*, bien, en patois fr. *ben*. Quant à l'argot anglais, c'est du français, ainsi que l'atteste son nom *french pedlar*, du français de colporteur.

C'est surtout en fait de langues que l'on peut dire : « Tout est dans tout », parce qu'il y a toujours entre elles quelque chose de commun qui résulte de l'unité de l'esprit humain, d'où provient la grammaire générale, et un fond commun de vocabulaire, qui a pour point de départ le mot imitatif ou onomatopée. Ce bruit naturel, d'une seule émission de voix, donne à croire que la langue primitive a été monosyllabique. L'onomatopée, qui est la reproduction des bruits de la nature, peint aussi les formes, comme dans ce vers de Racine : « Sa croupe se recourbe en replis tortueux ». Mais il y a aussi des locutions et des mots particuliers qui constituent les idiômes et les grammaires spéciales. Ce sont ces idiômes qui expliquent les transmissions historiques et servent de base à l'étymologie, sûre de sa marche et de son but, quand elle a pu recueillir, dans l'ordre chronologique, les transformations des mots. L'histoire éclaire aussi l'étymologie. Par exemple, il est évident que la ressemblance existant entre les idiômes de deux peuples qui n'ont pas eu de contact sont ou le résultat du hasard ou le produit du fond commun de l'humanité. Mais le contact des Anglais et des Français est acquis à l'histoire, et il a été

tel qu'on peut dire que si le vieux français était perdu, on le retrouverait dans la langue anglaise. C'est à ce point qu'à part la prononciation du *th*, le génitif saxon, sa forme d'interrogation et les prépositions-adverbes placées avant leur régime, l'anglais, relativement à nous, n'a pas de véritable originalité. Et encore, pour ces deux ou trois caractères originaux, il y en a des spécimens ou des analogies chez nous. Le peuple français dit : « Je vais lui tomber dessus », comme le peuple anglais dirait : *I am going to fall him upon,* dans le vrai génie de sa langue. Voilà pour la préposition-adverbe ; pour les autres cas, comme l'Anglais est essentiellement conservateur et traditionnel et que le Français est révolutionnaire et destructeur, c'est dans notre vieille langue que j'irai chercher mes exemples.

On connaît la forme interrogative anglaise où, sans pléonasme, le verbe précède le sujet : *Is your father at home?* Votre père est-il à la maison ? litt.: Est votre père à la maison ? J'en trouve plusieurs exemples dans un des vieux monuments de notre langue, *Li quatre livres des dialoges Grégoire,* qui est du XIIe siècle : « Mais, ge te proi, est encore aulcune chose cui tu racontes de lui à nostre édification ? » C'est du pur anglais : *But, I pray you, is still any thing,* etc.? Y a-t-il encore quelque chose ?... La forme *to think of,* penser de, *to pray to God,* prier à Dieu, *to keep at bay,* tenir en respect, le vieux français *tenir à bay,* tout cela, c'est notre ancienne langue. Le *how do you do* lui-même se retrouve dans un vieux texte : il demanda *comment feseit son père?* Il n'est pas jusqu'au *cricket,* que l'Angleterre appelle son jeu national, qui ne soit français. Le mot vient de chez nous :

c'est l'altération de *croquette* et de *crossette,* le jeu de la crosse, et la chose en vient aussi. Ce jeu se jouait naguère encore au village de Genets, en Basse-Normandie, sur les sables de la baie du mont Saint-Michel, sous le nom de *jax*. C'était bien la boule lancée pour passer entre trois pieux placés sur une même ligne, par les guichets, en normand *viquets,* en anglais *wickets*. Qu'est-ce que cette forme que je rencontre par hasard dans le chef-d'œuvre de Daniel de Foë : *Had the stern of the ship been fixed, I might have made a good voyage?* sinon une forme française que l'on a de nos jours ranimée en y joignant une négation : « N'eût été votre intervention, j'étais perdu ». La Boétie avait encore cette expression, que l'on pourrait croire anglaise : « Comme un surprins de nuit, quand il éclaire ». Aussi peut-on dire en général de ce français déguisé : grattez l'anglais, vous trouverez un peu de saxon, beaucoup de normand ; et puisque les lexicographes anglais se sont amusés à compter les mots saxons et les mots normands pour en établir la proportion, nous croyons pouvoir donner la nôtre : un quart de saxon, trois quarts de français. L'anglais abrége donc tout ce qu'il prend, aussi bien aux langues germaniques : s'il leur prend *regenbogen*, l'arc-en-ciel, il le réduit à *rainbow*.

Quant au génitif saxon, tout en reconnaissant que ce cas en *is*, abrégé aujourd'hui en *'s,* précédant un nom de personne, comme *my father's house*, la maison de mon père, s'il ne se rencontre pas franchement dans notre idiôme, nous avons quelque chose qui en approche sensiblement. C'était là une des originalités de notre vieux langage. Laissant de côté *pro Deo amur,* où *Deo* me

semble être plutôt un datif qu'un génitif, je rencontre dans la *Chanson de saint Alexis : El damne Deu servise,* le service du Seigneur Dieu, litt. le Seigneur Dieu service. Dans la *Vie de saint Thomas* : « En la rei prisun », dans la prison du roi ; dans le *Roman de Mahommet:* « les autrui biens », les biens d'autrui. Trois noms de plantes gardent encore aujourd'hui cette interversion: c'est chiendent, cocrête (crête de coq) et liondent. Quant à hannebane, le nom normand de la jusquiame, en anglais *hebenon* (litt. peste de la poule), il est trop germanique pour entrer dans la question.

Ainsi l'établissement des Français en Angleterre fut plus qu'une conquête, ce fut une invasion, la dernière survenue en Europe. On en a la preuve philologique. Le français mérita d'être, comme sa littérature, la langue dominante au moyen âge ; elle fut, selon l'expression du maître de Dante, Brunetto Latini, « la parleure plus délittable et plus commune à toutes gens ». Le saxon se l'appropria, et le génie anglais, qui a beaucoup de ressemblance avec le génie romain, adopta ou reçut tout ce qu'il trouva de bon chez ses voisins. Ce mouvement n'a pas cessé depuis, et au XVIIe siècle Fénelon recommandait cet usage à ses compatriotes, lorsqu'il disait que les Anglais « ne se refusent aucun des mots qui leur sont utiles », et que le scrupule est ridicule « quand il ne s'agit que de la manière de mouvoir ses lèvres et de frapper l'air ». Toutefois, s'il n'y a pour ainsi dire pas de pléonasmes dans la syntaxe anglaise, il faut reconnaître que dans cet idiôme bilingue, l'anglo-normand, il y a quelquefois deux langues juxtaposées, et par conséquent une imperfection philologique. Ainsi, nous Français, nous n'avons pas

besoin de deux termes pour l'animal vivant et l'animal viande de boucherie ; on sait que sur ce point il y a, en anglais, pour le vif la série saxonne, et la série normande pour le mort. Cette double série existe pour beaucoup d'autres synonymes ; le latin y côtoie le saxon, le latin *conceal* (le fr. céler) lutte avec le saxon *hide,* cacher, et si l'on en juge par les tendances actuelles des Anglais, le saxon est destiné à anéantir le latin. Son origine et sa brièveté énergique plaisent à leur orgueil actuel et à leur génie. Toutefois cette brièveté peut être trompeuse, car l'anglais est du pur normand ou du français abrégé. On a pris pour saxons des mots de physionomie germanique, par exemple *ram,* bélier, *creek*, pointe du jour. Or le paysan normand appelle *ran* ou *blin* son bélier, et il se lève toujours à la *crique* du jour. J'ai cru aussi que *vamp,* empeigne du soulier, était saxon, jusqu'au jour où j'ai rencontré dans la grammaire anglo-française de Palsgrave, faite pour le roi d'Angleterre, Henri VIII : « *vampey,* le fr. vampié » ; note où se dessinait avant-pied, comme avant-garde se dessine dans l'anglais *vanguard,* comme le français avantage se dessine dans l'anglais *vantage.*

La philologie peut opérer comme la géologie : ses terrains à elle, ce sont des superpositions d'idiômes. Ainsi, pour elle, il y a la couche préhistorique, sans doute cette langue de l'onomatopée, du monosyllabe, ce balbutiement qui était au langage actuel, le plus grand chef-d'œuvre de l'homme, ce qu'est l'outil de pierre brute aux ustensiles de la civilisation. Ensuite, après combien de milliers d'années est venue pour nous la grande inondation celtique, qui a dû s'étendre jusque dans les pays germaniques, puis l'alluvion latine, grande encore, mais moindre,

et plus faible encore le dépôt germanique, et très-faible le dépôt scandinave. C'est la fin des invasions. Plus tard, il n'y a plus que de petits filons, les influences : l'influence greco-latine à la Renaissance, au XVIe siècle, l'influence espagnole et italienne au XVIIe, l'influence anglaise vers la moitié du XVIIIe, légère alors, et sensible dans le XIXe. Enfin il y a les inventions individuelles, presque invisibles, car la plupart des mots nouveaux sont anonymes ; on ne sait guère qu'une chose, l'écrivain qui, les tirant du fonds commun, les fait arriver à la langue littéraire, comme l'a fait Scribe, par exemple, pour le mot camaraderie, comme Sardou pour ganache, comme un romancier pour bohême.

Ainsi conçue, la philologie devient une auxiliaire de l'histoire, parce que chaque couche linguale renferme les faits et les institutions. Le celtique, qui fut sans doute l'idiôme pauvre et borné d'une race vivant très-près de la nature, exprime les phénomènes naturels, les détails du sol ; le plus grand nombre de nos noms de lieu lui appartiennent. Le latin déversa largement le vocabulaire des faits intellectuels, de l'organisation sociale, de la loi. Le Germain apporta la langue de la guerre, de l'armement et de l'organisation féodale ; le Scandinave, la nomenclature de la marine. L'influence italienne et espagnole introduisit les termes de la poésie et des arts ; l'influence anglaise développa notre langue philosophique et nous donna celle de la politique, de l'industrie et du sport. On pourrait ajouter la langue de chaque science, en terminant par la dernière venue, la chimie, dont la terminologie commence à entrer dans la langue générale. Telles sont les diverses étapes du progrès dans notre idiôme.

Mais le plus grand de tous ses progrès fut le passage d'une langue synthétique à l'expression analytique, de l'obscurité relative à la clarté, de l'ampleur à la brièveté, de la raideur à la souplesse, de la lenteur à l'action. Si les esprits perspicaces et pénétrants peuvent suivre la marche du progrès dans les faits contemporains, et pour ce qui concerne notre sujet, dans les évolutions intérieures d'un idiôme, les intelligences ordinaires ne l'aperçoivent que dans les grandes masses de l'histoire : ils ne voient que les grandes enjambées. Les divers idiômes qui se succèdent sont aussi les grandes étapes de l'esprit humain, et une langue ne succède à une autre qu'en vertu d'une supériorité générale, comme un peuple ne triomphe d'un autre qu'en vertu d'une civilisation supérieure. Personne mieux que M. Edelestand du Méril n'a mis en évidence cette supériorité générale des langues modernes sur les anciennes dans son *Essai philosophique sur la formation de la langue française.* « La vraie perfection d'un idiôme ne consiste point dans la richesse ni même dans la régularité de sa grammaire, mais dans les propriétés pratiques, dans sa facilité à prendre la forme qui convient le mieux à l'intelligence et dans sa transparence ». Se rapprocher le plus possible de la rapidité de la pensée, tel est l'idéal du langage. C'est encore un des côtés très-remarquables de cet ouvrage d'avoir, à l'aide des mots, déterminé les influences étrangères.

De ces influences, il en est une que j'aimerais à signaler, pour donner du corps à ces idées générales et abstraites : c'est l'influence germanique. Si l'histoire était absente, il serait bien certain, de par la philologie, qu'à une certaine époque le dominateur, le cavalier, l'aristo-

crate, le prélat, était le Germain. Étudiez la langue de la cavalerie vers le Xe siècle : celui qui soigne l'écurie est le *mareschalk,* litt. le serviteur du cheval. Le cavalier porte le *helm,* le heaume ou casque. Son bouclier est la *targe;* son glaive se dit *branc;* l'aiguillon du talon, c'est l'*éperon;* la flamme de la lance de ce uhlan est le *gonfanon;* son habit est la *cotte;* sa lance, *hallebarde;* sa ceinture, *baldrier;* son épée large, *brette;* son épée courte, *dague;* le bâton pointu, *estoc;* le sabre, *stramaçon;* la sagette s'appelle la *flèche;* la hache a nom la *framée,* etc. Tous ces noms sont germaniques. Parcourez les listes des hauts dignitaires de l'Église, abbés, évêques, archevêques, vous trouverez dix noms francs contre un nom latin. Dans cette série de noms propres, nobles, brillants, illustres, vous surprendrez un secret psychologique. Combien ne devaient-ils pas être fiers et hautains ces Germains aux beaux noms, qui s'appelaient Ludwig, l'homme fameux; Godfred, la paix de Dieu; Rodbert, brillant au conseil; Baldwin, le hardi vainqueur, etc., et par dessus tout portant ce nom de Frank, l'homme libre, fier et dur? De quels yeux regardaient-ils ces Gaulois, ces Latins, des serfs qui portaient des noms vulgaires, ignobles ou obscènes, qui trahissaient le métier, la tare physique, les maladies, les habitudes sordides ou serviles, qui forment encore la généralité des noms propres français? Deux races portèrent de beaux noms : les Germains, qui reflètent dans les leurs l'orgueil de la force, et les Grecs, qui y mirent la beauté plastique ou les vertus civiques. Les Latins, hommes positifs, adoptèrent une nomenclature réaliste pour les noms d'homme : ils eurent des Brutus, des Scœvola (gaucher), des Cicero, des Naso, des Nasica, etc. De cette série de

noms patronymiques sort avec évidence le principe que tout nom propre a été nom commun. Enfin, si notre langue nautique est en général scandinave, il faut en conclure que nous avons appris la marine des Northmans, des Vikings, les terribles rois de la mer. La prédominance presque exclusive des noms germaniques des monétaires montre encore à qui appartenait la fonction souveraine de battre monnaie, et que l'élément romain, malgré son habileté artistique, était refoulé dans un rang secondaire de la société. D'un autre côté, rien ne prouve mieux la communauté d'origine des peuples primitifs de la Gaule et de la Germanie que ces racines communes aux idiômes celtiques et aux idiômes germaniques, qui laissent flotter entre elles la décision des philologues, comme rien ne démontre mieux l'introduction des Latins parmi les Ibères que les infiltrations du latin dans la langue basque ou eskuara, ou bien encore dans l'armoricain, où l'on pourrait citer *cand,* blanc *(candidus) ; car,* ami *(carus) ; cum,* doux *(comis) ; ient,* fils *(gens) ; scoet,* bouclier *(scutum),* etc.

L'homme ne crée pas plus les mots qu'il ne crée autre chose. Charles Nodier, qui mettait le paradoxe plutôt dans la forme que dans l'idée, a établi dans son *Traité de linguistique* qu'il est impossible de créer un mot, et il a pris pour cela les deux noms d'un animal moderne, l'aï et le paresseux, dont l'un est une onomatopée et l'autre une métaphore. Imiter les sons de la nature et en tirer des dérivés, voilà à quoi se réduit l'invention humaine. Par exemple, il reste encore assez de la langue primitive pour voir que les animaux ont été dénommés d'après leur voix, leur cri. Ainsi tel animal s'appelle de même

dans beaucoup de langues, βους, *bos, bull*, bœuf, buffle, termes indéfinissables, parce qu'une onomatopée ne se définit que par le cri primitif ou par une autre onomatopée : ainsi le bœuf est l'animal qui *beugle ;* la tourterelle, en patois *teurtre,* le l. *turtur,* est l'oiseau qui roucoule. Le mot primitif avait donc un caractère primitif : le mot s'imposait. Il est difficile de retrouver les éléments de cette langue première ; cependant on voit bien *henn* dans hennir ; le *pouah* du dégoût dans *putere,* puer ; le cri de la honte dans *pudere,* pudeur ; l'appel dans *héler ;* le choc, le *pan* dans *batuere,* battre ; l'expulsion de la salive du bout des lèvres dans *écopisse,* et son arrachemeut de la gorge dans *cracher,* etc. Nulle langue ne rend le sifflement sans le concours de la lettre *s,* justement appelée sifflante. Si l'on rencontrait des onomatopées différentes pour le même phénomène, c'est que ce phénomène a des bruits multiples : aussi on comprend que le même phénomène s'appela βροντη, *tonitru, thunder.*

Nodier était de l'avis de l'empereur Claude, espèce de savant qui disait que, tout souverain du monde qu'il était, il n'avait pas le pouvoir de créer un mot. Qui donc fait le langage ? C'est le peuple, c'est tout le monde, et ce n'est personne ; les mots n'ont pas d'auteurs. On a prétendu que l'abbé de Saint-Pierre avait fait le mot bienfaisance, un dérivé encore ; eh bien, il est dans le patois bas-normand, où lui-même, Bas-Normand, a pu le trouver, et il existait dans la langue du moyen âge. Il est vrai qu'en bas-normand il a un sens légèrement différent. Il y a dans tout le monde la plus grande somme de sentiment de l'utilité, de l'euphonie, de la brièveté. Aussi est-ce le peuple qui parle toujours bien ; aussi son langage a-t-il

comme précision, brièveté, euphonie, une supériorité sur celui des classes élevées. Il a la précision, puisqu'il a toujours un mot pour chaque idée ; l'euphonie, puisqu'il n'admet pas l'*hiatus*. Pour le savant, il est le conservateur de la tradition, et il y a plus d'étymologies sûres à trouver dans un glossaire de patois que dans le dictionnaire de l'Académie française. C'est en partie à cause de leur langue populaire que Molière et La Fontaine sont les deux auteurs classiques qui ont le moins vieilli. Ils avaient vécu avec le peuple : l'un avec les bûcherons et les garde-chasse, l'autre écoutant en artiste sa servante. Ils ont puisé à cette langue opulente, immense comme une mer, près de laquelle la langue académique n'est qu'un lac. N'est-ce pas aussi dans les mélodies populaires que vont puiser les grands compositeurs qui les embellissent par la science et par l'art?

Il y aurait un bon livre à faire, un livre où seraient consignés tous les desiderata de la langue française trouvés dans nos patois, principalement dans ceux de la langue d'oil, la vraie mère de notre idiôme national. Cette langue du peuple, souple et facile, n'est pas irrégulière, comme on le croit. Le peuple n'invente guère radicalement ; c'est par la dérivation de ce qui est qu'il se donne ce qu'il n'a pas. On croyait aussi que le vieux français n'était qu'irrégularité et fantaisie, et pourtant Raynouard, dans ses études sur le *Roman de Rou,* a trouvé ses noms et adjectifs calqués sur la deuxième déclinaison latine avec quatre cas, deux au singulier et deux au pluriel. L'introduction des mots étrangers se fait par la voie littéraire et savante, mais c'est le peuple qui adopte et qui sanctionne. Vous lui présentez *railway ;* il n'en

veut pas, il a chemin de fer. Pour *wagon*, il l'adopte en lui donnant une forme française. Quant à *steeple-chase*, cet hybride franco-saxon, il le repousse : n'a-t-il pas course au clocher ? Il fera de même pour *ticket*, qu'on essaie d'acclimater, car il a billet. Il invente plutôt en dedans de la langue qu'en dehors ; il pratique la sélection *in* et non *out*, comme disent les Anglais. Ses mots ne sont pas des enfants sans père, des bâtards : ils sont d'une extraction régulière et légitime. L'Académie elle-même ne fait plus fi des patois, puisqu'elle a entrepris l'œuvre, plus difficile pour une compagnie savante que pour un individu, de faire par les mots l'histoire de la langue française, où elle ne peut se passer des patois ou dialectes, et puisque, à la grande colère de l'ombre de Louis XIV, elle a couronné un poème en patois, le *Franchounetto* de Jasmin, le barbier d'Agen.

Je choquerais trop les habitudes et les préjugés si, par exemple, je mettais en parallèle la conjugaison populaire et la conjugaison académique ; mais je crois que la grammaire du peuple réalise plus que l'autre cet idéal que poursuit le langage, la rapidité de l'expression adéquate avec celle de la pensée. Cependant j'aimerais à montrer par quelques citations que le peuple a l'oreille délicate en fait de sonorité, ennemie de l'emphase et de l'hiatus, qu'on devrait dire le hiatus, et obéit toujours à la loi du moindre effort. Il prodigue les *s* et les *t* euphoniques : il a fait vas-y, donnes-en, va-t-et-vient, et ce dernier mot l'Académie n'ose pas le condamner. Ce n'est pas le peuple qui se sert de cet emphatique subjonctif en *asse*, dont un grand styliste, G. Sand, a fait bonne justice, dans une note aussi pleine de goût qu'elle était spirituelle ; du

reste, le monde parisien n'a pu se plier à cette académique emphase. Une autre femme aussi railla spirituellement une règle que lui posait son maître, Ménage, qui a commis tant de fausses étymologies, mais qui eut de la valeur pour son temps et posa quelques bases à la philologie. Voici la circonstance : « Madame, êtes-vous enrhumée. — Je la suis, répondit Mme de Sévigné. — Madame, il faut dire : je le suis. — Ah ! si je le disais, je croirais avoir barbe au menton ». Ensuite cette langue populaire, dont les ignorants rient volontiers, a été langue littéraire. Sans remonter au moyen âge, on la retrouverait presque toute dans la littérature d'nne époque savante et philologue. On trouverait sa raison d'être dans nos origines. Bonaventure des Périers disait : « Je conseillerais que vous allissiez à l'école ». On trouve dans les *Foresteries* de Vauquelin, qui sont un poème sérieux et noble : « Av'ous pleuré, vous nymphes forestières » ? Un homme de goût appelle cette forme « une douce élision ». L'*invite* du peuple n'a-t-il pas une supériorité d'abréviation sur l'*invitation* des classes bien parlant ? *Retard* a bien supplanté *retardement*. Ils disaient, comme le peuple aujourd'hui, « la poison », qui a sa raison d'être féminin aussi bien que « la raison ». L'adverbe *réglément* ne vaut-il pas mieux que régulièrement ; la *coercion* des Anglais n'a-t-elle pas une supériorité sur la *coercition* des Français, et *vantage* lui-même sur avantage ?

Ce n'est qu'avec réserve et respect qu'il faut aborder les locutions populaires. Quel professeur de grammaire n'a pas raillé l'expression *voyons-voir ?* Mais elle est fort ancienne, et elle renferme toute autre chose que ce qu'il croit. Elle signifie : « allons voir ». C'est le vieux français

et le normand actuel *je vois,* prononcé long, pour je vais, *je voise,* pour que j'aille. Il y a mieux encore. L'expression populacière : « Ous' que tu vas? et je vais ous' que je veux » ; c'est de l'ancien français, c'est même du latin : *Ubi est istud quo vadis?* Vauquelin l'emploie assez souvent, lui l'auteur d'un Art poétique. Je ne parle pas d'un proverbe où elle a pu garder une forme populaire : « La chèvre broute où c'est qu'on la lie ». Je détache un exemple qui n'est certes pas mis dans la bouche d'un homme du peuple : « Une belle vestale habite au beau rivage, *Où ce qu'elle vit* comme en un hermitage ». Ici encore c'est l'orthographe qui nous réconcilie avec l'expression et qui nous en donne la clé.

Toutes les époques ne sont pas également fécondes pour la production des mots. Il semble que la fécondité en ce genre est en raison de l'intensité de la vie. Au moyen âge, à l'époque d'une France morcelée, où la foi et la guerre font bouillonner les âmes, la langue est sans limites, et pour la variété, c'est une langue à cent dialectes. Au XVIe siècle, où l'unité se prononce et où la vie déborde à flots, il y a à la fois luxuriance et concentration. Rabelais représente au plus haut degré cette langue plantureuse : c'est du français de « haulte gresse »; c'est du français populaire, le patois de la Touraine semé d'expressions grecques et latines. L'unité se resserre encore au XVIIe siècle, et la variété, qui est dans le génie français, cède à cette uniformité régulière qui est le grand caractère du siècle de Louis XIV. Malherbe et Boileau forment école de *castoiement* et s'appliquent moins à atteindre le beau qu'à éviter la faute. C'est le temps des chicaneurs de mots : Malherbe dit oui, Vaugelas dit non.

« Doit-on dire mercredi ou mécredi? » Quand survient le mot *exactitude*, un bon vocable, bien dérivé, bien français de physionomie et enfin qui a vécu, Vaugelas s'exprime ainsi : « Exactitude est un mot que j'ai veu naistre, comme un monstre ; à la cour on ne peut le souffrir, et M. Coeffeteau ne s'en est jamais servi ». Il y a alors la langue de la cour qui arrive à cette préciosité sur laquelle Molière a fait sa comédie de *Femmes savantes*, et celle de la ville qui garde le vieux gaulois. Je crois que ce siècle est, sous beaucoup de rapports, une interruption du génie national. Avant lui, ce génie, c'est la souplesse, la variété, l'abondance ; après lui, il y a la raideur, l'uniformité, la sobriété, la sécheresse, la mesure souvent, mais aussi la compression. On ne lit plus que les trois ou quatre écrivains indépendants qui laissèrent « courir la plume sur le cou » : Mme de Sévigné, qui a dit ce mot, Molière, La Fontaine et le duc de Saint-Simon ; c'est qu'ils furent, à part Bossuet, les seuls auteurs originaux, et ce fut à la source populaire que puisèrent plusieurs d'entre eux. En architecture nous subissons encore l'influence de ce siècle, grave et lourd dans tous ses bâtiments, à l'exception du dôme des Invalides. L'Angleterre a beaucoup moins oublié la renaissance et le moyen âge. Le XVIIIe siècle commença l'émancipation. Le nôtre a reconquis la liberté vers 1830, dans la littérature et dans les arts ; il l'a aussi reprise en fait de langage, et, par suite de ses études d'histoire et de philologie qui forment une originalité marquée, l'a enrichi par des retours vers les archaïsmes et des emprunts aux langues étrangères.

C'est par leur propre force, ou, comme on dit en histoire naturelle, par intus-susception que se développent

les êtres vivants. Il en est de même des mots. Ce terme, qu'il plaît d'appeler un monstre, *exactitude,* est un enfant bien venu, très-légitime, éclos en vertu de cette puissance intérieure ; il a vécu et il est destiné à vivre, puisque, à part ponctualité, il n'a pas de rivaux. Les termes étrangers semblent faire une exception ; cependant un très-grand nombre de ces mots, surtout des mots anglais, sont des termes qui rentrent dans leur famille ; ce sont des exilés rapatriés. C'est ainsi que *libéral,* dans le sens politique, *fashion* et *fashionable* (trop défigurés pour être bien acceptés), *référence, stock* (le v. fr. *estoc*), *sport* (le v. fr. *desporter,* resté dans déportements), *budget* (le v. fr. *bougette,* bourse), *flirtation* (flaireter, du verbe flairer), *révolver* (mieux révolvère, comme réverbère), *pick-pocket* (en français pique-pochette), *reporter* (l. reporteur), *rail* (le v. fr. *raîle,* du l. *regula*) (j'ai entendu en Basse-Normandie la *raile* du chemin de fer), et plusieurs autres, sont de pure origine française ou latine. On peut y ajouter *détective* (du l. *detegere*) ; *chèque,* litt. bon de l'échiquier, *check.* Quant à *gentleman,* qui n'est qu'à moitié français et que notre mot gentilhomme traduirait mal, il s'impose par la nécessité : il est un des signes de notre temps, en représentant ce type de noblesse moderne qui ne repose que sur l'éducation et la distinction morale. Le mot *steamer* n'a pu se faire admettre ; c'était purement un étranger ; *pyroscaphe* était bien fait, mais c'était du grec, et d'ailleurs on avait navire à vapeur ; *steeple-chase,* quoique à moitié français, ne pouvait prévaloir, quand on avait course au clocher.

Pour le développement intérieur, quoiqu'on ne puisse pas citer notre époque comme douée d'une vie intense,

cependant on peut montrer qu'elle n'est pas aussi stérile qu'on pourrait le croire. Sans fouiller dans l'argot, fait d'expressions antiques, comme *arton*, pain (le grec αρτος ; il est encore dans le patois de Marseille), ou de pittoresques métaphores, ni dans la langue verte, qui est une mode éphémère et d'un monde très-restreint, on peut citer un certain nombre de néologismes, bien faits, bien dérivés, qui ont le cachet de l'utile et même de la nécessité, ce qui est la haute consécration des mots, et qui entrent dans la langue générale. Je cite au hasard : démodé, respectabilité, chantage, petit-crevé, blague, racontar, outrancier, réalisme, positivisme, agrémenter, inouisme, animalier, bébé, corniste, écœurant, maquiller, fumoir, se gendarmer, partageux, communard, réclame, camaraderie, préhistorique, simiesque, socialisme, statuette, vertigineux, politiquer, policier, adaptation (dans le sens théâtral), sélection, familial, conscient, inconscient, voyou, etc. D'autres sortent d'une des sources de notre langue : photographie, éphèbe, ozone et les termes de la chimie. D'autres formes sont dues au besoin de parler vite : « réussir une chose; elle paraît vingt ans; démoc-soc (comme les troupiers disent *marchef* pour maréchal-des-logis chef) ». Si chez les Anglais *premier* signifie premier ministre, chez nous une première veut dire une première représentation. C'est toujours la loi de la rapidité dans l'expression.

Ainsi la loi d'abréviation qui modifie les sons modifie aussi l'orthographe : elle aspire à la simplicité, à la rapidité de l'écriture, et celle-ci se modèle sur la prononciation et se débarrasse des lettres oiseuses. Sans doute la filiation des mots peut se trouver compromise, obscurcie.

Les consonnes étymologiques disparaissent. Je comprend que les philologues déplorent la perte de ces lettres d'origine et de noblesse ; les savants, les artistes sont dans leur rôle quand ils regrettent le passé, et je conçois les douleurs d'un Charles Nodier sous ce rapport. Ne disait-il pas : « J'écris dans un journal *(Le Tems)*, dont le titre est un barbarisme ». Ce n'est pas lui qui adoptait l'orthographe moderne de *enfans, habitans*. Mais les philologues ont aussi de grandes joies et de belles illusions. N'ai-je pas entendu le savant Victor Le Clerc me racontant qu'il avait trouvé du pur roman dans certains cris de Paris : par exemple dans *rempailleor* (rempailleur). Hélas ! pour celui qui l'écoutait, cette finale était une cadence sonore et prolongée pour porter la voix du crieur jusqu'aux plus hauts étages. Mais il faut bien prendre son parti sur ce point comme sur tant d'autres : la mutation incessante emporte les hommes et les choses. Sans cette mutation n'existerait pas la science dite de l'étymologie. Le premier mot de la langue française a été un barbarisme. Ainsi la sélection s'est faite et se fera entre les formes orthographiques, la sélection qui se trouve partout, qui, dans l'ordre social, est d'autant plus appliquée qu'il est plus parfait, et qui apparaît dans notre temps sous la triple forme du concours, de l'examen, de l'élection.

Trois de nos dictionnaires français représentent aujourd'hui trois phases de la langue : les mots du passé qui ont encore de la vie, ceux du présent qui vivent, ceux de l'avenir qui aspirent à vivre. Ce sont ceux de M. Littré, de M. Landais, de l'Académie. Celui de M. Littré a enregistré un bon nombre d'archaïsmes ; son auteur était trop savant, trop imprégné de vieux langage pour ne pas

tenir grand compte de cet élément. Celui de M. Landais est devenu populaire pour ses néologismes et son opulence; son auteur s'exprime ainsi dans sa préface : « Le dictionnaire de l'Académie est l'œuvre mûrie d'un aréopage qui ne sanctionne que les lois bien consacrées par l'usage ; le nôtre, au contraire, sentinelle avancée de la langue, a pour mission de protéger les innovations heureuses et de leur offrir le droit de cité ».

Les méthodes des sciences naturelles, et surtout leur principal procédé, l'induction, tendent de plus en plus à s'introduire dans toutes les sciences. La science du langage semble être une de celles qui s'y prêtent aisément. Elle s'appuie sur des faits, qui sont les mots ; de ces faits classés se dégagent des lois. Ainsi, observer des faits, les classer et induire, voilà les trois degrés de la méthode scientifique. Dans la pratique, c'est une série d'opérations difficiles, et la familiation des mots sera encore longtemps une œuvre incomplète. Cependant, on sait assez de faits aujourd'hui pour la tenter, et l'avenir est à la classification naturelle et aux dictionnaires vraiment scientifiques. Linné, qui avait créé une méthode artificielle, œuvre prodigieuse cependant, n'en entrevoyait pas moins l'avènement d'une méthode naturelle ; et quand elle fut trouvée, il s'écria avec l'enthousiasme du génie : *Aut Deus aut Jussiœus*. Déjà des essais de classification naturelle ont été faits par les philologues français, par Raynouard, dans son *Lexique roman ;* par M. Hippeau, partiellement encore, dans son *Dictionnaire du XIIe et du XIIIe siècle,* et plus résolument, plus systématiquement, s'il m'est permis de citer cet ouvrage, dans l'*Histoire et Glossaire du normand, de l'anglais et de la langue française.* Chose

étonnante pour l'époque! la première édition du dictionnaire de l'Académie (1694) offrait les mots rangés par racines; mais c'était une forme trop scientifique pour un livre destiné à être populaire et à faciliter la recherche des mots. J'essaierai de tracer quelques-unes des lignes du classement naturel; l'erreur, même dans l'application, peut être féconde et aider à trouver la vérité.

La méthode botanique se présente d'elle-même avec ses genres, ses espèces, ses familles. Il s'agit de trouver avant tout le mot racine, c'est-à-dire un mot irréductible dans la langue d'où il est sorti, dans le latin par exemple, sans se croire obligé de pousser jusqu'au sanscrit. La syllabe accentuée indique ordinairement le radical. Comme toute plante, ainsi que tout homme, a deux noms, le nom de genre et celui d'espèce, il faut trouver dans un mot son caractère générique et son caractère spécifique. Le premier se trouve dans le radical et le second dans la terminaison, soit que cette terminaison soit purement paragogique, ou, ce qui est le plus probable, soit qu'elle représente un mot. Ainsi le radical de κυων, ων, chien, en devenant κυνίκος (qui ressemble à un chien, de εικω, ressembler), offre à la fois une terminaison spécifique; Τυδειδης, le fils de Tydée, litt. la ressemblance de Tydée (ειδος, forme, d'après l'hérédité de la forme, du visage), présente aussi les deux caractères. Le latin *laborator* est pour *labor-actor*, faiseur de travail; *imperator* est pour *imper-actor*, faiseur de commandement; *laboratio* est *labor-actio*, action du travail. La finale *osus*, d'où la finale française *eux*, est active; *studiosus* signifie qui *fait* une étude, un soin. En français, libraire renferme la terminaison active, *arius*

(actarius?), et signifie faiseur de livres. Les formes françaises *parâtre, marâtre, filiâtre* ont pour suffixe *alter*, autre, en parlant de deux, c'est-à-dire second, et veulent dire père-second, mère-seconde, fils-second. L'adverbe doctement représente *doctâ-mente*. Les terminaisons *el, et*, offrent une diminution du radical, forment des diminutifs : cast-el est le petit camp ; palmette est la petite palme. La terminaison peut être paragogique, c'est-à-dire générale, sans représenter un mot spécial, comme en français *érie, ière*, signifiant habitation, comme *métaierie*, habitation du métayer ; *juiverie*, demeure du juif ; *Gérardière*, habitation de Gérard. Des philologues y ont vu *area*, demeure ; cela est possible, mais ne change pas la question. Que les deux éléments ne se dessinent pas toujours avec autant de netteté, je ne le nie pas. Mais quelle que soit la valeur de ce spécimen de classement par le genre et l'espèce, on peut toujours former des familles, et père, compère, parrain, patron, paternel, le v. fr. et le normand *pepère* (grand-père), patrie, patriarche, patricien, patenôtre, le v. fr. *patrelle*, oraison, le norm. *pérot*, petit père, qui se dit aussi de certains arbres en langage forestier, le v. fr. *parâtre*, beau-père, etc., tous ces mots forment un groupe par la force des affinités.

Il est de toute évidence que cette familiation suppose la connaissance positive de la génération des mots, c'est-à-dire l'étymologie. Celle-ci doit remplir trois conditions : ressemblance de forme, analogie de sens, jalonnement dans le temps. Le tout repose sur la connaissance des permutations de lettres. Heureusement, l'étymologie est parvenue à un degré d'avancement qui lui permet de prétendre être une science. Toutefois, comme toute science,

comme tout art, elle suppose dans le philologue un instinct, une prédisposition, un sentiment des analogies et des différences, un coup d'œil physionomique, toutes choses sans lesquelles il n'ira jamais loin. On naît philologue comme on naît poète; mais l'art, la science, la pratique s'apprennent.

Il est donc difficile de nier qu'il y ait en linguistique une méthode naturelle, au moins pour le groupement en familles. Quant à la distribution en genres, en espèces, en variétés, comme en botanique, l'essai que j'en ai donné ne prétend qu'à être un point de départ pour faire mieux dans cette voie, où l'on arrivera tôt ou tard à un résultat. D'ailleurs la méthode naturelle se concilie très-bien avec la méthode historique. Celle-ci présente les mots dans leur origine et puis dans leurs transformations. Dans notre langue, les grandes divisions historiques sont l'époque celtique, l'époque latine, l'époque germanique, l'époque scandinave. Ainsi, prenons le mot *Deus :* il est le type d'une famille ; il appartient à l'époque latine ; au IXe, *Deo ;* au XIe, *Deu ;* au XIIe, *Diex ;* au XIIIe, *Dex*, etc.

Mais un point très-important de la science étymologique, c'est le discernement des homonymes et des homophones, c'est-à-dire des mots qui sonnent à peu près de la même manière ou qui s'écrivent semblablement. Parce qu'un mot sonne comme un autre ou parce qu'il s'écrit de la même manière, il ne s'en suit pas qu'ils ne fassent qu'un ou même qu'ils appartiennent à la même famille. En général nos dictionnaires se contentent de donner une étymologie dans un article où il y a peut-être quatre ou cinq termes identiques de forme, mais très-différents de signification, et partant d'origine. Par exemple, le fran-

çais *talent,* du l. *talentum,* monnaie, n'est nullement le même que *talent,* caractère, instinct, ce qui fait qu'on est un *tel* et pas un autre, du l. *talis.* Le v. fr. *maille,* tache *(macula),* n'appartient pas à la famille de maille de fer, resté dans cotte de maille (le l. *metalla*) ; et *maille,* petite monnaie, s'il est de cette dernière famille, a passé par le bas-latin *medalla.* Il en est de même de cousin, insecte, et de cousin, parent d'un certain degré. Le français *fraise* a trois ou quatre significations radicalement différentes. La vieille langue française, celle du moyen âge, abonde en homonymes, et la synonymie a le plus vaste champ pour s'exercer. Il y a tel mot qui a quatre ou cinq significations, et l'analyse distingue, par exemple, *eisil,* vinaigre, du l. *oxalis ; eisil,* chétif, du l. *exilis ; essil,* latte, du l. *asser, assulus ; eissil,* exil, du l. *exsilium.* Pour la similitude de son, on peut citer *loyer,* homme de loi, d'où l'anglais *lawer,* l'*oyer,* le rôtisseur d'oies ou d'*oues* (d'où nos rues-aux-oues, sottement rues-aux-ours) ; *Lohier,* le Lorrain, etc. C'est sur les homonymes que reposent l'équivoque et le calembourg ; c'est un mauvais luxe que celui qui nuit à la clarté. On est souvent sérieusement victime de cette homophonie. Je trouve, par exemple, dans un livre de cuisine, cette définition, où l'on ne discerne pas tout d'abord le vrai sens : « Fruit à *quëue :* se dit d'un fruit qui ne sent que l'eau ». C'est ainsi qu'une localité, Savigny-l'Évieux *(aquosus),* a perdu son titre topographique dans l'orthographe moderne, Savigny-le-Vieux. Que penser d'une langue qui exprime par le même son cinq ou six idées différentes, et qui offre cette homophonie : saint, sain, seing, cinq, sein, sain (dans sain-doux), et *sin,* cloche (le l. *signum*), resté

dans tocsin et dans la locution : « un bruit tel qu'on n'entendrait pas les sins sonner ». Le Français aime le calembourg, et ce n'est pas d'aujourd'hui. En voici un du XIIe siècle ; c'est un des plus anciens de notre langue. Il est de Wace, dans le *Roman de Rou :*

Franceis dient ke Normendie
Co est la gent de North mendie,
Normant, co dient en gabant,
Sunt venu del North mendiant.

Un autre point que nos dictionnaires n'abordent guère, et pour cause, ce sont les dictons, les proverbes et toutes ces locutions populaires qui recouvrent, qui un vieil usage, qui une légende, qui un fait historique. Ainsi, a-t-on élucidé la question de savoir s'il faut dire « boire comme un templier », ou comme un *temprier,* c'est-à-dire un souffleur de verre ; ce que c'est que « faire du grobis » ? Crier haro, est-ce appeler Harold, ou n'est-ce pas plutôt, comme je le crois démontré, un cri de charge, un hourra ? La Fontaine n'est-il pas dans la tradition en s'écriant : « Haro sur le baudet » ? Pourquoi « franc comme l'osier, sot comme un prunier » ? Que signifie « bâtir des châteaux en Espagne, baiser le verrouil, casser du grès à quelqu'un » ? Y a-t-il une histoire sous ce dicton : « Comme le cheval à Hudru, qui rit de sa bêtise » ? Faut-il dire « pour un point ou pour un poil Martin perdit son âne » ? Y a-t-il une légende sous la locution « Connu comme le loup blanc » ? Faut-il dire « boire à tire-larigot ou à tire-la-Rigaut » ? Le dictionnaire spécial de Peyrard est, sous ce rapport, étonnamment fautif ou incomplet. On en peut dire autant des *Façons de parler triviales* de

Moysant de Brieux. Malgré un assez bon travail de M. Ch. Nisard, le glossaire interprétatif et critique des locutions françaises, comme le glossaire du vieux français, reste encore à faire.

La dissection appliquée aux mots analyse leur plus intime composition et en détache les éléments étrangers, comme dans les hybrides, d'ailleurs peu nombreux, tels que le franco-saxon *bonfire,* feu de joie, et ceux qui se sont collés et fondus par agglutination. Tel est, en français, l'article faisant corps avec son substantif, et qui n'est plus qu'un parasite, un double emploi ; ainsi le *hière* (le l. *hedera*) est devenu l'hière, puis le lierre ; l'*auriol* (le l. *aureolus*) est devenu le loriot ; le-en-demain, l'endemain, est maintenant le lendemain ; la uvette, et par contraction l'uvette (du l. *uva,* grain de raisin), est aujourd'hui la luette. Tous ces mots renferment donc deux articles. Le philologue signalera le même pléonasme dans le petit vocabulaire arabe de notre langue ; l'alcoran (on commence à dire le Coran), l'alcool, l'algèbre, etc.

Le bon lexicographe donne toujours autant que possible la définition étymologique. Ainsi, dire, comme on l'a fait dans un glossaire récent, que le vieux verbe *ocler* signifie tromper au jeu, c'est obscur et trop général. Mais si l'on dit que c'est « faire de l'œil », c'est juste et clair; et l'étymologie, par *oculus,* surgit aussitôt par l'œil dans l'esprit. Comme il n'y a pas, à la rigueur, de synonymes, les différences ne peuvent être exprimées que par des nuances et non par des généralités.

Pour atteindre à ces résultats, il faut que l'étymologie arrive à la certitude. Aujourd'hui l'étymologie de la langue française est parvenue à la science positive, et il

n'y a plus qu'un nombre assez restreint de mots desquels le vrai savant est obligé de dire : étymologie incertaine, origine inconnue. C'est là une des plus remarquables conquêtes de notre temps, et elle ne pouvait venir plus tôt. Il fallait la découverte et l'interprétation de notre vieille langue, ce que les philologues appellent les formes primitives et intermédiaires. L'école philologique française offre plusieurs grands noms. Si nous venons après les Allemands, nous marchons avant les Anglais. Il est vrai qu'ils ont Max Müller, mais ils ne peuvent pas plus revendiquer ce philologue que le musicien Hœndel. Sans doute le dictionnaire de Johnson est un monument, celui de Richardson est aussi un monument ; et il a servi de modèle aux dictionnaires qui ont présenté l'histoire des mots. Th. Wright et Hallewel sont surtout des collectionneurs de mots ; le docteur Trench n'est pas une autorité de premier ordre dans les questions de linguistique et d'étymologie. Les deux Grimm, Bopp, Diez, sont des fondateurs sans doute ; mais le pays de Roquefort, de Raynouard, de Champollion, de Burguy, de Burnouf, de du Méril, de Littré, sans compter une foule de savants ou jeunes encore, ou de second ordre, est un grand pays philologique. M. Littré a aujourd'hui le premier rang en France. Le plus ignoré, parce qu'il n'est pas suffisamment étudié, c'est Edelestand du Méril, le plus allemand des savants français, qui doit obtenir la haute place que mérite son érudition aussi vaste que variée. Ce serait mon ambition de contribuer à ce résultat pour celui qui fut pour moi un initiateur et un maître.

Ainsi donc, quand une étymologie est satisfaisante pour le sens et la forme, il faut encore, pour arriver à la certi-

tude, ce que j'ai appelé le jalonnement, c'est-à-dire la série de ses changements aux diverses époques de la langue. Je prends un exemple : du l. *palma*, paume de la main, sort *palm*, puis de celui-ci *pam* (que je trouve dans un acte du XVe siècle), et j'en tire avec sûreté le français actuel, empan, litt. ce qui est contenu dans la paume de la main. Évidemment, si on donnait à l'étymologiste la forme régulière *empalm*, il n'éprouverait pas d'hésitation. Je ne puis trop insister sur ce point que l'orthographe vraiment étymologique jette une vive lumière sur les origines. Je crois avoir, pour le prouver, des faits remarquables, empruntés à des erreurs des maîtres de la science.

Si l'instituteur normand eût écrit *rapoëler*, rafistoler, raccommoder, au lieu de *rapoiler*, M. du Méril n'eût pas commis une grave erreur d'étymologie dans son *Dictionnaire du patois normand*. Le simple déplacement d'une lettre ou une simple substitution peut produire de sérieuses conséquences. Faute d'une lettre, M. Grandgagnage s'est étrangement mépris sur l'étymologie de *chassie* et de *chassieux ;* il a eu recours à une métaphore allemande, une espèce de plaisanterie, qui appelle cela le fromage des yeux ; donc, pour l'étymologiste, c'est *caseus oculi*. M. Hippeau, interprétant le v. fr. *chaceuol*, composé de *chase* et de *uol (uol*, le l. *oculus)*, l'a suivi dans cette voie. M. Littré a cherché cette étymologie dans *cæcacia* (Isidore dit *cæcatio*), dont le sens (aveuglement) n'est pas très-satisfaisant. L'étymologie était à leur portée, sous leur main, dans la rue où le peuple, toujours réaliste, appelle la chose et l'homme *chiasse* et *chiasseux*, et on n'arrive en dernier résultat ni à *caseus*, ni à *cæcatio*, mais à *cacatio*. Un simple déplacement de lettre a tout fait ; il

n'y a là qu'un procédé assez commun, que les grammairiens appellent métathèse, et dont un frappant exemple se rencontre dans le français moustique, dérivé de l'espagnol *mosquito*. Notre étymologie montre en même temps l'utilité des patois, et c'est une originalité du dictionnaire de M. Littré d'en avoir tenu grand compte et d'en avoir tiré de vives lumières. La philologie comparée est un des titres scientifiques de notre époque. C'est elle, par exemple, qui a découvert dans le portugais la formation de notre futur, et on sait maintenant que je ferai est littéralement « je à faire ai », *ego facere habeo*. Je voudrais encore citer un exemple de l'importance de l'orthographe, non pour prendre en défaut des esprits exercés et perspicaces, mais pour tirer un argument de ce savoir et de cette perspicacité même. M. Paul Meyer, qui est très-versé dans les langues romanes, ayant à interpréter ce texte : *Tenetur prepositus providere de folhatura fustea, scamnis, scabellis*, éprouve du doute et dit : « Peut-être *solhatura ?* la garniture du sol, un plancher de bois ? Rien dans Du Cange ni dans Raynouard ». Évidemment, il n'est pas satisfait. Par quelle préoccupation oublie-t-il ce qu'il sait très-bien, que l'*h* dans les langues romanes représente *l* mouillé et qu'il a sous les yeux *foliatura fustea,* une jonchée de rameaux feuillus ? C'est dans la même préoccupation qu'il n'a pas aperçu le fr. maie sous le v. fr. *mag* et le bas latin *mata*.

Cependant, si l'orthographe jette parfois de la lumière sur l'étymologie, elle n'est pas généralement la loi de l'étymologie ; cette loi, c'est la prononciation. Ce n'est pas l'œil qui, en ce cas, perçoit le mieux, c'est l'oreille. Que le l. *diurnus* soit devenu jour, en passant par l'ita-

lien *giourno*, c'est ce qui serait difficile à accepter, si l'on ne savait que les Romains prononçaient *diournous* ou *djournous*. Si *Lugdunum* est devenu Lyon, Laon, Leyde et Loudun, cela vient des manières différentes de prononcer syllabe forte ou la première. Le *Lugdunum* de la Lyonnaise a été prononcé *Lygdunum*, comme on le voit écrit sur les monnaies mérovingiennes et sur un rescrit de Constance (v. l'*Essai sur la numismatique mérovingienne*, par M. Ponton d'Amecourt), et il est devenu Lyon. Le *Lugdunum* de la Belgique s'est prononcé *Laugdunum*, selon les monuments et le récit du continuateur de Frédégaire, et il a abouti à Laon. Dès lors, il devient certain que celui de la Germanie a été prononcé *Leigdunum*, d'où Leyde, et que celui de l'Aquitaine a été *Lougdunum*, d'où Loudun.

Il est si naturel d'écrire comme on prononce, que souvent la prononciation explique la rime. Il n'est pas exact de dire que « nos anciens poètes faisaient rimer ensemble des mots qui ne riment plus, comme preuve et *treuve* », à moins qu'on ne reconnaisse qu'ils rimaient de leur temps. Évidemment ils rimaient, ou bien La Fontaine n'eût pas mis ces deux mots en rime, pas plus que Boileau n'eût mis en rime lois et françois, si ce dernier mot eut été prononcé de son temps comme il l'est aujourd'hui. Un poème manuscrit de la Bibliothèque nationale me fournit un bon exemple de rimes faites, non pour l'œil, mais pour l'oreille, et d'ailleurs, pour le moyen âge, la pensée en est vraiment remarquable :

Li cuers doit estre
Semblans à l'encensier,
Tout clos vers la terre
Et overs vers le ciel.

C'est encore l'orthographe qui a induit en erreur l'ingénieux numismatiste que je viens de citer dans son interprétation du mot *port*, passage dans les Pyrénées, qu'il tire du l. *portus*. L'orthographe des vieux écrivains semble incliner vers une autre interprétation. G. de Saint-Paier, un moine du mont Saint-Michel, au XIIe siècle, parlant du passage de Charlemagne en Espagne, écrit : « E trespassa les porz d'Espaigne ». Il y a là sans doute un terme ibérique ou gaulois, congénère du grec πορος, passage, pertuis, et cela est d'autant plus probable que passage se dit *porz* en breton, *pordz* en gallois, *pordj* en écossais et en irlandais. Je croirais dès lors qu'il faut écrire Saint-Jean pied-de-por, le por de Venasque. M. Littré donne une peu acceptable explication en écrivant port, « parce que, dit-il, c'est par là qu'on porte les marchandises ».

L'étymologie doit aussi aborder, mais avec bien de la prudence et de la réserve, les mots que les grammaires appellent des hybrides. Les monstres sont rares dans les langues, comme dans la nature vivante. Pour moi je connais très-peu d'hybrides certains. En anglais, je ne trouve guère que *bonfire*, feu de joie. Mais j'ai rencontré bon nombre de prétendus hybrides dans de fausses étymologies, et l'interprétation d'un mot par des éléments venus de langues diverses doit être rejetée tout d'abord et en principe. C'est ainsi que je rencontre dans M. du Méril le mot connétable, interprété par l'isl. *kon* et le l. *stabulum*, le premier de l'écurie. Certes l'étymologie ordinaire, celle de Voltaire : « il était connétable ou comte de l'écurie », est bien préférable. C'est *comes stabuli*, et d'ailleurs *comes* avait perdu son *m*, témoin le v. fr. *quens*, l'esp. *conde*, l'it. *conte*. Un nom de dignité voisine de celle-ci

offre l'occasion d'égayer sur la vieille école étymologique. Que sénéchal soit *sinn-schalk*, vice-serviteur, comme pour M. du Méril, ou *senes-schalk*, vieux serviteur, comme pour M. Littré, c'est toujours un vocable tout germanique. Pour Vossius, soutenu par le président Faucher, c'est *senex caballus*, litt. vieux cheval, mais interprété par vieux cavalier. C'est en vertu de ces principes et de ces exemples qu'il n'est pas possible d'admettre l'étymologie donnée par M. Littré du mot forcené, en v. fr. *forsené*, une forme qui commence à déceler l'origine. Ce savant et pénétrant philologue voit là un hybride latino-germanique, un composé du l. *foris*, dehors, et de l'all. *sinn*, sens. Mais la forme ancienne *forsené* donne déjà une forte présomption en faveur de *foris-sanatus*, celui qui est en dehors d'un état sain, et range ce mot dans la famille nombreuse de forbu, forbanni (d'où forban), forclore, forfaire, forjeter, etc. Enfin sené est le v. fr. *senet*, sensé, le l. *sanatus*, avec son ancienne prononciation ; le v. fr. *desainir*, perdre la santé de l'esprit, vient confirmer cette explication.

Quoi qu'il en soit de ces erreurs de quelques maîtres, il faut reconnaître que la philologie a fait en France de grands progrès depuis quarante ans, depuis le réveil des études historiques faites aux sources contemporaines. Vers cette époque paraissait un ouvrage très-digne d'estime, le *Dictionnaire de la conversation*, où, auprès d'excellentes étymologies, s'en trouvent qui seraient impossibles aujourd'hui. On peut en juger par les suivantes : danger vient de *damnum* ; désastre ne vient pas de *de* privatif et de *astre* ; dune signifie montagne ou vague, comme on voudra ; four et fourrure sont de la même famille et dérivent du grec πυρ ou de l'anglais *fire*.

Quel sera le rôle des langues latines dans la formation de la langue ou des langues de l'avenir? Il sera sans doute le même que le rôle politique, social et intellectuel des nations qui les parlent. Les nations latines ne sont plus à la tête du mouvement des sociétés ; l'intelligence, la force, la science, la vie en un mot, semblent passer ailleurs ; mais la France est encore la plus vivace. Sa langue reste encore très-répandue dans les classes élevées du monde ; c'est encore une langue aristocratique ; mais qui dit aristocratie dit minorité. Rivarol n'écrirait plus son livre sur l'universalité de la langue française. La langue la plus universelle, si on peut ainsi parler, c'est la langue anglaise, la langue parlée dans le plus grand nombre de pays et par le plus grand nombre d'hommes. Naguère, en Angleterre, l'étude du français était presque exclusive ; maintenant l'allemand y rivalise avec lui. Les États-Unis d'Amérique, qui forment une société nouvelle, un monde nouveau, sous plusieurs rapports, en poussant beaucoup plus loin la plupart des choses du monde ancien, reçoivent dans leur vaste sein deux courants considérables, qui viennent d'Allemagne et d'Angleterre. Les colons, les émigrants, les réfugiés, sont en général intelligents et énergiques ; ils représentent la force et la vie. Par la langue la France reste étrangère à ces pays qui s'unissent par la race, par le climat, par la religion, par la politique et par ce besoin du sérieux et du vrai qui s'appelle moralité, et ce sentiment du réel qui s'appelle énergie. Si Paris reste le centre artistique du monde par le théâtre et les beaux-arts, il a perdu même de cette souveraineté ; pour vivre en France, l'étranger a un besoin plus impérieux qu'ailleurs de parler la langue du pays. En effet, il

faut bien l'avouer, si les Français ont le don de la langue, ils n'ont pas le don des langues. Voilà ce qu'il faut dire et répéter à un peuple qu'on flatte et qui aime à se flatter. Les faits ne manqueraient pas à signaler sur notre ignorance de l'anglais, par exemple, quelque humiliants qu'ils soient pour notre vanité nationale. Je prends un des maîtres actuels de la littérature, du théâtre et du roman, un lauréat des concours des colléges et lycées. Dans une de ses pièces, il apprend aux acteurs à prononcer quelques mots anglais : *father*, dit-il, se prononce *fezeur, you are* se prononce *you ère, thank you* se prononce *zann you*. Une société savante de province, une des premières assurément et qui a des relations avec l'Angleterre, imprime ses textes anglais d'une manière très-fautive. C'est à en rire, s'il ne fallait en rougir.

Pourquoi donc nous, Celtes et Latins, ne parlons-nous pas les langues étrangères au même degré que les Slaves, c'est-à-dire les Russes et les Polonais, et que les Germains, c'est-à-dire les Anglais et les Allemands? Serait-il vrai que notre race y a peu d'aptitude par elle-même? L'œuvre ardue de la possession d'un idiôme étranger est-elle au-dessus de la somme des forces que nous pouvons y apporter? N'osons-nous pas franchir le ridicule des essais, des tâtonnements, des sottises? Est-ce que John Bull, est-ce que frère Jonathan ou le Yankee, est-ce que Fritz Breitmann ou le Germain, vont plus énergiquement en avant que Jacques Bonhomme? Est-ce pour le Saxon seulement qu'on a créé le *go a head?* Est-ce enfin parce que les langues étrangères ne sont pas enseignées dans nos familles et dans nos écoles ou qu'elles le sont mal? Il y a sans doute un fragment de vérité dans chacune de ces

suppositions. Pour la dernière, elle est mise en toute son évidence par le récent réglement pour le baccalauréat où l'on devra *traduire par écrit* un morceau d'une langue étrangère. Mais à traduire, vous n'êtes pas au quart de la route que vous avez à parcourir pour arriver au but, et une épreuve écrite s'imposera d'elle-même comme la plus importante. A tout prendre, un thème, ou beaucoup mieux, une composition ne montrerait-elle pas mieux le degré de possession d'un idiôme étranger que ne peut le faire la version? N'eût-il pas mieux valu exiger une conversation d'un temps déterminé, d'une demi-heure par exemple? On dit souvent en France qu'une chose est facile ; j'aimerais mieux qu'on dît qu'une chose est difficile ; c'est qu'on l'embrasserait mieux dans ses détails intimes et dans ses rapports. De Maistre raillait cette manière de voir : « Le monde est plein de choses faciles, qui sont tout simplement impossibles ». Celui qui trouvera tout aisé manquera tout. Or il faut dire bien haut que l'acquisition d'une langue étrangère est une œuvre très-ardue, et qu'elle exige un grand ensemble de facultés et une considérable somme d'énergie. On peut même dire qu'on ne possède jamais bien qu'une langue, et même aux Français, qui croient bien savoir la leur, je conseille de lire une dixaine de colonnes d'un de nos dictionnaires ; je suis sûr qu'ils seront étonnés de leur ignorance.

Toutefois, si nous sommes dans un état d'infériorité pour la pratique des idiômes étrangers, il n'en est pas de même pour les études théoriques sur les langues. La France est une importante école de philologie. C'est ce que je voudrais contribuer à établir par l'étude de

quelques-uns de nos dictionnaires et livres de linguistique, en les étudiant spécialement dans l'application des principes d'étymologie, de classification, que je viens d'exposer. La critique ne peut jamais être un vain exercice, mais elle est surtout utile à des œuvres considérables, destinées à de nouvelles éditions. Dès lors, pour le lexicographe, le critique est un collaborateur.

Edouard Le Héricher.

SPÉCIMENS

DE

VARIÉTÉS DIALECTALES BASQUES.

Quand je commençai à Bayonne, il y a deux ans, la publication de mes *Documents pour servir à l'étude historique de la langue basque*, je me proposai de faire paraître quatre fascicules successifs. Le premier, qui a été imprimé, contient l'Évangile de saint Marc extrait du *Nouveau Testament* protestant de Liçarrague (La Rochelle, 1571). Le second et le troisième devaient se composer de fragments et d'extraits en basque ou relatifs à la langue basque d'auteurs des XVIIe et XVIIIe siècles. Le quatrième aurait présenté, dans ma pensée, un tableau complet de l'idiome contemporain sous forme de spécimens comparables des nombreuses variétés dialectales. Des circonstances indépendantes de ma volonté m'obligent à ajourner cette publication, pour laquelle j'ai déjà réuni d'importants matériaux. En attendant que je puisse la reprendre, ce que je ferai certainement un jour, il m'a paru bon de donner ici quelques échantillons — les plus intéressants — des documents que j'ai recueillis, et je commence aujourd'hui la série par un spécimen de la variété linguistique d'Irun (Espagne, frontière de France).

Cette variété, d'après la magnifique *Carte linguistique* du prince L.-L. Bonaparte, est une subdivision du dialecte haut-navarrais septentrional ; localisée à Irun, Fonta-

rabie, Lezo, Oyarzun et Goizueta, elle constitue le sixième sous-dialecte haut-navarrais septentrional. Il y a d'ailleurs une particularité spéciale à Irun et à Fontarabie, l'usage des génitifs et datifs pluriels en *ak-en, ak-i* « les-de, les-à », mais le langage n'est point absolument le même dans les deux villes.

Le texte ci-après est la traduction, d'après la Vulgate, du chapitre II de l'Évangile de Mathieu. J'ai choisi ce morceau, et il m'a paru utile de le faire traduire dans chacune des variétés étudiées, d'abord parce qu'en procédant ainsi les comparaisons deviennent bien plus faciles, et ensuite parce que les particularités du langage local sont mieux mises en relief dans une rédaction étudiée, enfin parce que le texte original latin, français ou espagnol peut être trouvé dans les plus humbles villages et qu'il est spécialement familier aux curés ou aux instituteurs, les seules personnes à qui il soit généralement possible de demander un travail de cette nature.

La traduction ci-après a été faite à Irun par les soins obligeants de M. Ramon Lardizabal, à qui je dois beaucoup de remercîments pour l'aide qu'il a bien voulu apporter à mes études. La copie qu'il m'a remise est datée du 13 septembre 1871. Je donne d'abord le texte, verset par verset, en y joignant, au fur et à mesure, une traduction littérale ; j'ajoute, au bas de la page, quelques notes et remarques. L'orthographe sera uniforme pour tous les spécimens.

1. *Jayorik bada Jesus Judako Belenen, Herodesek agin-*

1. *Agindutze*, nom verbal formé du participe passé; dans les dialectes français, *tze* s'ajoute au radical simple. — *Jerusalena*, abrévia-

dutzen zuela, ona non Mago batzuek etorri ziren Jerusalena eguzkiya ateratzen den aldetik, galdetuaz: Non dago arestian jayo den juduen erregea?

Or, Jésus étant né à Bethléem de Juda, pendant que Hérode commandait, voici que quelques mages étaient venus à Jérusalem du côté où sort le soleil, en demandant: Où demeure le roi des Juifs qui est né tout à l'heure?

2. *Zergatik guk ikusi dugu eguzkiya ateratzen den aldean aren izarra, eta etorri gara adoratzeko asmoakin.*

Parce que nous l'avons vue, du côté où sort le soleil, l'étoile de celui-là, et nous sommes venus avec les résolutions d'adorer.

3. *Herodes erregeak au aditu zuenean, ikaratu zen, eta berarekin Jerusalena guziya,*

Le roi Hérode, quand il avait entendu ceci, était tremblé, et avec lui-même, tout Jérusalem,

4. *Eta apaizaken prinzipeaki eta erriko erakustzalleaki deitu ta, galdetzen zitien non jayo bear zuen Kristok.*

Et ayant appelé aux princes des prêtres et aux montreurs du pays, il leur demandait où avait besoin de naître le Christ.

tion usuelle pour *Jerusalenera*. — *Eguzkiya, eguzki* « soleil » + *a* « le », avec la semi-voyelle euphonique. — *Galdetuaz,* avec l'article. — *Dago* « il demeure », pour *da* « il est »; imitation de l'espagnol (*esta,* pour *es*). — *Arestian,* qu'on prononce vulgairement *aistian,* a le sens de « tantôt, tout à l'heure ». — *Ona non,* avec la forme conjonctive du verbe, « voici que ». — *Zuela,* pour *zuelarik,* « pendant qu'il l'avait ».

2. *Dugu* « nous l'avons »; *den* « qui est »; *gara* « nous sommes ».

4. *Apaiz-ak-en* « prêtres-les-de »; *prinzipe-ak-i* « princes-les-à », etc. — *Deitu* « appelé », avec le régime direct au datif. — *Zitien* « il les avait à eux ».

5. *Zeri oyek erantzun zioten : Judako Belenen : bada orrela dago eskribitua Profetan :*

A quoi ceux-ci lui avaient répondu : A Bethléem de Juda : or ainsi il demeure écrit dans le Prophète :

6. « *Eta zu, Belen, Judako lurra, etzera nozkiró Judako ciudade aundiyetatik tchikiyena, zergatik zugandik da nondik atera bear duen Israelgo nere erriya gobernatu bear duen burua* ».

« Et vous, Bethléem, la terre de Juda, vous n'êtes pas peut-être la plus petite des grandes cités de Juda, parce que c'est de vous d'où a besoin de sortir la tête qui a besoin de gouverner mon pays d'Israël ».

7. *Orduan Herodesek, deiturik isillik Magoaki, jakindu zuen ayetatik kontu aurdiyakin zen demboretan agertu zitzazkiyen izarra.*

Alors Hérode, ayant appelé en silence aux mages, avait appris d'eux avec les grands comptes dans quels temps leur avait apparu l'étoile.

8. *Eta Belena biralirik esan zien : Zoazte, eta jakin*

5. *Erantzun* « faire entendre », causatif de *entzun* « entendre ». — *Zioten* « ils l'avaient à lui ».

6. *Nozkiró*, avec le double suffixe adverbial *ki* et *ro*, var. de *naski*. — *Aundi*, lab. *handi; tchiki*, lab. *ttiki*. — *Gandik*, renf. de *ganik*. — Remarquez *artera bea duen* (radical simple), et *gobernatu bear duen* (participe passé). — *Lurra*, vocatif avec l'article. — *Israelgo;* les dial. fr. diraient *Israeleko*.

7. *Mago-ak-i* « Mages-les-à ». — *Jakin* « su » + *du* dérivative part. pas. « devenu ». — *Zitzazkien* « il était à eux ». — *Esan*, var. de *erran*, « dit ».

8. *Belena*, pr. *Belenera*. — *Birali*, var. de *bidali*, *bidaldu*, *bialdu*. — *Zien* « il l'avait à eux ». — *Arkitze*, var. de *aurkitze*, « action de trouver ». — *Adoratu dezadan :* les dialectes français disent *adora dezadan* avec le radical simple. — *Zoazte* « allez, vous plusieurs ».

zazute zuzen zer den aur ortaz, eta arkitzen dezutenean, abisatu nazazute, ni ere juan nadin eta adoratu dezadan.

Et [les] ayant envoyés à Bethléem, il leur dit : Allez, et sachez juste ce qui est de cet enfant, et quand vous le trouvez, avisez-moi, que j'aille moi aussi et que je l'adore.

9. *Erregeri au aditu bezin laister, juan ziren eta ona non eguzkiya ateratzen den aldean ikusi zuten izarra beuden aurretik zijoala, zeña allegaturik aurra zegoen tokien parera gelditu baitzen.*

Dès qu'[ils eurent] entendu ceci au roi, ils allèrent, et voici que l'étoile qu'ils avaient vue du côté où sort le soleil allait en avant d'eux, laquelle, étant arrivée au-dessus de l'endroit où demeurait l'enfant, était arrêtée.

10. *Izarra ikusirik atseguñ aundi bat artu zuten :*

Ayant vu l'étoile, ils avaient pris un grand plaisir :

11. *Eta itchean sartu ta arkitu zuten aurra Mariya bere amarekin, eta belaunikaturik adoratu zuten eta beuden kofriak irekirik eskeñi ziozten urrezko, inzensozko eta mirrazko erregaluak.*

9. « Au roi ceci entendu comme vite ». — *Bezin*, var. de *bezen, bezain, baizin, baizen*, etc. — *Laister*, var. de *laster*. — *Beuden* « d'eux », var. remarquable de l'ordinaire *beren*. — *Zijoala* « qu'il allait », avec une prolongation initiale dont ce verbe seul offre l'exemple. — *Allegatu*, dérivé de l'esp. *llegar*, avec *a* préfixe. — *Tokien* pour *tokiain* pr. *tokiaen* pr. *tokiaren* « de l'endroit » (?) *Baitzen*, forme causative généralement inconnue aux dialectes d'Espagne. — *Gelditu zen ;* le réfléchi est exprimé ici par l'auxiliaire intransitif.

11. *Itche*, var. de *etche*, « maison ». — *Ireki*, var. de *ideki*, « ouvrir ». — *eskeñi*, var. de *eskaini, eskentü, eskini*, etc. — *Ziozten* « ils les avaient à lui ».

Et étant entrés dans la maison, ils avaient trouvé l'enfant avec sa mère Marie, et s'étant agenouillés ils l'avaient adoré, et ayant ouvert leurs coffres, ils lui avaient offert des cadeaux en or, en encens et en mirrhe.

12. *Eta zerutik errezibiturik abiso bat ametsetan etzitezen itzuli Herodesen gana, juan ziren beuden errira bezte bide batetik.*

Et ayant reçu du ciel un avis en songe qu'ils ne retournassent pas vers Hérode, ils étaient allés à leur pays par un autre chemin.

13. *Ayek andik juan zirenean, Jaunaren aingeru bat agertu zitzayon ametsetan Joseri esaten ziolarik : Altcha zaitez, ar zatzu aurra eta aren ama, eta itzuri egin zazu Ejiptora, eta an zaudez nik abisatu arte ; zergatik Herodes ibillico da aurraren billa iltzeko.*

Quand ceux-ci étaient allés de là, un ange du Seigneur était apparu à Joseph en songe en lui disant : Levez-vous, prenez l'enfant et la mère de lui, et faites fuite à l'Égypte, et demeurez là pendant que j'avise (jusqu'à ce que je vous avise), parce que Hérode marchera à la recherche de l'enfant pour [le] tuer.

14. *Josek altchatu ta, artu zuen aurra eta bere ama gauaz, eta erretiratu zen Ejiptora,*

12. *Bezte,* var. de *bertze, beste,* « autre ».

13. *Zaitez, zaudez* « demeurez », avec le *z* de pluralité pléonastique. — *Zergatik* « parce que » ; les dialectes français mettent plutôt *zeren*. — *Ibillico da billa,* forme usuelle ; le verbe « chercher » devient en quelque sorte adjectif, prédicat, et se réduit au radical simple. — *Arte* signifie proprement « espace intermédiaire » ; il sert fréquemment à traduire notre « jusque », *donec.*

14. *Gauaz* « de nuit » ; il y a pourtant l'article *gau-a-z* « nuit-la-par ».

Joseph s'étant levé, avait pris l'enfant et sa mère de nuit, et [s']était retiré à l'Égypte,

15. *Non egondu zen Herodes ill arteraño, eta ala kumplitu zen jaunak esan zuena Profetaren auatik: Nik deitu nion Ejiptocoa nere semeari.*

Où il était demeuré jusqu'au moment de mourir Hérode, et ainsi était accompli ce que le Seigneur avait dit de la bouche du Prophète : Moi, j'ai appelé à mon fils celui d'Égypte.

16. *Biembitartean Herodesek ikusi zuenean burla egin ziotela Magoak, aserratu zen oso, eta agindu zuen iltzeko Belenen eta onen inguruko errietan bizi ziren bi urtez bétiko seme guziyek, izarra agertu zen demboraren konformidadean, zeña jakin baitzuen Magoakandik.*

Cependant Hérode, quand il avait vu que les mages avaient fait moquerie à lui, [s']était fâché entièrement, et avait ordonné de tuer tous les fils d'au-dessous de deux ans qui étaient en vie à Bethléem et dans les pays de l'alentour de celui-là, dans la conformité du temps où était apparue l'étoile, qu'il avait su des mages.

17. *Orduan ikusi zen kumplitua lenagotik Jeremias profetak sumatu zuena esanaz :*

15. *Hill arteraño*, autre exemple du verbe prédicat réduit au radical. — *Auatik* « *ex ore* ». — *Esan*, var. de *erran*, « dit ».

16. *Biembitartean*, c'est-à-dire *bien-bi-tarte-an* « des deux-deux-entre-dans le », entre les deux [moments], dans l'intervalle, cependant. — *Magoak*, et non *Magoek;* les dialectes espagnols n'ont pas de nominatif pluriel actif. — *Ziren* « qui étaient », forme conjonctive employée relativement. — *Betiko*, avec *e* long, correspond au lab. *behéitiko* « d'en bas ». *Guziyek* « les tous » accus., lab. *guziak*. — *Konformidade*, mot espagnol. — *Magoakandik*, c'est-à-dire *Magoak gandik* « des mages » (ex).

17. *Lenagotik*, en lab. *lehenagotik*, « ex principio ».

Alors il était vu accompli ce que du premier [moment] avait annoncé le prophète Jérémie en disant :

18. *Ramaanen ere aditu ziren ojuak, negar asko eta agiak : Rakel da bere aurraz negar egiten duena, konsalatu nai ezik, zergatik ez diren bizi geyago.*

Dans Ramaan aussi étaient entendus les cris, beaucoup de larmes et les grincements de dents : Rachel est celle qui fait larme de ses enfants, ne voulant pas [être] consolée, parce qu'ils ne sont plus en vie.

19. *Gero Herodes ill ondoren, Jaunaren aingeru bat agertu zitzayon Joseri ametsetan Ejipton esaten ziolarik :*

Ensuite, après Hérode mort, un ange du Seigneur était apparu à Joseph en songe en Égypte, en lui disant :

20. *Altcha zaitez, eta ar zatzu aurra eta aren ama, eta zoaz Israelgo lurrera, zergatik ill dire aurrari biziya kendu nai ziotenak.*

Levez-vous, et prenez l'enfant et la mère de lui, et allez à la terre d'Israël, parce que sont morts ceux qui voulaient ôter la vie à l'enfant.

21. *Josek altchatu ta, artu zuen aurra eta aren ama eta etorri zen Israelgo lurrera.*

Joseph s'étant levé, avait pris l'enfant et la mère de lui et était venu à la terre d'Israël.

18. *Nigar egin* « faire larme »; il n'y a pas de mot simple pour « pleurer ». — *Nai*, var. de *nahi*.

19. *Ill*, invariable, même tournure que ci-dessus. — *Ondoren*, loc. indéfini.

20. *Zoaz* « allez », avec le *z* pléonastique.

18, 20. *Zergatik*, tantôt avec le verbe simple, tantôt avec la forme conjonctive.

22. *Baño aditurik Arkelaok agintzen zuela Judean Herodes here aitaren ordez, izutu zen ara juatera : eta abisaturik ametsetan erretiratu zen Galileako lurrera.*

Mais ayant entendu qu'Archélaüs commandait en Judée en place de son père Hérode, il était craint à aller là : et avisé en songe [s']était retiré à la terre de Galilée.

23. *Eta etorri zen bizitzera Nazaret zeritzayon uri batera ; modu artan kumplitzen zelarik Profetaken esana : Izango du Nazareno deitua.*

Et il était venu à vivre dans une ville à qui on appelait Nazareth ; pendant qu'était accompli de cette manière le dit des prophètes : Il sera appelé Nazaréen.

Observations. — J'ai traduit littéralement les composés des imparfaits de l'auxiliaire *izutu zen* « il était craint », *artu zuen* « il l'avait pris » ; mais, en réalité, dans le langage moderne, ces formes correspondent aux prétérits définis « il craignit, il prit » ; « il avait craint, il avait pris », se rendent par *izitu izan zen*, *hartu izan zuen* (ou *hartu ukhan zuen*), c'est-à-dire en intercalant le participe passé des auxiliaires « être » et « avoir », suivant le cas.

Il convient de signaler les expressions *sartu ta, ikusirik, agintzen zuela, esaten ziolarik, ikusi zuenean.* De ces formes, la première répond au gérondif passé « étant

22. *Baño* « mais ». — *Izutu,* var. de *izitu.* — *Abisaturik* est ici intransitif.

23. *Zeritzayon* « à qui on appelait », conjonctif-relatif de *zeritzayon* « on appelait à lui, il s'appelait ». Le verbe *eritzi* est un de ceux qui ont une forme active, mais qui se traduisent en français par l'intransitif.

entré », la seconde a la même signification « ayant vu » (« voyant » serait *ikusiz*) ; la troisième n'est qu'une réduction de la quatrième, qui remplace la conjonction *pendant que:* « pendant qu'il commandait », ou *en:* « en lui disant » ; la dernière exprime *quand* « quand il vit ».

Les génitifs *aken* et les datifs *aki* ont été constatés pour la première fois par le prince Bonaparte, sur place, en 1865; il fit part de cette découverte à M. H. de Charencey, qui la fit connaître dans sa brochure *La langue basque et les idiomes de l'Oural* (Paris, 1866, 2e fascicule, p. 72). En 1867 (et maintes fois depuis), j'avais vérifié l'exactitude du fait. (Voy. *Revue,* II, p. 247 et aussi p. 282.)

Bayonne, le 21 janvier 1876.

Julien VINSON.

ÉTUDE

SUR LA

PROPHÉTIE EN LANGUE MAYA D'AHKUIL-CHEL.

Nous avons déjà donné dans cette même *Revue* une étude de la prophétie en langue maya attribuée à un prêtre idolâtre du nom de *Napuctum* et qui vivait avant la conquête espagnole. Le présent travail peut donc être considéré comme la suite du précédent. Tous deux ils sont destinés à faire partie d'un ouvrage plus étendu sur la chresthomathie de la langue maya antique. Nous nous bornons aujourd'hui encore à l'analyse grammaticale du texte, et ne comptons pas entrer dans l'explication de ce curieux fragment, au point de vue mythique ou légendaire. Qu'il nous soit seulement permis de signaler le peu d'exactitude de la traduction de Lizana. Ce défaut tenait en grande partie à ce que le vieux missionnaire, ainsi que la plupart de ses confrères, voulait à toute force retrouver des réminiscences chrétiennes dans les récits des indigènes. Si, au lieu de les interpréter au gré de ses caprices, il avait eu la patience de les étudier plus sérieusement, sans doute Lizana eût senti à quel point sa glose s'éloignait du texte, et pour le fond et pour la forme. Une chose néanmoins aurait à la fois surpris et charmé le pieux apôtre : ç'aurait été de retrouver chez les Indiens

du Yucatan diverses traditions se rapprochant d'une façon bien marquée de certaines croyances en vigueur chez plusieurs sectes des premiers âges du christianisme. En effet, les Mayas, tout en admettant que notre monde avait subi déjà trois grands bouleversements, se figuraient l'univers comme devant être anéanti d'une façon définitive par le feu. On dirait qu'ils avaient eu connaissance des épîtres de saint Pierre. Ce chef de l'Église, effectivement, y prophétise d'une manière formelle la destruction de la terre par une conflagration générale. C'est à ce terrible événement que fait allusion, on l'a déjà vu, le premier verset de la prophétie de Napuctum. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que, d'après la théorie des Toltèques orientaux, dont les Mayas faisaient partie, la fin du monde devait être précédée du retour de Quetzalcohualt, le législateur religieux. Ce héros mythique réformerait l'ancien culte, décréterait l'abolition des sacrifices sanglants, et, après avoir soumis le monde à son pouvoir, y ferait régner la paix et la justice. N'est-ce pas là tout à fait la doctrine des millénaires, lesquels croyaient à une royauté temporelle du Christ avant la fin des siècles? La terre habitée exclusivement par les justes devait, sous sa domination, devenir l'asile du bonheur et de la vertu, une sorte de paradis anticipé, ou plutôt de paradis terrestre conquis et retrouvé. Faudra-t-il voir là une preuve de relations ayant jadis existé entre les deux mondes, ou bien n'y chercher qu'une coïncidence fortuite et due au seul hasard? A coup sûr, cette dernière hypothèse nous paraît la moins vraisemblable.

I.

TEXTE MAYA.

1° *Lahi xibté katun yum-é,*

2° *M'ex kaanaat-é u-alac utal.*

3° *Mac bin ca xab t'ocox pop katuné.*

4° *Bin huluc holom, uil t'u cal ya.*

5° *Tali ti xamin, tali ti chakin.*

6° *T'u kinom uil yan-é!*

7° *M'ac to ahkin, bonat*

8° *Bin to halic uthan uuoh-é.*

9° *Ychil balana ahau,*

10° *M'ex k'aanaat-é hunac tzu-c ti-cab.*

II.

TRADUCTION DE L'ABBÉ BRASSEUR.

1° Terminée l'inscription du cycle présent,

2° Aucun de vous ne sera assez sage pour dire l'avenir.

3° A nul ne sera donné de dérouler la natte des inscriptions cycliques.

4° La douleur viendra pénétrer; elle sera dans la gorge.

5° Telle au nord, telle [elle sera] au couchant.

6° De toutes parts il y en aura, oui!

7° Nul prêtre ni prophète

8° Ne sera là pour dire la parole de l'Ecriture sacrée.

9° Entre tant de princes,

10° Nul de vous ne sera assez intelligent dans tant de pays différents.

III.

INTERPRÉTATION DE LIZANA.

1° En la fin de la edad presente,

2° Losque ignorais las cosas futuras,

3° Que edad pensais que sucedera?

4° Sabed pues que vendrán de toda parte,

5° Tales cosas por nuestros malos,

6° Que les podreis tener por presentes.

7° Y osdigo que en la edad novena,

8° Ningun sacerdote ni propheta nuestro

9° Os declarará la Escritura,

10° Que generalmente ignorais.

IV.

TRADUCTION DE LIZANA.

1° A la fin de l'âge présent,

2° Vous qui ignorez les choses futures,

3° Quel âge pensez-vous qu'il doive arriver?

4° Sachez donc qu'il viendra, de toutes parts,

5° Telles choses pour notre malheur,

6° Que vous pourriez les tenir pour présentes.

7° Et je dis qu'en l'âge neuvième,

8° Nul de nos prêtres ni de nos prophètes

9° Ne vous déclarera l'Ecriture,

10° Que généralement vous ignorez.

I

Lahi, « passé, écoulé », de *lahal*, « passer, s'écouler ». Cette forme en *i* est donnée par Beltram comme celle de la troisième personne singulier du parfait de l'indicatif ; mais plusieurs exemples semblent indiquer que, dans l'ancienne langue, elle constituait une sorte de participe absolu. C'est sans doute par une modification de sens analogue que nous voyons l'ancienne forme participielle du latin *amamini* devenir la deuxième personne pluriel du passif de l'indicatif présent. Le polonais nous offre quelque chose d'analogue dans les expressions *bylom*, « je suis », forme masculine, pour *bylo-em*, littéralement « étant moi », et *bylam*, féminin, pour *byla-em*. Peut-être est-ce le seul exemple connu dans les idiomes indo-européens de verbes prenant les suffixes génériques.

ɔibté, littéralement « l'écrire ». Le dictionnaire de M. l'abbé Brasseur et Beltram, dans ses listes, nous donnent *ɔibté* comme un futur du radical *ɔib*, « écrire, peindre », mais remarquons que *ɔib* se conjugue sur *canante*, et que *canante*, accompagné d'un pronom, constitue un infinitif présent avec le sens de *guardarlo*. Il vaut donc mieux, selon nous, rendre par le présent que par le futur. Le terme maya se retrouve dans le quiché *tzib*, « peinture, écriture », d'où *tziba*, « écrire ».

Yum-é, « actuellement, à présent, actuel ». M. l'abbé Brasseur, dans son dictionnaire, ne donne pas ce sens et

traduit *yum* par « autour, à l'entour ». C'est sans doute une lacune. Le *e* final est euphonique, comme nous l'avons vu.

II

M', euphonique pour *ma*, « non, ne pas », se retrouve en quiché sous la forme *ma*, tantôt comme négative, tantôt comme particule interrogative. De plus, *ma* et *me*, en quiché, entrent comme affixe en compositions, pour donner un sens privatif, ainsi que *a* en nahuatl et *in* en latin. Remarquons que l'algonkin, qui offre certaines affinités avec les langues du groupe mam huastèque, possède également le *ma* ou *m'* préfixe, comme négative. En maya, il est d'ordinaire préfixé. Employé avec le présent, il indique non seulement la négation, mais encore une intention négative ; exemple : *ma u-alah*, « je ne l'ai pas dit (et ne saurais le dire) ». Avec le futur, au contraire, il marque que l'on n'a pas fait, mais qu'on aurait le désir d'exécuter. Il transforme pour ainsi dire le mode indicatif en une sorte d'optatif. Exemple : *Ma u-ilub in náa*, littéralement « je ne verrai donc pas ma mère ; puissé-je la voir ».

Ex, « vous ». C'est le cas direct du pronom pluriel de la deuxième personne. En quiché, *yx*. *M'ex* se traduira littéralement par « nul d'entre vous ».

Kaanáat-é, « intelligence, génie », de *kaán*, « manifesté, accru ».

U-alac, « pour dire », littéralement « son devoir dire », de *al* « dicere ». C'est une sorte de gérondif.

Utal, « avenir, l'avenir », littéralement « son venir », de *u* possessif, et *tal,* « procéder, venir de ».

III

Máe, « personne, nul ». Le dictionnaire de M. l'abbé Brasseur donne deux formes qui, vraisemblablement, ne sont que des variantes orthographiques. La première est *máac,* signifiant comme substantif « gens, personne » ; comme adjectif ou pronom, « quelqu'un, certain, aucun, qui, lequel ». La seconde forme est *mác,* comme interrogatif, « qui, lequel, laquelle ? » ; comme démonstratif, « quelqu'un, quiconque ». Beltram donne une autre forme dérivée, *maex,* avec le même sens interrogatif « qui, lequel ? ». La forme *mactah* et par abréviation *mact,* constitue le cas oblique ou génitif de ce pronom. Exemple : *Mactah ul Pedro ?* ou *mact ul Pedro ?* « De qui Pierre est-il fils ? » Cette dite forme s'emploie même dans le cas où, en français, *mactah* devrait être simplement rendu par « qui ? », mais alors la préposition régissant le pronom se trouve placée après lui ; exemple : *Mactah etel ?* « Avec qui ? ». — *Mactah men ?* « Pour qui ? ». — *Mactah okol ?* « Sur quoi ? ». Cette désinence *tah* paraîtrait bien n'être autre chose que la préposition *tah,* « pour, à cause de », et dans laquelle M. l'abbé Brasseur voit une simple abréviation de *ti-ca.*

En tout cas, la racine *mác* ou *máac* que nous venons d'étudier semble n'avoir qu'une analogie toute fortuite de forme avec la racine ou plutôt les racines *mac,*

« mesure de douze brasses pour les champs, nom du treizième mois de l'année maya », et comme verbe, « fermer, couvrir ».

Bin, « sera ». La valeur de ce monosyllabe a déjà été examinée dans un précédent travail. En général, il se place avant un autre verbe, comme auxiliaire du futur. Ici, nous le rencontrons avec la valeur de futur du verbe substantif.

Ca, « qui, à qui ». Le sens véritable et primitif de *ca* n'est, à proprement parler, que celui de notre particule « que », d'où, par extension, les valeurs de « sitôt que, tandis que, quand, pour que, et, aussi; » de là peut-être également *ca*, employé comme préfixe. Toutefois, nous n'avons pas trouvé d'exemple de cet emploi, mentionné par l'abbé Brasseur. En revanche, nous croyons rencontrer de simples homophones dans *ca*, « espèce de calebasse » ; *ca* ou *c'*, « nous », et *ca*, « deux ».

Il est à remarquer que l'emploi de la particule *ca* est de rigueur lorsque, dans une phrase impérative, le verbe du premier membre se trouve mis au futur. Exemples : *Uchebal ca à cambez Pedroé, xoc á-huun ;* « pour que tu instruises Pierre, lis ton livre ». — *Uchebal ca cambezabac Pedro á-uoklalé* (1), *xococ á-huun tamen ;* « pour que Pierre soit instruit de ta foi, lis ton livre ». Si, au contraire, le verbe était mis au présent, le *ca* disparaîtrait. Exemples : *Uchebal á-cambezic Pedro-é, xoc á-huun.* « Pour que tu instruises Pierre, lis ton livre ». — *Uchebal u-cambezabal Pedro á-uokale*, etc. « Pour que

(1) Ce mot n'est donné dans le dictionnaire de l'abbé Brasseur que sous les formes *okolal* et *ocolal*.

Pierre soit instruit de ta foi, etc. ». De même, on dira : *Al ti Juan ca nacac,* « Dis à Jean qu'il monte ». — *C'in ualmanthic ti, ca tzicnac,* « Je lui commande d'obéir » ; littéralement « Je lui commande qu'il obéira ». — *Ma in kaat ca cambezi,* « Je ne veux pas que tu l'instruises ». — *Uolah ca á-tzice,* « c'est ma volonté que tu lui obéisses ».

On remarquera que, dans l'espèce qui nous occupe, si le second verbe est intransitif, il ne doit point être précédé du pronom personnel, mais qu'il l'est au contraire forcément s'il appartient à la classe des verbes transitifs.

Si une phrase se compose de deux ou plusieurs membres, et que nos particules « lorsque, quand » se trouvent placées comme initiales de ces membres subséquents, si, d'ailleurs, les verbes sont au prétérit, ces dites particules se devront rendre par *ca.* Exemples : *Cambezah-ú-cah Cristo, ca kuchi Magdalena.* « Le Christ enseignait, lorsque Madeleine arriva ». — *Tan in tzeec, ca lub kuna.* « Je prêchais, quand l'Eglise est tombée ». — *Tan in tzéec tic ú-than Dios tiob, ca cim Juan.* « Je leur prêchais la parole de Dieu, quand mourut Jean ».

Par une bizarrerie assez singulière, si le verbe est terminé en *tal,* comme *chital,* « se courber, s'étendre », d'où le présent *chilic,* le *ca* peut s'indiquer ou s'omettre, ce qui passe même pour plus élégant. Exemple : *t' in chitic, ca uuyah ádon,* ou mieux *t'in chilic, uuy ci ádon.* « Je me couchai, quand j'entendis ton coup de fusil ».

Remarquons que si le second verbe est au futur ou remplacé par un gérondif, on emploiera, pour rendre nos locutions françaises « quand, lorsque », non point le

monosyllabe *ca*, mais bien les particules *tamuk*, *tilic*, *ti*, *ena*, *utan*, lesquelles d'ailleurs ont le même sens. Exemples: *Cimi Juan, tamuk ú-nacal Pedro.* « Jean mourut, pendant que Pierre montait », littéralement « pendant le monter de Pierre ». — *Tilic ú-tzicic Dios Pedro-e, bin ú-chocolt ɔabilah.* « Quand Pierre obéit à Dieu, il obtiendra sa grâce », etc.

En tout cas, le quiché, sur ce point, nous aide beaucoup à établir l'origine différente de ces particules homophones du maya. *Ca* est, en quiché, une particule d'actualité et le signe normal du présent dans le verbe. Exemple : *Ca nu logoh,* « j'aime », littéralement « nunc ego amare ». — Le *ca,* « nous, notre » du maya, se retrouve en quiché, mais sous la forme *ka.* Enfin, il existe dans les deux langues une particule *ca* avec le sens de deux.

ɔab, « donnera », futur de *ɔá,* « donner ». Cette forme en *b* est fort anormale. Elle s'expliquerait peut-être par l'hypothèse que *ɔab* est un pluriel contracté, pour *ɔacob*. Alors le sens de ce membre de phrase serait : « Il n'y en aura aucun qui donnent *ou* donneront ».

T' pour *ti,* déjà vu (de, à).

Ocoɔ, « dérouler ».

Pop, « natte ». Ce mot ne figure point isolé dans le dictionnaire maya de M. l'abbé Brasseur. On ne le trouve que sous la forme composée *ocoɔ-pop,* « dérouler la natte ». L'abbé Brasseur nous prévient que c'est simplement une expression métaphorique, signifiant « ouvrir les livres sacrés pour y lire les choses futures ». En tout cas, *pop* a, en quiché, le sens de « natte, rouleau sur lequel sont peints des caractères hiéroglyphiques ».

Katun-é, déjà vu. Ce terme signifie proprement « pierre, pierre gravée, inscription sur pierre ». Ici, sans doute, il possède la valeur plus générale de « hiéroglyphe, écriture hiéroglyphique ».

IV

Bin huluc, « viendra ». L'emploi de *bin*, comme auxiliaire marquant le futur, a déjà été examiné. Le radical de *huluc* est *hul*, très-probablement apparenté à la racine *ul*, dont il ne serait qu'une forme renforcée par le *h* préfixe.

Nous avons, dans nos *Recherches sur les lois phonétiques dans les idiomes de la famille mame-huastèque*, donné un certain nombre d'exemples de cet emploi du *h* prosthétique, spécialement en maya. Aux exemples déjà fournis, nous pourrions encore ajouter le suivant : *Ab*, « année », du quiché, devient en maya *hâb* ou *haab*. Dans le second *u* de *huluc*, nous reconnaissons une application de cette loi de l'écho vocalique, dont il a été parlé dans un précédent travail.

Holom, « pénétrera, percera ». Cette finale *om*, indiquant le futur, appartient à la langue archaïque. Voy. *elom*.

Uil, pris ici comme particule marquant le doute. Elle indique également *nécessité*, *volonté douteuse*.

Tu, déjà vu.

Cal, « gosier, gorge », et comme verbe, « crier ».

Ya, « douleur », déjà vu.

V

Tali, « tel, tellement ». Peut-être n'est-ce que le participe passé du verbe *tal,* « palper, toucher, procéder de », ou de *talel,* cf. le quiché *tal,* « diviser, éparpiller ».

Xamin, « nord ». On trouve aussi *xaman.* Ainsi que nous nous sommes efforcé de l'établir dans un précédent travail, le *a* et le *i* permutent souvent en maya.

Chikin, « occident », littéralement « bouche, entrée du soleil », par opposé à *likin,* « orient », littéralement « lever du soleil ».

VI

Tu pour *tiu,* « à, dans », déjà vu.

Kinom, « tout à l'entour, autour ». Ce mot n'est pas indiqué dans le grand vocabulaire de M. l'abbé Brasseur, mais on y trouve *kinoh,* lequel a le même sens.

Uil, « nécessité », se prend aussi comme particule pour marquer le futur.

Yan-é, « il y a, y a-t-il », indicatif présent de l'irrégulier *yanhal,* « y avoir, être ». La présence de la particule *uil* indique qu'ici le futur doit être substitué au présent. La valeur du *e* euphonique final a déjà été examinée plus haut.

VII

Mac, déjà vu.

To, déjà vu.

Ahkin, « astrologue, prêtre », de *ah*, préfixe possessive, et de *kin*, « jour, soleil », littéralement « maître [de la connaissance] du soleil ». A ce terme maya correspond régulièrement le quiché *ahgih*, « devin ».

Bonat, « prophète », paraît fautif pour *bobat*, ainsi que le fait observer l'abbé Brasseur.

VIII

Bin, marque de futur (déjà vu).

To, déjà vu.

Halic, « dire, proférer ». On l'écrit aussi *alic*. L'on sait qu'en maya le *h* initial est parfois purement euphonique.

U-than, « la parole », littéralement « sa parole » déjà vu dans un précédent travail.

Uooh-é « livre, du livre ». On trouve aussi *oh*, d'où le verbe *ohel*, « savoir, connaître ». On a en quiché les formes correspondantes *uh* et *vuh*, « livre, papier ».

IX

Ychil ou *ichil*, « dans, entre, parmi ». Se rattacherait-il à la racine *ich* ou *ych*, « œil, visage » ? En mexicain, *ix* (forme radicale) signifie « œil ».

Balana, « n'importe lequel, n'importe lesquels, quel qu'il soit, quels qu'ils soient, tant », paraît formé de *bal*, « quelque chose, quoi? qui? » et de *nd*, « auprès, proche ».

Ahau, « princes », de *ah* possessif et de *au*, « collier ». C'était l'insigne de la dignité suprême, comme en Europe le sceptre et la couronne. *Ahau* se retrouve aussi en quiché, avec le même sens.

X

M'ex, « nul de vous », déjà vu plus haut.

Kánaat-é, « intelligence, génie », déjà vu.

Hunac, « nombreux, grand », de *hun*, « un » et de la finale *ac*, « sur, debout, élevé ».

Tzuc, « région, province », s'emploie aussi comme particule numérale pour compter les villes, villages, groupes, divisions.

Ti, déjà vu.

Cab, déjà vu.

H. de Charencey.

EXEMPLES DE CONVERSATIONS

LOUTZE ET PAGNI.

(Le langage de ces deux tribus sauvages est à très-peu de chose près le même.)

TEXTE.	TRADUCTION.	
Gninn	Notre	S'emploie comme *nous* et *notre*.
atsi-a	père et mère-et	Titre respectueux, *a* conjonction.
angkhang-a	maître-et	*a* conjonction.
thannto	ces jours-ci	
abla-pê	étant venu	*pê*, particule de conjugaison.
yalom	ce, cette	
meli	pays, contrée	
namla-chié	jour, époque, moment	*chié*, signe d'accusatif ou de déclinaison.
*gam	bon, bonne	En thibétain *ga*.
si la-chié	jour, heure, époque	*chié*, signe d'accusatif ou de déclinaison.
*gam	bon, bonne	En thibétain *ga*.
*gam kié	bien	Peut-être *kié* a-t-il le sens de grand; alors il serait thibétain.
abla	venir	
oua	faire	Je crois qu'il se met souvent comme signe du passé.
khiaré	vraiment, certainement	Si.
*gam	bon, bien	
gninn	nous	
prasé	peuple	
*long-to	vallée dans	En thibétain *long, to* particule.
*gnika	dispute	En thibétain *gningka*.
mal	n'avoir pas	
*kam kio	procès	En thibétain *kha-mkio*.

mal	n'avoir pas	
kiapal	autrefois	
arara-ké	comme	
* gam kié	bien, paix	
al	avoir	
sela	sel	
nam-dan	vendre à	*dan* particule.
al-la —	avoir —?	*la*, signe de l'interrogation après un *l*.
al	avoir	
oua	faire	
khiavé	certainement	
ago-té	moi-...	*té*, signe d'un sujet faisant une action.
ouann	acheter	
na	toi	S'emploie comme *toi*, *ton*.
ampou	prix	
tan	combien	
* goeul	vouloir	En thibétain *gueu*.
azou	antilope	
sam	peau	
* goeul-la	vouloir —?	
* goeul	vouloir	
oua	faire	
khiaré	si, certainement	
nam	vendre	
* kiou	pouvoir	En thibétain *kiou*.
ampou	prix	
* pounga	cinq	En thibétain *ngâ*.
gap	1/10 d'once d'argent	
pou —	c'est ainsi	Signe de l'impératif.
na	ton	
* kon	prix	En thibétain *kong*.

* tay mang	trop grand, fort	*mang* veut dire *beaucoup* en thibétain.
ago	moi	
* kon	prix	
katay	fort	
grim-kê	parler	*kê*, particule.
mê	ne suis pas	Peut-être du thibétain *mê*, ne pas.
kiapal	autrefois	
chou chou lam lam	comme, selon la coutume	
ê	être	
na	ton	
selâ	sel	
* gam-pê	bon	*pê*, particule ; probablement signe d'accusatif.
al la	avoir ?	
ago	moi, mon	
selâ	sel	
* gam-pê	bon...	
al	avoir	
mon mon kè	blanc blanc	*kè*, particule.
al —	avoir	
na	toi	
* gam kié	bien	
* pou-tsed	(impérat.) mesure	*pou*, impératif ; *tsed*, en thibétain *tsi*.
ago-tè	moi...	
tâ	recevoir en présentant un vase	
* kiou	pouvoir	
na	toi	
bratsan	étoffe de laine rouge	
bala	habit	Ce mot est passé dans le thibétain des frontières.
al-la —	avoir ?	

ago-tè	moi...	
ouann	acheter	
ampou	prix	
leçon	musc	
al	être	
ago	moi	
bratsan	étoffe de laine rouge	
bala	habit	
mal	n'avoir pas	
* laoua	étoffe de laine blanche	En thibétain *laoua*.
bala	habit	
al	avoir	
na	toi	
leçon	musc	
al	avoir	
oua	faire	
khiaré	si, certainement	
ago-tê	moi	
nam	acheter	
* kiou	pouvoir	
na	ton, ta	
méli	pays	
* lê	montagne	En thibétain *la*.
* saka	où, dans	En thibétain *saka*
kiéla	daim musqué	
krabou	beaucoup	
al-la	avoir ?	
krabou	beaucoup	
mal	n'avoir pas	
na	toi	
kiéla	daim musqué	
kié	quoi, comment	
oua	faire, faisant	
* sed	tuer	En thibétain *se*.

ê	être	
ago-té	moi	
ahhinn	lacets	(H, h), très-aspiré.
denn	tendre en plantant	
ê	suis, être	
meli	pays	
lê	montagne	
* chia	venaison	En thibétain *chia*, viande.
* ginnma	autre	En thibétain *gim ma*.
krabou	beaucoup	
al-la	avoir	
* kié-mê	un...	En thibétain *kiig ; mê*, particule.
* agni-mê	deux —...	En thibétain *gni*.
* mêna	excepté	En thibétain *mê na*, s'il n'y a pas.
mal	n'avoir pas	
guesam	vrai	
grim-kê	parler —...	*kê*, particule.
ê-a	être —?	*a*, signe d'interrogation.
ago	moi	
guesam	vrai	
grim-kê	parlant	
ê	être	
ago	moi	
* dzinn lob-gué	tromper —...	Mot thibétain *gué*, particule.
mê	ne suis pas	
ago	moi	
kéleb	tromper	
oua-gué	faire —...	
mê.	n'être pas.	

TRADUCTION FRANÇAISE.

(*Sujet :* Ils saluent un chef qui vient d'arriver, puis parlent de commerce.)

Notre père et mère et maître étant venu ces jours-ci, l'époque est bonne, l'heure est bonne (c'est-à-dire c'est un bonheur) pour ce pays.

Vous avez bien fait de venir, c'est très-bien. Notre peuple dans cette vallée n'a ni disputes, ni procès; tout est en paix comme autrefois. — As-tu du sel à vendre? — J'en ai certainement. — Moi je l'achète. Quel prix veux-tu? Veux-tu une peau d'antilope? Si tu veux, je puis la vendre; le prix est de 1/10 d'once d'argent. — Ton prix est trop fort. — Je ne fais pas un prix fort, c'est comme autrefois. Ton sel est-il bon? — Mon sel est bon, il est très-blanc. — Mesure bien ton sel, moi je le recevrai (en présentant un vase). — As-tu un habit de laine rouge? Moi je l'achèterai. Je donne du musc pour prix. — Je n'ai pas d'habit en étoffe de laine rouge, j'en ai en laine blanche. Si tu as du musc, je puis l'acheter. — Dans les montagnes de ton pays, y a-t-il beaucoup de daims musqués? — Il n'y en a pas beaucoup. — Comment fais-tu pour tuer les daims musqués? — Je tends (plante) des lacets. — Dans le pays, y a-t-il beaucoup d'autre venaison (viande)? — Excepté une ou deux, il n'y en a pas (c'est-à-dire il y en a très-peu). — Dis-tu vrai? — Je ne trompe pas, je ne trompe pas.

N. B. Pour avoir plus de facilité de faire des observations, j'ai écrit le texte précédent sous forme de vocabulaire. Pour le lire, il n'y a qu'à suivre dans l'ordre vertical. Les virgules sont remplacées par de petites lignes horizontales placées entre les lignes. J'ai tâché de rendre la prononciation aussi exactement qu'elle peut l'être selon la lecture française. Quand il pouvait y avoir incertitude, j'ai quelquefois doublé une consonne pour indiquer qu'il faut la faire sonner et non lui donner un son sourd. Par exemple *gninn*, prononcez comme s'il y avait *gnine*, sans faire sentir l'*e* muet, et non pas comme *gnien*. Les signes * indiquent les mots communs avec le thibétain.

A. Desgodins,
Missionnaire apostolique au Thibet.

BIBLIOGRAPHIE.

Lieder der Lappen, gesammelt von O. Donner. — Helsingfors, G. W. Edlung, 1876. — 1 vol. in-8, (vj)-164 p.

Cette très-intéressante collection de poésies laponnes, recueillies par M. Donner et ses amis ou empruntées à des publications antérieures, jette un jour tout nouveau sur une des plus curieuses races de l'Europe. Chaque morceau est suivi d'une traduction et souvent accompagné de nombreuses notes et variantes.

Les soixante premières pages sont occupées par une savante introduction où M. Donner passe rapidement en revue les publications entreprises avant la sienne ; il y a fort peu d'années qu'on a commencé à écrire les poésies populaires du pays, et elles sont très-peu connues, malgré leur importance relativement considérable comme documents linguistiques. Il y en a d'ailleurs de tous les genres, et M. Donner nous donne, outre des proverbes, des fables et des sentences rhythmées, des spécimens des chants héroïques ou lyriques, et des extraits des grands poèmes épiques de la Laponie. On trouve en lapon, comme dans toutes les langues peu cultivées, un grand nombre de pièces fugitives, depuis la fable et la légende jusqu'à l'épigramme. Après un coup d'œil sommaire sur les spécimens des diverses espèces,

M. Donner étudie le mètre et l'âge des poèmes proprement dits. Il fait voir quelles analogies ils présentent avec ceux des autres peuples finnois, principalement des Syriènes et des Mordvines; mais, tout en concluant à l'origine commune de certaines données fondamentales, il reconnaît aux Lapons une grande fécondité d'imagination et un talent tout spécial pour broder sur le fonds primitif.

Bayonne, le 30 mars 1876.

Julien VINSON.

On the Aindra school of sanskrit grammarians, by A.-C. BURNELL. *Mangalore,* Basel Mission depository, 1875. — 1 pet. in-4, VIII-120 p.

A la fin de l'erratum qui termine ce volume, M. Burnell sollicite l'indulgence des lecteurs pour les erreurs typographiques qu'ils pourront rencontrer dans un livre imprimé à plusieurs centaines de milles de sa résidence. Il habite Tanjaour (Tanjore, suivant la déplorable orthographe anglaise; le nom tamoul est proprement *Tañjâvûr*), où le retiennent les hautes fonctions qu'il occupe dans la magistrature coloniale, et le livre est publié à Mangalore, sur la côte occidentale. Il y a seulement vingt ans, cela n'eût pas été possible, car les communications intra-péninsulaires étaient très-difficiles, et la poste ne transmettait presque exclusivement que des lettres. C'était le temps où un seul paquebot mensuel rattachait l'Inde à l'Europe.

Les choses ont bien changé depuis : les deux côtes sont reliées par des chemins de fer, et les courriers d'Europe

arrivent deux fois par semaine. La grande presqu'île va même entrer dans l'Union générale des postes. Aussi rien de ce qui se fait en Europe n'est ignoré dans ces régions naguère si éloignées ; et j'ai eu le plaisir de voir la *Revue de Linguistique* citée dans une précédente publication de M. Burnell. Il résulte de cette situation que les travailleurs de l'Inde ont une grande supériorité sur nous, puisqu'ils peuvent, tout en se tenant au courant des progrès généraux de la science, se reporter sans cesse aux sources originales et joindre ainsi les résultats de l'expérience aux révélations de l'observation constante. Quand j'étais à Karikal, il y a quinze ans, on n'avait point de telles facilités de travail.

Mais, en lisant les écrits déjà nombreux de M. Burnell, on demeure vraiment confondu de l'étendue de son érudition. Rien ne lui a échappé. Les analogies, les références, les variantes, les corrections de texte, les dates, les noms se pressent naturellement sous sa plume. La moindre plaquette représente ainsi une somme énorme de travail et suppose une lecture prodigieuse. Ce n'est point un mince mérite pour un écrivain d'être arrivé à un tel état de science dans un pays où la température est accablante, où l'on est généralement mal secondé et peu encouragé.

La nouvelle œuvre de M. Burnell ne le cède en rien à ses devancières. M. Burnell s'est proposé de retrouver et d'esquisser les caractères essentiels d'une des huit méthodes grammaticales sanskrites, celle de l'école d'Indra, vraisemblablement la plus ancienne de toutes. Les grammaires composées par les professeurs aindra se sont perdues, mais les littératures dravidiennes en ont gardé l'empreinte assez fidèlement pour permettre d'en retrouver

d'autres traces dans les traités didactiques pâlis, thibétains, etc. La vieille grammaire tamoule *Tolkâppiyam* (l'ancien poème), écrite par un Djâina et qui date environ du VIIIe de notre ère, était conforme au système d'Indra, si l'on en croit la préface du livre lui-même. Tel a été le point de départ de M. Burnell, qui lui a permis de préciser quelques importantes différences entre les procédés de cette école oubliée et ceux des disciples de Pânini. — On me permettra de faire remarquer à ce propos quels services peuvent rendre les langues dravidiennes à la philologie, ne les considérerait-on que comme de simples reflets du sanskrit classique.

L'exécution matérielle du livre est au-dessus de tout éloge, et bien des publications faites dans nos grandes villes de l'Europe lui seraient à ce point de vue très-inférieures. Il est vrai qu'il sort d'une imprimerie qui a déjà fait ses preuves, et qui, fondée à Mangalore dans un but de propagande protestante par les missionnaires de Bâle, a déjà produit beaucoup d'excellents ouvrages scientifiques relatifs aux langues dravidiennes. L'un des derniers parus et l'un des principaux en même temps est heureusement en réimpression : je veux parler des *Elements of south-indian palæography* de M. Burnell. Cet admirable volume, tiré seulement à 112 exemplaires il y a moins de vingt mois, est déjà totalement épuisé, et je n'ai pu l'étudier que grâce à l'obligeance empressée de la mission de Bâle, qui a bien voulu m'en confier pendant quelque temps un exemplaire. Je suis heureux d'avoir cette occasion de leur en témoigner ma vive reconnaissance.

Bayonne, le 2 avril 1876.

Julien VINSON.

C. DE HARLEZ, *Avesta. Livre sacré des sectateurs de Zoroastre,* traduit du texte. — Liége, 1875. — T. I, in-8, 292 p.

Une nouvelle traduction française de l'Avesta a dû tenter toutes les personnes qui se sont livrées à l'étude des langues éraniennes. C'est une œuvre importante et qui doit procurer un véritable honneur à celui qui l'aura menée à bonne fin. A vrai dire, nous nous étions promis à nous-même de publier un jour ou l'autre cette traduction ; une pensée cependant nous retenait : celle de ne pouvoir donner qu'une série d'hypothèses lorsqu'il en faudrait venir à la seconde partie du Yaçna, les Gâthâs, ces chants sacrés dont le texte est encore absolument incompréhensible. La méthode si sûre et si correcte de M. Spiegel n'a point eu raison de leur grande difficulté ; M. Kossowicz n'a également proposé que des conjectures fort discutables, et la traduction de M. Haug est trop souvent fantaisiste. Nous verrons bien à quels résultats arrivera à son tour M. C. de Harlez, lorsqu'il abordera ces obscurs morceaux.

Aujourd'hui, M. C. de Harlez nous donne dans le premier volume de son *Avesta* une introduction générale et la version du Vendidad. Nous devons le féliciter avant tout de s'être franchement rallié à l'école critique d'Eugène Burnouf et de M. Frédéric Spiegel.

A plusieurs reprises nous nous sommes exprimé ici sur cette question fondamentale de la méthode qui doit présider à l'interprétation des textes zends, la méthode de l'interprétation par la tradition. Il y a un abîme entre les procédés critiques d'Eugène Burnouf et de M. Spiegel et ceux de M. Martin Haug ; aucune conciliation n'est pos-

sible entre les deux partis. Sans négliger les écrits de M. Haug, l'auteur de la nouvelle version de l'Avesta s'est rallié, disons-nous, à l'école d'Eugène Burnouf, et nous devons noter ceci à son avantage, avant toute critique.

La traduction allemande de M. Spiegel a été fort améliorée par les deux volumes du Commentaire publiés plus récemment par ce même savant ; en somme, ces deux ouvrages constituent un excellent point de départ pour toute traduction nouvelle de l'Avesta. On a pu se demander même s'il n'y avait pas lieu tout simplement de traduire en français la version allemande de M. Spiegel après l'avoir fait profiter des rectifications et des éclaircissements du Commentaire. Cet avis n'a jamais été le nôtre. Il ne s'agit point de donner seulement l'opinion d'autrui ; il importe d'apporter, soi aussi, dans la mesure du possible, un perfectionnement nouveau, un progrès.

I

Nous remettons à tout à l'heure les observations que nous a suggérées l'Introduction de M. de Harlez ; nous allons droit à sa version du Vendidad. Il est évident, après un court examen, que cette version est basée sur celle de M. Spiegel ; mais il est évident aussi qu'elle est loin de serrer le texte d'aussi près. Nous ouvrons le livre au hasard et tombons sur le vingtième chapitre. Zarathustra demande à Ahura Mazdâ quel est le premier individu auquel fut départi l'art de guérir, et Ahura Mazdâ lui répond que Thrita fut celui-là :

Thritô paoiryô çpitama Zarathustra maṣyânām thama-

nañuhatām varećañuhatām yaokhstivatām yâtumatām raêvatām takhmanām.....

Ce passage est ainsi traduit par M. Spiegel : « Wer ist der erste der heilkundigen menschen? der handelndenden, der unumschrænkten, der vermœgenden, der glænzenden, der starken..... ». M. de Harlez le rend ainsi : « Le premier parmi ces hommes qui préservent des maux, parmi ces hommes sages et bienveillants, favorisés du sort, nobles, actifs et puissants..... ». Ne serait-il pas plus exact de traduire : « Le premier des hommes possédant l'art de guérir, illustres, puissants, pleins de science merveilleuse, glorieux, pleins de pouvoir..... »? Le mot *varećañuhatām* a été traduit « brillants » par Westergaard, c'est-à-dire « illustres », et nous ne voyons pas pourquoi, dans le doute, on le ferait dévier ici de sa valeur étymologique. Le cas est au moins douteux, et une note eût été nécessaire. Quant au mot suivant, il est fort difficile de le traduire par « bienveillants » ; M. Spiegel le rend par « ayant une puissance souveraine, une puissance illimitée ». En fait, le thème d'où le mot est dérivé est *yaokhsti-* « puissance, force », parfois « force magique, force merveilleuse » : on ne peut que traduire « puissants » ou « doués d'une puissance merveilleuse ». Quant à *yâtumat-*, ce n'est point « favorisé du sort » qu'il peut vouloir dire, c'est, au contraire, « doué d'un art d'enchantement, enchanteur » ; le dérivatif *mat* joue ici, devant *yâtu-*, le rôle qu'il joue dans *khratumat-*, « plein de compréhension », *naçumat-* et nombre d'autres mots analogues. Dans la version de M. de Harlez, *takhmanām* est rendu par deux adjectifs : « actifs et puissants » ; cela est juste, mais cela n'est qu'une paraphrase.

En bien d'autres endroits, la traduction est correcte, mais elle ne suit pas le texte aussi rigoureusement qu'on peut le demander; *pouruqarenaṅhô aṣava Zarathustrô,* est-il dit au dix-neuvième chapitre, et la traduction littérale est celle-ci : « Zarathustra est plein d'éclat et pur » ; M. de Harlez renverse les termes et commente l'un d'eux : « il est pur, il est plein d'éclat et de lumière ». Ce commentaire est superflu.

Quelques lignes plus bas, dans ce même chapitre, se trouve un passage qui n'est pas sans difficulté : *pkraṣuçaṭ Zarathustrô açaretô Aka manaṅha khruždya ṭbaêṣôparṣtunām açanô zaçta drażimnô (katômaçaṅhô henti) aṣava Zarathustrô vindemnô dathuṣô Ahurâi Mazdâi kva hê drażahi aṅhā̄ zemô yaṭ pathanayā̄ çkarenayā̄ dûraêpârayā̄ darejya paitizbarai nmânahê Pouruṣaçpahê.* M. Spiegel le traduit ainsi : « Hervor ging Zarathustra. Nicht verletzt durch Aka-manas sehr peinigende fragen, steine in der hand haltend — von der grœsse eines *kata* sind sie — der reine Zarathustra. Welche er erhalten hatte von dem schœpfer Ahura Mazda. Um sie zu halten auf dieser erde, der weiten, runden, schwer zu durchlaufen, in grosser kraft in der wohnung des Pôurushaçpa ». Voici la version de M. de Harlez : « Zarathustra s'avança ; les projets de la haine implacable d'Akomano n'avaient pu l'ébranler ; il tenait à la main des traits longs d'un kata qu'il avait reçus du créateur Ahura Mazda. Il les garde sur cette terre immense, arrondie, aux rives lointaines, sur les bords élevés du Daraja, dans la demeure de Pourusaçpa ». Le texte, sans doute, est bien obscur, et la tradition n'aide guère à l'éclaircir ; mais il est évident, en tous cas, que cette dernière version est loin d'être définitive. La situation est celle-ci : Aṅra mainyu lance un démon contre

Zarathustra, et celui-ci s'avance pour le repousser. Le texte porte ici : *açaretô aka manaṅha khruždya ṭbaêṣo-parṣtanām*, et ce passage se traduit fort bien mot à mot : « non blessé par le mauvais esprit, par la méchanceté des attaques tourmentantes », ce qui veut dire purement et simplement que les attaques de son ennemi n'ont pas eu de prise sur Zarathustra. Évidemment, il n'est pas question ici des « demandes très-tourmentantes » dont parle M. Spiegel (sehr peinigende fragen), et le mot *parstanām* ne se rapporte pas à *pareç*, « interroger » ; mais que dire de la version de M. de Harlez : « les projets de la haine implacable d'Akomano n'avaient pu l'ébranler » ? Le traducteur met bien en note que « les projets » sont littéralement « les questions », celles que les démons s'adressent entre eux, leurs projets. Encore un coup, rien n'autorise ce commentaire, cette paraphrase du pur et simple mot à mot ; le sens du passage est uniquement celui-ci : Zarathustra attaqué, mais n'ayant pas été entamé, s'avance vers son adversaire ; il s'avance vers l'agresseur qui a cherché en vain à le frapper. — Et comment est-il armé ? De *pierres*, dit M. Spiegel, de pierres de fronde, « schleudersteine » ; de *traits*, dit M. de Harlez. La première version est préférable, et elle seule rend le mot *açânô :* Zarathustra non blessé s'avance vers son agresseur, des pierres à la main. — Toute la fin du passage est fort difficile. M. Spiegel, tout en hésitant beaucoup, lit *drażahê* et regarde ce mot comme un infinitif, comme le datif d'un nom neutre abstrait. M. de Harlez pense de son côté que la forme *drażahi*, qui est une seconde personne, doit être remplacée par une troisième : « il garde ». Cette correction est-elle bien

nécessaire ? Nous ne le pensons pas. Pourquoi ces quelques mots ne seraient-ils pas relatés ici par le rédacteur du passage comme ayant été ceux qu'Ahura Mazdâ (dont il vient d'être parlé immédiatement) dit à Zarathustra en lui donnant ces armes ? « Tu as ces armes *(kva)* sur cette terre vaste, ronde..... ». Rien n'est plus dans la façon du texte sacré baktrien que ces sortes d'intervention à l'improviste. Zarathustra s'avance vers son agresseur armé des pierres que lui a données Ahura Mazdâ en lui disant : Voici tes armes sur cette terre... Cela n'est qu'une hypothèse, mais cette hypothèse a le double mérite, nous semble-t-il, de ne point remanier le texte et de lui accorder un sens raisonnable. — Quant au mot *dûraêpâra-*, il ne signifie pas, comme le veut M. de Harlez, « aux rives lointaines », mais bien « aux extrémités éloignées l'une de l'autre », c'est-à-dire « vaste ».

Les critiques que nous venons de faire sur deux ou trois points particuliers s'appliquent à la traduction tout entière. En somme, cette traduction nous semble bonne, mais souvent elle est un peu lâche. L'Avesta demande à être traduit de la façon la plus serrée ; c'est dans une série de notes, non point dans le texte, qu'il faut faire entrer les éclaircissements indispensables, dont le nombre est fort grand ; M. de Harlez aurait dû se résoudre à donner à ses annotations plus d'importance encore qu'il ne leur en a accordé. Somme toute, sa version, telle qu'elle est, mérite d'être recommandée, et nous pensons qu'elle donnera une juste idée du Vendidad aux personnes qui cherchent à connaître ce qu'il y a dans cet écrit si important. Nous nous en sommes convaincu en étudiant de près trois de ses chapitres pris au hasard.

II

Notre opinion sur l'Introduction est loin d'être aussi favorable. Il s'y trouve sans doute de bons et exacts renseignements, mais noyés dans des considérations extra-scientifiques et dans une apologie oiseuse de l'Ancien Testament. Toute la question des rapports de l'éranisme et du sémitisme est traitée sans critique aucune. M. de Harlez est prêtre catholique, et ses croyances religieuses se sont introduites malencontreusement dans toute cette première partie de son livre. Il l'a placée par là en dehors de la critique, et nous le regrettons vivement. L'auteur ne va-t-il pas jusqu'à parler de la « race de Japhet » ! Mais nous n'avons pas à discuter l'indiscutable ; passons ces soixante-seize premières pages, et reconnaissons que la traduction qui les suit est une œuvre méritante et dont l'on peut attendre de bons services.

HOVELACQUE.

La Russie épique, étude sur les chansons héroïques de la Russie, par Alfred RAMBAULT. — Paris, Maisonneuve et Cie, édit. 1871. — 1 beau vol. in-8, de XV-505 p.

Bien que ce livre ne soit pas consacré à des études de linguistique, mais qu'il soit revêtu d'un caractère à peu près exclusivement littéraire, nous ne laisserons pas de

le signaler à nos lecteurs comme un ouvrage d'un haut intérêt. Ceux d'entre eux qui s'occupent de questions mythologiques y trouveront des renseignements précieux. A propos des *Chants du peuple russe* de M. Rabston, nous avons dit déjà (*Revue de linguistique*, t. VIII, p. 86) combien il serait utile d'étudier les épopées russes et d'en extraire ce qui y a trait aux vieux mythes slaves. M. Rambaud a prévenu M. Rabston dans cette œuvre, et nous en sommes doublement satisfaits, d'abord parce que ce travail nécessaire a un Français pour auteur, et ensuite parce que les trop nombreuses personnes qui ignorent les langues slaves sont plus tôt en possession de ce dont nous attendions avec impatience la publication.

C'est notamment dans ce que M. Rambaud appelle l'épopée légendaire que nous pouvons rencontrer le plus d'éléments mythologiques. Les héros tels que Volga Vseslavitch, Ilia Mourometz, Dobryna Nikititch sont les frères des héros épiques des autres épopées aryennes ; tous sont les fils du grand dieu de l'orage, d'Indra, vainqueur des nuées et libérateur des vaches célestes, des nymphes fécondes, des eaux fertilisantes ravies ou menacées par les monstres ou les démons représentés dans les nuages sombres. La naissance du Protée slave, Volga Vseslavitch, est d'autre part celle de plus d'un personnage épique ; c'est un bâtard divin, comme Romulus, comme l'Alexandre de Macédoine des légendes poétiques, comme le Mérovée de Frédégaire, comme le fondateur de la maison de Lusignan ou celui de la maison de Haro.

M. Rambaud tient compte fort exactement de l'influence ougro-finnoise sur les légendes de l'antique Russje. Ainsi il montre les rapports de Sadko le marchand de Novgorod

chantant et jouant de la harpe sur les bords du lac Ilinen avec le *Väinärnöinen* du *Kalevala* finnois, et ceux du roi de la mer de cette série de *bylines* (chansons épiques) avec *Ahto*, « le roi des vagues bleues, l'ancien des eaux », le Neptune finlandais.

C'est donc un service réel qu'a rendu M. Rambaud à la fois aux érudits et aux littérateurs en publiant son livre sur la *Russie épique*, et nous nous empressons de lui en adresser ici tous nos remercîments.

GIRARD DE RIALLE.

VARIA

CONGRÈS DES ORIENTALISTES A PÉTERSBOURG.

En 1873 eut lieu à Paris un congrès international des orientalistes ; l'année suivante, une semblable réunion se tint à Londres. Pétersbourg devait être en 1875 le lieu d'une troisième session ; mais, pour des motifs d'ordre particulier et d'organisation intérieure, celle-ci a été renvoyée au 1er septembre de cette année.

Le congrès international des orientalistes durera dix jours ; quatre séances seront consacrées aux questions relatives à la Russie d'Asie ; dans la première on s'occupera de la Sibérie occidentale et orientale ; dans la deuxième on traitera de l'Asie centrale, c'est-à-dire du

Turkestan, du Fergham récemment annexé, des khanats tributaires de Khiva et de Bokhara : la troisième séance sera consacrée aux études sur le Caucase et les autres parties de la Russie d'Europe où sont établies des populations d'origine asiatique ; enfin la quatrième aura pour objet la Transcaucasie, c'est-à-dire la Géorgie et l'Arménie anciennes.

Dans les trois séances qui suivront, on s'occupera du reste de l'Asie divisée en trois régions : 1° la région orientale comprenant la Chine avec ses annexes, comme le Tibet, le Turkestan oriental, aujourd'hui principauté indépendante de Kachgar, la Mongolie, la Mandchourie et le Japon avec la Corée ; 2° la région méridionale, c'est-à-dire l'Inde, l'Indo-Chine et l'archipel indien, l'Afghanistan et la Perse ; 3° la région occidentale, composée de l'empire ottoman, y compris l'Égypte et l'Arabie.

Dans toutes ces séances on discutera des questions du domaine de la géographie, de l'ethnographie, de l'histoire, de la linguistique et de la littérature des pays précités. Enfin, les dernières séances seront consacrées d'une part à l'archéologie et à la numismatique orientales, d'autre part aux religions et aux systèmes philosophiques de l'Orient.

Le comité russe d'organisation a le projet d'annexer au congrès une grande exposition d'objets relatifs à l'histoire et à l'éthnographie des peuples orientaux. La situation exceptionnelle de la Russie à cet égard est un gage du haut intérêt et de la richesse d'une pareille exposition. M. Grégorief, président du comité, et le baron de Prosen, secrétaire, sont chargés de tous les rapports avec les savants étrangers qui voudront prendre part au congrès, dont la cotisation est de 12 fr. C'est à M. Pierre Lerch,

archéologue bien connu par ses recherches et ses découvertes dans l'Asie centrale, qu'est confié le soin d'organiser l'exposition. Il est très-probable qu'à la suite du congrès une excursion à Moscou sera faite dans des conditions spéciales.

La haute position, le caractère profondément sérieux des membres du comité sont des garanties de la réussite du congrès de Pétersbourg. Nous sommes convaincu, pour notre part, que grâce à eux on ne verra pas se renouveler ce qui s'est passé aux précédents congrès par rapport à la publication du volume des comptes-rendus. Du congrès de Paris en 1873, il n'est encore paru que le tome Ier de ces comptes-rendus, et du congrès de Londres en 1874, on attend encore à cette heure une simple communication. C'est vraiment là abuser d'une étrange façon de la bonhomie des souscripteurs, et nous souhaitons qu'en Russie on donne un meilleur exemple. Tandis que nous sommes sur ce sujet, qu'on nous permette d'émettre un vœu. Au congrès de Pétersbourg, les savants russes feront, à coup sûr, des communications d'un intérêt considérable, mais ils les feront dans leur langue maternelle, malheureusement peu répandue, même parmi les savants du reste de l'Europe. N'y aura-t-il pas moyen de publier une traduction de ces communications en un idiome plus généralement cultivé dans l'Europe occidentale ?

On a pendant longtemps, en Russie, fait des publications scientifiques en français ; en ce qui concerne le congrès des orientalistes, ne pourrait-on revenir à ce système éminemment favorable à la diffusion des travaux des savants russes ?

Voici en terminant les questions qui seront discutées à cette session du congrès international des orientalistes :

1. Les monuments historiques nous apprennent que la Sibérie, pendant plus de deux mille ans, envoyait peuple sur peuple dans l'Asie centrale : quelles étaient les circonstances qui y produisaient ce surcroît de population, et pourquoi cet accroissement et ces émigrations ont-ils cessé avec la conquête de la Sibérie par les Russes ?

2. Le chamanisme qui jusqu'à nos jours prédomine chez les indigènes païens de la Sibérie est-il le même chez tous ? ou bien nous présente-t-il des différences selon la famille ethnographique à laquelle appartiennent ses adhérents sibériens ?

3. Nous voyons que presque tous les fondateurs de nouvelles monarchies nomades dans l'Asie centrale octroient à leurs sujets leurs codes de lois particuliers. Quels étaient les motifs et le but de ces codifications successives, étant donnée l'uniformité bien connue des coutumes et du genre de vie de ces peuples nomades ?

4. Y avait-il avant Djenguis-Khan un peuple ou une tribu du nom de *Mongol,* ou bien le nom Mongol n'est-il qu'un nom dynastique adopté par Djenguis pour l'empire qu'il a fondé ?

5. Quelles sont les preuves en faveur de l'opinion généralement admise que les manuscrits turcs en *caractères* ouigours, qui se trouvent dans les différentes bibliothèques de l'Europe, soient écrits réellement dans la *langue* des Ouigours, ces caractères étant employés aussi par d'autres peuples turcs dans le temps auquel les manuscrits en question se rapportent ?

6. Les renseignements sur les fêtes annuelles du Tur-

kestan, oriental et occidental, — que l'on trouve dans les annales officielles chinoises jusqu'au temps des Thans — jusqu'à quel point s'accordent-ils avec ceux d'el-Birouni sur les calendriers des Kharizmiens, des Soghdiens (et en partie aussi des Tokhars)? En quoi ces calendriers diffèrent-ils de celui de la Perse du temps des Achéménides aussi bien que de celui des Sassanides?

7. Que savons-nous de l'écriture soghdienne? Quels sont les monuments où elle s'est conservée? Est-il possible de déterminer, ne serait-ce qu'approximativement, l'époque de son introduction dans la Transoxiane?

8. Jusqu'à quel point peut-on suivre dans les documents historiques les noms ethnographiques de *Sarte* et de *Tadjik?* Quelles conclusions en pourrait-on tirer concernant la signification primitive et les acceptions successives de ces noms?

9. A quelles causes pourrait-on attribuer la stabilité de la langue néopersane qui, du Xe siècle jusqu'à nos jours, n'a presque pas subi de changement quelque peu remarquable dans ses formes grammaticales?

10. Les nombreux noms propres élamites qui se sont conservés nous permettent-ils d'en tirer des conclusions décisives quant à la nationalité des Elamites?

11. Peut-on déterminer d'une manière exacte sous le point de vue ethnographique et géographique les noms *Rutenu* et *Cheta,* qui, dans les inscriptions égyptiennes de la XVIIIe et XIXe dynastie, sont mentionnés comme les ennemis séculaires de ces deux dynasties?

12. Dans quel jour apparaît dans les inscriptions égyptiennes la population de la Palestine avant l'invasion des Hyksôs?

13. Jusqu'à quel point les rapports mutuels des tribus arabes avant Mahomet peuvent-ils servir à éclaircir l'état politique des tribus israélites du temps des juges ?

14. Les données chronologiques et topographiques fournies par les légendes des monnaies des dynasties musulmanes sont généralement considérées comme plus dignes de foi que celles des chroniques et des autres monuments non officiels : cette opinion est-elle parfaitement inattaquable ? et avons-nous *toujours* le droit de corriger les données des chroniques à l'aide de celles des monnaies ?

15. Quelles étaient les raisons qui, au commencement du XIe siècle, firent cesser subitement le commerce entre l'Orient musulman et l'Europe septentrionale, commerce qui florissait sans interruption du VIIe au Xe siècle ?

NOUVELLES PUBLICATIONS RELATIVES A L'ASSYRIOLOGIE.

Oppert (J.). L'immortalité de l'âme chez les Chaldéens (suivi d'une traduction de la Descente aux enfers de la déesse Istar (Astarté). Paris, 1875, in-8 br..... 1 fr. 50

Ménant (J.). Annales des rois d'Assyrie, traduites et mises en ordre sur le texte assyrien. Paris, 1874, un magnifique volume grand in-8, orné de 7 cartes ..... 15 fr.

— Babylone et la Chaldée (traductions des inscriptions historiques relatives à ces empires). Paris, 1875, un magnifique volume grand in-8, orné de 8 cartes..... 15 fr.

Ces deux volumes forment une histoire complète de l'ancien empire assyrien, publiée d'après les inscriptions et les monuments.

Lenormant (F.). Choix de textes cunéiformes inédits ou incomplètement publiés. Paris, 1875, vol. I, fasc. III, contenant vingt-une inscriptions historiques, grammaticales, astronomiques, magiques et religieuses ..... 6 fr.

Chossat (E. de). Classification des caractères cunéiformes babyloniens et ninivites. Paris, 1875, in-4 br ..... 10 fr.

Smith (G.). Assyrian discoveries. London, 1875, in-8, cart. 23 fr. 50

OUVRAGE TERMINÉ QUI A REMPORTÉ LE GRAND PRIX GOBERT.

ROGET DE BELLOGUET.

ETHNOGÉNIE GAULOISE

OU

Mémoires critiques sur l'origine et la parenté des Cimmériens, des Cimbres, des Ombres, des Belges, des Ligures et des anciens Celtes. Paris, 1868-75, 4 vol. in-8 br ..... 30 fr.

On vend séparément :

Vol. I. — *Glossaire gaulois.* DEUXIÈME ÉDITION, considérablement augmentée, revue et corrigée. 1872, in-8 ..... 9 fr.

Vol. II. — *Preuves physiologiques :* Types gaulois et celto-bretons. DEUXIÈME ÉDITION, revue et publiée par les soins de M. Alfred MAURY, directeur des Archives nationales, membre de l'Institut, etc., 1875..... 8 fr. 50

Vol. III. — *Preuves intellectuelles :* Le génie gaulois, caractère national, mœurs, industrie, druidisme, etc., 1868 .... 9 fr.

Vol. IV. — *Les Cimmériens.* Ouvrage posthume publié par les soins de MM. Alfred MAURY et GAIDOZ, 1873..... 3 fr. 50

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03090 970

BOUND

1954

UNIVERSITY OF MICH
LIBRARY